FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
VI
743
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio VIII
Palchetto
Num° d' ordine 28
11. 7.

Digitized by Google

B. Pau.
III
743

Digitized by Google

DE L'ORIGINE *DES LOIX, DES ARTS,* ET DES SCIENCES.

TOME SECOND.

Digitized by Google

DE

L'ORIGINE

DES LOIX, DES ARTS,

ET DES SCIENCES;

ET DE

LEURS PROGRÈS

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TOME SECOND.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

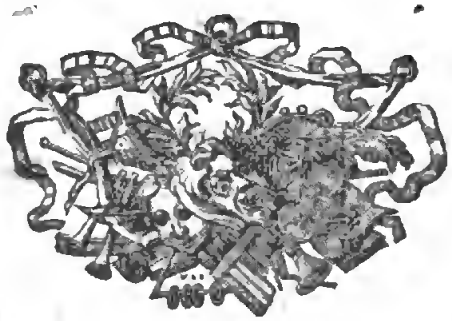

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

TABLE
DES LIVRES,
CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES,
Contenus dans la ſeconde Partie.

INTRODUCTION. Page 1

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement. 3

CHAPITRE I. *Des Babyloniens & des Aſſyriens.* 4
CHAPITRE II. *Des peuples de la Paleſtine & de l'Aſie Mineure.* 6
CHAPITRE III. *Des Egyptiens.* 11
CHAPITRE IV. *La Grece.* 16
ARTICLE I. *Athènes.* 17
ARTICLE II. *Argos.* 34
ARTICLE III. *Mycènes.* 36
ARTICLE IV. *Thèbes.* 39
ARTICLE V. *Lacédémone.* 42
ARTICLE VI. *Les Héraclides.* 45
ARTICLE VII. *Obſervations ſur l'ancien Gouvernement de la Grece.* 49
ARTICLE VIII. *Des anciennes Coutumes & des premieres Loix de la Grece.* 56
ARTICLE IX. *Des Loix de Crète.* 57

LIVRE II.

Des Arts & Métiers. 81

SECTION I. *De l'état des Arts dans l'Asie & dans l'Egypte.* 83
CHAPITRE I. *De l'Agriculture.* ibid.
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 94
ARTICLE I. *Des couleurs employées à la teinture des étoffes.* 95
ARTICLE II. *De la variété & de la richesse des étoffes.* 107
ARTICLE III. *De la découverte & de l'emploi des Pierres Précieuses.* 111
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 126
ARTICLE I. *De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.* 127
ARTICLE II. *De l'état de l'Architecture dans l'Asie.* 150
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 152
CHAPITRE V. *De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.* 155
ARTICLE I. *De la Sculpture.* 156
ARTICLE II. *De l'Orfévrerie.* 159
ARTICLE III. *De la Peinture.* 163
SECTION II. *De l'état des Arts dans la Grece.* 172
CHAPITRE I. *De l'Agriculture.* 174
ARTICLE I. *Du Labourage.* 177
ARTICLE II. *De l'Art de faire le Vin.* 188
ARTICLE III. *De l'Art de faire l'Huile.* 191
ARTICLE IV. *De la Culture des Arbres fruitiers.* 195
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 198
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 202
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 217
CHAPITRE V. *Du Dessein, de la Gravure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.* 221

CHAPITRE VI. *De l'Origine de l'Ecriture.* 230

LIVRE III.

Des Sciences. 237

CHAPITRE I. *De l'Asie.* 239
CHAPITRE II. *Des Egyptiens.* 242
ARTICLE I. *De la Médecine.* 243
ARTICLE II. *Astronomie.* 250
ARTICLE III. *De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 259
CHAPITRE III. *De la Grece.* 262
ARTICLE I. *De la Medecine.* 264
ARTICLE II. *Mathématiques.* 273
§. I. *Arithmétique.* 274
§. II. *Astronomie.* 276
§. III. *De la Geométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 286

LIVRE IV.

Commerce & Navigation. 291

CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 292
CHAPITRE II. *Des Phéniciens.* 296
CHAPITRE III. *Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.* 306
CHAPITRE IV. *Des Grecs.* 309

LIVRE V.

Art Militaire. 335

CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 336
CHAPITRE II. *Des Peuples de l'Aſie.* 343
CHAPITRE III. *Des Grecs.* 347

LIVRE VI.

Des Mœurs & Uſages. 373

CHAPITRE I. *Des Habitans de la Paleſtine.* 375
CHAPITRE II. *Des peuples de l'Aſie Mineure* 377
CHAPITRE III. *Des Grecs.* 381

DISSERTATIONS.

Ire. DISSERTATION *ſur les noms, & les figures des Conſtellations.* 397
IIde. DISSERTATION *ſur les noms des Planètes.* 427

Fin de la Table de la ſeconde Partie.

DE

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Digitized by Google

DE

L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS ET DES SCIENCES, ET *DE LEURS PROGRÈS* CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

INTRODUCTION.

L'ESPACE de tems qui s'eſt écoulé depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob, étoit, ſans contredit, la partie la plus ingrate de notre Ouvrage. Il ne nous reſte pas aſſez de faits, ni aſſez de détails hiſtoriques, pour ſe former une idée abſolument nette de l'état du genre humain dans les premiers ſiécles. On n'a pas dû au reſte s'en promettre davantage de l'enfance du monde; c'eſt même plus qu'on n'en oſeroit eſpérer de tems ſi éloignés. Malgré la diſette de monumens, on peut toujours entrevoir les degrés par leſquels les peuples ont paſſé ſucceſſivement pour ſe perfectionner.

Nous ne ſerons point expoſés à de pareils inconvéniens dans les ſiécles dont je vais rendre compte. Quoique dans le nombre des faits qui ſe préſentent, il y en ait encore pluſieurs d'altérés par la fable, ils offrent cependant de très-grandes reſſources à la curioſité. Il nous reſte aſſez de détail ſur l'état où étoient la Politique, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Navigation & l'Art Militaire dans quelques parties de l'Aſie & dans l'Egypte.

La Grece, dont juſqu'à préſent il n'avoit preſque point encore été queſtion, va commencer auſſi à fixer nos regards. A meſure que nous nous éloignons des ſiécles voiſins du Déluge, on voit les arts & les ſciences s'introduire dans cette partie de l'Europe, & ſes habitans ſortir de la barbarie.

Le tableau de tous ces différens objets n'eſt point difficile à tracer. Les époques en ſont connues, on peut les aſſigner; on peut enfin ſuivre aiſément le progrès des peuples, déterminer aſſez exactement le degré de leurs lumieres, & apprécier leurs connoiſſances.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement.

L'HISTOIRE de la haute Aſie ne nous fournira dans le cours de l'époque préſente aucune lumiere ſur la Politique, les Loix & la forme du Gouvernement. Les événemens arrivés dans cette partie du monde pendant tout l'eſpace de tems qui va nous occuper, ſont entiérement inconnus. L'Hiſtoire de l'Egypte n'eſt pas tout-à-fait auſſi ſtérile dans ces mêmes ſiécles, que celle de la haute Aſie : elle nous ſera de quelque reſſource pour chacun des objets que je viens d'indiquer. Mais la Grece nous dédommagera amplement du peu de ſecours dont l'Aſie & l'Egypte vont être pour ce moment. L'Hiſtoire de cette partie de l'Europe fournit dans les ſiécles dont il s'agit maintenant, quantité d'événemens, de circonſtances & de détails très-propres à nous inſtruire du progrès des Loix & de la Politique chez les différens peuples connus ſous le nom de Grecs.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Babyloniens & des Aſſyriens.

ON a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que Ninus avoit réuni au trône d'Aſſyrie celui de Babylone. On y a vû auſſi qu'à la mort de ce Prince, le vaſte Empire formé par ſes conquêtes, avoit paſſé entre les mains de Sémiramis ſon épouſe. Depuis Ninias, fils & ſucceſſeur de Sémiramis, juſqu'à Sardanapale, on trouve un vuide étonnant dans l'Hiſtoire d'Aſſyrie & de Babylone. Il n'y a rien d'aſſuré dans la ſuite des Rois qui ont occupé le trône pendant l'eſpace de plus de 800 ans. On nous a, il eſt vrai, conſervé les noms de la plûpart de ces Monarques [a]. Mais cette liſte a paru ſuſpecte à quelques Critiques. Ils ont prétendu y reconnoître pluſieurs marques de ſuppoſition [b]. Quoi qu'il en ſoit; comme il ne reſte aucun monument de ces Princes [c], cette diſcuſſion eſt fort peu importante.

On attribue communément l'obſcurité de leurs regnes à la molleſſe & à l'indolence dans laquelle on accuſe ces anciens Monarques d'avoir vécu; mais peut-être cette obſcurité doit-elle être attribuée, moins à la nonchalance de ces Princes, qu'à la tranquillité dont ils eu ſoin de faire jouir leurs peuples. Les vertus de la vie douce & paiſible ne frappent pas de même que l'éclat des talens militaires. L'Hiſtoire ne ſe charge guères que

[a] Euſeb. Chron. l. 2. = Syncell. p. 103. 108-123-147-151-154. 155-159-165.

[b] On a prétendu remarquer dans cette liſte donnée par Ctéſias, quantité de noms qu'il pourroit bien avoir empruntés du Grec & du Perſan pour former un ſi long catalogue. *Sphœrus*, *Lampridès*, *Laoſthénés*, *Dercylus*, ſont des noms Grecs. *Amyntas*, eſt un nom des Rois de Macédoine. *Arius*, en eſt un des Rois de Sparte. *Xercès*, *Armamitrès*, *Mithræus*, ſont des noms Perſans. *Sofarmus*, eſt le nom d'un Roi des Mèdes, ſelon Ctéſias même. *Voy.* le P. Montfaucon, Hiſt. de Judith. p. 127. On pourroit cependant excuſer Ctéſias, ſur ces noms Grecs & Perſans qu'il donne à pluſieurs Rois Aſſyriens, en diſant qu'il avoit employé ces noms tels qu'il les avoit trouvés dans les Archives de Perſe, traduits de l'Aſſyrien en Perſan. On pourroit dire auſſi que peut-être il les a traduits lui-même en Grec, & les a exprimés par d'autres noms qui lui auront paru équivalens. Combien d'Ecrivains ont pris la même liberté? Sans parler des Grecs, & des Latins, l'Hiſtoire écrite par M. de Thou, fourniroit ſeule pluſieurs exemples de noms tellement déguiſés, qu'à peine peut-on les reconnoître.

[c] Voy. notre Diſſertation ſur les antiquités des Babyloniens, des Aſſyriens, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

des conquêtes & des révolutions célebres, ſur-tout lorſque les Hiſtoriens parlent de pays qui ne les intéreſſent point. Nous ne connoiſſons l'hiſtoire des anciens peuples que par les écrits des Grecs. Les Grecs, peuple inquiet & remuant, n'eſtimoient que les nations belliqueuſes. Ils n'ont pas daigné écrire les regnes tranquilles des Souverains de Ninive [a] : amateurs du merveilleux, ils ne trouvoient point dans l'hiſtoire des Monarques Aſſyriens, de ces événemens brillans qui attachent l'eſprit des Lecteurs, & frappent l'imagination des Ecrivains. Extrêmement prévenus d'ailleurs en faveur des Egyptiens, ils n'ont, pour ainſi dire, connu que ce peuple dans toute l'antiquité.

On doit juger cependant que les ſucceſſeurs de Ninias n'étoient pas abſolument tels qu'on nous les repréſente. Tous les Hiſtoriens de l'antiquité avouent qu'on ne connoiſſoit point de Monarchie qui eût ſubſiſté auſſi long-tems que celle des Aſſyriens [b]. Hérodote, celui de tous les Ecrivains qui donne le moins de durée à cet Empire, convient cependant que les Aſſyriens ont été maîtres de l'Aſie pendant 520 ans [c]. Il n'eſt parlé durant le cours de tant de ſiécles d'aucune révolution. Cet Empire ſe ſeroit-il maintenu pendant un ſi long eſpace de tems ſans troubles & ſans révolutions, ſi les Rois qui le gouvernoient euſſent été entiérement perdus de débauches & abîmés dans la molleſſe ? Ils ne s'occuperent vraiſemblablement que du ſoin de gouverner leurs peuples en paix ; c'eſt par cette raiſon que les Hiſtoriens Grecs n'ont pas daigné en parler, ils ne trouvoient rien de remarquable à en rapporter [d]. Eſt-ce un titre néanmoins pour mépriſer ces Princes ? Sont-ce toujours les inclinations guerrieres d'un Monarque qui font le bonheur de ſes ſujets ? Quoi qu'il en ſoit au ſurplus, il faut néceſſairement perdre de vûe les Babyloniens & les Aſſyriens pendant tout l'eſpace de tems que nous allons parcourir dans cette ſeconde Partie de notre Ouvrage.

[a] Diod. l. 2. p. 136.
[b] Ibid. p. 137. = Dionyſ. Halicarn. l. 1. p. 2.
[c] L. 1. n. 95.
[d] Diod. l. 2. p. 136.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des peuples de la Paleſtine & de l'Aſie Mineure.

NOUS ſommes mieux inſtruits des événemens arrivés durant les mêmes ſiécles dans cette partie de l'Aſie, que baigne la Méditerranée. On a vû dans le Volume précédent, que peu de tems après le déluge la Paleſtine & les environs du Jourdain étoient habités par des nations policées qui cependant, à l'exception des Sidoniens, n'ont joué aucun rôle dans l'Hiſtoire. La plûpart de ces peuples furent détruits par Joſué, lorſqu'il fit la conquête de la Paleſtine. Il n'y eut que ceux auxquels les Grecs ont donné le nom de Phéniciens, qui ſe conſerverent. Nous les ferons connoître plus particuliérement, lorſque nous parlerons de l'état du Commerce & de la Navigation dans les ſiécles qui nous occupent préſentement.

L'Hiſtoire de l'Aſie mineure, qui juſqu'à ce moment n'a pû rien fournir à notre travail, préſente auſſi des objets très-dignes d'attention. Il s'eſt élevé dans cette partie du monde pluſieurs Etats dont il eſt très-ſouvent queſtion dans l'Hiſtoire ancienne. Les Lydiens, les Troyens, les Phrygiens ſont des peuples très-connus. Il eſt vrai, qu'à l'exception des Troyens, ces Monarchies, dans les ſiécles dont nous parlons, n'étoient pas fort conſidérables. Auſſi nous y arrêterons-nous peu.

A l'égard des Troyens, leur Empire étoit d'une aſſez grande étendue. Pluſieurs provinces en relevoient. La côte maritime de l'Helleſpont étoit en entier dans leur dépendance [a]. Tous les Ecrivains de l'antiquité s'accordent à donner une grande idée de la puiſſance de Priam [b]. Troye, la capitale de ſes Etats,

[a] Achille, dans l'Iliade, dit que par mer il a pris douze villes de l'Empire Troyen, & que par terre il s'eſt rendu maître de onze, l. 9. v. 328.

[b] La deſcription qu'Achille fait à Priam, lui-même, de l'étendue de l'Empire Troyen, en donne une très-grande idée. *Iliad.* l. 24. v. 544, &c.

L'Epithéte que Virgile donne à Priam, eſt auſſi une marque qu'on regardoit ce Prince comme le plus puiſſant Monarque qui regnât alors dans l'Aſie Mineure.

. . . . . *Tot quondam populis, terriſque ſuperbum.*
Regnatorem Aſiæ. Æneid. l. 2. v. 559.

Strabon qualifie Priam de *Roi des Rois.* l. 13. p. 891.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

étoit une ville conſidérable ; ſon Royaume d'ailleurs paroît avoir été très-floriſſant. Mais on ne ſçait rien de particulier ſur la maniere dont il étoit gouverné. On ignore quelles en pouvoient être les loix. Ce que l'on en peut dire de plus certain, c'eſt que la couronne y étoit héréditaire [a].

Le trône étoit auſſi héréditaire dans les autres Royaumes de l'Aſie mineure. La maniere dont on raconte que Gordius, qu'on doit regarder comme la tige des Rois de Phrygie, parvint à la royauté, préſente un de ces événemens qui dans les premiers tems auront donné naiſſance au gouvernement monarchique.

Les Phrygiens, comme tous les autres peuples, furent quelque tems ſans aucune forme de gouvernement. Laſſés des malheurs auxquels leurs diſſenſions domeſtiques les expoſoient journellement ; ils conſulterent l'Oracle pour ſçavoir quelle en ſeroit la fin. La réponſe fut que le ſeul moyen d'arrêter le cours des maux qui les déſoloient, étoit de ſe choiſir un Roi. Les Phrygiens voulurent ſçavoir ſur qui devoit tomber leur choix. L'Oracle leur commanda d'élever ſur le trône le premier qu'ils rencontreroient allant ſur une charrette au temple de Jupiter. A peine eurent-ils reçu cette réponſe, qu'ils rencontrerent Gordius. Sur le champ ils le proclamerent Roi [b]. Gordius, en mémoire de cet événement, conſacra à Jupiter la charrette ſur laquelle il étoit monté lors de ſon élévation au trône. Le nœud qui en attachoit le joug au timon, étoit ſi adroitement fait, qu'on ne pouvoit découvrir ni où il commençoit, ni où il finiſſoit. C'eſt ce nœud ſi connu dans l'antiquité ſous le nom de *Nœud Gordien*. L'Oracle avoit déclaré que celui qui pourroit le délier auroit l'Empire de l'Aſie [c].

Après Gordius, ſon fils Midas monta ſur le trône l'an 1428. avant J. C. [d]. L'hiſtoire, ou plutôt la fable débitée ſur le compte de ce Prince, eſt trop connue pour que je m'y arrête. Ce fut Midas qui établit dans la Phrygie les cérémonies du culte public que l'on y rendit depuis ſon regne à la Divinité. Il tenoit d'Orphée la connoiſſance de ces pratiques religieuſes [e]. L'Hiſtoire

[a] Diod. l. 4. p. 318, &c.

[b] Juſtin, l. 11. c. 7. = Arrian. de Exped. Alex. l. 2. p. 86.

[c] Arrien ſe trompe en rapportant à Midas ce qu'on vient de lire ſur Gordius. Le plus grand nombre des Ecrivains, s'accorde à reconnoître Gordius pour le premier Roi de Phrygie.

[d] Arrian. *loco cit.* p. 87.

[e] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 9. p. 126. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 86.

[f] Conon *apud* Phot. Narrat. 1. p. 424. = Juſtin. l. 11. c. 7. = Ovid. Metam. l. 11. v. 93.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

remarque que ces ſentimens de religion qu'il ſçut inſpirer à ſes peuples, contribuerent plus à affermir ſon autorité, que la puiſſance de ſes armes [a].

Voilà tout ce que l'hiſtoire de l'Aſie peut fournir ſur l'objet qui nous occupe préſentement. Les maximes, les loix politiques & civiles des peuples dont nous venons de parler, nous ſont abſolument inconnues. On ne peut même s'en former aucune idée. Les ſecours nous manquent entiérement. Il en faut cependant excepter les Lydiens. Hérodote nous apprend que leurs loix étoient les mêmes que celles des Grecs [b].

Si nous voulions arrêter nos regards ſur le peuple Hébreu, nous trouverions abondamment de quoi nous dédommager de la diſette où nous laiſſent les autres nations de l'Aſie. Depuis la ſortie d'Egypte les Iſraélites commencerent à ſe former en corps de nation, ſéparée par ſes loix & ſes uſages de tout le reſte de la terre; nation qui ſubſiſte encore aujourd'hui; nation qui, quoique diſperſée dans toutes les contrées de l'univers, ſe gouverne encore par ſes coutumes particulieres. Les loix politiques & civiles des Hébreux nous ſont parfaitement connues. Elles le ſont même trop pour s'arrêter à en retracer le tableau. D'ailleurs on ne doit faire aucune comparaiſon entre la forme du gouvernement établi par Moïſe, & les autres eſpéces de gouvernemens dont l'Hiſtoire préſente des exemples. Le peuple Hébreu a eu l'avantage unique d'avoir ſpécialement Dieu pour Monarque & pour Légiſlateur. C'étoit de Dieu même que cette nation avoit reçû ſes loix. C'étoit enfin l'Etre ſuprême qui avoit daigné preſcrire les cérémonies du culte qu'il vouloit que les Iſraélites lui rendiſſent. On ne doit donc faire aucune comparaiſon entre les loix de ce peuple, loix dictées par la Sageſſe même, & celles que pouvoient ſuivre les autres nations. Les ſeuls préceptes du Décalogue renferment plus de vérités ſublimes, & de maximes eſſentiellement propres à faire le bonheur des hommes, que tous les écrits de l'antiquité profane n'en peuvent fournir. Plus on médite les loix de Moïſe, & plus on y apperçoit de lumieres & de ſageſſe: caractère infaillible de divinité qui manque à tous les ouvrages des hommes, dans leſquels, lorſqu'on veut les approfondir, on trouve toujours de très-grandes défectuoſités. D'ailleurs les loix de Moïſe ont

[a] Conon, Juſtin. *loco cit.* [b] L. 1. n. 94.

ſeules

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſeules l'avantage ineſtimable de n'avoir ſubi aucune des révolutions communes à toutes les loix humaines, auxquelles on a toujours été obligé de retoucher ſouvent, ſoit pour y changer, ſoit pour y ajouter, ſoit pour en retrancher quelque choſe. On n'a jamais rien changé, rien ajouté, ni retranché aux loix de Moïſe, exemple unique, & d'autant plus frappant, qu'elles ſubſiſtent en leur intégrité depuis plus de 3000 ans. Si Moïſe n'eût pas été le miniſtre de Dieu, il n'auroit pû, quelque génie qu'on veuille lui ſuppoſer, tirer de ſon propre fond des loix qui reçurent toute leur perfection à l'inſtant même de leur naiſſance; des loix qui pourvoient à tout ce qui peut arriver dans la ſuite des ſiécles, ſans qu'il ait été néceſſaire d'y apporter de changement, ni même de modification. C'eſt ce qu'aucun Légiſlateur n'a jamais fait, & ce que Moïſe lui-même n'auroit pû faire s'il eût écrit ſimplement comme homme, & que l'Etre ſuprême ne l'eût pas inſpiré [a].

J'obſerverai au ſurplus que l'alliance paſſée dans le déſert entre Dieu & les Iſraélites, peut être regardée comme un modéle des formalités qu'on obſervoit autrefois pour contracter ces ſortes d'engagemens.

De toutes les cérémonies uſitées anciennement dans les alliances ſolemnelles, l'effuſion du ſang paroît avoir été la plus importante & la plus univerſelle. S. Paul dit que Moïſe ayant fait réciter devant tout le peuple le livre, dans lequel étoient écrites les conditions de l'alliance que Dieu contractoit avec les Hébreux, prit du ſang des veaux & des boucs mêlé avec de l'eau, qu'il y trempa de la laine teinte en écarlate & de l'hyſſope, dont il fit une eſpéce d'aſperſoir ou de goupillon, & qu'il en jetta ſur le livre & ſur tout le peuple, en diſant: « C'eſt le ſang de l'alliance que Dieu a contractée avec vous [b] ».

L'Hiſtoire profane nous fournit une preuve également marquée de cet ancien uſage, qui regardoit l'effuſion du ſang comme le ſceau de toutes les alliances ſolemnelles qu'on contractoit. Hérodote en parlant du traité de paix conclu entre les Médes & les Lydiens, par Cyaxare & par Alyattes, obſerve que chez ces peuples, outre les autres cérémonies qui leur étoient

[a] Voy. Jaquelot, Diſſertation 3ème ſur l'exiſtence de Dieu. Chap. 4-7-8-9. = Et Traité de la Vérité & de l'inſpiration des Livres Sacrés, t. 1. Chap. 8.

[b] *Ad* Hebr. c. 6. ℣. 19. = Voy. le P. Calmet. *loco cit.* & t. 2. p. 52 & 223.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

communes avec les Grecs, les parties contractantes étoient dans l'uſage de ſe faire des inciſions aux bras, & de ſucer mutuellement le ſang qui en découloit [a].

On retrouve juſques chez les Sauvages un exemple de ces anciennes cérémonies, uſitées dans les traités de paix & d'alliance. Les Eſpagnols en 1643. firent un traité de paix avec les Indiens du Chily. On a conſervé la mémoire des formalités qu'on pratiqua lors de la ratification. Il eſt dit que les Indiens tuerent pluſieurs moutons : on teignit dans leur ſang un rameau de canellier, que le Député des Caciques remit entre les mains du Général Eſpagnol en ſigne de paix & d'alliance [b].

Quant à la maniere de conſtater les alliances, l'uſage étoit alors qu'on écrivît deux exemplaires des contrats que l'on paſſoit. On enveloppoit, on entouroit de cordelettes un de ces exemplaires, & on le cachetoit du ſceau des parties contractantes. L'autre n'étoit ni enveloppé, ni ſcellé, il reſtoit à découvert, afin qu'on pût y avoir recours dans l'occaſion. Les ordres que Moïſe reçut de Dieu au ſujet des Tables de la Loi, & la maniere dont ce Légiſlateur les exécuta, prouvent l'uſage où l'on étoit alors d'avoir deux exemplaires des contrats qu'on paſſoit. Les Tables de la Loi que Moïſe reçut ſur le Mont Sinaï, étoient l'exemplaire authentique où l'Eternel avoit écrit les conditions de l'alliance qu'il faiſoit avec ſon peuple; Dieu ordonna qu'on mît dans l'Arche ces deux Tables [c]; Moïſe eut ſoin en même tems d'écrire un double de ces mêmes commandemens, & il fit mettre cet écrit à côté de l'Arche [d], afin qu'on pût le conſulter, & en tirer facilement des copies [e].

Des formalités approchantes avoient lieu ſans doute, à l'égard des contrats particuliers, chez tous les peuples auxquels l'écriture alphabétique étoit alors connue. On peut en comparant la pratique dont je viens de parler, avec celles que j'ai dit, dans la premiere Partie de cet Ouvrage, avoir été uſitées originairement [f], ſentir la différence que l'écriture alphabétique avoit introduite par rapport aux meſures qu'on prenoit pour la ſûreté des actes & des contrats chez les nations policées.

[a] L. 2. n. 74.
[b] Voyage de Frézier, p. 73.
[c] Exod. c. 25. ℣. 16.
[d] Deut. c. 31. ℣. 26.
[e] Voy. le Comment. du P. Calmet, & ſa Diſſert. ſur la forme des anciens Livres.
[f] Liv. I. Chap. I. pp. 25, &c.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Egyptiens.

J'AI expoſé dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'origine & la conſtitution du gouvernement chez les Egyptiens; mais je ne ſuis entré dans aucun détail ſur les regnes & ſur la perſonne des Monarques qui ont occupé le trône dans les ſiécles dont il étoit alors queſtion. Il n'en ſera pas de même préſentement. Le regne de Séſoſtris, par lequel commence cette ſeconde partie de l'Hiſtoire d'Egypte, eſt une époque trop remarquable, pour ne pas faire connoître particuliérement un Monarque ſi célebre dans l'antiquité. Séſoſtris eſt de tous les Souverains de l'Egypte celui dont les actions ont été les plus grandes & les plus mémorables [a]. Il s'eſt également ſignalé dans la paix, dans la guerre & dans les arts. Ce Prince monta ſur le trône l'an 1659. avant J. C. (1)

Séſoſtris étoit né avec toutes les qualités qui peuvent former un grand Monarque. L'éducation qu'il reçut étoit très-propre à ſeconder ces heureuſes diſpoſitions. On dit que le Roi ſon pere fit amener à la Cour tous les enfans mâles nés en Egypte le même jour que ſon fils [b]. Il leur fit donner à tous, ſans excepter le jeune Prince, une éducation parfaitement égale & conforme. On les endurciſſoit aux travaux & à la fatigue par toutes ſortes d'exercices. On ne leur donnoit point à manger qu'ils n'euſſent auparavant fourni à pied une carriere conſidérable (2). Telle fut l'éducation de Séſoſtris & de ſes compagnons;

[a] Diod. l. 1. p. 62.

(1) J'ai ſuivi pour le regne de Séſoſtris, la Chronologie du P. Tournemine. *Voyez* Diſſertat. *ad calcem Menochii*, in fol. Pariſ. 1719. Diſſertat. 5.

[b] Diod. l. 1. p. 62.

Les *Natchez*, nation de l'Amérique Méridionale, pratiquent à l'égard de l'Héritier préſomptif de la Couronne le même uſage. Lettr. Edif. t. 10. p. 202.

(2) Diodore dit, cent quatre-vingts ſtades, nombre incroyable, à prendre comme à l'ordinaire vingt-quatre ſtades pour une lieue; car il en réſulteroit une courſe de ſept lieues & demie. Mais on ſçait que l'évaluation & la meſure des ſtades, étoit auſſi différente & auſſi équivoque chez les Anciens que la meſure des milles & des lieues parmi les Modernes. On ſçait qu'il y avoit de petites ſtades d'onze cents onze au degré; alors cent quatre-vingts ſtades, en comptant deux mille deux cents quatre-vingts-deux toiſes par lieues, de vingt-cinq au degré, font quatre lieues & quelques toiſes. Cette évaluation rend le fait dont parle Diodore un peu moins incroyable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'Hiſtoire ajoute qu'ils lui demeurerent attachés inviolablement, & que ce fut parmi eux que ce Prince choiſit les principaux officiers de l'armée qu'il leva pour ſes grandes expéditions [a]. Ils étoient alors, dit-on, au nombre de 1700 [b]. Arrêtons-nous un moment ſur ce fait.

Diodore ne marque point le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que Séſoſtris ; mais il donne lieu de le conjecturer, en diſant que lorſque ce Monarque commença ſes conquêtes ils étoient encore au nombre de 1700. Car on ne peut pas préſumer qu'il ne fût né en Egypte que 1700 enfans mâles le même jour que Séſoſtris, & on doit encore moins ſuppoſer, qu'au cas qu'il n'en fût né que 1700, ils fuſſent tous parvenus à un âge mûr : Séſoſtris ne devoit avoir guères moins de 40 ans quand il entreprit ſon expédition, puiſqu'il y fut déterminé par les conſeils de ſa fille Amyrtée [c]. Or l'expérience nous apprend que de mille enfans qui naiſſent en même tems, il n'en reſte au bout de quarante ans qu'un peu plus du tiers [d]. Ainſi pour qu'il reſtât encore 1700 compagnons de Séſoſtris, lors de ſon expédition, il auroit fallu que le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que ce Prince, montât à plus de 5000, & ce fait ne me paroît avoir aucune vraiſemblance.

On a obſervé en effet qu'il naît à peu près autant de garçons que de filles. La totalité des enfans nés en Egypte le même jour que Séſoſtris, monteroit donc à plus de 10000. Quelque peuplée que puiſſe avoir été anciennement cette contrée, comment ſe perſuader qu'elle l'ait été aſſez pour qu'il y pût naître chaque jour plus de dix mille enfans ? On peut même, par une comparaiſon ſur ce qui arrive de nos jours en France, rendre cette propoſition très-ſenſible.

En examinant le nombre des enfans qui naiſſent à Paris dans le cours d'une année, on voit, par exemple, qu'en 1750 il montoit à 23104 [e] ; ce qui donne 63, ou 64 enfans par jour. Nous venons d'obſerver qu'il naiſſoit à peu près autant de garçons que de filles : ainſi on peut évaluer le nombre des enfans mâles qui naiſſent chaque jour à Paris à 32, ou 33. Paris

[a] Diod. p. 64.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Journal des Savans, Août 1666. Art. I.
[e] Tables de M. Dupré de S. Maur, rapportées au 2d tome de l'Hiſt. nat. du Cabinet du Roi par M. de Buffon, p. 590. & ſuiv. Mercure de France, Janvier, 1751.

contient environ ſept cents mille ames [a]. Mais il faut ôter ſur ce nombre les Moines, les Religieuſes, les Eccléſiaſtiques, les vieillards, les enfans, & enfin cette quantité immenſe de gens de toute eſpece qui gardent le célibat. Je ne ne crois pas trop m'avancer, en réduiſant à quatte cents mille ames tout au plus le nombre des perſonnes en état d'avoir des enfans. On a vû qu'il ne naiſſoit à Paris que 32, ou 33 enfans mâles par jour. Nous pouvons, d'après ce calcul, eſtimer le nombre de ceux qui pouvoient naître en Egypte, d'autant mieux que les Egyptiens ne pouvoient épouſer qu'une femme [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Suivant les recherches les plus exactes, l'Egypte contenoit ſous ſes premiers Rois vingt-ſept millions d'habitans [c]. Tout le monde ſe marioit chez ces peuples; les femmes y étoient prodigieuſement fécondes [d]; & l'on étoit obligé d'élever tous les enfans, même ceux qui venoient de commerces illicites [e]. C'eſt pourquoi afin de rendre le rapport que je veux établir, plus ſenſible, & faire une eſpece de compenſation, je calculerai la quantité d'enfans qui pouvoit naître chaque année en Egypte, d'après ces vingt-ſept millions d'habitans, que je veux bien ſuppoſer être le nombre des perſonnes en état d'avoir des enfans, & quelque avantageuſe que cette ſuppoſition ſoit à l'Egypte, il s'en faudra cependant de beaucoup que nous n'approchions du nombre que demandent néceſſairement les dix-ſept cents compagnons de Séſoſtris.

En effet, en ſuppoſant même dans l'Egypte vingt-ſept millions d'habitans en état d'avoir des enfans, il réſulte des obſervations dont je viens de rendre compte, qu'il ne pouvoit naître par jour que 4320 enfans, nombre bien éloigné des 10000, auxquels nous conduiroit néceſſairement le rapport de Diodore. Il s'en faut donc plus de moitié que nous nous ne retrouvions au pair. Il faudroit pour cela ſuppoſer plus de ſoixante millions d'habitans dans l'Egypte, nombre trop exceſſif, pour qu'on puiſſe jamais l'admettre. J'eſpere qu'on me pardonnera cette petite digreſſion. Je reviens à Séſoſtris.

Ce Monarque fut à peine monté ſur le trône, qu'il s'occupa

[a] Voy. le Diction. de la Martiniere, au mot *Paris*.
[b] Herod. l. 2. n. 92.
[c] Mém. de Trévoux, Janv. 1752. p. 32.
[d] Strabo, l. 5. p. 1018. B. = Voy. auſſi les Notes *ad hunc loc.*
[e] Diod. l. 1. p. 31.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des moyens de rendre l'Egypte plus floriſſante & plus redoutable qu'elle ne l'avoit encore été. Son ambition ne ſe propoſoit pas moins que la conquête de l'univers. Mais avant que d'exécuter ſes vaſtes projets, il commença par corriger & perfectionner la diſcipline intérieure de ſon royaume. Je parlerai en ſon lieu de ſes grandes expéditions & de ſes réglemens militaires. Nous ne devons enviſager préſentement Séſoſtris que comme légiſlateur. Ses établiſſemens politiques doivent faire notre unique objet.

J'ai dit ailleurs que de toute antiquité l'Egypte étoit partagée en pluſieurs provinces [a]. Les Auteurs anciens en conviennent ; mais on ne voit point quel en étoit préciſément le nombre avant Séſoſtris. Ce Prince le fixa à trente-ſix. Il diviſa toute l'Egypte, diſent les anciens Hiſtoriens, en trente-ſix *Nomes* ou Départemens [b], dont il confia l'intendance à autant de perſonnes ſur leſquelles il pouvoit compter. Ils levoient les deniers du Prince, & régloient toutes les affaires qui ſe préſentoient dans l'étendue de leur département [c].

Séſoſtris partagea encore, ſuivant Hérodote, tout le territoire de l'Egypte en autant de portions qu'il y avoit d'habitans. Chacun eut une égale portion de terre, à la charge de payer par an une certaine redevance. Si l'héritage de quelqu'un ſe trouvoit diminué ou altéré par le Nil, il alloit trouver le Roi, & expoſoit le dommage qu'il avoit ſouffert. Le Roi faiſoit meſurer l'héritage pour connoître de combien il étoit diminué, & proportionnoit le tribut à la quantité de terrein qui reſtoit au propriétaire [d].

De toutes les inſtitutions politiques attribuées à Séſoſtris, la plus remarquable, à mon avis, eſt la diſtribution qu'il fit de tous les ſujets en différentes claſſes ou états [e]. On comptoit en Egypte ſept ordres différens qui tiroient leurs noms de la profeſſion que chaque ordre exerçoit [f]. Par cet établiſſement les différentes profeſſions de chaque membre de l'Etat étoient

[a] Prem. Part. Liv. I. p. 49, 50.

[b] Diod. l. 1. p. 64.

Le terme de *Nôme*, conſacré à déſigner les différens cantons de l'Egypte, eſt un terme inventé par les Grecs, lorſqu'ils s'en furent rendus maîtres ſous Alexandre. Les Romains nommerent par la ſuite ces mêmes départemens, *Préfectures*, lorſqu'ils eurent réduits l'Egypte ſous leur obéiſſance au tems d'Auguſte.

[c] Diod. l. 1. p. 64.

[d] L. 2. n. 109.

[e] Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. *init.* Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 273.

[f] Herod. l. 2. n. 163.

séparées & distinguées les unes des autres. Il n'étoit point permis aux Egyptiens de s'adonner indifféremment à la profession pour laquelle ils se sentoient le plus de penchant. Le choix n'en étoit point remis à leur disposition. Les enfans étoient obligés d'embrasser la profession de leurs peres [a]. On punissoit même griévement quiconque la quittoit pour en embrasser une autre [b]. Nous aurons encore occasion de parler de cette institution politique. Je réserve aussi pour l'article de la guerre les loix militaires publiées par Sésostris. Les Egyptiens attribuoient à ce Prince la plûpart des ordonnances concernant les troupes & la discipline des armées [c].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'a l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Sésostris a été mis au nombre des plus fameux Législateurs [d]. Les Egyptiens, pour marquer combien ce Prince possédoit parfaitement la science du gouvernement, disoient qu'il avoit été instruit par Mercure dans la politique & dans l'art de régner [e]. Ils conserverent toujours pour sa mémoire la plus grande vénération, on en va juger par le fait que nous allons rapporter.

Lorsque l'Egypte, bien des siécles après Sésostris, fut tombée sous la domination des Perses, Darius, pere de Xerxès, voulut faire mettre sa statue au-dessus de celle de ce Prince. Le Grand-Prêtre de la part de tout le Collége assemblé sur ce sujet, s'opposa au dessein de Darius, lui représentant qu'il n'avoit pas encore surpassé les actions de Sésostris. Darius ne fut point choqué de la liberté du Grand-Prêtre [f]. Il répondit seulement qu'il s'efforceroit d'atteindre à la gloire de ce héros, s'il atteignoit au nombre de ses années [g].

Sésostris mourut après un regne de 33 ans [h]; son fils lui succéda [i]. Les Historiens s'accordent à dire qu'il ne fit rien de remarquable [k]. Il eut cela de commun avec les autres Monarques qui occuperent le trône d'Egypte depuis Sésostris jusqu'à Bochoris, dont le regne tombe à l'an 762 avant J. C. On ne connoît pas bien positivement les noms, & moins encore les actions de la plûpart de ces Princes. L'Egypte ne fournira donc rien à nos recherches pendant une longue suite de siécles.

[a] Plato *in* Tim. p. 1044. = Isocrat. *in* Busirid. p. 328, 329. = Diod. l. 1. p. 86.
[b] Diod. *loco cit.*
[c] Diod. l. 1. p. 106.
[d] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 4.
[e] Arist. Polit. l. 7. c. 10. = Diod. l. 1. p. 105, 106.
[f] Herod. l. 2. n. 110. = Diod. l. 1. p. 68.
[g] Diod. ibid.
[h] Diod. l. 1. p. 69.
[i] Idem. ibid. = Herod. l. 2. n. 111.
[k] Id. ibid.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Grece.

JE ne rappellerai point ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur l'état des anciens habitans de la Grece. On y a vû à quel point ils étoient originairement barbares & groſſiers. On n'aura pas oublié que cette partie de l'Europe a dû les premieres connoiſſances, dont elle a joui, à des étrangers qui ſortant de l'Egypte y formerent un Empire fort étendu, mais dont la durée fut très-courte. Succeſſivement d'autres colonies paſſerent dans la Grece. Je ne me ſuis pas, il eſt vrai, beaucoup étendu ſur ces premiers établiſſemens. Marquer leur époque, & indiquer les noms de ceux qui en avoient été les auteurs, étoit tout ce qu'il y avoit à en dire.

Ces premieres colonies n'avoient point, ou preſque point civiliſé les Grecs. Ces peuples n'ont commencé à ſe policer que vers les ſiécles qui nous occupent préſentement. Cet heureux changement a été l'ouvrage des nouvelles colonies qui paſſerent alors de l'Egypte & de la Phénicie dans la Grece. Les conducteurs de ces dernieres peuplades apprirent aux anciens habitans du pays à mettre plus de régle & plus de police dans leurs ſociétés. Ils fonderent différens Royaumes qui ont ſubſiſté long-tems avec éclat. Nous allons en parcourir l'hiſtoire, ſuivant l'ordre des tems & l'importance des matieres.

ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

ATHENES.

J'AI touché dans le Volume précédent l'origine du royaume d'Athènes. J'ai remarqué alors que l'Attique n'avoit point été expoſée aux mêmes mouvemens que les autres cantons de la Grece [a]. Ses habitans néanmoins n'avoient point profité de la tranquillité dont ils avoient joui, pour travailler à ſe policer. Les Athéniens reſterent long-tems barbares & ſauvages, ignorant les arts les plus néceſſaires, vivant ſans loix & ſans diſcipline. L'Attique n'étoit rien avant la fondation d'Athènes.

Cette ville ſi fameuſe, à qui l'Europe entiere doit l'origine de ſes loix, de ſes arts & de ſes ſciences; Athènes, le ſiége de la politeſſe & de l'érudition, le théatre de la valeur & de l'éloquence, l'école publique de tous ceux qui ont aſpiré à la ſageſſe; Athènes plus fameuſe par l'eſprit de ſes habitans, que Rome par ſes conquêtes, doit ſa fondation à Cécrops, originaire de Saïs ville de la baſſe Egypte [b].

Cécrops aborda dans l'Attique 1582 ans avant l'Ere chrétienne [c]. Il fut bien accueilli d'Actée qui régnoit alors dans ce canton. Ce Prince lui donna même ſa fille en mariage, & après la mort d'Actée, Cécrops lui ſuccéda [d]. Dès qu'il fut monté ſur le trône, il travailla à policer ſes ſujets en leur faiſant connoître les avantages de vivre en ſociété. Lorſque Cécrops paſſa dans l'Attique, cette partie de la Grece étoit en proie aux ravages & aux incurſions des pirates & des brigands. Les peuples de la Béotie, qu'on nommoit alors Œones, déſoloient ce pays par des courſes continuelles [e]. Les Cariens, du côté de la Mer, ne ceſſoient d'en piller les côtes [f]. Cécrops fit enviſager à ſes nouveaux ſujets que le ſeul moyen de réſiſter à de pareilles violences, étoit de ſe raſſembler & de réunir leurs forces. Il leur enſeigna à bâtir des maiſons, & fonda une

[a] Prem. Part. Liv. I. p. 62.
[b] Diod. l. 1. p. 33. = African. *apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 491.
[c] Marm. Oxon. Ep. 1.
[d] Apollod. l. 3. p. 192. = Pauſ. l. 1. c. 2.
[e] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.
[f] Id. ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ville qu'il nomma de ſon nom Cécropie [a] : afin même de mettre ſon nouvel établiſſement entiérement en ſûreté, il bâtit une fortereſſe ſur la hauteur, où depuis on éleva le temple de Minerve [b]. Telle eſt l'époque de la naiſſance d'Athènes.

Le nom de cette ville eſt devenu très-fameux dans l'Hiſtoire ancienne, par un événement que la Fable a étrangement défiguré, mais qui mérite cependant d'être rapporté, eu égard au changement remarquable qu'il occaſionna dans la forme du gouvernement.

L'antiquité diſoit donc que Cécrops en bâtiſſant les murs d'Athènes, vit ſortir tout-à-coup de terre un olivier & une fontaine. Surpris de ces prodiges, il envoya à Delphes demander à Apollon ce qu'ils ſignifioient, & ce qu'il y avoit à faire. L'Oracle répondit que Minerve déſignée par l'olivier, & Neptune par l'eau, prétendoient réciproquement au droit de nommer la ville qu'on bâtiſſoit, & que c'étoit au peuple à décider ce différend. Sur cette réponſe Cécrops aſſembla tous ſes ſujets, hommes & femmes; car les femmes alors avoient droit de ſuffrage dans les délibérations publiques. Minerve ne l'emporta que d'une voix, & ce fut, dit-on, celle d'une femme [c].

Peu de tems après l'Attique ayant été ravagée par les eaux, les Athéniens s'imaginerent que c'étoit Neptune irrité qui ſe vengeoit. Pour l'appaiſer on réſolut de punir les femmes de la préférence qu'elles avoient fait obtenir à Minerve; il fut décidé qu'à l'avenir elles ne ſeroient plus admiſes dans les aſſemblées, ni qu'aucun enfant ne porteroit déſormais le nom de ſa mere [d].

Quelques Anciens ont avancé que Cécrops avoit bâti douze villes, ou, pour parler plus juſte, douze bourgs [e]. Mais il me

[a] Apollod. l. 3. p. 192. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

[b] Thucyd. l. 2. p. 110. = Plin. *loco cit.* Anonym. de Incredib. c. 1. p. 85. = Valer. Maxim. l. 5. c. 3. Exern. n. 3. p. 465.

[c] Varro *apud* Auguſt. de Civit. Dei, l. 18. c. 9.

Nous ne devons pas être ſurpris que dans ces premiers tems les femmes, chez les Grecs, fuſſent admiſes dans les aſſemblées publiques, & y euſſent droit de ſuffrage. Elles jouiſſoient du même avantage chez pluſieurs autres nations de l'antiquité. Les femmes étoient admiſes chez nos ancêtres dans les aſſemblées de la nation, & on n'y prenoit aucune réſolution ſans leur avis. Il en étoit de-même chez les anciens peuples de la Germanie. Plut. t. 2. p. 246. C. = Tacit. de Morib. Germ. n. 8. = Polyæn. Strat. l. 7. c. 50.

[d] Varro, *apud* Auguſt. *loco cit.*

On peut voir les différentes explications qu'ont données de cette Fable hiſtorique, Voſſius de Idol l. 1. c. 15. Le P. Tournemine, Trévoux, Janvier 1708. l'Abbé Bannier Explicat. des Fables, t. 4. p. 20.

[e] Philicor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

paroît plus vraiſemblable de rapporter la fondation de ces douze villes, ou bourgs à Cécrops II. ſeptieme roi d'Athènes. C'eſt le ſentiment de pluſieurs Critiques modernes très-eſtimés [a]. Il n'eut pas été pratiquable dans ces premiers ſiécles de fonder douze villes en même tems. C'étoit beaucoup à Cécrops de pouvoir en former une, avec un peuple auſſi groſſier qu'étoient alors les Athéniens. Ce qu'on peut préſumer, c'eſt que la fondation d'Athènes ne tarda pas à être ſuivie de celle de quelques autres villes ou bourgades. Nous ſommes d'autant plus autoriſés à le croire, que les Athéniens étoient regardés comme les premiers peuples de la Grece qui euſſent établi des cités & des métropoles [b].

Un des premiers ſoins de Cécrops fut l'inſtitution d'un culte public rendu ſolemnellement à la Divinité. Il s'appliqua à régler les cérémonies de la Religion. Ce n'eſt pas que les premiers habitans de la Grece n'euſſent déja une ſorte de culte; mais il paroît qu'ils n'avoient pas des idées bien claires & bien diſtinctes de la Divinité, & des hommages qui lui ſont dûs [c]. On doit donc regarder Cécrops comme le premier qui ait donné une forme certaine à la religion des Grecs [d]. Pauſanias dit que ce Prince avoit réglé le culte des Dieux & les cérémonies religieuſes avec beaucoup de ſageſſe [e]. Il apprit aux Grecs à appeller Jupiter le Dieu ſuprême, ou plutôt le *Très-haut* [f]. Il fit dreſſer le premier un autel à Athènes [g], & défendit qu'on ſacrifiât aux Dieux rien qui fût animé [h].

Pour aſſurer les fondemens de ſon nouvel établiſſement, & achever de policer ſes ſujets, Cécrops travailla à leur donner des loix. La premiere & la plus importante fut celle du mariage [i]. Avant Cécrops les Grecs n'avoient aucune idée de l'union conjugale. Ils aſſouviſſoient indiſtinctement leur brutalité. Les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés ne

[a] Meurſ. de Regn. Athen. l. 2. c. 14. = Potter, Archæol. Gr. l. 1. c. 2. p. 7.

[b] Stephan. *voce* Ἀτθὶς, p. 28.

[c] Voy. Bannier Explicat. des Fabl. t. 6. p. 248. & ſuiv.

[d] Iſidor. Orig. l. 8. c. 11.

[e] L. 8. c. 2. *init.*

[f] Τὸν ὕπατον, ibid. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9.

[g] Euſeb. ibid. = Macrob. Sat. l. 1. c. 10.

[h] Pauſ. l. 8. c. 2. *init.*

Il y a ſur ce ſujet une différence d'opinions très-remarquable entre les Ecrivains de l'antiquité, mais la contradiction n'eſt qu'apparente. Meurſius l'a parfaitement bien prouvé, de Regib. Athen. l. 1. c. 9.

[i] Juſtin. l. 2. c. 6. = Athen. l. 13. *init.* = Suidas *voce* Πρόμαθ, t. 3. p. 189.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pouvant jamais ſçavoir quels étoient leurs peres, ne connoiſſoient que leurs meres dont ils portoient toujours le nom [a]. Cécrops fit ſentir aux Athéniens les inconvéniens auxquels un pareil abus expoſoit la ſociété. Il établit les loix & les régles du mariage dans la forme qu'elles étoient pratiquées en Egypte, c'eſt-à-dire, que chaque homme ne pût s'unir qu'à une ſeule femme [b].

Les loix ne ſeroient pas d'une grande utilité, s'il n'y avoit des perſonnes chargées de tenir la main à leur exécution. Ce fut dans cette vûe que Cécrops créa des tribunaux pour juger des conteſtations qui naîtroient entre ſes ſujets. Les Athéniens trouverent cet établiſſement ſi ſage & ſi néceſſaire, que depuis chaque bourgade de l'Attique eut ſes Magiſtrats pour maintenir le bon ordre & la police, ainſi que des édifices conſacrés uniquement à rendre la juſtice [c]. De tous les Tribunaux érigés par Cécrops, le plus fameux eſt celui que depuis on a nommé Aréopage (*). Nous en parlerons plus amplement ſous le regne de Cranaüs, ſucceſſeur de ce Prince.

Cécrops diſtribua auſſi en quatre tribus tous les habitans de l'Attique [d]. Il eſt probable qu'il fit cette diviſion ſur le plan de la diſtinction des profeſſions établies en Egypte par Séſoſtris [e]. Nous aurons encore lieu d'obſerver par la ſuite pluſieurs autres conformités entre la police des Athéniens & celle des Egyptiens.

La maniere de rendre aux morts les devoirs de la ſépulture, a toujours été regardée comme une de ces pratiques qui diſtinguent les peuples policés des nations abſolument barbares & ſauvages. Tous les Légiſlateurs ont eu grande attention de preſcrire à leurs peuples les régles qu'ils devoient obſerver dans ces triſtes occaſions [f]. L'antiquité attribue à Cécrops l'inſtitution des cérémonies funèbres dans la Grece. Cicéron nous apprend que ce Prince intro-

[a] Varro *apud* Auguſt. de Civ. Dei, l. 18. c. 9. = Suidas, *loco cit.*

[b] Herod. l. 2. n. 92. = Suidas, *loco cit.*

[c] Thucyd. l. 2. p. 108. = Plut. *in* Theſ. p. 11. A.

(*) Les anciens ſont partagés ſur le tems auquel on doit fixer l'inſtitution de l'Aréopage. Mais depuis la découverte des marbres d'Arundel, on ne peut pas en rapporter l'établiſſement à d'autres qu'à Cécrops, puiſque ſous le regne de Cranaus ſon ſucceſſeur, ce Tribunal étoit déja en ſi grande réputation que Neptune & Mars, le choiſirent pour arbitre de leur différend. Marm. Oxon. Ep. 3.

[d] Pollux, l. 8. c. 9. Segm. 100.

D'autres rapportent cette inſtitution au regne d'Erechtée. Voy. *infrà*, p. 29. & 30.

[e] *Suprà*, p. 14. & 15. = Voy. Diod. l. 1. p. 33.

[f] Plato de Rep. l. 4. p. 636. B. De Leg. l. 1. p. 774. A.

duiſit l'uſage d'inhumer les morts, & de répandre du grain ſur leur tombeau [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Dans ces tems reculés les Royaumes avoient fort peu d'étendue; une ville, d'où dépendoient quelques villages & quelques lieues de terrein, compoſoit ſouvent tout le domaine de ces premiers Souverains. Ce qu'un ancien Auteur rapporte du dénombrement des habitans de l'Attique fait par Cécrops, peut nous faire juger de la puiſſance & des forces de ces anciens Rois. Cécrops, pour ſçavoir quel étoit le nombre de ſes ſujets, ordonna que chacun apporteroit une pierre dans un certain lieu qu'il déſigna: quand tout le monde eût obéi, on compta les pierres, & il s'en trouva vingt mille [b].

Voilà tout ce que l'hiſtoire nous apprend des actions de Cécrops qui a régné cinquante ans depuis ſon arrivée en Grece [c]. La fable a fait de ce Prince un monſtre compoſé de deux différentes eſpéces. Les Anciens ont cherché pluſieurs motifs de cette allégorie. Les uns l'ont expliquée de l'inſtitution du mariage, qui en quelque ſorte a compoſé l'homme de deux corps différens. D'autres l'ont expliquée de ſa naiſſance étrangere; d'autres, de la grandeur de ſon corps; & quelques-uns enfin de ce qu'il parloit deux langues, l'Egyptienne & la Grecque, & qu'il étoit inſtruit des mœurs des deux nations [d].

Cécrops n'avoit eu de ſon mariage avec la fille d'Actée, qu'un fils nommé Eryſicton [e]. Ce Prince mourut avant ſon pere [f]. Cranaüs, Grec & Athénien de naiſſance [g], ſe trouvant à la mort de Cécrops, le plus puiſſant & le plus accrédité de la ville, s'empara du trône. Nous aurions peu de choſes à dire de ſon regne, ſi les Marbres ne plaçoient ſous ce Prince, deux événemens très-fameux dans l'antiquité.

Le premier eſt le jugement rendu par l'Aréopage entre Neptune, ſouverain d'une partie de la Theſſalie, & Mars qui régnoit auſſi ſur pluſieurs cantons de cette Province. Le meurtre d'Hallirothius, fils de Neptune, tué par Mars, donna occaſion à ces deux Rois d'invoquer les lumieres de l'Aréopage. Comme ce jugement eſt un des premiers & des plus célebres qu'ait rendu

[a] De Legib. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158. Les Grecs enſuite jugerent à propos de bruler leurs morts. *V.* Hom. Iliad. & Odyſſ. *paſſim.*
[b] Philocor. *apud* Scholiaſt. Pind. Olymp. Ode 9. v. 68. p. 109.
[c] Suidas, *in* Πρωτ, t. 3. p. 189.
[d] Voy. Marsh. p. 109.
[e] Pauſ. l. 1. c. 2. p. 7.
[f] Id. ibid.
[g] Apollod. l. 3. p. 193. — Pauſ. *loco cit.*

Digitized by Google

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

cette auguſte Compagnie [a], il eſt à propos de le rapporter.

L'Aréopage, inſtitué par Cécrops ſur le modele des Tribunaux d'Egypte, n'avoit pas tardé à s'attirer la plus grande conſidération. Les étrangers, les Souverains même, venoient ſe ſoumettre à ſes déciſions. C'étoit principalement pour connoître des meurtres que l'Aréopage avoit été établi (i). Hallirothius, fils de Neptune, ayant abuſé d'Alcippe, fille de Mars, ce Prince, indigné d'un affront ſi ſanglant, en tira vengeance par la mort d'Hallirothius. Ce procédé violent auroit pû avoir des ſuites funeſtes. Pour les éviter, Mars & Neptune ſoumirent leur différend à la déciſion de l'Aréopage. Le Sénat s'aſſembla, & après avoir écouté les raiſons de part & d'autre, il prononça que la vengeance de Mars n'avoit point excédé l'outrage qu'il avoit reçu en la perſonne de ſa fille [b]. Ce jugement fut trouvé ſi juſte, que pour relever les lumieres de ceux qui l'avoient rendu, on dit que douze Dieux s'étoient mêlés dans le nombre des Sénateurs [c]. Ce fut à cette occaſion que l'Aréopage reçut le nom qu'il a toujours porté par la ſuite [d].

Au commencement les membres de ce fameux Tribunal étoient choiſis d'entre les plus prudens & les plus judicieux perſonnages de la ville. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur le nombre de Juges dont il étoit compoſé [e]: ce qui me feroit croire qu'il a varié en différens tems. L'édifice dans lequel l'Aréopage s'aſſembloit dans ſon origine, étoit très-ſimple & très-groſſier [f]. Il étoit placé au milieu d'Athènes ſur une colline ſituée à l'oppoſite de la citadelle [g]. Cette poſition devoit être très-incommode pour des vieillards qui ne pouvoient monter qu'avec peine [h]. C'eſt ce qui détermina les Aréopagiſtes à tranſporter leur tribunal dans un endroit de la ville appellé *le Portique du Roi* [i]. C'étoit une place expoſée à toutes les injures de l'air [k]. Les Juges s'y

[a] Marm. Oxon. Ep. 3. = Plin l. 7. ſect. 57. p. 415. = Pauſ. l. 1. c. 21.

(i) Solon étendit conſidérablement la juriſdiction de ce Tribunal. Il lui donna inſpection ſur tout l'Etat.

[b] Ce fut le premier procès, pour cauſe de meurtre, qui fut jugé à Athènes. Pauſ. l. 1. c. 21. = Plin. l. 7. ſect. 57. = Liban. Declam. 22, 23.

[c] Apollod. l. 3. p. 193.

[d] Marm. Oxon. Ep. 3. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 36. = Serv. *ad* Georg. l. 1. v. 18. Les Anciens ne s'accordoient pas trop ſur l'étymologie de l'Aréopage. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 175.

[e] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. p. 198.

[f] Vitruv. l. 2. c. 1.

[g] Herod. l. 8. n. 52. = Val. Max. l. 5. c. 3. p. 467.

[h] Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 195.

[i] Ibid. p. 190.

[k] Ibid.

rendoient en grand ſilence. Auſſitôt qu'ils étoient réunis on les enfermoit dans une enceinte tracée par une eſpéce de corde qu'on faiſoit tourner autour d'eux [a]. Ils étoient aſſis ſur des ſiéges de pierre, tenant à la main pour marque de leur caractere, une maniere de bâton, fait en forme de ſceptre [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Homére dépoſe de l'ancienneté de ces uſages. Parmi les différens ſujets repréſentés ſur le bouclier d'Achille, on voit des Juges occupés aux fonctions de leur miniſtére. Le Poëte les dépeint aſſis en cercle au milieu de la place publique ſur des pierres bien polies, & portant un ſceptre à la main lorſqu'ils vont aux opinions [c]. Il y a lieu de croire que dans cette peinture Homére s'eſt conformé aux uſages de l'Aréopage. Pauſanias dépoſe également de cette ancienne ſimplicité, lorſqu'en parlant de ce Tribunal, il dit, que dans la ſalle d'audience on voyoit deux eſpéces de blocs d'argent taillés en forme de ſiéges [d]. L'expreſſion dont il ſe ſert eſt remarquable : il appelle ces maſſes, *des pierres d'argent* (1) : preuve que dans les premiers tems les pierres étoient les ſeuls ſiéges dont on ſe ſervoit dans l'Aréopage (2).

Afin que rien ne pût partager l'attention des Aréopagiſtes, ils ne jugeoient que pendant la nuit. De-là ce que nous liſons dans Athénée, que perſonne ne connoiſſoit ni le nombre ni le viſage des Aréopagiſtes [e]. Ceux des Anciens qui ont examiné les raiſons de cet uſage, ont débité bien des motifs que je crois plus ingénieux que ſolides [f]. Il me paroît que c'étoit une ſuite néceſſaire de l'uſage où étoient tous les Tribunaux de juger *ſub dio*, *en plein air*, les criminels accuſés de meurtre [g]. Il eſt viſible que, ſans cette précaution, la foule & le bruit du peuple, qu'il n'étoit pas poſſible d'empêcher pendant le jour, auroient enlevé aux Magiſtrats, aſſemblés dans une place uniquement fermée par une corde, une grande partie de l'attention que demandoient des affaires auſſi importantes que celles des meurtres.

J'ai déja dit que l'Aréopage avoit été formé par Cécrops ſur le modéle des Tribunaux d'Egypte. On a vû qu'il n'étoit point

[a] Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 190. & 196.
[b] Suid. t. 1. p. 411.
[c] Iliad. l. 18. v. 497, &c.
[d] L. 1. c. 28. p. 68.
(1) Ἀργυρᾶς λίθους.
(2) Spon prétend qu'on voit encore aujourd'hui à Athènes, des reſtes de cet ancien Tribunal. Voyage de Grece, t. 2. p. 451.
[e] L. 6. p. 255.
[f] Ibid. Voy. auſſi Lucien *in* Hermot. n. 64. t. 1. p. 805.
[g] Voy. Antiph. Orat. *de cæde* Herodis.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

permis en Egypte aux Parties de ſe défendre par la voix des Orateurs [a]. Les maximes de l'Aréopage, dans ſon inſtitution, étoient en ce point très-conformes à celles des Egyptiens. Dans les premiers tems les Parties étoient obligées de plaider elles-mêmes leurs cauſes [b]; l'éloquence des Orateurs étoit regardée alors comme un talent dangereux, qui n'étoit propre qu'à prêter au crime les couleurs de l'innocence. Cependant la ſévérité & l'exactitude de l'Aréopage ſur ce point s'adoucirent dans la ſuite; on ſouffrit que les Accuſés empruntaſſent le miniſtere & le ſecours des Orateurs [c]; mais il ne leur étoit pas permis, en plaidant, de s'écarter jamais du fond de la queſtion [d]. Par une ſuite de cette façon de penſer, ils ne pouvoient employer ni exorde ni peroraiſon, ni rien, en un mot, de ce qui pouvoit exciter les paſſions & ſurprendre l'admiration ou la pitié des Juges [e]. Les Orateurs étoient obligés de ſe renfermer uniquement dans leur cauſe; autrement on leur faiſoit impoſer ſilence par un héraut [f]. Cette maniere dont on plaidoit devant l'Aréopage avoit, pour ainſi-dire, donné le ton au Barreau d'Athènes, & s'étoit étendue aux diſcours qu'on prononçoit dans les autres Tribunaux. C'eſt par cette raiſon que le commencement & la fin des harangues de Demoſthène nous paroiſſent ſi ſimples & ſi dénuées d'ornemens [g].

Quant aux émolumens des Juges, il y a lieu de douter qu'on leur en eût attribué originairement [h]. Ceux qu'ils eurent dans la ſuite étoient très-médiocres. On ne leur adjugea d'abord que deux oboles par cauſe, & enſuite trois [i]; c'étoit quatre ſols tout au plus, l'obole revenant à peu-près à quinze deniers de notre monnoie. La longueur de la procédure n'y changeoit rien, & quand la déciſion d'une affaire étoit renvoyée au lendemain, les Aréopagiſtes n'avoient ce jour-là qu'une obole [k]. Tel étoit l'Aréopage, dont l'intégrité & la ſageſſe ſont trop univerſellement reconnues, pour qu'il ſoit néceſſaire d'y inſiſter. L'Hiſtoire ne parle jamais de cette auguſte compagnie que pour vanter ſes

[a] Prem. Part. Liv. I. Art. IV. p. 51.
[b] Sext. Empiric. adv. Rhet. l. 2. p. 304.
[c] Lucian. *in* Anacharſi. n. 19. t. 2. p. 889.
[d] Ariſt. Rhet. l. 1. c. 1. *init.* = Lucian. *ubi ſuprà*,
[e] Pollux, l. 8. c. 10. Segm. 117. = Quintil. Inſt. l. 6. c. 2.
[f] Ariſt. Quintil. Lucian. *loco cit.*
[g] *Epilogos illi mos civitatis abſtulit.* Quintil. Inſt. l. 10. c. 1.
[h] Voy. *infrà*, p. 25.
[i] Ariſtophan. *in* Plut. v. 329. *in* Equit. v. 51. = Voy. les notes de Caſaubon, p. 77. celles de Spanheim ſur le Plutus, p. 251. & les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 192 & 195.
[k] Ibid. p. 195.

lumieres,

lumieres, & en faire l'éloge. Demoſthène ne craignoit point de dire qu'il étoit inoüi que quelqu'un ſe fût plaint d'une ſentence injuſte de ce Tribunal [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le ſecond événement qui ait rendu le regne de Cranaüs mémorable, a été le déluge de Deucalion [b]. Rien n'eſt plus célebre dans l'Hiſtoire Grecque que cet événement, Deucalion y eſt regardé comme le réparateur du genre humain; & en effet il a été la tige d'une nombreuſe poſtérité qui régna dans pluſieurs parties de la Grece. Mais le déluge arrivé de ſon tems ne fut qu'une grande inondation cauſée par quelques fleuves de la Theſſalie, dont le cours ſe trouva arrêté entre les hautes montagnes dont ce pays eſt environné, ce qui joint à une grande quantité de pluye qui tomba cette année, ſubmergea toute la contrée [c]. Il paroît même que l'inondation s'étendit juſqu'aux environs du mont Parnaſſe, où Deucalion avoit établi le ſiége de ſa domination [d].

Cependant la plûpart des Anciens parlent du déluge de Deucalion comme d'une inondation univerſelle qui ſubmergea tout le genre humain, à l'exception de ce Prince & de Pyrrha ſa femme [e]. C'eſt d'après cette tradition que Deucalion paſſoit dans l'antiquité Grecque pour le premier qui eût bâti des villes & élevé des temples aux Dieux. On diſoit auſſi qu'il avoit été le premier Souverain [f]. Quelques-uns même ont prétendu qu'après ce déluge la terre étoit reſtée long-tems déſerte & ſans culture [g]; que l'inondation avoit fait périr les arbres, corrompu les ſemences, & détruit généralement tous les monumens des Arts & des Sciences [h]. C'eſt ſans doute ſur ce fondement que quelques Ecrivains modernes ont avancé qu'après le déluge de Deucalion, la Grece avoit été totalement abandonnée & déſerte, ſans que ce pays ait pû recevoir de culture que plus de trois ſiécles après cette inondation [i].

Tous ces faits, loin d'être prouvés, ſont entiérement démentis par l'Hiſtoire. La Grece, depuis le moment qu'elle a commencé d'être peuplée, n'a jamais ceſſé d'être habitée. La ſuite

[a] *In* Ariſtocrat. p. 735. F.
[b] Marm. Ep. 4.
[c] Ibid.. Ep. 2. = Bannier Explic. des Fables, t. 6. p. 75.
[d] Marm. Ep. 2.
[e] Apollod. l. 1. p. 19, 20. = Ovid. Met. l. 1. v. 318, &c.
[f] Apollon. Rhod. l. 3. v. 1085.
[g] Plato de Leg. l. 3. p. 804.
[h] Diod. l. 3. p. 232. l. 5. p. 376-397-398.
[i] Acta Erudit. Lipſ. an. 1691. p. 100. = Buffon, Hiſt. nat. t. 1. p. 201.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des Rois d'Argos, d'Athènes, de Sicyone, n'eſt point interrompue. On doit donc regarder le déluge de Deucalion comme une inondation paſſagere qui put faire périr beaucoup de monde dans le canton où elle arriva, mais qui ne paroît point avoir eu d'autres ſuites. C'eſt ainſi que s'en expliquent les marbres de Paros. Ils diſent ſimplement que Deucalion ayant été préſervé des eaux, ſe retira à Athènes, où il ſacrifia à Jupiter Phyxius [a].

Cranaüs n'occupa le trône que neuf années. Il fut chaſſé par Amphyction à qui il avoit donné ſa fille en mariage [b]. Quelques-uns font cet Amphyction fils de Deucalion; d'autres diſent qu'il n'étoit que ſon petit-fils [c]. Aucune de ces opinions n'eſt recevable. Les marbres diſtinguent très-expreſſément Amphyction fils de Deucalion, d'Amphyction, roi d'Athènes [d]. Ils les font contemporains [e]. Nous ignorons quelle étoit l'extraction du Roi d'Athènes. Nous ne ſommes pas mieux informés de ſa maniere de gouverner: mais il tombe ſous ſon regne deux événemens très-importans de l'Hiſtoire Grecque, l'établiſſement du Conſeil des Amphyctions, & l'arrivée de Cadmus: je ne parlerai pour le moment que du premier.

Dans le tems qu'Amphyction jouiſſoit à Athènes du fruit de ſon uſurpation, Amphyction, fils de Deucalion, régnoit aux Termopyles [f]. Ce Prince, plein de ſageſſe & d'amour pour ſa patrie, fit de ſérieuſes réflexions ſur la poſition où la Grece ſe trouvoit de ſon tems. Dès-lors elle étoit partagée en pluſieurs ſouverainetés indépendantes les unes des autres. Cette diviſion pouvoit faire naître des inimitiés, & occaſionner des guerres inteſtines qui auroient livré la nation aux entrepriſes des peuples barbares dont elle étoit environnée, & qui pouvoient l'accabler facilement [g]. Pour prévenir un pareil malheur, Amphyction ſongea à réunir par un lien commun tous les différens États de la Grece; afin, dit un Ancien, qu'étant toujours étroitement unis par les nœuds ſacrés de l'amitié, ils travaillaſſent de concert à ſe maintenir contre l'ennemi commun, & ſe rendiſſent formidables aux nations voiſines [h]. Dans cette vûe il établit une confédération entre douze villes Grecques, dont les députés ſe

[a] Marm. Oxon. Ep. 4.
[b] Paſ. l. 1. p. 7, 8.
[c] Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 195.
[d] Marm. Ep. 5.
[e] Ibid. = Voy. auſſi Apollod. l. 1. p. 20.
[f] Marm. Ep. 5.
[g] Dion. Halicarn. l. 4. p. 229.
[h] Ibid.

rendoient deux fois l'année aux Termopyles [a]. Cette célebre aſſemblée s'appelloit *le Conſeil des Amphyctions*, du nom de celui qui l'avoit inſtituée [b].

Chaque ville envoyoit deux députés, & avoit par conſéquent dans les délibérations deux voix, & cela ſans diſtinction, & ſans que les plus puiſſantes euſſent aucune prérogative ni aucune prééminence [c]: la liberté dont ſe piquoient ces peuples demandant que tout fût égal parmi eux.

Le ſerment que prêtoient ces députés avant que d'être inſtallés, eſt trop remarquable pour ne le pas rapporter. C'eſt Eſchine qui nous en a conſervé la formule [d]. Il étoit conçu à peu-près en ces termes : « Je jure de ne jamais renverſer aucune des villes » honorées du droit d'Amphyctionat, & de ne point détourner ſes » eaux courantes ni en tems de paix ni en tems de guerre. Que ſi » quelque peuple venoit à faire une pareille entrepriſe, je m'en- » gage à porter la guerre dans ſon pays, à raſer ſes villes, ſes » bourgs & ſes villages. De plus, s'il ſe trouvoit quelqu'un aſſez » impie pour oſer dérober quelques-unes des offrandes conſa- » crées dans le temple d'Apollon, ou pour faciliter à quelque » autre le moyen de commettre ce crime, ſoit en lui prêtant la » main, ſoit en l'aidant de ſes conſeils, j'employerai mes pieds, » mes mains, ma voix; en un mot, toutes mes forces pour tirer » vengeance de ce ſacrilége ». Ce ſerment étoit accompagné d'imprécations & d'exécrations terribles.

On doit regarder l'aſſemblée des Amphyctions comme la tenue des Etats généraux de la Grece. Les députés qui compoſoient cette auguſte compagnie, repréſentoient le corps de la nation avec plein pouvoir de concerter & de réſoudre ce qui leur paroîtroit être le plus avantageux à la cauſe commune. Leur autorité ne ſe bornoit pas à juger en dernier reſſort les affaires publiques; elle s'étendoit encore juſqu'à lever des troupes pour forcer les rebelles à ſe ſoumettre à l'exécution de leurs Arrêts. Les trois guerres ſacrées entrepriſes en différens tems par l'ordre

[a] Herod. l. 7. n. 200. = Eſchin. *de* falſa Legat. p. 401. = Strabo, l. 9. p. 643. = Pauſ. l. 10. c. 8. *init.*

[b] Marm. Ep. 5. = Pauſ. *loco cit.*

Les Hiſtoriens Grecs, ne ſont pas d'accord ſur le nombre des peuples dont étoit compoſée l'aſſemblée des Amphictions. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 191.

[c] Eſchin. *de* falſa Legat. p. 401.

[d] *De* falſa Legat. p. 401. B.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des Amphyctions, ſont une preuve éclatante de l'étendue qu'avoit leur autorité [a].

On tenoit à grand honneur dans la Grece d'avoir le droit de députer à cette eſpéce d'Etats généraux. La moindre marque d'infidélité à la patrie ſuffiſoit pour n'y être point admis. Les Lacédémoniens & les Phocéens en furent exclus pour un tems [b]. On ne pouvoit obtenir le droit d'y rentrer qu'en réparant par des preuves éclatantes de ſervice & d'attachement, la faute qu'on avoit commiſe.

Les grands Politiques ont de tout tems ſenti que le meilleur moyen d'aſſurer la durée des établiſſemens qu'ils formoient, étoit de les lier à la Religion. Dans cette vûe, Amphyction chargea le Conſeil, qui porta depuis ſon nom, du ſoin de protéger le temple de Delphes, & de veiller à la conſervation des richeſſes qui y étoient enfermées [c]. Mais ſon principal objet fut, comme nous le diſions il n'y a qu'un moment, d'établir entre les différens Etats de la Grece le concert qui étoit néceſſaire pour la conſervation du corps de la nation, & de former un centre de réunion qui aſſurât à jamais une correſpondance réciproque entre ſes différens peuples.

L'effet répondit aux ſoins & à l'attente de ce Prince. Dès ce moment les intérêts de la patrie devinrent communs entre tous les peuples de la Grece. Les différens Etats dont cette partie de l'Europe étoit compoſée, ne formerent plus qu'une ſeule & même République : union qui dans la ſuite rendit les Grecs formidables aux Barbares [d]. Ce furent les Amphyctions qui ſauverent la Grece dans le tems de l'invaſion de Xercès. C'eſt par le moyen de cette aſſociation que ces peuples ont exécuté de ſi grandes actions, & ſe ſont ſoutenus ſi long-tems avec la plus grande diſtinction. L'Europe nous offre encore des modeles d'une ſemblable aſſociation. L'Allemagne, la Hollande & les Ligues Suiſſes forment des Républiques compoſées de pluſieurs Etats.

Amphyction doit donc être regardé comme un des plus grands hommes que la Gréce ait produit, & l'établiſſement du Conſeil des Amphyctions, comme un très grand chef-d'œuvre de politique. Il faut mettre dans le même rang l'inſtitution des Jeux

[a] Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 192, 193.
[b] Pauſ. l. 10. c. 8. *init.*
[c] Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 191.
[d] Eſchin. *de falſa Legat.* p. 401.

Olympiques ; quiconque en ſoit l'auteur. On ne peut en général donner trop d'éloges aux Légiſlateurs Grecs ſur les divers moyens qu'ils avoient imaginés pour réunir & lier ce nombre infini de petits peuples & de petits Etats qui compoſoient la nation Grecque.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je paſſerai ſous ſilence les regnes d'Erichtonius & de Pandion, pour venir à celui d'Erechtée, ſous lequel les marbres placent un événement des plus mémorables de l'antiquité Grecque. C'eſt l'arrivée de Cérès dans la Grece [a] : époque d'autant plus célebre que c'eſt à ce tems que tous les Anciens rapportent l'établiſſement, ou pour mieux dire, le rétabliſſement de l'Agriculture & des Loix civiles dans la Grece. Je traiterai par la ſuite ces deux objets dans un plus grand détail [b].

Le regne d'Erechtée eſt encore remarquable par quelques faits qui ont rapport avec l'ancienne forme de gouvernement établie dans la Grece. Juſqu'à ce Prince, les Rois avoient toujours réuni dans leur perſonne le ſceptre & le ſacerdoce. Erechtée, en ſuccédant à Pandion, ſe dépouilla d'une partie de ſes droits en faveur de ſon frere nommé *Butès*. Il retint pour lui la Royauté, & donna à Butès le Pontificat de Minerve & de Neptune [c]. C'eſt le premier exemple qu'on trouve dans l'Hiſtoire Grecque du partage de la puiſſance ſéculiere & eccléſiaſtique.

Erechtée régna cinquante ans, il fut tué dans une guerre qu'il avoit entrepriſe contre les Eleuſiniens [d]. Le ſuccès cependant en fut avantageux aux Athéniens, auxquels ceux d'Eleuſis furent obligés de ſe ſoumettre [e]. Les Athéniens avoient donné le commandement de leur armée à Ion, fils de Xuthus, & arriere petit-fils de Deucalion [f]. Ils furent ſi contens des ſervices que Ion leur avoit rendus dans cette guerre, qu'ils lui confierent le ſoin & l'adminiſtration de leur Etat [g]. Il y a même des Auteurs qui ont dit qu'à la mort d'Erechtée ſon ayeul maternel, Ion monta ſur le trône [h]. Nous ne trouvons cependant point le nom de ce Prince dans aucune des liſtes des Rois d'Athènes [i]. Mais il eſt certain qu'Ion jouit d'une très-grande autorité. Il fut

[a] Marm. Oxon. Ep. 12.
[b] Voy. *infrà*, Art. VIII, & Liv. II, Sect. II. Chap. I.
[c] Apollod. l. 3. p. 198.
[d] Pauſ. l. 1. c. 38.
[e] Ibid.
[f] Herod. l. 8. n. 44. = Pauſ. l. 2. c. 14.
[g] Vitruv. l. 4. c. 1. = Strabo, l. 8. p. 588.
[h] Euripid. *in* Ione, v. 577. & Conon *apud* Phot. Narrat. 27. p. 438.
[i] Voy. Pauſ. l. 7. *init.*

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

le premier qui introduiſit dans la Grece l'uſage de ſéparer en différentes claſſes, les différentes profeſſions auxquelles les citoyens s'adonnent dans un Etat. Il diſtribua tout le peuple d'Athènes en quatre claſſes [a]. L'une renfermoit les Laboureurs, l'autre les Artiſans, la troiſiéme étoit compoſée des Miniſtres de la Religion, les gens de guerre (1) formoient la quatriéme.

Avant de finir ce qui concerne le regne d'Erechtée, je crois devoir faire remarquer que ſous ce Prince l'Attique étoit déja ſi peuplée, que ne pouvant ſuffire à la ſubſiſtance de tous ſes habitans, les Athéniens furent obligés d'envoyer différentes colonies dans le Peloponèſe [b], & dans l'iſle d'Eubée [c].

Depuis Erechtée juſqu'à Théſée, l'Hiſtoire d'Athènes n'offre rien de remarquable ni d'intéreſſant. Le ſiécle de Théſée eſt celui des anciens héros de la Grece. Ce Prince a été ſans contredit un des plus fameux & des plus diſtingués; mais ce ne ſont pas ſes exploits qui nous doivent occuper préſentement. Nous n'avons à rendre compte que de ſon adminiſtration, & des changemens qu'il fit dans le gouvernement d'Athènes.

On a vû précédemment que Cécrops ſecond avoit fondé douze principales habitations dans l'Attique [d]. Les habitans de ces bourgades vivoient entiérement ſéparés les uns des autres [e]: chaque canton avoit ſa juriſdiction & ſa police particuliere, indépendante même du Souverain [f]. Cet arrangement faiſoit que chaque bourgade formoit, pour ainſi-dire, un corps iſolé & ſéparé dans l'Etat; il n'étoit pas aiſé d'en raſſembler les habitans, & de les réunir lorſqu'il étoit queſtion de délibérer ſur la ſûreté & l'intérêt de la cauſe commune. De plus, ils étoient aſſez ordinairement en guerre les uns contre les autres [g], ſouvent même contre leur Souverain [h].

Le premier uſage que Théſée fit de ſon autorité, fut de remédier à un pareil abus. Ayant ſçu joindre à propos la prudence à

[a] Strabo, l. 8. p. 588.

(1) C'eſt le ſens dans lequel je crois qu'on doit prendre le terme de φύλακες, dont ſe ſert ici Strabon. Cette traduction eſt autoriſée par Platon, qui dans ſa République, employe toujours le mot φύλακες, pour déſigner les gens de guerre. *Voy.* auſſi Ariſt. Polit. l. 2.

[b] Strabo, l. 8. p. 585.

[c] Pauſ. l. 1. c. 5. p. 13. On l'appelle à préſent *Négrepont*. C'eſt la plus grande des Iſles de l'Archipel.

[d] *Suprà*, p. 18, 19.

[e] Thucyd. l. 2. p. 110.

[f] Ibid.

[g] Plut. *in* Theſ. p. 10. F.

[h] Thucyd. l. 2. p. 110.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

la fermeté, il caſſa tous les Magiſtrats & toutes les aſſemblées particulieres de chaque canton [a] : il fit même démolir dans tous les bourgs les ſalles où l'on tenoit les conſeils, & les édifices où l'on rendoit la juſtice [b]. Depuis cette réforme tous les habitans de l'Attique furent ſoumis à la juriſdiction du Magiſtrat d'Athènes. Toute la force & l'autorité politiques ſe trouverent réunies dans cette capitale [c]. Ainſi quand il étoit queſtion de prendre une réſolution générale, les habitans de la campagne étoient obligés de quitter leurs bourgs, & de ſe rendre à Athènes [d]. Les aſſemblées de la nation ne ſe tenoient plus que dans cette ville, qui devint par ce moyen le centre du gouvernement, auquel participoit par un droit égal quiconque portoit le nom d'Athénien. Car les habitans de la campagne avoient le même droit aux ſuffrages que les habitans de la ville; & c'eſt dans ce ſens qu'on doit dire que tous les Athéniens étoient réellement citoyens d'une même ville [e].

Pour augmenter & peupler ſa capitale, Théſée invita tous les gens de la campagne à s'y rendre [f], en leur offrant les mêmes droits & les mêmes priviléges que ceux dont jouiſſoient les citoyens [g]; mais en même tems pour empêcher que cette foule de peuple ramaſſée de toutes parts, ne portât la confuſion & le déſordre dans ſon nouvel établiſſement, il crut devoir diſtinguer les habitans d'Athènes en trois claſſes. On a déja vû qu'anciennement ſous le regne d'Erechtée, on avoit partagé en quatre claſſes tous les Athéniens [h] : Théſée crut n'en devoir faire que trois : les Nobles, les Laboureurs & les Artiſans [i]. Le principal but de Théſée avoit été d'établir une parfaite égalité dans l'Etat [k]. Dans cette vûe, il accorda aux Nobles le privilége d'offrir les ſacrifices, de rendre la juſtice, & de connoître de tout

[a] Thucyd. l. 2. p. 110.
[b] Plut. *in* Theſ. p. 11. A.
[c] Thucyd. *loco cit.* = Iſocrat. Encom. Helen. p. 312. = Plut. *loco cit.*
[d] Thucyd. l. 2. p. 110.
[e] Iſocrat. Encom. Helen. p. 312.
[f] Iſocrat. Plut. *loco cit.*
[g] Plut. p. 11.
C'eſt faute d'y avoir aſſez réfléchi que la plûpart des Ecrivains modernes ont avancé que Théſée avoit tranſporté dans la ville d'Athènes, tous les habitans de l'Attique. Il eſt vrai qu'ils ont pû être trompés par Ciceron *de Leg. l.* 2. *n.* 2. = Diodore, l. 4. p. 306. = Strabon, l. 9. p. 609. qui le diſent expreſſément. Mais cette idée n'eſt point juſte. Il eſt certain qu'il reſta des habitans dans la campagne pour cultiver les terres. Thucydide le dit formellement, l. 2. p. 108. Théſée ne fit autre choſe que rendre Athènes la Métropole de l'Attique.
[h] *Supra*, p. 30.
[i] Diod. l. 1. p. 33. = Plut. p. 11. C.
[k] Paul. l. 1. c. 3. p. 9. = Demoſth. *in* Neæram. p. 873. C.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ce qui concernoit la Religion & la police [a]. Par ce moyen Théſée rendit la Nobleſſe auſſi puiſſante que les deux autres états. Ces derniers l'emportoient par le nombre, le beſoin qu'on avoit d'eux, & l'utilité dont ils étoient : mais les honneurs & les dignités dont la Nobleſſe étoit en poſſeſſion, lui donnoient une conſidération que n'avoient ni les Laboureurs ni les Artiſans.

Cette diſtribution des citoyens d'un Etat en différentes claſſes, relativement aux différentes profeſſions, étoit le goût dominant des anciens peuples. Nous avons vû qu'elle avoit lieu en Egypte. Les colonies qui paſſerent de ce pays dans la Grece, apporterent avec elles cette politique [b]. Il n'eſt donc pas étonnant qu'elle y ait eu lieu. Je n'inſiſterai point ici ſur les inconvéniens qui devoient naître d'une maxime ſi dangereuſe : j'en parlerai ailleurs (1).

Telle fut la nouvelle forme de gouvernement que Théſée établit dans ſon Royaume. Il rendit Athènes la capitale, & ſi l'on peut dire, la métropole de ſes Etats. Dès-lors ce Prince jetta les fondemens de la grandeur où dans la ſuite cette ville eſt parvenue. Il peut à juſte titre en être regardé comme le ſecond fondateur [c].

Théſée fut au reſte le premier Prince qui favoriſa le gouvernement populaire [d]. Il uſa très-modérement de la puiſſance ſouveraine, gouvernant ſes peuples avec beaucoup de juſtice & d'équité [e]. Malgré toutes ces grandes qualités, il ne put cependant éviter les traits de l'envie attachée à perſécuter le mérite des grands hommes. Il fut banni de cette même ville qui étoit ſon ouvrage [f]. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'eſt que ce fut par la voie de l'Oſtraciſme, que lui-même avoit établi [g].

Je ne dirai rien des Rois qui occuperent le trône d'Athènes après Théſée. Nous paſſerons à Codrus en qui finit le gouvernement monarchique. Une réponſe de l'Oracle détermina ce

[a] Plut. *loco cit.*

[b] Diod. l. 1. p. 33.

(1) Dans la 3e Part. Liv. I. Ch. IV.

[c] Diod. l. 4. p. 306.

[d] Demoſth. *in* Neœram. p. 873.=Plut. *in* Theſ. p. 11.

Cet Auteur obſerve, d'après Ariſtote, que les Athéniens, ſont les ſeuls auxquels Homére donne le nom de *Peuple*. Iliad. l. 2. B. v. 54.

[e] Iſocrat. Encom. Helenæ, p. 309 & 311.=Diod. l. 4. p. 306.

[f] Diod. Ibid.=Plut. *in* Theſ. p. 15, 16.

[g] Teophraſt. *in* Polit. *apud* Suid. *voce* Ἀρχὴ Σωφίου, t. 1. p. 344.=Euſeb. Chron. l. 2. p. 90.=Syncell. p. 172.=Scholiaſt. Ariſtophan. *in* Pluto.

Il eſt vrai que ce ſentiment ſouffre quelque difficulté. *Voy.* Scaliger. Animadv. *in* Euſeb. p. 50.=Potter, Archæol. l. 4. c. 25. p. 115, & les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 32. Mém. p. 145.

Prince

Prince à ſe ſacrifier pour le ſalut de ſon Royaume [a]. Voici quelle en fut l'occaſion.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le retour des Héraclides dans le Peloponèſe, dont je parlerai dans un moment, avoit jetté cette Province dans le dernier trouble & la plus grande confuſion. Ses habitans chaſſés de leurs anciennes demeures, avoient été contraints d'aller chercher un aſyle de différens côtés. Les Ioniens, entre autres, s'étoient adreſſés aux Athéniens. Mélanthus qui régnoit alors à Athènes, leur avoit donné retraite [b]. Cette nouvelle colonie rendit l'Attique plus floriſſante que jamais. Les Héraclides virent d'un œil jaloux cette augmentation de puiſſance. Ils déclarerent la guerre aux Athéniens [c]. Mélanthus alors étoit mort, & Codrus lui avoit ſuccédé. C'étoit l'uſage autrefois de n'entreprendre aucune expédition ſans s'adreſſer auparavant à l'Oracle. On le conſulta donc, & la réponſe fut que les Héraclides ſeroient vainqueurs s'ils ne tuoient point le roi des Athéniens. En conſéquence ils firent publier une défenſe expreſſe de toucher au roi d'Athènes. Codrus apprend cette nouvelle. L'amour que ſon peuple avoit pour lui le faiſoit garder à vûe. Pour échaper à la vigilance de ſes gardes, il ſe déguiſe en payſan, entre dans le camp des ennemis, cherche querelle à un ſoldat, & le bleſſe. Le ſoldat ſe jette ſur lui & le tue. Cette nouvelle ſe répand. Codrus eſt reconnu. Les Héraclides s'imaginant, d'après la réponſe de l'Oracle, que les Athéniens ſeroient victorieux, ſe retirerent ſans rendre de combat [d].

Après la mort de Codrus, les Athéniens voulurent lui donner un ſucceſſeur. Mais n'en trouvant point qui approchât de ſon mérite, ils abolirent la royauté. Par cet événement le gouvernement d'Athènes devint Républicain, de Monarchique qu'il étoit auparavant [e]. Nous rendrons compte ailleurs des ſuites de cette révolution [f].

[a] *Codrus pro patriâ non timidus mori.* Horat. Carm. l. 3. Od. 19.

[b] Strabo, l. 9. p. 602. = Pauſan. l. 7. Cap. 1.

[c] Juſtin. l. 2. c. 6. = Strabo, l. 9. p. 602.

[d] Juſtin. *loco cit.* = Val. Max. l. 5. c. 6. p. 489. = Pauſan. l. 7. c. 25.

[e] Juſtin. l. 2. c. 7. = Vell. Patercul. l. 1. c. 2. Pauſan. l. 4. c. 5. *ſub fin.*

[f] Dans la troiſieme Partie, Liv. I. Chap. V.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

ARGOS.

J'AI déja dit ailleurs qu'Argos étoit un des plus anciens Royaumes de la Grece. J'ai dit auſſi que les regnes des premiers ſucceſſeurs d'Inachus ne méritoient aucune attention [a]. Nous les paſſerons donc ſous ſilence pour venir à Gélanor. Ce fut le dernier de la race des Inachides qui porta la couronne.

Gélanor avoit à peine régné quelques mois, que Danaüs, à la tête d'une colonie Egyptienne [b], vint lui diſputer la couronne [c]. Le peuple fut choiſi pour juge de leur différend. Juſqu'à ce moment Danaüs n'avoit eu aucun commerce avec les Argiens. Tout ſembloit devoir ſe réunir en faveur de Gélanor. Danaüs étoit à peine connu des peuples, ſur leſquels il vouloit régner. Gélanor, au contraire, étoit iſſu d'un ſang qui depuis long-tems étoit en poſſeſſion de les gouverner. Le motif qui fit préférer Danaüs eſt des plus ſinguliers. Dans le tems que les deux concurrens attendoient la déciſion du peuple, un loup ſe jetta ſur un troupeau de vaches qui paiſſoient ſous les murs de la ville. Il attaqua le taureau qui marchoit à la tête & le terraſſa. Les Argiens prirent cet accident pour un augure déciſif. Ils s'imaginerent que Gélanor étoit repréſenté par le taureau, animal domeſtique, & Danaüs par le loup, animal ſauvage. Sur ce fondement ils ſe déciderent en faveur de Danaüs [d].

Auſſitôt qu'il ſe vit revêtu de l'autorité ſouveraine, il ſongea aux moyens de la conſerver. A ce deſſein il bâtit une citadelle dans la ville d'Argos [e]. Danaüs élevé en Egypte, où les Arts étoient très-floriſſans, en fit part à ſes nouveaux ſujets. Il leur enſeigna les moyens d'améliorer leur pays, & de le rendre plus fertile (1). Ce Prince ſurpaſſa tous les Rois qui l'avoient précédé. Ce fut même d'une maniere ſi diſtinguée, qu'en ſa conſidération

[a] Voy. la 1re Part. Liv. I. p. 65.
[b] Marm. Oxon. Ep. 9.=Herod. l. 2. n. 91.=Apollod. l. 2. p. 63.=Diod. l. 5. p. 376.
[c] Pauſ. l. 2. c. 16.
[d] Ibid. c. 19.
[e] Strabo, l. 8. p. 570.
(1) Nous en parlerons à l'article des Arts.

ſes peuples changerent le nom qu'ils avoient porté juſqu'alors, & firent gloire d'adopter le ſien [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

A Danaüs ſuccéda Lyncée ſon gendre [b]; il n'y a rien à dire de ſon regne ni de ceux de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Acriſius. C'eſt ſous le regne de ce Prince qu'on place l'arrivée de Pélops dans la Grece [c].

Il étoit fils du célebre Tantale, roi de Phrygie. Une guerre avec Ilus, fils de Tros, le même qui donna à Troye le nom d'Ilium, obligea Pélops de quitter l'Aſie, & de paſſer dans la Grece avec ſa ſœur [d]. Leur arrivée occaſionna peu de tems après de grands changemens dans les affaires de cette partie de l'Europe. Thucydide a remarqué que Pélops obtint aiſément un grand crédit dans la Grece, parce qu'il y apporta de l'Aſie des richeſſes inconnues juſqu'alors aux naturels du pays [e]. A quoi Plutarque ajoute que le nombre de ſes enfans y contribua autant que la grandeur de ſes tréſors. Car ſes filles furent mariées aux plus puiſſans Princes de la Grece, & il trouva le moyen de former des ſouverainetés à chacun de ſes enfans [f]: Pélops fut d'ailleurs un Prince ferme & prudent, qui ſçut s'aſſujettir pluſieurs peuples du Péloponèſe. Il y fut même tellement honoré & reſpecté, qu'on donna ſon nom à toute cette Péninſule. J'aurai encore occaſion de parler dans la ſuite de la poſtérité de Pélops. Revenons à Acriſius.

Perſonne n'ignore que la fin de ce Prince fut des plus funeſtes. Il perdit la vie par la main de Perſée ſon petit-fils. Par cette mort Perſée ſe trouvoit roi d'Argos. Mais la maniere dont il étoit monté ſur le trône, lui fit concevoir du dégoût pour ſon Royaume. Il ſe condamna lui-même à quitter ſa patrie, & engagea Mégapente, roi de Tyrinthe, ſon couſin, à changer de Royaume avec lui [g].

Le royaume d'Argos perdit à la mort d'Acriſius la plus grande partie de ſon luſtre. Depuis Mégapente, qui laiſſa le ſceptre à Anaxagore ſon fils, il n'y a rien de certain dans la ſuite des rois d'Argos. Tout ce qu'on ſçait, c'eſt que Cylarabis en fut le dernier. Sous le regne de ce Prince, Oreſte, fils d'Agamemnon, s'empara du royaume d'Argos [h], & le réunit à celui de Mycènes.

[a] Euripid. *apud* Strab. l. 8. p. 570.
[b] Apollod. l. 2. p. 67.=Pauſ. l. 2. c. 6.
[c] Marsh. p. 286.
[d] Ibid.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Apollod. l. 2. p. 77.=Pauſ. l. 2. c. 16.
[h] Pauſ. ibid. c. 18.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

MYCENES.

QUOIQUE le Royaume de Mycènes ſoit un des moins anciens & des moins conſidérables de la Grece; cependant pour ne rien laiſſer à déſirer ſur l'ancien état de cette partie de l'Europe, je vais en parcourir l'hiſtoire très-ſuccinctement. Ce qu'on vient de lire de l'échange fait entre Perſée & Mégapente, m'engage à placer ici ce que j'ai à en dire.

Le Royaume de Mycènes doit ſa fondation à Perſée [a]. Tyrinthe étoit la capitale du nouveau Royaume que ce Prince venoit d'acquérir; mais par des raiſons qui ne nous ſont pas connues, il réſolut de fixer ailleurs ſa réſidence. Comme il cherchoit un endroit propre à bâtir une nouvelle ville, le pommeau de ſon épée ſe détacha. Cet accident lui parut un heureux préſage. Il crut y reconnoître la volonté des Dieux marquée d'une maniere ſenſible, & parce que Μύκης en Grec veut dire le pommeau d'une épée, il y bâtit une ville qu'il appella Mycènes [b]. Tels étoient la plûpart du tems les motifs par leſquels on ſe conduiſoit dans ces ſiécles reculés.

Perſée, Prince également fameux par ſes exploits & par ſes voyages, eſt un des héros que l'antiquité a le plus célébrés [c]. Je me crois diſpenſé d'entrer dans aucun détail ſur ſes actions. Ce que l'Hiſtoire nous en a tranſmis eſt tellement défiguré par des récits fabuleux & contradictoires, qu'on n'en peut preſque faire aucun uſage. Je me contenterai ſeulement de toucher un mot de ſes voyages à l'article de la Navigation.

Les ſucceſſeurs de Perſée furent Maſtor, Electrion, Sthénélus & Euryſthée. Ce dernier étoit petit-fils de Pélops par ſa mere Nicippe [d], que Sthénélus avoit épouſée. Perſonne n'ignore les travaux dont il accabla Hercule ſon couſin. La famille de Perſée finit en la perſonne d'Euryſthée. Ayant porté la guerre dans l'Attique, il y périt avec tous ſes enfans [e].

[a] Strabo, l. 8. p. 579.
[b] Pauſ. l. 2. c. 16.
[c] Voy. Hérod. l. 2. n. 91. l. 7. n. 61 & 150. = Appollod. l. 2. = Hygin. Fab. 64. = Ovid. Met. l. 4.
[d] Apollod. l. 2. p. 78, 79.
[e] Thucyd. l. 1. p. 8. = Apollod. l. 2. p. 122. = Diod. l. 4. p. 301, 302.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

A ſa mort la couronne de Mycènes paſſa dans la famille de Pélops. En partant pour ſon expédition contre les Athéniens, Euryſthée avoit confié le gouvernement de ſes Etats à ſon oncle Atrée, fils de Pélops [a]. Atrée n'eut pas plutôt appris la mort de ſon neveu, & la défaite de ſon armée, que profitant de la conſternation que cet événement avoit jetté dans le pays, il s'empara du trône de Mycènes. Ce Prince n'eſt que trop connu par les ſuites affreuſes de ſa haine implacable contre Thyeſte ſon frere aîné. On ſçait quel en étoit le fondement. Pour ſe venger du deshonneur qu'il croyoit avoir reçu, Atrée fit manger à Thyeſte ſes propres enfans [b]. Ce pere malheureux avoit eu commerce autrefois avec ſa fille Pélopie [c]. De cet inceſte nâquit un enfant auquel on donna le nom d'Egyſthe. Egyſthe vengea ſon pere en tuant Atrée. Cette mort plaça Thyeſte ſur le trône de Mycènes [d]. Agamemnon ſon neveu l'en chaſſa [e] : mais par les intrigues de ſa femme Clytemneſtre, il ſuccomba lui-même quelque tems après ſous les coups d'Egyſthe qui s'empara de la Couronne [f]. Cet uſurpateur périt à ſon tour par la main d'Oreſte, qui n'épargna pas ſa propre mere [g].

Le crime d'Oreſte ne demeura point impuni. Sans parler des remords de ſa conſcience, déſignés par les furies vengereſſes dont les Tragiques anciens nous le repréſentent tourmenté, il fut accuſé devant le peuple par Périlas, qui, en qualité de couſin germain de Clytemneſtre, demanda vengeance de ſa mort [h]. Oreſte fut obligé d'aller à Athènes ſe ſoumettre au jugement de l'Aréopage [i]. C'eſt un des plus célebres que ce Tribunal ait rendus. Quoique la fable en ait étrangement défiguré les circonſtances, il eſt certain que ce jugement fut l'époque d'un changement de très-grande conſéquence dans la procédure criminelle des Athéniens. C'eſt pourquoi je vais mettre les faits ſous les yeux du lecteur. Je laiſſe à ſon diſcernement le ſoin de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai, d'avec ce que le goût d'un ſiécle trop ami du faux merveilleux a pû leur prêter.

[a] Thucyd. l. 1. p. 89. = Diod. l. 4. p. 302.
[b] Pauſ. l. 2. c. 18. = Hygin. Fab. 87, 88.
[c] Idem, ibid.
[d] Ibid. = Iliad. l. 2. v. 100.
[e] Euripid. Iphig. Act. 5.
[f] Odyſſ. l. 4. v. 91, 92. l. 11. v. 408, &c. = Virgil. Æneid. l. 11. v. 226 & 268. = Hygin. Fab. 117. = Vell. Pater. l. 1. p. 2.
[g] Marm. Arund. Ep. 24. = Hygin. Fab. 119.
[h] Pauſ. l. 8. c. 34.
[i] Id. l. 1. c. 28. = Marm. Arund. Ep. 24.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

L'Aréopage diſcuta l'affaire d'Oreſte avec beaucoup d'attention. Les opinions ſe trouverent partagées au commencement; mais à la fin le nombre des Juges qui étoient d'avis de condamner Oreſte, l'emportoit d'une voix ſur ceux qui vouloient l'abſoudre. Ce Prince infortuné alloit ſuccomber; alors Minerve ſe joignit, dit-on, aux Juges qui ſe portoient à le renvoyer abſous, & rendit par ce moyen les ſuffrages égaux. En conſéquence, Oreſte fut renvoyé de l'accuſation [a]. Depuis ce tems, toutes les fois qu'il y avoit égalité de ſuffrages, on décidoit en faveur de l'accuſé [b], en lui donnant ce qu'on appelloit *le ſuffrage de Minerve* (1).

Le régne d'Oreſte fut glorieux & floriſſant. Par ſon mariage avec Hermione, fille de Menelas, il hérita du royaume de Sparte [c]. J'ai déja dit qu'il avoit réuni à la couronne de Mycènes le royaume d'Argos [d].

Tiſamene ſon fils lui ſuccéda [e], & ne porta la couronne que trois ans. Ce fut ſous ſon regne que finit le royaume de Mycènes par l'invaſion des Héraclides, qui vinrent ſe jetter ſur le Péloponèſe, s'en rendirent les maîtres, & changerent la face du Gouvernement [f].

[a] Eſchil. *in* Eumen. v. 743 & 749.

[b] Ariſt. Problem. ſect. 29. Probl. 13.=Heſychius *voce* ἴσαι ψῆφοι.=Voy. auſſi Méziriac, *in* Ep. Ovid. t. 1. p. 171.=Bianchiani. Iſt. Univ. p. 318. & Not. *in* Marm. Oxon. p. 353.

Suivant Varron, cet uſage ſeroit encore plus ancien qu'Oreſte; il prétend qu'il eut lieu dans le jugement que l'Aréopage rendit entre Mars & Neptune, au ſujet du meurtre d'Hallirothius. *Apud* Auguſt. de Civit. Dei. l. 8. c. 10.

(1) En France les accuſés ſont traités encore plus favorablement. Il faut que l'avis le plus rigoureux l'emporte toujours de deux voix. Si de onze voix, par exemple, il y en a ſix qui aillent à un ſupplice grave, & cinq à une moindre peine, ces cinq l'emportent ſur les ſix, & l'arrêt paſſe à l'avis le plus doux.

[c] Hygin. Fab. 121.=Pauſ. l. 3. c. 1.

[d] *Suprà*, p. 35.

[e] Pauſ. l. 2. c. 18.

[f] Voy. *infrà*, Art. VI.

Digitized by Google

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

THEBES.

LA Béotie eſt une des premieres contrées de la Grece qui ait été habitée; ſes peuples ſe nommoient autrefois Ecténes, & comptoient Ogygès pour leur premier ſouverain [a]. Une peſte violente ayant détruit preſque toute cette premiere peuplade, les Hyanthes & les Aoniens entrerent dans la Béotie & s'y établirent [b]. On ignore les événemens qui s'y ſont paſſés juſqu'au tems où Cadmus s'en empara.

L'arrivée de ce Prince eſt une époque des plus célebres de l'Hiſtoire Grecque. Elle tombe ſous le regne d'Amphyction ſecond Roi d'Athènes [c], l'an 1519 avant J. C. Il importe peu de connoître ſi Cadmus étoit Egyptien ou Phénicien d'origine; c'eſt une queſtion que je n'examinerai point. Il ſuffit de ſçavoir qu'il vint de Phénicie en Grece. C'eſt ce dont tous les Auteurs conviennent. Le motif de ſon voyage, ſelon quelques-uns, étoit l'ordre qu'il avoit reçu du Roi ſon pere, d'aller chercher ſa ſœur Europe que les Grecs avoient enlevée [d]. Après avoir été longtems battu par la tempête, il vint aborder dans la Béotie. Son premier ſoin fut d'aller conſulter l'Oracle de Delphes, pour apprendre dans quel pays il pourroit trouver Europe. Le Dieu, ſans répondre à ſa queſtion, lui ordonna de fixer ſon ſéjour à l'endroit qui lui ſeroit indiqué par un bœuf d'un certain poil [e]. Au ſortir du temple, Cadmus en rencontra un, qui après l'avoir mené fort loin, ſe coucha de laſſitude. Cadmus ſe fixa dans le lieu même, & l'appella Béotie [f].

[a] Pauſ. l. 9. c. 5.
[b] Ibid. = Voy. auſſi Strab. l. 9. p. 615.
[c] Marm. Oxon. Ep. 7.
[d] Euſeb. Chron. l. 2. p. 79.
Selon une ancienne tradition rapportée par Athénée, l. 14. p. 658. Cadmus n'étoit qu'un des principaux Officiers du Roi de Sidon. Séduit par les charmes d'Hermione, ou d'Harmione, muſicienne de la Cour de ce Prince, il l'enleva & la conduiſit dans la Béotie. *Voy.* ſur toute cette Anecdote, le Comment. du P. Calmet. *ad* Gen. c. 37. ℣. 36.
Athénée l'avoit tirée du 3e livre d'Evhémére, Auteur très-célébre, mais très-décrié dans l'antiquité, & je crois fort injuſtement, comme je pourrai bien le faire voir ailleurs.
[e] Apollod. l. 3. p. 136. = Hygin. Fab. 178. = Pauſ. l. 9. c. 12.
[f] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ce ne fut pas ſans éprouver beaucoup de réſiſtance de la part des anciens habitans, que Cadmus parvint à former ſon nouvel établiſſement. Les Hyantes ſur-tout s'y oppoſerent fortement [a]. Mais un combat déciſif les obligea d'abandonner le pays, & d'aller chercher retraite ailleurs. Les Aones devenus ſages par l'exemple de leurs voiſins, ſe ſoumirent volontairement au vainqueur qui leur permit, en les recevant au nombre de ſes ſujets, de reſter dans le pays. Ils ne firent plus qu'un ſeul & même peuple avec les Phéniciens [b]. Telle eſt en abrégé l'hiſtoire de cette colonie, que la fable a étrangement altérée [c].

Dès que Cadmus ſe vit paiſible poſſeſſeur du pays, il bâtit, ſuivant l'uſage de ces premiers conquérans, une forteresſe, qui du nom de ſon fondateur, fut appellée *la Cadmée* [d]. Comme il deſiroit accroître le nombre de ſes ſujets, il mit le premier en uſage la faveur des aſyles, & accorda une entiere ſûreté à tous ceux qui viendroient ſe réfugier auprès de lui [e]. Cadmus réuſſit, par cet expédient à rendre ſa ville extrêmement peuplée. Mais il s'expoſa en même tems à la jalouſie de ſes voiſins, en ce qu'il déroboit les criminels aux ſupplices qu'ils avoient mérités.

Il eſt peu de colonies dont les Grecs ayent retiré d'auſſi grands avantages que de celle de Cadmus. La Grece lui eſt redevable de l'écriture alphabétique, de l'art de cultiver la vigne, de la fonte & du rravail des métaux. Je traiterai rous ces objets avec les détails convenables dans la ſuite de cet Ouvrage.

Cadmus après avoir régné quelque tems dans la Béotie, vit former une conſpiration qui le renverſa de deſſus le trône. Obligé de ſe retirer, il alla chercher un aſyle chez les Enchéléens [f]. Ces peuples étoient alors en guerre avec les Illyriens. Ils avoient reçu une réponſe de l'Oracle, qui leur promettoit la victoire s'ils marchoient ſous la conduite de Cadmus. Ils y ajoûterent foi, & ayant effectivement mis ce Prince à leur tête, ils défirent les Illyriens. En reconnoiſſance du ſervice que Cadmus venoit de

[a] Pauſ. l. 9. c. 5.
[b] Ibid.
[c] Voy. Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Metam. l. 3. *init.* = Palæphat. c. 6. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 117.
[d] Strab. l. 9. p. 615. = Pauſ. l. 9. c. 5.
[e] Potter, Archæolog. Gr. l. 2, c. 2. p. 213.

Romulus ſe ſervit du même moyen pour peupler Rome plus promptement. Dion. Halic. l. 2. p. 88. = T. Livius, l. 1. n. 8. Strabo, l. 5. p. 352. = Plut. *in* Romulo, p. 22. E.

[f] Apollod. l. 3. p. 143. = Strabo, l. 7. p. 503. = Pauſ. l. 9. c. 5.

leur

leur rendre, ils le choiſirent pour Roi. Ce fut le terme de ſes courſes. Il mourut dans ce pays [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Au moment que Cadmus abandonna ſa Principauté naiſſante, Polydore ſon fils, monta ſur le trône [b]. Je ne m'arrêterai pas davantage ſur les ſucceſſeurs de Cadmus. La famille de ce Prince n'eſt que trop connue par les malheurs affreux dont elle fut accablée. Les cataſtrophes les plus tragiques ſemblent avoir été le partage de ſes ſucceſſeurs. Elles s'étendirent juſques ſur Xanthus dernier roi de Thèbes. La maniere dont il périt fut cauſe que le gouvernement changea de forme, & devint républicain.

Il s'étoit élevé un différend entre les Athéniens & les Thébains au ſujet d'une ville dont ils ſe diſputoient la poſſeſſion. Les troupes étant en préſence, les deux armées firent réflexion qu'en s'expoſant au haſard d'une bataille, il périroit néceſſairement bien du monde de part & d'autre. On convint donc, pour épargner le ſang, d'obliger les deux rois à vuider eux-mêmes la querelle des deux peuples. Timœthés, roi d'Athènes, refuſa le défi, & ſe démit de la royauté. Mélanthus, auquel on l'offrit, l'accepta, & tua le roi de Thèbes [c].

Cet événement, joint au malheur qui ſembloit attaché à la perſonne de leurs Souverains, dégoûta les Thébains de la royauté [d]: ſemblables en cette partie aux Athéniens, qui, à la mort de Codrus, changerent auſſi la forme de leur gouvernement. Mais ce changement ne fit qu'illuſtrer Athènes, au lieu que Thèbes, en perdant ſes Rois, perdit toute ſa réputation [e]. Athènes, devenue République, porta ſa gloire au plus haut point où elle ſoit parvenue. Thèbes, au contraire, ne fit que languir pendant fort long-tems. Il ſe paſſa près de ſept cents ans avant qu'elle pût ſe relever de cette obſcurité. Elle en ſortit enfin par l'éclat que les victoires d'Epaminondas & de Pélopidas répandirent ſur ſes armes. Cette République joua même alors un rôle qui fut court, à la vérité, mais des plus brillans. Ce ſeroit trop s'écarter de notre ſujet que de s'y arrêter.

[a] Apollod. & Pauſ. *loco cit.*
[b] Ibid.
[c] Conon *apud* Phot. Narrat. 39. p. 447. = Strabo, l. 9. p. 602. = Pauſ. l. 9. c. 6. = Polyæn. Strat. l. 1. c. 19. = Frontin. Strat. l. 2. n. 41. = Suidas, *voce* Ἀπάτουρια, t. 2. p. 248.
[d] Pauſ. l. 9. c. 6.
[e] Pauſ. ibid. = Herod. l. 9. n. 85.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE CINQUIEME.

LACEDEMONE.

IL N'EN eſt pas de l'origine de cette ville comme de celle d'Athènes. Les commencemens de Lacédémone nous ſont totalement inconnus. Ses premieres années ont été ſi obſcures, que la fable même n'a pas trouvé matiere à les embellir. Je ne m'arrêterai donc point à diſcuter les différentes traditions qui nous ont été tranſmiſes ſur l'origine de ce peuple, dont nous ne ſommes nullement inſtruits [a]. Il faut ſans doute en attribuer la cauſe au mépris que de tout tems les Lacédémoniens ont eu pour les Lettres [b].

On regarde Lélex comme le premier qui ait régné ſur la Laconie. Les uns diſent qu'il étoit Egyptien [c]; d'autres, qu'il étoit originaire du pays [d]. On rapporte le commencement de ſon régne à l'an 1516, avant l'ere Chrétienne. De pluſieurs Rois qui ont occupé le trône depuis ce Prince juſqu'à Oreſte, nous n'en connoiſſons preſque que les noms; on ne trouve nulle part ni le tems que chacun de ces Princes a régné, ni même le nombre d'années que forment la totalité de leurs regnes. D'ailleurs le peu que nous ſçavons de leurs actions, ne préſente rien d'aſſez intéreſſant pour y arrêter le lecteur. Il en faut cependant excepter Œbalus, huitiéme roi de Sparte depuis Lélex.

Ce Prince épouſa en ſecondes nôces Gorgophone, fille de Perſée. Cette Princeſſe étoit alors veuve de Périérès, roi de Meſſène [e]. C'eſt le premier exemple que l'Hiſtoire Grecque fourniſſe d'une veuve qui ait paſſé à de ſecondes nôces [f]. De ce mariage nâquit Tyndare [g]. Son pere le déclara héritier de ſes Etats: il en jouit même quelque tems. Mais Œbalus avoit eu de Nicoſtrate, ſa premiere femme, un fils appellé Hippocoon [h]. Ce Prince, aſſiſté des principaux du pays, réclama le trône en vertu de

[a] Voy. Bochart, le P. Pezron, le Clerc, Bibliothéque Univ. t. 6.
[b] Ælian. Var. Hiſt. l. 12, c. 50.
[c] Pauſan. l. 1. c. 44.
[d] Id. l. 3, *init.*
[e] Id. l. 4. c. 2.
[f] Id. l. 2. c. 21.
[g] Id. l. 3. c. 1.
[h] Meurſ. de Reg. Lac. c. 3, 4.

ſon droit d'aîneſſe, déclara la guerre à Tyndare [a], l'obligea de lui céder la couronne, & de ſortir de Sparte [b]. Tyndare ſe retira auprès de Theſtius, dont il épouſa la fille Léda, ſi connue dans la fable par les amours de Jupiter [c]. Hippocoon s'étant attiré quelque tems après la colere d'Hercule, ce héros le maſſacra lui & tous ſes enfans, & remit Tyndare ſur le trône de Sparte [d]. Mais il ne lui céda cette Couronne qu'à condition de la remettre un jour à ſes deſcendans quand ils viendroient la lui demander [e].

Tyndare eut de ſon mariage avec Léda, deux fils jumeaux, Caſtor & Pollux, & deux filles, Helène & Clytemneſtre [f]. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur la maniere dont périrent Caſtor & Pollux. Quoi qu'il en ſoit, Tyndare affligé de la perte prématurée de ſes deux enfans, ſongea à la réparer en choiſiſſant un gendre digne de poſſéder ſa fille, & capable de gouverner ſon Etat. On ne ſçut pas plutôt ſon deſſein, que tous les Princes de la Grece ſe préſenterent. On compte juſqu'à vingt-trois rivaux qui aſpiroient à la main d'Hélène [g]. Cette foule de concurrens jettoit Tyndare dans un grand embarras. Il craignoit que le choix qu'il feroit ne lui attirât l'inimitié de ceux qui ſe verroient refuſés. Ulyſſe qui s'étoit mis auſſi ſur les rangs, donna dès-lors des marques de cette fineſſe d'eſprit qui a toujours éclaté dans ſa conduite. Il ſuggéra à Tyndare un expédient pour ſortir d'embarras ſans aucune ſuite fâcheuſe. Il lui conſeilla de faire jurer ſolemnellement à tous les amans d'Hélène, qu'ils s'en rapporteroient au choix de cette Princeſſe, & qu'ils ſe joindroient tous à celui qu'elle auroit choiſi, pour le défendre contre quiconque voudroit la lui diſputer [h]. Ils accepterent tous cette propoſition, chacun ſe flattant que ce ſeroit ſur lui que tomberoit le choix d'Hélène. Elle ſe détermina en faveur de Ménélas, frere

[a] Pauſan. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 1.
[b] Apollod. l. 3. p. 173. = Diod. l. 4. p. 278. = Strabo, l. 10. p. 708. = Pauſ. l. 3. c. 21. p. 263.
[c] Apollod. l. 3. p. 173. = Hygin. Fab. 77. = Strabo, l. 10. p. 709.
[d] Apollod. l. 2. p. 114, 115. = Diod. l. 4. p. 278. = Pauſ. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 15. p. 244.
[e] Diod. l. 4. p. 278. = Pauſ. p. 151.
[f] Apollod. l. 3. p. 174. = Hygin. Fab. 78.
[g] Apollod. l. 3. p. 175.

Il falloit qu'alors l'eſpérance d'une couronne fît paſſer par deſſus bien des conſidérations; ſans cela l'enlévement d'Hélène par Théſée, avoit fait aſſez de bruit dans la Grece pour devoir refroidir l'ardeur des prétendans, d'autant mieux qu'on la ſoupçonnoit d'avoir eu de Théſée, Iphigénie, que Clytemneſtre ſa tante, prenoit ſoin d'élever comme ſi elle eût été ſa fille. Pauſ. l. 2. c. 22. = Auton. Liberal. Métam. c. 27.
[h] Apollod. l. 3. p. 176. = Hygin. Fab. 78. = Pauſ. l. 3. c. 20.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

d'Agamemnon [a], qui par ce moyen devint roi de Sparte [b]. A peine eut-elle été trois ans avec ce Prince, qu'elle fut enlevée par Paris, fils de Priam. Perſonne n'ignore que ce rapt occaſionna la guerre de Troye (1).

Avant cet événement, Hélène avoit eu de Ménélas une fille nommée Hermionne [c]. Cette Princeſſe, en épouſant Oreſte, ſon couſin germain, porta en dot à ce Prince le royaume de Sparte [d]. Ce fut ſous le régne de Tiſamène, ſon fils, que les deſcendans d'Hercule rentrerent dans le Péloponèſe, & s'en rendirent maîtres quatre-vingts ans après la priſe de Troye. Cet événement, un des plus conſidérables de l'Hiſtoire Grecque, changea totalement la face de cette partie de l'Europe, & lui fit éprouver une funeſte révolution. Voici quel en fut le ſujet.

[a] Hygin. Fab. 78.
[b] Id. ibid.
(1) Hérodote fait ſur ce ſujet une réflexion très-judicieuſe. Les Aſiatiques, dit-il, regardent comme une action très-injuſte d'enlever une femme; mais ils croyent auſſi qu'il n'y a que des inſenſés qui pourſuivent la vengeance de celles qui ont été enlevées, perſuadés que cela ne ſeroit point arrivé ſi elles n'y avoient conſenti. l. 1. n. 4.
[c] Apollod. l. 3. p. 176.
[d] Pauſ. l. 3. c. 1. = Hygin. Fab. 122.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SIXIEME.

LES HERACLIDES.

PERSÉE avoit eu de ſon mariage avec Andromède, Alcée, Sthénélus, Hilas, Maſtor & Electrion [a]. Alcée ayant épouſé Hippomène, fille de Ménécée, en eut deux enfans, Amphytrion & ſa ſœur Anaxo [b]. Electrion épouſa ſa niéce Anaxo, fille d'Alcée, & de ce mariage nâquit Alcmène [c], qui dans la ſuite devint femme d'Amphytrion, & fut mere d'Hercule.

Electrion occupa le trône de Mycènes après la mort de Perſée. Amphytrion devoit naturellement lui ſuccéder. Il étoit petit-fils de Perſée, & par ſa femme Alcmène, il étoit ſeul héritier d'Electrion [d]: mais ayant eu le malheur de tuer involontairement ſon beau-pere, il fut obligé de ſe retirer à Thèbes [e]: Sthénélus, frere d'Electrion, profitant de la haine publique que cet événement avoit attiré ſur Amphytrion, s'empara des Etats de ſon neveu fugitif, & les tranſmit à ſon fils Euryſthée [f]. Par cette uſurpation Hercule ſe vit exclus de la couronne de Mycènes. On ſçait les dangers auxquels Euryſthée expoſa ce héros, dans la vue de le faire périr. Il appréhendoit ſans doute qu'il n'entreprît un jour de le détrôner. Hercule en mourant laiſſa pluſieurs enfans. Ils furent preſque tous élevés par les ſoins de Ceïx, roi de Trachine [g]. Euriſthée craignant qu'un jour ils ne ſe liguaſſent pour lui enlever la couronne, menaça Ceïx de lui déclarer la guerre s'il ne les chaſſoit de ſa Cour. Les Héraclides épouvantés de ces menaces, quitterent Trachine. Ce fut en vain qu'ils chercherent un aſyle dans la plûpart des villes de la Grece. Ils n'en trouverent aucune qui voulût les recevoir. Les Athéniens furent les ſeuls qui oſerent leur donner retraite [h]. Euryſthée ne put les y ſouffrir. Déterminé à les perdre, il mena contre eux une puiſſante armée. Les Héraclides ſoutenus par les Athéniens, &

[a] Apollod. l. 2. p. 77, 78.=Diod. l. 4. p. 254.
[b] Apollod. ibid.
[c] Id. ibid.
[d] Id. p. 79, 80.
[e] Id. p. 80.=Pauſ. l. 9. c. 11.
[f] Apollod. l. 2. p. 80.
[g] Id. ibid. p. 122.=Diod. l. 4. p. 301.=Pauſ. l. 1. c. 32. p. 79.
[h] Apollod. Diod. Pauſ. *locis cit.*=Euripid. Heraclid. v. 19-50-145, &c.=Iſocrat. p. 129.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

commandés par Iolaüs, neveu d'Hercule, par Hyllus ſon fils, & par Théſée, donnerent bataille à Euryſthée. Ils la gagnerent. Euryſthée même y perdit la vie [a].

Cet heureux ſuccès ayant attiré dans l'armée des Héraclides un grand nombre de ſoldats, ils s'emparerent de preſque toutes les villes du Péloponèſe [b]. Mais une peſte violente ayant affligé cette Province, ils conſulterent l'Oracle à ce ſujet. Ils apprirent qu'étant entrés trop tôt dans ce pays, ils ne pouvoient faire ceſſer ce fléau qu'en ſe retirant. Ils obéirent & abandonnerent le Péloponèſe [c].

L'Oracle, ſuivant l'uſage, s'étoit expliqué obſcurément ſur le tems qui devoit s'écouler juſqu'à ce que les Héraclides puſſent tenter une nouvelle entrepriſe. Auſſi Hyllus, leur chef, qui crut en avoir pénetré le ſens, revint-il dans le Péloponèſe au bout de trois ans [d]. Atrée qui régnoit alors à Mycènes, raſſembla toutes ſes troupes, ſe fortifia par des alliances, & s'avança pour diſputer le paſſage à l'ennemi [e]. Les armées étant en préſence, Hyllus remontra qu'il ne convenoit point d'expoſer les deux partis au ſort d'une bataille générale. Il propoſa donc à Atrée & autres chefs de choiſir parmi eux un champion, & offrit de ſe battre contre lui, à la charge que le ſort de leur combat termineroit celui de la guerre. L'offre fut acceptée. On demeura d'accord que ſi Hyllus étoit vainqueur, les Héraclides rentreroient dans l'héritage de leur pere, mais que s'il étoit vaincu, lui & les ſiens ne reviendroient dans le Péloponèſe qu'après cent ans [f]. Echémus, roi des Tégéates, accepta, du côté des Alliés, le défi d'Hyllus, & le tua. Les Héraclides, ſuivant le traité, retirerent leurs troupes, & s'abſtinrent de tout acte d'hoſtilité [g].

Ils furent fidéles à obſerver leur parole; mais dès que le terme dont on étoit convenu fut expiré, Téménès, Chreſphonte & Ariſtodème deſcendans d'Hercule par Hyllus [h], firent un dernier

[a] Apollod. Diod. *locis cit.* = Strabo, l. 8. p. 579.

[b] Apollod. & Diod. *locis cit.*

[c] Apollod. l. 2. p. 122, 123.

[d] Id. ibid. p. 123, 124. Le Dieu leur avoit ordonné d'attendre *le troiſieme fruit*; Hyllus croyant que cette expreſſion déſignoit trois récoltes, revint dans le Péloponèſe au bout de trois ans, au lieu que, ſuivant l'intention de l'Oracle, il devoit entendre par *le troiſieme fruit*, la troiſieme génération.

[e] Diod. l. 4. p. 302.

[f] Herod. l. 9. n. 26. = Diod. l. 4. p. 302 ſe trompe en fixant ce terme à 50 ans.

[g] Diod. l. 4. p. 302. = Pauſ. l. 1. c. 41. ſe trompe en plaçant cet événement ſous le regne d'Oreſte.

[h] Pauſ. l. 2. c. 18.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

effort pour ſe rendre maîtres du Péloponèſe. Cette troiſiéme tentative réuſſit mieux que les précédentes. Après avoir équipé une flotte à Naupacte [a], les Héraclides allerent, ſuivant la coutume, conſulter l'Oracle ſur le ſuccès de leur entrepriſe. Sa réponſe fut qu'ils devoient prendre *trois yeux pour guides de leur expédition* [b]. Comme ils cherchoient le ſens de ces paroles, il vint à paſſer un homme borgne monté ſur un mulet. C'étoit un Etolien, nommé Oxylus. Perſuadés qu'il étoit le guide déſigné par l'Oracle, les Héraclides l'aſſocierent à leur entrepriſe, en lui promettant de lui donner l'Elide pour ſon partage [c].

Les Achéens & les Ioniens occupoient alors la plus grande partie du Péloponèſe (1). Tiſamène, fils d'Oreſte, régnoit ſur Argos, Mycènes & Lacédémone. Il prit les armes, mais il fut défait, & périt dans la bataille qui ſe donna [d]. Les Héraclides s'emparerent d'Argos, de Lacédémone & de Mycènes. Ils partagerent entre eux ces trois villes. Ce fut le ſort qui régla leurs partages [e]. Téménès eut Argos. Lacédémone tomba aux enfans d'Ariſtodème mort durant le cours de cette expédition. Mycènes échut à Chreſphonte [f]. Oxylus eut l'Elide qu'on lui avoit promiſe. Il ne s'y établit cependant pas auſſi facilement qu'il s'en étoit flatté. Dius, qui en étoit poſſeſſeur, la lui diſputa. Suivant l'uſage de ces tems-là [g], au lieu d'expoſer toutes leurs forces aux riſques d'une bataille, ils convinrent de choiſir un Etolien & un Eléen, qui par un combat ſingulier, termineroient la querelle des deux prétendans. L'Etolien remporta la victoire ; auſſitôt Oxylus fut reconnu pour Roi [h].

Ce fut ainſi que le Péloponèſe paſſa de la famille de Pélops aux deſcendans d'Hercule. Cette partie de la Grece ne fut pas la ſeule qui ſe reſſentit de la révolution [i]. Le reſte du pays eut preſ-

[a] Apollod. l. 2. p. 124. = Pauſ. l. 5. c. 3. Pendant qu'on préparoit cette flotte, Ariſtodème mourut. Il laiſſa deux enfans qui ſuccéderent à ſes droits. Apollod. *ſuprà*. = Pauſ. l. 4. c. 3.

[b] Apollod. l. 2. p. 125. = Pauſ. l. 5. c. 3.

[c] Apollod. Pauſ. *locis cit.*

(1) Ces peuples tiroient leur nom d'ACHÉUS, & d'ION, fils de *Xuthus*, petit-fils d'*Hellen*, & arriére-petit-fils de *Deucalion*.

[d] Apollod. *loco cit.* = Pauſ. l. 2. c. 18. dit ſimplement que ce Prince fut obligé de ſe retirer avec ſes enfans.

[e] Apollod. l. 2. p. 125, 126. = Pauſ. l. 4. c. 3.

L'original de ce traité ſubſiſtoit encore du tems de Tibére, *Tacit. Annal. l. 4. n. 43.*

[f] Plato de Leg. l. 3. p. 808. = Apollod. l. 2. p. 126. = Pauſ. l. 2. c. 18. l. 4. c. 3.

[g] Strabo, l. 8. p. 548.

[h] Id. ibid. = Pauſ. l. 5. c. 4. *init.*

[i] Id. l. 2. c. 13. *init.* = Herod. l. 2. n. 171. = Diod. Fragm. l. 6. = *Apud* Syncell. p. 179. = Strabo, l. 9. p. 602.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que également à ſouffrir des ſuites de cet événement. Les peuples qui furent attaqués les premiers ſe rejetterent ſur leurs voiſins : ceux-ci porterent réciproquement la déſolation dans les contrées que la proximité mettoit le plus à leur bienſéance. Le plus fort chaſſoit le plus foible. Semblables aux flots d'une mer agitée, ces peuples, ſi l'on peut le dire, refluoient les uns ſur les autres. Les Achéens furent les premiers ſur leſquels tomba la tempête. Obligés d'abandonner leur pays, ils vinrent ſe jetter ſur les Ioniens auxquels ils firent éprouver le même ſort. Ces derniers eurent recours à Mélanthus qui venoit de monter ſur le trône d'Athènes. Senſible aux malheurs de ſes anciens compatriotes, ce Prince leur donna retraite dans ſon Royaume [a].

Le retour des Héraclides dans le Péloponèſe eſt une des époques les plus remarquables de l'Hiſtoire Grecque. Les ſuites en furent funeſtes à toute la nation, comme je le ferai voir, lorſque je parlerai de l'état des Arts & des Sciences dans la Grece pendant le cours des ſiécles que nous parcourons.

[a] Strabo, l. 9. p. 602. = Pauſ. l. 7. c. 1.

ARTICLE

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SEPTIEME.

Obſervation ſur l'ancien Gouvernement de la GRECE.

ON a vû par l'expoſé que j'ai fait des commencemens de l'Hiſtoire Grecque, que le Gouvernement monarchique eſt le premier qui ait eu lieu chez ces peuples. C'eſt une vérité reconnue par tous les Ecrivains de l'antiquité [a]. Ces fameuſes Républiques, Athènes, Thèbes, Corinthe, &c. ne ſe ſont formées qu'aſſez tard. Examinons quels étoient les droits, la puiſſance, les fonctions & l'autorité des premiers Souverains de la Grece. On va voir par les détails dans leſquels nous allons entrer, combien l'ancien gouvernement de ces peuples étoit informe & groſſier.

On doit appliquer aux premiers rois de la Grece ce que j'ai dit des premiers Souverains de l'Aſie. Ils étoient bien éloignés de l'idée que l'on attache aujourd'hui au nom de Roi. L'étendue de leurs Etats, de leurs domaines & de leur puiſſance ne répondoit nullement au titre qu'ils portoient; une petite ville, une bourgade, quelques lieues de terrein étoient décorés du nom de Royaume. Il n'y avoit point alors de villes conſidérables dans la Grece. La plus grande partie des habitans vivoit dans les campagnes [b]. Auſſi quand il eſt parlé dans l'hiſtoire de ces tems-là de grandes Monarchies, de Rois puiſſans, on doit l'entendre toujours par comparaiſon aux Etats voiſins. L'Argolide qui formoit le royaume d'Agamemnon, étoit un très-petit canton. Il y a en France bien des terres plus conſidérables, par les domaines qui en dépendent, que ce Royaume ſi vanté dans l'antiquité Grecque.

Le pouvoir de ces Rois n'étoit gueres plus étendu que leur domaine. L'aventure d'Hypermneſtre, fille de Danaüs, prouve combien étoit bornée l'autorité des Souverains de la Grece.

Danaüs étoit irrité contre ſa fille de ce qu'elle n'avoit pas exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné de poignarder ſon mari la premiere nuit de ſes nôces. Il n'oſa cependant l'en punir de ſon

[a] Ariſt. Polit. l. 1. c. 10. = Dionyſ. Halicarn. l. 5. p. 336. = Strabo, l. 7. p. 496.
[b] Thucyd. l. 1. p. 11. lin. 70.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

chef. Il prit le parti de la citer devant le peuple comme coupable de déſobéiſſance : non-ſeulement Hyperminestre fut renvoyée de l'accuſation ; elle fut encore honorée par les Argiens du ſacerdoce de Junon leur principale divinité [a].

Nous ſçavons encore que les rois de l'Attique, loin d'avoir une autorité ſouveraine, étoient très-ſouvent expoſés aux caprices & aux violences de leurs peuples. Il n'étoit pas rare de leur voir prendre les armes contre leur Prince, & ſouvent ils lui déclaroient la guerre. La volonté des Rois n'étoit point leur régle. Ils ſe gouvernoient à leur gré, & en venoient fréquemment aux mains les uns avec les autres [b]. Ils ne s'adreſſoient au Roi que lorſqu'un péril commun les obligeoit de ſe raſſembler : alors ils s'en remettoient à ſa conduite [c].

Ce qu'Homère nous apprend de la forme du gouvernement du royaume d'Ithaque, de celui des Phéaciens (1), & de quelques autres, peut ſervir de régle pour juger du reſte des Etats de la Grece. On ne doit regarder les premiers Souverains de ce pays que comme les chefs d'une eſpéce de République, où toutes les affaires ſe décidoient à la pluralité des voix. L'ancien gouvernement des Grecs étoit, à proprement parler, un mêlange, un compoſé de Monarchie, d'Oligarchie, & de Démocratie [d].

Les Grands avoient beaucoup d'autorité, & jouiſſoient de privileges très-étendus. Dans Homere, Alcinoüs, roi des Phéaciens, adreſſant la parole aux principaux de l'Etat, dit en propres termes : « Il y a ici douze Chefs qui commandent au peuple, » & je ſuis le treiziéme [e] ». Quand Théſée voulut réunir dans la ville d'Athènes toute l'autorité du gouvernement, & ſoumettre à la juriſdiction de cette ville tous les bourgs de l'Attique, il trouva beaucoup d'oppoſition de la part des plus riches & des

[a] Pauſ. l. 2. c. 19.=Euſeb. Chron. l. 2. n. 582.
Il paroit que dans ces tems-là ce n'étoit pas le Roi qui nommoit les grandes Prêtreſſes ; mais qu'elles étoient élues par le peuple. *Voy.* Iliad. l. 6. v. 300.

[b] Plut. *in* Theſ. p. 10. F.

[c] Thucyd. l. 2. p. 107, 108.

(1) Quoique par des raiſons que j'expliquerai ailleurs, je penſe qu'on doive regarder l'Iſle des Phéaciens comme appartenante à l'Aſie, plutôt qu'à l'Europe ; trouvant néanmoins beaucoup de conformité entre le Gouvernement de ces peuples & celui des Grecs, j'ai crû pouvoir fortifier l'article dont je traite préſentement d'exemples tirés des uſages des Phéaciens.

[d] Ariſt. Polit. l. 3. c. 14.=Dion. Halic. l. 5. p. 337.

[e] Odyſſ. l. 8. v. 390.
Ces douze Chefs, ou Princes, étoient à peu-près, ce qu'étoient autrefois les douze Pairs de France.

Digitized by Google

plus puiſſans de ſon Royaume, qui appréhendoient de ſe voir dépouillés de la meilleure partie de leur autorité [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Le Peuple avoit auſſi ſes droits. On tenoit des aſſemblées publiques pour délibérer ſur les affaires de l'Etat. Les Rois ne décidoient rien d'eux-mêmes. Ils avoient un Conſeil compoſé des principaux de la nation [b]: ils y propoſoient ce qu'ils jugeoient être convenable. Si leur projet étoit approuvé, ils l'exécutoient après en avoir fait part à l'aſſemblée du peuple [c]. C'eſt ce qu'Ariſtote explique très-diſtinctement: « Il eſt aiſé de remarquer, dit-il, » par les anciennes formes de gouvernement très-exactement » ſuivies & décrites par Homère, que les Rois propoſoient au » peuple ce qui avoit été réſolu dans le Conſeil [d] ». Nous aurons encore occaſion de revenir ſur ce ſujet, lorſqu'il ſera queſtion de la diſcipline militaire de ces anciens tems [e].

D'ailleurs les peuples vivoient dans la plus grande liberté, & preſque dans l'indépendance, ſans aucune obligation d'obéir au Souverain, s'il leur propoſoit des choſes qu'ils croyoient injuſtes ou contraires aux loix de l'Etat, aux uſages reçus, ou aux intérêts des particuliers. La conſtitution du gouvernement chez les anciens habitans de la Germanie, étoit parfaitement conforme à celle de l'ancienne Grece [f], & conſéquemment auſſi vicieuſe.

Il paroît encore que c'étoit le peuple qui diſpoſoit des dignités. Dans l'Odyſſée, Ulyſſe adreſſant la parole à la reine des Phéaciens, lui dit: « Grande Reine, je viens embraſſer vos ge» noux, ceux du Roi, & ceux de tous ces Princes qui ſont aſſis à » votre table. Veuillent les Dieux leur faire la grace de laiſſer » après eux à leurs enfans les richeſſes & les honneurs dont le » peuple les a comblés [g] ». Le pouvoir des premiers Rois de la Grece étoit donc extrêmement limité; leur titre ſe réduiſoit

[a] Plut. *in* Theſ. p. 11.

[b] Odyſſ. l. 8. *init.*

[c] Iliad. l. 2. v. 53.=Odyſſ. l. 3. v. 127. =Euſtath. *ad* Iliad. l. 1. v. 144.

Il faut bien diſtinguer les *aſſemblées* des *Conſeils*; c'étoit deux choſes fort différentes. Les *aſſemblées* Ἀγορὰι, étoient générales, tout le peuple avoit droit de s'y trouver: les *Conſeils* Βουλαὶ, étoient des aſſemblées particulieres compoſées de perſonnes choiſies.

[d] *In* Moral. l. 3. c. 5. t. 2. p. 32.=Voy. auſſi Dion. Halic. l. 2. p. 86.

[e] *Infrà*, Liv. V. Ch. III.

Notre ancien Gouvernement Féodal, eſt une image fidéle du Gouvernement de la Grece dans les ſiécles héroïques. On n'en ſavoit pas plus alors dans un pays que dans l'autre: la barbarie y régnoit également.

[f] Tacit. de Mor. Germ. c. 11.

[g] L. 7. v. 146, &c.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

preſque à une ſorte de prééminence ſur les autres citoyens de l'Etat. Voici en quoi conſiſtoient leurs prérogatives.

Ils avoient le droit d'aſſembler le peuple chacun dans leur diſtrict. Ils opinoient les premiers, écoutoient les plaintes, & jugeoient les différends qui ſurvenoient entre leurs ſujets [a]. Mais la principale fonction de ces Rois, & en quoi conſiſtoient véritablement les prérogatives de leur dignité, étoit le commandement des troupes en tems de guerre, & la ſuprême intendance de la Religion. Ils préſidoient aux ſacrifices, aux jeux & aux combats ſacrés [b]. Dans Homère, ce ſont toujours les Rois qui font la fonction de Sacrificateurs. Les Grecs étoient ſi intimement convaincus que le ſouverain Sacerdoce ne pouvoit être exercé que par les Rois, que même dans les villes qui changerent le gouvernement Monarchique en Républicain, celui qui préſidoit aux myſteres & aux affaires de la Religion, avoit le titre de Roi, & ſa femme celui de Reine [c]. Il en étoit de même chez les Romains; malgré l'averſion & le mépris que ces fiers Républicains avoient conſervés pour tout ce qui portoit le nom de Roi, il y avoit cependant à Rome un Roi des ſacrifices [d].

Le revenu des Rois étoit de même nature que celui des particuliers. Il conſiſtoit dans des terres, des bois, & ſur-tout dans des troupeaux [e]. La ſeule différence qu'il y avoit entre les Rois & les particuliers, c'eſt que les Rois en avoient une plus grande quantité. Les peuples ne leur témoignoient même leur reconnoiſſance que par des préſens de ce genre [f]. Les Athéniens, pour récompenſer Théſée des ſervices qu'il leur avoit rendus, lui firent préſent d'une certaine quantité de terres & d'enclos [g]. C'étoit au reſte l'uſage dans ces tems reculés, que les peuples témoignaſſent aux Princes leur eſtime & leur reconnoiſſance par des préſens. C'eſt pourquoi il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture des préſens que les Princes recevoient de leurs ſujets [h]. C'étoit

[a] Ariſt. Polit. l. 3. c. 14. p. 357. B. = Ibid. c. 15. *init.*

[b] Ariſt. ibid. = Demoſth. *in* Neœram. p. 873. = Strabo, l. 1. p. 43. l. 14. p. 938. = Plut. t. 2. p. 279. C.

[c] Demoſth. *loco cit.* = Pollux. l. 8. c. 9. Segm. 96. = Heraclid. *in* Polit.

[d] Cicero de Divin. l. 1. n. 40. = Dion. Halicarn. l. 5. p. 278.

[e] Odyſſ. l. 14. v. 98, &c. = Pauſ. l. 4. c. 36. = Voy. Méziriac. *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 319.

[f] Iliad. l. 6. v. 194. l. 9. v. 573.

[g] Plut. *in* Theſ. p. 10. E.

Les peuples traitoient à cet égard les Héros comme les Dieux; car les Dieux avoient des terres qui leur étoient conſacrées.

[h] 3. Reg. c. 10. ỳ. 25. = Paral. c. 17. ỳ. 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

auſſi anciennement la coutume chez les Romains de donner pour récompenſe une certaine quantité de terres [a].

Indépendamment de leurs domaines particuliers, ces Princes levoient encore des ſubſides ſur leurs peuples [b]. Il y avoit même des occaſions où ils impoſoient de nouvelles taxes [c]. C'étoit auſſi l'uſage d'exiger des tributs des peuples vaincus [d]. Il paroît au reſte que ces tributs ſe levoient en nature [e].

Au ſurplus les richeſſes de ces premiers Souverains ne pouvoient pas être conſidérables; il ſuffit, pour s'en convaincre, de conſidérer que la Grece, dans les tems héroïques, étoit ſans commerce, ſans Arts, ſans marine, dénuée, en un mot, de toutes les reſſources qui procurent à un pays l'abondance & les richeſſes [f].

L'Hiſtoire parle, il eſt vrai, d'un certain Minyas, roi des Phlégiens, dont les revenus étoient, dit-on, ſi conſidérables, qu'il ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs en richeſſes. On ajoute que ce fut le premier Roi de la Grece qui bâtit un édifice exprès pour y dépoſer ſes tréſors [g]. Ce Prince pouvoit régner vers l'an 1300 avant J. C. 50 ans environ avant l'expédition des Argonautes [h].

On a vanté auſſi les richeſſes d'Athamas, roi d'Orchomène. Athamas étoit petit-fils de Deucalion, & gendre de Cadmus [i]. Je ne veux pas conteſter ces faits, mais je dirai ſeulement qu'il faut les prendre avec les reſtrictions convenables. Minyas & Athamas ont pû être regardés comme très-riches, relativement aux autres rois de la Grece leurs contemporains. Mais comme ces Souverains étoient alors peu opulens, il s'enſuit qu'on ne doit pas appliquer aux richeſſes de Minyas & d'Athamas l'idée que nous attachons aujourd'hui à ces expreſſions.

J'ai eu ſoin de faire remarquer dans la premiere Partie de cet Ouvrage, qu'en Egypte & dans l'Aſie, le trône étoit héréditaire [k]. La même maxime avoit lieu dans la Grece. Le ſceptre

[a] Plin. l. 18. ſect. 3. *init.* = Voy. auſſi Tacit. de Mor. Germ. c. 15.

[b] Iliad. l. 9. v. 156.

[c] Odyſſ. l. 13. v. 14, 15.

[d] Apollod. l. 2. p. 85. = Diod. l. 4. p. 255. = Pauſ. l. 9. c. 37. *init.*

[e] Plut. t. 2. p. 294. D.

[f] Voy. Thucyd. l. 1. n. 12. = Herod. l. 8. n. 137. C'eſt ce que j'aurai lieu d'examiner plus particulierement quand je parlerai de l'état des Arts & du Commerce dans la Grece, aux ſiécles qui ſont préſentement notre objet. *Infrà*, Liv. IV.

[g] Pauſ. l. 9. c. 36.

[h] Voy. Méziriac. *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 56, &c.

[i] Apollod. l. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 139.

[k] Liv. I. p. 12, 13.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

paſſoit du pere au fils [a], & ordinairement à l'aîné [b]. Il n'y avoit que la ſuperſtition qui pût faire rejetter quelquefois l'héritier préſomptif. C'eſt ce qui paroît par le diſcours qu'Homère fait tenir à Télémaque par Neſtor qui demande à ce jeune Prince, ſi ſes peuples l'ont pris en averſion en conſéquence de quelque réponſe de l'Oracle [c]. Si l'on en excepte donc quelques circonſtances particulieres [d]: l'ordre que la couronne paſſât du pere au fils, ſemble avoir été généralement & conſtamment ſuivi. Il ne faut que jetter les yeux ſur l'Hiſtoire Grecque pour ſe convaincre de cette vérité.

Je ne crois point devoir terminer cet article ſans parler des Oracles, & de l'influence qu'ils avoient alors ſur la conduite des peuples. Le propos de Neſtor à Télémaque, que je viens de rapporter, nous y conduit naturellement.

On ne finiroit point ſi l'on vouloit citer tous les exemples que l'Hiſtoire ancienne fournit du pouvoir & de l'effet des Oracles. On en trouve des traits ſuffiſamment caractériſés dans le court expoſé que j'ai fait des principaux événemens arrivés dans la Grece, pendant les ſiécles que nous parcourons préſentement. Ces faits font aſſez ſentir à quel point les Grecs étoient alors aveuglés de cette ſuperſtition. Il ſuffira donc de dire que rien ne ſe faiſoit ſans l'avis des Oracles. On les conſultoit non-ſeulement pour les grandes entrepriſes, mais même ſur les affaires des particuliers. S'agiſſoit-il de faire la guerre ou la paix, fonder une ville, détourner quelque calamité, établir de nouvelles loix, réformer les anciennes, changer la conſtitution des Etats, on avoit recours à l'Oracle. Sa réponſe étoit l'autorité ſuprême qui décidoit & faiſoit agir les peuples. Un particulier vouloit-il ſe marier, entreprendre un voyage, avoit-il quelque affaire importante, étoit-il attaqué d'une maladie dangereuſe, il alloit conſulter l'Oracle. Rien enfin n'a plus généralement

[a] Odyſſ. l. 1. v. 387. l. 16. v. 402. = Ariſt. Polit. l. 3. c. 14. p. 357. A. = Thucyd. l. 1. p. 12. *lin.* 71.

La Généalogie qu'Homere fait du ſceptre d'Agamemnon. *Iliad* l. 2. v. 46 & 101. ſuffiroit ſeule pour prouver que la Couronne étoit héréditaire chez les Grecs; mais ce fait eſt établi d'ailleurs par quantité de paſſages du même Poëte.

[b] Apollod. l. 3. p. 202. = Diod. l. 5. p. 376. *lin.* 96. l. 6. Fragm. = *Apud* Syncell. p. 179. C.

[c] Odyſſ. l. 3. v. 215. = Voy. auſſi l. 16. v. 96. & Euſtathe, p. 1464. *lin.* 25.

[d] Voy. *ſuprà*, p. 34. 37. &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

influé ſur la conduite des anciens peuples de la Grece [a]. C'eſt aux Oracles qu'il faut rapporter la plûpart des grands événemens que nous liſons dans les premiers ſiécles de l'Hiſtoire Grecque : événemens, pour la plûpart, ſinguliers, inattendus, & dont on ne trouve point d'exemple dans les ſiécles poſtérieurs. On voit dans ceux, dont nous parlons, des révolutions, des mutations ſubites qu'on ne peut attribuer ni à la politique, ni à la force des armes. Quelle en étoit donc la ſource ? Les Oracles. Ils influoient même juſques dans la conduite de ces événemens. Ils y jettoient cette incertitude qu'on y remarque toujours avec étonnement. On doit auſſi rapporter aux Oracles les nouveaux cultes qu'on ſçait à différens tems s'être introduits dans la Grece.

Tous ces mouvemens partoient d'un principe que nous ne connoiſſons plus à préſent. C'eſt en quoi conſiſte la différence la plus eſſentielle & la plus remarquable du génie des nations d'autrefois, à celles d'aujourd'hui. Aujourd'hui chez les peuples de l'Europe, la politique & la force des armes ſont les ſeuls moyens que l'ambition puiſſe employer. On voit rarement la ſuperſtition ſéduire les eſprits au point d'occaſionner des révolutions : mais dans les tems dont je parle, c'étoit toujours la ſéduction qui occaſionnoit les révolutions. & décidoit du ſort des Empires. Et quels moyens employoit-on pour opérer cette ſéduction ? Les Oracles.

Si nous manquions de témoignages pour prouver la groſſiéreté & l'ignorance des Grecs aux tems héroïques, leur crédulité & leur déférence pour les Oracles, ſeroient des preuves plus que ſuffiſantes pour démontrer cette vérité. Cette eſpece de ſuperſtition n'a de force & d'empire que proportionnellement à la groſſiéreté des peuples : témoins les Sauvages, qui n'entreprennent rien que préalablement ils n'aient conſulté leurs devins & leurs oracles.

[a] Voy. Plat. de Leg. l. 6. p. 869. A. & l. 8. *init.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE HUITIEME.

Des anciennes Coutumes & des premieres Loix de la Grece.

AVANT que d'entrer en matiere, il eſt à propos de rappeller ſommairement ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur l'origine & la diſtinction des Loix. J'ai fait voir que primitivement les peuples s'étoient gouvernés par des COUTUMES, qui par la ſuite des tems & un long uſage acquirent la force de *Loix*. Nous avons appellé ces ſortes de Loix, Loix NATURELLES. J'ai dit enſuite que pour ſuppléer au peu d'étendue & de préciſion des Loix NATURELLES, les premiers Souverains avoient fait différens réglemens, auxquels nous avons donné le nom de Loix POSITIVES. J'ai diſtingué ces Loix POSITIVES en deux claſſes, en Loix POLITIQUES & en Loix CIVILES. On n'aura pas oublié que ſous le nom de Loix POLITIQUES j'ai compris tous les réglemens qui concernent le maintien & la police de la ſociété, & forment proprement la conſtitution de l'Etat. Telles ſont les Loix ſur les engagemens du mariage, les Loix pénales, celles qui preſcrivent la forme & les cérémonies du culte public, &c. J'ai renfermé ſous le nom de Loix CIVILES toutes celles qui ont été établies pour régler les intérêts particuliers des différens membres de la ſociété. Telles ſont les Loix concernant les ventes, le commerce, les contrats, &c. J'ai dit encore que l'inſtitution des Loix POLITIQUES étoit antérieure à l'inſtitution des Loix CIVILES. On va reconnoître dans ce que l'Hiſtoire nous fournit ſur l'établiſſement & le progrès des Loix dans la Grece, la vérité de toutes ces propoſitions.

On ne connoît point de Loix poſitives dans la Grece plus anciennes que celles des Athéniens. Ils en étoient redevables à Cécrops qui monta ſur le trône vers l'an 1582 avant J. C. Il eſt vrai qu'antérieurement à ce Prince, Phoronée avoit donné quelques Loix aux habitans de l'Argolide. Mais il ne s'en eſt

rien

rien conſervé. D'ailleurs il ne paroît pas que les autres peuples de la Grece aient jamais rien emprunté des Argiens ; au lieu que les Loix d'Athènes ont été adoptées non-ſeulement dans preſque toutes les villes de la Grece, mais même dans la plus grande partie de l'Europe [a].

Il faut donc rapporter l'époque de l'établiſſement des Loix poſitives dans la Grece à l'an 1582 avant l'Ere chrétienne, tems de l'arrivée de Cécrops dans l'Attique. Mais il n'eſt pas naturel de ſuppoſer que juſqu'à ce Prince la Grece ait été ſans aucune eſpéce de Loi. On en doit donc conclure que juſqu'alors la plûpart des Grecs ne connoiſſoient point d'autres Loix que les conventions tacites que j'ai dit avoir été la baſe & le fondement de toutes les ſociétés, & que j'ai nommées LOIX NATURELLES [b].

Nous ſommes entrés à l'article d'Athènes dans un aſſez grand détail ſur les Réglemens établis par Cécrops ; on a pû remarquer que tous ces réglemens ne ſont que des conſtitutions politiques : comme l'inſtitution du mariage, les cérémonies de la Religion, celle des funérailles, & l'établiſſement d'un Tribunal pour juger les crimes & les délits. Il n'eſt fait mention d'aucune ordonnance qu'on puiſſe ranger dans la claſſe des Loix civiles. On ne doit pas au reſte en être étonné. Les Athéniens, de même que tous les autres peuples de la Grece, ne s'étoient pas encore adonnés à l'agriculture, dont la pratique ne fut bien établie dans cette partie de l'Europe que vers le regne d'Erechtée, 170 ans environ après Cécrops [c]. C'eſt à cette époque qu'on doit fixer la connoiſſance & l'établiſſement des Loix civiles chez les Grecs [d].

Voilà en peu de mots l'expoſé fidéle de l'origine & du progrès des Loix dans la Grece. Je préviens au ſurplus, que dans le détail où je vais entrer, je ſuivrai plutôt l'ordre des matieres que la préciſion chronologique qui interromperoit trop la ſuite & la liaiſon des objets. Je ne ferai cependant mention que des Loix dont l'établiſſement appartient aux ſiécles qui nous occupent préſentement.

[a] *Adſunt Athenienſes, unde humanitas, doctrina, religio, fruges, jura, legés ortæ, atque in omnes terras diſtributæ putantur.* Cicero *pro* L. Flacco, n° 26. t. 5. p. 261. = Lucretius. l. 6. *init.* = Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

[b] Voy. la 1re Part. Liv. I. p. 8.

[c] Marm. Oxon. Ep. 12.

[d] Voy. ce que j'ai dit ſur ce ſujet, 1ere Part. Liv. I. p. 31 & 99.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'état de barbarie dans lequel la Grece étoit plongée avant l'arrivée des différentes colonies qui de l'Egypte & de la Phénicie vinrent s'y établir, laiſſoit vivre ſes habitans dans une grande liberté ſur le commerce des femmes. Les engagemens & les liens de l'union conjugale leur étoient totalement inconnus. Cécrops fut le premier qui les retira d'un pareil deſordre ; il leur fit ſentir que le mariage étoit le fondement & l'appui de la ſociété. Il établit l'union d'*un* avec *une* [a]. Depuis ce Prince les Grecs s'aſſujettirent inviolablement à cette Loi. Ils conçurent même une ſi haute idée de l'union conjugale, qu'il ſe paſſa plus de deux cents ans, avant que les veuves oſaſſent ſe remarier. La preuve qu'on regardoit alors les ſecondes nôces comme contraires aux bonnes mœurs, c'eſt que l'Hiſtoire a conſervé le nom de celle qui la premiere paſſa à un ſecond mariage. Ce fut Gorgophone, fille de Perſée & d'Andromède, qui en donna l'exemple. Cette Princeſſe avoit épouſé en premieres nôces Périérès, roi des Meſſéniens. Ayant ſurvécu à ce Prince, elle ſe remaria avec Œbalus, roi de Sparte [b]. Œbalus régnoit environ vers l'an 1348. avant J. C. On fixe l'époque de Cécrops à l'an 1582. Ainſi pendant l'eſpace de deux cents trente-quatre ans l'Hiſtoire Grecque ne fournit aucun exemple de veuve qui ſe ſoit remariée ; & juſqu'à Gorgophone c'étoit une coutume qu'on avoit regardée comme inviolable, que toute femme qui perdoit ſon mari paſſât le reſte de ſes jours dans le veuvage [c].

L'exemple de Gorgophone ne tarda pas apparemment à être ſuivi. Il ne paroît pas que dans les tems héroïques les veuves péchaſſent contre la bienſéance en ſe remariant. C'eſt en effet ce qu'on peut conclure des différens propos qu'Homère met dans la bouche de Pénélope. Le diſcours qu'Ulyſſe tient à cette Princeſſe au moment de ſon départ pour Troye eſt encore plus poſitif. Il lui dit : « Qu'il ne ſçait pas s'il échappera aux dan» gers de cette guerre, & que s'il vient à y périr, elle choi» ſiſſe pour époux le Prince qui lui paroîtra le plus digne d'el» le [d]. » Il eſt vrai que Virgile fait tenir un autre langage à Didon. Il ſe paſſe un combat perpétuel dans le cœur de cette Reine infortunée entre le goût qu'elle a pris pour Enée, & le

[a] *Suprà*, p. 19 & 20.
[b] Pauſ. l. 2. c. 21.
[c] Pauſ. l. 2. c. 21.
[d] Odyſſ. l. 18. v. 258, &c.

remords de paſſer à un ſecond mariage. Elle ſe repréſente cette action comme une faute contre l'honneur [a]. Mais Virgile n'a fait parler ainſi Didon que d'après la façon de penſer des Romains, chez leſquels les ſecondes nôces, quoique permiſes, étoient déshonorantes [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Héſiode nous donne lieu de penſer qu'anciennement c'étoit l'uſage dans la Grece de ne marier les garçons qu'à trente ans, & les filles à quinze [c]. Les préſages régloient le moment où le mariage devoit ſe faire. On y avoit grande attention [d]. Il y a bien de l'apparence que dans les premiers tems on ne ſtatua rien ſur les degrés de parenté: excepté les unions des peres & des meres avec leurs enfans, toutes les autres alliances ſemblent avoir été permiſes [e].

Les enfans ne pouvoient contracter aucun engagement ſans le conſentement de leurs peres, qui avoient droit de décider de leur établiſſement [f]. On les élevoit dans un grand reſpect pour ceux qui leur avoient donné la naiſſance. C'étoit même une des plus anciennes ordonnances de la Grece. Dans les Loix attribuées à Triptolème, on en trouve une qui ordonne expreſſément d'honorer ſes parens [g].

Aujourd'hui le grand nombre d'enfans eſt regardé comme une charge : mais dans les premiers tems de la Grece c'étoit un honneur & un avantage d'être pere d'une famille nombreuſe. Les Grecs eſtimoient beaucoup la fécondité. Plutarque obſerve que Pélops fut de tous les Rois ſes contemporains le plus puiſſant & le plus conſidéré, non-ſeulement par ſes richeſſes, mais encore par la quantité d'enfans dont il ſe voyoit le pere [h]. Les Poëtes anciens ont beaucoup vanté le bonheur de Priam d'être pere de cinquante enfans. Nous voyons dans l'Ecriture-Sainte David ſe glorifier d'avoir eu beaucoup d'enfans [i]. Auſſi étoit-ce

[a] Æneid. l. 4. v. 19-25-54.
Huic uni forſan potui ſuccumbere culpæ,
Vel pater omnipotens. . . . . .
Ante, pudor, quam te violem, aut tua jura reſolvam.
. . . . . *Solvitque pudorem*, &c.

[b] Val. Max. l. 2. c. 1. n. 3. = Martial. l. 6. Epigramm. 7. = Quintil. Declam 306. p. 627.

[c] Opera & Dies. v. 696, &c.
C'eſt ſur cet uſage qu'eſt fondé le calcul par lequel Hérodote, imité en cela par la plus grande partie des Chronologues anciens, évalue les générations à trente-trois ans, & compte cent ans pour trois générations. l. 2. n. 142.

[d] Heſiod. *loco cit.* v. 801.

[e] Feithius Antiq. Hom. l. 2. c. 13. p. 216.

[f] Ibid. p. 219, 220.

[g] Porphyrius *de* Abſtin. l. 4. p. 431.

[h] *In Theſ.* p. 2. A.

[i] I. Paral. c. 28. ℣. 5.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem.t de la Royauté chez les Hébreux.

alors un grand opprobre à une femme d'être ſtérile [a]. Les Chinois ſont dans les mêmes ſentimens. Ils regardent la ſtérilité avec tant d'horreur, que les gens mariés aimeroient mieux avoir commis le plus grand des crimes, que de mourir ſans enfans. Ils mettent au nombre des plus grands malheurs de ne point laiſſer de poſtérité [b].

Les Grecs penſoient de même. Ils regardoient comme le ſort le plus triſte celui d'un homme qui mouroit ſans enfans. Phœnix dans l'Iliade voulant exprimer juſqu'à quel excès de colere ſon pere s'étoit emporté contre lui: « Il invoqua, dit-il, » les terribles Furies, les conjurant que je ne puſſe jamais faire » aſſeoir ſur mes genoux un fils ſorti de moi [c] ». C'étoit pour remédier en quelque ſorte au malheur de n'avoir point d'enfans, que les Grecs avoient imaginé l'adoption. L'uſage en étoit très-ancien. Pauſanias nous apprend qu'Athamas, roi d'Orchomène, ſe voyant ſans poſtérité maſculine, avoit adopté ſes petits neveux [d]. Diodore nous fournit auſſi un exemple de la même antiquité [e]: & Plutarque dit que Caſtor & Pollux s'étant rendus maîtres d'Athènes, demanderent à être initiés aux grands myſtères, mais qu'ils n'y furent admis qu'après avoir été adoptés par Aphidnès, comme Hercule l'avoit été par Pylius [f]. Il y a bien de l'apparence que les Grecs avoient pris l'adoption des Egyptiens, chez leſquels nous voyons cet uſage établi dès les tems les plus reculés [g].

Les filles qui mouroient ſans être mariées étoient réputées très-malheureuſes. Hérodote nous fournit une preuve bien marquée de cette façon de penſer dans l'aventure de Polycrate, tyran de Samos. Polycrate ſéduit par les promeſſes d'Orétès, gouverneur de Sardes, ſe mit en devoir d'aller trouver ce Satrape. Sa fille qui n'auguroit rien que de ſiniſtre de ce voyage, fit tous ſes efforts pour l'en diſſuader. Voyant que malgré toutes ſes remontrances il ſe diſpoſoit à partir, elle lui dit hautement qu'il ne lui en arriveroit que du malheur. Polycrate indigné des diſcours qu'elle tenoit, & voulant lui en témoigner ſon reſſen-

[a] Gen. c. 30. ℣. 23.=I. Reg. c. 1. ℣. 5, &c.=Luc. c. 1. ℣. 25.
[b] Martini. Hiſt. de la Chine, l. 6. p. 21. =Lettr. Edif. t. 5. p. 56.
[c] L. 9. v. 455, &c.
[d] L. 9. c. 34.
[e] L. 4. p. 312.
[f] Plut. *in* Theſ. p. 16. A.
[g] Exod. c. 2. ℣. 10.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

timent, la menaça de ne la marier de long-tems, en cas qu'il revînt ſain & ſauf de ſon voyage. Cette menace ne fut pas capable de faire taire ſon zèle. Elle en ſouhaita l'accompliſſement ; aimant mieux, dit Hérodote, être ſans mari, que de ſe voir privée de ſon pere [a]. On voit auſſi dans Sophocle Electre ſe plaindre amérement de n'être point mariée [b].

J'ai remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement l'uſage vouloit que celui qui recherchoit une fille en mariage l'achetât en quelque ſorte, ſoit par les ſervices qu'il rendoit au pere de celle qu'il vouloit épouſer, ſoit par les préſens qu'il lui faiſoit à elle-même [c]. Cette coutume s'obſervoit auſſi en Grece dès les tems les plus reculés [d]. Celui qui recherchoit une fille, étoit obligé de faire des préſens de deux eſpéces ; les uns au pere, pour l'engager à lui donner ſa fille ; & les autres, à la perſonne qu'il demandoit en mariage. Dans l'Iliade, Agamemnon fait dire à Achille qu'il lui donnera une de ſes filles, ſans exiger de ce Prince le moindre préſent [e]. Pauſanias nous fournit auſſi une preuve de cet ancien uſage. Danaüs, dit cet Auteur, ne trouvant point à marier ſes filles, à cauſe du crime horrible qu'elles avoient commis, fit publier qu'il ne demanderoit point de préſens à ceux qui voudroient les épouſer [f]. Aujourd'hui encore c'eſt l'uſage parmi les Grecs que quiconque veut ſe marier, achete ſa femme par les préſens qu'il eſt obligé de faire aux parens de celle qu'il épouſe [g].

Nous voyons cependant qu'anciennement les préſens que le marié faiſoit, ſoit à ſon beau-pere, ſoit à la perſonne qu'il devoit épouſer, ne diſpenſoient pas le pere de donner à ſa fille une certaine quantité de biens, & c'eſt ce qui formoit proprement la dot de la mariée [h]. La coutume vouloit que lorſqu'une

[a] L. 3. n. 124.

[b] *In* Electrâ, v. 166, 167.

La tradition portoit que cette Princeſſe n'avoit jamais été mariée, ce qui lui avoit fait donner le nom d'*Electre*. Ælian. Var. Hiſt. l. 4. c. 26.

Pauſanias, l. 2. c. 16. & Hygin, Fab. 122. diſent cependant qu'Oreſte avoit marié cette Princeſſe à Pylade, & que ſelon le témoignage d'Hellanicus, elle en avoit eu deux enfans. Mais ce ſentiment ne paroit pas avoir été le plus ſuivi chez les anciens.

[c] Liv. I. p. 23 & 24.

[d] Ariſt. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.

[e] L. 9. v. 146.

Homere ne parle point du préſent fait à la mariée ; mais ſeulement de celui qu'on faiſoit au pere. Les préſens qu'on faiſoit à la mariée s'appelloient Ἐδνα. *Voy.* Meziriac. *in* Ovid. Ep. t. 2. p. 317.

[f] L. 3. c. 12.

[g] Voyage de la Boulaye, le Gouz. p. 411.

[h] Iliad. l. 9. v. 147, 148.

La dot que le pere donnoit à ſa fille étoit appellée Μείλια. Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

veuve venoit à ſe remarier, elle ne pût pas diſpoſer de la dot qu'elle avoit eue lors de ſon premier mariage, ni la porter à ſon ſecond mari. Tout ſon bien étoit de ce moment dévolu aux enfans du premier lit. Son pere étoit obligé de lui donner une nouvelle dot [a]. Mais s'il arrivoit qu'un fils fût aſſez dénaturé pour chaſſer ſa mere de la maiſon paternelle, il étoit obligé de lui rendre tout le bien qu'elle avoit apporté [b].

Quant à la forme dans laquelle ſe faiſoient les contrats de mariage, j'ai obſervé précédemment que dans les tems où l'écriture n'étoit pas encore connue, on paſſoit tous les actes en préſence de témoins [c]. On retrouve les mêmes pratiques dans les ſiécles primitifs de la Grece. Avant que ces peuples connuſſent l'écriture, l'uſage étoit de donner des gages & des cautions pour aſſurance de la dot & des conditions du mariage [d]. Il paroît même par Homère que les Grecs ont été long-tems ſans connoître l'uſage des contrats & des obligations par écrit. C'étoit la dépoſition des témoins qui faiſoit foi de la réalité des actes [e]: & c'eſt encore par cette raiſon qu'anciennement chez les Grecs, comme chez tous les autres peuples, les jugemens ſe rendoient devant tout le monde dans la place publique [f].

On voit que dès les tems héroïques il y avoit dans la Grece des peines établies contre l'adultére. Ceux qui en étoient accuſés étoient obligés de payer une amende pécuniaire au mari qui avoit pû les en convaincre [g]. Le pere de la femme ſurpriſe en adultére étoit auſſi obligé de rendre à ſon gendre tous les préſens qu'il en avoit reçus pour obtenir ſa fille [h].

J'ai déja dit que Cécrops avoit établi le mariage d'un avec une; auſſi la pluralité des femmes n'étoit-elle point permiſe aux Grecs. Ils n'en pouvoient épouſer qu'une [i]. Mais il paroît que dès les plus anciens tems il étoit permis de la répudier, lorſqu'on croyoit en avoit des ſujets légitimes [k]. Ce qui m'étonne le plus, c'eſt de voir que les commerces illégitimes n'euſſent alors rien de déshonorant. La naiſſance des enfans qui en pro-

[a] Odyſſ. l. 2. v. 53.
[b] Ibid. v. 132, 133.
[c] Prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.
[d] Pollux. l. 3. c. 3. Segm. 36.=Servius ad Æneid. l. 10. v. 79.
[e] Iliad. l. 18. v. 499, &c.
[f] Ibid. v. 497, 498, &c.=Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 26.
[g] Odyſſ. l. 8. v. 332.-347 & 348.=Voyez auſſi Diod. l. 12. p. 491. *lin.* 89.
[h] Odyſſ. l. 8. v. 318.
[i] Herod. l. 2. n 92.
[k] Voy. Pauſ. l. 10. c. 29. p. 870.=Pollux, l. 3. c. 4. Segm. 46.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

venoient n'étoit point regardée comme honteuſe. Agamemnon, dans l'Iliade, voulant encourager Teucer, frere d'Ajax, à continuer ſes exploits, lui repréſente que, quoiqu'il ne fût pas fils légitime de Télamon, ce Prince néanmoins n'en avoit pas moins eu d'attention ni de ſoins pour ſon éducation [a]. S'il y eût eu alors quelque honte attachée à ces ſortes de naiſſances, il n'eſt pas vraiſemblable qu'Homère eût fait faire par Agamemnon un ſemblable reproche à un des principaux Officiers de l'armée, & duquel il paroît d'ailleurs qu'il étoit très-ſatisfait.

On voit auſſi dans l'Odyſſée Ulyſſe ſe dire fils d'une concubine [b]. C'eſt une preuve qu'on avouoit alors ces ſortes de naiſſances ſans rougir. C'eſt ainſi qu'il eſt dit dans l'Ecriture que Gédéon eut 70 enfans de pluſieurs femmes qu'il avoit épouſées, & que d'une concubine, qui même avoit été ſa ſervante, il avoit eu un fils nommé Abimelech, qui après la mort de ſon pere fut roi de Sichem [c]. Chez nos ancêtres la bâtardiſe n'avoit rien de déshonorant. Les Hiſtoriens donnent à quantité de perſonnes très-illuſtres & très-conſidérables la qualité de *Bâtards*. Le fameux Comte de Dunois n'eſt pas plus connu ſous ce nom, que ſous celui de bâtard d'Orléans. Il eſt encore parlé très-ſouvent du bâtard de Rubempré & de pluſieurs autres. C'étoit même une qualité qu'on ne craignoit pas de prendre dans les actes publics. On en trouve pluſieurs ſignés, *un tel*, bâtard *d'un tel*. Des Lettres-patentes accordées par Guillaume le Conquérant à Alain, comte de Bretagne, commencent ainſi: « Guil-» laume, dit le *Bâtard*, roi d'Angleterre, &c [d]. » Revenons aux Grecs. Les enfans légitimes héritoient des biens de leurs peres & meres [e]: s'ils étoient pluſieurs, ils partageoient la ſucceſſion, & il ne paroît pas qu'il y eût alors aucun avantage attaché au droit d'aîneſſe. Voici la maniere dont on procédoit aux partages. On faiſoit avec le plus d'égalité qu'il étoit poſſible autant de lots qu'il y avoit d'héritiers, & enſuite on les tiroit au ſort [f].

Cette conduite ne ſe pratiquoit pas ſeulement dans les

[a] L. 8. v. 281, &c.

[b] L. 14. v. 202.

[c] Judic. c. 8. v. 30, 31. c. 9. v. 6 & 18. *Non enim erat vetitus eo tempore concubinatus, neque concubina à matrona, niſi dignitate, diſtabat*, dit Grotius ſur ce paſſage.

[d] Mém. de Trevoux. Janv. 1711. p. 118.

[e] Odyſſ. l. 7. v. 149

[f] Ibid. l. 14. v. 208. = Ariſt. Polit l. 6. c. 4. p. 417. B.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

partages des biens des particuliers. Elle avoit lieu, même dans les maiſons ſouveraines. Neptune, dans l'Iliade, répond à Iris qui lui vient ordonner de la part de Jupiter de ne plus ſecourir les Grecs, qu'il eſt égal en dignité à Jupiter : « Nous ſommes, » ajoute-t-il, trois freres, tous trois fils de Saturne & de Rhéa. » Jupiter eſt le premier, moi le ſecond, & Pluton le troiſieme; » l'Empire a été partagé entre nous. On en a fait trois lots, » qui n'ont point été diſtribués ſelon l'ordre de la naiſſance. » On les a tirés au ſort, & c'eſt la fortune qui a décidé de la » part que chacun a eue [a] ». On pourroit citer encore pluſieurs autres exemples de cette ancienne pratique [b].

Quoique dans le partage des biens la condition des freres fût égale, il y avoit cependant de grands priviléges attachés au droit d'aîneſſe. Ces priviléges conſiſtoient dans l'honneur & le reſpect que les cadets étoient obligés de rendre à leurs aînés, & dans l'autorité que les aînés avoient ſur leurs cadets. On peut dire même que les Grecs regardoient le droit d'aîneſſe comme un droit divin : Homère en fournit une preuve très-ſenſible dans le paſſage de l'Iliade que je viens de citer. Jupiter en envoyant porter ſes ordres à Neptune par Iris, dit à cette Déeſſe : « Mon frere doit ſçavoir qu'en qualité d'aîné je ſuis » au-deſſus de lui [c] ». Neptune fait quelque difficulté de ſe rendre aux ordres de Jupiter : Iris pour l'y déterminer inſiſte ſur la qualité de Jupiter, & demande à Neptune, s'il ignore, « que » les noires Furies accompagnent toujours les aînés, pour venger » les outrages qu'ils reçoivent de leurs freres [d] ».

Les enfans des concubines n'avoient aucun droit à l'héritage de leurs peres ; car dans ces ſortes de commerces il n'y avoit ni conventions ni ſolemnités. Auſſi ne voyons-nous point que les enfans qui en provenoient partageaſſent dans la ſucceſſion avec les enfans légitimes. Ils n'avoient que ce que leurs freres vouloient bien leur abandonner [e] : l'ordre même des ſucceſſions étoit

[a] L. 15. v. 186, &c.
Virgile a ſuivi exactement cette tradition. Il fait auſſi dire à Neptune que l'Empire de la mer lui eſt échû par le ſort.
Sed mihi ſorte datum. Æneid. l. 1. v. 138.

[b] Voy. ce que nous avons dit ci-deſſus ſur le partage du Peloponèſe entre les deſcendans d'Hercule, p. 47. = Voy. auſſi Apollod. l. 1. p. 4. = Diod. l. 3. p. 229. = Pauſ. l. 8. c. 53. = Et Strab. l. 9. p. 601. B.

[c] L. 15. v. 165, 166.

[d] Ibid. v. 204.

[e] Odyſſ. l. 14. v. 210.

ſi bien

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'a l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

ſi bien réglé, que quand quelqu'un mouroit ſans enfans, ſes biens paſſoient à ſes collatéraux [a].

Le même eſprit d'ordre qui avoit aſſigné à chacun une certaine quantité de biens pour ſubſiſter, faiſoit regarder avec mépris ces hommes que la fainéantiſe empêchoit de travailler, & qui étoient aſſez lâches pour ne vivre que de la libéralité des perſonnes riches. Quand Ulyſſe, dans l'Odyſſée, ſous l'équipage d'un mendiant, ſe préſente à Eurymaque, ce Prince le voyant fort & robuſte, lui offre du travail & de bons gages. Mais il fait entendre en même tems qu'il n'y avoit dès-lors que trop de ces gueux de profeſſion, qui aimant mieux vivre dans l'oiſiveté, que de gagner leur vie par un travail honnête, étoient l'objet du mépris général [b].

On avoit auſſi le plus ſouverain mépris pour ces gens qui n'ayant point de demeure fixe, errent continuellement de ville en ville. On regardoit un vagabond comme un exilé, comme un malheureux, qui, ayant abandonné ſa patrie, devoit être rejetté de la ſociété [c].

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'alors le vol n'étoit point une action deshonorante [d]. Les Anciens ne s'en faiſoient aucun ſcrupule. Il n'étoit honteux que quand on étoit pris ſur le fait [e].

La plûpart des loix dont je viens de rendre compte n'ont été en uſage que depuis l'établiſſement de l'Agriculture. Les premiers Légiſlateurs Grecs n'avoient rien négligé pour porter & engager leurs peuples à s'adonner à la culture de la terre [f]. Ils

[a] Χηρωσὶ δὲ διὰ κτῆσιν δατέοντο. Iliad. l. 5. v. 158. Euſtathe, p. 533. *lin.* 30, & l'ancien Scholiaſte entendent par le mot Χηρωσὶ, des *Curateurs*; ſur cela ils ont imaginé des Magiſtrats établis pour prendre ſoin du bien des vieillards qui avoient perdu leurs enfans, & le conſerver à leurs collatéraux en empêchant ces peres malheureux d'en diſpoſer. Mais outre qu'Euſtathe, & l'ancien Scholiaſte n'alléguent aucun Auteur qui marque l'établiſſement de ces prétendus Magiſtrats, s'ils avoient voulu faire attention au mot δατέοντο, dont Χηρωσὶ eſt le nominatif, ils auroient bien vû que Χηρωσὶ, ne pouvoit en cette occaſion ſignifier des *Curateurs*. Des Curateurs en effet ne partagent point une ſucceſſion; mais, ſuivant l'étymologie même de leur nom, *ils ſont* prépoſés pour la conſerver.

Il eſt donc certain que dans ce paſſage Χηρωσὶ, doit s'entendre des *Collatéraux*. Il eſt pris dans ce ſens là par Héſiode Theog. v. 606. d'après lequel Heſychius, *voce* Χηρωσὶ, dit expreſſément Χηρωσὶ οἱ μακρὰν συγγενεῖς; on appelle Χηρωσὶ, des *parens fort éloignés*. Voy. auſſi Pollux, l. 3. c. 4. Segm. 47. & le Schol. d'Héſiode, p. 289.

[b] L. 18. v. 356, &c.

[c] Iliad. l. 9. v. 644. l. 16. v. 423. = Voy. ce que Platon fait dire à ce ſujet par Socrate, *in* Criton.

[d] Iliad. l. 6. v. 153. = Odyſſ. l. 19. v. 395. = Voy. Feith. l. 2. c. 9.

[e] Suid *in voce* Κλέπτης. t. 2. p. 325.

[f] On remarque que dans toutes les anciennes traditions de la Grece, Neptune eſt toujours dit, avoir ſuccombé dans ſes diſputes avec Minerve, Apollon & les

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

avoient établi dans cette vûe pluſieurs loix très-utiles & très-ſages, comme la défenſe de poſſéder des terres labourables au-delà d'une certaine quantité; celle de vendre & d'aliéner l'héritage de ſes ancêtres. Il y avoit auſſi une loi qui défendoit d'hypothéquer une dette ſur des terres labourables [a]. Toutes ces loix étoient, au rapport d'Ariſtote, de la plus haute antiquité, & remontoient aux ſiécles dont nous faiſons préſentement l'hiſtoire [b].

J'ai déja dit que c'étoit ſous le regne d'Erechtée, ſixiéme roi d'Athènes depuis Cécrops, que la connoiſſance du labourage avoit été répandue dans la Grece ſous les auſpices de Cérès & de Triptolème. Comme l'établiſſement de l'Agriculture emporte néceſſairement l'inſtitution des loix civiles, tous les Ecrivains de l'antiquité ont attribué à Cérès & à Triptolème les premieres loix de la Grece [c]. La tradition la plus conſtante & la plus générale portoit que les Athéniens avoient été les premiers à qui Cérès eût enſeigné l'Agriculture [d]. Auſſi avons-nous vû qu'ils paſſoient pour les auteurs de toutes les loix civiles [e]. On leur attribuoit également l'invention de toutes les formalités de la Juſtice & de l'ordre des procédures [f].

C'eſt au ſurplus à ce court expoſé que ſe réduira ce que j'avois à dire ſur l'origine & l'établiſſement des loix civiles dans la Grece. Les Ecrivains de l'antiquité ne nous ont conſervé aucun détail ſur un objet ſi important. Non-ſeulement ils ne rapportent la teneur d'aucune loi, ils ne nous apprennent pas même quels étoient les Magiſtrats & les Tribunaux établis pour juger les conteſtations civiles. Il eſt même aſſez remarquable que dans le peu qui s'eſt conſervé des loix attribuées à Triptolème, il n'eſt

autres Dieux. *V.* Plut. t. 2. p. 741. = Pauſ. l. 2. c. 1. p. 112. c. 15. p. 145.

Plutarque, prétend même que la diſpute entre Minerve & Neptune, pour ſçavoir qui d'elle ou de ce Dieu ſeroit patron d'Athènes, & la réuſſite de Minerve étoit une fable inventée & débitée par les anciens Rois de la Grece, pour détourner leurs peuples de l'envie de courir les mers, & les porter à cultiver la terre. *In Themiſtocle*, p. 121. E.

[a] Ariſt. Polit. l. 2. c. 7. p. 323. l. 6. c. 4. p. 417.

[b] Ibid.

[c] *A quibus initia vitæ atque victûs, legum, morum, manſuetudinis, humanitatis exempla hominibus, & civitatibus data, ac diſpertita eſſe dicuntur*, Cicero *in* Verr. Act. 5a. n. 72. t. 4. p. 478.

Prima Ceres. . . . . .
Prima dedit leges, Cereris ſunt omnia munus. Ovid. Met. l. 5. v. 341, &c. = Diod. l. 1. p. 18. l. 5. p. 324 & 385. = Plin l. 7. ſect. 57. p. 412. = Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

C'eſt par cette raiſon qu'on trouve ſi ſouvent l'Epithète θεσμοφόρος, *Legiſera*, donné à Cérès. *Voy.* l'explication hiſtorique de la Fable de Cérès par le Clerc. Bibl. Univ. t. 6. p. 47.

[d] Cicero *in* Verr. Act. 4a. n. 49. t. 4. p. 396. = Diod. l. 1. p. 34. l. 5. p. 333 & 385.

[e] *Supra*, p. 57.

[f] Ælian. Var. Hiſt. l. 3. c. 38.

queſtion que de réglemens politiques. Voici ces loix, telles que Porphyre les rapporte [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

La premiere, dont nous avons déja eu occaſion de parler, ordonne d'honorer ſes parens [b].

La ſeconde défend d'offrir aucune autre choſe aux Dieux, que les fruits de la terre.

La troiſiéme ordonne de ne point faire de mal aux animaux.

Ces loix ne faiſoient que renouveller & confirmer celles de Cécrops, qui, en inſtituant un culte réglé dans la Grece, avoit défendu d'offrir à la Divinité rien de ce qui étoit animé [c]. Je ne puis à cette occaſion me diſpenſer de dire un mot des fameux myſtères d'Eleuſis.

J'ai fait voir précédemment que Cécrops avoit appris le premier aux Grecs à honorer l'Etre ſuprême par un culte public & ſolemnel [d]. Mais les cérémonies religieuſes établies par ce Prince, n'ont point produit un effet auſſi marqué que l'inſtitution des myſtères célébrés à Eleuſis en l'honneur de Cérès. De toutes les pratiques de la Religion payenne, les cérémonies uſitées dans ces myſtères ont été celles qui ont le plus attiré l'admiration & le reſpect des Anciens. On en rapporte l'inſtitution à Erechtée, le même ſous lequel la connoiſſance de l'Agriculture paſſa dans la Grece [e]. Je n'entreprendrai point de lever le voile obſcur qui nous dérobe la connoiſſance de ces cérémonies ſi vantées dans l'antiquité. Je remarquerai ſeulement que les Ecrivains les mieux inſtruits & les plus judicieux de la Grece & de Rome, ont été perſuadés que ces myſteres avoient contribué plus que tout autre moyen à adoucir les mœurs barbares des premiers habitans de l'Europe. Ils n'ont point héſité à attribuer à ces cérémonies religieuſes toute la politeſſe & les connoiſſances dont ont joui les ſiécles les plus éclairés. « Ce ſont les myſteres, » dit Cicéron, qui nous ont tiré de la vie barbare & farouche que » menoient nos Ancêtres. C'eſt le plus grand des biens que nous » devions à la ville d'Athenès, entre tant d'autres qu'elle a ré» pandus parmi les hommes. C'eſt d'elle que nous avons appris » non-ſeulement à vivre avec joie, mais encore à mourir avec

[a] *De Abſtin. l. 4. p. 431.*
[b] *Suprà, p. 59.*
[c] *Suprà, p. 19.*
[d] *Suprà, p. 19.*
[e] *Diod. l. 1. p. 34.* — *Marm. Oxon. Ep. 14.*

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» tranquillité, dans l'eſpoir d'un avenir plus heureux [a] ». Iſocrate en avoit dit autant long-tems auparavant [b]. Les Grecs déſignoient les myſteres d'Eleuſis par un mot qui dans leur langue ſignifioit *Perfections* ([1]), parce que dans l'initiation on acquéroit, à ce qu'ils croyoient, la connoiſſance de la vérité & l'amour de la vertu. Les Latins exprimoient ces myſteres par le terme d'*Initia*, *Commencemens*; parce que, dit Cicéron, la doctrine qu'on enſeignoit dans les myſteres renfermoit les principes de la vie heureuſe & tranquille. Ainſi les deux nations de l'antiquité les plus polies & les plus éclairées ont été perſuadées qu'on ne pouvoit donner aſſez d'éloges à l'établiſſement des myſteres d'Eleuſis. Il ne me reſte plus maintenant qu'à dire un mot des anciennes loix pénales de la Grece.

Les loix pénales ſont avec raiſon celles dont les premiers Légiſlateurs Grecs paroiſſent s'être le plus occupés. Les Hiſtoriens placent dans les ſiécles que nous parcourons l'inſtitution de pluſieurs tribunaux, dont l'unique fonction étoit de juger des matieres criminelles.

L'Aréopage étoit le plus ancien tribunal de la Grece, & c'étoit pour connoître des meurtres que Cécrops l'avoit établi [c]. Dans l'origine, les Aréopagiſtes connoiſſoient de toutes ſortes d'homicides. Par la ſuite leur juriſdiction fut bornée aux ſeuls aſſaſſinats commis de deſſein prémédité [d]. On érigea, peu de ſiécles après l'Aréopage, un autre tribunal nommé le *Delphinium*, pour juger ceux qui, s'avouant coupables d'homicide, prétendoient avoir eu raiſon de le commettre [e]. C'eſt à ce tribunal que Théſée fut abſous, lorſqu'il eut mis à mort les enfans de Pallas & Pallas lui-même, qui tramoient une conſpiration contre l'Etat [f]. On établit enſuite le *Palladium*, où ceux qui avoient commis un meurtre involontaire venoient ſe préſenter [g]. Démophon, fils de Théſée, fut le premier qui comparut devant ce tribunal [h].

Les loix de la Grece, conformes en ce point à celles d'Egypte,

[a] *De Leg.* l. 2. n. 14. t. 3. p. 148.
[b] *In Panegyr.* p. 65.
([1]) Τελεται.
[c] Iſocrat. Panegyr. p. 69. Voy. auſſi Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 735. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415. = Pauſ. l. 4. c. 5. *init.*
[d] Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 728. E. = Ælian. Var. Hiſt. l. 5. c. 15.
[e] Ibid.
[f] Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70.
[g] Ælian. *ſuprà*, *loco cit.*
[h] Pauſ. l. 1. p. 69. = Voy. Pollux. l. 8. c. 10.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

puniſſoient de mort l'homicide commis de deſſein prémédité [a]. Dédale ayant été accuſé & convaincu devant l'Aréopage d'avoir fait périr ſon neveu Talus, fut condamné à mort par ce tribunal, & il n'évita la punition de ſon crime qu'en prenant la fuite, & ſe retirant dans l'Iſle de Crete [b]. J'obſerverai à ce ſujet que chez les Grecs il étoit trés-aiſé aux meurtriers de ſe dérober aux ſupplices qu'ils pouvoient appréhender.

La maniere dont on procédoit dans la Grece à la pourſuite des meurtres, étoit bien différente de celle qu'on ſuit dans nos tribunaux. En France, c'eſt au Miniſtère public qu'appartient le ſoin de rechercher & de faire punir les meurtriers. La premiere démarche que fait la Juſtice dans ces occaſions, c'eſt de faire arrêter l'accuſé contre lequel on a rendu plainte; on examine enſuite s'il eſt réellement coupable du crime qu'on lui impute, & il eſt retenu dans les priſons juſqu'à jugement définitif. Il n'en étoit pas de même chez les Grecs. Il n'y avoit point d'Officier public, chargé par l'Etat de rechercher les meurtriers. Les parens du mort avoient ſeuls le droit d'en pourſuivre la vengeance. Homère le fait aſſez connoître [c]. On peut joindre au témoignage de ce grand Poëte, celui de Pauſanias qui dépoſe en pluſieurs endroits de cet ancien uſage [d]: uſage qui paroît avoir toujours ſubſiſté dans la Grece [e]. Mais les mêmes loix qui avoient déféré aux ſeuls parens du mort le droit d'en pourſuivre le meurtrier, défendoient expreſſément qu'on le remit entre leurs mains [f]; & comme le Miniſtere public ne ſe mêloit point de faire arrêter les meurtriers, ils jouiſſoient d'une liberté pleine & entiere tout le tems que duroit l'inſtruction de leur procès. Ainſi dans les cas où un coupable pouvoit appréhender la juſte punition de ſon crime, il ne tenoit qu'à lui de ſe dérober au ſupplice en prenant la fuite. Perſonne n'étoit en droit de l'en empêcher [g]. La ſeule précaution qu'il eût à prendre, c'étoit de diſparoître après ſes premieres défenſes [h]. Car lorſque la procédure étoit aſſez avancée pour que

[a] Demoſth. *in* Midiam. p. 610. A. = *In* Ariſtocrat. p. 738. C. = Voy. auſſi Plat. *de* Leg. l. 9. p. 934. B. p. 935. E.

[b] Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Apollod. l. 3. p. 206.

[c] Iliad. l. 9. v. 628, &c.

[d] L. 5. c. 1. p. 376. l. 8. c. 34. p. 669.

[e] Voy. Plat. de Leg. l. 9. p. 930, 931. & 933. = Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736. Pollux. l. 8. c. 10. Segm. 118.

[f] Demoſth. *loco cit.*

[g] Demoſth. ibid. = Pollux, l. 8. c. 10. Segm. 117.

[h] Demoſth. Pollux. *locis cit.*

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Juges fuſſent en état d'opiner, l'accuſé alors étoit ſoumis à toute la ſévérité des loix, & s'il étoit déclaré atteint & convaincu du crime qu'on lui imputoit, les Magiſtrats s'en emparoient pour lui faire ſubir le ſupplice auquel il étoit condamné [a]. Cette liberté proviſoire qu'on laiſſoit aux accuſés, prouve clairement que c'étoit la coutume de les entendre deux fois avant que de les livrer au ſupplice. Si l'accuſé, dont le crime étoit prouvé, avoit fait uſage de la reſſource de l'exil volontaire, tous ſes biens étoient confiſqués & vendus à l'encan [b]. J'ai déja parlé de la coutume de renvoyer les accuſés abſous lorſque les voix étoient partagées également [c].

Avant que de donner audience à l'accuſateur & à l'accuſé, on les obligeoit de conſigner chacun une ſomme, qui appartenoit à celui qui gagnoit ſa cauſe. La loi condamnoit en outre l'accuſateur à une amende de mille drachmes, s'il n'avoit pas eu pour lui au moins la cinquiéme partie des voix [d]. Si l'accuſation étoit prouvée, les loix accordoient à l'accuſateur le triſte avantage d'aſſiſter au ſupplice du malheureux qu'il avoit convaincu de crime [e]: mais il devoit arriver très-rarement qu'on exécutât à mort les homicides, eu égard aux facilités qu'ils trouvoient à ſe dérober au ſupplice [f]. Car outre qu'ils étoient les maîtres de prendre la fuite, la loi leur avoit donné un moyen encore plus efficace pour déſarmer la juſtice, & reſter même tranquilles dans leur patrie. Ils n'avoient qu'à chercher les voies propres à appaiſer les parens de celui qui avoit été tué: ils étoient ſûrs alors de l'impunité & de n'être jamais inquiétés; c'étoit à prix d'argent qu'on aſſoupiſſoit ordinairement ces ſortes d'affaires. On donnoit une certaine ſomme aux parties intéreſſées, pour les engager à ceſſer leurs pourſuites [g].

La loi n'avoit pas voulu que le meurtre même involontaire, fût entiérement exemt de punition, de peur, dit Porphyre, que l'impunité, dans ces occaſions, ne donnât lieu aux méchans d'abuſer de l'indulgence de la loi [h]. L'exil étoit originairement chez

[a] Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736.
[b] Pollux. l. 8. c. 9. Segm. 99.
[c] *Supra*, p. 37 & 38.
[d] Demoſth. *in* Mid. p. 610. F. = *In* Ariſtocrat. p. 738. C. = Plato, *in* Apolog. Socrat. p. 27. F. = Pollux. l. 8. c. 6. Segm. 41 & 53.
[e] Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736.
[f] Voy. Diod. l. 3. p. 177.
[g] Iliad. l. 9. v. 618, &c.
[h] De Abſtin. l. 1. p. 16, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

les Grecs la peine du meurtre involontaire [a]. Céphale fut condamné par l'Aréopage à un banniſſement perpétuel pour avoir tué involontairement ſa femme Procris [b]. Les loix ſe relâcherent par la ſuite de cette rigueur. Nous voyons dans Homère, que du tems de la guerre de Troye, les meurtriers n'étoient obligés de s'abſenter de leur patrie, que juſqu'à ce qu'ils euſſent appaiſé les parens de celui qu'ils avoient tué [c]. Si l'on s'en rapporte même au Scholiaſte d'Euripide, les meurtriers involontaires n'étoient obligés de s'abſenter que durant le cours d'une année [d]. Platon, dans ſes loix, paroît s'être conformé à cet ancien uſage [e].

Mais en même tems que les loix avoient voulu aſſujettir à quelque peine le meurtre involontaire, elles avoient pris des précautions pour dérober le meurtrier à la vengeance précipitée que les parens du mort auroient pû tirer de ſa perte. C'eſt dans cette vûe que nous voyons le droit d'aſyle établi chez tous les peuples de l'antiquité. Ce privilége, attaché à certains lieux, de mettre les meurtriers à couvert de toutes pourſuites, étoit très-ancien & très-reſpecté chez les Grecs. On croyoit que l'aſyle de Samothrace avoit été établi par Cybèle [f]. Un des plus anciens eſt celui que Cadmus ouvrit dans la Béotie [g].

L'endroit où s'aſſembloit l'Aréopage étoit un aſyle inviolable. Sous Aphidas, qui monta ſur le trône d'Athènes l'an 1162, avant J. C. l'Oracle de Dodone avertit les Athéniens, qu'un jour les Lacédémoniens vaincus ſe réfugiroient dans l'Aréopage, & qu'ils ſe donnaſſent bien de garde de les maltraiter. Les Athéniens ſe reſſouvinrent de cet avis, lorſque ſous le regne de Codrus le Péloponèſe ſe ligua contre l'Attique. On ſçait quel fut l'événement de cette guerre, & comment les armées étant en préſence, celle des ennemis crut devoir faire retraite [h]. Quelques Lacédémoniens qui s'étoient avancés juſqu'aux portes d'Athènes, ſe trouverent à cette nouvelle dans un cruel embarras. Tout ce qu'ils purent faire fut de tâcher, à la faveur des ténebres, de ſe cacher aux yeux des Athéniens. Dès que le jour

[a] Apollod. l. 2. p. 116. = Demoſth. adv. Ariſtocr. p. 732. B. = Plut. t. 2. p. 299. C.
[b] Apollod. l. 3. p. 200.
[c] Voy. Feithius, Antiq. Hom. l. 2. c. 8. p. 187.
[d] *In* Hippolyt. v. 35.
[e] L. 9. p. 929. F. p. 930. D.
[f] Diod. l. 3. p. 224.
[g] *Suprà*, p. 40.
[h] *Voy. ſuprà*, p. 33.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

parut, ils ſe ſauverent dans l'Aréopage. On n'oſa les attaquer dans cet aſyle, ils y furent reſpectés, & obtinrent permiſſion de s'en retourner ſains & ſaufs dans leur patrie [a].

La faveur des aſyles n'avoit été établie originairement que pour les meurtriers involontaires. Dans Thucydide les Athéniens donnent à entendre très-clairement que les autels des Dieux ne ſervoient d'aſyle qu'à ceux qui avoient eu le malheur de commettre involontairement un homicide [b]. On voit auſſi dans Tite-Live le meurtrier du Roi Eumenès obligé d'abandonner l'aſyle du temple de Samothrace, comme indigne d'en jouir [c]. Moïſe, en établiſſant des villes de refuge pour les meurtriers involontaires, exclut formellement de ce privilége les aſſaſſins [d].

Au ſurplus il en étoit du meurtre involontaire chez les Grecs comme de l'homicide prémédité, c'eſt-à-dire, que les meurtriers involontaires pouvoient, en appaiſant les parties intéreſſées, reſter tranquilles dans leur patrie. L'uſage étoit pareillement de donner aux parens du mort une certaine ſomme [e]. Cette politique partoit d'un principe très-ſenſé. Parmi des peuples peu diſciplinés, les inimitiés ſont dangereuſes & très-ſujettes à occaſionner les ſuites les plus fâcheuſes; il eſt donc du bien public qu'elles ſoient aiſées à terminer [f]. Auſſi voyons-nous que chez les anciens peuples, il n'y avoit point de délit qu'on ne pût racheter à prix d'argent. Tout ſe réduiſoit à des dommages & à des réparations. C'eſt par cette raiſon qu'il n'y avoit point alors, comme aujourd'hui parmi nous, de Partie publique qui fût chargée du ſoin de pourſuivre les criminels. Les Sauvages de l'Amérique nous retracent l'image de ces anciens tems. Chez ces peuples la réparation de l'homicide conſiſte dans un certain nombre de préſens que le meurtrier eſt obligé de faire aux parens du défunt, pour appaiſer leur reſſentiment [g].

Les anciens Légiſlateurs n'avoient rien obmis pour inſpirer à leurs peuples toute l'horreur poſſible du meurtre & du ſang répandu. On tenoit pour ſouillés ceux qui avoient commis un homicide, de quelque maniere que ce fût. Ils devoient, avant que

[a] Pauſ. l. 7. c. 25. *init.*
[b] L. 4. p. 296. *lin.* 90.
[c] L. 45. n. 5.
[d] Deut. c. 19. ℣. 11, &c.
[e] Iliad l. 18. v. 498, &c.
[f] Voy. l'Eſprit des Loix, t. 3. p. 102. & 328.
[g] Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. France, p. 395 & 798. = Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 490 & 491.

homicide

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

de rentrer dans la ſociété, ſe faire purifier par certaines cérémonies religieuſes. Théſée avoit rendu un ſervice important à ſa patrie, en mettant à mort les brigands qui l'infeſtoient. Quoique ces meurtres fuſſent très-légitimes, néanmoins un de ſes premiers ſoins fut de s'en faire purifier [a]. Homère fait dire à Hector ſortant du combat, qu'il n'oſe faire des libations à Jupiter avant que de s'être purifié, parce qu'il n'eſt point permis de le prier avec des mains enſanglantées [b]. Enée dans Virgile, après avoir mis à mort pluſieurs de ſes ennemis, n'oſe toucher à ſes dieux Pénates juſqu'à ce qu'il ſe ſoit purifié [c]. On pourroit citer pluſieurs autres exemples [d]. Il n'étoit pas permis à un meurtrier, qui s'étoit banni de ſa patrie pour un homicide involontaire d'y rentrer, même après avoir ſatisfait les parens du défunt, ſans s'être fait purifier & expier du meurtre qu'il avoit commis [e]. On rapporte au régne de Pandion, huitiéme Roi d'Athènes, l'établiſſement des cérémonies religieuſes, propres à purifier les homicides [f].

Nous remarquerons à ce ſujet que Moïſe ordonne une expiation ſolemnelle pour les meurtres dont on ne connoît pas les auteurs [g]. Il veut auſſi que ceux qui, dans une guerre juſte & légitime, ſe ſont ſouillés par l'effuſion du ſang ennemi, ne rentrent dans le camp, qu'après s'être purifiés [h]. Chez les Romains, les ſoldats qui ſuivoient le char du vainqueur, étoient couronnés de lauriers; afin, dit Feſtus, qu'ils ne paruſſent rentrer dans la ville, que purifiés du ſang humain qu'ils avoient répandu [i]. Le but de toutes ces coutumes étoit d'inſpirer le plus grand éloignement pour l'homicide.

Il faut, je crois, rapporter à ce même principe d'humanité, autant qu'à la politique, la défenſe de tuer certains animaux, ſi préciſément établie par les premiers Légiſlateurs de la Grece. On a vû que Cécrops avoit défendu d'offrir aux Dieux rien qui fût animé [k]. Triptolème avoit renouvellé cette loi, en ordonnant de ne leur offrir que des fruits [l]. Mais ce ſecond Légiſlateur alla

[a] Plut. *in* Theſ. p. 5. C. = Pauſ. l. 1. c. 37. *init.*
[b] Iliad. l. 6. v. 265, &c.
[c] Æneid. l. 2. v. 717, &c.
[d] Voy. Marsh. p. 253. = Feithius, p. 187.
[e] Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736. E. = Voy. auſſi Plat. *de* Leg. l. 9. p. 930, &c.
[f] Marm. Oxon. Ep. 15. = Marsh. p. 253.
[g] Deut. c. 21. ỳ. 5, &c.
[h] Num. c. 31. ỳ. 19 & 24.
[i] Verbo *Laureati*, p. 206.
[k] *Supra*, p. 19.
[l] *Supra* p. 67.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

encore plus loin; car il défendit expreſſément de faire du mal aux animaux ſervans au labourage [a]. L'Hiſtoire n'a pas même dédaigné de nous conſerver les circonſtances qui occaſionnerent la mort du premier bœuf égorgé à Athènes, & les ſuites de cet événement [b]. C'eſt un de ces faits ſinguliers qui méritent une attention particuliere: il arriva ſous Erechtée, ſixiéme roi d'Athènes [c]. Cet événement eſt d'autant plus remarquable qu'il donna lieu à l'érection du Prytanée, tribunal très-renommé chez les Athéniens [d]. La fonction des Prytanes étoit de faire le procès aux choſes inanimées, qui avoient occaſionné la mort de quelqu'un [e].

Je finis ce qui concerne les loix pénales de la Grece, en obſervant une parfaite conformité entre ces loix & celles Egyptiens, ſur la punirion des femmes enceintes coupables de crimes qui méritoient la mort. Les Grecs, à l'exemple des Egyptiens, attendoient, pour les conduire au ſupplice, qu'elles fuſſent accouchées [f].

Ce que je trouve de plus extraordinaire dans les anciennes loix de la Grece, c'eſt que les Légiſlateurs n'avoient point déterminé préciſément le genre & la durée du ſupplice dont chaque crime devoit être puni [g]. Ils avoient laiſſé les Juges maîtres d'appliquer les loix ſuivant qu'ils le jugeroient à propos. Zaleucus, légiſlateur des Locriens, fut, dit-on, le premier qui preſcrivit & expliqua dans ſes loix l'eſpéce & la durée des peines qu'on devoit infliger aux criminels [h].

On voit par tout ce qui vient d'être dit, que les premieres loix de la Grece étoient aſſez informes; elles ſe reſſentoient de la groſſiereté qui régna ſi long-tems dans cette partie de l'Europe [i].

Les Grecs, comme tous les anciens peuples, ont été quelque tems ſans connoître l'art d'écrire. Le chant étoit alors le ſeul moyen de faire paſſer à la poſtérité ce qu'on avoit intérêt de ne point oublier [k]. Cette méthode très-ſimple & très-naturelle a été

[a] *Suprà*, p. 67.

[b] Porphyr. de Abſtin. l. 2. p. 136 & 174. = Ælian. Var. Hiſt. l. 8. c. 3. = Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70.

[c] Pauſ. Ibid.

[d] Ibid. *loco cit.* = Pollux. l. 8. c. 10.

[e] Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70. Voy. les exemples qu'il en cite, l. 5. c. 27. p. 449. l. 6. c. 11. p. 478.

[f] Diod. l. 1. p. 88. = Ælian. Var. Hiſt. l. 5. c. 18. = Plut. t. 2. p. 552. D.

[g] Strabo, l. 6. p. 398.

[h] Ibid.

[i] Ariſt. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.

[k] Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.

employée pour conſerver le ſouvenir des loix. Faute de monumens où ils puſſent dépoſer leurs loix, les premiers Légiſlateurs les mirent en chant pour les faire retenir plus facilement. Les Grecs chantoient leurs loix. C'eſt ce qui fit donner le même nom aux loix & aux chanſons (1). Ariſtote, dans ſes Problêmes, recherchant la raiſon de cette conformité de nom entre deux objets ſi différens, c'eſt, dit-il, qu'avant la connoiſſance de l'écriture, on chantoit les loix pour ne les point oublier [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

L'uſage de mettre en chant les loix & tout ce qui y avoit rapport, gagna tellement dans la Grece, qu'il continua même après que l'écriture y fut introduite. Le crieur qui publioit les loix de la plûpart des villes Grecques, étoit aſſujetti à des tons réglés, & à une déclamation meſurée. Il étoit accompagné du ſon de la lyre, comme un acteur ſur la ſcêne [b]. Cette maniere de publier les loix, les édits, &c. a ſubſiſté long-tems chez les Grecs. L'Hiſtoire nous en a conſervé un exemple trop remarquable pour ne le pas rapporter.

Dans la nuit qui ſuivit la bataille de Chéronée, Philippe, ivre de bonne chere & de vin, & plus encore de la victoire qu'il venoit de remporter, ſe tranſporta ſur le champ de bataille couvert encore des cadavres des Athéniens. Là, pour inſulter aux morts, il ſe mit à parodier le décret que Démoſthene avoit propoſé pour exciter les Grecs à prendre les armes. Philippe chantoit donc en battant la meſure : « *Démoſthène, fils de Démoſthène Paonien, a* » *dit, &c.* [c] ».

Les Locriens d'Italie paſſoient, dans les écrits de quelques auteurs de l'antiquité, pour les premiers peuples Grecs qui euſſent

(1) Νόμοι.

[a] Problem. ſect. 19. Problem. 28.

Joſephe & Plutarque ſoupçonnent que le terme Νόμος, employé pour déſigner les loix étoit moderne, en comparaiſon de ces premiers tems dont nous parlons, & qu'il étoit même poſtérieur au ſiécle d'Homère, qui dans ſes Poëmes ne ſe ſert jamais du mot Νόμος, pour déſigner les loix, mais de celui de Θεμιστοί, *jura*.

Mais Joſephe & Plutarque, parlant ſurtout avec quelque doute, ne ſauroient balancer l'autorité d'Ariſtote ſur l'antiquité d'un mot Grec, pour ne rien dire d'un Hymne en l'honneur d'Apollon, attribué à Homere, où Νόμος eſt employé pour ſignifier la *Loi* ou la *méthode* du chant. Verſ. 20.

On trouve auſſi le mot Νόμος, employé dans Héſiode pour déſigner les *Loix*. Op. & Dies, v. 276.

[b] *Græcarum quippe urbium multæ ad Lyram leges, decretaque publica recitabant.* Martian. Capella, de Nupt. Philolog. l. 9. p. 313. = Voy. auſſi Ælian. Var. Hiſt. l. 2. c. 39. = Stob. Serm. 42. p. 291.

[c] Plut. *in* Demoſth. p. 855. A.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

rédigé leurs loix par écrit [a]. Ce fait ne me paroît point exact; car ſans parler de Minos, qui, au rapport de Platon, avoit rédigé ſes loix par écrit [b]; ſans parler d'une loi de Théſée écrite ſur une colonne de pierre qui ſubſiſtoit encore du tems de Démoſthène [c], il eſt certain que Solon avoit fait coucher ſes loix par écrit [d]: & Solon eſt antérieur de près d'un ſiécle à Zaleucus, légiſlateur des Locriens. Je ne crois point au ſurplus que dans les tems dont il s'agit maintenant, aucun peuple de la Grece, ſi l'on en excepte les Crétois, eût un corps de loix compilées & rédigées par écrit.

[a] L. 6. p. 397.
[b] *In* Minoe, p. 568. E.
[c] *In* Nexram. p. 873. C.
[d] Voy. la 3e Part. Liv. I. Ch. III. Art. I.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE NEUVIEME.

Des Loix de Crète.

J'AVOIS d'abord réſolu de ne point parler des Crétois. Ces Inſulaires ne faiſoient point corps avec les autres peuples de la Grece; fixés dans leur iſle, ils ne pritent preſque jamais de part aux affaires générales, & n'influerent ſur aucun événement qui ait intéreſſé tous les Grecs (1). On doit cependant regarder les Crétois comme faiſant partie de la nation Grecque, puiſqu'ils parloient la même langue [a]. D'ailleurs les loix de Crète mérirent par elles-mêmes notre attention; elles ont ſervi de modéle à celles que Lycurgue donna par la ſuite aux Lacédémoniens. Il eſt donc à propos d'en parler, afin qu'on puiſſe remarquer la conformité qu'il y avoit entre les loix de Crète & celles de Sparte.

De tous les peuples de la Grece, les Crétois paſſoient pour les plus anciens dont les loix euſſent été rédigées par écrit [b]. Elles étoient l'ouvrage de Minos premier [c]. La réputation dont ces loix ont joui, a fait mettre ce Prince au nombre des plus grands légiſlateurs de l'antiquité.

Les loix de Minos étoient fondées ſur deux motifs principaux, de former ſes ſujets à la guerre, & d'entretenir l'union entre les eſprits. Si Minos réuſſit dans le premier de ces objets, nous allons voir qu'à l'égard du ſecond, l'événement ne répondit point à ſes eſpétances.

Dans la vûe d'établir une parfaite union entre ſes ſujets, Minos travailla à mettre entre eux le plus d'égalité qu'il étoit poſſible. Il ordonna pour cet effet que tous les enfans ſeroient nourtis & élevés enſemble [d]. Leur vie étoit dure & ſobre. On les accoutumoit à ſe paſſer de peu, à ſouffrir le chaud, le froid, à marcher dans des endroits rudes & eſcarpés. Ils étoient toujours habillés comme doivent l'être des gens de guerre, d'une étoffe

(1) Excepté la guerre de Troye, ils ne paroiſſent point s'être jamais mêlé des affaires de la Grece. *Voy.* Herod. l. 7. n. 167. & 170, 171.

[a] C'étoit le Dialecte Dorique.

[b] Plat. *in* Min. p. 568. E. = Solinus, c. 11. p. 29. = Iſidor. Orig. l. 14. c. 6.

[c] Voy. les Mém. de l'Académ. des Inſcript. t. 3. Mem. p. 49.

[d] Strabo, l. 10. p. 735, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

fort ſimple, la même en hiver qu'en été. On les exerçoit à faire entre eux de petits combats, à ſouffrir courageuſement les coups qu'ils ſe portoient; & afin, dit Strabon, que juſqu'à leurs divertiſſemens, tout reſſentît la guerre, leur danſe même ſe faiſoit les armes à la main [a].

Pour rapprocher encore davantage les eſprits, & les lier plus intimement, Minos voulut que tous les citoyens mangeaſſent enſemble aux mêmes tables [b]. Ils étoient nourris aux dépens de l'Etat. C'étoit le tréſor public qui fourniſſoit à la dépenſe [c]. Les jeunes gens mangeoient à terre, & ſe ſervoient les uns les autres. Ils ſervoient auſſi les hommes faits [d]. Comme à l'armée les ſoldats ſont obligés de manger tous enſemble, l'intention de Minos, dans l'établiſſement de ces repas publics, avoit été de former dès l'enfance ſes ſujets à la diſcipline militaire. C'eſt le ſeul mérite que pouvoit avoir cet uſage. L'inſtitution des repas publics ne réuſſit point à entretenir l'union & la concorde entre les Crétois; on ſçait qu'ils étoient continuellement en guerre les uns contre les autres [e]. Ils ne s'accordoient que quand il s'agiſſoit de repouſſer un ennemi commun [f]. Je ne fais aucun doute qu'il ne faille attribuer ces diviſions inteſtines des Crétois à la diſtinction des profeſſions, qui avoit lieu en Crete comme en Egypte [g].

On ne ſçauroit trop louer l'attention de Minos à l'égard des Magiſtrats & des perſonnes âgées. Non-ſeulement il exigeoit qu'on eût pour eux le reſpect & les égards qui leur ſont dûs, mais encore dans la crainte que l'on n'y manquât il avoit défendu, en cas qu'on remarquât en eux quelques défauts, de les relever en préſence des jeunes gens [h]. D'ailleurs il avoit pris toutes les précautions que la prudence humaine peut ſuggérer pour inſpirer à la jeuneſſe un grand reſpect & un grand attachement pour les maximes & les coutumes de l'Etat. Il n'étoit pas permis aux jeunes gens de révoquer en doute, ni même de mettre en queſtion

[a] Strabo, l. 10. p. 735, &c.
Cette danſe a été fort célébre dans l'antiquité ſous le nom de Pyrrhique.

[b] Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. = Strabo, l. 10. p. 736.

[c] Ariſt. Ibid. & l. 2. c. 10. p. 332. E. = Strabo, l. 10. p. 736.

[d] Strabo, p. 739.

[e] Ariſt. Polit. l. 2. c. 10. p. 333.

[f] Plut. t. 2. p. 490. B.
Ceſt de cette conduite des Crétois qu'eſt venue, ſuivant Plutarque, cette expreſſion proverbiale, ſi connue dans la Grece, *Syncrétiſer*.
On a depuis appellé *Syncrétiſtes*, ceux qui ſe méloient de concilier les différentes ſectes. Ce mot eſt employé ſouvent par les Théologiens, mais toujours en mauvaiſe part.

[g] Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. = Voy. ſur cet article la 3e Part. Liv. I. Chap. II.

[h] Plato, de Leg. l. 1. p. 775.

la ſageſſe ou l'utilité des réglemens dont on les inſtruiſoit. C'étoit ce que Platon trouvoit de plus admirable dans les loix de Minos [a].

Afin d'inſpirer aux Crétois une vénération plus profonde pour ſes ordonnances, Minos ſe retiroit de tems en tems dans un antre, où il ſe vantoit d'avoir avec Jupiter des entretiens familiers [b]. Ce n'eſt au ſurplus ni le premier, ni le ſeul des légiſlateurs anciens qui ait crû devoir s'autoriſer de la divinité pour faire reſpecter ſes loix. Mnévès, un des plus renommés & des plus anciens légiſlateurs de l'Egypte, attribuoit les ſiennes à Hermès, autrement dit, Mercure [c]. Lycurgue avoit eu ſoin de ſe munir du ſuffrage d'Apollon avant que de travailler à la réforme de Sparte [d]. Zaleucus, légiſlateur des Locriens, ſe diſoit inſpiré de Minerve [e]. Zathrauſtès, chez les Arimaſpes, publioit qu'il tenoit ſes ordonnances d'un Génie adoré de ces peuples [f]. Zamolxis vantoit aux Gétes ſes communications intimes avec la Déeſſe Veſta [g]. Numa entretenoit les Romains de ſes converſations avec la Nymphe Egérie [h]. On pourroit en citer bien d'autres exemples: ces faits, pour le dire en paſſant, démontrent invinciblement que la tradition primordiale ſur l'exiſtence de Dieu, ne s'eſt jamais perdue, puiſque dans tout l'univers connu, cette croyance ſe trouve établie de tems immémorial, & ſi profondément même que les premiers légiſlateurs ont voulu s'en autoriſer, pour donner à leurs loix une conſidération plus qu'humaine [i].

Le grand défaut de Minos dans ſes inſtitutions politiques, défaut dans lequel Lycurgue tomba d'après lui, étoit de n'avoir enviſagé que la guerre. C'eſt le ſeul but que le légiſlateur des Crétois ſemble s'être propoſé [k]. Nous avons vû que c'étoit uniquement de ce côté qu'étoit dirigée l'éducation de la jeuneſſe. Par une ſuite du même motif, les Crétois ne cultivoient point

[a] Plato de Leg. l. 1. p. 775.

[b] Hom. Odyſſ. l. 19. v. 179. = Plato. *in* Minoe, p. 568. = Horat. Carm. l. 1. Od. 28. = Diod. l. 1. p. 105. = Strabo, l. 16. p. 1105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 37. = Plut. *in* Numa. p. 62. D.

[c] Diod. l. 1. p. 105.

[d] Ibid. *loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1105. = Plut. t. 2. p. 543. A. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38.

[e] Diod. l. 1. p. 105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38. = Plut. *in* Numa, p. 62. D.

[f] Diod. *loco cit.*

[g] Diod. *loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1106.

[h] Plut *in* Numa. p. 62. D. = Dion. Halic. l. 2. p. 122. = Val. Max. l. 1. c. 2.

[i] Voy. Diod. l. 1. p. 105. = Strab. l. 16. p. 1105 & 1106. = Plut. *in* Numa, p. 62. Dion. Halicarn. l. 2. p. 122. & le traité de l'Opinion, t. 4. p. 513.

[k] Plato de Leg. l. 1. p. 769, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

leurs terres par leurs mains. Des eſclaves connus dans l'antiquité ſous le nom de *Périæciens*, étoient chargés de ce ſoin. On les obligeoit de rendre tous les ans une certaine ſomme à leurs maîtres [a], ſur laquelle on prélevoit les frais néceſſaires aux beſoins de l'Etat [b].

Si les loix de Minos étoient bonnes à faire des Crétois, d'excellens ſoldats, elles ne paroiſſent pas avoir été également propres à régler leurs mœurs & leurs ſentimens. Chaque citoyen étoit obligé de ſe marier [c]: mais avec quel étonnement ne voit-on pas qu'un légiſlateur ait pû approuver un moyen auſſi infâme que celui dont les Crétois faiſoient uſage pour n'être point chargés d'un trop grand nombre d'enfans. Soit qu'en Crete la fertilité ou l'étendue des terres ne répondît point au nombre des habitans, ſoit que les corps y fuſſent plus robuſtes, ou les femmes plus fécondes; Minos autoriſa par ſes loix, une paſſion que la nature déſavoue, & permit des excès dont la pudeur ne parle jamais qu'en frémiſſant [d].

[a] Ariſt. Polit. l. 2. c. 10. = Strabo, l. 12. p. 817. = Plut. *in* Lacon. p. 239. = Athen. l. 6. p. 263 & 264.

[b] Ariſt. *loco cit.*

[c] Strabo, l. 10 p. 739. A.

[d] Ariſt. l. 2. c. 10. p. 333. = Strabo, l. 10. p. 739 & 740. = Athen. l. 13. p. 602. = Voy. auſſi, ſur la maniere dont on puniſſoit l'adultere en Crete. *Ælian. var. Hiſt.* l. 12. c. 12.

FIN DU PREMIER LIVRE.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE SECOND.

Des Arts & Métiers.

J'AI eſſayé dans la premiere Partie de cet Ouvrage de donner une idée de l'origine & du développement des Arts. J'aurois déſiré pouvoir en ſuivre le progrès d'âge en âge, & fixer le degré de perfection auquel ils ont été portés dans chaque ſiécle. Le défaut de monumens ne m'a pas permis d'exécuter ce projet. On apperçoit ſeulement à travers l'obſcurité qui enveloppe l'hiſtoire des peuples de l'Aſie & celle des Egyptiens, que ces nations ont connu fort promptement pluſieurs Arts, & que leurs premiers progrès ont été aſſez rapides. Nous voyons en effet peu de ſiécles après le déluge, les Egyptiens, & quelques contrées de l'Aſie, en poſſeſſion de pluſieurs des connoiſſances qui ſont le partage des peuples policés. L'expoſé que je vais faire des ouvrages exécutés par ces

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, iuſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Nations, dans les tems qui fixent préſentement nos regards, achevra de nous en convaincre.

A l'égard des Grecs, leurs connoiſſances dans les Arts étoient alors bien différentes de celles des peuples de l'Aſie & des Egyptiens. Ils n'en étoient encore, dans les tems dont il s'agit maintenant, qu'aux premiers élémens. La Grece a langui bien des ſiécles dans l'ignorance & dans la groſſiereté.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

SECTION PREMIERE.

De l'état des Arts dans l'Aſie & dans l'Egypte.

J'AI crû devoir raſſembler ſous une ſeule & même ſection ce que j'ai à dire dans cette ſeconde Partie ſur l'état des Arts dans l'Aſie & dans l'Égypte. Les peuples de ces contrées ſemblent avoir marché d'un pas à peu-près égal dans la carriere des connoiſſances humaines. Leur goût paroît auſſi avoir été preſque ſemblable; je ne ferai donc point d'articles ſéparés pour l'Aſie, ni pour l'Egypte.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

L'HISTOIRE des peuples de l'Aſie, dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie, ne nous fournit rien de particulier ſur l'état de l'Agriculture proprement dite. Je crois ſeulement y appercevoir des traits qui donnent lieu de penſer que l'art du Jardinage étoit alors fort cultivé dans quelques contrées de cette partie du monde. Les Syriens paſſoient pour entendre parfaitement le Jardinage [a]; preuve qu'ils s'y étoient adonnés depuis très-long-tems. On en peut dire autant des Phrygiens. Les jardins de Midas étoient fort renommés dans l'antiquité; mais il ne nous en eſt point reſté de deſcription : Hérodote qui en parle, ſe contente de dire qu'il y croiſſoit des roſes d'une grandeur & d'une odeur admirables [b]. Homère nous fournira plus de lumieres ſur cet objet. La deſcription des jardins d'Alcinoüs fera connoître quel étoit le goût des peuples de l'Aſie,

[a] Plin. l. 20. ſect 16. p. 192.

[b] L. 8. n. 138.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

dans cette partie de l'Agriculture. On ſera peut-être étonné du rapport que j'établis entre l'Aſie & l'iſle des Phéaciens ; mais je crois y être ſuffiſamment autoriſé (1).

(1) Juſqu'à préſent on a toujours pris l'Iſle de Corfou pour l'Iſle des Phéaciens, ſi fameuſe dans les Poëmes d'Homere. Je ne ſçais cependant ſi les raiſons ſur leſquelles on ſe fonde ſont abſolument déciſives. Je crois au contraire trouver dans le texte même d'Homere, des faits qui ne permettent pas de placer l'Iſle des Phéaciens dans l'Europe.

Le ſeul motif ſur lequel on établit l'identité de l'Iſle des Phéaciens avec celle de Corfou, c'eſt ſa proximité d'Ithaque. Il n'eſt pas difficile de détruire cette conjecture, & de faire voir qu'elle porte ſur des fondemens peu ſolides.

Homère a ſemé trop de fables & mis trop de contradictions dans les voyages d'Ulyſſe, pour qu'il ſoit poſſible de déterminer avec quelque ſorte de préciſion, les pays où il a voulu faire aborder ſon Héros. L'exactitude Géographique n'a point été le but que ce Poëte s'eſt propoſé dans l'Odyſſée. A chaque inſtant il déplace les pays, & arrange les routes, ſuivant qu'il le juge à propos. En vain tenteroit-on de vouloir retrouver la plûpart des contrées dont il parle ; les efforts ſeroient ſuperflus. Je n'en citerai pour exemple que l'Iſle d'*Æa*, où le Poëte place le ſéjour de Circé. Les Géographes prétendent que c'eſt le Promontoire *Circeï*, ſitué ſur la côte Occidentale d'Italie.

Mais quelle reſſemblance peut-on trouver entre l'Iſle d'*Æa* d'Homère, & le Promotoire *Circeï* ?

1° Homère dit nettement que Circé habitoit dans une Iſle, & non pas ſur un Promotoire. 2° Il n'y a jamais eû de ville d'*Æa* en Italie. 3° Homère dit que l'Iſle de Circé étoit ſituée dans l'Océan. On n'ignore pas combien le Promotoire *Circeï* en eſt éloigné. Comment enfin accorder la poſition de ce Promotoire, ſitué ſur la côte Occidentale de l'Italie, avec les danſes de l'aurore qu'Homère place dans l'Iſle d'*Æa*, dont il dit de plus qu'elle voit naître le ſoleil. *Odyſſ. l.* 12. *init.*

Je ſçais bien que Strabon, & ceux qui défendent la Géographie de l'Odyſſée, ont eſſayé de concilier, à l'aide de l'ancienne tradition, les contradictions dont je parle. Mais on voit qu'ils ſont obligés de faire à chaque inſtant violence aux notions de Géographie les plus communes. Il faut renverſer toutes les idées qu'on en peut avoir.

Mais, dit-on, l'Iſle des Phéaciens ne peut pas être bien éloignée d'Ithaque, puiſque Ulyſſe ne met qu'un jour à faire cette traverſée.

Pour qu'on pût tirer quelque induction de ce raiſonnement, il faudroit être aſſuré qu'Homère ne s'écarte jamais ſur ce ſujet de la vraiſemblance. Cependant nous voyons que lorſque Ulyſſe part de chez Circé pour aller aux enfers, le Poëte lui fait traverſer l'Océan en un jour. A l'égard de ſa traverſée de l'Iſle des Phéaciens à Ithaque, le merveilleux qu'Homère a répandu dans tout ce récit, ne permet pas qu'on en puiſſe rien inférer pour la diſtance des lieux. Il s'en explique même aſſez clairement, puiſqu'il dit, qu'il n'en eſt pas des vaiſſeaux Phéaciens comme de ceux des autres nations. Ces vaiſſeaux, dit-il, n'ont ni gouvernail ni Pilote. Ils ſont doués de connoiſſance. Ils ſçavent d'eux-mêmes les chemins de toutes les villes & de tous les pais ; ils font très-promptement les plus grands trajets. *Odyſſ. l.* 8. v. 556, &c.

Je crois que ce paſſage détruit ſuffiſamment toutes les inductions qu'on a prétendu tirer de la proximité de l'Iſle de Corfou à celle d'Itaque. On ne trouve d'ailleurs aucune conformité, aucun rapport entre le nom de *Schérie*, qu'Homère donne à l'Iſle des Phéaciens, & celui de *Corcyre* ou de *Corfou*. Faiſons voir maintenant que l'état où ce Poëte dit qu'étoit l'Iſle des Phéaciens lorſque Ulyſſe y aborda, ne peut en nulle façon convenir à l'état où devoit être l'Iſle de Corfou aux ſiécles héroïques.

Homère dépeint l'Iſle des Phéaciens comme une contrée où régnoit dès le tems de la guerre de Troye une opulence, une molleſſe & une magnificence, inconnues certainement alors dans toute l'Europe. Je ne parle point du Palais d'Alcinous, quoiqu'Homère ſemble s'être épuiſé pour en faire concevoir la plus haute idée. Mais

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Homère eſt le plus ancien Auteur qui ait parlé nommément des jardins, & qui ſe ſoit plû à les décrire. Ses ouvrages peuvent donc nous inſtruire des eſpéces d'arbres & de plantes qu'on a connues & cultivées dans les premiers tems. Nous y trouvons auſſi la maniere dont les jardins étoient diſpoſés.

Ce Poëte dit qu'il y avoit dans les jardins d'Alcinoüs des poiriers, des grenadiers, des figuiers & des oliviers. Il y auroit même lieu de ſoupçonner qu'il y avoit des citroniers [a]. A l'égard des légumes, Homère n'entre dans aucun détail ſur cet article. On peut conjecturer ſeulement qu'il y en avoit de pluſieurs eſpéces [b].

Quant à la diſtribution & à l'arrangement de ces jardins, on y voit régner une ſorte de ſymétrie. Ils étoient partagés en trois parties. Un verger contenant les arbres fruitiers, une vigne & un potager. Les arbres ne ſemblent point plantés confuſément dans le verger. Il paroît au contraire qu'on connoiſſoit dès lors l'art de les alligner (1). La vigne pouvoit auſſi former des treilles. A l'égard du potager, Homère, ſuivant que je le conjecture, donne à entendre que les légumes y étoient rangés en différentes planches ou compartimens (2). On ſçavoit encore ménager & diſtribuer des eaux courantes dans les jardins. Homère remarque

j'inſiſterai ſur la grandeur & la décoration des places publiques, ſur celle des Ports, ſur la beauté & la quantité des vaiſſeaux dont ils étoient remplis, enfin, ſur l'expérience des Phéaciens dans la Marine & ſur l'étendue de leur Commerce. J'appuyerai auſſi ſur l'habileté & l'adreſſe des Phéaciennes à travailler des étoffes d'une fineſſe & d'une beauté ſurprenante. Je dis que toute cette deſcription ne peut caractériſer une Iſle de l'Europe dans les tems héroïques; & pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur l'état où étoient alors les Arts, le Commerce & la Navigation dans la Grece. Je crois au contraire, reconnoître à ces traits des Aſiatiques. C'eſt à ces peuples qu'on doit rapporter tout ce qu'Homere débite des Phéaciens; & je n'imagine pas qu'il ait eû d'autres vûes. Ce Poete étoit trop inſtruit pour ignorer que du tems d'Ulyſſe, il n'y avoit aucune Iſle de la Grece dans un état pareil à celui dans lequel il dépeint l'Iſle des Phéaciens. Je ne penſe donc pas que toutes ces conjectures, auxquelles on eſt obligé d'avoir recours pour placer cette Iſle dans l'Europe, puiſſent l'emporter ſur le texte même d'Homère, qui me paroit prouver clairement que ce Poëte a voulu déſigner une Colonie Grecque tranſportée dans quelques-unes des Iſles de l'Aſie.

[a] Odyſſ. l. 7. v. 115, &c.

Μηλέαι ἀγλαόκαρποι. A la lettre : *des fruits brillants à la vue.* Ce qu'on peut fort bien interpréter des *oranges*, ou des *citrons.*

[b] Ibid. v. 127 & 128.

(1) Je fonde ma conjecture ſur ce qu'Homere ſe ſert du mot ὄρχατος, plutôt que de celui de Κῆπος, en parlant des jardins d'Alcinous. Or le mot ὄρχατος, vient de la racine ὄρχις, qui déſigne des Plantes rangées avec ordre & ſymétrie.

(2) C'eſt, je crois, l'induction qu'on peut tirer des termes de Κοσμηταὶ πρασιαί, dont Homère ſe ſert: ſon Scholiaſte les explique, & je crois avec beaucoup de fondement par ἐν τάξει, διακεκριμέναι, *des plantes rangées avec ordre.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que dans ceux d'Alcinoüs il y avoit deux fontaines : l'une ſe partageant en différens canaux, arroſoit tout le jardin : l'autre, coulant le long des murs de la cour, avoit ſon iſſue à l'extérieur du palais, & fourniſſoit de l'eau à toute la ville [a].

Convenons cependant que cette deſcription ne donne pas une grande idée du goût qui régnoit alors dans les jardins. Ceux d'Alcinoüs ne ſont, à proprement parler, que des clos, des vergers. On n'y voit que des arbres ou des plantes utiles. Nulle mention de l'ormeau, du hêtre, du platane, ni d'aucun de ces arbres qui par la ſuite ont fait l'ornement & l'agrément des jardins. Point d'allées couvertes, point de boſquets, point de terraſſes. Il n'eſt pas même queſtion de fleurs, & moins encore de parterres. Il n'y a rien, en un mot, dans cette deſcription, qui préſente ce qu'on peut appeller le deſſein & l'ordonnance d'un jardin.

Un point plus important, c'eſt d'examiner quelle connoiſſance on pouvoit avoir alors de la culture des arbres. Il eſt conſtant que l'art de les faire venir dans les endroits qu'on jugeoit à propos, étoit bien connu ; mais étoit-on inſtruit également de l'art de les gouverner, de les greffer, par exemple ? c'eſt ſur quoi j'ai déja eu lieu de propoſer quelques conjectures [b]. J'ai ſoutenu que ce ſecret n'avoit été connu qu'aſſez tard : établiſſons les motifs qui m'ont fait embraſſer cette opinion.

Il n'eſt point queſtion de la greffe dans les écrits de Moïſe. Nous voyons néanmoins ce Légiſlateur donner aux Iſraëlites des préceptes fort utiles ſur la culture des arbres fruitiers. Il ordonne de retrancher pendant les trois premieres années les fruits des arbres qu'on plantera. Ceux de la quatriéme pouſſe étoient conſacrés au Seigneur. Ce n'étoit qu'à la cinquiéme année qu'il étoit permis d'en manger [c]. Ce précepte étoit fondé ſur l'expérience & ſur la connoiſſance que Moïſe avoit de la culture des arbres fruitiers. Il n'ignoroit pas qu'on fatigue & qu'on épuiſe un jeune arbre quand on lui laiſſe porter à maturité les fruits qu'il produit à une premiere pouſſe : ainſi en ordonnant aux Iſraëlites de retrancher les fruits des trois premieres années, l'intention de Moïſe a été d'apprendre à ſon peuple les moyens de conſerver les arbres fruitiers, & de leur faire porter de beaux fruits.

[a] Odyſſ. l. 7. v. 129, &c.
[b] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I. Art. V. p. 110, &c.
[c] Levit. c. 19. v. 23, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

D'après ces détails, je crois être en droit de préſumer que ſi Moïſe eût connu la greffe, il n'auroit pas négligé d'en donner quelque précepte aux Hébreux.

Nous voyons auſſi qu'Homere ne dit rien de la greffe, quoiqu'il ait eu occaſion d'en parler pluſieurs fois.

On pourroit ajouter qu'il n'eſt point fait mention de la greffe dans ce qui nous reſte aujourd'hui des Poëmes d'Héſiode (1); cependant ſon premier Ouvrage où il traite dans un grand détail de tout ce qui concerne l'Agriculture, nous eſt parvenu aſſez entier. Mais l'induction qu'on pourroit tirer du ſilence d'Héſiode, ne ſeroit pas également concluante. Il eſt certain premierement que tous les écrits de ce Poëte ne ſont pas parvenus juſqu'à nous [a]. On trouve en ſecond lieu dans Manilius un paſſage qui donne à entendre qu'Héſiode avoit parlé de la greffe dans quelques-uns de ſes ouvrages [b]. Je ne veux donc point m'autoriſer des écrits de ce Poëte pour nier l'ancienneté de cette découverte. Mais en accordant que ce ſecret a pû être connu d'Héſiode, on n'en peut rien induire pour les tems dont je parle. Ce Poëte eſt de beaucoup poſtérieur à l'époque qui nous occupe préſentement.

Voilà tout ce que l'hiſtoire de l'Aſie nous fournit pour le moment, par rapport à l'Agriculture.

A l'égard des Egyptiens, le regne de Séſoſtris doit être regardé comme l'époque la plus marquée de l'attention de ces peuples à faire uſage de tout ce qui pouvoit contribuer à mettre leurs terres en valeur.

(1) On pourroit s'autoriſer du vers 731. *Oper. & Dier.* pour ſoutenir que l'art de greffer n'étoit pas inconnu à Héſiode. Mais outre que d'habiles Critiques regardent comme vicieuſe la leçon commune, & ſubſtituent ἐπιρίψασθαι à ἐντρέψασθαι qu'on lit dans les éditions, il ſeroit bien ſingulier de voir le verbe ἐντρέφειν devenir ſynonyme à ἐμφύειν; termé conſacré à ſignifier l'opération de la greffe.

[a] Voy. Fabric. Bibli. Grec. t. 1. p. 379.

[b] *Atque Arbuſta vagis eſſent quod adultera pomis.* l. 2. v. 22.

Il eſt certain que par cette expreſſion Manilius déſigne la greffe. Pline employe le même terme en parlant des entes ou greffes. *Ob hoc inſita & arborum quoque adulteria excogitata ſunt.* l. 17. ſect. 1re.

Il y a cependant dans tout ceci une difficulté conſidérable, en ce que Manilius attribue dans tout ce paſſage pluſieurs choſes à Héſiode, qui ne ſe trouvent point dans ſes Ouvrages, ou même qui ſont contraires à ce qu'on y voit. Scaliger, conjecture que Manilius a confondu les Poëmes qui paſſoient pour être d'Orphée avec ceux d'Héſiode. Il rapporte même à cette occaſion neuf vers du commencement d'un de ces prétendus Poemes qui portoit le même titre que celui d'Héſiode, intitulé ἔργα, ἢ ἡμέραι. *In* Manil. p. 101. & 103.

On n'ignore pas que tous les Poëmes attribués à Orphée ſont ſuppoſés, ainſi cette autorité ne conclut rien pour l'ancienneté de la greffe.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On n'a pas oublié que dès les premiers ſiécles les Monarques d'Egypte s'étoient appliqués à tirer avantage des débordemens du Nil. Ils avoient fait conſtruire & ménager divers canaux pour recevoir & répandre à propos les eaux de ce fleuve [a]. Séſoſtris en augmenta conſidérablement le nombre [b]. On doit attribuer à ces travaux la prodigieuſe fertilité dont les Hiſtoriens diſent que l'Egypte jouiſſoit anciennement. Par le moyen des canaux multipliés on conduiſoit l'eau ſur toutes les terres. Chaque habitant pouvoit s'en procurer facilement. Il n'avoit que la peine d'ouvrir une tranchée chaque fois que le beſoin l'exigeoit. C'eſt ainſi que l'Egypte ſe trouvoit arroſée juſques dans ſes extrémités les plus éloignées du Nil [c].

L'extrême fertilité dont jouiſſoit autrefois cette contrée eſt ſi généralement atteſtée, qu'on doit mettre ce fait au nombre de ceux qu'il ne paroît pas poſſible de révoquer en doute. Dès les ſiécles les plus réculés l'Egypte étoit en poſſeſſion de fournir aux autres peuples un ſecours aſſuré dans les tems de diſette [d]. Sous les Empereurs Romains on l'appelloit le grenier d'Italie [e]. Il en étoit de même ſous les Empereurs Grecs. On tiroit d'Alexandrie tout le bled qui ſe conſommoit à Conſtantinople [f]. Ces faits bien aſſurés & bien vérifiés forment cependant un problême qu'il n'eſt pas aiſé de réſoudre.

L'Egypte eſt une contrée qui n'a pas beaucoup d'étendue. Toutes les terres n'ont jamais pû y être d'un produit égal, même dans les meilleurs tems : enfin il a toujours dû reſter dans le pays la quantité de bled néceſſaire à la ſubſiſtance des habitans ; & cette quantité devoit être autrefois fort conſidérable, attendu que l'Egypte étoit alors extraordinairement peuplée. Comment ſe perſuader, d'après ces réflexions, qu'une pareille contrée ait jamais pû fournir aux approviſionnemens immenſes dont parlent les Anciens ? La queſtion devient encore plus difficile à décider quand on rapproche les récits des différens Auteurs tant anciens que modernes, & qu'on veut ſe former, d'après leurs récits, une idée exacte de la fertilité de l'Egypte.

[a] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I. p. 88.
[b] Herod. l. 2. n. 108 & 109. = Diod. l. 1. p. 66. = Strabo, l. 17. p. 1156 & 1157.
[c] Herod. l. 2. n. 19 & 108.
[d] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I p. 88.
[e] Biblioth. Anc. & Mod. t. 4. p. 123.
[f] Ibid. t. 11. p. 215.

Pline

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Pline compare le ſol de l'Egypte à celui des Léontins, regardé autrefois comme un des plus fertiles cantons de la Sicile. Il prétend que dans cette contrée le boiſſeau de bled rendoit cent pour un [a]. Mais ſi l'on s'en rapporte au témoignage de Cicéron, rien n'eſt plus exagéré que ce fait avancé par Pline. Cicéron dit en termes formels, que dans le terroir des Léontins, le plus haut produit étoit de dix pour un, & encore très-rarement. L'ordinaire n'étoit que de huit, & on ſe trouvoit alors bien partagé [b]. L'Orateur de qui nous tenons ce détail devoit en être bien inſtruit. Il avoit été Queſteur en Sicile; de plus il plaidoit devant le peuple Romain la cauſe des habitans de cette province contre Verrès. Ainſi en comparant, d'après Pline, la fertilité de l'Egypte au terroir des Léontins, il ſe trouvera qu'en Egypte le boiſſeau ne rendoit que dix pour un.

Cette eſtimation ſe rapporte exactement avec celle que nous donne de la fertilité de ce pays le ſieur Granger, auteur d'une relation d'Egypte, qui, à bien des égards, mérite beaucoup de conſidération (1). Il dit que les terres les plus voiſines du Nil, celles ſur leſquelles, dans les tems de l'inondation, l'eau reſte quarante jours, ne donnent, dans les meilleures années que dix pour un, & qu'à l'égard des terres où l'eau ne ſéjourne que cinq jours, c'eſt beaucoup quand elles rapportent quatre pour un [c].

Le même Voyageur prétend qu'on enſemence aujourd'hui autant de terres en Egypte, qu'on en enſemençoit anciennement; aucunes de celles qui peuvent l'être ne reſtant en friche. Cependant, ajoute-t-il, ſi les habitans, qui ſont aujourd'hui peu nombreux, en comparaiſon de ce qu'on dit qu'ils étoient autrefois, mangeoient habituellement du pain de froment; l'Egypte, quoiqu'avec des récoltes abondantes, produiroit à peine de quoi les nourrir [d].

Il obſerve enfin que le ſol de l'Egypte eſt ſi ſtérile, qu'il eſt très-rare d'y trouver quelques plantes ou quelques arbriſſeaux: la terre eſt d'une couleur obſcure & argilleuſe. Ce n'eſt, à pro-

[a] L. 18. ſect. 21. p. 111.

[b] *In* Verrem. Actio 2da l. 3. n. 47. t. 4. p. 304.

(1) La meilleure partie de cet Ouvrage a été revue & corrigée par M. Pignon, qui a été dix-ſept ans Conſul au Caire. C'eſt de lui-même que je tiens ce fait.

[c] Voyage en Egypte par le ſieur Granger, p. 8 & 9. = Voy. auſſi Maillet, Deſcript. de l'Egypte. Lettr. 9. p. 4 & 5.

[d] Granger, p. 4-5-11.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

prement parler, qu'un compoſé de ſel & de pouſſiere [a]. Les grai-nes & les arbres qu'on y plante ne croiſſent & ne pouſſent qu'à force d'eau. C'eſt par cette raiſon qu'il n'y a en Egypte ni bois de conſtruction ni bois à brûler [b]. A l'égard des débordemens du Nil, c'eſt, dit-il, une erreur de croire que les eaux de ce fleuve, dans le tems des crues, charient un limon qui engraiſſe les terres. Quand le Nil eſt à la hauteur de dix-huit pieds, il atteint à une terre rouſſeâtre dont ſes bords ſont compoſés, dans la haute Egypte. Les eaux étant pour lors rapides, rongent & entraînent ces bords, & ſe teignent d'une couleur qui les fait paroître de conſiſtance de lait [c]; mais elles ne charient point de limon, tel qu'on l'entend ordinairement (1).

Le ſieur Granger conclut de toutes ſes obſervations, que l'Egypte, loin d'avoir jamais pû fournir à l'approviſionnement des autres pays, n'étoit pas même en état de ſubvenir à l'entretien de ce nombre infini d'habitans dont on prétend qu'elle étoit autrefois peuplée [d].

Les autres Voyageurs ne parlent point de l'Egypte d'une façon auſſi déſavantageuſe que le ſieur Granger. Ils conviennent, il eſt vrai, de l'aridité de cette contrée [e]; mais ils ne regardent point ce défaut comme un obſtacle à ſa fécondité. Entre pluſieurs Voyageurs dont je pourrois citer le témoignage, je ne m'arrêterai qu'à celui du ſieur Maillet, qui, par le long ſéjour qu'il a fait en Egypte, a pû acquérir une connoiſſance aſſez exacte de ce pays. L'Egypte, dit-il, n'eſt, à proprement parler, qu'un vaſte & ſolide rocher. Dès qu'on creuſe un peu la terre, ou qu'on veut fouiller dans le ſable, on rencontre la pierre vive, excepté dans le Delta, qu'il penſe s'être formé du limon du Nil [f]. Cependant le ſieur Maillet veut qu'on reconnoiſſe aujourd'hui en Egypte un ſol qui, s'il étoit cultivé, feroit très-abondant (2): car il eſt bien

[a] Granger, p. 11 & 26.
[b] Ibid. p. 12 & 13.
[c] Ibid. p. 20.
(1) On m'a dit s'être aſſuré par des expériences réiterées, qu'il y a dix-neuf fois moins de limon dans l'eau du Nil que dans celle de la Seine. *Voy.* auſſi le Voyage de Shaw. t. 2. p. 188.
[d] Granger, p. 4.
[e] Pietro d'ella Valle. Lettr. 11. p. 218. = Maillet, Deſcription de l'Egypte, Lettre 9e p. 3.
[f] Deſcript. de l'Egypte. Lettr. 1re p. 18. & 19.
(2) Le ſieur Maillet, ne paroît pas trop d'accord avec lui-même. Dans ſa Lettre 9e p. 4 & 5. il dit qu'à préſent en Egypte, les terres rapportent communément dix pour un, & il ajoute tout de ſuite qu'un grain de bled y produit ordinairement vingt-cinq à trente épis. Ce ſecond fait dément le premier, & la contradiction.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

éloigné de penſer qu'on enſemence à préſent la même quantité de terrein que par le paſſé. On en cultive à la vérité autant que l'état actuel de l'Egypte le permet; mais cet eſpace n'a plus à beaucoup près la même étendue qu'il avoit autrefois. La mauvaiſe politique des Turcs eſt cauſe de cette différence. Le Gouvernement a jugé à propos de défendre la ſortie des grains; dès lors on n'a plus enſemencé que les campagnes voiſines du Nil. On a ceſſé par la même raiſon de veiller à l'entretien des digues & des canaux avec autant d'attention qu'on y en apportoit autrefois [a]. Il n'eſt donc pas étonnant que l'Egypte ne produiſe plus la même quantité de grains que dans les anciens tems.

Ce récit eſt bien oppoſé à celui du ſieur Granger. Le ſeul fait ſur lequel ces deux Voyageurs s'accordent, c'eſt qu'aujourd'hui il ne ſort plus de bled de l'Egypte. Mais par quels motifs? C'eſt ce dont ils ne conviennent point. Eſſayons de propoſer quelques conjectures ſur une queſtion ſi difficile aujourd'hui à décider.

Il eſt bien certain que, faute de ſoins & d'attention, une grande partie des canaux qui ſervoient autrefois à fertiliſer l'Egypte, a dû ſe combler. Les Romains en avoient bien reconnu l'importance. Ils étoient fort attentifs à les faire nettoyer [b]. Les Mahométans ont négligé d'entretenir ces ouvrages. On ne doit donc pas avancer qu'on enſemence aujourd'hui autant de terre dans ce pays qu'on en enſemençoit autrefois, puiſque le Nil n'en arroſe plus la même quantité. Mais en reconnoiſſant une très-grande différence entre l'état actuel de l'Egypte & ſon état ancien, je ſuis toujours étonné que cette contrée ait jamais pû fournir aux approviſionnemens immenſes dont parlent les Hiſtoriens. On ne peut juſtifier leurs récits qu'en comparant l'ancien produit des terres en Egypte avec celui de certains cantons dont la fertilité eſt bien extraordinaire. Hérodote aſſure que dans la Babylonie le terrein produiſoit deux & juſqu'à trois cents pour un. [c] On tire tous les ans une prodigieuſe quantité de bled du

eſt manifeſte. Il y a certainement erreur dans l'un ou dans l'autre calcul. Car, ſuivant le dernier compte, les terres produiroient aujourd'hui en Egypte au moins trois cents pour un. Comme ce n'eſt pas M. Maillet qui a rédigé & publié ſes Mémoires, on ne ſçait ſi c'eſt à lui, ou à ſon Editeur qu'il faut imputer les contradictions qui ſe rencontrent fréquemment dans cet Ouvrage.

[a] Maillet. Lettr. 1re p. 30 & 31. Lettr. 9. p. 2.

[b] Voy. Sueton. *in* Auguſt. c. 18. = Aurel. Victor, Epitome. c. 1.

[c] L. 1. n. 193. C'eſt à peu près auſſi le calcul de Théophraſte. *Hiſt. Plant.* l. 8. c. 7. p. 162.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Chili, pays néanmoins extrêmement déſert, & où l'on ne voit de terres labourables que dans quelques vallées ſeulement. Mais ces terres produiſent ſoixante, quatre-vingts & même juſqu'à cent pour un [a], tandis que nos meilleures en France ne rapportent que dix ou douze pour un, tout au plus [b]. Ainſi la récolte que l'on fait au Chili dans un ſeul arpent, équivaut pour le moins à celle qu'on tire de dix arpents dans nos provinces les plus fécondes en grains. La fertilité eſt encore plus grande dans certains cantons du Pérou. Il y en a où l'on recueille juſqu'à quatre & cinq cents pour un de toutes ſortes de grains [c].

On eſt convaincu d'ailleurs, par pluſieurs expériences, qu'on peut faire porter & rendre à la terre beaucoup plus qu'elle ne le fait communément. Ce ſecret dépend de la maniere de la cultiver & de la labourer [d]. Ne pourroit-on pas attribuer cette prodigieuſe fécondité dont les Anciens diſent que l'Egypte jouiſſoit, à quelque méthode particuliere pratiquée autrefois par les Egyptiens? Le terrein de l'Egypte n'étant plus cultivé, & depuis long-tems, avec le même ſoin & la même induſtrie qu'il l'étoit dans les ſiécles paſſés, ſa fécondité ne doit plus être la même. Enfin, ſi l'on en croit un célebre Naturaliſte, la terre s'épuiſe par la ſuite des tems [e]. Il ne ſeroit donc pas ſurprenant que l'Egypte qui a été un des premiers pays habités, fût aujourd'hui moins fertile qu'autrefois.

Ce ne ſeroit pas, au ſurplus, la ſeule contrée qui auroit éprouvé une pareille altération. Si l'on en croit Pline, autrefois dans la Libye le boiſſeau de bled rendoit cent cinquante pour un [f]. Il faut que les choſes ayent bien changé depuis le ſiécle de ce Naturaliſte. Aujourd'hui, ſuivant le rapport de Shaw, Voyageur des plus exacts, le boiſſeau de froment ne produit ordinairement dans ces pays que huit à douze pour un. On lui a dit, à la vérité, que certains cantons rapportoient beaucoup davantage; mais on l'a aſſuré en même tems que jamais la récolte n'alloit au centuple [g]. Pline ajoute qu'on avoit envoyé à Auguſte un pied de froment venu dans la Libye, qui portoit près de quatre cents tuyaux, tous provenus d'un ſeul grain & attachés à une

[a] Voyage de Frezier. p. 70 & 106.
[b] Journ. des Sçav. Août, 1750. p. 538.
[c] Voyage de Frezier. p. 137. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 335. = Conqu. du Pérou. t. 1. p. 46 & 47.
[d] Mém. de Trév. Juillet. 1750. p. 1565. & 1566.
[e] Buffon. Hiſt. nat. t. 1. p. 243.
[f] L. 18. ſect. 21. p. 111.
[g] Voyage de Shaw. t. 1. p. 283 & 286.

même racine. On en fit voir un preſque ſemblable à Néron [a]. Shaw dit auſſi avoir vû à Alger un pied de froment qui contenoit quatre-vingts épis. Il parle même d'un autre qui en avoit produit cent vingt [b]. Mais obſervons qu'il y a bien de la différence, pour le produit, entre un grain qui croît iſolé, & ceux qui viennent tout à la fois dans un champ enſemencé. L'expérience nous apprend qu'une graine ſolitaire croît & produit cent fois davantage [c] que celles qui ſe trouvent raſſemblées en grande quantité dans un même eſpace. Elles s'affament alors les unes les autres. Les épis dont parlent ces Auteurs, avoient crû probablement dans quelque endroit où ils s'étoient trouvés éloignés de tous les côtés d'autres grains ou d'autres plantes. Comme cette matiere au reſte peut ſouffrir de grandes difficultés, je n'entreprendrai point de prononcer ſur toutes ces queſtions. Je viens d'expoſer les faits tels que je les ai trouvés dans les différens Auteurs. J'en abandonne la déciſion au jugement des lecteurs. (1)

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Plin. l. 18. ſect. 21. p. 111.
[b] Voyage de Schaw. t. 1. p. 283 & 286.
[c] Journ. des Sçav. ann. 1681. Janv. p. 11. ann. 1750. Août, p. 538. = Spectacle de la Nature, t. 2. p. 292. = Traité de la Cult. des Terres par M. Duhamel, t. 2. p. 20.

(1) J'ai ſouvent eu occaſion de m'entretenir de la fertilité actuelle de l'Egypte avec une perſonne digne de foi qui a demeuré pluſieurs années, ſoit à Alexandrie, ſoit au Caire : elle ne penſe pas que l'Egypte produiſe aujourd'hui autant à beaucoup près qu'elle produiſoit, dit-on, autrefois ; les terres reſtant en friche pour la plus grande partie dans la haute Egypte, par le manque d'habitans.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

DE TOUS les Arts dont nous avons à parler dans cette seconde Partie, il n'y en a point qui paroissent avoir été plus & mieux cultivés que ceux qui concernent les vêtemens. On voit éclater également le goût & la magnificence dans la description que Moïse fait des habits du Grand-Prêtre & des voiles du Tabernacle. Les tissus de tous ces ouvrages étoient de lin, de poil de chevre, de laine & de byssе [a]. Les couleurs les plus recherchées, l'or, la broderie & les pierres précieuses, avoient concouru à les embellir. Entrons dans quelque détail sur tous ces objets.

[a] Sur le Byssе, Voy. la Ire Part. Liv. II. Chap. II. p. 120 & 121.

Ire PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

Des Couleurs employées à la teinture des Etoffes.

IL FAUT que l'art de teindre ait fait dès les premiers tems des progrès aſſez rapides dans certains pays. Moïſe parle d'étoffes teintes en bleu céleſte, en pourpre, en écarlate *double ;* il parle auſſi de peaux de moutons teintes en orangé & en violet [a]. Ces différentes teintures demandoient des préparations fort étudiées. Mon deſſein n'eſt point d'entrer dans le détail de toutes les couleurs qui pouvoient être alors en uſage, ni d'examiner les différentes opérations qu'on employoit pour les appliquer ſur les étoffes. Je ne parlerai que de celles qui méritent une attention particuliere. Je commence par la pourpre, cette teinture ſi précieuſe, & ſi renommée chez les Anciens.

C'eſt au haſard ſeul, ſuivant la tradition de toute l'antiquité, qu'on doit la découverte de cette belle couleur. Le chien d'un berger preſſé par la faim, ayant briſé ſur le bord de la mer un coquillage, le ſang qui en ſortit lui teignit la gueule d'une couleur qui ravit d'admiration ceux qui la virent. On chercha les moyens de l'appliquer ſur les étoffes, & on y réuſſit [b]. Il y a quelque variété dans les Auteurs ſur les circonſtances de cet évenement. Les uns placent cette découverte ſous le regne de Phœnix deuxiéme roi de Tyr [c] ; c'eſt-à-dire, un peu plus de quinze cents ans avant J. C. (1). D'autres, dans le tems que Minos premier régnoit en Crete [d], quatorze cents trente-neuf ans environ avant l'ere chrétienne. Mais le plus grand nombre s'accordent à faire honneur à l'Hercule Tyrien de l'invention de teindre les étoffes en pourpre. Il en préſenta les premiers eſſais au roi de Phénicie. Ce Prince fut, dit-on, ſi jaloux de la beauté de cette nouvelle couleur, qu'il en défendit l'uſage à tous ſes ſujets ; la réſervant

a Voy. Exod. c. 25. ỳ. 4 & 5.

b Caſſiodor Variar. l. 1. Ep. 2. p. 4.= Achill. Tat. de Clitophon. & Leucipp. Amor. l. 2. p. 87.=Palæphat. *in* Chron. Paſchal. p. 43. C.

c Palæphat. *loco cit.*=Cedren. p. 18. D.

(1) Phœnix étoit fils d'Agénor & frere de Cadmus. Apollodor. l. 3. p. 129.= Cadmus paſſa en Grece 1519. ans av. J. C.

d Suid. *in voce* Ηφαιστος, t. 2. p. 73.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pour les rois, & pour l'héritier préſomptif de la couronne [a].

Quelques Auteurs font intervenir l'amour dans la découverte de la pourpre. Hercule, diſent-ils, étoit épris des charmes d'une Nymphe appellée *Tyros*. Son chien trouvant un jour ſur le bord de la mer un coquillage, le briſa & ſe teignit la gueule de couleur de pourpre. La Nymphe le remarqua : charmée auſſitôt de l'éclat de cette nouvelle couleur, elle déclara à ſon amant qu'elle ceſſeroit de le voir s'il ne lui apportoit un habit teint d'une couleur ſemblable. Hercule ſongea au moyen de ſatisfaire le deſir de ſa maîtreſſe. Il ramaſſa un grand nombre de coquillages, & réuſſit à teindre une robe de la couleur que la Nymphe avoit demandée [b].

Telles ſont les différentes traditions que les Anciens débitent ſur l'origine de la teinture pourpre. On ſent bien que tous ces récits ſont accompagnés d'épiſodes fabuleux. J'ai crû néanmoins devoir les rapporter, parce qu'ils peuvent ſervir à fixer l'époque de cette découverte (1). Je crois qu'on peut la placer à peu-près vers les ſiécles que je viens d'indiquer. On voit que Moïſe fit un grand uſage d'étoffes pourpres (2), tant pour les habits du Grand-Prêtre, que pour les ornemens du Tabernacle. C'eſt une preuve qu'alors l'art de préparer la pourpre n'étoit pas abſolument nouveau; car il a fallu du tems pour porter cette teinture à ſon degré de perfection. On n'a dû y parvenir qu'après pluſieurs eſſais & pluſieurs expériences.

Le témoignage d'Homère ſert encore à confirmer l'ancienneté de cette découverte. Ce grand Poëte obſervateur exact du

[a] Autor. *ſuprà*, laudati.

[b] Pollux. l. 1. c. 4. p. 30.

Bochart Hieroz. Part. 2. l. 5. c. 11. explique fort bien toute cette petite Hiſtoriette. Il fait voir que dans le Syriaque le même mot ſignifie un *Chien* & un *Teinturier*, d'où les Grecs ont pris occaſion de dire que c'étoit un chien qui avoit découvert la pourpre.

(1) Palæphat. & Cedren, *locis citat.* étoient bien mal informés quand ils ont dit qu'avant la découverte de la pourpre, on ignoroit l'art de teindre. Le contraire eſt prouvé par les Livres Saints. *Voy.* Gen. chap. 38. ℣. 27.

(2) Il n'eſt pas bien ſûr, ſelon M. Huet, que le mot ארגמן *Argaman*, du texte Hébreu que tous les Interprètes traduiſent par *Purpura*, déſigne en effet cette couleur. Ce Prélat obſerve qu'*Argaman*, vient d'ארג *Arag*, *textuit* & de מנה *Manah*, *præparavit*. Il s'enſuivroit, ſuivant ſa penſée, qu'*Argaman*, ſignifieroit plutôt une ſorte d'ouvrage & de tiſſu que non pas une couleur. *Rec. de Tillades.* t. 2. Diſſert. 22. p. 255 & 256.

Mais ce raiſonnement ne peut pas détruire la traduction ordinaire, parce que le mot *Argaman*, eſt employé dans les Livres Saints, comme le mot *Purpura* dans les Auteurs prophanes, pour déſigner l'habillement des Souverains.

Coſtume

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Coſtume, donne des ornemens pourpres à des héros qui vivoient vers les ſiécles [a] où je place la découverte de cette teinture. On pourroit citer encore d'autres témoignages [b].

Il eſt plus facile de fixer l'époque où l'on a commencé à connoître la pourpre, que de préſenter une idée claire & préciſe du procédé des Anciens pour donner aux étoffes cette couleur ſi recherchée. Voici ce qui nous reſte à peu-près de plus certain ſur ce ſujet.

La teinture pourpre ſe tiroit de pluſieurs ſortes de coquillages marins (1). Les meilleurs ſe trouvoient proche de l'Iſle où étoit bâtie la nouvelle Tyr [c]. On en pêchoit auſſi dans d'autres endroits de la Méditerranée. Les côtes d'Afrique étoient renommées par la pourpre de Gétulie [d]. Les côtes de l'Europe fourniſſoient la *pourpre* de Laconie dont on faiſoit beaucoup d'eſtime [e]. Pline range ſous deux genres toutes les eſpéces de poiſſons teſtacés qui ſervoient à teindre en pourpre; les *Bucinum*, ou cornets de mer, & les coquillages nommés *Pourpres*, du nom de la teinture qu'ils fourniſſoient [f]. Ces derniers étoient particulierement recherchés. On trouvoit, au rapport des Anciens, dans la gorge de ce poiſſon une veine blanche qui contenoit une liqueur d'un roſe foncé [g]. C'étoit la baſe de la teinture pourpre. Tout le reſte du coquillage étoit inutile [h]. Le point eſſentiel étoit de prendre ces poiſſons en vie; car au moment de leur mort ils perdoient cette précieuſe liqueur [i]. On la recueilloit ſoigneuſement. Après l'avoir laiſſé macérer dans le ſel pendant trois jours, on la mêloit avec une certaine quantité d'eau. On faiſoit cuire le tout dans des chaudieres de plomb à un feu lent & modéré pendant dix jours.

[a] Iliad. l. 6. v. 219

[b] Voy. Apollon. Rhod. Argon. l. 1. v. 728. l. 4. v. 424 & 425.

(1) C'eſt par cette raiſon que les Latins appelloient les habits pourpres *Conchiliatæ veſtes*.

[c] Plin. l. 9. ſect. 60. p. 524.

[d] Ibid. l. 5. ſect. 1re p. 242. l. 9. ſect. 60. p. 524.

[e] Ibid. ſect. 60. p. 524 525. = Pauſan. l. 3. c. 21. p. 294. l. 10. c. 37. p. 893. = Horat. Carmin. l. 2. Od. 18. v. 8.

[f] L. 9. ſect. 61. p. 525.

[g] Ariſt. Hiſtor. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. = Plin. l. 9. ſect. 60. p. 524.

[h] Ariſt. Plin. *locis cit.* Vitruv. l. 7. c. 13. Ariſtote & Pline obſervent qu'il n'y avoit que les gros coquillages auxquels on ſe donnât le ſoin d'ôter la veine. A l'égard des petits on les écraſoit ſous des meules. Cette pourpre étoit beaucoup moins eſtimée que la premiere.

[i] Ariſt. Plin. *locis cit.* = Ælian. *de* Animal. l. 7. c. 1.

M. de Juſſieu dans un Mémoire dont il ſera parlé ci-deſſous, obſerve la meme choſe au ſujet du poiſſon qui fournit la pourpre de Panama.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On y plongeoit enſuite la laine bien lavée, bien dégorgée, & préparée convenablement [a]. On la laiſſoit d'abord tremper pendant cinq heures; on la retiroit alors, on la cardoit, & on la remettoit de nouveau dans la chaudiere juſqu'à ce que toute la teinture fût bue & conſommée [b]. Il falloit au reſte mêler différentes eſpéces de coquillages pour faire la couleur pourpre [c]. On y joignoit divers ingrédiens tels que le nître, l'urine humaine l'eau, le ſel & le *Fucus*, plante marine, dont la meilleure eſpéce ſe recueilloit abondamment ſur les rochers de l'iſle de Crète [d].

Les Tyriens ont été, de l'aveu de toute l'antiquité, ceux qui ont le mieux réuſſi à teindre les étoffes en pourpre. Leur opération différoit un peu de celle que je viens d'expoſer. Ils n'employoient pour faire leur couleur, que des coquillages pourpres pris dans la haute mer. Ils faiſoient un bain de la liqueur qu'ils tiroient de ces poiſſons. Ils y mettoient tremper leur laine un certain tems. Ils la retiroient enſuite, & la plongeoient dans une autre chaudiere où il n'y avoit que des buccins ou cornets de mer [e]. C'eſt tout ce que les Anciens nous apprennent de la pratique des Tyriens. Il eſt parlé auſſi dans le Cantique des Cantiques d'une pourpre royale que les teinturiers faiſoient tremper dans des canaux, après l'avoir liée par petits faiſceaux [f]. On entrevoit dans ce peu de mots quelques préparations particulieres dont le détail nous eſt inconnu (1).

On ſçait que les étoffes pourpres les plus eſtimées étoient celles qui avoient été miſes deux fois à la teinture. Cette préparation étoit fort ancienne. Les étoffes pourpres dont Moïſe fit uſage pour le culte du Tout-puiſſant, avoient été teintes deux fois [g].

[a] Cicero Philoſophic. Frag. t. 3. p. 424.
[b] Plin. l. 9. ſect. 62. p. 526.
[c] Id. ibid.
[d] Ibid. *locis citat.* p. 526. ſect. 64. p. 527. l. 13. ſect. 48. p. 700. l. 26. ſect. 66. l. 31. ſect. 46. p. 565. l. 32. ſect. 22. p. 581. = Plut. t. 2. p. 433, B. = Theophraſt. Hiſt. Plant. l. 4. c. 7. p. 82. = Voy. auſſi Turneb. Adverſar. l. 9. c. 5.
[e] Plin. l. 9. ſect. 62. p. 526.
[f] C. 7. ℣. 5.
(1) Voici ſeulement quelques conjectures que je propoſerois.
La meilleure façon de lavet les laines, après qu'elles ſont teintes, eſt de les plonger dans l'eau courante. Peut-être l'Auteur ſacré a-t-il eu en vue cette pratique, lorſqu'il dit qu'on mettoit tremper la pourpte Royale dans des canaux. Quant à ce qu'il ajoute que c'étoit après l'avoir liée en petits faiſceaux, ou petits paquets, on pourroit induire de cette circonſtance qu'au lieu de travailler l'étoffe avec la laine blanche, & de mettre enſuite la piéce entiere à la teinture, comme nous le pratiquons aujourd hui, on ſuivoit alors une autre méthode. On commençoit par teindre la laine en écheveaux, & on en fabriquoit enſuite les étoffes pourptes.
[g] Exod. c. 25. ℣. 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

C'eſt ainſi qu'on parvenoit à faire cette couleur précieuſe qui diſputoit de prix avec l'or même [a]. On ne doit point en être ſurpris. La veine du coquillage d'où l'on tiroit la pourpre, ne fourniſſoit qu'une très-petite quantité de liqueur. Il falloit d'ailleurs la recueillir avant la mort du poiſſon, ſans compter les autres apprêts qui demandoient beaucoup de tems & de précautions (1), & ſans parler du riſque qu'il y avoit à pêcher ces coquillages dans le fond de la mer [b]. Je me bornerai à ce court expoſé ſur les préparations que les Anciens employoient pour teindre les étoffes en pourpre. Ceux qui déſirent de plus grands éclairciſſemens conſulteront les Auteurs modernes qui ſe ſont appliqués à rechercher dans les écrits des Anciens, tous les faits qui peuvent avoir rapport à cet objet [c].

On trouve dans Ariſtote & dans Pline quelques détails ſur la préparation de la pourpre; mais ces détails ne ſont pas aſſez circonſtanciés. Comme Ariſtote & Pline écrivoient dans des ſiécles où cette pratique étoit très-commune, ce qu'ils en ont dit ſuffiſoit alors pour en retracer l'idée: c'en eſt trop peu pour nous en éclaircir aujourd'hui qu'on a ceſſé depuis pluſieurs ſiécles de faire uſage de cette teinture. Auſſi, malgré tous les écrits qui avoient paru ſur cette opération, a-t-on douté long-tems que nous fuſſions parfaitement inſtruits de l'eſpéce de coquillage dont les Anciens tiroient leur pourpre [d]: on a crû même ce ſecret abſolument perdu; il eſt certain néanmoins qu'on l'a retrouvé.

On a découvert, tant ſur les côtes d'Angleterre [e], que ſur celles de Poitou [f] & de Provence [g], des coquillages qui portent tous les caracteres auxquels les Anciens déſignent les poiſſons qui fourniſſoient la pourpre. On en voit pluſieurs dans les cabinets des curieux. Si on ne s'en ſert plus, c'eſt qu'on a trouvé le moyen de faire une teinture plus belle & à moins de frais avec

[a] Voy. Ariſt. Hiſt. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. A. = Plin. l. 9. ſect. 63. p. 527. = Athen. l. 12. p. 526. D.

(1) Il eſt fort probable que les anciens avoient quelque ſecret pour tenir en diſſolution, dans une liqueur convenable, le ſang des poiſſons pourpres à meſure qu'ils le tiroient. *Voy.* Acad. des Scienc. ann. 1736. Hiſt. p. 8.

[b] Plin. l. 22. ſect. 3.

[c] Voy. Fabius Columna & ſon Commentateur Daniel Major.

[d] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 166 & 167.

[e] Journal des Sçav. Août 1686. p. 195, &c.

[f] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 168 & 179.

[g] Ibid. ann. 1736. Mém. p. 49.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

la cochenille. On a même découvert une nouvelle pourpre, qui, ſuivant toutes les apparences, a été inconnue aux Anciens, quoique de même eſpéce que la leur [a].

Au ſurplus, quand le ſecret de la pourpre ſeroit perdu, je ne vois pas qu'il y eût lieu de regretter beaucoup cette perte. Il paroît, d'après le témoignage des Auteurs anciens [b], confirmé par les découvertes modernes [c], que les étoffes teintes en cette couleur, avoient une odeur forte & déſagréable. D'ailleurs, à juger de l'effet de la pourpre par les deſcriptions qui nous en ſont reſtées, cette couleur ne devoit pas être fort agréable à l'œil. L'écarlate telle que nous l'avons aujourd'hui, eſt fort au-deſſus. Quelques réflexions ſuffiſent pour s'en convaincre.

On diſtinguoit pluſieurs ſortes de couleurs pourpres. L'une étoit extrêmement foncée, d'un rouge tirant ſur le violet [d] : l'autre étoit plus déchargée, approchant de notre écarlate; c'étoit la moins eſtimée [e]. Celle enfin dont on faiſoit le plus de cas, étoit d'un rouge-foncé, couleur de ſang de bœuf [f]. C'eſt en faiſant alluſion à cette teinte, qu'Homere & Virgile donnent au ſang l'épithete de *pourpré* [g]. Cette couleur triſte étoit ce qu'on recherchoit principalement dans ces ſortes d'étoffes [h]. C'eſt en quoi celles de Tyr l'emportoient ſur toutes les autres. Je laiſſe à juger ſi une pareille couleur devoit produire un effet bien agréable à l'œil.

Il y avoit encore une quatriéme ſorte de pourpre bien différente

[a] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 169.

[b] Martial. l. 1. Epigram. 50. v. 32. l. 4. Epigram. 4. v. 6. l. 9. Epigram. 63. = Voy. Turneb. Adverſar. l. 9. c. 5.

[c] Journ. des Sçav. Août 1686. p. 197. = Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 191. ann. 1736. Mém. p. 55.

[d] *Nigrantis roſæ colore ſublucens.* Plin. l. 9. ſect. 50. p. 524.

M. Huet dans le Recueil de Tilladet, t. 2. p. 252, prétend au contraire, que cette eſpéce de pourpre approchoit de la couleur que nous appellons *Roſe ſéche*, ſemblable à celle que prennent les feuilles de vignes prêtes à tomber. C'eſt, ajoute-t-il, la même, à peu-près qu'on remarque dans le bord intérieur de l'Arc-en-Ciel.

Je crois que M. Huet ſe trompe; mais en admettant ſon explication, cette pourpre n'en auroit été que plus déſagréable. Cette eſpéce de couleur jaunâtre qu'il veut déſigner, ne plaît nullement à la vue.

[e] *Rubens color, nigrante deterior.* Plin. ſect. 61. p. 526.

[f] *Laus ei ſumma in colore ſanguinis concreti.* Plin. ibid.

On voit qu'en général les Anciens n'eſtimoient que les couleurs foncées. Anacréon donne la préférence aux roſes qui tirent ſur le noir.

[g] Iliad. l. 17. v. 360 & 361. = Æneid. l. 9. v. 349.

[h] C'eſt l'idée que nous en donne Caſſiodore; il définit la couleur pourpre, *obſcuritas rubens, nigredo ſanguinea.* Variar. l. 1. Ep. 2. p. 3.

de celle dont je viens de parler. La couleur en étoit blanche [a]; mais comme cette eſpéce de teinture paroît n'avoir été connue que dans des ſiécles bien poſtérieurs à ceux que nous parcourons maintenant, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire d'en parler (1).

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Anciens avoient une ſi grande eſtime pour la couleur pourpre, qu'elle étoit ſpécialement conſacrée au ſervice de la Divinité. J'ai déja eu lieu de faire obſerver que Moïſe avoit employé beaucoup d'étoffes de cette couleur pour les ouvrages du Tabernacle & pour les vêtemens du Grand-Prêtre. Les Babyloniens donnoient à leurs idoles des habits pourpres [b]. Il en étoit de même chez la plûpart des autres peuples de l'antiquité. Les Payens étoient même perſuadés, que la teinture pourpre avoit une vertu particuliere, & capable d'appaiſer le courroux des Dieux [c].

La pourpre étoit auſſi la marque diſtinctive des plus grandes dignités. Cet uſage étoit établi dès les tems les plus reculés. On a vû que le Roi de Phénicie, auquel la tradition porte qu'on préſenta les premiers eſſais de cette couleur, l'avoit réſervée pour le Souverain [d]. Entre les préſens que les Iſraëlites firent à Gédéon, l'Ecriture fait mention des habits pourpres trouvés dans la dépouille des rois de Madian [e]. Homère donne aſſez à entendre qu'il n'appartenoit qu'aux Princes de porter cette couleur [f]. On remarque en effet qu'il ne l'emploie jamais qu'à cet uſage; uſage obſervé chez toutes les nations de l'antiquité.

Je finis ce que j'ai à dire de la pourpre, par examiner l'opinion d'un très-habile Naturaliſte ſur les eſpéces d'étoffes propres à recevoir cette teinture. Il a propoſé ſon ſentiment à l'occaſion de la pourpre d'Amérique qui ſe fait à Panama [g]. On la tire d'une eſpéce de conque Perſique, appellée à cauſe de ſa propriété, *Pourpre de Panama*. La couleur que fournit ce coquillage ne peut prendre que ſur le coton, & ſur les autres étoffes tirées des végétaux. L'Auteur dont je parle, en rendant compte de ce fait,

[a] Plut. *in* Alex. p. 686. D.

(1) Sur cette pourpre blanche. *Voy.* la Traduct. de Vitruve par Perrault. l. 7. c. 13. p. 249. note (3).

[b] Jerem. c. 10. ỳ. 9. = Baruch. c. 6. ỳ. 12 & 71.

[c] *Diis advocatur placandis.* Plin. l. 9. ſect. 60. p. 525. = Cicero Epiſt. ad Attic. l. 2. Epiſt. 9. l. 8. p. 115.

[d] *Supra*, p. 95.

[e] Judic. c. 8. ỳ. 26.

[f] Iliad. l. 4. v. 144.

[g] Voy. les Mém. de Trév. Septembre, 1703. p. 1689. Septemb. 1704. p. 1773.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ajoute qu'il n'y a que la cochenille inconnue aux Anciens, qui puiſſe teindre en rouge les tiſſus formés de matieres animales. Il conclut de cette obſervation, qu'autrefois les étoffes pourpres ne devoient être que de coton [a].

Je ne crains point d'en trop dire, en aſſurant que ce ſentiment eſt formellement contredit par le témoignage unanime de l'antiquité. On voit par tous les Auteurs qui ont eu occaſion de parler de la pourpre, que les matieres animales, & notamment la laine, étoient ſuſceptibles de cette couleur [b]. La maniere même dont la tradition portoit qu'on avoit découvert cette teinture, eſt une preuve de ce que j'avance. La premiere fois qu'on en ait vû l'effet a été ſur la gueule d'un chien: ce fut avec de la laine que le berger eſſuya la gueule de cet animal qu'il croyoit enſanglantée. Hercule prit cette laine, & la porta au roi de Phénicie [c]. Si la pourpre d'Amérique ne peut prendre que ſur le coton, c'eſt parce que les poiſſons qui la fourniſſent, ont des propriétés différentes de celles des coquillages pourpres dont ſe ſervoient les Anciens. Ajoûtons que vraiſemblablement on n'emploie pas à cette teinture les mêmes préparations qu'on y employoit autrefois.

La diſcuſſion dans laquelle je viens d'entrer conduit à une réflexion aſſez naturelle ſur les moyens dont ſe ſervoient les Anciens pour rendre leurs teintures ſolides & permanentes. On voit qu'ils employoient beaucoup de ſel dans ces ſortes d'opérations [d], & il en faut effectivement; mais toute eſpéce de ſel, excepté le cryſtal de tartre & le tartre vitriolé, ou ſe diſſout à l'eau, ou ſe calcine au ſoleil [e]. On voit encore que dans beaucoup d'occaſions les Anciens faiſoient leurs teintures avec le

[a] Mém. de M. de Juſſieu l'aîné, lû à l'Acad des Scien. le 14. Novem. 1736, extrait dans le Mercure de Décembre, 1736. p. 2834.

[b] Voy. Exod. c. 25. ℣. 5. c. 35. ℣. 6 & 23. = Horat. Carm. l. 2. Ode 16. v. 35, &c. Epod. Od. 12. v. 21. = Ælian. Hiſt. Animal. l. 16 c. 1. = Ovid. Art. Amat. l. 1. v. 251. l. 3. v. 170. = Seneca Hercul. Œt. Act. 2. = Cicero Philoſophic. Fragm. t. 3. p. 424. = Plin. l. 9. ſect. 62. p. 526. & 527.

Cet Auteur parle même de moutons vivans, qu'on avoit teints en pourpre. l. 8. ſect. 74. p. 477.

[c] Palæphat. Achill. Tatius, *locis cit.*

Si l'on en croit Pline, l. 7. p. 414. & Hygin. Fab. 274. l'art de teindre la laine en général auroit été connu fort tard, puiſqu'ils font honneur de cette découverte aux habitans de la ville de Sardes, fondée après la priſe de Troye. *Strabo*, l. 13. p. 928.

Mais ce fait qu'avancent ces deux Auteurs, eſt démenti par toute l'antiquité.

[d] Voy. Plin. l. 9. ſect. 62. = Plut. t. 2. p. 433. B.

[e] Acad. des Scien. ann. 1740. H. p. 60. ann. 1741. Mém. p. 42-70 & 71.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſang des animaux [a]. On ſçait que toutes les teintures où l'on fait entrer le ſang des animaux, ſans y mêler des acides minéraux, s'évaporent, changent, & deviennent noires avec le tems. Ce n'eſt que par le ſecours de la Chymie qu'on peut ſe procurer tant l'eſpéce de ſels dont je viens de parler, que les acides minéraux, ſi néceſſaires dans la teinture. Mais les préparations chymiques étoient inconnues aux Anciens : on ſeroit donc porté à croire qu'ils ne pouvoient avoir que de mauvaiſes teintures.

Cependant nous ne voyons point les Anciens ſe plaindre que la couleur de leurs étoffes fût ſujette à s'altérer ou à changer [b]. Il falloit qu'ils euſſent ſuppléé aux opérations chymiques par des manipulations particulieres. Ils devoient avoir quelques préparations, quelques mordans que nous ignorons. Plutarque rapporte dans la vie d'Alexandre, que ce Conquérant trouva dans le tréſor des rois de Perſe, une quantité prodigieuſe d'étoffes pourpres, qui depuis cent quatre-vingts-dix ans qu'elles y étoient gardées, conſervoient tout leur luſtre & toute leur premiere fraîcheur, parce qu'elles avoient été, dit-il, préparées avec le miel [c]. Voilà un genre d'apprêt qui nous eſt entierement inconnu.

On trouve dans Hérodote que certains peuples des environs de la mer Caſpienne, imprimoient ſur leurs étoffes des deſſeins ſoit d'animaux, ſoit de fleurs, dont la couleur ne s'effaçoit jamais, & duroit auſſi long-tems que la laine même dont ces habits étoient faits. Ils ſe ſervoient pour cette opération, des feuilles de certains arbres qu'ils piloient & délayoient dans l'eau [d]. Nous ſçavons que les Sauvages du Chili font avec certaines plantes, des teintures qui peuvent ſouffrir pluſieurs fois l'épreuve du ſavon, ſans ſe décolorer [e]. Pline enfin décrit une maniere dont les Egyptiens faiſoient des toiles peintes, qui mérite quelque attention. On commençoit, dit-il, par enduire de certaines drogues une toile blanche : on la jettoit enſuite dans une chaudiere pleine de teinture bouillante. Après l'y avoir laiſſée quelque tems, on l'en retiroit peinte de diverſes couleurs. Pline obſerve qu'il n'y avoit qu'une ſorte de liqueur dans la chaudiere. Les différentes couleurs imprimées ſur la toile, ne pouvoient donc être produites que par les divers mordans dont elle étoit enduite. Ces

[a] Voy. le P. Calmet, t. 2. p. 348.
[b] Voy. Lucret. l. 6. v. 1072, &c. Voy. auſſi Vitruv. l. 7. c. 13.
[c] Plut. p. 686. D.
[d] L. 1. n. 203.
[e] Voyage de Frezier, p. 72.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

couleurs étoient ſi adhérantes, qu'il n'étoit pas poſſible de les altérer, quelques lotions qu'on donnât enſuite à la toile. Pline ajoute même que ces ſortes d'étoffes s'affermiſſoient, & n'en devenoient que meilleures à la teinture [a]. On peut conclure de tous ces faits qu'apparemment les Anciens avoient des préparations par leſquelles ils ſuppléoient aux ſecours que nous tirons de la Chymie, pour fixer la couleur de nos étoffes. Si au ſurplus le détail de leurs opérations eſt à préſent inconnu, c'eſt que de nouvelles découvertes infiniment plus ſûres & plus commodes ont fait diſparoître inſenſiblement les anciennes pratiques. J'en ai déja fait l'obſervation [b].

Il reſteroit encore une queſtion à propoſer au ſujet d'une couleur rouge différente de la pourpre, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Exode [c]. Les ſentimens ſont partagés tant ſur le ſens du mot hébreu (*), que ſur celui de *coccus* par lequel les Septante & la Vulgate l'ont traduit. Les uns penſent que c'eſt le cramoiſi, d'autres, que c'eſt l'écarlate. En adoptant la traduction des Septante & de la Vulgate, que je crois la véritable, il eſt aiſé de faire voir que la couleur nommée *coccus* par les Grecs & par les Latins, eſt l'écarlate, bien différente du cramoiſi. L'examen des matieres propres à l'une & à l'autre teinture doit décider la queſtion.

Le cramoiſi, proprement dit, eſt d'un rouge-foncé, & ſe fait avec la cochenille, ingrédient abſolument inconnu à l'antiquité. L'écarlate eſt d'un rouge vif & brillant. Pour faire cette teinture, on ſe ſert d'une eſpéce de petits grains rougeâtres, qu'on recueille ſur une ſorte d'yeuſe ou chêne verd, arbriſſeau commun dans la Paleſtine, dans l'iſle de Crète, & dans pluſieurs autres pays [d]. On trouve ſur les feuilles & ſur l'écorce de cet arbuſte de petites coques, ou veſſies groſſes comme des bayes de genievre. Ces excreſſences ſont occaſionnées par la piquûre de petits vermiſſeaux [e]. Les Arabes leur ont donné le nom de *kermès*; nous les appellons *graine d'écarlate*, ou *vermillon* [f], parce qu'on s'en ſert

[a] L. 35. ſect. 42. p. 709. Toute cette préparation eſt décrite par Pline d'une maniere fort embarraſſée & fort obſcure, ſelon l'uſage de cet Auteur; j'ai tâché de la rendre le plus clairement qu'il m'a été poſſible. Je n'en voudrois cependant pas garantir l'exactitude, & moins encore la réalité.

[b] *Suprà*, p. 99 & 100.

[c] C. 25. ℣. 4.

(*) תולעת שני, *Tolaat-Schani.*

[d] Voyage de la Terre-Sainte du P. Roger, Récollet l. 1. c. 2. = Voyage de Monconys, Part. 1re p. 179. = Bellon, Obſervat. l. 1. c. 17. l. 2. c. 88. = Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 435. ann. 1741. Mém. p. 50.

[e] Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 13.

[f] Ibid.

à faire

à faire la teinture du beau rouge vermeil. Appliquons ces principes à la queſtion dont il s'agit.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt conſtant que les Anciens avoient une couleur rouge fort eſtimée, appellée *Coccus*, qu'ils diſtinguoient de la pourpre [a]. Le *coccus* différoit de la pourpre, tant pour la préparation, que pour le ton & l'effet de la couleur. La pourpre, comme on l'a vû, étoit d'un rouge-foncé tirant ſur le ſang caillé, & ſe teignoit avec la liqueur de certains coquillages. Le *coccus*, au contraire, étoit d'un rouge gai, vif, brillant, approchant du couleur de feu [b]. Cette teinture ſe faiſoit avec une ſorte de petits grains qu'on recueilloit ſur l'yeuſe [c]. Les Anciens appelloient même ces grains, que nous nommons à préſent *graine d'écarlate, fruits d'yeuſe* [d]. Ils n'ignoroient pas non plus que ces prétendus fruits renfermoient des vermiſſeaux [e]. D'après cet expoſé il paroît clair que la couleur nommée *coccus* par les Anciens, étoit notre écarlate (1). Les Septante & la Vulgate ayant traduit par ce mot, le terme hébreu employé par Moïſe à déſigner une couleur rouge, autre que la pourpre, il s'enſuit qu'ils ont crû y reconnoître l'écarlate. Mais indépendamment de l'autorité & de la conſidération que méritent ces Interpretes, l'étymologie des termes du texte original prouvent la vérité du ſentiment que je propoſe. On y voit déſigné très-clairement une teinture faite avec des vermiſſeaux [f].

Au ſurplus, je ne penſe pas que cette couleur fût auſſi brillante que celle que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom d'écarlate fine. Je doute même que celle des Anciens pût en approcher. N'oublions pas qu'avant les découvertes chymiques,

[a] Voy. Exod. c. 25. ℣. 4. = Plin. l. 9. ſect. 65. p. 528. = Quintil. Inſtit. Orat. l. 1. c. 2.

A Rome l'écarlate étoit permiſe à tous les particuliers; mais la pourpre étoit réſervée pour les premieres dignités.

[b] Plin. l. 9. ſect. 65. p. 528. l. 21 ſect. 22. p. 240.

[c] Théophraſt. Hiſtor. Plant. l. 3. c. 16. = Plin. l. 16. ſect. 12. p. 6. = Dioſcorid. l. 4. c. 48. = Pauſ. l. 10. c. 36.

[d] Πρῖνος κοκκοφόρος. Plut. *in* Theſ. p. 7. = Plin. l. 16. ſect. 12. p. 6. appelle ces petits grains *Cuſculia*, du Grec κοκκύλιον, qui ſignifie *couper les petites excreſcences*; parce qu'en effet on coupe, on racle ces petits grains de deſſus l'écorce & les feuilles du chêne verd.

[e] *Coccum ilicis celerrimè in vermiculum ſe mutans*, dit Pline, l. 24. ſect. 4. p. 327.

(1) C'eſt auſſi le ſentiment de Mathiole ſur Dioſcoride.

[f] Exod. c. 39. ℣. 1 & 28. = Voy. le P. Calmet. t. 2. p. 350 & 351.

On fait aujourd'hui peu d'uſage du *Coccus* ou *Kermes* dans la teinture. La cochenille, bien ſupérieure à toutes les drogues qu'on employoit autrefois pour teindre en rouge, les a fait abandonner. *Acad. des Scien. ann.* 1741. *Mém.* p. 69.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'art de teindre devoit être très-imparfait [a]. Sans les préparations que la Chymie nous fournit, on ne pourroit pas teindre les étoffes en écarlate fine. C'eſt la plus belle & la plus éclatante couleur de la teinture; mais c'eſt auſſi une des plus difficiles à porter à ſon point de perfection [b].

[a] Voyez Senac, nouveau cours de Chymie. Préf. p. LXX.

Pline donne lieu de conjecturer, que la couleur des étoffes teintes en écarlate n'étoit pas autrefois bien ſolide & bien adhérente, l. 22. ſect. 3. p. 266. Voy. auſſi la Rem. du P. Hardouin note (5).

[b] Acad. des Scien. ann. 1741. Mém. p. 56.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De la variété & de la richeſſe des Etoffes.

ON a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que l'invention de broder les étoffes, & d'en varier le tiſſu de couleurs différentes, étoit fort ancienne. Il ne m'a pas été poſſible, faute de monumens, d'entrer alors dans aucun détail ſur le progrès de ces deux Arts. Les ſiécles dont il s'agit préſentement, nous mettent plus à portée d'en juger. On y voit régner beaucoup de goût & de magnificence dans les habillemens. Il ſuffit de lire quelques chapitres de l'Exode pour s'en convaincre. Ce qui mérite ſurtout notre attention, c'eſt la maniere dont on pouvoit alors employer les couleurs dans la fabrique des étoffes. Il eſt certain qu'elles n'étoient pas d'une ſeule & même teinte. L'Ecriture parle d'ouvrages où il entroit pluſieurs couleurs [a]. Mais de quelle maniere les diſtribuoit-on? Les étoffes étoient-elles rayées ou nuancées? La premiere de ces opérations ne demande pas un grand art; l'autre exige beaucoup plus de connoiſſances & d'habileté. Il eſt fort vraiſemblable cependant qu'on connoiſſoit alors le ſecret de nuer les étoffes. Moïſe parle d'ouvrages en broderie, tiſſus de différentes couleurs avec une *agréable variété* [b]. L'expreſſion d'*agréable variété*, dont il ſe ſert pour caractériſer ces ſortes d'étoffes, invite à penſer que les couleurs n'en étoient point tranchées, & qu'on y avoit obſervé la dégradation. Mais ce qui acheve de confirmer ce ſentiment, c'eſt la force du terme hébreu [c], employé à déſigner les tiſſus brodés. A la lettre, ce mot veut dire des ouvrages de *plumes en broderie* [d]. Il ne paroît pas cependant que les Hébreux fiſſent uſage alors des plumes d'oiſeaux. Il n'en eſt point parlé dans l'énumération que Moïſe fait des matieres employées à l'ornement du Tabernacle & aux habits du Grand-Prêtre. Le rapport entre les plumes des oiſeaux &

[a] Exod. c. 26. ℣. 1 & 31. c. 39. ℣. 2.
[b] Exod. c. 26. ℣. 1 & 31.
[c] רקמה *Rakamah*, ℣. 36.
[d] Ezechiel. c. 17. ℣. 3. parlant des ailes d'un grand aigle, ſe ſert du mot *Rakamah*.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'effet des broderies, exprimé par le terme du texte original, me paroît donc indiquer une imitation de la maniere dont les couleurs ſont dégradées dans le plumage des oiſeaux, & par conſéquent des étoffes nuancées.

Ce n'étoit pas chez les Hébreux ſeulement que l'art de travailler en broderie étoit alors en uſage. Cette pratique étoit également connue de pluſieurs autres peuples de l'Aſie. Homère décrivant les occupations d'Hélène à Troye, dit que cette Princeſſe travailloit à un merveilleux ouvrage de broderie. Elle y repréſentoit les combats ſanglans, que ſe livroient les Grecs & les Troyens [a]. Il parle encore d'un autre ouvrage de même genre, auquel Andromaque travailloit lorſqu'elle apprit la mort d'Hector. C'étoient pluſieurs ſortes de fleurs qui en faiſoient le ſujet [b]. Dès avant la guerre de Troye, les femmes de Sidon étoient renommées pour leur adreſſe & leur habileté à travailler en broderie, & en tiſſus de différentes couleurs [c].

Dès lors auſſi on connoiſſoit le ſecret de faire entrer l'or dans le tiſſu des étoffes & dans les broderies. L'Ecriture marque qu'on employa beaucoup d'or dans les habits du Grand-Prêtre, & dans les voiles deſtinés pour le Tabernacle [d]. Comment préparoit-on alors ce métal pour la fabrique des étoffes? Etoit-il, comme aujourd'hui, tiré à la filiere, écaché, dévidé, & tourné ſur d'autres fils? Ou bien étoit ce ſimplement de l'or battu au marteau en feuilles très-minces, coupées enſuite, par le moyen du ciſeau, en petites lames ou tranches longues & étroites qu'on faiſoit entrer dans la tiſſure des étoffes? Moïſe dit « qu'on coupa des lames » d'or, que l'on réduiſit en feuilles très-minces, afin qu'on les » pût tourner & plier pour les faire entrer dans le tiſſu des autres » fils de diverſes couleurs [e] ». Le ſens de ces expreſſions ne me paroît point aſſez déterminé, pour ſe décider abſolument en faveur de la premiere des deux pratiques que je viens d'indiquer. Je crois même que le paſſage en queſtion ne préſente aucune idée du fil d'or tiré comme aujourd hui à la filiere. L'interprétation la plus naturelle eſt de dire qu'on tordit des lames d'or ſur quelques-unes des différentes matieres dont l'Ephod & les voiles du Ta-

[a] Iliad. l. 3. v. 125.
[b] Ibid. l. 22. v. 440, &c.
[c] Ibid. l. 6. v. 289, &c.
[d] Exod. c. 28. ℣. 8. c. 39. ℣. 3.
[e] Ibid. c. 39. ℣. 3.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

bernacle devoient être compoſés. On forma, par ce moyen une eſpéce de filé d'or ſemblable au nôtre, excepté que la baſe de ce filé étoit de l'or pur coupé par tranches, au lieu que le nôtre n'eſt fait que d'argent doré tiré à la filiére.

On pourroit peut-être former une difficulté, & dire que les étoffes en queſtion étoient compoſées de pures lames d'or entrelacées : il eſt fait mention de ſemblables habillemens dans Pline[a]. On ſçait auſſi que l'on ornoit quelquefois les ſimulachres des Dieux, d'habits de cette eſpéce[b]. Mais le texte de Moïſe répugne abſolument à cette idée : il dit expreſſément que l'or fut réduit en lames très-minces afin qu'on le pût *tourner* & plier pour le faire entrer dans le tiſſu des autres fils de diverſes couleurs. Ce détail leve toute difficulté.

L'art de faire entrer l'or dans le riſſu des étoffes, devoit être connu dans pluſieurs contrées dès les ſiécles que nous parcourons maintenant. Homère parle de la ceinture de Calypſo, & de celle de Circée[c]. On pourroit croire auſſi qu'il ſeroit queſtion, dans ce Poëte, d'étoffes d'argent[d]. Mais tous les Interpretes s'accordent à entendre les expreſſions dont Homère ſe ſert dans ce paſſage, de vêtemens blancs[e], les Anciens n'ayant pas été dans l'uſage de faire entrer l'argent dans les tiſſus[f]. On trouve en effet depuis Moïſe & Homère une tradition non interrompue dans l'antiquité ſur les étoffes d'or, au lieu qu'on ne découvre rien de ſemblable par rapport aux étoffes d'argent. On ne peut alléguer un ſeul paſſage clair & précis de quelque Auteur ancien où il ſoit fait mention du fil trait d'argent. Pline qui a parlé expreſſément du fil trait d'or, auroit-il oublié ou négligé de marquer qu'on faiſoit la même opération à l'égard de l'argent. Son ſujet, ſon but, ſa méthode, tout demandoit qu'il en parlât, ſi cet art eut été connu de ſon tems. Le même Auteur, dans un chapitre particulier, traite fort au long de l'emploi qu'on faiſoit de l'argent pour divers ornemens[g]. Cependant dans toute l'énumération qu'il donne des divers uſages auxquels on faiſoit ſervir ce métal, il n'y a pas un mot du fil d'argent.

[a] L. 33. ſect 19. p. 616.
[b] Ariſt. de curâ Rei famil. l. 2. t. 2. p. 511. = Ælian. var. Hiſt. l. 1. c. 20. = Cicero, de Nat. Deor. l. 3. n. 34. = Valer. Max. l. 1. c. 1. §. 3. *Externa*. Paul. l. 5. c. 11.
[c] Odyſſ. l. 5. v. 232. l. 10. v. 543, &c.
[d] Ibid. l. 5. v. 230. l. 10. v. 23 & 24.
[e] Voy. Heſychius *voce* Ἀργυφέοις.
[f] Voy. Vopiſc. *in* Aurelian. p. 224, &c. & les notes de Saumaiſe, p. 394.
[g] L. 33. c. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Je terminerai ce que j'ai à dire pour le moment ſur les vêtemens des Anciens, par une obſervation que je crois aſſez importante. On apperçoit une différence bien ſenſible entre les étoffes dont les Anciens ſe ſervoient, & celles qui ſont aujourd'hui en uſage parmi nous. Tous les habits pouvoient autrefois ſe laver & ſe blanchir journellement [a]. La plûpart des nôtres ſeroient gâtés par une pareille opération. Je ne fais au reſte qu'indiquer ces objets. La crainte de tomber dans des détails qui pourroient à la fin devenir ennuyeux, m'empêche de les approfondir.

[a] Voy. Iliad. l. 22. v. 154 & 155. = Odyſſ. l. 6. v. 91 & 92. = Herod. l. 2. n. 37.

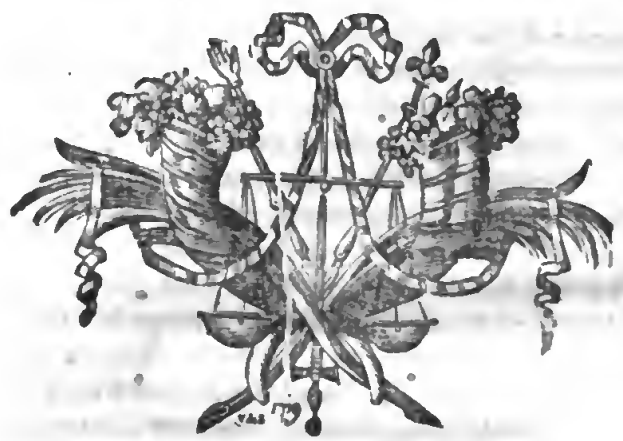

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la découverte & de l'emploi des Pierres précieuſes.

IL EST marqué dans l'Ecriture que l'Ephod & le Rational du Grand-Prêtre, étoient ornés de pluſieurs Pierres précieuſes ; l'aſſortiment en paroît & aſſez varié & aſſez complet. Ces Pierres étoient montées en or, & arrangées avec ordre & ſymétrie. Moïſe nous dit de plus qu'on y avoit gravé les noms des douze Tribus [a]. Tous ces faits ſont aſſez importans pour mériter une attention particuliere.

Nous ne voyons point qu'il ſoit parlé dans l'Hiſtoire ancienne de l'uſage des Pierres précieuſes avant Moïſe. Je ne penſe pas cependant qu'on doive le regarder comme l'auteur & l'inventeur de cette parure. La connoiſſance en a dû précéder le tems de ce légiſlateur, & il me paroît aſſez vraiſemblable, qu'à cet égard, il n'a fait que ſe conformer à un uſage déja reçu. Cette conjecture ſe trouve appuyée par le témoignage que nous fournit le livre de Job, ouvrage que je crois antérieur à Moïſe [b]. Il y eſt parlé de pluſieurs eſpéces de Pierreries [c]. Job n'auroit pas pû entrer dans ce détail, ſi les Pierres précieuſes n'euſſent pas été bien connues de ſon tems. Je crois auſſi entrevoir des preuves de l'ancienneté de cette connoiſſance dans la deſcription que Moïſe fait du paradis terreſtre. Il dit qu'une des branches du fleuve qui ſortoit de ce lieu de délices, arroſoit la terre d'Hévilah : c'eſt où l'on trouve, ajoute-t-il, les Pierres précieuſes [d]. Moïſe, à ce qu'il me ſemble, n'auroit pas indiqué cette circonſtance d'une maniere auſſi ſimple, ſi le fait n'eut été connu bien avant le tems où il écrivoit.

Il eſt très-probable en effet que les premiers hommes auront connu d'aſſez bonne heure les Pierres précieuſes de couleur. On peut imaginer aiſément de quelle maniere ils ſeront parvenus à cette découverte. Les mêmes cauſes qui ont fait connoître originairement les métaux, je veux dire le bouleverſement des terres

[a] Exod. Chap. 28.
[b] Voy. notre Diſſertion, pag. 379.
[c] Chap. 28. ℣. 6, &c.
[d] Gen. c. 2. ℣. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

& le ravage des grandes eaux, auront donné la connoiſſance des Pierres précieuſes. On trouve ces riches productions dans les mines où ſe forment les métaux [a], dans les rivieres [b], & même à la ſuperficie des terres [c], où les torrens les dépoſent aſſez ſouvent. Quoique la couleur des Pierres précieuſes brutes ne ſoit ni bien vive ni bien éclatante, elles en ont aſſez néanmoins pour ſe faire remarquer, & pour que leur vûe ait dû exciter l'attention. On aura pû cependant les négliger dans les commencemens, & juſqu'au moment où l'on aura trouvé l'art de les polir. C'eſt à cette opération que les Pierres fines doivent ce brillant & cette vivacité qui de tout tems les a fait rechercher. Le haſard aura ſans doute eu beaucoup de part à cette découverte. Dans le nombre des pierres brutes, qui ſe ſeront préſentées aux regards des premiers hommes, il s'en ſera trouvé quelqu'une de caſſée naturellement. L'éclat & la vivacité dont on aura vû briller ces caſſures, aura donné la premiere idée du poliment. On aura eſſayé d'imiter l'opération de la nature, en enlevant aux Pierres cette couche, cette écorce ternes, dont elles ſont ordinairement enveloppées. On ne peut que former des conjectures ſur la maniere dont on y ſera parvenu. Il a fallu d'abord vaincre l'obſtacle qu'on aura rencontré dans l'extrême dureté de la plûpart de ces Pierres. Le haſard aura encore ſervi les premiers hommes dans cette occaſion. Preſque toutes les pierres fines peuvent ſe polir par leur propre poudre. Quelqu'un ſe ſera aviſé de frotter deux Pierres orientales l'une contre l'autre, & aura réuſſi, par cette voie, à leur donner une ſorte de poliment. La taille du diamant ne doit elle-même ſon origine qu'à un coup du haſard.

Louis de Berquen, natif de Bruges, eſt le premier qui l'ait miſe en pratique, il n'y a pas encore trois cents ans [d]. C'étoit un jeune homme qui alors ſortoit à peine des claſſes, & qui né d'une famille noble, n'étoit nullement initié dans le travail de la pierrerie.

[a] Theophraſt. de Lapid. p. 395. = Plin. L. 37. ſect. 15 & 32, &c. = Solin c. 15. p. 26. D. = Iſidor. Origin. l. 16. c. 7. = Alonzo Barba. t. 2. p. 8 & 334.

[b] Theophraſt. de Lapid. p. 396. = Strabo, l. 2. p. 156. = Plin. l. 37. ſect. 17 & 23. p. 778. = Solin. c. 15. p. 26. D. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 8. = Anc. Relat. des Indes, p. 123. = Colonne, Hiſt. nat. t. 2. p. 361.

[c] Plin. l. 37. ſect. 76. = Iſidor. l. 16. c. 8. = Alonzo Barba. t. 2. p. 71. = Hellot, de la fonte des Mines, p. 22-24-25-40-55. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 8. pag. 549. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 10. p. 65. = La Condamine, Voyage à l'Équateur, p. 81 & 82. = Colonne, Hiſt. nat. t. 2. p. 361. = Voyage de D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 393. = Acad. des Scien. ann. 1718. M. p. 85.

[d] En 1476. Merveill. des Indes Orient. par de Berquen. p. 13.

Il

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il avoit éprouvé que deux diamans s'entamoient, ſi on les frottoit un peu fortement l'un contre l'autre; c'en fut aſſez pour faire naître dans un ſujet induſtrieux & capable de méditation, des idées plus étendues. Il prit deux diamans, les monta ſur du ciment, les égriſa l'un contre l'autre, & ramaſſa ſoigneuſement la poudre qui en provint. A l'aide enſuite de certaines roues de fer qu'il inventa, il parvint, par le moyen de cette poudre, à polir parfaitement les diamans, & à les tailler de la maniere qu'il le jugeoit à propos [a].

Je crois qu'on peut parfaitement bien appliquer cet exemple à l'origine de l'art de polir les Pierres précieuſes. Je doute cependant que dans les premiers tems, ni même dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement, on connût les pratiques que nous employons aujourd'hui pour donner aux Pierreries ce beau poliment, & ces formes agréables qui en font un des principaux mérites. Les procédés des premiers lapidaires n'ont dû être que fort imparfaits. Je ne penſe pas qu'on doive juger fort avantageuſement de leurs connoiſſances, ni même de celles qu'en général l'antiquité a pû avoir ſur cette partie des Arts.

Quelque imparfaites, au ſurplus, qu'ayent pû être les anciennes pratiques, il eſt toujours conſtant que du tems de Moïſe, l'art de polir les Pierres précieuſes devoit être connu. On ſçavoit auſſi les monter, travail aſſez délicat. Mais ce qui me paroît le plus digne de remarque, c'eſt qu'on connoiſſoit dès lors l'art de les graver. L'Ephod d'Aaron étoit orné de deux Onix montées en or. On y avoit gravé en creux les noms des douze Tribus, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit ſix noms de gravés ſur chaque Pierre [b]. Le Rational brilloit de l'éclat de douze Pierres précieuſes de différentes couleurs, & ſur chacune on liſoit le nom d'une des douze Tribus [c]. Pour peu qu'on ait d'expérience dans les Arts, on ſçait combien la gravure des pierres fines demande d'adreſſe, de préciſion & de connoiſſances. Il faut beaucoup d'outils très-fins & très-délicats, une grande ſûreté de main & de pratique. Je conviens que pour la fineſſe de l'exécution on ne doit pas comparer la gravure de quelques noms, au travail & à la dextérité qu'exigent

[a] Merveilles des Indes Orient. par R. de Berquen. p. 13, &c.

[b] Exod. c. 28. ŷ. 9, &c. Le texte Hébreu porte, *d'un ouvrage de graveur de pierres fines, & d'une gravure de cachet.*

[c] Ibid. ŷ. 17, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

les figures ſoit d'hommes, ſoit d'animaux, ou les ſujets de compoſition. Mais quant à l'eſſence de l'art, le procédé eſt toujours le même, & ne differe que du plus au moins de perfection. On doit être étonné de voir que dès le tems de Moïſe, & ſans doute auparavant, on fût en état d'exécuter de pareils ouvrages. Je regarde la gravure en pierres fines comme le témoignage le plus marqué du progrès rapide des Arts dans certains pays. Ce travail ſuppoſe quantité de découvertes, bien des connoiſſances & beaucoup d'acquit (1).

Quant à l'eſpéce de Pierres précieuſes qui ornoient les vêtemens du Grand-Prêtre, on ne peut en parler que d'une maniere fort incertaine. Les Interpretes ne s'accordent point ſur la ſignification des termes hébreux, & il faut convenir qu'il eſt preſque impoſſible, faute de monumens & de points de comparaiſon, de pouvoir s'en aſſurer; on ſçait ſeulement que Moïſe a voulu déſigner un aſſortiment de Pierres précieuſes de couleur: je dis de couleur, car je ne crois pas qu'on doive mettre le diamant au nombre des Pierreries qu'on connoiſſoit alors. Pluſieurs raiſons peuvent autoriſer ce doute. Je pourrois d'abord m'appuyer du ſuffrage des Interpretes & des Commentateurs, dont la plus grande partie n'admet point le diamant. Je pourrois auſſi faire voir que ceux qui ont jugé à propos de comprendre cette Pierre parmi celles du Rational, ne ſont fondés ſur aucune étymologie certaine. Mais, ſans nous embarraſſer dans toutes ces diſcuſſions, je crois trouver aſſez de faits dans l'antiquité, pour douter qu'on fît uſage des diamans du tems de Moïſe.

On voit qu'il n'eſt point queſtion de cette Pierre précieuſe dans les écrits des plus anciens Auteurs de l'antiquité. Homère, Héſiode, Hérodote, qui ont eu occaſion de décrire tant de différentes ſortes de parures, ne parlent jamais du diamant (2). Il faut deſcendre preſque aux derniers ſiécles avant l'ere chrétienne, pour trouver quelque Ecrivain qui en faſſe mention. Pline qui paroît avoir fait d'aſſez grandes recherches ſur les Pierreries,

(1) Il faut cependant convenir que les anciens Péruviens dont la Monarchie n'a gueres duré qu'environ 350. ans, entendoient parfaitement bien le travail des Pierres précieuſes. *Hiſt. gen. des Voyages*, t. 13. p. 578 & 579.

(2) Il eſt prouvé que les termes d'Ἀδαμας, & d'Ἀδαμάντινος, qu'on trouve quelquefois dans les écrits d'Homère & d'Héſiode, n'ont point de rapport au diamant.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

avoue que le diamant a été long-tems inconnu [a]. Il a dû l'être en effet. Bien des ſiécles ſe ſeront écoulés avant qu'on ait connu le prix de cette Pierre, & plus encore avant qu'on ait ſçû la mettre en valeur.

Le diamant ne vaut qu'autant qu'il brille, & il ne peut briller qu'autant qu'il eſt taillé. D'heureux haſards, dira-t-on, ont pû offrir de bonne heure quelques-unes de ces Pierres naturellement polies. Ces diamans naturels auront mis les premiers hommes ſur la voie de connoître ceux qui ſont bruts, & auront fourni des indications pour les tailler. Il eſt vrai qu'on rencontre quelquefois des diamans, où la taille paroît indiquée; ayant roulé long-tems dans le lit des rivieres rapides, ils ſe trouvent polis naturellement & paroiſſent tranſparens; quelques-uns même ſont taillés en facettes [b]. Ces ſortes de diamans ſe nomment *bruts ingenus*, & lorſque leur figure eſt pyramidale, on les appelle *pointes naïves* [c]. Mais ces rencontres heureuſes, outre qu'elles ſont fort rares, n'auront pas été d'une grande utilité aux premiers hommes pour la connoiſſance des diamans. Il n'y a aucun rapport, aucune reſſemblance entre ces ſortes de pierres lorſqu'elles ſont bruttes, & lorſqu'elles ſont taillées. Il n'en eſt pas des diamans comme des Pierres de couleur. Celles-ci quoique brutes portent une teinte qui de tout tems à dû les faire remarquer & donner l'idée de les travailler, au lieu que les diamans avant qu'ils ſoient taillés, ne montrent rien de pareil & n'annoncent point quel peut être leur intérieur. Ils reſſemblent à un grain de ſel, à un ſimple caillou d'un gris blanchâtre, ſale & terne. Les premiers hommes en conſéquence n'y auront fait aucune attention. C'eſt ce qu'on ſçait être arrivé aux diamans du Bréſil. On les a long-tems négligés, & confondus avec les cailloux & les graviers [d]. Ce n'eſt que depuis trente ans, ou environ qu'on a commencé à en connoître le prix [e].

Ne ſoyons donc point étonnés de voir que dans l'antiquité

[a] L. 37. ſect. 15.
[b] Leibnitz Protog. p. 23. Edit. *in*-4°. 1748.
[c] Boetius de Boot. Gemm. & Lapid. Hiſt. l. 2. c. 3. p. 121. = Tavernier, t. 2. l. 2. c. 16. p. 177. c. 17. 183. = Alonzo Barba, t. 2. p. 191. = De Laet. de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314. = Mariette, Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 155.
[d] Voyage D'Anſon, p. 44.
[e] Ibid. = Mercure de France, Janvier, 1730. p. 124. Fév. 1732 p. 344 & 345. = Mariette, *loco cit.* p. 161.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Pierres fines de couleur ayent été ſi communes, tandis que les diamans étoient ſi rares. On a dû long-tems les méconnoître. Il a fallu bien des ſiécles pour apprendre aux hommes que ces eſpéces de cailloux, qu'ils avoient ſi long-tems négligés, étoient la plus éclatante & la plus riche production de la nature. Ils n'ont pû en être inſtruits qu'après qu'on a eû découvert l'art de les tailler, découverte très-récente puiſqu'elle n'a pas encore 300 ans [a]. Juſqu'à ce moment on n'a pû avoir d'autres diamans que des *brutes ingenus*, ou des *pointes naïves*. On reconnoît ces ſortes de Pierres dans la deſcription que Pline, Solin & Iſidore font du diamant. Ils le dépeignent généralement fort petit [b], à ſix angles, ou facettes [c], & tranſparent [d], tirant cependant ſur le noir [e], & ſans beaucoup de jeu ni de vivacité. Iſidore même définit le diamant, une Pierre des Indes petite & peu agréable [f]. Tous ces caracteres conviennent parfaitement bien aux *pointes naïves*. Ces ſortes de pierres ſont ordinairement fort petites. On en rencontre quelquefois, qui par un jeu de la nature ſont taillées à ſix faces, d'une maniere aſſez réguliere [g]. Mais ces diamans ont peu d'agrément. Le poliment en eſt gras, la forme brutte, ſans jeu & ſans vivacité : on ne peut pas mieux les comparer qu'à des morceaux d'acier bruni [h]. Pour ſe convaincre de la vérité de ces faits, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ce qui nous reſte d'anciens bijoux ornés de diamans.

On conſerve dans le tréſor de Saint Denis l'agraphe du manteau dont nos Rois ſe ſervent le jour de leur Sacre. Cette piéce eſt aſſez ancienne (1). On y voit quatre *pointes naïves*. Il y a dans le même Tréſor, un reliquaire preſque auſſi ancien (2) que l'agraphe dont je viens de parler, & orné de

[a] Par Louis de Berquen en 1476. *Voyez ſuprà*, p. 112.

[b] Plin. l. 37. ſect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. C. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 13. = Marbod. l. de Lapid. Pret. c. 1.

[c] Plin. Solin. *locis cit.*

[d] Plin. Solin. Iſidor. ibid.

[e] *Hunc ita fulgentem cryſtallina reddit origo.*

Ut Ferruginei non deſinat eſſe coloris, Marbod. *loco cit.*

[f] *Adamas, Indicus lapis, parvus, & indecorus, ferrugineum habens colorem*, loco cit.

[g] Bibl. choiſ. t. 1. p. 265. = De Laet, de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314.

[h] Voy. Merveill. des Indes, p. 13.

(1) On conjecture qu'elle peut-être du tems de Saint Louis.

(2) Il a été donné par Jean, Duc de Berry, fils du roi Jean

huit *pointes naïves*. Toutes ces Pierres ſont ſort petites, noires, & nullement agréables à l'œil. Il y en a ſeulement une ſur le reliquaire de Saint Thomas un peu plus claire que les autres, & qui a auſſi un peu plus de jeu. C'eſt apparemment des pierres de cette eſpéce dont Pline a voulu parler, quand il a dit, que le Diamant étoit clair comme le cryſtal. [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tout imparfaits que ſoient ces ſortes de diamans, ils ſont fort rares, on n'en rencontre pas communément. C'eſt pourquoi on les regardoit autrefois comme ce que la nature offroit de plus précieux. Pline remarque que pendant bien des ſiécles, il n'appartint qu'aux plus puiſſans Monarques d'en pouvoir poſſéder [b]. On ſoupçonnoit Agrippa, le dernier roi des Juifs, d'entretenir un commerce inceſtueux avec ſa ſœur Bérénice. Le diamant dont il fit préſent à cette Princeſſe réaliſa preſque ces ſoupçons [c]; tant on avoit conçu d'idée de cette Pierre, regardée alors comme ineſtimable. Toutes ces conſidérations, jointes au ſilence qu'ont gardé ſur les diamans, les plus anciens Ecrivains de l'antiquité, me portent à douter que cette Pierre précieuſe, fût du nombre de celles que Moïſe employa pour orner le Rational du Grand-Prêtre. Ajoutons-y l'extrême difficulté qu'il y a de graver le diamant.

On m'objectera ſans doute les noms des douze Tribus gravés ſur les Pierres de l'Ephod & du Rational. C'eſt avec la poudre de diamant qu'on exécute pour l'ordinaire cette ſorte de travail. On pourroit donc en inférer que du tems de Moïſe, on avoit reconnu cette propriété dans la poudre de diamant, & qu'on avoit pû s'en ſervir à polir le diamant même. L'objection eſt plauſible, & la conſéquence aſſez naturelle. Il n'eſt cependant pas difficile d'y répondre.

Rien d'abord ne nous oblige à croire que les ouvriers qui graverent les noms des douze Tribus ſur les Pierres de l'Ephod & du Rational, ayent fait uſage de la poudre de diamant; on peut ſe ſervir pour ces ſortes d'ouvrages, de rubis, de ſaphirs, ou d'autres Pierres orientales réduites en poudre [d]: on pourroit même y employer l'émeril [e], dont la propriété n'a pas été inconnue

[a] L. 37. ſect. 15. p. 373.
[b] *Diu nonniſi Regibus, & iis admodum paucis cognitus.* l. 37. ſect. 15. *init.*
[c] Juvenal Satyr. 6. v. 155, &c.
[d] Mariette, Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 202.
[e] Id. ibid.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

aux Anciens [a]. Je conviens qu'il n'y a nulle comparaiſon à faire entre un ouvrage exécuté avec la poudre de diamant & celui qui ne l'a été qu'avec la poudre des Pierres orientales (1), ou l'émeril. Mais ces mordans ont pû ſuffire pour graver des noms qui ne demandent pas un travail auſſi élégant que les figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, &c.

D'ailleurs, quand on voudroit ſoutenir que les Graveurs employés par Moïſe, firent uſage de la poudre de diamant, cela ne décideroit rien pour la connoiſſance de la taille du diamant. Il eſt conſtant que les Anciens ont parfaitement connu la propriété qu'a la poudre de diamant pour mordre ſur les Pierres fines; ils en faiſoient un grand uſage, tant pour les graver, que pour les tailler. Pline le dit très-expreſſément [b]; & quand il ne l'auroit pas dit, les chefs-d'œuvres que les Anciens ont produit en ce genre, & que nous avons encore ſous les yeux, le feroient aſſez connoître. Mais il eſt également certain qu'il ne leur eſt jamais venu en penſée d'employer cette poudre ſur le diamant même, & que l'art de le tailler a été inconnu à toute l'antiquité. Ce fait, il eſt vrai, paroît difficile à concevoir: il n'en eſt cependant pas moins conſtant. Ce n'eſt pas au reſte le ſeul exemple qu'on puiſſe citer des bornes que l'eſprit humain ſemble ſouvent s'impoſer à lui-même. Il s'arrête dans le moment qu'il eſt le plus près du but, & qu'il ne lui reſte plus qu'un pas à faire pour y toucher.

Puiſque nous en ſommes ſur cet article, je crois devoir expoſer en deux mots ce qu'on trouve dans les Anciens ſur la nature du diamant, & ſur les lieux d'où on le tiroit. La maniere dont ils en parlent, a donné lieu de penſer à quelques Auteurs modernes [c], que les diamans connus dans l'antiquité, n'étoient pas de la même eſpéce que ceux dont nous faiſons uſage aujourd'hui.

On voit d'abord que les Anciens tiroient ces Pierres précieuſes de pluſieurs pays, où il ne s'en rencontre plus aujourd'hui.

[a] Voy. Job. c. 41. ℣. 15. Edit. des 70. = Dioſcorid. l. 5. c. 166. = Heſychius, *voce*, Σμύρις.

(1) Le terme de Pierres *Orientales*, en ſtyle de Lapidaire, ne ſignifie pas toujours une Pierre qui vient d'Orient. Il déſigne en général une Pierre très dure, telle que les ſaphirs, les rubis, les topazes, & les améthyſtes.

C'eſt pour diſtinguer ces ſortes de Pierres, d'avec celles qui ſont plus tendres, qu'on les appelle *Orientales*; celles de l'Orient, étant ordinairement beaucoup plus dures que celles des autres pays, quoiqu'il s'y en rencontre quelquefois d auſſi dures que celles qui viennent d'Orient. Ces dernieres même ne ſont pas toutes d'une égale dureté.

[b] L. 37. ſect. 15. p. 773. ſect. 76. p. 796.

[c] Aldrovand. Muſ. Metall. l. 4. c. 78. p. 947. = Colonne, Hiſt. Nat. t. 2. p. 353. & 354.

Ils diſent, que dans les premiers tems il n'en venoit que d'Ethyopie; on les tiroit de certaines mines ſituées entre le temple de Mercure & l'Iſle de Meroé [a]. Ces Pierres ne devoient pas être bien eſtimables, puiſque les plus fortes n'éroient que de la groſſeur d'un grain de concombre, & approchoient de cette couleur [b]. Par la ſuite on vint à tirer des diamans de pluſieurs contrées, des Indes, de l'Arabie, de l'Iſle de Chypre & de la Macédoine [c]. Toutes ces Pierres étoient fort petites, les plus conſidérables étant de la groſſeur d'une amande de noiſette [d]. Ce qui paroît le plus étonnant, c'eſt que, ſelon quelques Auteurs, on trouvoit des diamans dans la Sarmatie-Européenne, chez les Agathyrſes [e], peuples qui habiroient au-deſſus des Palus-Méotides ([1]). C'étoit même, ſi on les en croit, dans ces régions glacées, que ſe voyoient les plus beaux diamans [f]. Diſons encore que les Anciens étoient perſuadés que la plupart de ces Pierres précieuſes venoient dans les mines d'or [g].

A l'exception des Indes, on ne tire plus aujourd'hui de diamans d'aucun des pays que je viens de nommer; & encore dans les Indes, ne connoiſſons-nous à préſent que les Royaumes de Golconde, de Viſapour & de Bengale [h], où il y en ait des mines. Quelques Voyageurs diſent qu'il s'en trouve auſſi dans l'Iſle de Borneo [i]; & on aſſure qu'autrefois on tiroit des

[a] Pline, l. 37. ſect 15.
Diodore & Strabon, qui parlent auſſi de cette Iſle diſent bien qu'il y avoit beaucoup de mines d'or & de Pierres précieuſes; mais ils ne ſpécifient pas en particulier le diamant. *Diod.* l. 1. p. 38. = Strab. l. 17. p. 1177.

[b] Pline, l. 37. ſect. 15.

[c] Ibid.

[d] Ibid.

[e] Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 314.

([1]) Voy. Cellarius Not. Orb. antiq. p. 405.

[f] Dionyſ. Perieget. v. 318 & 319.
Ce paſſage de Denis Périégete, fixe le ſens dans lequel on doit prendre le terme d'*Adamantis lapidis*, dont ſe ſert Ammien Marcellin, *loco cit.* Il ne peut pas ſignifier l'*Aimant*.

[g] Plin. l. 37. ſect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. D.
Plato, *in* Politico p. 558. & *in* Tim. p. 1066. parle d'un corps dur métallique qu'il appelle Ἀδάμας; mais je doute que ce Philoſophe ait voulu déſigner le diamant: voici comme il s'explique. « Ce » qu'on appelle Ἀδάμας, n'eſt autre choſe » qu'un rameau d'or, que ſon extrême den» ſité a rendu noir & très-dur ». On peut encore traduire ce paſſage par « Ἀδάμας, » n'eſt que de l'or qui a acquis la couleur » noire, & qui à cauſe de ſon extrême » denſité eſt très-dur ».
Eſt-ce bien le diamant dont Platon a voulu parler? Ce n'eſt pas non plus l'aimant qu'il appelle ordinairement *Pierre d'Hercule* ou d'Héraclée, *in Tim.* p. 1080. *in* Ion. p. 363. Qu'a-t-il donc voulu déſigner? c'eſt ce qu'on ne comprend pas trop.

[h] Tavernier 2de Part. l. 2. c. 15, 16 & 17.

[i] Ibid. c. 17. p. 284.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

diamans de différentes autres contrées des Indes [a]. Quoi qu'il en ſoit, les mines qui ſervent aujourd'hui ne ſont connues que depuis quelques ſiécles. Tavernier dit que celle de Bengale, eſt regardée comme la plus ancienne [b], ſans fixer le tems où elle a été découverte. La mine de Viſapour n'eſt connue que depuis environ 300 ans [c]. Pour celle de Golconde, du tems de Tavernier, on ne lui donnoit pas plus de cent ans d'ancienneté [d]. A l'égard des mines du Bréſil, il n'y a gueres que trente ans, comme je l'ai déja dit, qu'on les a découvertes [e]: voilà les ſeuls pays où l'on trouve aujourd'hui des diamans.

Si l'on voit fort peu de rapport entre les contrées que je viens d'indiquer, & celles d'où les Anciens tiroient leurs diamans, on trouve encore moins de reſſemblance entre les propriétés qu'ils attribuoient à ces Pierres, & celles que nous leur connoiſſons. Suivant Pline, le diamant réſiſtoit au marteau, il faiſoit même treſſaillir l'enclume ſur laquelle on le barroit [f]. On regardoit comme un heureux hazard de pouvoir le rompre [g], & il n'étoit pas poſſible d'y parvenir qu'en l'amolliſſant avec du ſang de bouc tout chaud, dans lequel on le mettoit tremper [h]. On ne reconnoît aucune de ces propriérés dans nos diamans. Leur dureté n'eſt pas ſi grande qu'on n'en caſſât ſous le marteau autant qu'on en voudroit mettre à l'épreuve. Ils ſe rompent & ſe pilent même aſſez aiſément. A l'égard du ſang de bouc, en vain tenteroit-on d'amollir notre diamant par cette recette; on ne peut le travailler qu'avec ſa propre poudre; c'eſt le ſeul agent qui ait priſe ſur cetre Pierre.

Je ſuis perſuadé au ſurplus qu'il en a été de même dans tous les tems. Si l'on remarque de la différence entre nos diamans & ceux des Anciens, c'eſt que tout ce qu'ils ont débité ſur ce ſujet eſt controuvé & peu fidéle. Ces inexactitudes ſont encore une preuve du peu de connoiſſances qu'on a eû de cette Pierre précieuſe dans l'antiquité.

[a] Boëtius de Boot, Gemm. & Lapid. Hiſt. l. 2. c. 3. = De Laet, de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1.

[b] *Locis cit.* c. 17. *init.*

[c] Ibid. c. 15. p. 267.

[d] Ibid. c. 16. p. 277. Tavernier alla viſiter ces mines en 1665.

[e] Voy. *ſuprà*, p. 115.

[f] L. 37. ſect. 15.

[g] *Et cùm feliciter rumpere contingit, &c.* Ibid. p. 733. = Voyez auſſi Senec. de Conſtant. Sapient. c. 3. t. 1. p. 395.

[h] Plin. p. 733. = Pauſan. l. 8. c. 18. p. 636.

Les

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Les mêmes défauts régnent dans preſque tout ce que les Anciens ont écrit ſur les Pierres précieuſes [a]. Si l'on s'en rapportoit à ce qu'ils débitent, par exemple, ſur les émeraudes, il faudroit dire qu'ils en connoiſſoient d'une eſpéce différente des nôtres, & que nous n'avons plus. Ils comptoient juſqu'à douze ſortes de ces Pierres précieuſes, qu'ils diſtinguoient par les noms des Royaumes, ou des Provinces d'où ils croyoient qu'on les tiroit. Je ne m'arrêterai point à les dérailler, on peut les voir dans Pline [b]. Je dirai ſeulement que, ſelon cet Auteur, les émeraudes de Scythie & d'Egypte, tenoient le premier rang [c].

On ne connoît maintenant que deux ſortes d'émeraudes, l'Orientale & l'Occidentale. Quelques Auteurs en ajoûtent une troiſieme qu'ils nomment émeraude de la vieille Roche [d]. On eſt fort partagé ſur les lieux d'où nous viennent ces Pierres précieuſes. Selon d'Herbelot, c'eſt aux environs d'Aſuan, Ville ſituée dans la haute Egypte, qu'on trouve la ſeule mine d'émeraudes Orientales qui ſoit connue dans le monde entier [e]. Mais il y a lieu de douter de l'exactitude de ce fait. Il eſt bien vrai qu'on rencontre encore aujourd'hui en Egypte beaucoup de mines d'émeraudes; mais outre que la couleur n'en eſt bas belle, elles ſont ſi tendres qu'il n'eſt pas poſſible de les travailler [f]. Si l'on s'en rapporte à Tavernier, le Pérou eſt le ſeul endroit d'où il vienne des émeraudes : il aſſure que l'Orient n'en a jamais produit [g], & il n'eſt pas le ſeul de ſon opinion [h]. Chardin dit au contraire qu'on en tire encore aujourd'hui de Pégu, du royaume de Golconde & de la côte de Coromandel [i]. Ajoûtons-y le royaume de Calecut & l'Iſle de Ceylan, où Pyrard aſſure qu'il s'en trouve beaucoup & des plus belles [k]. A l'égard des émeraudes de la vieille Roche, Chardin rapporte en avoir vû en Perſe pluſieurs de cette eſpéce, qu'on lui dit venir d'une ancienne mine d'Egypte, dont la connoiſſance eſt à préſent perdue [l].

[a] Voy. Diod. l. 3. p. 206. = Strabo, l. 16. p. 1115.
[b] L. 37. ſect. 16.
[c] Ibid. ſect. 17.
[d] Mercure Indien. c. 7. p. 18. = Taver. 2de Part. l. 2. c. 10. p. 228.
[e] Bibl. Orient. *voce* ASUAN, p. 141.
[f] Maillet, Deſcript. de l'Egypte, p. 307. & 318.
[g] Seconde Part. l. 2. c. 19. p. 293 & 294.
[h] Voy. le Mercure Indien. c. 7.
[i] T. 4. p. 70.
[k] Voyage de F. Pyrard. 1re Part. p. 286. 2de Part. p. 89.
[l] T. 2. p. 239. T. 4. p. 69 & 70.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Dans le vrai, il eſt fort douteux que nous connoiſſions maintenant aucune des douze ſortes d'émeraudes nommées par les Anciens. Car il eſt très-problématique qu'on en tire aujourd'hui d'Orient, pluſieurs perſonnes penſent qu'il n'en vient que d'Amérique.

Nous ne reconnoiſſons pas non plus dans nos émeraudes, les qualités que les Anciens attribuoient à quelques-unes de ces Pierres. Pline aſſure que les émeraudes de Scythie & d'Egypte, étoient ſi dures qu'on ne pouvoit pas les travailler [a]. Nous n'avons point au contraire de Pierre plus tendre ni qui ſe raye plus facilement, c'eſt pour cette raiſon qu'on ne ſe hazarde guere à la graver. Un Artiſte qui n'a pas la main sûre, eſt dans un danger continuel d'en égriſer les vives arrêtes (1). On ne comprend pas d'ailleurs ſur quoi fondé, Pline obſerve qu'en général il n'étoit pas permis de faire ſervir l'émeraude à la gravure [b]. L'Hiſtoire ancienne nous apprend le contraire. La bague que Polycrate, tyran de Samos, jetta dans la mer, & qui fut retrouvée dans le ventre d'un poiſſon, étoit une émeraude gravée par Théodore, célebre Artiſte de l'Antiquité [c]. Théophraſte rapporte auſſi que pluſieurs perſonnes étoient dans l'uſage de porter des cachets d'émeraudes pour ſe réjouir la vue [d]. Enfin Pline lui-même, avoit ſous les yeux pluſieurs exemples de ces Pierres gravées [e].

Les Anciens ſe ſont plû à débiter bien des contes ſur les émeraudes. Ils diſent que dans l'Iſle de Chypre, il y avoit ſur le bord de la mer un lion de marbre dont les yeux étoient d'émeraudes. Ces Pierres étoient à ce qu'on prétend ſi vives, que leur éclat pénétroit juſqu'au fond de la mer. Les thons en étoient effrayés, & déſertoient cette plage. Les pêcheurs, ne ſachant à quoi attribuer cet accident, ſoupçonnerent qu'il pouvoit être occaſionné par les émeraudes dont étoient faits les yeux du lion en queſtion. Ils les ôterent, & auſſi-tôt les thons revinrent en auſſi grande affluence qu'auparavant [f].

Hérodote aſſure avoir vû dans le temple d'Hercule, à Tyr, une colonne d'une ſeule émeraude qui répandoit la nuit une

[a] L. 37. ſect. 16.

(1) Voy. Mariette Traité des Pierres P. 1. p. 166.

[b] *Loco ſupra, cit.*

[c] Herod. Lib. 3. n. 41.—Pauſ. l. 8. c. 14.

[d] De Lapid. p. 394.

[e] Voy. L. 37. ſect. 3. p. 765.

[f] Plin l. 37. ſect. 17. p. 775.

clarté merveilleuſe [a]. Théophraſte rapporte, d'après les annales des Egyptiens, mais ſans y paroître ajouter beaucoup de foi, qu'un roi de Babylone avoit fait préſent à un roi d'Egypte, d'une émeraude longue de quatre coudées, & large de trois [b]. Il ajoute que les Egyptiens ſe vantoient auſſi d'avoir dans leur temple de Jupiter un obéliſque de quarante coudées de haut & de quatre de large, compoſé de quatre émeraudes [c]. Un autre Ecrivain prétend que, de ſon tems, il y avoit encore dans le labyrinthe d'Egypte une ſtatue coloſſale du Dieu Sérapis, haute de neuf coudées, qui étoit d'une ſeule émeraude [d]. Cédrène enfin aſſure que ſous le régne de l'Empereur Théodoſe, on voyoit à Conſtantinople une ſtatue de Minerve d'une ſeule émeraude haute de quatre coudées. C'étoit, diſoit-on, un préſent fait autrefois par Séſoſtris au roi des Lidyens [e]. La Tradition portoit auſſi qu'Hermès-Triſmégiſte avoit gravé ſur une de ces Pierres le procédé du grand œuvre, & qu'il l'avoit fait enfermer dans ſon tombeau [f]. Voilà, ſans contredit, des récits qui paroiſſent bien fabuleux & bien exagérés. On ſeroit tenté, au premier mouvement, de les rejetter abſolument. Cherchons néanmoins ce qui a pû les enfanter, & quel peut en avoir été le fondement.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne ſçache pas qu'il exiſte aujourd'hui dans aucun lieu des émeraudes d'une groſſeur pareille à celles dont je viens de de parler, ni même qui en approchent. On montre, il eſt vrai, à Gènes un vaſe d'un volume conſidérable, qu'on prétend être d'émeraude. Mais je crois avoir de fortes raiſons pour douter que ce ſoit véritablement une Pierre fine (1): je le rangerai donc dans la claſſe de ces Ouvrages qu'on a donnés mal à propos pour être d'émeraude [g]: mais d'où vient l'erreur? qu'eſt-

[a] L. 2. n. 44.
Théophraſte qui parle de cette Colonne, ajoute qu'elle étoit fort grande; mais il ne dit point qu'elle répandit de clarté pendant la nuit, il ſoupçonne dailleurs que peut-être ce n'étoit pas une véritable émeraude, mais une Pierre bâtarde, une fauſſe émeraude. *De Lapid.* p. 394 & 395.
[b] Ibid. p. 394.
[c] Ibid.
[d] Apion *apud* Plin. l. 37. ſect. 19. p. 776.
[e] Pag. 322.
[f] C'eſt ce que les Alchymiſtes appellent encore aujourd'hui la *Table Smaragdine*. Voy. Conringius de Hermet. Med. l. 1. c. 3. p. 31. = Fabricius, Bibl. Gr. t. 1. l. 1. c. 10. p. 68.
(1) Ce vaſe eſt plein de ſoufflures & de bouillons, preuve que ce n'eſt que du verre coloré. Mercure de France, Août 1757. p. 149 & 150.
[g] Voy. l'Eſcarbot. Hiſt. de la N. France, p. 847. = Le Mercure Indien. c. 7. p. 21. = Journ. des Sçav. Nov. 1685. p. 282.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ce qui peut l'avoir occaſionnée ? C'eſt ſur quoi je vais propoſer quelques conjectures.

On pourroit dire que tous les ouvrages étonnans dont je viens de parler étoient faits de cette eſpéce de Pierre appellée *Prême d'émeraude*. Ils s'en trouve des morceaux d'un volume conſidérable ; on en a vû des tables d'une très-grande portée. Cette explication n'eſt pas abſolument [c] hors de vraiſemblance, & ſatisferoit en quelque ſorte à la difficulté. Je préférerois cependant celle que je vais propoſer.

L'art de faire le verre eſt une découverte qui remonte à une très-haute antiquité. Les anciens étoient dans l'uſage de le travailler & d'en fondre des morceaux beaucoup plus conſidérables que nous ne faiſons aujourd'hui. Je n'en veux pour exemple que ces colonnes de verre dont étoit orné le théatre conſtruit par les ſoins de Scaurus [a]. Les Anciens connoiſſoient auſſi l'art de faire prendre au verre toutes ſortes de couleurs [b]. Je penſerois donc que ces ouvrages étonnans qu'Hérodote, Pline & les autres Auteurs diſent avoir été d'émeraudes, n'étoient que de verre coloré. Les faits, par ce moyen, deviennent vraiſemblables. Dans cette hypothèſe, il eſt aiſé, par exemple, d'expliquer les particularités de la colonne qu'on voyoit dans le temple d'Hercule à Tyr. Hérodote dit qu'elle étoit d'émeraude, & qu'elle répandoit la nuit une grande clarté [c]. Selon ce que je conjecture c'étoit une colonne de verre, couleur d'émeraude. Elle étoit creuſe, & on mettoit dedans des lampes qui la faiſoient paroître lumineuſe pendant la nuit.

Je trouve dans un ancien Auteur un fait qui confirme parfaitement l'explication que je propoſe. On lit dans le ſeptieme Livre des Récognitions de Saint Clément [d], que Saint Pierre fut prié de ſe tranſporter dans un temple de l'Iſle d'Arad (1). pour y voir un ouvrage digne d'admiration. C'étoient des colonnes de verre d'une grandeur & d'une groſſeur extraordinaire. N'eſt-il pas probable qu'Hérodote a voulu parler de quelque

[a] Plin. l. 36. ſect. 24. p. 744.
[b] Ibid. ſect. 66, 67. & l. 37. ſect. 26.
[c] *Supra*, p. 122 & 123.
[d] N. 12. t. 1. p. 555. *apud* Patres Apoſtolic. Edit. Antuerp. 1698. *in-fol.*
(1) C'étoit dans cette Iſle que la Tyr dont parle Hérodote étoit bâtie.

ouvrage ſemblable ou approchant? Mais les Grecs, au lieu de dire ſimplement le fait, ont, ſuivant leur coutume, imaginé une colonne d'émeraude, qui éclairoit pendant la nuit. Ajoûtons néanmoins, qu'il a pû arriver auſſi qu'Hérodote ait été trompé par l'artifice des Prêtres Tyriens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet. Je ſens même que je ne m'y ſuis peut-être que trop étendu. J'eſpere cependant qu'on voudra bien me pardonner les petites digreſſions auxquelles je me ſuis livré. J'ai crû pouvoir me les permettre d'autant plus volontiers, que c'eſt la ſeule fois que j'aurai occaſion de traiter pareille matiere.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

L'ART de bâtir embraſſe bien des objets, & renferme pluſieurs Parties qui ſont autant de claſſes diſtinctes & ſéparées les unes des autres. On peut enviſager l'Architecture, ſoit par rapport à la ſolidité & à la hardieſſe des entrepriſes, ſoit du côté de la régularité, de l'élégance, du goût & de la magnificence des édifices. Je n'ai pû donner que des conjectures ſur l'état & les progrès de cet Art dans la premiere Partie de mon Ouvrage. Il reſte trop peu de détails ſur les événemens de cette haute antiquité pour qu'on y puiſſe aſſeoir quelque jugement. On ignore abſolument le goût qui régnoit alors dans les bâtimens.

On trouve dans les ſiécles que nous parcourons préſentement des faits qui appartiennent aux différentes parties de l'Architecture. Par l'expoſé que je vais en faire, on jugera des progrès de cet Art, & des connoiſſances rapides qu'y avoient acquiſes les Egyptiens & les peuples de l'Aſie Mineure. Commençons par les Egyptiens. Leurs monumens ſont les premiers en datte dans l'eſpace de tems qui fait le ſujet de cette ſeconde Partie de notre Ouvrage.

Digitized by Google

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.

ON A VU dans les Livres précédens que l'origine des Arts étoit fort ancienne en Egypte [a]. Les ouvrages dont je vais rendre compte le prouveroient, indépendamment du témoignage des Hiſtoriens. Comment en effet les Egyptiens auroient-ils pû les exécuter, dès les ſiécles qui nous occupent préſentement, ſans une connoiſſance antérieure de pluſieurs & de différentes inventions.

Séſoſtris, dont le regne tombe vers le commencement des ſiécles que nous parcourons, a mérité par bien des titres d'être mis au rang des plus fameux Monarques de l'Antiquité. Ce Prince, après avoir employé les premieres années de ſon regne à parcourir & à ſubjuguer une vaſte étendue de pays, ne s'occupa plus enſuite que des moyens de rendre ſon Royaume floriſſant. Auſſi grand dans la paix que dans la guerre, il ſignala ſon loiſir par des monumens dont la durée ſurpaſſa de beaucoup celle de ſes conquêtes.

Les différentes contrées où Séſoſtris avoit porté ſes armes, l'avoient mis à portée de faire bien des découvertes. Il en profita pour enrichir l'Egypte de pluſieurs inventions très-utiles [b]. Ce Prince entreprit des ouvrages d'une exécution aſſez difficile & d'une prodigieuſe dépenſe. L'objet de ces travaux, en immortaliſant le nom de Séſoſtris, étoit de contribuer auſſi à la ſureté & à la commodité de l'Egypte.

Le premier ſoin de ce Monarque fut de chercher les moyens de mettre ſon Royaume à l'abri de toute incurſion. L'Egypte

[a] Prem. Part. Liv. II.

[b] Diod. l. 1. p. 65. — Athenod. *apud* Clem. Alex. Cohort. *ad* Gent p. 43.

Athénodore en diſant que les conquêtes de Séſoſtris, donnerent à ce Prince le moyen d'amener en Egypte pluſieurs ouvriers très-habiles, peut avoir raiſon. Mais quand il ajoute que c'étoit de la Grece que venoient ces ouvriers, on voit bien que c'eſt un Grec qui parle, & qui très-mal à propos veut faire valoir ſa nation. Les Grecs, au tems de Séſoſtris, étoient encore trop groſſiers pour qu'il pût ſortir de chez eux aucun artiſte recommandable.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de ſa Royauté chez les Hébreux.

étoit ouverte du côté de l'Orient. Séſoſtris fit élever dans cette partie un mur qui prenoit depuis Péluſe juſqu'à Héliopolis. Cet eſpace avoit 1500 ſtades de longueur [a]. Il fit enſuite creuſer divers canaux, les uns pour l'arroſement des terres [b], les autres pour l'aiſance & la communication du commerce de villes en villes, en facilitant le tranſport des marchandiſes [c]. Le manque d'eau bonne à boire eſt aujourd'hui un des plus grands inconvéniens auxquels l'Egypte ſoit ſujette [d]; Séſoſtris y avoit remédié. Il avoit dirigé ſes travaux de maniere que les villes éloignées du Nil ne manquoient jamais d'eau, ou du moins en trouvoient commodément [e].

Suivant même quelques Auteurs, Séſoſtris avoit projetté de joindre la Mer rouge à la Méditerranée par un canal qui partant de la Mer rouge auroit rendu dans le Nil [f]. Mais l'entrepriſe ne fut point achevée. On prétend que l'appréhenſion de ſubmerger l'Egypte, ou de corrompre au moins les eaux du Nil par le mêlange des eaux de la mer, détourna Séſoſtris de ce projet [g]. Ce motif pouvoit être fondé. On croyoit dès lors s'être aſſuré que le niveau de la Mer rouge étoit beaucoup plus élevé que le ſol de l'Egypte [h]. Quelques Géographes modernes ſont du même avis [i]. D'autres, à la tête deſquels on peut mettre Strabon, penſent le contraire [k]. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le canal projetté, dit-on, par pluſieurs Souverains de l'Egypte, n'a jamais été exécuté [l].

Les divers canaux que Séſoſtris fit creuſer ne furent pas le ſeul ouvrage qu'il entreprit pour l'utilité de l'Egypte. Les Rois ſes prédéceſſeurs, s'étoient contentés d'oppoſer aux inondations du Nil des digues qui empêchoient ce fleuve de s'étendre au-delà de ce que le beſoin le demandoit. Ces précautions cependant n'étoient pas ſuffiſantes. Comme le terrein de l'Egypte eſt plat & uni, s'il arrivoit que le Nil vînt à rompre ſes digues,

[a] Diod. l. 1. p. 67.
[b] *Supra*, Chap. I. p. 88.
[c] Diod. l. 1. p. 66.
[d] Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 1re p. 16.
[e] Herod. l. 2. n. 108.
[f] Marsham, p. 376.
[g] Ibid.
[h] Ibid.
[i] Buffon, Hiſt. nat. t. 1. p. 104. & 391.
[k] Strabo, l. 17. p. 1158. = Riccioli Almageſt. t. 1. p. 728. = Fournier, Hydrograph. l. 18. c. 9. p. 605. = Journal des Sçav. Fevr. 1668. p. 21. = Voy. auſſi la Rem. du P. Hardouin, *ad* Plin. l. 6. ſect. 35. p. 341. note (4).
[l] Voy. les Mém. de Trév. Juillet 1705. p. 1257, &c.

la plupart

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

la plupart des villes & leurs habitans, étoient expoſés à être ſubmergés. Pour prévenir cet accident, Séſoſtris fit élever en pluſieurs endroits des terraſſes d'une hauteur & d'une étendue conſidérables. Il ordonna aux habitans de toutes les villes, auxquelles la natute n'avoit pas fourni de ſemblables remparts, de les abandonner & d'aller bâtir des maiſons ſur les chauſſées, qu'il avoit fait conſtruire, afin de ſe mettre eux & leurs troupeaux, à l'abri des débordemens [a].

Ces villes rehauſſées avec des travaux immenſes, & s'élevant comme des Iſles au milieu des eaux, formoient dans le tems de l'inondation le plus beau, & joſe dire, le plus ſingulier ſpectacle qui ſe puiſſe imaginer. L'Egypte changée alors en une vaſte mer offroit à la vue une immenſe étendue d'eau entrecoupée d'une infinité de villes & de villages [b]. Quoiqu'elle ſoit réduite aujourd'hui dans un état bien différent de celui où elle étoit autrefois, on y jouit encore du même coup d'œil. Tous les Voyageurs parlent avec admiration du tableau que préſente l'Egypte dans la ſaiſon du débordement [c].

Les ouvrages dont je viens de rendre compte, dépendent plus ou moins de l'Architecture; ceux dont il me reſte à parler appartiennent plus directement à cet art. Séſoſtris ne s'occupa pas ſeulement des travaux qui pouvoient contribuer à la ſûreté & à la commodité de l'Egypte, il fit élever pluſieurs monumens pour embellir & décorer ſon royaume. Ce Prince fit bâtir dans chaque ville des temples en l'honneur de la divinité qui y étoit particulierement révérée [d]. Celui de Vulcain étoit le plus remarquable. Les pierres qu'on employa à la conſtruction de cet édifice, étoient d'une grandeur énorme [e]. C'eſt d'ailleurs tout ce que nous pouvons dire de la magnificence de ce temple. On ignore quelles pouvoient en être les dimenſions, les proportions & les ornemens.

Le Tabernacle élévé par les Iſraélites dans le déſert, peut cependant donner quelques idées ſur la maniere dont étoient alors conſtruits les temples Egyptiens. Je crois en effet qu'il devoit y avoir du rapport entre le goût qui régnoit dans ces édifices &

[a] Herod. l. 2. n. 137. = Diod. l. 1. p. 66.
[b] Herod l. 2. n. 97. = Diod. l. 1. p. 43. = Strabo, l. 15. p. 1014. l. 17. p. 1137. = Seneca, Nat. Quæſt. l. 4. c. 2. & 2. p. 750.
[c] Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 2. p. 70.
[d] Diod. l. 1. p. 65 & 66.
[e] Herod. l. 2. n. 108.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

le Tabernacle. (f). Il eſt vrai, qu'à la rigueur, cet ouvrage ne devroit pas être regardé comme un morceau d'architecture; ce n'étoit, à proprement parler, qu'une vaſte tente: c'eſt même la premiere idée qui ſe préſente à l'eſprit; mais en y réfléchiſſant plus attentivement, on ſentira que le Tabernacle a beaucoup de rapport avec l'architecture. On doit l'enviſager comme une repréſentation des temples & des palais de l'Orient. Rappellons ce que nous avons dit précédemment ſur la forme du Gouvernement des Hébreux. L'Etre ſuprême étoit également leur Dieu & leur Roi [a]. Le Tabernacle avoit été érigé dans la vûe de ſatisfaire à ce double titre. Il ſervoit à la fois de temple & de palais. Les Iſraélites y alloient tantôt adorer le Tout-puiſſant, & tantôt recevoir les ordres de leur Souverain, préſent d'une maniere ſenſible au milieu de ſon peuple [b].

Je penſe donc être fondé à regarder le Tabernacle comme un ouvrage dont Dieu avoit voulu que la ſtructure eût du rapport avec les édifices deſtinés dans l'Orient, ſoit au culte des dieux, ſoit à l'habitation des rois [c]. D'après ces idées, on peut dire qu'on étoit alors dans l'uſage d'orner ces monumens de colonnes travaillées & enrichies diverſement. Il y en avoit pluſieurs dans le tabernacle portées ſur des baſes d'argent ou de bronze, & ſurmontées de chapiteaux d'or & d'argent [d]. Le fuſt de ces colonnes étoit d'un bois précieux, couvert de lames d'or & d'argent [e]. La conſtruction entiere du Tabernacle préſente d'ailleurs le modèle d'un édifice régulier & diſtribué avec beaucoup d'intelligence. Toutes les dimenſions & les proportions y paroiſſent obſervées avec ſoin & parfaitement bien entendues.

Les inductions qu'on peut tirer de la deſcription de ce monument, ſont au ſurplus les ſeules lumieres que l'Hiſtoire nous fourniſſe ſur l'Architecture des temples Egyptiens aux ſiécles dont il s'agit préſentement. Je parlerai plus particulierement de ces édifices dans la troiſiéme Partie de cet Ouvrage. Revenons à Séſoſtris.

Ce Prince ſignala encore ſon regne par l'érection de deux

(f) C'eſt auſſi le ſentiment du P. Calmet, t. 2. p. 391.

[a] Voy. *Supra*, Liv. I. Chap. II. p. 8.

[b] *Facientque mihi Sanctuarium, & habitabo in medio eorum.* Exod. c. 25. ℣. 8.

[c] Voy. Calmet, t. 2. p. 391 & 393.

[d] Exod. c. 26. ℣. 32. c. 27. ℣. 17.

[e] Ibid.

obéliſques qu'il fit tailler, dans la vûe d'apprendre à la poſtérité l'étendue de ſa puiſſance, & le nombre des nations qu'il avoit ſubjuguées [a]. Ces monumens étoient de granit d'un ſeul morceau, & portoient cent quatre-vingts pieds de hauteur [b]. Auguſte, ſi l'on s'en rapporte à Pline, fit tranſporter à Rome un de ces obéliſques, & le plaça dans le champ de Mars [c]. On prétend l'avoir retrouvé de nos jours (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem[t] de la Royauté chez le Hébreux.

Une remarque qui ne doit point échapper, c'eſt que Séſoſtris n'employa aucun Egyptien à la conſtruction des pénibles ouvrages dont je viens de parler. Il n'y fit travailler que les priſonniers qu'il avoit amenés de ſes expéditions [d]: afin même que la poſtérité ne l'ignorât point, il eut ſoin de faire graver ſur tous ces monumens, qu'aucun naturel du pays n'y avoit mis la main [e].

De tous les ouvrages dont je viens de parler, je n'en vois point de plus digne d'attention que les obéliſques. Selon Pline, l'idée de cette eſpéce de monumens eſt dûe aux Egyptiens. Il dit qu'un ſouverain d'Héliopolis nommé Meſtrès, fut le premier qui en fit élever un [f]. On ignore dans quel tems ce Prince a pû vivre. Je le crois cependant poſtérieur à Séſoſtris & même ſon ſucceſſeur. En effet, ce que Pline rapporte du motif qui engagea ce Meſtrès à dreſſer un obéliſque, convient aſſez à ce que d'autres Hiſtoriens racontent du ſucceſſeur de Séſoſtris [g]. Je préſume donc que Pline s'eſt trompé, & qu'on doit regarder Séſoſtris comme le premier qui ait fait élever des obéliſques (2).

Au ſurplus, ce n'eſt peut-être ni à l'un ni à l'autre de ces deux Princes qu'on doit attribuer l'invention de cette ſorte de monumens. Diodore parle d'une aiguille pyramidale dreſſée par les

[a] Diod. l. 1. p. 67.

[b] Ibid.

[c] L. 36. ſect. 14. p. 736.

(1) Il ſe préſente cependant une grande difficulté. Cet obéliſque, ſuivant les meſures qu'on en a priſes, n'a qu'environ 75 pieds, au lieu de 180 que Diodore donne aux monumens de Séſoſtris. *Voy.* les Mém. de Trév. Mai 1751. p. 979.

Mais je doute t[o] avec pluſieurs Critiques que cet obéliſque ſoit un de ceux dont parle Diodore. On peut dire en 2[d] lieu que ſuppoſé que ce ſoit le même ouvrage, les ravages de Cambyſe ont pû tellement endommager ces anciens monumens, qu'il a fallu les diminuer par la ſuite en les réparant. Cette derniere raiſon me paroit fort plauſible.

[d] Hérod. l. 2. n. 108.

[e] Diod. l. 1. p. 66.

L'Ecriture remarque quelque choſe de pareil en parlant des bâtimens de Salomon. 2. Paral. c. 8. ℣. 9.

[f] L. 36. ſect. 14. p. 735.

[g] Comparez Pline, *loco cit.* avec Hérod. l. 2. n. 111. = Diod. l. 1. p. 69. = Iſidor. Orig. l. 18. c. 31. p. 159.

(2) C'eſt auſſi le ſentiment de Marsham, p. 369.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ordres de Sémiramis ſur le chemin de Babylone. Elle étoit, à ce qu'il dit, d'une ſeule pierre haute de cent trente pieds; chaque côté de ſa baſe, qui étoit quarrée, en avoit vingt-cinq [a]. Ce ſeroit donc dans l'Aſie, & non dans l'Egypte, que les obéliſques auroient pris naiſſance.

Quoi qu'il en ſoit, les Monarques Egyptiens paroiſſent avoir eu beaucoup de goût pour les obéliſques. Je ne m'arrêterai point à rapporter les noms de tous les Souverains qu'on ſçait en avoir fait élever : on les peut voir dans Pline [b]. Je ne parlerai ici que des obéliſques qui méritent une conſidération particuliere.

Après les deux obéliſques de Séſoſtris, dont j'ai déja parlé, on peut placer celui que ſon fils fit élever. Il fut tranſporté à Rome par ordre de Caligula. Le vaiſſeau que ce Prince fit conſtruire pour cette entrepriſe, étoit le plus grand qu'on eût encore vû ſur les mers [c]. Tous ces obéliſques cependant n'approchoient pas de celui que Rameſſès fit élever proche le palais d'Héliopolis. Ce Prince régnoit, ſuivant le calcul de Pline, au tems de la priſe de Troye [d]. Vingt mille hommes furent employés à travailler à ce monument [e]. La plus grande difficulté fut de le dreſſer ſur ſa baſe. Afin de rendre le fait plus merveilleux, on n'a pas manqué de l'orner d'un conte. Rameſſès appréhendoit que les machines qu'on avoit préparées ne fuſſent pas capables d'élever & de ſoutenir une auſſi lourde maſſe. Le moyen que ce Prince imagina pour obliger les ouvriers à faire uſage de leur adreſſe, eſt aſſurément des plus extraordinaires; il fit, dit-on, attacher ſon fils au haut de l'obéliſque. La vie de ce jeune Prince, & par conſéquent celle des ouvriers, dépendant du ſuccès de l'entrepriſe, on prit des meſures ſi juſtes qu'elle réuſſit parfaitement [f].

On doit regarder cet obéliſque comme le plus remarquable de tous ceux dont il eſt parlé dans l'hiſtoire. C'eſt un des

[a] L. 2. p. 125 & 126.

[b] L. 36. ſect. 14, &c.

[c] Plin. Ibid. p. 736. & l. 16. c. 40. p. 35.

[d] L. 36. ſect. 14. p. 735. = Marsham, p. 441. fait Rameſsès de beaucoup plus moderne, mais c'eſt par une ſuite de l'erreur dans laquelle eſt tombé cet habile Chronologiſte au ſujet de Séſoſtris, qu'il confond avec le Sézac de l'Ecriture. Comme Marsham reconnoit Rameſsès pour un des ſucceſſeurs de Séſoſtris, il a dû conſéquemment en avancer auſſi le regne.

[e] Plin. *loco ſuprà cit.* Le texte de Pline, de l'Edit. du P. Hardouin, porte CXXM. hommes.

C'eſt par le moyen de cette multitude immenſe d'ouvriers, que les anciens peuples ſont parvenus à élever en peu de tems les vaſtes édifices dont l'exécution nous paroit aujourd'hui ſi étonnante.

[f] Plin. *loco cit.*

plus précieux monumens qui nous ſoit reſté de l'antiquité Egyptienne [a]. Il fut reſpecté même de Cambyſe, dans le tems que ce Prince fougueux mettoit tout à feu & à ſang dans l'Egypte, & qu'il n'épargnoit ni les Temples ni ces ſuperbes monumens, qui tout ruinés qu'ils ſont aujourd'hui, ſont encore l'admiration des voyageurs. Après s'être rendu maître d'Héliopolis, Cambyſe livra la ville toute entiere aux flammes; mais lorſqu'il vit que le feu gagnoit l'obéliſque de Rameſſès, il donna ordre auſſi-tôt de l'éteindre [b].

On a déja vû qu'après la conquête de l'Egypte, Auguſte avoit fait tranſporter à Rome pluſieurs obéliſques; mais il n'oſa pas toucher à celui-ci [c]. Conſtantin plus hardi tenta l'entrepriſe: à l'exemple de Caligula, il fit conſtruire un vaiſſeau d'une grandeur extraordinaire. On avoit même déja conduit par le Nil l'obéliſque à Alexandrie [d]; mais la mort de ce Prince ſuſpendit l'exécution de ce projet: il n'eut lieu que ſous Conſtance ſon fils. L'obéliſque, conduit à Rome, fut placé dans le Cirque avec des peines & des dépenſes infinies [e]. Par la ſuite il avoit été renverſé; c'eſt aux ſoins du Pape Sixte-Quint que Rome eſt redevable du rétabliſſement de ce fameux monument. Ce qu'il y eut de plus admirable, c'eſt que cet obéliſque, auſſi bien que celui d'Auguſte, étoient rompus en pluſieurs morceaux; on a cependant trouvé le moyen de les raccommoder, ſans que leur beauté en ſoit altérée. Ce fut le fameux architecte Dominique Fontana qu'on chargea du ſoin de les rétablir. Il dirigea toutes les opérations de cette importante entrepriſe. On ſçait que ce ne fut qu'avec un très-grand appareil de machines & des précautions ſingulieres, qu'on parvint à les dreſſer [f].

Les obéliſques ſont, ſans contredit, l'eſpéce de monumens la plus ſinguliere qui nous ſoit reſtée de l'antiquité. Il s'eſt trouvé des perſonnes qui, à la vûe de ces lourdes maſſes, ſe ſont imaginées ridiculement que la nature n'y avoit nulle part & qu'elles étoient entierement dues à l'art. Les uns ont crû

[a] Voy. Marsh. p. 431.
[b] Plin. *loco cit.*
[c] Ammian. Marcell. l. 17. c. 4. p. 160. & 161.
[d] Ibid.
[e] Voy. Marsh. p. 432.
[f] Voy. Vita di Siſto V. da Greg. Leti, Parte 3. l. 1. p. 4. &c. p. 22, &c. = Voy. auſſi le P. Kirker, de *orig. & erectione obeliſcorum.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que les Egyptiens avoient le ſecret de fondre le marbre & les pierres, de la même maniere à peu près qu'on fond les métaux. Ces colonnes, ces obéliſques d'un ſeul morceau, & d'une hauteur extraordinaire donnent, diſent-ils, lieu de penſer que ces pieces ont été fondues & coulées dans des moules comme on coule une piece de métal.

D'autres ont penſé que les obéliſques étoient une ſorte de pierre factice, compoſée de différens cailloutages, broyés, liés & incorporés enſuite par le moyen de quelque maſtic aſſez dur pour ſouffrir la taille & le poliment. Ils alléguent pour preuve de leur ſentiment que dans le monde entier, il ne ſe trouve point aujourd'hui de carriere où l'on voie des blocs d'un pareil volume. De plus, ajoutent-ils, quand même il s'en rencontreroit, il ſeroit impoſſible d'en tirer, par exemple, une piece de la grandeur de l'obéliſque de Rameſſès, & plus impoſſible encore de la tranſporter. Ils propoſent auſſi d'autres objections que je ne m'arrêterai point à rapporter [a].

Ceux qui raiſonnent ainſi, font bien voir qu'ils n'ont pas acquis de grandes connoiſſances dans les arts. A l'égard des premiers qui ſe ſont imaginé que les obéliſques avoient été fondus & coulés comme des piéces de métal; ils ignorent apparemment que le marbre & les pierres ne ſont pas fuſibles. Il n'y a que les ſables & les cailloux qui le ſoient. De plus, quand même on ſuppoſeroit que les Egyptiens auroient eû ſur ce ſujet quelque ſecret qui nous ſeroit inconnu, ces perſonnes ignorent-elles que l'effet de la fuſion eſt de vitrifier ces ſortes de matieres, & par conſéquent de les métamorphoſer? Au lieu des monumens de marbre que nous voyons, ce ſecret n'auroit produit que des monumens de verre.

Quant à ceux qui croient que le marbre des obéliſques n'eſt qu'une eſpéce de pierre factice, un aſſemblage de cailloux liés & incorporés avec du maſtic; l'objection eſt plus ſpécieuſe, mais elle n'eſt pas plus ſolide. S'imaginent-ils qu'il ſoit poſſible de former avec le maſtic des morceaux d'une portée pareille à celle des obéliſques, & d'une dureté capable de

[a] Voy. Maillet, deſcript. de l'Egypte, Lettr 9. p. 39 & 40. = Voyag. de Shaw, t. 2. p. 82. = Mém. de Trév. Juill. 1703. p. 1218 & 1219. = Traité de l'opinion, t. 6. p. 608. = Diarium. Ital. P. Montfaucon, c. 17. p. 247.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

réſiſter à l'injure d'autant de ſiécles qu'il s'en eſt écoulé depuis l'érection de ces monumens. Nous connoiſſons, il eſt vrai, de ces ſortes de compoſitions en état de ſouffrir le ciſeau, & ſuſceptibles même de poliment. Mais l'expérience a montré qu'on n'a point encore trouvé l'art de faire avec le maſtic, d'aſſemblage aſſez dur & aſſez ſolide pour réſiſter à l'action du ſoleil dans nos Climats, & à plus forte raiſon en Egypte. Il n'eſt point néceſſaire, au reſte, d'avoir recours à tous ces expédiens pour expliquer la maniere dont les Egyptiens ſe ſont procuré les maſſes énormes qui ont ſervi à la conſtruction de leurs obéliſques.

Pline nous apprend que ces Peuples tiroient des montagnes de la haute Egypte, le granit qu'ils y ont employé [a]. On a même découvert les carrieres où l'on préſume que les obéliſques ont été taillés : on y remarque encore aujourd'hui les matrices de ces fameux monumens. Dans cette chaîne de montagnes qui borne l'Egypte au couchant, & qui regne le long du Nil vers le déſert, on trouve diverſes ſortes de marbres, & ſur-tout du granit, le même qu'on veut avoir été fondu pour les obéliſques. On voit encore dans ces lieux, diſent les Voyageurs, des colonnes à demi-taillées, & d'autres pieces de marbre prêtes à être détachées de la montagne [b]. L'inſpection de ces carrieres ſuffit pour détruire l'opinion de ceux qui ſe ſont imaginés que les Marbres, dont les Egyptiens ſe ſervoient pour leurs monumens, étoient une compoſition dont le ſecret s'eſt perdu. Ces morceaux ſont ſortis des mains de la nature ; l'art n'y a eu d'autre part que le travail [c].

Quant aux objections qu'on forme ſur l'impoſſibilité de pouvoir tailler de pareilles maſſes, elles ſuppoſent peu de connoiſſances de l'hiſtoire naturelle de l'Egypte. Les carrieres, d'où les obéliſques ont été tirés, ne reſſemblent pas aux carrieres

[a] L. 36. ſect. 13 & 14. p. 735.

[b] Obſervations de Belon, l. 2. c. 21 p. 210. = Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 8. p. 319. Lettr. 9. p. 39, &c. = Granger, Voyage en Egypte, p. 76 & 77. = P. Lucas. t. 3. p. 159, &c. = Voyage de Schaw. t. 2. p. 81 & 82. = Rec. d'obſervations curieuſ. t. 3. p. 158.

[c] Voy. Belon, Obſervat. l. 2. c. 21 p. 210. = Mém. de Trév. Juill. 1703. p. 1219. = Diar. Ital. P. Montfaucon, c. 17. p. 247.

M. Guettard a découvert dans pluſieurs cantons de la France des bancs de granit, d'où l'on pourroit tirer des blocs propres à faire des obéliſques encore plus conſidérables que tous ceux des Egyptiens. *Acad. des Scien. ann.* 1751. H. p. 11-14. & 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

de nos pays. On n'a point été obligé de creuſer la terre & d'en extraire ces marbres : on les a trouvés dans les flancs de cette chaîne de montagnes dont je viens de parler [a]. On choiſiſſoit un endroit qui fût en pente, & à peu près au niveau de la plus haute élévation du Nil. On y coupoit une piece de marbre de la hauteur & de la groſſeur qu'on le jugeoit à propos. J'imagine que les Egyptiens procédoient à ce travail, de la même maniere à peu près, qu'on y procéde aujourd'hui parmi nous. Sur une coline ſituée en baſſe Normandie on trouve des blocs immenſes de granit poſés ſur champ : on les taille & on les enleve facilement en creuſant dans la maſſe entiere une tranchée de quelques pouces de profondeur, dans laquelle on chaſſe enſuite à force des coins de fer qui font éclater la pierre preſque auſſi uniment que ſi on l'avoit ſéparée avec la ſcie. On en a travaillé des morceaux qui avoient quarante-cinq pieds de long, ſur dix-huit de large & ſix d'épaiſſeur [b]. Cet expoſé ſuffit pour nous faire comprendre avec quelle facilité les Egyptiens ont pu tailler leurs obéliſques. Auſſi les Auteurs anciens qui en ont parlé, ont-ils reconnu que la difficulté de les voiturer & de les dreſſer ſur leur baſe étoit, ſans comparaiſon, bien plus grande que celle de les tailler [c].

Le Nil étoit d'un grand ſecours aux Egyptiens pour tranſporter ces maſſes énormes. Ce fleuve, dans le tems de ſa plus grande hauteur, vient flotter au pied des montagnes où l'on tailloit les obéliſques [d]. On tiroit un canal qui aboutiſſoit à l'endroit où l'obéliſque étoit couché, & qui paſſoit même par deſſous la piece qu'on vouloit enlever : car on obſervoit que la largeur du canal fût tellement proportionnée, que l'obéliſque portât par ſes deux extrémités ſur la terre & formât comme un pont. Après avoir eſtimé quelle pouvoit être à peu près la peſanteur de cette maſſe, on bâtiſſoit, à raiſon de ſon poids, deux radeaux qu'on mettoit ſur le canal dont je viens de parler. Ils étoient conſtruits de maniere que leur ſurface excédoit la hauteur des bords du canal ; on ſurchargeoit ces radeaux de briques au point de les faire enfoncer conſidérablement dans

[a] Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735.=Maillet, Deſcript. de l'Egypt. p. 306.=Granger, p. 98.

[b] Acad. des Scienc. *loco cit.* p. 15.
[c] Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735.
[d] Maillet, p. 319. *loco cit.*

l'eau,

l'eau, enſuite on les faiſoit couler ſous l'obéliſque : lorſqu'ils y étoient bien aſſurés, on ôtoit les briques dont on les avoit accablés. Ces radeaux, ſe trouvant ainſi allégés, s'élevoient d'eux-mêmes ſur la ſurface du canal, & enlevoient l'obéliſque [a]. On manœuvroit enſuite pour le conduire par eau auſſi près qu'il étoit poſſible du lieu où l'on vouloit le placer. Comme l'Egypte étoit autrefois coupée d'une infinité de canaux, il n'y avoit gueres d'endroits où l'on ne pût facilement voiturer ces maſſes énormes, dont la peſanteur auroit fait ſuccomber toute autre ſorte de machines que des radeaux. On ne peut rien dire de certain ſur le ſurplus des manœuvres qu'on employoit pour les deſcendre à terre, les conduire au lieu de leur emplacement & les dreſſer ſur leur baſe. Les Anciens ne nous ont rien tranſmis ſur un objet ſi curieux & ſi important pour les méchaniques (1).

On ne voit point au ſurplus qu'aucune nation ait jamais été curieuſe d'imiter les Egyptiens dans leur goût pour les obéliſques : les Romains même ne paroiſſent pas s'en être ſouciés. Ils ſe contenterent de tranſporter dans leur capitale quelques-unes de ces maſſes énormes, plutôt ſans doute pour la ſingulariré, que pour la beauté réelle de ces monumens.

Ce qu'on vient de voir ſur la magnificence & le goût des ouvrages exécutés par Séſoſtris, me porteroit à croire que ce Prince pourroit bien être l'Auteur d'une grande partie des embelliſſemens de Thèbes, cette ville ſi fameuſe dans l'antiquité. Il eſt conſtant que ſa fondation remontoit à des ſiécles très-reculés [b]. Mais il a fallu quelque tems pour qu'elle ſoit parvenue à ce degré de ſplendeur & de magnificence dont parlent

[a] Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735.

(1) Nous avons ſous les yeux un effort de l'art plus ſurprenant encore que le tranſport & l'érection des obéliſques. Ce ſont les deux pierres qui forment le fronton du Louvre. Elles ont 52 pieds de long, 8 de large, & peſent chacune plus de 80 milliers. Que l'on juge des peines & des ſoins que ces deux morceaux ont dû couter. Il a fallu les tirer du fond de la carriere, les voiturer par terre pendant près de deux lieues, & les placer à une hauteur de plus de 120 pieds du rez de chauſſée. Néanmoins ce n'eſt pas tant à cauſe de leur peſanteur qu'eu égard à leur forme, que ces deux pierres ont été difficiles à élever. En effet, ſur une longueur de 52 pieds & de 8 de largeur, elles n'ont tout au plus que 18 pouces d'épaiſſeur. Cette forme les expoſoit à ſe rompre facilement, ſi elles n'avoient pas été toujours également ſoutenues dans le tems de leur élévation. On peut voir dans la traduction de Vitruve, par Perrault, les précautions qu'il a fallu prendre pour éviter tous les inconvéniens qui pouvoient arriver. p. 339. note (4).

[b] Voy. Marsh. p. 395 & 396.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Anciens. Cet intervalle néanmoins n'a pas dû être extrêmement conſidérable : dès le tems de la ville de Troye, Thèbes paſſoit pour la ville la plus opulente, & la plus peuplée qu'il y eût dans l'Univers [a]. Ces conſidérations m'engagent donc à placer dans les ſiécles que nous parcourons préſentement, ce que j'ai à dire ſur cette fameuſe capitale de l'Egypte.

Les Anciens ne ſont pas d'accord ſur l'étendue que pouvoit avoir l'enceinte de Thèbes [b]. Homère lui donne cent portes [c], expreſſion qu'on ne doit pas, ſans doute, prendre à la lettre ; mais qui déſigne toujours une ville très-vaſte & très-puiſſante : il ajoute que Thèbes étoit en état de fournir vingt mille chariots de guerre [d] ; par où l'on peut juger du nombre d'habitans qu'elle renfermoit. Il devoit être d'autant plus conſidérable que les maiſons y avoient quatre à cinq étages [e]. Cependant on ne ſe perſuadera jamais qu'il l'ait été au point où les Egyptiens le faiſoient monter. D'anciennes inſcriptions diſoient en effet, que cette ville avoit renfermé dans ſes murailles juſqu'à ſept cens mille combattans [f]. P. Mela renchériſſant encore ſur ce nombre, le fait monter à un million [g]. On ſent aſſez combien de pareilles exagérations ſont outrées & abſurdes (1) : Hérodote ne comptoit que 41000 combattans dans toute l'Egypte [h].

[a] Iliad. l. 9. v. 381, &c. Odyſſ. l. 4. v. 126 & 127. Par comparaiſon aux villes de l'Aſie Mineure & de la Grece, qui étoient alors fort peu de choſe.

[b] Au rapport de Caton, elle avoit 400 ſtades de longueur. *Apud* Steph. Byzant. *voce* Διοσπόλις, p. 240.

Diodore, l. 1. p. 54. dit que le circuit de Thèbes étoit de 140 ſtades.

Selon Strabon, l. 17. p. 1170, les ruines de cette ville occupoient 80 ſtades de longueur.

Euſthate eſt celui de tous les Anciens qui donne le plus d'étendue à cette capitale de l'Egypte. Il dit qu'elle avoit 420 ſtades de longueur. *Ad* Dionyſ. Perieget. v. 248.

Suivant la Scholie de Didyme, ſur le 383e vers du 9e livre de l'Iliade, la ville de Thèbes, avoit 3700 arures de ſuperficie. On ſçait par le rapport d'Hérodote, que l'arure étoit de 100 coudées Egyptiennes en tout ſens, c'eſt-à-dire, de dix mille coudées Egyptiennes quarrées, & la coudée Egyptienne, qui de l'aveu du plus grand nombre des Sçavans, ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *Dérah*, ſans avoir reçu aucune altération, eſt de 1 pied 8 pouces, $5\frac{11}{12}$ lign. de roi. Ainſi la ſuperficie de la Ville de Thèbes étoit de 2997825, à 2997826 toiſes quarrées. Celle de la ville de Paris en contient, ſuivant M. Deliſle, 4100337, d'où il réſulte que l'ancienne Thèbes ne faiſoit pas, à beaucoup près, les trois quarts de Paris.

[c] Iliad. l. 9. v. 383.

[d] Ibid.

[e] Diod. l. 1. p. 54.

[f] Tacit. Annal. l. 2. c. 60.

[g] L. 1. c. 9.

(1) Il faudroit ſuppoſer dans Thèbes 5 à 6 millions d'habitans. On n'en compte dans Paris qu'environ ſix cens cinquante mille.

[h] L. 2. n. 164, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Homère vante beaucoup l'opulence de Thèbes [a]; & c'eſt un point ſur lequel toute l'antiquité paroît s'être accordée. Les anciens Auteurs aſſurent qu'aucune ville du monde n'avoit renfermé tant de richeſſes & de magnificence, en or, en argent, en yvoire, en pierres précieuſes, en ſtatues coloſſales & en obéliſques d'une ſeule piéce [b]. On peut en juger d'après un fait rapporté par Diodore. Il dit que Séſoſtris offrit au Dieu qu'on adoroit à Thèbes, un vaiſſeau conſtruit de bois de cédre long de deux cents quatre-vingts coudées (1), revêtu en dedans de lames d'argent, & à l'extérieur de lames d'or [c].

Il nous reſte d'ailleurs peu de détails ſur les magnificences que Thèbes renfermoit autrefois. Diodore parle de quatre temples qui ſe diſtinguoient au-deſſus de tous les autres. Le plus ancien étoit, à ce qu'il dit, une merveille en grandeur & en beauté. Cet édifice avoit treize ſtades de tour (2) & quarante-cinq coudées de hauteur. Ses murailles portoient vingt-quatre pieds d'épaiſſeur. Tous les ornemens de ce temple, & par la richeſſe de la matiere, & par la grandeur du travail, répondoient à la majeſté de cet édifice, qui ſubſiſtoit encore au tems où Diodore fut en Egypte [d].

Voilà tout ce que nous avons pû recueillir des Anciens au ſujet de Thèbes. A l'égard des Voyageurs modernes, ils s'accordent à dire que cette ville ne préſente plus aujourd'hui qu'un amas informe de ruines & de démolitions [e]. Mais ils parlent de pluſieurs monumens qui ſubſiſtent encore dans ſes environs. Je crois qu'on ne ſera pas fâché de comparer leurs récits avec ce que les Anciens nous ont dit des ſuperbes édifices bâtis dans les plaines de Thèbes.

Diodore nous apprend que c'eſt aux environs de cette capitale qu'avoient été élevés ces tombeaux célebres des anciens rois d'Egypte, dont rien, à ce que l'on dit, n'égaloit la magnificence.

[a] Diod. *loco cit.*

[b] Diod. l. 1 p. 55.

(1) 280 coudées Grecques valent 401 pieds 6 lignes de notre meſure.

[c] Diod. l. 1. p. 67. Ce fait paroît des plus exagérés.

(2) C'eſt plus d'une demie-lieue.

[d] Diod. l. 1. p. 55. Reſte à ſçavoir ſi ce temple étoit réellement le plus ancien de tous ceux que Thèbes renfermoit, & ſi cet édifice avoit été porté dès ſa fondation au point de magnificence dont parle Diodore.

[e] P. Lucas, 3e Voyage, t. 3. p. 148. = Sicard, Mém. des Miſſions du Levant, t. 7. p. 159. = Granger, Voyage d'Egypte, p. 54.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Les chroniques Egyptiennes faiſoient mention de quatante-ſept de ces tombeaux. Du tems de Diodore il n'en reſtoit plus que dix-ſept, dont pluſieurs étoient même déja preſque ruinés [a]. Cet Hiſtorien nous a conſervé la deſcription qu'un ancien voyageur Grec avoit laiſſée d'un de ces mauſolées, monument dont je crois devoir rapporter la conſtruction à l'un des ſucceſſeurs de Séſoſtris. Le Prince dont il s'agit eſt nommé Oſymandès [b]. Nous aurons occaſion, dans le Livre ſuivant, de diſcuter l'époque de ſon regne qui tombe vers le tems de la guerre de Troyes; tevenons à la deſcription de ſon tombeau.

L'entrée de cet édifice s'annonçoit par un veſtibule de 200 pieds de long ſur 67 ½ de haut. Les marbres les plus riches avoient été employés à ſa conſtruction. On trouvoit enſuite un périſtile quatré, dont chaque côté avoit 400 pieds de long. Des figures d'animaux mal travaillées, mais chacune d'une ſeule pierre, & hautes de 16 coudées, tenoient lieu de colonnes, & ſupportoient un plat-fond formé par des pierres qui avoient 12 pieds de longueur. Il étoit ſemé dans toute ſon étendue d'étoiles d'or deſſinées ſur un fond bleu céleſte. Au-delà de ce périſtile on trouvoit un ſecond veſtibule bâti comme le précédent; mais plus orné de ſculptures. Les yeux y étoient d'abord frappés de trois figures coloſſales tirées d'un ſeul bloc. La principale étoit celle du Monarque qui avoit fait conſtruire ce monument. Il étoit repréſenté aſſis. Cette ſtatue paſſoit pour le plus grand coloſſe qu'il y eût dans l'Egypte. Elle devoit avoir au moins 50 pieds de hauteur (1). Tout ce morceau étoit, dit-on, moins recommandable par ſa grandeur énorme, que par la beauté du travail & le choix de la pierre, qui dans un pareil volume ne préſentoit pas le moindre défaut ni la moindre tache.

De ce veſtibule on paſſoit dans un autre périſtile beaucoup plus beau que le premier qui vient d'être décrit. Toutes les

[a] L. 1. p. 56. environ 30 ans avant J. C. Si l'on en croit le P. Sicard, il en ſubſiſte encore dix, cinq entiers, & cinq à demi-ruinés. *Mém. des Miſſ. du Lev.* t. 7. p. 162.

[b] Diod. l. 1. p. 56.

(1) On n'en avoit meſuré que le pied qui s'étoit trouvé avoir un peu plus de 7 coudées. Le pied de l'homme eſt la ſixieme partie de ſa hauteur. Ainſi la ſtatue dont il s'agit, auroit eu plus de 42 coudées, ou de 63 pieds. ſi Oſymandès eut été repréſenté debout. Mais comme il étoit repréſenté aſſis, il faut en rabattre un cinquiéme pour la longueur des cuiſſes, & il reſte encore plus de 35½ coudées, ou de 50½ pieds.

murailles y étoient chargées d'une multitude de ſculptures en creux repréſentant les exploits militaires d'Oſymandès. Au milieu de ce périſtile, on avoit élevé un autel d'un très-beau marbre, d'une grandeur étonnante & d'un travail infini. Dans le fond on avoit adoſſé contre la muraille deux ſtatues chacune d'un ſeul bloc de 27 coudées de hauteur. Elles repréſentoient des perſonnages aſſis.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On ſortoit de ce périſtile par trois portes, entre leſquelles étoient placées les ſtatues dont je viens de parler, pour entrer dans une ſalle dont le plat-fond étoit ſoutenu par de hautes colonnes. Elle reſſembloit aſſez à un amphithéâtre, & avoit 200 pieds en quarré. Ce lieu étoit rempli d'une infinité de figures en bois, qui repréſentoient un grand auditoire attentif aux déciſions d'un Sénat occupé, à ce qu'il paroiſſoit, du ſoin de rendre la juſtice. Les Juges au nombre de trente étoient placés ſur un gradin fort élevé, adoſſé à l'une des faces du corps de bâtiment dont il s'agit.

De cet endroit on paſſoit dans une gallerie flanquée à droite & à gauche de pluſieurs cabinets, dans leſquels on voyoit repréſentés ſur des tables tous les différens mets qui peuvent flatter le goût. Dans cette même gallerie le Monarque, auteur du ſuperbe édifice dont je parle, paroiſſoit proſterné aux pieds d'Oſiris, & lui offrant des ſacrifices. Un autre corps de bâtiment renfermoit la bibliothéque ſacrée, proche de laquelle étoient placées les images de toutes les Divinités de l'Egypte : le Roi leur préſentoit à chacune les offrandes convenables. Au-delà de cette bibliothéque, & ſur le même allignement, s'élevoit un ſallon dont l'intérieur renfermoit vingt lits, ſur leſquels on voyoit couchées les ſtatues de Jupiter, de Junon & d'Oſymandès. On croit que le corps de ce Monarque repoſoit dans cette partie de l'édifice. Pluſieurs bâtimens étoient joints à ce dernier ſallon : on y avoit mis les repréſentations de tous les animaux ſacrés de l'Egypte.

On montoit enfin dans un lieu qui formoit, à proprement parler, le tombeau du monarque Egyptien. On y voyoit un cercle ou couronne d'or d'une coudée d'épaiſſeur & de 365 de circonférence. Cambyſe lorſqu'il pilla l'Égypte enleva, dit-on, ce précieux morceau [a].

[a] Diod. *loco ſuprà cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tel étoit, ſelon les Auteurs anciens, le mauſolée d'Oſymandès (1); ſur lequel je ne ferai, pour le moment, aucune réflexion. Ceux des Voyageurs modernes qui ont eû occaſion de viſiter les lieux où l'on préſume que Thèbes étoit bâtie, atteſtent avoir vû dans ſes environs pluſieurs édifices dans leſquels on remarque, malgré l'injure & le ravage des tems, aſſez de rapport avec le monument que je viens de décrire. Voici ce qu'on lit à ce ſujet dans le Sieur Paul Lucas qui a pris, autant qu'on en peut juger, les ruines d'un palais pour celles d'un temple, erreur qui lui eſt commune avec preſque tous les Voyageurs modernes.

» Proche d'Andéra, village que je conjecture n'être pas fort » éloigné de l'ancienne Thèbes, quoique ſitué de l'autre côté du » Nil (2), on apperçoit les ruines d'un palais le plus ſpacieux & » le plus magnifique qui ſe puiſſe imaginer. Cet édifice eſt bâti » en entier d'un granit griſâtre; les murailles ſont toutes couvertes » de bas-reliefs plus grands que nature (3). La grande façade de » ce palais offre d'abord un veſtibule ſoutenu par de grands pilaſ» tres quarrés d'une groſſeur étonnante. Un long periſtile, formé » par trois rangs de colonnes, qu'à peine huit hommes pour» roient embraſſer, s'étend des deux côtés du veſtibule & ſou» tient un plat-fond formé par des pierres de ſix à ſept pieds de » large, & d'une portée extraordinaire. Ce plat-fond ſemble avoir » été peint originairement: on y apperçoit encore des reſtes de » couleurs que le tems a épargnées. Une longue corniche regne » ſur toutes les colonnes de cet édifice. Chacune eſt ſurmon» tée d'un chapiteau compoſé de quatre têtes de femmes, coëf» fées fort ſingulierement, & adoſſées les unes contre les autres. » Ces quatre faces reſſemblent aſſez à la maniere dont on repré» ſente les deux têtes de Janus: leur groſſeur eſt proportionnée

(1) Remarquons que Diodore avoit tiré tout ce récit d'Hécatée, Ecrivain ſouverainement décrié, même chez les Anciens, pour ſes menſonges & ſes exagérations.

(2) Strabon nous apprend que l'enceinte de Thèbes s'étendoit de deux côtés du Nil, l. 17. p. 1170.

Le P. Sicard, place les tombeaux des Rois de Thèbes à l'Oueſt du Nil, du même coté où eſt ſitué le village d'Andera. *Mém. des Miſſ. du Levant.* t. 7. p. 161. 162.

(3) Ou Paul Lucas s'eſt mal exprimé en ſe ſervant du terme de *bas-relief* pour déſigner les ſculptures du palais d'Andera, ou ce monument n'eſt pas de la haute antiquité; car les anciens habitans de l'Egypte n'ont jamais ſçû travailler les bas-reliefs: ils n'ont connu que les gravures en creux, c'eſt un fait dont tout ce qui nous reſte de monumens de l'ancienne Egypte, joint au témoignage de tous les anciens Ecrivains, ne permet pas de douter.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» au volume des colonnes qui les ſupportent. Ces quatre têtes » ſont en outre couronnées chacune par un cube d'environ ſix » pieds qui ſoutient le plat-fond : l'eſpéce de corniche qui regne » tout le long de ce périſtile eſt d'une conſtruction très-ſinguliere : » ſur le milieu du portique, qui ſert d'entrée à tout cet édifice, » on voit deux gros ſerpens entrelacés, dont les têtes repoſent » ſur deux grandes aîles étendues des deux côtés.

» De ce veſtibule on entre d'abord dans une grande ſalle quar- » rée, où l'on voit trois portes qui diſtribuent à différens appar- » temens : ces premiers appartemens conduiſent dans d'autres, » ſoutenus également par pluſieurs groſſes colonnes. Le toît de » cet édifice eſt en terraſſe, & pour juger de ſa grandeur, il » ſuffit de dire que les Arabes avoient autrefois bâti deſſus un » fort grand village dont on voit encore les mazures (1). On ne » peut point au reſte décider au juſte de combien de corps-de- » logis cet édifice étoit compoſé; car on trouve à quelque diſ- » tance de la façade une grande architecture qui paroît avoir été » la porte d'entrée : elle a plus de quarante pieds d'élévation. » A trente pas de-là, on rencontre des deux côtés deux autres » bâtimens dont les portes ſont preſque comblées. On y remar- » que encore pluſieurs logemens [a]. » Ce monument, tel que le repréſente Paul Lucas, paroît avoir beaucoup de rapport avec le mauſolée d'Oſymandès.

Paul Lucas n'eſt pas au reſte le ſeul qui ait parlé de ce ſuperbe édifice : le Sieur Granger voyageur, dont j'ai déja eu ſujet de louer l'exactitude & le diſcernement [b], en fait une deſcription qui, quoique infiniment plus exacte & beaucoup mieux circonſtanciée, differe cependant très-peu de celle qu'on vient de lire : il penſe que cet édifice eſt un temple d'Iſis.

» Le premier objet, dit-il, qui ſe préſente à la vue eſt un » portique de 60 pieds de haut, 36 de large, & 71 d'épaiſſeur, » orné d'une belle corniche & d'un cordon qui en fait le tour, » au bas duquel & immédiatement ſur la porte qui a 20 pieds » de haut & 10 de large, on voit une maniere d'écuſſon compoſé » d'un globe ſoutenu par deux eſpéces de lotres poſées ſur un

(1) Je ſoupçonne beaucoup d'exagération dans ce fait.

[a] Troiſieme Voyage de Paul Lucas, t. 3. p. 37, &c.

[b] *Supra*, Chap. I. p. 89.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» champ d'azur à mode de deux aîles étendues. Ce portique » eſt tout couvert depuis le haut juſqu'en bas d'inſcriptions hié- » roglyphiques (1). De cette porte on entre dans une cour très- » ſpacieuſe, remplie de débris de colonnes : vis-à-vis le temple » qui eſt dans le milieu de cette cour, on trouve douze autres » colonnes ſur pied qui ſoutiennent le reſte d'un plat-fond.

» La façade du temple a 129 pieds de long, 82 de large & » 70 de haut : le derriere a 170 pieds de long, 108 de large ; » ſa hauteur eſt la même que celle de la façade. Les murailles » en-dehors ſont couvertes depuis le haut juſqu'en-bas de Divi- » nités Egyptiennes en bas-reliefs, & de caracteres hiéroglyphi- » ques ; une très-belle corniche regne tout autour : huit têtes » de lions forment des goutieres.

» On entre d'abord dans une grande ſalle qui a 112 pieds de » long, 60 de haut & 58 de large. Le plat-fond en eſt ſoutenu » par ſix rangs de quatre colonnes chacun. Le fuſt de ces colon- » nes eſt de 52 pieds, & leur circonférence de 23 ; les chapiteaux » de ces colonnes ſont formés par quatre têtes de femmes adoſ- » ſées les unes aux autres. Les murailles de cette ſalle ſont char- » gées d'une infinité de figures d'animaux, de Divinités Egyptien- » nes & de caracteres hiéroglyphiques. Le plat-fond, dont les » pierres ont chacune 18 pieds de long, 7 de large & 2 d'épaiſ- » ſeur, eſt peint à freſque, & les couleurs en ſont encore très- » vives.

» De cette ſalle, on paſſe dans un ſallon quarré, dont le plat- » fond eſt ſoutenu par 6 colonnes, 3 de chaque côté, de la » même forme & proportion que les précédentes, un peu moins » groſſes cependant. Ce ſallon a 42 pieds de long, ſur 41 de » large.

» Ce même ſallon diſtribue à 4 chambres : la premiere a 63 » pieds de long ſur 18 de large ; les autres ont 43 pieds de long » ſur 17 de large. Les murs de ces chambres ſont peints & char- » gés d'inſcriptions hiéroglyphiques.

De la derniere chambre on entre dans un veſtibule de 12 » pieds de long & 5 de large, qui conduit à un degré fait en » limaçon par où l'on monte à la terraſſe. On y trouve une cham- » bre fort obſcure, de 18 pieds de long & de large, & neuf de

(1) Ce fait déſigne des gravures en creux.

» haut ;

» haut, bâtie sur le plat-fond de la grande salle : elle est également » enrichie de plusieurs figures taillées en bas-relief. On voit dans » le plat-fond de cette chambre la figure d'un géant en ronde bosse, » dont les bras & les jambes sont étendues en-dehors [a] ».

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Je pourrois joindre à ces relations celle de Poccocke : à l'en croire, le monument d'Osymandès subsiste encore presque en entier. Il dit l'avoir reconnu & mesuré [b] ; mais son récit est si diffus, si obscur & si conjectural, qu'on n'en peut tirer aucune satisfaction. Le Pere Sicard croyoit aussi avoir retrouvé le mausolée d'Osymandès [c] : mais nous n'avons point la relation complette de cet illustre Voyageur. Il ne nous en reste qu'une indication trop abrégée & trop superficielle pour éclaircir & contenter la curiosité [d].

Rapportons tout de suite ce qui concerne les autres antiquités qu'on apperçoit encore dans les environs de Thèbes. Je vais d'abord transcrire ce qu'en ont dit deux Missionnaires qui visiterent ces superbes ruines vers la fin du siécle passé. Ils parlent des monumens qui subsistent dans le voisinage de Luxor [e], village qu'on présume être bâti sur les ruines de Thèbes [f].

« J'ai compté, dit un de ces Voyageurs, environ 120 colonnes » dans une seule salle dont les murs étoient chargés de bas-reliefs » & d'hiéroglyphes depuis le haut jusqu'en bas. J'y ai trouvé plu- » sieurs figures de marbre de la grandeur de trois personnes, & deux » particulierement de 56 pieds de haut, quoiqu'elles fussent assises » dans des chaises. Deux autres statues de femmes coëffées singu- » lierement avec des globes sur leurs têtes, portoient douze pieds » d'une épaule à l'autre ». Ce même Voyageur parle ensuite d'un autre édifice, que la tradition du pays veut avoir été autrefois la demeure d'un roi. « On n'aura pas, dit-il, de peine à le croire, mê- » me avant que d'y entrer : ce palais s'annonce par plusieurs ave- » nues formées par des sphinx allignés, la tête tournée en-dedans » de l'allée. Ces figures qui ont chacune 21 pieds de longueur, sont » distantes l'une de l'autre d'environ l'espace de deux pas. J'ai mar-

[a] Granger, Voyage d'Egypte, p. 43, &c.

[b] Descript. du Levant. Londr. *in-fol.* t. 1. p. 139.

[c] Mém. des Missions du Levant, t. 7. p. 161.

[d] Voy. Ibid.

[e] Relat. ou Voyage du Sayd, par les PP. Protais, & Charle-François d'Orléans, Mission. dans la collection des Voyages, publiés par Thévenot, t. 2.

[f] Granger, p. 54.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

» ché, continue notre Voyageur, dans 4 de ces avenues qui » aboutiſſoient à autant de portes du palais. Je ne ſçais s'il y en » a davantage, parce que je ne fis que la moitié du tour de cet » édifice qui paroît extrêmement ſpacieux. J'ai compté 60 » ſphinx, dans la longueur d'une allée, rangés vis-à-vis d'un » pareil nombre, & 51 dans une autre. Ces avenues ont la lar- » geur d'un jeu de mail. Les portes de ce palais ſont d'un exhauſ- » ſement prodigieux, couvertes de pierres admirables. Une ſeule » qui forme l'entablement, a 26 pieds ½ de longueur ſur une » largeur proportionnée. Les ſtatues & les figures en bas-relief » que renferme ce palais, ſont en fort grand nombre (1) ».

Le même Voyageur ajoute que les frontiſpices des temples qu'il a eû occaſion de voir dans cet endroit ne ſont pas riches en architecture. Il vit au ſurplus des temples ſi ſpacieux, qu'à l'en croire, 3000 perſonnes auroient pu ſe ranger à l'aiſe ſur leur toît. Il obſerve enfin que toutes les figures en bas-relief qui décorent ce monument, ne ſe préſentent que de profil. Ces édifices au reſte, ſont tellement ruinés & tellement en déſordre, qu'on ne peut rien connoître à leur diſtribution ni à leur arrangement.

Le ſieur Paul Lucas qui ſe vante d'avoir auſſi viſité ces ruines, en parle de la même maniere dans ſon premier voyage; ou, pour mieux dire, il ſemble n'avoir fait que copier la relation que je viens de citer [a]. Je ne crois donc pas devoir m'y arrêter; je paſſe à ce qu'il dit d'un autre endroit ſitué aux environs de Thèbes.

« Proche le village d'Hermant, on voit les ruines d'un édifice » très-ſuperbe & très-ſpacieux: on n'apperçoit de tous côtés qu'un » vaſte amas de pierres & de colonnes d'un marbre des plus beaux » & des plus riches. Les colonnes qui reſtent encore ſur pied » ſont d'une groſſeur que rien n'égale; elles ſont toutes couver- » tes de figures & d'hiéroglyphes: leurs chapiteaux ornés de feuil- » les ſont d'un ordre d'architecture différent de tous ceux que la » Grece & l'Italie nous ont tranſmis. Il reſte encore ſur pied une » partie de ce bâtiment, dont la couverture eſt formée par cinq

(1) Je penſe que cet édifice doit avoir été un Temple, & non un Palais. J'y remarque un très-grand rapport avec la Deſcription que Strabon nous donne des temples Egyptiens, l. 17. p. 1158 & 1159.

[a] Voyage du Levant, t. 1. p. 110 & 111.

» pierres de 20 pieds de long sur cinq de large, & de deux pieds » huit pouces d'épaisseur. Ce toît est bâti en platte-forme : on » apperçoit dans les environs deux figures colossales de marbre » granit qui ont chacune plus de 60 pieds de haut[a] ».

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le Sieur Granger parle aussi de tous ces différens monumens; mais d'une maniere à faire juger qu'il avoit tout parcouru & tout vû par ses yeux. Je ne m'arrêterai point cependant à rapporter ce qu'il dit des ruines de Luxor. Son récit à cet égard differe très-peu de la relation des deux Missionnaires, & de celle de Paul Lucas[b]; je n'insisterai que sur quelques monumens dont il me paroît qu'avant lui aucun Voyageur n'avoit fait mention.

Il parle d'un magnifique palais dont on voit les ruines à une lieue & demie de Luxor. « On entre d'abord dans une cour qui a » 162 pieds de large sur 81 de long. La façade de ce palais est large » de 180 pieds, & haute de 36; ayant à chacun de ses côtés une » colonne de granit d'ordre *Corinthien*. La porte a 10 pieds d'é- » paisseur 18 de haut & 8 de large : on passe de cette porte dans » une autre cour qui a 56 pieds en quarré, & de celle-ci dans » une autre remplie comme les précédentes de débris de colon- » nes. On voit à côté plusieurs chambres qui tombent en ruine, » & dont les murailles sont chargés d'hiéroglyphes & de figures » humaines des deux sexes : au fond de cette cour on voit deux » portes l'une grande, l'autre petite; celle-ci conduit à cinq cham- » bres fort obscures, dans l'une desquelles il y a un tombeau de » granit rouge, de 7 pieds de long, 3 de large & 3 ½ de haut. » La grande porte conduit dans une cour, d'où on apperçoit la » façade d'un corps de logis; elle a 180 pieds de large sur 170 » de haut : la porte qui est placée au milieu, a 30 pieds d'é- » paisseur, 20 de hauteur sur 10 de largeur; cette façade est bâtie » de gros quarrés de pierres. On entre ensuite dans une cour qui » a 112 pieds en quarré; on y voit, à la gauche, quatre colon- » nes de marbre blanc sur pied, & à la droite trois chambres » qui tombent en ruine. De cette cour, on entre dans une salle » qui a 112 pieds de large & 81 de profondeur : aux deux côtés » & au fond, regne une gallerie. Celle du fond est formée par

[a] Troisieme Voyage, t. 3. p. 17. & 22. Le P. Sicard en parle aussi dans les mêmes termes, *loco supra cit.* p. 160.
[b] Voy. p. 54, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

» un rang de huit grosses colonnes de 8 pieds de diamètre, & » d'un second rang de six gros pilliers quarrés qui soutiennent » cette platte-forme. Les galleries latérales ne sont formées que » par un rang de 4 colonnes semblables aux premieres, sur lesquel- » les est assise pareille platte-forme ».

«Il paroît par les piédestaux & par les chapiteaux répandus dans » le milieu de cette salle, & par l'arrangement des dix colon- » nes d'ordre *Corinthien*, dont les fusts sont d'une seule piece, » qu'il y en avoit trois rangs de 9 chacun : leur diamètre est de » 3 pieds & la hauteur de 30 ». Ce Voyageur décrit encore plusieurs autres monumens ; mais qui ne sont pas dignes qu'on s'y arrête.

Une observation assez importante à faire sur les récits du sieur Granger, c'est qu'il dit avoir vû des colonnes d'ordre Corinthien, & même d'ordre Composite [a] dans la plupart des édifices dont il fait la description. On sçait que l'architecture des anciens Egyptiens ne ressembloit ni à celle des Grecs ni à celle des Romains. Cette réflexion nous conduiroit donc à penser que les monumens, dont je viens de parler, ne doivent point être attribués aux anciens Souverains de l'Egypte. On sçait en effet que les Ptolomées & les Empereurs Romains ornerent successivement l'Egypte de monumens très-magnifiques & très-nombreux : ce sont peut-être les seuls qui subsistent aujourd'hui. A l'égard du mélange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine qu'on y remarque, il est aisé de rendre raison de cette bisarrerie, en admettant que ces ouvrages, quoique construits par des Grecs & des Romains, devoient toujours se ressentir du goût & du génie Egyptien. On pourroit néanmoins satisfaire à la difficulté que je propose en disant que les Ptolomées & les Empereurs Romains ont eû l'attention de faire réparer plusieurs des anciens édifices de l'Egypte. C'est un fait même qui paroît assez constaté par les inscriptions que rapportent les Voyageurs modernes [b]. Alors ce mélange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine, n'a plus rien d'étonnant. Il n'y auroit au surplus qu'un examen exact & judicieux qui pour-

[a] P. 38, 39 & 58.

[b] Voy. Paul Lucas, *loco citato*, p. 33-34. 35 & 41, 42. = Granger, p. 42, 43-53-84-85. = Sicard, Mém. des Missions du Levant, t. 7. p. 43.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux

roit nous mettre à portée de diſtinguer dans les antiquités Egyptiennes, ce qui peut avoir été l'ouvrage des tems reculés d'avec ce qui peut appartenir à des ſiécles plus modernes. Il faudroit avoir vû ſoi-même les monumens en queſtion, ou du moins en pouvoir juger d'après le rapport de quelques perſonnes intelligentes & non prévenues, qualités qui paroiſſent avoir manqué en tout, ou en grande partie, aux Voyageurs que je viens de citer, à l'exception du ſieur Granger.

Je ne dirai rien pour le moment de Memphis. Il y a bien de l'apparence que, dans les ſiécles qui nous occupent maintenant, cette ville, ou n'exiſtoit pas, ou ne méritoit au moins aucune attention. Homère, qui parle de Thèbes avec les plus grands éloges, ne nomme ſeulement pas Memphis. Cette obſervation n'a point échappé à Ariſtote [a]; & la conſéquence qu'il en tire eſt d'autant plus juſte, qu'on ne pouvoit aller à Thèbes qu'en paſſant par Memphis : Homère ayant été informé de la grandeur & de la magnificence de Thèbes auroit dû l'être néceſſairement de celles de Memphis, qui étoit d'un accès & d'un abord beaucoup plus facile que Thèbes. Ce raiſonnement me paroît déciſif, & me porte à croire qu'on n'aura commencé à parler de Memphis que depuis le ſiécle d'Homère.

Les mêmes raiſons m'engagent auſſi à ne point parler des Pyramides, ces fameux monumens qui ont rendu l'Egypte à jamais célébre. Je crois leur conſtruction poſtérieure à l'époque que nous parcourons préſentement [b].

[a] Metercol. l. 1. c. 14. t. 1. p. 547.

[b] Voy. la 3e Part. Liv. II. Chap. II. p. 60 & 61.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'état de l'Architecture dans l'Asie Mineure.

L'ASIE, dans les siécles présens, ne nous offre point en architecture d'objet qui mérite notre attention. On ne peut pas douter néanmoins, que l'art de bâtir n'y fût assez cultivé ; mais nous manquons de lumieres sur le goût & l'entente qui régnoient alors dans les édifices des peuples de l'Orient. Les Auteurs anciens fournissent peu de ressources sur cette matiere : les faits qu'ils rapportent ne sont point assez développés, ni assez circonstanciés. Ils manquent de ces détails qui seuls peuvent nous instruire du goût & de la maniere de bâtir de chaque siécle & de chaque Nation.

Homère, par exemple, en parlant du palais de Priam, dit qu'il y avoit à l'entrée 50 appartemens bien bâtis, dans lesquels les Princes ses enfans, logeoient avec leurs femmes. Au fond de la cour il y avoit douze autres appartemens pour les gendres de ce Monarque [a] : on voit encore que Pâris s'étoit fait construire pour son usage particulier un logement très-magnifique [b]. Ces faits prouvent qu'au tems de la guerre de Troye, l'architecture devoit être cultivée dans l'Asie mineure ; mais ils ne nous instruisent point du goût dans lequel étoient construits les édifices dont je viens de parler. On ne voit point en quoi pouvoit consister leur magnificence & leur décoration. Homère remarque seulement que le palais de Priam étoit environné de portiques, dont les pierres avoient été travaillées avec soin [c]. Il en dit à peu près autant de celui de Pâris [d] : mais on verra dans l'article des Grecs, que nous n'avons aujourd'hui nulle idée de ce qu'Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique. On y verra encore que ce Poëte n'a probablement connu aucun des ordres d'architecture. Il ne parle jamais des embellissemens ni des ornemens extérieurs des

[a] Iliad. l. 6. v. 242. = Ibid. v. 315.
[b] Ibid. v. 313, &c.
[c] Ibid. v. 243.
[d] Ibid. v. 314.

Digitized by Google

édifices. Je croirois volontiers que la magnificence des palais consistoit alors plutôt dans leur vaste étendue, que dans la régularité & la décoration de leur architecture.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne vois pas, non plus, qu'on puisse tirer aucune lumiere de la Description que le même poëte fait du palais d'Alcinoüs (1). Il est à présumer qu'Homère a cherché à y mettre toute la magnificence connue de son tems : il aura pris pour modèle les plus beaux édifices qu'il avoit pû voir. Cependant on ne remarque rien, dans la description du palais d'Alcinoüs, qui ait un rapport direct à la beauté & à la magnificence de l'architecture. L'élégance & la décoration de cet édifice consistent uniquement dans la richesse des matériaux & dans celle des ornemens intérieurs. Le Poëte dit que les murailles de ce palais & le seuil des portes étoient d'airain massif (2). Un entablement couleur de bleu céleste régnoit tout à l'entour du bâtiment : les portes étoient d'or, les chambranles d'argent & les planchers de même matiere. Une corniche d'or régnoit dans l'intérieur des appartemens.

Homère fait ensuite une description des statues & des autres ornemens intérieurs qui décoroient le palais d'Alcinoüs ; mais, du surplus, il ne dit rien qui dénote un édifice recommandable du côté de l'architecture. Les beautés de cet art, autant que j'en puis juger, étoient fort peu connues du tems d'Homère. J'aurai encore occasion de revenir sur ce sujet à l'article de la Gréce & de le traiter avec plus d'étendue.

(1) Voy. la Dissertation où j'explique les raisons pour lesquelles je crois que l'Isle des Phéaciens doit appartenir à l'Asie. *Suprà*, Chap. 1er p. 84.

(2) Ce qu'Homère dit de ces seuils d'airain n'est point une pure imagination de la part du Poëte, cet usage est attesté par plusieurs Auteurs. Virgil. *Æneid.* l. 11. v. 448 = Paus. l. 9. c. 19. p. 748 = Suid. *voce* Ἀστικτὸν βῆμα τὸ, &c. t. 1, p. 229.

a Odyss. l. 7. 86 &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

S'IL POUVOIT rester quelques doutes sur la rapidité des connoissances que plusieurs peuples ont eues en Métallurgie, les faits dont je vais rendre compte acheveroient de les dissiper entierement. On voit les Israélites exécuter, dans le désert, toutes les opérations qui concernent le travail des métaux : ils connoissoient le secret de purifier l'or [a], l'art de le battre au marteau [b], celui de le jetter en fonte [c], & en un mot, de le travailler de toutes les façons possibles. L'Ecriture remarque à la vérité, que Dieu avoit présidé à la plupart des grands ouvrages, relatifs à son culte [d]. Mais indépendamment de ces productions merveilleuses, il est certain qu'il devoit y avoir parmi les Israélites plusieurs artistes très-habiles & très-intelligens dans la Métallurgie: Le Veau d'or, que ce peuple ingrat & léger érigea pour en faire l'objet de son adoration, est un témoignage également frappant, & de sa perfidie envers Dieu, & de l'étendue de ses connoissances dans le travail des métaux. Cette opération suppose beaucoup d'intelligence & d'acquit. Le long séjour des Hébreux en Egypte les avoit mis à portée de s'instruire des procédés nécessaires pour réussir dans une pareille entreprise.

Il falloit que les Egyptiens, comme je l'ai insinué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, eussent fait, même dès les premiers tems, des expériences & des études très-recherchées sur les métaux. L'érection du veau d'or n'est pas la seule preuve qu'en fournisse l'Ecriture : ce qu'on y lit, par rapport à la destruction de cette idole, mérite infiniment plus d'attention.

[a] Exod. c. 25. ℣. 31 & 36.
La Vulgate traduit tous les passages de ce Chapitre, où il est question d'or, par *un or très-pur*. Mais, suivant le texte Hébreu, *il s'agit d'or purifié*, car le Verbe est toujours au participe.

[b] Exod. c. 25. ℣. 31 & 36.

[c] Ibid. c. 32. ℣. 4.

[d] Ibid. c. 31. ℣. 1. c. 35. ℣. 31.

L'Ecriture

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

L'Ecriture dit que Moïſe prit le veau d'or, le brûla, le réduiſit en poudre & qu'il mêla enſuite cette poudre dans de l'eau qu'il fit boire aux Iſraélites [a]. Ceux qui travaillent aux métaux n'ignorent pas, qu'en général, cette opération eſt aſſez difficile. Moïſe en avoit vraiſemblablement appris le ſecret en Egypte: l'Ecriture marque expreſſément qu'il avoit été élevé dans toute la ſageſſe des Egyptiens [b]; c'eſt-à-dire, que Moïſe avoit été inſtruit de toutes les ſciences que ces peuples cultivoient. Je crois donc que dès lors les Egyptiens connoiſſoient l'art de faire cette opération ſur l'or, opération dont il eſt néceſſaire, en même tems, d'expoſer le procédé.

Les Commentateurs ſe ſont beaucoup tourmentés pour expliquer la maniere dont Moïſe brûla & réduiſit en poudre le veau d'or. La plûpart n'ont donné que des conjectures vaines & abſolument dénuées de vraiſemblance. Un habile Chymiſte a levé toutes les difficultés qu'on pouvoit former ſur cette opération : le moyen dont il croit que Moïſe s'eſt ſervi, eſt fort ſimple. A la place du tartre que nous employons pour un pareil procédé, le Légiſlateur des Hébreux ſe ſera ſervi du *Natron*, qui eſt aſſez commun dans l'Orient, & ſurtout proche du Nil [c]. Ce que l'Ecriture ajoute, que Moïſe fit boire aux Iſraélites cette poudre, prouve qu'il connoiſſoit parfaitement bien toute la force de ſon opération [d]. Il vouloit aggraver la punition de leur déſobéiſſance. On ne pouvoit pas imaginer de moyen qui la leur rendit plus ſenſible : l'or rendu potable par le procédé dont je viens de parler, eſt d'un goût déteſtable (1).

On doit regarder encore comme une marque des connoiſſances rapides que pluſieurs peuples avoient acquiſes dans l'art de travailler les métaux, l'uſage où l'on étoit très-anciennement d'employer l'étain dans beaucoup d'ouvrages : la manipulation de ce métal peut être miſe au rang des procédés les plus difficiles de la Métallurgie. Il eſt cependant certain que dans les ſiécles dont il s'agit, on connoiſſoit parfaitement l'art de

[a] Exod. c. 32. ℣. 20.

[b] Act. Apoſtolor. c. 7. ℣. 22.

[c] Stahll. Vitul. aureus, *in* Opuſc. Chym.-Phyſ.-Medic. p. 585.

[d] Voy. les Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1733. Mém. p. 315.

(1) Il approche de celui de Magiſtère de ſoufre. Voy. Senac. N. Cours de Chymie, t. 2. p. 39 & 40.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

préparer & d'employer l'étain. Les témoignages de Moïſe [a] & d'Homère [b] ne permettent pas d'en douter.

Je pourrois citer pluſieurs autres faits qui marquent également le progrès que les Egyptiens & pluſieurs autres nations avoient déja faits en Métallurgie : l'Hiſtoire ſainte d'un côté, & les Ecrivains profanes de l'autre, me fourniroient des preuves très-abondantes ; mais je réſerve ce détail pour le Chapitre ſuivant où je traiterai particulierement de l'Orfévrerie.

[a] Num. c. 31. ℣. 22.

[b] Voy. *Infrà*, Art. II.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.

ON NE PEUT douter que la plupart des Arts qui ont rapport au deſſein, n'aient été extrêmement cultivés dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. La broderie, la ſculpture, la gravure des métaux, & la ſcience de les jetter en fonte pour en faire des ſtatues, étoient fort connues des Egyptiens & de pluſieurs peuples de l'Aſie. Je m'arrêterai moins à en rapporter des preuves, qu'à examiner le goût qui pouvoit régner alors dans ces ſortes d'ouvrages.

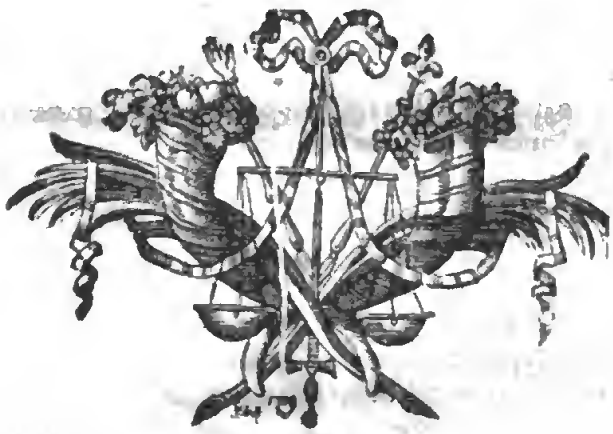

céleſte. Chacun peut former ſur l'arrangement de ces différentes matieres telles conjectures qu'il lui plaira, en ſuppoſant néanmoins la réalité du fait qui ne me paroît gueres vraiſemblable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il nous reſte très-peu de lumieres ſur l'état & le progrès de la ſculpture dans l'Aſie. Il eſt certain que vers les mêmes ſiécles, cet art y étoit fort en uſage. Les Iſraélites avoient fondu le veau d'or; Moïſe avoit placé aux deux extrémités de l'arche d'Alliance deux Chérubins d'or [a]. Homère parle d'une ſtatue de Minerve fort révérée chez les Troyens [b]. Il met dans le palais d'Alcinoüs des ſtatues d'or, repréſentant des jeunes gens qui portent des torches pour éclairer pendant la nuit [c]. Du rems de Pauſanias on voyoit encore dans la ville d'Argos un Jupiter en bois, qui paſſoit pour avoir été trouvé dans le palais de Priam lorſque Troye fut priſe [d]. Ces faits nous donnent aſſez à connoître que la ſculpture étoit alors fort en uſage dans l'Aſie; mais ils ne nous inſtruiſent point du goût dans lequel on travailloit les ſtatues.

Moïſe ne nous apprend rien touchant la forme des deux Chérubins qui couvroient l'arche, ſinon qu'ils avoient les ailes étendues l'une contre l'autre, & le viſage tourné vis-à-vis l'un de l'autre [e]. Cette deſcription vague & incertaine a donné lieu aux Commentateurs de repréſenter diverſement les Chérubins. Chacun s'en eſt formé une idée particuliere: j'en épargne le détail aux Lecteurs.

On n'eſt gueres plus aſſuré de la forme qu'avoit le veau d'or. Il y a cependant bien de l'apparence que cette idole devoit avoir beaucoup de reſſemblance avec celle du Bœuf Apis ſi révérée des Egyptiens, & je croirois qu'en conſéquence c'étoit une figure humaine avec une tête de bœuf. Il ſubſiſte encore aujourd'hui pluſieurs de ces repréſentations Egyptiennes. Si le veau d'or étoit exécuté dans le goût de ces modèles, on peut aſſuter que ce morceau n'avoit rien de recommandable du côté de l'élegance & de la correction du deſſein.

A l'égard de la ſtatue de Minerve dont il eſt parlé dans l'Iliade, Homère ne la caractériſe ni ne la déſigne en aucune façon. Il

[a] Exod. c. 37. v. 7, &c.
[b] Iliad. l. 6. v. 302, &c.
[c] Odyſſ. l. 7. v. 100. Jai expliqué par quels motifs je plaçois l'Iſle des Phéaciens dans l'Aſie, *ſuprà* p. 84.
[d] L. 2. c. 24. p. 165.
[e] Exod. *loco cit.*

IIe PARTIE. * Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ne dit pas même de quelle matiere elle étoit. On peut conjecturer ſeulement que la déeſſe étoit repréſentée aſſiſe. Dans une occaſion très remarquable, Homère repréſente les dames Troyennes allant en cérémonie poſer un voile ſur les genoux de cette ſtatue [a].

Quant au Jupirer trouvé dans le palais de Priam, Pauſanias qui l'avoit vû, n'en donne aucune deſcription. Il obſerve ſeulement que cette ſtatue avoit trois yeux dont un étoit au milieu du front [b].

Quoique les Auteurs dont je viens de parler, ne ſe ſoient point expliqués ſur ces morceaux de la haute antiquité, je crois pouvoir dire que tous ces Ouvrages étoient d'un goût bien médiocre, & entierement dénués d'élégance & d'agrément. Je n'en ſuis pas même réduit aux ſimples conjectures, pour appuyer ce ſentiment.

Il eſt plus que vraiſemblable en effet, que cette ſtatue de Minerve dont parle Homère, n'étoit autre que le *Palladium*. Nous apprenons d'Apollodore que ce ſimulacre étoit exécuté dans le goût des ſtatues Egyptiennes, ayant les pieds & les jambes collées l'une contre l'autre [c]. Le palladium devoit être par conſéquent une eſpéce de maſſe informe & groſſiere ſans attitude & ſans mouvement.

[a] Iliad. l. 6. v. 303. = Voy. auſſi Strabo, l. 13. p. 897.
[b] L. 1. c. 24. p. 165.
[c] L. 3. p. 180.

C'eſt dans ce ſens qu'on doit entendre l'expreſſion Συμπέπηγος, dont ſe ſert Apollodore, comme Scaliger, Kuſther & pluſieurs autres Critiques l'ont prouvé.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'Orfévrerie.

L'OPULENCE & le luxe qui en eſt la ſuite, ont donné naiſſance à l'orfévrerie. Le faſte & la molleſſe ont contribué à perfectionner cet Art dont l'origine, comme on l'a vû dans la premiere Partie, remonte à des tems très-reculés. L'énumération de tous les faits qui prouvent combien les Ouvrages d'Orfévrerie étoient communs dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, engageroit dans des détails infinis: c'eſt de tous les Arts qui ont rapport au deſſein, celui qui ſemble avoir été le plus cultivé. Choiſiſſons quelques traits propres à faire connoître les progrès de l'orfévrerie, & cherchons des objets qui puiſſent ſervir à donner l'idée du point de perfection où cet Art étoit parvenu alors dans l'Egypte & dans l'Aſie.

L'Ecriture nous apprend que les Iſraélites au moment qu'ils ſortirent de l'Egypte, emprunterent une grande quantité de vaſes d'or & d'argent des Egyptiens [a]. Ce fait montre que l'orfévrerie devoit être fort cultivée chez ces Peuples. Au témoignage de Moïſe on peut joindre celui d'Homère. Ce Poëte fait mention dans l'Odyſſée de pluſieurs préſens que Ménélas avoit reçus en Egypte. Ils conſiſtent dans différens Ouvrages d'orfévrerie dont le goût & le travail ſuppoſent aſſez d'adreſſe & d'intelligence: le roi de Thèbes donne à Ménélas deux grandes cuves d'argent, & deux beaux trépieds d'or. Alcandre, femme de ce Monarque, fait préſent à Hélène d'une quenouille d'or, & d'une magnifique corbeille d'argent, dont les bords étoient d'un or très-fin & fort travaillé [b]. Cette union, ce mélange de l'or avec l'argent me paroiſſent dignes de remarque. L'Art de ſouder ces métaux dépend d'un aſſez grand nombre de connoiſſances. C'eſt une preuve que les Egyptiens étoient verſés depuis quelque tems dans l'uſage de travailler les métaux. On apperçoit auſſi dans le deſſein de cette corbeille une ſorte de goût & un genre de recherches particulier.

[a] Exod. c. 12. ℣. 35.

[b] Odyſſ. l. 4. v. 125, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On doit rapporter auſſi à l'Egypte cette grande quantité de bijoux dont les Hébreux étoient pourvus dans le déſert. Il eſt dit qu'ils offrirent pour la fabrique des Ouvrages deſtinés au ſervice divin, leurs bracelets, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues, leurs agraphes, ſans compter les vaſes d'or & d'argent [a]. Moiſe fit fondre tous ces bijoux & les convertit en différens ouvrages propres au culte du Tout-puiſſant. La plûpart de ces ouvrages étoient d'or, & dans leur nombre il y avoit des pieces d'une grande exécution & d'un travail fort recherché. Il régnoit une couronne d'or tout autour de l'arche d'Alliance [b]. La table des pains de propoſition étoit ornée d'une bordure d'or à jour & ſculptée [c]. Le chandelier à ſept branches me paroît ſur-tout digne de beaucoup d'attention. La deſcription qu'en fait l'Ecriture ſainte, préſente l'idée d'un deſſein très-ingénieux & très-compoſé [d]. Ce morceau conſidérable par lui-même, étoit d'un or très pur battu au marteau [e]. Je paſſe ſous ſilence quantité d'autres ouvrages également recommandables par la matiere, & par le travail qui devoit en être aſſez délicat.

A l'égard de l'Aſie, l'orfévrerie y étoit alors, auſſi cultivée que dans l'Egypte. L'Hiſtoire profane fournit aſſez de témoignages qui prouvent que pluſieurs peuples de l'Aſie avoient fait de grands progrès dans la gravure, dans la cizelure, & généralement dans tout ce qui concerne le travail des métaux. La plûpart des Ouvrages vantés par Homère venoient de l'Aſie [f]. On y rémarque des armures, des coupes, des vaſes d'un deſſein fort élégant & d'un goût très-agréable. Hérodote parle auſſi avec grand éloge de la richeſſe & de la magnificence du thrône ſur lequel Midas rendoit la juſtice. Ce Prince en avoit fait préſent au temple de Delphes. Il eſt vrai qu'Hérodote ne nous a point laiſſé de deſcription particuliere de ce thrône. Mais comme il aſſure que cet ouvrage méritoit d'être vû [g], on peut conjecturer que le travail en étoit très-recherché. J'obſerverai enfin qu'Homère donne en général aux Nations de l'Aſie des armes beaucoup plus ornées & beaucoup plus riches qu'aux Grecs. Celles de Glaucus & de pluſieurs autres chefs de l'armée

[a] Exod. c. 35. ỳ. 22.
[b] Ibid. c. 25. ỳ. 11.
[c] Ibid. ỳ. 24 & 25.
[d] Ibid. ỳ. 31, &c.
[e] Ibid. ỳ. 31 & 36.
[f] Voy. Iliad. l. 11. v. 19. l. 23. v. 741, &c. = Odyſſ. l. 4. v. 615, &c. l. 15. v. 414 & 459, &c.
[g] L. 1. n. 14.

Troyenne

Troyenne étoient d'or [a]. L'attention d'Homère à relever ces circonſtances prouve non-ſeulement l'opulence & le luxe des Aſiatiques, mais encore la grande connoiſſance que ces peuples avoient alors de l'orfévrerie & des Arts qui y ont rapport.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Quoique mon intention ſoit d'éviter les détails, je ne puis cependant me diſpenſer de faire quelques réflexions ſur le bouclier d'Achille, ouvrage dont l'idée me paroît admirable, & qui feroit certainement un grand effet s'il étoit exécuté. Pluſieurs raiſons m'engagent à en parler ſous cet article. Homère n'a pû prendre l'idée d'un pareil travail que d'après quelques modèles qui devoient en approcher. Il n'a donc fait que ſuivre & embellir un Art inventé dès avant la guerre de Troye. Ce Poëte, comme je crois l'avoir déja remarqué, eſt exact à ne donner aux Peuples dont il parle que les connoiſſances des ſiécles où il les place. Plus fidèle hiſtorien que Virgile, il n'anticipe point les tems. Je penſe qu'Homère n'avoit pû voir que dans l'Aſie les modèles qui lui ont ſuggéré l'idée du bouclier d'Achille. Les Grecs alors étoient trop groſſiers pour qu'on puiſſe leur faire honneur d'un ſemblable travail. A l'égard de l'Egypte, je doute qu'Homère y ait jamais été. Ces motifs, je crois, ſont ſuffiſans pour rapporter aux tems & aux Peuples dont je parle actuellement, le chef-d'œuvre qui va nous occuper.

Je ne vois aucun fait dans l'Hiſtoire ancienne qui puiſſe ſervir autant que le bouclier d'Achille, à faire connoître l'état & le progrès des Arts dans les ſiécles préſens. Sans parler de la richeſſe & de la variété de deſſein qui regnent dans cet Ouvrage, on doit remarquer d'abord l'alliage des différens métaux qu'Homère fait entrer dans la compoſition de ſon bouclier. Le cuivre, l'étain, l'or & l'argent y ſont employés [b]. Obſervons enſuite que dès lors on connoiſſoit l'Art de rendre par l'impreſſion du feu ſur les métaux, & par leur mêlange, la couleur de différens objets. Ajoutons-y la gravure & la cizelure, & l'on conviendra que le bouclier d'Achille forme un Ouvrage très-compliqué.

S'il eſt aiſé de faire ſentir la beauté & le mérite de ce morceau important, il n'en eſt pas de même du méchaniſme de l'ouvrage. Il n'eſt pas facile de s'en former une idée claire & préciſe:

[a] Iliad. l. 6. v. 236. l. 2. B. v. 379. l. 10. v. 439.

[b] Iliad. l. 18. v. 474 & 475.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

on ne conçoit pas trop la maniere dont Homère a voulu faire entendre qu'il pouvoit être exécuté. Voyons cependant ſi dans les productions modernes nous n'en trouverons point dont la compoſition puiſſe nous aider à comprendre ce genre de travail.

Rappellons-nous ces ouvrages de bijouterie qu'on faiſoit il y a quelques années, où avec le ſeul ſecours de l'or & de l'argent différemment mélangés, ſur un champ plein & uni, on repréſentoit divers ſujets. L'artifice de ces ſortes de bijoux conſiſtoit dans un nombre infini de petites piéces rapportées & ſoudées dans le plein de l'ouvrage. Tous ces différens morceaux étoient gravés ou cizelés. La couleur & le reflet des métaux joints au deſſein, détachoient les ſujets du plein de l'ouvrage, & les faiſoient ſortir. On peut conjecturer que c'eſt dans ce goût, à peu-près, qu'Homère a imaginé de faire exécuter par Vulcain le bouclier d'Achille. Le champ en étoit d'airain, entre-coupé & varié par pluſieurs morceaux de différens métaux gravés & cizelés. Donnons quelques exemples.

Vulcain veut-il répréſenter des Bœufs? Il choiſit l'or & l'étain [a], c'eſt-à-dire, un morceau de métal jaune & un morceau de métal blanc pour diverſifier ſon troupeau. A-t-il intention de repréſenter une vigne chargée de grappes d'un raiſin noir en maturité? L'or compoſe le cep de cette vigne. Elle eſt ſoutenue par des échalas d'argent [b]. Des morceaux d'acier poli & bruni, forment probablement les grains de raiſin noir. Un foſſé de ſemblable métal environne ce vignoble. Une paliſſade d'étain lui ſert de clôture [c]. Je n'entrerai pas dans de plus grands détails: cette légere eſquiſſe ſuffit pour expliquer la maniere dont je conçois le méchaniſme de cet Ouvrage. Au ſurplus quelque idée qu'on ſe forme du bouclier d'Achille, on peut aſſurer que la penſée en eſt grande & magnifique. Une pareille compoſition ne permet pas de douter qu'au tems de la guerre de Troye l'orfévrerie ne fût parvenue à un grand dégré de perfection chez les Peuples de l'Aſie; car c'eſt toujours dans ces contrées qu'Homère place le ſiége des Arts & des fameux Artiſtes.

[a] Iliad. l. 18. v. 574.
[b] Ibid. v. 561, &c.
[c] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la Peinture.

L'ORIGINE de la Peinture eſt une des queſtions les plus difficiles qui ſe préſentent dans l'hiſtoire des Arts. Il regne une très-grande obſcurité ſur le tems auquel elle a été inventée & miſe en pratique. Il n'eſt gueres plus aiſé de décider à quels Peuples on en doit faire honneur. Les ſentimens ſont aſſez partagés ſur le pays & ſur le tems où cet Art a pris naiſſance. Les uns en font honneur aux Egyptiens [a], d'autres aux Grecs [b]. Ce n'eſt pas ici le moment d'examiner ce point de critique. A l'égard du tems où la peinture a pris naiſſance, quelques Auteurs prétendent que l'invention de cet Art a précédé la guerre de Troye [c]; d'autres penſent qu'elle eſt poſtérieure à cette époque [d]: c'eſt ce qu'il s'agit de diſcuter. Mais avant de nous livrer à ces recherches, il eſt à propos, je crois, d'établir le ſens dans lequel j'entends le mot de *Peinture*, & de fixer l'objet de la queſtion.

Je définis la Peinture: l'Art de repréſenter ſur une ſurface plate, par le moyen des couleurs, les objets tels qu'ils nous paroiſſent figurés & colorés par la nature (1). D'après cette définition je dis, & j'eſpere prouver que la Peinture n'étoit pas connue dans les ſiécles qui nous occupent préſentement.

Les Egyptiens ſe vantoient d'avoir connu la peinture ſix mille ans avant les Grecs [e]. L'Ecriture ſainte & l'Hiſtoire profane s'accordent également à rejetter une pareille chimère. Pline lui-même n'a fait aucun compte de cette vaine prétention, & n'a pas cru devoir s'y arrêter [f]. Mais en écartant ce nombre exceſſif d'années, il faut examiner ſi les Egyptiens n'ont pas connu la peinture dès une très-haute antiquité. Pluſieurs Critiques &

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417. l. 35. ſect. 5. p. 682. = Iſidor. Orig. l. 19. c. 16.

[b] Ariſtotel. Theophraſt. *apud* Plin. l. 7. p. 417.

[c] Ariſtotel. *loco cit.*

[d] Theophraſt. ibid. = Plin. l. 35. ſect. 6. p. 682.

(1) Je comprends dans cette définition le *Camayeu*, attendu les différentes nuances & les différens tons de couleurs qu'on y obſerve, outre l'effet des ombres, des clairs obſcurs, &c.

[e] Plin. l. 35. ſect. 5. p. 681.

[f] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

quelques Voyageurs modernes sont dans cette opinion. Discutons les témoignages sur lesquels ils fondent leur sentiment.

Diodore en décrivant le mausolée d'Osymandès, dit que le plat-fond de ce monument étoit semé d'étoiles sur un fond bleu [a]. On pourroit d'abord jetter quelques doutes sur la vérité de ce fait. Diodore est le seul qui en parle, & encore n'est-ce que sur le récit d'Hécatée, Auteur très décrié chez les Anciens. Ce témoignage paroît donc au moins suspect. Admettons-le cependant. Qu'en résultera-t-il? Nous ignorons dans quel tems ce mausolée peut avoir été construit. Diodore ne marque point le siécle auquel a vécu le Monarque dont il renfermoit les cendres. Le tombeau d'Osymandès peut être fort ancien, & cependant n'avoir été bâti que dans des siécles postérieurs à ceux que nous examinons présentement (1). D'ailleurs je demanderai quelle induction on peut tirer d'un simple enduit d'une seule couleur, sur laquelle on avoit vraisemblablement appliqué des feuilles d'or ou d'argent pour imiter les étoiles.

Dans les ruines de ces vastes palais répandus dans la haute Egypte, on voit, selon le rapport de quelques Voyageurs, des peintures antiques, d'un coloris très-vif & très éclatant [b]. Je ne veux point contester la vérité de ces relations; mais en accordant que les faits sont dans l'exacte vérité, ils ne prouvent rien contre le sentiment que j'ai embrassé. Ces peintures sont vraisemblablement l'Ouvrage de quelques Artistes Grecs appellés en Egypte par les Ptolomées & leurs successeurs. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée, qu'un Voyageur moderne décrivant un temple où il avoit vû des peintures, dit que les colonnes qui en soutiennent le plat-fond sont d'ordre Corinthien [c]. Il observe ailleurs en parlant d'un palais qui fait partie des ruines qu'on croit être de l'ancienne Thèbes, que les chapiteaux des colonnes sont d'ordre Composite, très-bien travaillés [d]. On n'ignore pas que l'architecture des premiers Egyptiens ne

[a] L. 1. p. 56.

(1) C'est le sentiment de Marsham, p. 403.

[b] Voyage du Sayd par deux PP. Capucins p. 3 & 4. dans le Recueil des Relations publiées par Thévenot, t. 2. = Paul. Lucas, t. 3. p. 38, 39 & 69. = Rec. d'Observat. Curieuses, t. 3. p. 79-81-133-134-164-166. = Voyage de Granger, p. 35-38-46. 47-61.

[c] Granger, p. 38 & 39.

[d] Ibid. p. 58.

reſſembloit à aucun des cinq ordres que nous tenons des Grecs & des Romains. Un autre Voyageur rapporte une inſcription Grecque tirée d'un ancien palais où il avoit vû également des peintures [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Je crois être en droit de conclure, d'après ces faits, que les monumens en queſtion ne ſont point l'ouvrage des anciens habitans de l'Egypte; ou que, ſuppoſé qu'ils en ſoient, ils auront été reſtitués par les Grecs ou par les Romains. Ainſi les peintures qu'on y remarque ne décident rien pour l'ancienneté de cet art en Egypte.

On inſiſte cependant, & on prétend prouver par ces mêmes peintures l'antiquité des édifices qui les renferment. Les Perſes, remarque-t-on, furent pendant quelque tems maîtres de l'Egypte. Ces peuples étoient ennemis déclarés des temples & de toutes ſortes de repréſentations; on ne peut par conſéquent leur attribuer les peintures qu'on voit encore aujourd'hui dans les temples & dans les palais de l'Egypte. Ces ouvrages doivent donc avoir été exécutés avant les ſiécles où les Perſes conquirent l'Egypte [b]. J'oſe dire que je ne vois point de conſéquence dans ce raiſonnement.

Cambyſe détruiſit, autant qu'il lui fut poſſible, les monumens de l'Egypte: on pourroit conclure de ce fait, avoué de toute l'antiquité, que tout ce qui portoit l'empreinte du goût & de la magnificence, fut aboli par ce barbare vainqueur. Ainſi on devroit regarder comme poſtérieurs à l'invaſion de ce Prince les palais & les temples dont on nous parle. Mais en ſuppoſant, ce qui me paroît fort vraiſemblable, que pluſieurs de ces édifices ont échappé à la fureur de ce Prince, reſſouvenons-nous que la conquête de l'Egypte par Cambyſe, n'eſt que de l'an 525 avant Jeſus-Chriſt. Il peut donc ſubſiſter des peintures Egyptiennes antérieures à ce Monarque, ſans que la date en remonte aux ſiécles dont il s'agit maintenant. Il me paroît cependant beaucoup plus naturel de les attribuer aux Grecs. Loin d'imiter la conduite des Perſes, ces Conquérans s'attacherent à réparer les anciens monumens de l'Egypte. Ils les enrichirent de nouveaux ornemens, du nombre deſquels je crois pouvoir mettre les peintures dont on nous parle.

[a] Paul Lucas, t. 3. p. 38, 39-41 & 42. | [b] Rec. d'Obſervat. cur. t. 3. p. 134 & 166.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Passons aux autres témoignages qu'on produit pour établir que cet art étoit connu dans les siécles qui sont l'objet de cette seconde Partie de notre Ouvrage. Tout se réduit à des conjectures, à des inductions tirées de quelques passages d'Homère. On ne cite aucun fait positif : on allégue les voiles brodés par Hélène & par Andromaque, dont j'ai parlé ci-dessus ; on s'autorise de la description du bouclier d'Achille, & de quelques autres endroits de l'Iliade & de l'Odyssée. On conclut de ces faits combinés & réunis, que la peinture devoit être en usage dès le tems de la guerre de Troye : ces conjectures sont-elles fondées, & les rapports sont-ils bien réels ? C'est ce dont on va juger.

Les partisans de l'opinion que je combats commencent par supposer qu'on n'a imaginé de teindre la laine & de broder les étoffes, que dans la vûe d'imiter la peinture ; ce procédé paroît, dit-on, fort vraisemblable : il est plus naturel & plus aisé de représenter les objets par le secours des couleurs & du pinceau, que par le moyen de fils teints diversement. La broderie nuancée n'a dû être imaginée que long-tems après la peinture, dont elle ne semble être qu'une pénible imitation : cependant on voit cette espéce de broderie fort en usage dès le tems de la guerre de Troye. L'invention de la peinture est donc antérieure à cette époque. Il est probable d'ailleurs que pour travailler aux ouvrages de broderie, on se servoit alors, comme aujourd'hui, de patrons coloriés : c'en est assez pour montrer qu'on sçavoit peindre, & que cet art devoit même être assez commun & assez répandu dès les siécles héroïques.

On tire des inductions à peu près semblables de la description du bouclier d'Achille : on insiste sur la grande variété de sujets & de desseins qui regne dans ce morceau ; sur l'art de grouper les figures en bas-reliefs ; sur la multiplicité de couleurs dont Homère, suppose-t-on, a voulu faire entendre que chaque objet étoit animé. Les différentes impressions que l'action du feu laisse sur les métaux est, dit-on, le seul moyen que le Poëte ait pû imaginer pour rendre & varier les tons de couleur : mais cette idée n'a pû lui venir que d'après la vûe de quelque tableau. Car, ajoute-t-on, il n'est pas naturel de croire qu'on ait d'abord songé à représenter la couleur des objets par

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

la teinte que l'action du feu peut imprimer aux métaux : tout nous dit au contraire qu'on a dû commencer par employer les couleurs naturelles. L'ouvrage de Vulcain ne doit donc être regardé que comme une imitation de la peinture [a].

Voilà les principaux raiſonnemens qu'on employe pour ſoutenir l'ancienneté de cet art ; il faut convenir qu'ils ſont des plus ſpécieux. Eſſayons d'y répondre, en ne perdant point de vûe la définition que j'ai donnée de la peinture : c'eſt un point eſſenriel dans la queſtion qui nous occupe.

Eſt-il bien certain que dans les ouvrages de broderie dont parle Homère, il entrât différentes ſortes de couleurs, différentes nuances ? Je ne le penſe pas, & j'oſe dire qu'en examinant la force des termes dont le Poëte ſe ſert, on verra qu'ils ſignifient ſeulement différentes figures, différentes fleurs, répandues ſur les voiles brodés par Hélène & par Andromaque [b]. Je ne crois pas que jamais on réuſſiſſe à prouver que les expreſſions employées dans ces paſſages déſignent des objets colorés diverſement (*). Ces deſſeins, à s'en tenir à l'exactitude du texte, étoient d'un même ton de couleur ; différens ſans doute du fonds ſur lequel ils étoient brodés. Je ne vois rien qui indique des mélanges de nuances : les figures devoient trancher ſur le fond de la broderie ; mais les couleurs, qui ſervoient à les repréſenter, étoient d'une ſeule & même teinte : il n'y avoit ni nuances, ni dégradation. Je m'en forme d'autant plus volontiers cette idée, que dans les paſſages où Homère parle de ces ſortes d'ouvrages, il ne fait jamais mention

[a] Acad. des Inſcript. t. 1. H. p. 75, &c. = Mad.me Dacier dans ſes notes ſur Homère.

[b] Iliad. l. 3. v. 125, &c. = L. 22. v. 140, &c.

(*) M. l'Abbé Fraguier, & Mad. Dacier, prétendent que le mot ποικίλλω, ſignifie *repréſenter avec differentes couleurs*.

Mais 1° on ne cite aucune autorité pour prouver qu'ποικίλλω, ſignifie repréſenter avec différentes couleurs. Ce mot auſſi bien que celui d'ποικίλμα, dont Homère ſe ſert en parlant du voile brodé par Andromaque, veut dire à la lettre *répandre*, *ſemer*, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit pluſieurs figures répandues dans ces broderies.

Les mots θρόνα ποικίλα qu'on trouve employés pour le voile d'Andromaque, pourroient ſouffrir plus de difficulté. Je doute cependant qu'on en puiſſe tirer un grand avantage. C'eſt la ſeule fois que cette expreſſion ſe trouve dans Homère : il eſt par conſéquent bien difficile d'en fixer le ſens. Autant néanmoins qu'on en peut juger, Homère n'a point voulu déſigner des fleurs de couleurs différentes ; mais plutôt différentes eſpéces de fleurs. On trouve, il eſt vrai, le mot ποικίλος, employé à déſigner des objets diverſement colorés, mais ce n'eſt que dans des Auteurs bien poſtérieurs à Homère. On ne prouvera jamais que dans les écrits de ce grand Poëte, ce mot veuille déſigner des objets colorés diverſement.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux,

que de laines d'une ſeule couleur [a]. Il y a plus : dans l'Odyſſée on apporte à Hélène une corbeille remplie de pelottons d'une laine filée extrêmement fin [b]. S'il eût été d'uſage d'employer alors différentes nuances dans les broderies, Homère vraiſemblablement auroit donné à entendre par quelque épithète que ces pelottons étoient de pluſieurs couleurs, & c'eſt ce qu'il n'a point fait.

Inutilement donc imagine-t-on des patrons peints de différentes couleurs, puiſqu'il paroît conſtant que les broderies dont parle Homère n'étoient que d'une même teinte. Cette idée même de patrons ſervant de modèles, me paroît une ſuppoſition bien gratuite. Nous ignorons la maniere dont on travailloit au tems de la guerre de Troye ; & s'il falloit dire ce que j'en penſe, je croirois qu'on ſe contentoit alors de poncer les canevas : mais en cas qu'on jugeât les patrons abſolument néceſſaires, on doit dire que c'étoient de ſimples deſſeins d'une ſeule & même couleur, tels que ceux qu'on exécute aujourd'hui au crayon & à l'encre.

Les inductions qu'on prétend tirer du bouclier d'Achille ne me paroiſſent pas mieux fondées : qu'on liſe attentivement le texte d'Homère, on verra qu'il n'a jamais eû en vûe qu'un ouvrage d'Orfévrerie, & que ce qu'il dit de la diverſité des couleurs, peut parfaitement s'expliquer ſoit par l'action du feu ſur les métaux, ſoit par leur mélange & leur oppoſition. On ne peut pas même ſoupçonner qu'il ait voulu déſigner des nuances, des dégradations, une union de couleurs, rien, en un mot, de ce qui conſtitue l'eſſence de la Peinture.

Il n'y a rien, par exemple, dans la maniere dont Homère dépeint une vigne gravée ſur ce bouclier, qui ne puiſſe être rendu par le mélange des métaux & par la couleur que l'action du feu eſt capable de leur imprimer : les ceps ſont d'or, les grains de raiſin noir ſont d'acier bruni, & les échalas d'argent [c]. Mais qu'on prenne garde que le Poëte ne parle point des feuilles de cette vigne. S'il fût entré dans ce détail, il auroit fallu néceſſairement dire qu'elles étoient vertes ; & c'eſt

[a] Odyſſ. l. 4. v. 135. l. 6. v. 53 & 306. l. 13. v. 108.
[b] Ibid. l. 4. v. 134.
[c] Iliad. l. 18. v. 561, &c.

ce

ce qu'Homère n'a point fait ; il laiſſe entendre que les ceps garnis de leurs feuilles étoient d'or.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Cette obſervation doit s'appliquer à toute la deſcription du bouclier d'Achille : aucun endroit ne nous annonce que ce Poëte ait eû intention de déſigner des couleurs rouges, bleues, vertes, &c. L'action du feu & le mélange des métaux ne ſuffiſent pas pour rendre ces teintes : il faut employer pour ces ſortes d'effets des couleurs métalliques, c'eſt-à-dire, peindre en émail, ſecret qui très-certainement devoit être alors inconnu. On voit même que tous les perſonnages qu'Homère a eû occaſion de placer dans cette compoſition ſont d'or [a], juſqu'aux bergers qui conduiſent un troupeau [b].

Enfin, en accordant même que les voiles dont parle Homère pouvoient être en broderie nuée de différentes couleurs, & que les objets dépeints ſur le bouclier d'Achille indiquent un mêlange de teintes & de couleurs diverſifiées, l'ancienneté de la Peinture ne m'en paroîtroit pas plus ſolidement établie. Dire que l'art de broder n'a été inventé que pour imiter l'art de peindre, c'eſt une idée ſans fondement. D'où ſçait-on qu'en teignant la laine & en faiſant uſage des différentes couleurs pour broder les étoffes, l'intention des premiers hommes ait été de copier la Peinture ? Le but qu'on s'eſt propoſé dans tous les tems a été d'imiter la nature : la Peinture elle-même n'a été imaginée que pour cet effet. Mais, ajoute-t-on, il eſt bien plus facile de repréſenter les objets par le ſecours des couleurs & du pinceau, que par tout autre moyen. J'en demeure d'accord : cette raiſon cependant n'eſt pas plus convaincante ; j'en appelle à l'expérience. Elle nous apprend que dans les Arts on a très-ſouvent commencé par les procédés les plus difficiles, avant que d'en venir aux plus ſimples & aux plus aiſés.

La preuve qu'Homère n'a jamais eû en vûe la Peinture proprement dite, & que même il ne l'a pas connue, c'eſt que les termes conſacrés dans la langue Grecque à déſigner cet Art (1) ne ſe rencontrent point dans ſes écrits. Pline a remarqué même

[a] Iliad. l. 18. v. 517.

[b] Ibid. v. 577.

(1) Γραφὴ & Ζωγράφος, qui ſe trouvent ſouvent dans les Auteurs qui ont écrit depuis Homère. Ζωγράφος, n'eſt ni dans l'Iliade ni dans l'Odyſſée. Si l'on y voit le mot Γραφεῖα, ce n'eſt point dans l'acception de Peinture. Il ne ſignifie jamais chez Homère que *repréſenter*, décrire un objet.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

que ce Poëte parle très-rarement des couleurs [a]. Si la Peinture eût été en uſage dans le tems qu'Homère a vécu, peut-on croire qu'il eût négligé de parler d'une invention ſi admirable, lui qui s'eſt particulierement attaché à décrire les Arts? Ajoutons qu'on ne voit point de tableaux (1) dans les palais que ce Poëte s'eſt plû à décrire, quoiqu'il y mette des ſtatues & d'autres ornemens de cizelure & de gravure.

On ſçavoit, à la vérité, qu'on me permette le terme, barbouiller de quelque couleur le bois & d'autres matieres. Les Grecs au tems de la guerre de Troye étoient dans l'uſage de peindre en rouge leurs vaiſſeaux [b], & encore cette couleur étoit-elle alors fort imparfaite [c]. Le pied de la table dont Neſtor ſe ſervoit, étoit auſſi enduit de quelque couleur [d]. Mais donnera-t-on le nom de peintute à de pareils ouvrages? C'eſt le mélange, l'union, & l'oppoſition des couleurs, ou même les différens tons d'une même couleur, ce ſont les reflets, les ombres & les jours qui conſtituent l'Art de peindre. Le reſte n'eſt qu'un enduit.

Il ſuffit de jetter les yeux ſur l'Hiſtoire, pour ſe convaincre que la Peintute a été inconnue aux ſiécles dont il eſt préſentement queſtion. Une foule de monumens atteſtent le fréquent uſage que l'on faiſoit alors de la gravure, de la cizelute & de la ſculpture. Rien de ſemblable, ni même d'approchant, à l'égard de la Peinture. Il regne ſur ce ſujet le ſilence le plus profond & le plus général. L'Ecritute qui parle de tant de ſortes d'Arts, qui défend ſi expreſſément toute reptéſentation tendante à l'idolatrie, ne dit rien de la Peinture. Le témoignage enfin d'un Auteur qui poſſédoit bien la connoiſſance de l'antiquité décide en faveut du ſentiment que j'ai embraſſé. Pline aſſure que l'Art de peindte n'étoit pas encore inventé au tems de la

[a] L. 33. ſect. 38. p. 624.

(1) Virgile n'a pas été ſi circonſpect. Il met des tableaux dans le temple de Carthage. Enée s'y reconnoit parmi les Heros qui y étoient peints.

. . . . . *Animum pictura paſcit inani.*
Æneid. l. 1. v. 464, &c.

Mais ce n'eſt pas la ſeule occaſion où, comme je l'ai déja remarqué, Virgile n'ait pas craint de bleſſer le *Coſtume*; j'en citerai encore par la ſuite pluſieurs exemples.

[b] Iliad. l. 2. B. v. 144.

[c] Voy. Théophraſt. de Lapid. p. 400. = Plin. l. 33. ſect. 37. p. 624.

[d] Iliad. l. 11. v. 628.

Je dis de *quelque couleur*, attendu qu'on n'eſt point d'accord ſur l'eſpéce de couleur qu'Homere a voulu déſigner par le terme πόρφυρος, dont il ſe ſert en pluſieurs occaſions.

guerre de Troye [a]; & il paroît ne s'être déterminé qu'après avoir examiné fort attentivement cette queſtion.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Manque d'attention & faute d'avoir aſſez réfléchi ſur l'eſſence de la Peinture, on eſt tombé dans bien des mépriſes par rapport à l'origine & à l'époque de cet Art. La plûpart des Auteurs qui ont traité cette matiere, ont toûjours confondu le Deſſein avec la Peinture; & de ce que l'on a ſçu deſſiner dès les tems les plus reculés, ils ont conclu que l'on a connu auſſi l'art de peindre, malgré la différence eſſentielle qu'il y a entre l'une & l'autre pratique. Voilà, je crois, la ſource de toutes les erreurs qu'on a débitées ſur l'époque de la Peinture. On n'a jamais voulu diſtinguer l'art de deſſiner d'avec celui de peindre. Je compte en avoir aſſez dit pour montrer que non-ſeulement la Peinture n'a point été connue dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage; mais même qu'elle eſt poſtérieure à Homère.

[a] L. 35. ſect. 6. p. 682.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

SECTION SECONDE.

De l'état des Arts dans la Grece.

ON TROUVE peu de lumieres dans l'Hiſtoire des Egyptiens & des Peuples de l'Aſie ſur le progrès des Arts. Il n'eſt pas facile d'y appercevoir ces différens degrés, cette progreſſion ſucceſſive qu'a dû néceſſairement éprouver tout ce qui rentre dans le genre de découvertes & d'inventions. Ce n'eſt donc point dans l'Hiſtoire des nations Orientales qu'on doit étudier la marche de l'eſprit humain. Elle ne s'y montre point aſſez à découvert : les gradations n'y ſont point aſſez ſenſibles, faute de monumens & de détails hiſtoriques.

Les Grecs nous fourniront beaucoup plus de reſſources. Nous ſommes aſſez inſtruits de l'état où ont été ſucceſſivement les Arts dans les différens ſiécles qui compoſent l'Hiſtoire de cette Nation. Depuis le moment où ces peuples ont commencé à ſortir de la barbarie, juſqu'au tems où finit leur hiſtoire, on peut conſidérer leur marche & ſuivre l'ordre & le fil de leurs connoiſſances. On découvrira aiſément dans l'hiſtoire des Arts, chez les Grecs, les différens degrés par leſquels ces Peuples ſe ſont élevés ſucceſſivement des pratiques les plus groſſières aux découvertes les plus ſublimes.

Les fables, à la vérité, ont beaucoup altéré les premiers monumens de l'hiſtoire Grecque. Il regne bien des contradictions ſur l'époque & ſur les Auteurs des premieres inventions. On ne doit compter ſur les faits que juſqu'à un certain point. Cependant, malgré l'obſcurité & l'incertitude qu'une tradition peu fidéle a répandue ſur les tems que nous allons parcourir, avec quelque attention & le ſecours de la critique, on parvient à démêler la vérité d'un grand nombre d'événemens, on y apperçoit en général une certaine liaiſon, un certain ordre, qui ne permettent pas de les reléguer au rang de ces traditions totalement dénuées de fondemens hiſtoriques.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

En combinant, en rapprochant pluſieurs faits, pluſieurs circonſtances, on peut réuſſir à ſe former une idée aſſez exacte de l'origine & du progrès des Arts dans la Grece.

Il eſt peu d'arts dont les Grecs puiſſent ſe glorifier d'avoir été les inventeurs. Ils les ont reçus, pour la plûpart, de l'Egypte & de l'Aſie. Mais le point de perfection auquel ce Peuple a porté les découvertes dont les autres Nations lui ont fait part, le dédommage ſuffiſamment du mérite de l'invention. On doit à la Grece le goût, l'élégance & toutes les beautés, en un mot, dont les arts ſont ſuſceptibles.

Diſons encore que le progrès des arts a été lent chez les Grecs. Dès les premiers ſiécles après le déluge, on voit régner le faſte & la magnificence dans l'Aſie & dans l'Egypte. Rien de pareil dans la Grece. Au lieu de ces grands travaux, à la place de ces ouvrages également magnifiques & recherchés, dont nous nous ſommes entretenus juſqu'à préſent, nous n'allons voir que des objets très-ſimples, des pratiques groſſières, proportionnées au peu de connoiſſances que doit avoir des arts, une Nation qui ne fait que commencer à ſortir de la barbarie, & à ſe policer

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

RAPPELLONS en peu de mots ce que j'ai déja dit ailleurs de l'ancien état de la Grece [a]. On a vû que les premiers habitans de cette contrée étoient plongés dans les ténebres de l'ignorance la plus groſſiere & la plus profonde. C'étoient, à proprement parler, de vrais Sauvages errans dans les bois, ſans chef & ſans diſcipline, féroces au point de ſe manger les uns les autres; ignorans l'uſage des arts, & des alimens convenables à l'homme, ſe nourriſſans de fruits, de racines & de plantes ſauvages.

Des Conquérans ſortis de l'Egypte, peu de ſiécles après le déluge, avoient vraiſemblablement porté dans la Grece quelque teinture des Arts; mais ces premiers germes ne purent pas proſpérer. L'extinction de la famille des Titans & la deſtruction de leur Empire, replongerent la Grece dans l'anarchie & dans l'ignorance. Les différentes Colonies qui de l'Aſie & de l'Egypte paſſerent quelques tems après cet événement dans cette partie de l'Europe, la retirerent de la barbarie & de la groſſiereté. Ces nouvelles peuplades en ſe mêlant avec les anciens habitans adoucirent leurs mœurs. Elles engagerent quelques familles à quitter les forêts & à ſe réunir. Il ſe forma des ſociétés dans pluſieurs cantons. Les chefs de ces nouveaux établiſſemens firent part à leurs ſujets des connoiſſances les plus néceſſaires à l'homme, & pourvûrent aux beſoins les plus preſſans. La Grece inſenſiblement ſe poliça. Elle s'enrichit ſucceſſivement des découvertes de l'Aſie & de l'Egypte. Tout changea de face dans cette partie de l'Europe. Les peuples s'humaniſerent, les Arts s'établirent ſolidement, & acquirent même un nouveau degré de perfection. La lumiere ſuccéda aux ténebres de l'ignorance & de la groſſiereté.

[a] Prem. Part. Liv. I. Chap. I. Art. V.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Auteurs anciens ne s'accordent point ſur l'époque de ces heureux changemens. Il eſt fort difficile de déterminer d'après leurs récits, par qui & dans quel tems les Arts ſe ſont introduits chez les Grecs. Il regne ſur tous ces faits la plus grande obſcurité & les plus fortes contradictions. Eſſayons d'en démêler la ſource.

Les Grecs avoient reçû leurs Arts des Peuples de l'Egypte & de l'Aſie; mais conformes en ce point à toutes les Nations de l'antiquité, ils ont voulu en attribuer l'origine aux Dieux. Cette idée a jetté les plus épaiſſes ténebres ſur l'hiſtoire & ſur l'époque des Arts dans la Grece. On peut en aſſigner pluſieurs cauſes.

Les chefs des premieres Colonies qui paſſerent dans la Grece apporterent dans cette partie de l'Europe quelque teinture des Arts. Ils introduiſirent en même tems le culte des Divinités honorées dans les pays d'où ils ſortoient. Ces Divinités étoient pour la plûpart des hommes qu'on avoit déïfiés en reconnoiſſance des découvertes utiles dont ils avoient fait part au genre humain. Les étrangers qui introduiſirent ces Dieux dans la Grece, firent ſans doute connoître auſſi le motif du culte qu'on leur rendoit.

Ces premiers établiſſemens, comme je l'ai déja dit, ne ſubſiſterent pas long-tems. La famille & l'Empire des Titans s'éteignirent après deux ou trois générations. La Grece retomba auſſi-tôt dans ſon ancien état. L'ignorance, compagne inſéparable du trouble & de l'anarchie, fit oublier les événemens. Il n'en reſta plus qu'une mémoire confuſe. Les Grecs ne tarderent pas à confondre ceux qui leur avoient enſeigné les Arts, avec les Divinités ſous les auſpices deſquelles ils leur avoient été apportés: premiere cauſe d'erreur & de confuſion.

De nouvelles Colonies paſſerent dans la Grece quelque tems après les Titans. Les conducteurs de ces diverſes Peuplades rapporterent dans cette partie de l'Europe les Arts & les Divinités des pays d'où ils venoient. Ces pays étoient à peu-près les mêmes que ceux d'où étoient ſorties les anciennes Colonies, c'eſt à dire, l'Egypte & la Phénicie. Le culte des Divinités que les nouvelles Colonies introduiſirent, ne différoit donc point pour la forme ni pour les motifs, de celui qu'avoient apporté originairement les Princes Titans; nouvelle

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſource de mépriſes & d'incertitudes. L'ignorance & le laps de tems firent confondre les époques, & on regarda par la ſuite comme nouvelles des inſtitutions dont l'origine étoit très-ancienne.

Les Divinités d'Egypte & de Phénicie en changeant de ſéjour changerent inſenſiblement de nom. Les Grecs après les avoir adoptées, ſe les approprierent & voulurent faire croire que les Dieux qu'ils adoroient étoient nés dans la Grece. On chercha en conſéquence des explications & des reſſemblances convenables à ces idées. Les Prêtres eurent ſoin de les débiter. On traveſtit l'hiſtoire des anciennes Divinités. La verité des faits s'oublia peu à peu. Les Poëtes, qu'on regarde comme les Théologiens du Paganiſme, mais qui n'étoient en effet que les Théologiens du peuple, firent bientôt diſparoître l'origine des Dieux apportés d'Egypte & de Phénicie. Ils inventerent différentes circonſtances propres à orner & à revêtir leurs fictions. A la place de l'ancienne tradition ils ſubſtituerent des Dieux nés dans le ſein de la Grece. Ce ſyſtême prit dans preſque tous les eſprits : l'orgueil & la ſuperſtition le favoriſoient.

Les Grecs ſe ſont mis tard à écrire l'hiſtoire. On avoit alors preſque perdu de vûe les premiers événemens. La mémoire cependant ne s'en étoit pas tellement abolie, qu'il n'en fût reſté quelques traces. Les Ecrivains ſenſés de la Grece ont reconnu que toutes les Divinités qu'ils adoroient leur avoient été apportées de l'Orient [a]. Mais ceux qui ſuivoient les idées populaires, ont écrit conformément au ſyſtême régnant dans l'eſprit du peuple, & nous ont débité les erreurs adoptées dans les derniers tems. De-là ce mêlange monſtrueux d'aventures biſarres & abſurdes dont l'hiſtoire des Dieux de la Grece ſe trouve chargée dans la plûpart des écrits de l'antiquité. De-là ces contradictions qu'on rencontre ſi ſouvent dans les Auteurs anciens ſur l'origine des Arts & du culte des Dieux dans la Grece. On en va voir plus d'un exemple.

[a] Voy. Hérod. l. 2. n. 50. = Plato, *in* Cratyl. p. 281.

ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

Du Labourage.

SI L'ON en croit l'opinion la plus généralement reçûe, les Grecs furent redevables de la connoiſſance du labourage à une reine de Sicile nommée Cérès [a]. On lui aſſocie Triptolême, fils de Célée roi d'Eleuſis [b]. Ces deux perſonnages paſſent communément pour avoir enſeigné à la Grece tout ce qui concerne l'Agriculture, l'uſage de la charrue, le moyen de dompter les bœufs & de les attacher au joug, l'Art de ſemer le grain & de le moudre, &c [c]. On donne auſſi à Cérès le mérite d'avoir inventé les charrettes & les autres voitures propres au tranſport des fardeaux [d]. Ce fut, dit-on, Célée pere de Triptolême qui le premier apprit aux hommes à ſe ſervir de paniers & de corbeilles [e] pour recueillir & ſerrer les fruits de la terre. Les Athéniens ſe vantoient d'avoir joui les premiers de toutes ces connoiſſances, & même d'en avoir fait part au reſte de la Grece [f]. Tel a été le ſentiment le plus ordinaire & le plus généralement reçû ; mais il ſouffre bien des difficultés.

D'anciens Mémoires rapportoient à Bacchus l'introduction du labourage dans la Grece [g]. Pline & d'autres Auteurs en font honneur à un certain Buzygès Athénien [h]. Un ancien Hiſtorien de Crète nommoit pour le premier inventeur de l'Agriculture un certain Philomélus [i]. Les Argiens enfin [k] & les Phénéates [l], diſputoient aux Athéniens la gloire d'avoir connu les premiers le labourage.

[a] Marm. Oxon. Ep. 12. = Virgil. Georg. l. 1. v. 147. = Diod. l. 5. p. 333. = Ovid. Metam. l. 5. v. 341. = Hygin. Fab. 277. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412 & 415. = Juſtin. l. 2. c. 6.
[b] Id. ibid.
[c] Ibid.
[d] Virgil. Georg. l. 1. v. 163.
[e] Ibid. v. 165.
[f] Diod. l. 5. p. 333. = Juſtin. l. 2. c. 6. = Ariſtid. Orat. *in* Eleuſ. t. 1. p. 257.
[g] Diod. l. 4. p. 232. & 249. = Plutt. 2. p. 299. B.
[h] L. 7. ſect. 57. p. 415. = Auſon. Ep. 22. p. 674 & 675. = Heſychius, *voce* Βυζυγης.
[i] Hygin. Poet. Aſtron. l. 2. c. 4. p. 366.
[k] Pauſ. l. 1. c. 14.
[l] Id. l. 8. c. 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On trouve d'aussi fortes contradictions sur le tems auquel cet Art a commencé à s'établir dans la Grece. Si l'on suit l'opinion la plus commune qui en fait honneur à Cérès, on est bien embarrassé sur l'époque de cette Princesse. Les marbres de Paros [a], Justin [b] & d'autres Auteurs, placent l'arrivée de Cérès sous le regne d'Erechtée sixiéme roi d'Athènes, 1409 ans avant J. C. Comment concilier cette datte avec d'autres faits entierement opposés & qui paroissent au moins aussi bien constatés?

La Fable & l'Histoire s'accordent à faire Cérès contemporaine des Titans, Saturne & Jupiter, &c. [c], une ancienne tradition portoit que cette Princesse leur avoit appris à faire la moisson [d]: elle ne tarda pas même à partager avec eux les honneurs de la divinité. On avoit bâti des temples à Cérès dès le tems des fils de Phoronée [e], & Phoronée passoit pour le premier mortel qui eût régné dans la Grece [f]. On disoit aussi que l'ancien Hercule, celui que l'on met au nombre des Dactyles Idéens, avoit eû la garde du temple de Cérès Mycalésia [g]. Hérodote ne fait pas à la vérité le culte de cette Déesse si ancien. Il dit qu'il fut apporté dans la Grece par les filles de Danaüs [h]. Cet événement précede néanmoins de plus de cent années le regne d'Erechtée (1).

A l'égard Triptolème, quelques Auteurs ont avancé qu'il étoit fils de l'Océan [i]. On entendoit anciennement par cette expression une personne venue par mer, & dans les siécles les plus reculés. Pausanias confirme une partie de ces faits. Il dit que, selon la tradition des Arcadiens, Arcas petit-fils de Lycaon, apprit de Triptolème la maniere de semer les grains & d'en faire du pain [k]. Cet Arcas passoit pour être fils de Jupiter [l].

L'arrivée de Cadmus dans la Grece tombe à l'an 1519 avant J. C. A travers les traits fabuleux qui déguisent l'histoire

[a] Epoch. 12.
[b] L. 2. c. 6. p. 87.
[c] Voy. Apollod. l. 1. = Diod. l. 5. p. 232.
[d] Apollon. Argon. l. 4. v. 988 & 989.
[e] Paus. l. 1. c. 39, 40. l. 2. c. 35. = Voy. aussi Diod. l. 5. p. 379.
[f] Voy. la 1re Part. Liv. I. Chap. I. p. 65.
[g] Paus. l. 9. c. 27.
[h] L. 2. n. 171.
(1) On fixe l'arrivée de Danaüs dans la Grece à l'an 1510. av. J. C.
[i] Apollodor. l. 1. p. 13. = Paus. l. 1. c. 14.
[k] L. 8. c. 4. = Voy. aussi Strab. l. 14. p. 990. l. 16. p. 1089.
[l] Paus. l. 8. c. 3.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

de ce Prince, on entrevoit que de ſon tems l'art de ſemer le grain devoit être connu, autrement on n'eut pas imaginé de lui faire labourer la terre, pour y ſemer les dents du dragon qu'il avoit vaincu [a]. Il y a plus. Une ancienne tradition portoit qu'Ino, fille de ce Prince, voulant occaſionner une ſtérilité dans la Béotie, avoit engagé ceux qui devoient fournir les grains deſtinés aux ſemailles, de les paſſer par le feu pour en faire mourir le germe [b].

On voit encore que ſelon quelques Auteurs, Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie étoit regardé comme l'inventeur de la meule [c]. Le regne de ce Prince précede de plus de cent ans l'époque à laquelle on fixe ordinairement l'arrivée de Cérès dans la Grece. Obſervons à ce ſujet, qu'il a dû ſe paſſer quelque tems entre l'uſage de l'agriculture & l'invention de la meule chez les Grecs. Semblables à toutes les Nations de l'antiquité, ces Peuples n'ont d'abord connu d'autre maniere de préparer les grains que celle de les faire rôtir [d].

Toutes ces conſidérations me portent à penſer, 1°. que l'origine de l'agriculture doit être plus ancienne dans la Grèce, qu'on ne le dit ordinairement. 2°. Que cet Art y a ſouffert des interruptions. 3°. Que la prétention des Athéniens d'avoir enſeigné le labourage à tout le reſte de la Grece, n'eſt ni des mieux fondées, ni des plus exactes. Voici la maniere dont je tenterois de concilier une partie des contradictions que je viens d'expoſer.

Je crois qu'on peut rapporter les premieres connoiſſances que la Grece a eues de l'Agriculture, au tems où la famille des Titans s'empara de cette partie de l'Europe [e]. Ces Princes ſortoient d'Egypte, pays où le labourage a été pratiqué de tems immémorial. Il eſt à préſumer qu'ils en auront inſtruit leurs nouveaux ſujets [f] : ils établirent en même tems le culte des Dieux honorés dans le pays d'où ils ſortoient. Hérodote [g],

[a] Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Métam. l. 3. v. 102, &c.

[b] Apollod. l. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 2. = Pauſ. l. 1 c. 44. p. 108.

[c] Pauſ. l. 3. c. 20.

[d] Théophraſt. *apud* Schol. Hom. *ad* Iliad. l. 1. v. 449. = Euſtath. *ad hunc loc.* = Etymol. magn. *voce* Οὐλοχύται.

[e] Voy. la prem. Part. Liv. I. Chap. I. p. 60 & 61.

[f] Voyez Æſchyl. *in* Prometh. Vincto, v. 461, &c.

[g] L. 2. n. 59.

IIe Partie. Depuis la mor de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Diodore [a] & tous les Ecrivains de l'antiquité, reconnoiſſent que la Cérès des Grecs eſt la même Divinité que l'Iſis Egyptienne.

L'extinction de la famille des Titans, qui finit dans la perſonne de Jupiter, replongea la Grece dans l'anarchie & dans la confuſion. Les peuples ſe remirent à mener une vie errante & vagabonde : les habitans des côtes s'adonnerent à courir les mers & à faire le métier de pirates [b]. Cet Etat ſubſiſta juſqu'à l'arrivée de nouvelles colonies qui d'Egypte & de Phénicie vinrent s'établir, quelque tems après les Titans, dans pluſieurs cantons de la Grece. Cet eſpace de tems fut plus que ſuffiſant pour faire perdre la foible teinture des Arts que les Grecs avoient priſe ſous la domination de leurs premiers Conquérans. J'ai dit ailleurs qu'elle ne paroiſſoit pas avoir été de longue durée [c]. La connoiſſance & la pratique du labourage durent particulierement s'abolir aſſez promptement. Cet Art avoit eu bien de la peine à s'introduire dans la Grece. Triptolème à qui la tradition fait partager avec Cérès la gloire d'avoir enſeigné aux Grecs la culture des grains, trouva bien de l'oppoſition dans ſes deſſeins. C'eſt ce qu'il eſt facile d'appercevoir juſques dans les traits fabuleux dont la nouvelle Mythologie avoit chargé l'hiſtoire de ce Prince. : il penſa plus d'une fois lui en couter la vie [d]. Cérès fut obligée de le faire voyager dans les airs ſur un char tiré par des dragons volans [e] : allégorie qui doit s'entendre des meſures priſes par cette Princeſſe pour ſouſtraire Triptolème aux dangers que lui ſuſcitoit le nouvel art qu'il vouloit introduire.

Bacchus courut les mêmes riſques, lorſqu'il voulut inſtruire les Grecs dans l'art de cultiver la vigne [f]. Ce n'étoit pas en effet, une légere entrepriſe que celle de faire changer de mœurs à des eſpéces de ſauvages, tels qu'étoient alors les Grecs. Il ne devoit pas être facile de ſoumettre aux fatigues de l'agriculture des peuples indépendans & accoutumés à une vie errante, qui ne les obligeoit preſque à aucun ſoin ni à aucune

[a] L. 1. p. 18-34-107. l. 5. p. 385.
[b] Thucid. l. 1. p. 4 & 6. == Plut. *in* Themiſt. p. 121. E.
[c] Prem. Part. Liv. I. p. 61.
[d] Voy. Ovid, Métam. l. 5. v. 654, &c. == Hygin. Fab. 147. == Euſeb. Chron. l. 2. p. 82.
[e] Apollod. l. 1. p. 13. == Ovid. *lococit.* == Hygin. Poet. Aſtr. l. 2. Fab. 14. == Ariſtid. Orat. *in* Fleuſ. t. 3. p. 257.
[f] Voy. Hom. Iliad. l. 6. v. 130, &c. == Diod. l. 3. p. 234. == Apollod. l. 3. p. 141. == Ovid. Met. l. 3. v. 514. == Pauſ. l. 1. c. 2. == Hygin. Fab. 132.

Digitized by Google

peine. Les hommes n'aiment point à s'assujettir au travail, quelque avantage qui doive leur en revenir [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Les inondations arrivées sous Ogygès & sous Deucalion, dûrent aussi contribuer à faire perdre la connoissance & la pratique de l'agriculture : ces déluges ravagerent & dévasterent plusieurs contrées de la Grece [b].

La Grece étoit donc retombée dans l'ignorance & la barbarie d'où les Princes Titans l'avoient tirée lorsque différentes Colonies sorties de l'Egypte & de la Phénicie passerent successivement dans cette partie de l'Europe. La premiere de ces nouvelles peuplades fut conduite par Cécrops. Ce Prince, à la tête d'une colonie Egyptienne, aborda dans l'Attique & s'y établit 1582 ans avant l'Ere chrétienne [c] : Cécrops n'ignoroit pas l'agriculture. Cicéron nous apprend qu'il introduisit dans la Grece l'usage de répandre, dans la cérémonie des funérailles, du grain sur le tombeau des morts lorsqu'on les inhumoit [d]. On peut donc croire que Cécrops essaya de semer du grain ; mais découragé, sans doute, par l'ingratitude du terroir de l'Attique sec & aride, il renonça à cette entreprise : on voit qu'il tiroit ses bleds de Sicile & de Libye [e]. Il n'en fut pas de même des oliviers. Cécrops en planta, & ils réussirent parfaitement bien. Ce Prince établit en conséquence le culte de Minerve, fondé sur ce que cette Déesse, selon l'ancienne tradition, avoit fait connoître aux hommes l'utilité de ces arbres, & leur avoit appris à les cultiver [f].

Peu de tems après Cécrops, Cadmus & Danaüs, sortis l'un de Phénicie & l'autre d'Egypte, passerent dans la Grece. Cadmus s'établit dans la Béotie, & Danaüs dans l'Argolide. On vient de voir que suivant toutes les apparences, ces Princes avoient porté l'agriculture dans les cantons où ils s'étoient établis [g].

Cent soixante & treize ans environ après Cécrops, l'Attique se trouva affligée d'une grande disette, parce que les

[a] Voy. la Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. II. L'exemple des Sauvages de l'Amérique en est une preuve convaincante.

[b] Voy. Diod. l. 5. p. 376. = Voy. aussi Prem. Part. Liv. I. Art. V. p. 63 & 64. = & *suprà*, Liv. I. p. 25 & 26.

[c] *Suprà*, Liv. I. p. 17.

[d] De Leg. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158.

[e] Tzetzes, *ex* Philocor. *ad* Hesiod. Op. v. 30. p. 18. Edit. *in*-4°. 1603.

[f] Voy. *infra*, Art. III.

[g] *Supra*, Liv. I. Chap. IV.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

convois ordinaires ſans doute avoient manqué. Dans cette circonſtance Erechtée, conducteur d'une nouvelle colonie Egyptienne, arriva avec une flotte chargée de bleds & délivra ce pays de la famine qui le preſſoit. Les Athéniens en reconnoiſſance d'un ſervice ſi important, le placerent ſur le thrône [a]. Erechtée ſongea auſſi-tôt à mettre ſon peuple en état de ne plus recourir à l'étranger. Jugeant les plaines d'Eleuſis plus propres que le reſte de l'Attique au labourage, il les fit défricher & enſemencer [b]. Il eut le bonheur de réuſſir dans cette entrepriſe, & d'accoutumer les Athéniens au labourage.

Diodore, de qui nous tenons une partie de ce récit, ajoute que Erechtée enſeigna aux Athéniens le culte de Cérès & établit à Eleuſis les myſteres de cette Déeſſe, tels qu'ils ſe pratiquoient en Egypte. C'eſt ce qui donna lieu de dire, ſuivant la remarque du même Hiſtorien, que Cérès étoit venue elle-même à Athènes, & de placer ſous cette époque la découverte des bleds qui furent alors apportés d'Egypte aux Athéniens, ſous le nom & ſous les auſpices de cette Déeſſe [c]. On a vû que la Cérès des Grecs étoit la même Divinité que l'Iſis des Egyptiens, à qui, ſelon la tradition de ces peuples, on devoit la connoiſſance du labourage. Erechtée ayant réuſſi dans ſon entrepriſe, il étoit naturel qu'il établît le culte d'Iſis. C'étoit par un motif ſemblable que Cécrops, comme je viens de le dire, avoit inſtitué le culte de Minerve.

Mais l'origine de l'agriculture & celle du culte de Cérès ſont plus anciennes dans la Grece que le regne d'Erechtée : on n'en peut pas douter après les différentes traditions que je viens de rapporter. Je penſe donc que l'établiſſement des myſteres de Cerès à Eleuſis, & la connoiſſance du labourage qu'on place ſous Erechtée, ne doivent être regardés que comme un renouvellement, un rétabliſſement d'anciens uſages que les troubles & le malheur des tems avoient inſenſiblement abolis.

Le culte de Cérès prit beaucoup de faveur dans la Grece ſous le regne d'Erechtée : rien n'eſt plus fameux dans l'antiquité que les myſteres célébrés à Eleuſis. Cette fête,

[a] Diod. l. 1. p. 34.
[b] Marm. Oxon. Ep. 13. = Diod. l. 5. p. 385. = Juſtin. l. 2. c. 6. p. 87. = Phurnut. De Nat. Deorum. c. 28. p. 209.
[c] *Loco cit.* & l. 5. p. 333.

particuliere d'abord aux habitans de l'Attique, devint dans la ſuite commune à tous les Grecs. Les Argiens cependant avoient reçu le culte de Cérès avant les Athéniens [a] : mais ſoit qu'ils n'en connuſſent pas tous les myſteres, ſoit par des motifs que nous ignorons aujourd'hui, l'honneur d'avoir communiqué à toute la Grece le culte de Cérès eſt demeuré aux Athéniens. Comme dans l'idée de ces peuples, la connoiſſance du labourage étoit jointe à l'établiſſement des myſteres d'Eleuſis, ils ont voulu faire croire que la Grece leur étoit également redevable de l'un & de l'autre objet. Nous voyons néanmoins que quelques Villes Grecques réclamoient contre cette prétention : mais il ne paroît pas qu'on y ait fait attention. La pluralité des ſuffrages s'eſt déclarée pour les Athéniens : ils paſſent, dans preſque tout ce qui nous reſte aujourd'hui d'anciens écrits, pour avoir policé la Grece. C'eſt à la plume de leurs Ecrivains qu'ils doivent ſans doute cette prééminence. Les Athéniens vains à l'excès, ſe vantoient à chaque inſtant d'avoir communiqué les Arts, les Loix & les Sciences à tout le reſte des Grecs. Argos, Thèbes & quelques autres Villes, où l'origine des Arts me paroît preſque auſſi ancienne que dans l'Attique, n'ont produit ni autant d'Ecrivains, ni d'un mérite égal à ceux d'Athènes. Les écrits des Athéniens l'ont donc toujours emporté : les Auteurs anciens, même les Romains, nourris de ces lectures, y ont puiſé ces idées de ſupériorité que les Athéniens ont de tout tems ſongé à s'arroger : ils les ont adoptées, & nous les ont tranſmiſes. Telle eſt peut-être la ſource de cette antériorité de connoiſſances dont jouiſſent encore aujourd'hui les Athéniens. Ce ne ſont au ſurplus que des conjectures : mais c'eſt un expédient auquel on n'eſt que trop ſouvent obligé d'avoir recours lorſqu'on veut traiter des événemens de cette haute antiquité.

Si l'agriculture, comme je le ſoupçonne, a eû de la peine à s'introduire chez les Grecs dans les premiers tems, ces peuples par la ſuite penſerent bien différemment. Dans tous les Etats, formés par les nouvelles colonies dont je viens de parler, les Souverains s'appliquerent à détourner leurs ſujets de l'habitude de courir les mers. Ils employerent divers moyens pour les porter à cultiver la terre : j'en ai parlé à l'article du Gouvernement [b]. Leur deſſein réuſſit, les Grecs ne tarderent

[a] Voy. Hérod. l. 2. n. 171.=Pauſ. l. 1. c. 14. [b] Liv. I. Art. VIII. p. 65 & 66.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pas à ſentir & à reconnoître les avantages de l'agriculture : ils s'y adonnerent avec beaucoup d'ardeur & de ſuccès.

L'orge eſt la premiere eſpéce de grains que les Grecs ayent cultivée [a], & les plaines de Rharia ont été les premieres qui ayent été enſemencées dans l'Attique [b]. La ſorte de grains qui y fut ſemée n'eſt pas à la vérité déſignée dans les marbres : le mot eſt effacé, mais on y peut ſuppléer par Pauſanias. Cet Auteur dit qu'en mémoire des premiers eſſais de l'Agriculture l'eſpéce de gâteau dont les Athéniens ſe ſervoient dans leurs ſacrifices ſe faiſoit encore de ſon tems avec de l'orge cueillie dans le champ Rharia [c]. On ignore dans quel tems on a commencé à cultiver dans la Grece le froment & les autres grains. Il y a lieu, par exemple, de douter que dans les ſiecles dont nous parlons préſentement, ni même long-tems après, les Grecs ayent connu l'avoine. On voit qu'au tems de la guerre de Troye l'orge étoit la nourriture ordinaire des chevaux [d].

Homère & Héſiode ſont les ſeuls qui puiſſent nous donner quelques connoiſſances ſur la maniere dont anciennement les Grecs cultivoient leurs terres. On peut juger des pratiques originaires par celles qui ſubſiſtoient du tems de ces Auteurs. Il paroît qu'on donnoit alors trois façons à la terre [e]. Deux ſortes de charrues étoient en uſage : l'une qui n'étoit que d'une ſeule piéce de bois ; l'autre, plus compoſée, conſiſtoit dans deux morceaux de bois ajuſtés de façon qu'une partie faiſoit le corps de la charrue, & l'autre ſervoit à atteler les bœufs. J'emprunte d'Héſiode cette deſcription [f] : mais j'avoue en même tems qu'il n'eſt pas aiſé de ſe former une idée claire & nette de toute

[a] Dionyſ. Halicarn. l. 2. p. 95. = Plut. t. 2. p. 292. B. = Plin. l. 18. ſect. 14. p. 108. = Pauſ. l. 1. c. 38. = Pindar. Schol. *ad* Olymp. Od. 9. p. 93.

[b] Marm. Oxon. Ep. 13. = Plutarque paroît oppoſé à cette tradition t. 2. p. 144. A.

[c] L. 1. c. 38.

[d] Odyſſ. l. 4. v. 41.

[e] Ibid. l. 5. v. 127. = Heſiod. Theog. v. 971. = Voy. Salmaſ. Plin exercit. p. 509, &c. = Le Clerc, not. *in* Heſiod. p. 264. & 266.

Je crois entrevoir une preuve de cette ancienne pratique dans le nom de TRIPTOLEME. Le Clerc, ſuivant ſa coutume, a été chercher dans les langues Orientales l'étymologie de ce mot. TRIPTOLEME, ſuivant ſon idée, ſignifie *Briſeur de ſillons*. Bibl. Univerſ. t. 6. p. 54 & 91.

Mais je crois qu'il ſeroit plus naturel de tirer le nom de TRIPTOLEME des deux mots Grecs τρις & τελεω, *ter verſo*.

Ce nom probablement fait alluſion à l'uſage de donner trois façons à la terre ; uſage que la tradition des Grecs portoit ſans doute avoir été enſeigné par TRIPTOLEME. Un paſſage d'Héſiode paroît favoriſer cette conjecture. *Voy.* Theog. v. 971.

[f] C'eſt ce qu'on peut conjecturer des épithetes que ce Poete donne aux deux charrues dont il parle. *Oper & Dies* v. 432. & 433. = Voy. Grævius Lection. Heſiod. p. 48 & 49. = Hom. Iliad. l. 10. v. 353. & Schol. *ad* hunc verſ.

cette

cette méchanique. On peut dire en général que ces charrues étoient fort ſimples : elles n'avoient point de roues & on ne voit pas qu'il y entrât aucun ferrement (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les bœufs & les mulets paroiſſent avoir été les animaux dont les Grecs faiſoient le plus ordinairement uſage pour labourer [a]. Ils ſe ſervoient de mulets préférablement aux bœufs quand il ne falloit ouvrir la terre que légerement, comme lorſqu'il s'agiſſoit de donner à un champ une ſeconde façon [b]. On peut conjecturer auſſi & avec aſſez de fondement que les chevaux étoient quelquefois employés à ce travail [c].

Les Grecs ont été long-tems ſans connoître la herſe. Cette machine ne paroît pas avoir été en uſage même dans le ſiécle d'Héſiode. On voit en effet que ce Poëte emploie un jeune eſclave à recouvrir avec une bêche la ſemence répandue ſur la ſurface de la terre [d].

L'uſage de fumer les terres étoit établi très-anciennement dans la Grece. Pline en attribue l'invention à Augias, ſi fameux dans l'antiquité Grecque par la quantité immenſe de ſes troupeaux [e]. Le ſoin de nettoyer les étables de ce Prince fut, dit-on, un des travaux qu'Euryſthée impoſa à Hercule [f]. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le ſecret d'améliorer les terres & de les fertiliſer par le moyen du fumier, étoit connu des Grecs dès les tems les plus reculés. Homère en parle très-préciſement [g]. Ciceron [h] & Pline [i] l'avoient déja remarqué [k].

(1) On pourroit objecter qu'Homère, Iliad. l. 23. v. 835. en parlant d'une maſſe de fer, dit qu'elle peut être d'un grand uſage à un laboureur, & conclure de-là qu'il en entroit dans la conſtruction des charrues. Mais je crois que ce Poëte a voulu dire ſeulement que le fer étoit propre à faire pluſieurs des outils dont on a beſoin à la campagne, telles que les faucilles, les haches, &c. La raiſon ſur laquelle je me fonde eſt, que ſi on avoit employé le fer dans la conſtruction des charrues, le ſoc, ſans contredit, auroit dû en être fabriqué. Mais Héſiode, qui probablement étoit poſtérieur à Homère, dit clairement que le ſoc étoit fait d'une eſpéce de chêne très-dur appellé Ἤμερος. *Op. & Dies.* v. 436.

[a] Heſiod. *Op. & Dies.* v. 46.

[b] Voy. Iliad. l. 10. v. 351, &c. = Odyſſ. l. 8. v. 124.

[c] Héſiod. *Op. & Dies.* v. 816.

[d] Id. *Opera*, v. 469, &c.

[e] L. 17. ſect. 6. p. 55.

[f] Diod. l. 4. p. 259. = Pauſ. l. 5. c. 10. p. 377.

[g] Odyſſ. l. 17. v. 297. &c.

[h] De Senect. n. 15. t. 3. p. 312.

[i] L. 17. ſect. 6. p. 55.

[k] Le paſſage d'Homère déſigné par Ciceron & par Pline, ſe trouve dans l'Odyſſée, l. 23. v. 225 & 226.

Il s'agit de Laërte, pere d'Ulyſſe, qu'Homere, ſuivant ces deux Auteurs, repréſente occupé à fumer ſes terres. C'eſt dans ce ſens qu'ils traduiſent le mot ἀσπαίρετα, employé par ce Poete, quoiqu'à la lettre ce mot veuille dire ſimplement *applanir* ou *ratiſſer*. Mais ſans avoir recours à ce paſſage qui peut être douteux, on trouve dans celui que j'ai cité l'uſage de fumer les terres établi d'une maniere préciſe.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ces Peuples avoient une façon de faire la moiſſon différente de celle que nous pratiquons aujourd'hui. Leurs moiſſonneurs ne ſe rangeoient point à la file, comme font les nôtres. Ils ſe partageoient en deux bandes qui prenant chacune le champ par un bout s'avançoient l'une contre l'autre & ſe rejoignoient vers le milieu [a]. Les Grecs n'entaſſoient point leurs grains en gerbes dans des granges comme c'eſt notre pratique. Ils les mettoient dans des vaſes de terre, ou dans des corbeilles deſtinées à cet uſage [b]. Au lieu de battre le blé avec des fléaux, ils le faiſoient fouler par des bœufs [c]. Il y a bien de l'apparence que le van dont ils ſe ſervoient, ne reſſembloit point au nôtre. On conjecture que cette machine étoit faite à peu-près comme une pelle [d].

J'ai déja dit ailleurs, qu'originairement les Grecs, comme tous les autres Peuples, avoient ignoré l'Art de réduire les grains en farine. Ils les mangeoient encore verds & à demi-grillés [e]. Ils apprirent enſuite à les broyer. Cet Art a été fort groſſier dans les commencemens. On ne connoiſſoit que les pilons & les mortiers pour réduire les grains en farine [f]. Les Grecs par degrés ont eû l'uſage des moulins à bras. On a vû qu'ils faiſoient honneur de cette invention à Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie [g]. Ces machines cependant étoient fort imparfaites. On ignoroit alors l'art de les faire mouvoir par le moyen de l'eau & du vent. Les Anciens, pendant bien des ſiécles, n'ont connu que les moulins à bras. Dans la Grece [h] comme en Egypte [i], c'étoient les femmes qui étoient chargées du travail pénible de faire tourner la meule.

Les Grecs étoient dans l'uſage de donner à leurs grains, avant que de les faire moudre, pluſieurs préparations qui prouvent combien les machines qu'ils employoient à cette opération étoient imparfaites. Ils commençoient par mettre tremper leurs grains dans de l'eau. Ils les laiſſoient enſuite ſécher pendant un mois entier : puis ils les faiſoient griller. Ce n'étoit qu'après toutes ces opérations qu'on portoit les grains au

[a] Iliad. l. 11. v. 67, &c.
[b] Héſiod. *Op.* v. 475 & 482, &c.
[c] Iliad. l. 20. v. 495, &c.
[d] Odyſſ. l. 11. v. 125. = Voy. les notes de Mad. Dacier.
[e] *Supra* p. 179.
[f] Héſiod. Op. v. 423.
[g] *Supra*, p. 179.
[h] Odyſſ. l. 7. v. 103, &c. l. 20. v. 105, &c.
[i] Voy. 1re Part. Liv. II. Chap. I. p. 98.

moulin [a]. J'ai expliqué ailleurs les motifs de tous ces apprêts [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la maniere dont les Grecs ont employé la farine dans les premiers tems. J'ai ſuffiſamment parlé de ces anciennes pratiques dans la premiere Partie de cet Ouvrage [c]. On ne peut point déterminer le tems où l'Art de faire le pain a commencé à être connu dans la Grèce. La tradition faiſoit honneur de cette invention au Dieu Pan [d]. On voit par Homère que cette découverte devoit être aſſez ancienne [e]. Je remarquerai encore que dans les tems héroïques les femmes paroiſſent avoir été les ſeules qui ſe mêlaſſent du ſoin de préparer cet aliment [f].

[a] Plin. l. 18. ſect. 14. p. 108.
[b] Prem. Part. Liv. II. Chap. I. p. 92.
[c] Liv. II. Chap. I. p. 94 & 95.
[d] Caſſiodor. Var. l. 6. Formul. 18. p. 106.
[e] Iliad. l. 9. v. 216. = Odyſſ. l. 1. v. 147.
[f] Voy. Odyſſ. l. 7. v. 103, &c. l. 18. v. 559 & 560. = Hérod. l. 2. n. 137.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'a l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'Art de faire le Vin.

L'ÉPOQUE à laquelle les Grecs ont commencé à cultiver la vigne & à connoître l'art de faire le vin, ſouffre preſque autant de difficultés que celle du labourage. Les Athéniens prétendoient également en avoir communiqué la connoiſſance à toute la Grece [a]. Ils en plaçoient l'époque ſous le regne de Pandion premier [b], cinquieme roi d'Athènes, 1463 ans avant J. C. Mais ils n'étoient pas d'accord ſur l'Auteur de cette découverte. Les uns en faiſoient honneur à Bacchus [c]; les autres à un certain Eumolpe qui avoit, dit-on, quitté la Thrace dont il étoit originaire, pour venir s'établir dans l'Attique [d]. Je ne crois pas qu'on doive beaucoup s'arrêter à cette prétention des Athéniens. A tous égards, elle ne me paroît nullement fondée.

La plus grande partie des Auteurs anciens s'accorde à rapporter la découverte de la vigne à Bacchus. Ils reconnoiſſent, il eſt vrai, pluſieurs perſonnages qui ont porté ce nom, néanmoins il n'y en a aucun qui n'ait paſſé pour fils de Jupiter. On devroit donc faire remonter les premieres connoiſſances que la Grece a eûes ſur l'art de faire le vin, aux ſiécles où les Titans ont régné dans cette partie de l'Europe; & je penſe en effet que la culture de la vigne a pû s'introduire chez les Grecs ſous la domination de ces Princes. Mais il en aura été de cette connoiſſance comme de pluſieurs autres qui s'abolirent dans les troubles & dans la confuſion que l'extinction de la famille des Titans & la deſtruction de leur Empire occaſionnerent dans la Grece

J'ai déja dit que quelques tems après cet évenement, des

[a] Apollod. l. 3. p. 197. = Hygin. Fab. 130. = Juſtin. l. 2. c. 6. = Pauſ. l. 1. c. 2. = Propert. l. 2. Eleg. 33. v. 29.
[b] Apollod. l. 3. p. 197.
[c] Id. ibid. = Hygin. Fab. 130.
[d] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
Pline fait cet EUMOLPE, Athénien, mais à tort. Il étoit originaire de Thrace, d'où il vint s'établir à Athènes. *Voy.* Strab. l. 7. p. 494.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

conducteurs de nouvelles colonies avoient reporté dans la Grece les arts ſous les auſpices des Dieux honorés dans les pays d'où ils venoient : fondé ſur ce principe, je conjecture que la Béotie a été le premier canton de la Grece où la culture de la vigne ait été renouvellée. Cadmus à la tête d'une Colonie Phénicienne s'y établit 1519 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Prince avoit appris dans ſes Voyages l'art de planter la vigne. Il en fit part à ſes ſujets, & établit en même tems le culte de Bacchus à qui la tradition des Peuples de l'Orient faiſoit honneur de la découverte du Vin. Tout ſemble favoriſer ce ſyſtême. Les Grecs diſoient que leur Bacchus étoit iſſu de Jupiter & de Sémelé fille de Cadmus. Hérodote nous donne l'explication de cette fable en nous apprenant que ce Prince introduiſit dans la Grece le culte de Bacchus [a]. Je crois cependant, par les raiſons que j'ai déja expliquées, que Cadmus ne fit que l'y renouveller.

Les Grecs avoient des pratiques très-ſingulieres pour faire leur vin. Après avoir coupé les raiſins ils les expoſoient pendant dix jours au ſoleil & à la fraîcheur de la nuit. Ils les mettoient enſuite à l'ombre pendant cinq jours & le ſixieme ils les fouloient [b]. Cette méthode étoit, comme on voit, très-longue & très-embarraſſante. Difficilement pouvoit-on faire à la fois une grande quantité de vin. Il falloit un terrein conſidérable pour étendre & expoſer au ſoleil la quantité de grappes ſuffiſante pour faire, par exemple, dix pieces de vin. Il ne falloit pas un eſpace moins étendu & il falloit encore plus de précautions pour faire enſuite ſécher à l'ombre ces mêmes grappes. Toutes ces façons étoient ſujettes à bien des inconvéniens. Le vin alors devoit être fort cher dans la Grece, quoiqu'on y en recueillît beaucoup. On en juge ainſi par les épithètes qu'Homère donne à pluſieurs de ces contrées.

Les Grecs ne gardoient point leurs vins dans des tonneaux. L'invention utile de ces vaiſſeaux de bois ſi commodes leur étoit inconnue. Ils mettoient leurs vins dans des outres, & plus communément dans de grands vaſes de terre cuite [c].

[a] L. 2. n. 49.

[b] Odyſſ. l. 7. v. 122, &c. = Héſiod. *Oper.* v. 611, &c. = Voy. les Notes de Mad. Dacier ſur le 7me livre de l'Odyſſée, p. 160.

[c] Odyſſ. l. 9. v. 196. = Iliad. l. 9. v. 465. = Herod. l. 3. n. 6. = Diod. l. 5. p. 380. = Plin. l. 35. ſect. 46. p. 711.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Athènes étoit particulierement renommée pour la fabrique de ces ſortes de vaiſſeaux [a]. Mais cet uſage de conſerver le vin dans des vaſes de terre expoſés à ſe briſer, ou dans des ſacs de peau, ſujets à contracter de mauvaiſes odeurs, ou à ſe découdre, rendoit alors le tranſport des vins plus difficile, & la garde moins ſure qu'elle ne l'eſt aujourd'hui.

Le vin, ſi l'on en croit quelques Auteurs, ne fut pas le ſeul préſent que Bacchus fit aux Grecs. A l'exemple d'Oſiris, il leur apprit à compoſer avec de l'eau & de l'orge une boiſſon qui, pour la force & la bonté, approchoit du vin [b]. Ovide en parlant de la rencontre que Cérès, épuiſée de laſſitude, fit d'une vieille femme nommée Baubo, dit que la Déeſſe lui ayant démandé de l'eau, la vieille lui préſenta une liqueur compoſée avec du grain rôti [c]. Il paroît que les Auteurs que je cite, ont voulu déſigner la bierre; mais on peut douter que la connoiſſance de cette boiſſon ait été auſſi ancienne dans la Grece qu'ils le diſent. Homère n'en parle jamais. Eſt-ce à deſſein? Ou plutôt ne ſeroit-ce pas une marque que, de ſon tems, la bierre n'étoit pas encore en uſage?

[a] Voy. Caſaub. not. *in* Athen. l. 1. c. 22. p. 65.

[b] Diod. l. 4. p. 248.

[c] Métam. l. 5. v. 449, &c.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De l'Art de faire l'Huile.

J'AI CRU devoir refuſer aux Athéniens l'honneur d'avoir communiqué à toute la Grece le labourage & la culture de la vigne. Je n'en dirai pas autant de tout ce qui concerne la plantation des oliviers & l'art de tirer l'huile de leur fruit. L'Attique paroît avoir été inconteſtablement le premier canton de la Grece où cette partie de l'agriculture ait été connue [a]. Les Athéniens en furent redevables à Cécrops. Ce Prince ſortoit de Saïs [b] ville de la baſſe Egypte, où la culture de l'olivier faiſoit la principale occupation des habitans [c]. Cécrops qui trouva le terroir de l'Attique très-convenable à cette eſpéce d'arbres, eut ſoin d'en faire planter [d]. Le ſuccès répondit à ſon attente. Athènes en peu de tems devint fameuſe par l'excellence de ſon huile. C'étoit même anciennement le ſeul endroit de la Grece où l'on trouvât des oliviers [e].

L'Antiquité croyoit être redevable à Minerve de la découverte de cet arbre [f]. Auſſi cette Déeſſe étoit-elle particuliérement révérée à Saïs [g]. La culture de l'olivier fut donc apportée dans la Grece ſous les auſpices de Minerve. Cécrops en faiſant part de cette connoiſſance aux habitans de l'Attique, eut ſoin d'établir en même tems le culte de cette Déeſſe [h]. La fête de Minerve étoit célébrée à Athènes [i] de la même maniere qu'à Saïs [k], en allumant une quantité innombrable de lampes.

Les Grecs ont débité bien des fables ſur tous ces événemens. Ils contoient que Minerve & Neptune étoient entrés en diſpute ſur l'honneur de donner un nom à la ville d'Athènes.

[a] Hérod. l. 5. n. 82. = Ælian. Var. Hiſt. l. 3. c. 38. = Juſtin. l. 2. c. 6.
[b] Diod. l. 1. p. 33.
[c] Hérod. l. 2. n. 59 & 62.
[d] Syncell. p. 153. B.
[e] Hérod. l. 5. n. 82.
[f] Virgil. Georg. l. 1. v. 18. = Diod. l. 5. p. 389.
[g] Hérod. l. 2. n. 59 & 62. = Cicero de Nat. Deor. l. 3. n. 23. t. 2. p. 506.
[h] Pauſ. l. 1. c. 27. l. 2. c. 36. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.
[i] Marsh. p. 128.
[k] Hérod. l. 2. n. 62.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il fut queſtion de terminer ce différend : les uns diſent qu'on s'en rapporta à Cécrops [a], d'autres que l'Oracle ordonna d'aſſembler tout le peuple [b] ; quelques-uns enfin [c], que les douze grands Dieux furent choiſis pour juger de la diſpute. Quoi qu'il en ſoit, il fut réglé que celle des deux Divinités qui produiroit l'invention la plus utile, donneroit ſon nom à la ville qu'on fondoit. Neptune d'un coup de trident fit ſortir le cheval d'un rocher ; Minerve en frappant la terre de ſa lance en fit ſortir l'olivier : cette production lui adjugea la victoire. L'explication de cette fable n'eſt pas difficile à pénétrer.

Il paroît que ce ne fut pas ſans quelque difficulté que Cécrops engagea les habitans de l'Attique à s'adonner à la culture des oliviers. L'établiſſement du culte des Dieux étoit alors trop intimement lié avec l'établiſſement des Arts pour qu'on pût recevoir l'un ſans l'autre. Adopter le culte de Minerve, c'étoit déclarer qu'on vouloit s'adonner aux Arts dont cette Déeſſe paſſoit pour l'inventrice. Les anciens habitans de l'Attique, profitant du voiſinage de la mer, s'étoient habitués à la piraterie : Neptune en conſéquence étoit leur Divinité tutélaire. Une partie s'oppoſa donc aux nouveaux établiſſemens de Cécrops ; il vouloit changer l'ancienne maniere de vivre. Ce Prince trouva cependant le moyen de gagner le plus grand nombre des habitans, & la pluralité des ſuffrages fit donner au culte de Minerve, c'eſt-à-dire, à l'Agriculture, la préférence.

On reconnoît encore dans les circonſtances de cette fable cet eſprit de vanité qui, dans les tems poſtérieurs, avoit porté les Grecs à inventer les fictions les plus extraordinaires pour rapporter à leurs Dieux l'invention & la connoiſſance de tous les Arts. Ils les avoient reçus de leurs premiers Souverains, qui ſortant de pays policés, avoient apporté dans la Grece des découvertes oubliées ou inconnues juſqu'à leur arrivée. Ils avoient introduit en même tems le culte des Dieux qui étoient cenſés les auteurs de toutes ces inventions : on confondit inſenſiblement l'hiſtoire & les motifs de ces établiſſemens. Les Grecs naturellement vains, & amateurs du merveilleux, brouillerent les idées & obſcurcirent la tradition, pour attribuer aux

[a] Euſeb. Chron. l. 2. p. 75.
[b] Varro *apud* Auguſt. de Civit. Dei. l. 18. Chap. 9.
[c] Apollod. l. 3. p. 192.

Divinités

Divinités qu'ils s'étoient créées, la découverte de tous les Arts.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage des différentes pratiques inventées originairement pour s'éclairer pendant la nuit. On a vû que le plus ou le moins d'industrie dans les moyens que les hommes ont imaginés pour remédier à l'obscurité des ténebres, distinguoit les peuples barbares des nations policées. Si cette proposition est vraie, on peut dire qu'à cet égard les Grecs des siécles héroïques ne différoient point des peuples dont nous nous formons l'idée la plus désavantageuse. Leur peu d'industrie ne leur avoit pas encore permis de se procurer aucun des moyens propres à s'éclairer facilement & commodément pendant la nuit.

Les Grecs n'ignoroient pas alors l'art de faire de l'huile; cependant ils n'avoient pas l'usage des lampes : ils connoissoient également la cire & le suif; mais ils n'avoient pas trouvé le secret d'en tirer la principale utilité. Ces peuples, aux tems dont je parle, ne s'éclairoient qu'à la lueur des brasiers qu'on allumoit dans les appartemens [a] : les Princes, & ceux qui se picquoient de délicatesse, brûloient des bois odoriférans [b]. Virgile s'est conformé à l'usage de ces anciens tems lorsqu'il dit que Circé faisoit brûler du cédre pour s'éclairer [c].

A l'égard des torches dont il est souvent parlé dans Homère, c'étoient des morceaux de bois fendus en long qu'on portoit à la main lorsqu'on vouloit aller la nuit d'un lieu dans un autre [d]. J'ai fait voir dans la premiere Partie l'ancienneté & l'universalité de cette pratique [e] : j'ajouterai que probablement on employoit pour cet usage des bois résineux.

Homère, à la vérité, s'est servi dans une seule occasion d'un terme qui pourroit d'abord donner à penser que les Grecs connoissoient les lampes dès les tems héroïques. Il raconte dans l'Odyssée que Minerve prit un vase d'or pour éclairer Ulysse [f] : mais il est plus que probable que ce vase n'étoit point une lampe. En effet, il n'est jamais parlé dans ce Poëte de rien qui ait rapport à ces sortes de machines : on voit au contraire

[a] Odyss. l. 6. v. 305. l. 18. v. 306, &c. l. 19. v. 63, &c.
[b] Odyss. l. 5. v. 59 & 60.
[c] *Urit odoratam nocturna in lumina cedrum.* Æneid. l. 7. v. 13.
[d] Odyss. l. 18. v. 309, 310 & 316.
[e] Liv. II. Chap. I. Art. IV. p. 107 & 108.
[f] L. 19. v. 34.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que dans toutes les occasions où il auroit pû placer des lampes, il ne parle que de torches ardentes. Aussi le Scholiaste croit-il que le mot dont Homère s'est servi pour désigner le vase porté par Minerve doit s'entendre d'une gaîne d'or dans laquelle on avoit inséré une torche [a]. Je penserois plutôt qu'il s'agit d'une espéce de réchaud dans lequel on mettoit des morceaux de bois qui rendoient un feu vif & clair. Les Turcs se servent encore aujourd'hui pour s'éclairer de machines à peu-près semblables [b].

Quoi qu'il en soit, on peut assurer qu'il n'est jamais parlé dans Homère d'huile, de cire ni de suif, pour s'éclairer. Les Grecs ne se servoient aux tems héroïques du suif, ou, pour parler plus juste, de la graisse que pour frotter & amollir les matieres que le tems avoit endurcies [c]. A l'égard de la cire, quoiqu'ils la connussent, ils l'employoient à tout autre usage qu'à la brûler (1). Pour l'huile, ils ne s'en servoient incontestablement que pour s'oindre & se frotter. J'avoue que les lampes étant aussi anciennes dans l'Asie & dans l'Egypte, qu'on l'a vû [d], il est assez étonnant que la connoissance n'en fût pas encore passée chez les Grecs au tems de la guerre de Troye, mais leur ignorance à cet égard n'en est pas moins certaine.

[a] *Ad* Odyss. l. 19. v. 34.

[b] Trév. Mars 1721. p. 373.

Homère ne désigne point ce que Minerve prit pour éclairer Ulysse, autrement que par le mot λύχνον : il est certain que dans les siécles postérieurs on a entendu constamment par λύχνος, une *lampe* ; mais je ne pense pas que dans Homère, ce mot doive avoir la même signification ; car il ne parle jamais d'huile pour s'éclairer. Je penserois donc que λύχνος, dans ce passage désigne une espéce de réchaud, où l'on mettoit de petits morceaux de bois enflammés. C'est la seule fois au surplus que le terme de λύχνος, se trouve dans Homère.

[c] Voy. Odyss. l. 21. v. 178, & suiv.

(1) On enduisoit de cire les vaisseaux, les tablettes de bois pour écrire, &c. La seule fois qu'il en soit parlé dans Homère, c'est à l'occasion d'Ulysse que ce Poëte dit s'être servi de cire pour boucher les oreilles de ses compagnons, afin de les empêcher d'entendre la voix des syrènes. Odyss. l. 12. v. 173.

[d] Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. IV. p. 108.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Culture des Arbres fruitiers.

ON NE PEUT pas douter que les Grecs ne ſe ſoient adonnés très-anciennement à la culture des Arbres fruitiers ; les figues & les poires paroiſſent avoir été les premieres eſpéces de fruits qu'ils ayent connus [a] : on peut y ajouter les pommes. On voit en effet des figuiers, des poiriers & des pommiers dans la deſcription qu'Homère fait du verger de Laërte [b] pere d'Ulyſſe. Les figues particulierement étoient regardées comme le premier aliment d'un goût agréable dont les Grecs euſſent uſé [c]. Les différentes traditions que ces peuples débitoient ſur l'époque à laquelle ils avoient connu ce fruit, prouvent, comme je l'ai déja dit, que les premieres connoiſſances de l'agriculture étoient fort anciennes dans la Grece ; mais que cet art y avoit ſouffert des interruptions. Les uns en effet rapportoient la connoiſſance du figuier à Bacchus [d], & plaçoient cet événement ſous Pandion I. [e], qui régnoit à Athènes 1463 ans avant Jeſus-Chriſt. D'autres en faiſoient honneur à Cérès [f], dont on fixe l'arrivée dans la Grece au regne d'Erechtée [g] 1426 ans avant l'Ere-Chrétienne. Mais, ſuivant une autre tradition, les Grecs avoient connu le figuier bien auparavant ces époques. Cette tradition portoit que Sycée, un des Titans fils de la terre, étant pourſuivi par Jupiter, cette mere tendre avoit fait ſortir le figuier de ſon ſein pour ſervir d'aſyle & de nourriture en même tems à ce fils bien-aimé [h].

Toutes ces variations font voir que les Grecs avoient reçu quelques connoiſſances de l'agriculture ſous la domination des Titans. Les troubles qui s'éleverent à la mort de ces Princes, firent négliger la culture de la terre que de nouvelles colonies

[a] Ælian. Varr. Hiſt. l. 3. c. 39.=Plut. t. 2. p. 303. A.
[b] Odyſſ. l. 24. v. 337, &c.
[c] Athen. l. 3. c. 2. p. 74.
[d] Ibid. c. 5. p. 78.
[e] Apollodor. l. 3. p. 197.
[f] Pauſ. l. 1. c. 37. p. 89.
[g] Marm. Oxon Ep. 12.
[h] Athen. l. 3. c. 5. p. 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſorties d'Egypte & de Phénicie remirent en honneur dans la Grece, vers le commencement des ſiécles que nous parcourons préſentement.

On ne peut entrer dans aucun détail ſur la maniere dont les Grecs cultivoient les Arbres fruitiers aux tems héroïques. Rien ne ſçauroit nous en inſtruire : je penſe qu'ils étoient alors fort ignorans dans cette partie de l'agriculture. On n'avoit pas encore ſongé à la réduire en préceptes. Je crois avoir ſuffiſamment prouvé ailleurs que l'art de greffer étoit alors abſolument inconnu [a]. Aux preuves que j'en ai données, on peut ajouter la réflexion qu'Héſiode faiſoit à l'égard des oliviers. Cet Auteur, au rapport de Pline [b], diſoit que jamais homme n'avoit vû le fruit d'olivier qu'il eût planté ; marque que de ſon tems les Grecs entendoient encore très-peu la culture des Arbres fruitiers.

J'obſerverai encore au ſujet des figuiers, que l'arbre auquel on donnoit ce nom dans la Grece n'étoit pas de la même eſpéce que celui qui croît dans nos climats. Cette ſorte de figuier eſt beaucoup plus fertile que les nôtres [c], mais ſes fruits ne peuvent venir en maturité qu'après avoir été piqués par des inſectes qui s'engendrent dans le fruit d'une eſpéce de figuier ſauvage, appellé par les Anciens *Caprificus*. Auſſi avoit-on grand ſoin d'en planter à côté des figuiers domeſtiques [d]. Cet uſage ſe continue encore aujourd'hui dans les iſles de l'Archipel [e]. Il s'en faut de beaucoup au ſurplus, que ces ſortes de figues ſoient comparables aux nôtres pour la bonté & la délicateſſe [f].

Je crois pouvoir joindre à cet article quelques autres pratiques qui ont aſſez de rapport à l'Agriculture, priſe dans l'idée générale des productions & des travaux de la campagne.

Les Arts les plus communs & les plus ordinaires ne ſont certainement pas les moins utiles. Strabon, parlant des anciens Habitans de la grande Bretagne, obſerve que ces Peuples qui avoient beaucoup de troupeaux, ne connoiſſoient pas

[a] Voy. *ſuprà*, Chap. 1er p. 86 & 87.
[b] L. 15. ſect. 2. p. 732.
[c] Tournefort, Voyage du Levant, t. 1. p. 340.
[d] Ariſt. Hiſt. Animal. l. 5. c. 32. p. 857. = Theophraſt. de Cauſ. Plant. l. 2. c. 12. p. 246. = Plin. l. 15. ſect. 21. p. 747. = Athen. l. 3. c. 4. p. 76 & 77.
[e] Tournefort, *loco cit.* p. 338, &c.
[f] Ibid. p. 340.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'art de faire cailler le lait & de le réduire en fromage. Il donne, avec grande raiſon, ce fait comme une marque de la groſſiereté & de l'ignorance de cette nation [a]. Les Grecs dans les ſiécles que nous parcourons préſentement n'étoient pas auſſi dépourvus de connoiſſances. Ils étoient inſtruits de l'art de faire des fromages. Homère en parle ſouvent [b]. Les Grecs prétendoient être redevables de cette connoiſſance à Ariſtée roi d'Arcadie [c]. Il leur avoit, dit-on, encore appris l'art d'élever les abeilles & de mettre leur miel à profit [d]. Je douterois aſſez de ce dernier fait. Il paroît qu'aux tems héroïques on ne connoiſſoit pas encore dans la Grece l'uſage des ruches. On peut le conjecturer d'après un paſſage où Homere compare l'armée des Grecs à un eſſain d'abeilles. Il fait ſortir cet eſſain non pas d'une ruche, mais du creux d'un rocher [e].

[a] L. 4. p. 305.
[b] Iliad. l. 11. v. 638. = Odyſſ. l. 7. v. 225.
[c] Juſtin. l. 13. c. 7.
Ariſtée avoit épouſé Autonoé, fille de Cadmus. *Heſiod. Theog.* v. 977. = Diod. l. 4. p. 324.
[d] Diod. Juſtin. *locis cit.*
[e] Iliad. l. 2. v. 87, &c.
On trouve à la vérité dans Héſiode, Theogon. v. 594 & 598. ces mots σμῆνος & σίμβλος, employés par la ſuite à déſigner les ruches où les abeilles font leur miel. Mais indépendamment de ce que ces deux mots ne ſe trouvent point dans Homère, & qu'on a pluſieurs raiſons pour croire Héſiode poſtérieur à ce Poëte, je ne voudrois pas même conclure des paroles d'Héſiode, que les Grecs connuſſent de ſon tems l'art de raſſembler les abeilles dans des ruches. Si cette pratique eut été connue dans les ſiécles où Héſiode écrivoit, il en auroit vraiſemblablement donné quelques préceptes, comme Virgile l'a fait dans ſes Géorgiques.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hebreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

LA MANIERE dont étoient vêtus les premiers habitans de la Grece, répondoit à la groſſiereté de leurs mœurs. La peau des bêtes qu'ils tuoient à la chaſſe, leur ſervoit à ſe couvrir. Mais ne ſçachant pas l'art de préparer ces peaux, ils les portoient toutes brutes & avec leurs poils [a]. La ſeule parure qu'ils euſſent imaginée étoit de porter la fourure en dehors [b]. Les nerfs des animaux leur ſervoient de fil. Les épines leur tenoient lieu ſans doute d'aiguilles & de poinçons. Il ſubſiſte encore dans les écrits d'Héſiode des traces de ces anciens uſages [c].

On ignore dans quel tems les Grecs apprirent l'art de donner aux peaux les préparations convenables, comme de les tanner, de les corroyer, &c. Pline fait auteur de cette invention un certain Tychius, natif de Béotie [d], ſans marquer dans quel ſiécle vivoit cet Artiſte. Homère parle d'un ouvrier de ce nom fort célebre, dans les tems héroïques, par ſon adreſſe à préparer & à travailler les cuirs. Entre autres ouvrages il avoit, dit-il, fait le bouclier d'Ajax [e]. Il n'y a cependant pas d'apparence que ce ſoit le même perſonnage que celui auquel Pline attribue l'invention de corroyer les peaux. Cet Art devoit être connu dans la Grece bien avant la guerre de Troye ; mais il n'eſt pas poſſible d'en déterminer préciſement l'époque.

Il n'en eſt pas de même de la tiſſeranderie. Je crois qu'on peut très-bien en rapporter l'établiſſement dans la Grece au tems de Cécrops. Ce Prince ſortoit de l'Egypte où l'art de filer la laine, & d'en fabriquer des étoffes, étoit connu fort anciennement. Il fit part de cette invention aux

[a] Diod. l. 1. p. 151.=Pauſ. l. 8. c. 1. p. 599.
[b] Pauſ. l. 10. c. 38. p. 895.
[c] Voy. Heſiod. *Oper.* v. 544.
[d] L. 7. ſect. 57. p. 414.
[e] Iliad. l. 7. v. 220, &c.

Digitized by Google

habitans de l'Attique. Le peu de mémoires qui nous reſtent ſur l'origine de la tiſſeranderie dans la Grece, s'accorde aſſez avec cette conjecture. Les Athéniens étoient regardés dans l'antiquité comme les premiers qui euſſent connu l'art de fabriquer des étoffes de laine & de lin. Ils paſſoient même pour avoir communiqué ces découvertes à toute la Grece [a]. On ſçait encore que de tous tems Athènes a été renommé pour l'habileté de ſes habitans dans la tiſſeranderie. La qualité du terroir de l'Attique contribua beaucoup aux progrès rapides que cet art fit chez ces peuples. Les laines de ce canton paſſoient, au jugement des Anciens, pour les meilleures qu'on connût [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt important pour la qualité de la laine, de tenir les brebis dans une très-grande propreté. On ne peut pas porter l'attention plus loin que la portoient à cet égard certains peuples de la Grece. Pour ſe procurer les laines les plus fines & les mieux conditionnées, leur précaution alloit juſqu'à couvrir de peaux leurs brebis [c], de peur que les injures de l'air n'en altéraſſent la toiſon, & qu'il ne s'y attachât quelques ordures.

On reconnoît à la maniere dont les Grecs dépouilloient anciennement les brebis de leur laine, combien les arts méchaniques étoient imparfaits chez ces peuples dans les premiers tems. Il y a une certaine ſaiſon dans l'année où la laine des moutons vient à ſe détacher d'elle-même. Les Grecs profitoient de ce moment pour ſe procurer la laine de ces animaux, & l'arrachoient [d]. C'eſt qu'ils manquoient alors de ciſeaux, ou d'autres inſtrumens propres à cette opération. Cet uſage ne ſubſiſtoit plus du tems d'Héſiode : on ſçavoit alors tondre les brebis [e].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'anciennement les métiers étoient diſpoſés de façon qu'on n'y pouvoit travailler que debout [f]. Cet uſage ſubſiſtoit encore dans la Grece aux tems héroïques. Homère ne permet pas d'en

[a] Juſtin. l. 2. c. 6.
[b] Voy. Voſſius de Idol. l. 3. c. 70.
[c] Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 56.=Diog. Laërt. l. 6. ſegm. 41. p. 335.
[d] Varro, de Re Ruſt. l. 2. c. 11.=Plin. l. 8. ſect. 73. p. 474.=Iſidor. Orig. l. 19. c. 27.
[e] *Op. & Dies.* v. 775.
[f] Liv. II. Chap. II. p. 120.

IIe PARTIE. *Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.*

douter [a]. Les étoffes au ſurplus, qu'on fabriquoit alors devoient être bien mal conditionnées. On n'avoit pas encore trouvé le moyen de les fouler. Cet art ne fut connu dans la Grece que quelque tems après les ſiécles dont nous parlons préſentement. On en faiſoit honneur à un certain Nicias de Mégare [b].

Il ſe préſente à ce ſujet une queſtion aſſez curieuſe, & dont l'examen mérite quelque attention. Homère donne à entendre, qu'au tems de la guerre de Troye, il entroit de l'huile dans la préparation des étoffes [c]. Mais quel étoit le but de cette pratique? En quoi pouvoit-elle conſiſter? Etoit-ce pour luſtrer les étoffes, leur donner plus de fineſſe, ou pour les rendre impénétrables à la pluie & au mauvais tems? C'eſt ce qu'il eſt bien difficile de pouvoir déterminer d'une maniere claire & préciſe: le Poëte n'eſt entré dans aucun détail, ni dans aucune explication ſur ces différens objets. Nous apprenons par les Voyageurs modernes, qu'à la Chine & aux Indes Orientales, on eſt encore dans l'uſage d'employer l'huile pour la préparation de pluſieurs étoffes. Ce qu'ils en diſent pourra, je croi, donner quelque éclairciſſement ſur la queſtion qui nous occupe.

Quand les Chinois ſe mettent en route, ils ont coutume de ſe munir d'une ſorte d'habits dont l'étoffe eſt d'un gros taffetas encrouté de pluſieurs couches d'une huile fort épaiſſe. Cette huile fait le même effet ſur ces étoffes que la cire ſur

[a] Iliad. l. 1. v. 31.=Voy. Jun. de Pict. Veter. l. 1. c. 4. p. 16.

On pourroit objecter ce que dit Homère des Phéaciennes, *Odyſſ.* l. 7. v. 105 & 106.

Αἱ δ' ἐσίης ἐφόασι καὶ ἠλάκατα στρωφῶσαι
Ἥμεναι, ...

& en conclure que dès les tems héroïques, les femmes avoient déja quitté la pénible coutume de travailler debout. Mais il y a toute apparence que le mot ἥμεναι, ne doit ſe rapporter qu'à celles qui filoient, & non pas à celles qui travailloient au métier. D'autant plus qu'Euſtathe, à qui ce paſſage n'étoit point inconnu, dit poſitivement en commentant le 31 vers du 1er Liv. de l'Iliade, que du tems d'Homère, les femmes ne travailloient point encore aſſiſes.

[b] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.

Pline en diſant que ce *Nicias* étoit de Mégare, nous fait connoître que l'art de fouler les étoffes n'a été connu que poſtérieurement aux ſiécles dont nous parlons. Mégare en effet, ſelon Strabon, n'a été bâtie que depuis le retour des *Héraclides*, l. 9. p. 965.

Il eſt vrai qu'on trouve dans Pauſanias, l. 1. c. 39. que *Mégare* étoit bâtie avant les Héraclides, & qu'ils ne firent que s'en emparer. Mais le témoignage de Pauſanias, ne doit pas l'emporter ſur celui de Strabon, dont l'exactitude eſt reconnue de tout le monde. C'eſt auſſi le ſentiment de Velleius Paterculus. l. 1. n. 2. p. 4.

[c] Iliad. l. 18. v. 595 & 596.=Odyſſ. l. 7. v. 107.

nos toiles. Elle les rend impénétrables à la pluie. [a]. Les Chinois ont une autre maniere d'employer l'huile. Ils s'en ſervent pour donner à leurs ſatins un luſtre très-vif & très-éclattant [b]. Ce dernier procédé rentre aſſez dans celui que l'on ſuit aux Indes Orientales pour la fabrique des belles toiles de coton qui nous viennent de ces contrées. La derniere préparation qu'on donne au fil dont elles ſont faites, eſt de le frotter d'huile [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Peut-être auſſi les Grecs employoient-ils l'huile & la chaleur du feu pour tirer l'eſtame & filer leur laine plus finement & plus facilement. L'étoffe tiſſue de ces fils imbibés d'huile étoit enſuite dégraiſſée par le moyen des ſels & des autres préparations qu'on employoit en la foulant. On peut choiſir entre ces différentes pratiques celles qu'on croira convenir le mieux au texte d'Homère; car il y a lieu de conjecturer qu'il a voulu déſigner quelque préparation à peu-près ſemblable à celles que je viens d'indiquer. Ce qu'il y a de plus vrai, c'eſt que ces paſſages d'Homère ſont preſque inintelligibles.

[a] Mémoire ſur la Chine du P. le Comte, t. 1. p. 246.

[b] Ibid. p. 102.

[c] Lettr. Edif. t. 15. p. 400 & 401.

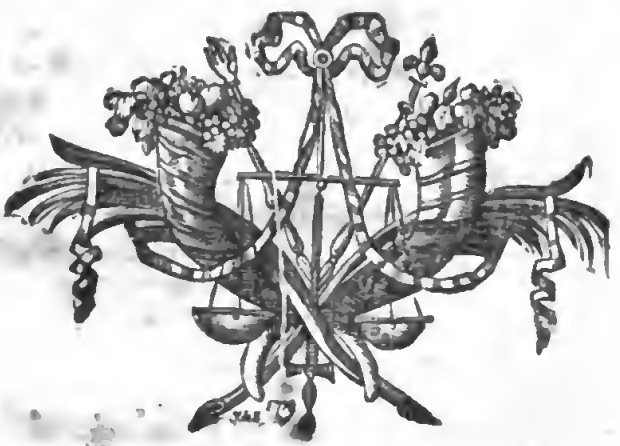

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

LES GRECS ne ſont point les inventeurs de l'Architecture, ſi par ce mot on entend ſimplement l'Art de lier différens matériaux & d'en compoſer des édifices pour la commodité & les divers uſages de la vie. Tous les peuples policés ont eû ſur cette partie des Arts des lumieres à peu près égales. Le beſoin leur a ſuggéré les mêmes idées & des pratiques preſque ſemblables, quoique relatives à la température des ſaiſons & aux influences de l'air propres à chaque climat.

Mais l'Architecture ne conſiſte pas uniquement dans la main-d'œuvre & dans un ſimple travail méchanique. Elle doit dans pluſieurs occaſions chercher à produire les plus grands effets, joindre l'élégance à la majeſté, & la délicateſſe à la ſolidité. C'eſt le goût & l'intelligence qui doivent alors en diriger les opérations.

Ni l'Aſie, ni l'Egypte ne peuvent prétendre à la gloire d'avoir inventé, ni même connu les véritables beautés de l'Architecture. Le génie de ces nations tourné vers le giganteſque & le merveilleux s'occupoit plus de la grandeur énorme & prodigieuſe d'un édifice que des graces & de la nobleſſe de ſes proportions. Il eſt facile d'en juger par ce qui nous reſte de monumens élevés dans l'Orient & par la deſcription que les Anciens nous ont faite de ceux qui n'exiſtent plus (1).

C'eſt des Grecs que l'Architecture a reçu cette régularité, cette ordonnance, cet enſemble, qui ſont en poſſeſſion de charmer nos yeux. C'eſt leur génie qui a enfanté ces compoſitions ſublimes & magnifiques qu'on ne ſçauroit trop ſe laſſer d'admirer. On leur doit, en un mot, toutes les beautés dont l'art de bâtir eſt ſuſceptible. Dans ce ſens, on peut dire que les Grecs ont inventé l'Architecture. Ils n'ont rien emprunté

(1) J'inſiſterai plus particulierement ſur le goût des Orientaux en Architecture, à l'article des Arts dans la troiſieme Part. de cet Ouvrage.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'a l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

à cet égard des autres nations. C'eſt un art qu'ils ont créé entierement. La Grece a fourni les modèles & preſcrit les régles qu'on a ſuivies par la ſuite lorſqu'on a voulu exécuter des monumens dignes de paſſer à la poſtérité. On trouve dans les trois ordres de l'Architecture Grecque tout ce que cet art peut produire ſoit pour la majeſté, l'élégance, la beauté & la délicateſſe, ſoit pour la ſolidité (1).

L'Architecture, de même que les autres Arts, a eû de très-foibles commencemens chez les Grecs. Leurs maiſons n'étoient dans les premiers tems que de ſimples cabanes conſtruites d'une maniere informe & groſſiere, bâties de terre & d'argille [a]. Elles reſſembloient aſſez aux antres & aux cavernes que ces Peuples avoient habitées ſi long-tems [b]. Ils trouverent enſuite l'art de faire cuire des briques & d'en conſtruire des maiſons. Les Grecs faiſoient honneur de cette invention à deux habitans de l'Attique nommés Eurialus & Hyperbius [c]. Ils étoient freres: c'eſt tout ce qu'on ſçait de leur hiſtoire. On ignore dans quel tems ils ont vécu.

Les différentes Colonies qui d'Aſie & d'Egypte vinrent ſucceſſivement s'établir dans la Grece, contribuerent au progrès de l'architecture. Les Chefs de ces nouvelles Peuplades raſſemblerent les Peuples dans pluſieurs cantons, bâtirent des villes & des bourgades, & accoutumerent leurs nouveaux ſujets à mener une vie ſédentaire. L'origine de ces établiſſemens remonte à des tems très-reculés. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les villes d'Argos & d'Eleuſis devoient leur fondation aux premiers Souverains de la Grece [d]. On avoit même, comme je l'ai déja dit, commencé à bâtir des temples [e].

Les premiers monumens que les Grecs éleverent, ſont voir quelle étoit anciennement leur groſſiereté & le peu de connoiſſances qu'ils avoient de l'art de bâtir. Le temple de Delphes ſi renommé depuis pour ſa magnificence, & qui même dès les tems dont nous parlons étoit célebre par les

(1) Voy. le parallele de l'Architecture antique avec la moderne; par M. de Chambray, p. 2.

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

[b] Id. Ibid. = Æſchyl. *in* Prometh. vincto. v. 449, &c.

[c] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

[d] Liv. I. Chap. I. Art. V. p. 63 & 65.

[e] Ibid. Liv. II. Chap. III. p. 130.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

richeſſes qu'il renfermoit [a], le temple de Delphes n'étoit originairement qu'une ſimple chaumiere couverte de branches de laurier [b].

Du tems de Vitruve on voyoit encore à Athènes les reſtes du bâtiment où l'Aréopage s'aſſembloit dans les commencemens de ſon inſtitution. Cet édifice également informe & groſſier, conſiſtoit dans une eſpéce de cabane enduite de terre graſſe [c]. Telle a été anciennement la maniere dont les Grecs bâtiſſoient.

Difficilement l'Architecture auroit-elle fait quelques progrès chez ces peuples avant l'arrivée de Cadmus. Les Grecs avoient oublié l'art de travailler les métaux dont les Princes Titans leur avoient enſeigné les premiers élémens [d]. Ce fut Cadmus qui, à la tête de ſa colonie, rapporta dans la Grece une connoiſſance ſi néceſſaire. Il fit plus. Il apprit à ces Peuples l'art de tirer les pierres du ſein de la terre avec la maniere de les tailler [e] & celle de s'en ſervir pour la conſtruction des bâtimens.

On rencontre des contradictions preſque inſurmontables quand on veut approfondir & diſcuter les connoiſſances que les Grecs avoient de l'Architecture dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. On en va juger par l'expoſé des faits que les Ecrivains de l'antiquité nous ont tranſmis ſur cet objet.

Si l'on s'en rapportoit au témoignage & au goût de Pauſanias, il faudroit placer dans l'enfance des Arts chez les Grecs les monumens les plus merveilleux que ces peuples auroient élevés. Cet Auteur parle de l'édifice que Mynias roi d'Orchomène avoit fait élever pour renfermer ſes tréſors [f], & des murs de Tyrinthe bâtis par Prætus [g], comme d'ouvrages dignes

[a] Iliad. l. 9. v. 404 & 405. = Plin. l. 3. ſect. 20 p. 173.

[b] Pauſ. l. 10. c. 5.

[c] Vitruv. l. 2. c. 1.

[d] Voy. *infrà*, Chap. IV.

[e] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363.

[f] L. 9. c. 36.

Mynias pouvoit régner environ 1377. ans avant J. C. Pauſanias, en effet, place le régne de ce Prince quatre générations avant Hercule. l. 9. c. 36. & 37. Comme cet Hiſtorien compte 25 ans pour une génération, Mynias aura précédé d'environ cent ans la naiſſance d'Hercule, qu'on peut fixer 70 ans à peu près avant la priſe de Troye.

[g] Pauſ. l. 9. c. 36.

Prætus étoit frere d'Acriſius, dont le régne tombe à l'an 1379. avant J. C.

de l'admiration de tous les ſiecles. Il ne craint point de les mettre en parallele avec les pyramides d'Egypte ; mais ce ſentiment me paroît ſouffrir beaucoup de difficultés.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'édifice conſtruit par Mynias étoit une eſpéce de rotonde un peu applatie. Toute la bâtiſſe portoit ſur la pierre qui étoit au centre de la voute. Elle ſervoit de clef à tout l'ouvrage & en arrêtoit toutes les parties. Le monument entier étoit bâti en marbre [a]. Les murs de Tyrinthe étoient conſtruits de pierres brutes, mais ſi groſſes, qu'au rapport de Pauſanias, deux mulets auroient eû de la peine à traîner la moindre d'entre elles. De petites pierres entremêlées parmi ces groſſes maſſes, en rempliſſoient les intervalles [b]. Voilà quels étoient les monumens que cet Auteur, comme je l'ai déja dit, compare aux pyramides d'Egypte.

A juger cependant de ces ouvrages, même d'après, la deſcription de Pauſanias, on ne voit pas qu'il y eût tant à ſe récrier. D'ailleurs il eſt le ſeul qui en faſſe mention. Homère, Hérodote, Apollodore, Diodore & Strabon, qui ont eû tant d'occaſions de parler des monumens de la Grece, ne diſent rien de l'édifice de Mynias. A l'égard des murs de Tyrinthe, ils nous apprennent qu'ils avoient été bâtis par des ouvriers que Prætus avoit amenés de Lycie [c]. Du ſurplus ils ne nous repréſentent cette place, que comme une petite citadelle élevée par Prætus dans un poſte avantageux, & propre à lui ſervir de retraite [d]. On ne ſoupçonnera cependant pas ces Auteurs d'avoir méconnu les monumens de la Grece, & moins encore d'avoir négligé d'en parler. Obſervons enfin, que, ſuivant Pauſanias, l'édifice élevé par Mynias étoit vouté, fait nullement croyable; que de plus il étoit conſtruit en marbre : néanmoins il y a bien de l'apparence que même du tems d'Homère, les Grecs ne ſçavoient pas encore travailler le marbre. On ne trouve dans ſes Poëmes aucun mot pour le caractériſer & le diſtinguer des autres pierres. Si le marbre eût été connu alors, Homère l'auroit-il oublié dans la deſcription du palais d'Alcinoüs, & ſurtout dans celle du palais de Ménélas où il dit qu'on voyoit

[a] Pauſ. l. 9. c. 38.
[b] Id. l. 2 c. 25.
[c] Apollodor, l. 2. p. 68. = Strabo, l. 8. p. 372.
[d] Iliad. l. 2. v. 559. = Apollod. l. 2. p. 68. = Strabo, l. 8. p. 372.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

briller l'or, l'argent, l'airain, l'yvoire & les productions les plus rares [a].

Enfin, il eſt bien difficile de concilier la datte de ces monumens avec l'époque que les Grecs aſſignoient à l'invention de preſque tous les inſtrumens néceſſaires à la conſtruction des édifices. Si l'on en croit la plûpart des Auteurs de l'antiquité, on doit à Dédale la doloire, la ſçie, la tarière, l'équerre & la maniere de prendre & de trouver les à-plombs par le moyen d'un poids ſuſpendu au bout d'une ficelle. Il eſt vrai que Dédale partagea avec ſon neveu Talus, Calus, Attalus ou Perdix (car les Auteurs varient ſur ſon nom) une partie de la gloire de ces inventions [b]. La mere de ce jeune homme l'avoit confié à Dédale pour l'inſtruire des ſecrets de ſon art. Il avoit encore plus de génie & d'induſtrie que ſon maître. A l'âge de douze ans, ayant rencontré la mâchoire d'un ſerpent, & s'en étant ſervi avec ſuccès pour couper un petit morceau de bois, cette aventure lui donna l'idée de conſtruire un inſtrument qui imitât l'aſpérité des dents de cet animal. Il prit pour cet effet une lame de fer & la découpa ſur le modèle de ces petites dents courtes & ſerrées qu'il avoit remarquées dans le ſerpent. Ce fut ainſi qu'il trouva la ſçie [c]. On lui attribue encore l'invention du compas, du tour & de la roue à potier [d]. Dédale, ajoute l'hiſtoire, ne fut pas exempt de la baſſe jalouſie qui de tous les tems a été le vice des Artiſtes, même de ceux qui font profeſſion des arts les plus nobles & les plus relevés. Appréhendant de ſe voir effacer un jour par ſon diſciple, il le fit périr.

Quoi qu'il en ſoit de cette petite hiſtoriette, Dédale, de l'aveu de tous les Chronologiſtes, eſt poſtérieur aux édifices dont je viens de parler. Néanmoins, comment imaginer qu'on aît pû les conſtruire ſans le ſecours des inſtrumens qu'on dit n'avoir été inventés que par cet Artiſte ou par ſon neveu?

Mais il y a plus; on a tout ſujet de douter que ces prati-

[a] Odyſſ. l. 4. v. 72, &c.
Comme l'interprétation du mot ἠλεκτρον employé dans cette deſcription eſt ſujette à conteſtation, je n'ai pas crû devoir lui donner une ſignification déterminée.

[b] Diod. l. 4. p. 319 & 320.=Hygin. Fab. 274.=Ovid. Métam. l. 8. v. 241, &c. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.

[c] Diod. l. 4. p. 319 & 320.=Hygin. Fab. 274.=Ovid. Métam. l. 8. v. 241. & ſuiv.

[d] Id. ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ques aient été connues même dans les ſiécles où les Hiſtoriens en placent les découvertes. Pour juger de la réalité des faits & ſçavoir à quoi s'en tenir ſur les outils en uſage aux tems héroïques chez les Grecs, c'eſt Homère qu'on doit conſulter. On verra qu'il ne paroît pas avoir eû aucune idée de la plûpart des inventions attribuées à Dédale ou à ſon neveu. Sans compter pluſieurs des endroits de ſes Poëmes où il auroit eû occaſion de parler de la ſcie, du compas & de l'équerre, le vaiſſeau qu'il fait bâtir à Ulyſſe dans l'Iſle de Calypſo lui prêtoit un beau champ pour parler de tous les outils dont il pouvoit avoir connoiſſance. Ceux néanmoins dont ſe ſert ſon héros ne conſiſtent que dans une hache à deux tranchans, une doloire, des tarières, un niveau, ou une régle pour dreſſer les bois [a]. Il n'eſt queſtion ni d'équerre ni de compas, ni même de ſcie. Ce dernier inſtrument auroit été cependant des plus néceſſaires à Ulyſſe pour la conſtruction de ſon vaiſſeau. Préſumera-t-on qu'Homère ait négligé d'en donner une au roi d'Itaque (1) ? On ne peut pas dire que ce Prince ſoit ſenſé manquer des outils néceſſaires & propres à l'ouvrage qu'il entreprenoit. Le Poëte ne le place point dans une Iſle déſerte & abandonnée. Ulyſſe étoit alors chez une Déeſſe en état de lui fournir tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. Il y a donc lieu de croire qu'Homère donne à ſon héros tous les outils qui de ſon tems pouvoient être en uſage. Puiſqu'il ne parle ni de l'équerre, ni du compas, ni de la ſcie, on doit préſumer que ces inſtrumens n'étoient point encore inventés. Les Grecs, aux tems héroïques, étoient preſque auſſi deſtitués de connoiſſances méchaniques que les Peuples du nouveau monde. Les Péruviens qu'à bien des égards on peut regarder comme une nation très-policée, ignoroient l'uſage de la ſcie [b]. On ſçait qu'encore aujourd'hui il y a pluſieurs Peuples auxquels cet inſtrument eſt inconnu [c]. Ils y ſuppléent par différens moyens. Ils fendent des troncs d'arbres en pluſieurs parties par le moyen de coins de pierres. Enſuite avec des

[a] Odyſſ. l. 5. v. 234 & 245, &c.

(1) Le mot πρίων, qui en Grec ſignifie une *Scie*, ne ſe trouve point dans Homère, ni rien d'équivalent.

[b] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. III. p. 128.

[c] Lettr. Edif. t. 18. p. 328.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

haches ils dégroſſiſſent chaque piéce, & parviennent ainſi, quoique difficilement, à former des planches [a]. Les Grecs en devoient uſer alors à peu-près de la même façon [b].

Les doutes que je viens d'élever ſur les inventions attribuées à Dédale, m'engagent à en propoſer encore quelques-uns ſur les monumens dont il étoit régardé comme l'Auteur.

On le fait voyager en Egypte pour s'inſtruire & ſe perfectionner dans les Arts. Il profita ſi bien des leçons qu'il y reçut, qu'en peu de tems il ſurpaſſa, dit-on, les plus habiles Architectes de ce pays. On le choiſit pour conſtruire le veſtibule du temple de Vulcain à Memphis [c]. Il l'exécuta d'une maniere ſupérieure. Cet Ouvrage même acquit tant de gloire à ſon Auteur, qu'on plaça dans le temple ſa ſtatue en bois, faite de ſa propre main [d]. On fit plus. Le génie & les inventions de Dédale le mirent dans une ſi haute réputation parmi les Egyptiens, que ces peuples lui décernerent les honneurs divins. Si l'on en croit Diodore il ſubſiſtoit encore de ſon tems, un temple conſacré ſous le nom de ce fameux Artiſte dans une des Iſles voiſines de Memphis. Ce temple, ajoute-t-il, étoit en grande vénération dans tout le pays [e].

Ce ne fut pas en Egypte ſeulement que Dédale exerça ſes talens : il avoit laiſſé dans pluſieurs pays des témoignages de ſon habileté en architecture. Il bâtit à Cumes, ſur les côtes d'Italie, un temple à Apollon en reconnoiſſance de ſon heureuſe évaſion de Crete. On vantoit l'architecture de ce temple comme très-belle & très-magnifique [f].

Dans le ſéjour que Dédale fit en Sicile, il embellit cette Iſle de pluſieurs ouvrages également utiles & ingénieux : il bâtit entre autres ſur le haut d'un rocher une citadelle très-forte, & la rendit abſolument imprenable [g]. Le mont Erix étoit ſi eſcarpé que les maiſons qu'on avoit été obligé de conſtruire autour du temple de Venus, paroiſſoient prêtes à tomber à chaque inſtant dans le précipice. Dédale augmenta la largeur du ſommet de

[a] Prem. Part. Liv. II. Chap. III. p. 128. = Voyage de Dampier, t. 2. p. 10. t. 4. p. 131.
[b] Voy. Virgil. Georg. l. 1. v. 144.
[c] Diod. l. 1. p. 109.
[d] Id. ibid.
[e] Id. bid.
[f] Virgil. Æneid. l. 6. v. 17. & ſuiv. = Sil. Ital. l. 12. v. 102. = Auſon. Idyll. 10. v. 300 & 301.
[g] Diod. l. 4. p. 321.

cette

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

cette montagne par le moyen de terres rapportées & soutenues d'une muraille [a]. Il creusa aussi près de Mégare en Sicile un grand étang au travers duquel le fleuve Alabon se déchargeoit dans la mer [b]. Son génie industrieux éclatta encore davantage dans la construction d'une caverne qu'il creusa dans le territoire de Selinunte : il sçut ménager & employer avec tant d'art la vapeur des feux souterrains qui en sortoient, que les malades qui entroient dans cette caverne se sentoient peu-à-peu provoqués à une sueur douce, & guérissoient insensiblement, sans éprouver même l'incommodité de la chaleur [c]. Diodore ajoute que Dédale fit dans la Sicile plusieurs autres ouvrages que l'injure des tems avoit détruits.

Mais ces monumens, quelque recommandables qu'ils pussent être, ne doivent point entrer en comparaison avec le fameux labyrinthe qu'il construisit dans l'Isle de Crete. Cet ouvrage seul auroit suffi pour immortaliser le nom de Dédale. La tradition ancienne portoit qu'il en avoit pris le modéle & le dessein sur celui qu'on voyoit en Egypte ; mais il n'en avoit exécuté que la centieme partie [d]. Dédale s'étoit borné à imiter l'endroit du labyrinthe d'Egypte où l'on rencontroit une quantité surprenante de tours & de détours, si difficiles à remarquer, qu'il n'étoit pas possible d'en sortir quand on s'y étoit engagé : & il ne faut pas s'imaginer, dit Pline, que le labyrinthe de Crete ressemblât à ceux que l'on exécute dans les jardins, où par le moyen d'un grand nombre d'allées multipliées, on trouve le secret de faire faire beaucoup de chemin dans un espace assez étroit. Le labyrinthe de Crete étoit un édifice très-spacieux distribué en quantité de piéces séparées qui avoient de tous les côtés des ouvertures & des portes dont le nombre & la confusion empêchoient de distinguer la véritable issue. Voilà ce que les Anciens nous racontent des ouvrages exécutés par Dédale.

Il paroît d'abord assez singulier que de pareils édifices ayent été construits dans des siécles aussi grossiers & aussi ignorans que ceux dont il s'agit présentement : il est encore plus surprenant qu'un seul homme ait pû suffire à de tant travaux

[a] Diod. l. 4. p. 321.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid. p. 320. & l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. sect. 19. p. 739.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'eſpéces ſi différentes, & conſtruits dans des pays ſi éloignés les uns des autres (1). Rien, au premier coup d'œil, ne paroît mieux établi que la longue poſſeſſion dans laquelle Dédale s'eſt maintenu juſqu'à préſent, d'avoir été un génie univerſel. Le fait eſt atteſté par une foule d'Auteurs tant Grecs que Latins. Leur témoignage néanmoins ne me perſuade pas, & je penſe que tout ce que les Ecrivains de l'antiquité nous ont débité ſur ce ſujet, pourroit bien n'être fondé ſur aucune réalité.

Comment ſe perſuader en effet que les Egyptiens qui fuyoient tout commerce avec les autres nations [a], ayent choiſi un étranger pour décorer le temple de leur principale Divinité. Cette ſeule conſidération ſuffiroit pour rendre le fait très-douteux; mais il acheve de ſe détruire quand on voit qu'Hérodote, qui parle du même monument [b], ne dit pas un mot de Dédale, ni de ſon ſéjour en Egypte. Je paſſe ſous ſilence les autres ouvrages attribués à cet Artiſte, dont je pourrois également faire la critique : je m'arrête au labyrinthe de Créte, édifice tant vanté par les Anciens, & qui paroît ſeul avoir fait la plus grande réputation de Dédale.

Qu'on examine l'âge des Auteurs qui ont fait mention de ce monument, on verra qu'ils ont tous vécu plus de douze cens ans après le tems auquel ils en rapportent la conſtruction. D'ailleurs, ils n'en parlent que par tradition : ils conviennent que quoique le labyrinte d'Egypte exiſtât encore de leur tems, celui de Crete étoit détruit [c]. Auſſi ne ſont-ils point d'accord ſur la forme & ſur l'eſpéce de cet ouvrage. Diodore & Pline diſent que le labyrinthe de Crete étoit un édifice immenſe & d'une ſtructure merveilleuſe [d]: mais Philocorus, Auteur fort ancien, n'en penſoit pas de même. C'étoit, à ſon avis, une priſon où les criminels étoient renfermés très-ſûrement [e]. Cédren & Euſthate avancent que ce monument ſi vanté n'étoit qu'un antre où il ſe trouvoit beaucoup d'avenues, de tours & de détours, & que l'art avoit un peu aidé la nature [f]. Ce

(1) En Grece, en Egypte, en Crete en Italie, &c.

[a] Voy. Herod. l. 2. n. 91. = Voy. auſſi la prem. Part. Liv. VI. p. 338.

[b] L. 2. n. 101.

[c] Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. ſect. 19. p. 740.

[d] Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. ſect. 19. p. 740.

[e] *Apud* Plut. *in* Theſ. p. 6.

[f] Cedren. p. 122.

sentiment est confirmé par M. de Tournefort qui en 1700 visita ces lieux avec beaucoup d'exactitude [a]. Le témoignage de cet habile Voyageur, joint à la diversité d'opinions qui regne parmi les Auteurs qui ont parlé du labyrinthe de Dédale, montre le peu de fondement qu'on doit faire sur leurs récits : achevons d'en donner la preuve.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Par quelle raison Homère, qui étoit sans comparaison beaucoup plus voisin du siécle de Dédale que tous ces Ecrivains, n'a-t-il rien dit du labyrinthe de Crete ? Si un pareil ouvrage eût existé de son tems, est-il à croire qu'il l'eût passé sous silence ? lui qui fait si souvent mention de l'Isle de Crete, lui qui manque rarement de donner aux villes & aux pays dont il parle quelques épithètes, toujours prises des Arts ou de l'Histoire naturelle ? Il y a plus, Homère parle de Dédale [b] & de l'enlévement d'Ariane par Thésée [c]; mais il ne dit pas un mot du labyrinthe. L'occasion néanmoins d'en parler se présentoit trop naturellement pour que ce Poëte l'eût laissé échapper, si la tradition sur ce monument avoit eû cours même de son tems.

Hérodote qui, après Homère, est le plus ancien Ecrivain qui nous soit resté de l'antiquité, a gardé également un profond silence sur le labyrinthe de Crete. Il parle cependant de Minos : il raconte que ce Prince mourut en Sicile dans le tems qu'il poursuivoit Dédale [d]. Il pouvoit à ce sujet faire quelque digression sur les aventures & les ouvrages de cet Artiste, & on ne reprochera pas à Hérodote de perdre les occasions d'entretenir son lecteur d'anecdotes curieuses & intéressantes. Par quelles raisons encore décrivant le labyrinthe d'Egypte, n'auroit-il rien dit de celui de Crete ? C'étoit néanmoins le lieu d'en rappeller le souvenir, d'autant mieux qu'à ce sujet il cite les ouvrages célebres dont la Gréce se vantoit [e] : Hérodote n'auroit donc pas oublié un monument qui, quoique inférieur à celui d'Egypte, n'auroit pas laissé de faire honneur aux Grecs.

Pausanias, qui d'ailleurs est entré dans un fort grand détail sur les ouvrages attribués à Dédale, ne dit point que le labyrinthe de Crete, eût été construit par ce fameux Artiste. Enfin, s'il est vrai, comme j'espere le faire voir, que le labyrinthe

[a] Voyag. du Levant, t. 1. p. 65, &c.
[b] Iliad. l. 18. v. 590, &c.
[c] Odyss. l. 11. v. 320, &c.
[d] L. 7. n. 170.
[e] L. 2. n. 148.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'Egypte, sur lequel tous ces Auteurs avouent que Dédale prit le modéle du sien, n'a été construit que plus de six cents ans après les siécles dont nous parlons maintenant [a], on conviendra du peu de réalité du monument de Crete. C'est aussi le sentiment de Strabon. Il donne à entendre très-clairement que tout ce que les Grecs ont débité du labyrinthe & du Minotaure, n'étoit qu'une fable [b]. Je pense au surplus, qu'il en est de même de toutes les inventions attribuées à Dédale. Ce sont de pures imaginations fondées sur quelques expressions de la langue Grecque [c].

Je n'entrerai pas dans un grand détail sur la maniere dont étoient alors construites les maisons des particuliers : Homère ne fournit que de foibles indications sur cet objet. On est fort peu assuré de la signification de la plûpart des termes dont il se sert pour désigner les différentes parties d'un édifice. On voit qu'anciennement les toits étoient en terrasse [d] : C'est un usage presque général dans tout le Levant. Mais la pratique des Grecs de faire ouvrir les portes de leurs maisons en-dehors & sur la rue [e] doit paroître bien singuliere : on étoit obligé chaque fois qu'on vouloit sortir, de faire auparavant du bruit à la porte, afin d'avertir les passans de s'éloigner [f].

Il est fort difficile de concevoir, & plus encore d'expliquer, la maniere dont, suivant Homère, les portes pouvoient s'ouvrir & se fermer. On voit bien que les serrures & les clefs dont les Grecs se servoient, ne ressembloient point aux nôtres ; mais il n'est pas aisé de comprendre le jeu & la méchanique de ces instrumens. On conjecture qu'il y avoit en-dedans de la porte

[a] Voy. la 3me Part. Liv. II. p. 67.

[b] L. 10. p. 730 & 731.

On trouve, il est vrai, d'anciennes médailles & d'anciennes pierres, sur lesquelles le labyrinthe est représenté avec ses tours & détours. On voit le Minotaure au milieu de cet édifice. *Voy.* Goltzius, Aug. Tab. 49. 11. = Montfaucon. Antiq. Expliquée. t. 1. p. 76.

Ces monumens prouveroient donc également l'existence du Minotaure & du labyrinthe. Je doute que quelqu'un voulût soutenir aujourd'hui qu'il a réellement existé un monstre tel que ces médailles & ces pierres gravées nous le représentent. On doit mettre le labyrinthe de Dédale & le Minotaure au nombre de ces traditions populaires que certaines villes adoptoient, & dont elles aimoient à décorer leurs monumens.

[c] Δαίδαλος signifie en général un ouvrier très-*adroit*, très-*habile*, & même un ouvrage fait avec *art*. C'est une observation qui n'a point échappé à Pausanias. Il ajoute qu'on donnoit le nom Δαίδαλος aux anciennes statues de bois, même avant Dédale. l. 9. c. 3.

[d] Odyss. l. 10. v. 552, &c.

[e] Odyss. l. 21. v. 391. = Voy. les notes de Mad. Dacier.

[f] Phot. p. 196. = Terent. Andria. Act. 4. Scen. 1re v. 687.

L'Andrienne étoit traduite de Ménandre, & la Scène se passe à Athènes.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

une espéce de barre, ou verrouil qu'on pouvoit lâcher ou lever par le moyen d'une courroye [a]. Les clefs qui servoient à cette manœuvre étoient faites en maniere de crochet : c'étoit un morceau de cuivre assez long, courbé en faucille, & enmanché de bois ou d'yvoire [b]. Il y avoit à la porte un trou qui répondoit au-dessus du verrouil : on introduisoit la clef par ce trou, & on saisissoit la courroye qui tenoit au verrouil ; on la levoit & la porte s'ouvroit. Les serrures dont se servent encore aujourd'hui les Négres de la Guyane peuvent donner quelque idée de toute cette méchanique [c] presque inintelligible dans les écrits des Anciens.

Il paroît que, dès les tems héroïques, on étoit assez curieux d'orner & d'enrichir le dedans des maisons. Les appartemens du palais de Ménélas étoient fort somptueux & fort magnifiques [d] : mais il y a tout lieu de juger qu'on ne connoissoit pas encore l'art de décorer les bâtimens à l'extérieur. De tous les édifices décrits par Homère aucun ne présente ce qu'on peut nommer ornemens d'architecture : ce Poëte parle seulement de portiques [e], & encore n'avons-nous pas d'idée bien nette de ces sortes d'ouvrages. On ignore quelle pouvoit en être la structure & la disposition. L'usage que les Grecs faisoient alors des portiques répugne absolument à ce que nous entendons aujourd'hui par cette sorte de bâtisse. C'étoit en effet sous les portiques qu'on mettoit coucher les hôtes & les autres étrangers de considération [f]. Cette réflexion suffit pour détruire les idées que ce nom présente naturellement dans notre langue ; & il faut convenir qu'on ne peut point expliquer aujourd'hui ce que Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique (1).

De tout ce que je viens de dire, il résulte qu'on ne peut rien

[a] Odyss. l. 1. v. 441, 442. l. 4. v. 802.
[b] Odyss. l. 21. v. 6 & 7.
On peut voir la figure de ces clefs dans les remarques de M. Huet. *in* Manil. l. 1. p. 8.
[c] Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 143 & 144.
[d] Odyss. l. 4. v. 72. &c.
[e] Ibid. l. 4. v. 297 & 302.
[f] Iliad. l. 24. v. 644. = Odyss. l. 4. v. 297.
(1) Ce n'est que par une espéce de tradition que nous sommes dans l'usage de traduire par le terme de *Portique*, le mot Αἴθουσα, employé par Homère dans la description de ses Palais. Les fondemens de cette explication nous sont entierement inconnus. Il est clair qu'Αἴθουσα vient d'Αἴθω, *Uro*, *luceo* ; mais il n'est pas également prouvé qu'on fût autrefois dans l'usage constant, comme le disent les Scholiastes, d'allumer des feux sous les portiques des grandes maisons. C'est cependant sur cet usage prétendu qu'ils fondent leur explication.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

décider ſur l'état & le progrès de l'architecture dans la Grece aux ſiécles dont il s'agit préſentement. Nous ne ſerions point dans cet embarras, ſi nous voulions adopter le ſentiment de Vitruve ſur l'origine & l'époque des différens ordres d'architecture inventés par les Grecs. « Anciennement, dit-il, on ignoroit l'art de proportionner les diverſes parties d'un bâtiment : » on employoit des colonnes, mais on les tailloit au hazard, » ſans regles, ſans principes, & ſans faire attention aux proportions qu'on devoit leur donner : on les plaçoit auſſi ſans » égard aux autres parties de l'édifice. Dorus fils d'Hellen & » petit-fils de Deucalion (1), ayant fait bâtir un temple à Argos » en l'honneur de Junon ; cet édifice ſe trouva par hazard être » conſtruit ſuivant le goût & les proportions de l'Ordre, que » par la ſuite on a nommé Dorique. La forme de ce bâtiment » ayant paru agréable, on s'y conforma pour la conſtruction des » édifices qu'on vint enſuite à élever [a].

» Vers le même tems, ajoute Vitruve, les Athéniens firent » paſſer dans l'Aſie une colonie ſous la conduite d'Ion, neveu » de Dorus (2) : cette entrepriſe eut un heureux ſuccès. Ion » s'empara de la Carie & y fonda pluſieurs villes : ces nou- » veaux habitans ſongerent à bâtir des temples. Ils ſe propo- » ſerent pour modéle celui de Junon à Argos : mais ignorant » la proportion qu'il falloit donner aux colonnes, & en général » à tout l'édifice, ils chercherent quelques régles capables de » diriger leur opération. Ces peuples vouloient, en faiſant leurs » colonnes aſſez fortes pour ſoutenir tout l'édifice, les rendre » en même tems agréables à la vûe. Pour cet effet, ils imagi- » nerent de leur donner la même proportion qui ſe trouve entre » le pied de l'homme & le reſte de ſon corps. Selon leurs idées, » le pied faiſoit la ſixiéme partie de la hauteur humaine : en » conſéquence, on donna d'abord à la colonne Dorique, en y » comprenant le chapiteau, ſix de ſes diametres ; c'eſt-à-dire, » qu'on la fit ſix fois auſſi haute qu'elle étoit groſſe [b] : par la » ſuite on y ajouta un ſeptiéme diametre (3).

(1) Il étoit Roi de tout le Péloponèſe & vivoit vers l'an 1522. avant J. C.

[a] Vitruv. l. 4. c. 1.

(2) Ion étoit fils de Xuthus, frere de Dorus.

[b] Vitruv. l. 4. c. 1.

(3) Vitruv. Ibid. — Plin. l. 36. ſect. 56. p. 755.

Alors on pouvoit dire que la Colonne Dorique, avoit la proportion du corps de l'homme. Car le pied de l'homme eſt au moins la 7e partie de ſa hauteur.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» Ce nouvel ordre d'architecture ne tarda pas à donner naiſ-
» ſance à un ſecond : on voulut bientôt enchérir ſur la pre-
» miere invention. Les Ioniens, (c'eſt toujours Vitruve qui
» parle,) chercherent à mettre encore plus de délicateſſe &
» d'élégance dans leurs édifices. Ils employerent la même mé-
» thode dont on avoit déja fait uſage pour la compoſition de
» l'ordre Dorique : mais au lieu de prendre pour modele le
» corps de l'homme, les Ioniens ſe réglerent ſur celui de la
» femme. Dans la vûe de rendre les colonnes de ce nouvel
» ordre plus agréables & plus gracieuſes, ils leur donnerent
» huit fois autant de hauteur qu'elles avoient de diametre [a].
» Ils firent auſſi des cannelures tout le long du tronc pour imiter
» les plis des robes des femmes : les volutes du chapiteau re-
» préſentoient cette partie des cheveux qui pendent par boucles
» de chaque côté du viſage. Les Ioniens ajoûterent enfin à
» ces colonnes une baſe qui n'étoit point en uſage dans l'ordre
» Dorique [b] ». Selon Vitruve, ces baſes étoient faites en maniere de cordes entortillées pour être comme la chauſſure de ces colonnes. Cet ordre d'architecture fut appellé Ionique du nom des peuples qui l'avoient inventé.

Voilà ce que Vitruve raconte ſur l'origine & l'époque des ordres Dorique & Ionique : il en fait remonter, comme on voit, l'uſage à des tems très-reculés.

Je ne m'arrêterai pas à relever le peu de vraiſemblance que préſente toute cette narration ; mais quelle qu'ait été l'origine de ces deux Ordres, je ne crois pas qu'on puiſſe la rapporter aux ſiécles où Vitruve la place. On ne voit point en effet, qu'Homère, bien poſtérieur à ces tems, ait eû la moindre idée de ce qu'on appelle Ordre d'architecture. J'en ai déja fait la remarque : j'ajouterai que s'il les eût connus il en auroit vraiſemblablement fait uſage. L'occaſion s'en eſt préſentée plus d'une fois dans ſes Poëmes. Homère parle des temples conſacrés à Minerve & à Neptune, & cependant il n'en fait aucune deſcription [c]. A l'égard des Palais, ce qu'il en dit, ne préſente

[a] Vitruv. l. 4. c. 1.
Dans la ſuite on a donné à ces colonnes la hauteur de 8 ½. de leur diamètre. Aujourd'hui, elles en ont neuf y compris le chapiteau & la baſe.

[b] Voy. M. de Chambray, p. 17-19 & 33. = Voy. auſſi les notes de Perrault, ſur Vitruve, p. 176. not. (6).

[c] Voy. Iliad. l. 6. v. 297. = Odyſſ. l. 6. v. 266.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

l'idée d'aucun ordre ni d'aucun deſſein d'architecture [a] : on n'oſeroit même aſſurer que les colonnes dont il eſt queſtion dans ces édifices fuſſent de pierres ; ce n'étoient, ſuivant toutes les apparences, que de ſimples poteaux (1). Enfin le ſeul éloge qu'Homère faſſe du palais d'Ulyſſe conſiſte à dire qu'il étoit fort élevé, que la cour en étoit défendue par une muraille & par une haye. Le Poëte loue auſſi la force & la ſolidité des portes de ce palais, faiſant entendre qu'il eut été difficile de le forcer. Il paroît inſiſter beaucoup ſur cet article [b], qui aux ſiécles héroïques étoit un objet eſſentiel, eû égard aux brigandages qui régnoient alors dans la Grece. Ces réflexions ſuffiſent, je crois, pour faire rejetter le récit de Vitruve, Auteur trop moderne par rapport aux ſiécles dont nous parlons, pour qu'on puiſſe en croire ſon ſimple témoignage. Il vaut mieux avouer qu'on ignore l'état où pouvoit être alors l'architecture dans la Grece, que de s'en rapporter à des traditions ſi ſuſpectes.

[a] Voy. Iliad. l. 6. v. 242. l. 20. v. 11. Odyſſ. l. 4. v. 72, &c. l. 7. v. 85, &c.

(1) Je remarque d'abord qu'Homère n'appelle jamais ces colonnes κίονες, mot qui ſignifie proprement une colonne de pierre. Mais toujours κίονας, qui ne peut s'entendre que de poteaux de bois. J'obſerverai en ſecond lieu qu'on enfonçoit dans ces colonnes des chevilles pour ſuſpendre différens uſtenſiles, & qu'on y ménageoit des cavités propres à renfermer différentes armes. *Odyſſ.* l. 22. v. 176, &c. l. 8. v. 66, &c. l. 1. v. 127, &c. l. 19. v. 38.

Il y a plus, Homère voulant nous donner une idée de la groſſeur d'un olivier qui ſoutenoit le lit d'Ulyſſe, le compare à une colonne ; & il eſt à remarquer qu'il ſe ſert du mot κίων pour déſigner cette colonne. *Odyſſ.* l. 23. v. 191.

[b] Odyſſ. l. 17. v. 264, &c.

CHAPITRE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

LES HISTORIENS ne ſont point d'accord ſur le tems auquel l'art de travailler les métaux a été connu dans la Grece. Les uns font remonter cette découverte aux tems les plus reculés ; d'autres la placent dans des ſiécles beaucoup plus récens : ces contradictions cependant ne ſont qu'apparentes. Il eſt aiſé, en diſtinguant l'eſprit & les motifs de ces traditions, de concilier les récits qui paroiſſent d'abord les plus oppoſés.

Je penſe que la connoiſſance des métaux & l'art de les travailler ont été originairement apportés dans la Grece par les Princes Titans : pluſieurs faits ſemblent favoriſer cette conjecture. Les Grecs, ſelon quelques Auteurs, attribuoient à Sol, fils de l'Océan, la découverte de l'or [a]. J'ai déja dit qu'anciennement on appelloit fils de l'Océan ceux qui de tems immémorial avoient abordé par mer dans une contrée. C'étoit par cette voie que les Titans étoient venus dans la Grece : ils ſortoient d'Egypte [b]. Les Egyptiens attribuoient à leurs anciens Souverains la découverte de la Métallurgie [c] : ils les avoient déifiés en reconnoiſſance de cette invention, & de pluſieurs autres dont ces Monarques avoient fait part à leurs peuples [d]. Un Prince, dont les Grecs ont rendu le nom par celui d'*Elios*, & les Latins par celui de *Sol*, a été, de l'aveu de preſque tous les Hiſtoriens, le premier qui ait régné ſur l'Egypte [e]. Ce Monarque étoit auſſi regardé comme la plus ancienne Divinité de ce pays [f]. L'or eſt le premier métal que les hommes ayent connu [g]. Rien n'empêche de croire que le Prince dont nous parlons aura montré aux Egyptiens la maniere de

[a] Gellius *apud* Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.
[b] Voyez la Ire Part. Liv. I. Art. V. p. 60.
[c] Ibid. Liv. II. Chap. IV. p. 144 & 145.
[d] Diod. l. 1. p. 17.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Voy. la Ire Part. Liv. II. Chap. IV. p. 145.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

travailler ce métal. Je crois même en trouver une preuve dans le rapport que de tous les tems on a établi entre le Soleil, nom de l'ancien Monarque Egyptien, & l'or. L'art de travailler ce métal fut apporté dans la Grece par les Titans & sous les auspices du Soleil; ces Princes étoient abordés par mer. C'en fut assez pour faire dire par la suite aux Grecs que la découverte de l'or leur avoit été communiquée par Sol fils de l'Océan.

On peut envisager sous le même point de vûe ce qu'ils racontoient sur la découverte de l'argent : ils disoient en être redevables à Erichtonius [a]. Ce Prince, suivant la tradition des Grecs, étoit fils de Vulcain [b]. Personne n'ignore que les Egyptiens révéroient Vulcain comme une de leurs plus anciennes Divinités; qu'il passoit pour avoir inventé le feu [c], & que chez les Grecs il étoit censé présider à toutes les opérations de Métallurgie [d].

A l'égard du cuivre, les premiers qui travaillerent à ce métal dans la Grece, furent, selon quelques Auteurs, des ouvriers amenés par Saturne & par Jupiter [e]. On voit enfin que, d'après une très-ancienne tradition, Prométhée passoit pour avoir appris aux Grecs l'art de travailler les métaux [f]. On sçait que ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit contemporain des Titans. Tous ces faits semblent donc annoncer que les premieres connoissances de la Métallurgie ont été apportées dans la Grece par les Princes Titans; & c'est d'après cette ancienne tradition, qu'ont parlé les Auteurs qui font remonter aux premiers âges de la Grece l'art de travailler les métaux.

J'ai déja fait remarquer dans plusieurs occasions que la domination des Titans ayant été très-courte, sa chute avoit entraîné celle des connoissances dont ces Etrangers avoient fait part à la Grece [g]. Il fallut que de nouvelles colonies sorties de l'Egypte & de l'Asie vinssent rétablir, ou pour mieux dire, recréer les Arts dans cette partie de l'Europe. Cadmus doit être regardé comme le premier qui ait renouvellé dans la Grece l'art de travailler les métaux. Ce Prince découvrit dans

[a] Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.
[b] Apollodor. l. 3. p. 196.
[c] Diod. l. 1. p. 17.
[d] Voy. Odyss. l. 6. v. 233. & 234.
[e] Strabo, l. 14. p. 966. = Stephan. *in voce* Αἰθαλία, p. 38.
[f] Æschil. *in* Prometh. vincto. v. 501, &c.
[g] Voy. la prem. Part. Liv. I. Art. V, p. 61.

la Thrace au pied du Mont Pangée des mines d'or. Il apprit aux Grecs à les fouiller, à en tirer le métal & à le préparer [a]. Il leur fit connoître auſſi le cuivre & la maniere de le travailler [b]. Ce ſentiment ſe trouve même appuyé ſur le nom que dans tous les tems on a donné à un des principaux alliages qui entrent dans la préparation du cuivre. La CALAMINE ou CADMIE, qui eſt d'un ſi grand uſage pour affiner ce métal, & en augmenter le poids, avoit reçu de CADMUS le nom qu'elle portoit autrefois, & qu'elle conſerve même encore aujourd'hui [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

On ignore par qui & dans quel tems l'art de travailler l'argent a été rapporté dans la Grece. Je pencherois à faire encore honneur à Cadmus du rétabliſſement de cette partie de la Métallurgie. Je me fonde ſur ce qu'Hérodote [d] nous apprend que le Mont Pangée, où Cadmus fit exploiter des mines d'or, renfermoit auſſi des mines d'argent.

C'eſt donc avec une ſorte de raiſon que ce Prince a paſſé, dans les écrits de pluſieurs Auteurs, pour le premier qui eût enſeigné aux Grecs l'art de travailler les métaux; & il n'eſt pas difficile, comme on voit, de concilier les différentes traditions qui s'étoient conſervées dans la Grece ſur l'origine de cette découverte. Elles n'ont rien de contradictoire. En effet, quoique la connoiſſance des arts eût péri avec la famille des Titans, il s'en étoit cependant conſervé des traces. Quelques Ecrivains les avoient recueillies & nous en ont tranſmis l'hiſtoire. D'autres ont négligé ces anciennes traditions, ou peut-être les ont ignorées. Ils ont donc attribué aux chefs des dernieres Colonies qui paſſerent dans la Grece, la découverte de pluſieurs arts dont ils n'étoient cependant que les reſtaurateurs.

On ne rencontre point le même partage ni la même diverſité d'opinions ſur le tems auquel les Grecs ont connu & ſçu travailler le fer. Les Anciens s'accordent aſſez à placer cette découverte ſous le regne de Minos premier [e] 1431 ans avant J. C. Cette connoiſſance avoit paſſé de Phrygie en Europe, avec les Dactyles lorſqu'ils quitterent les environs du mont

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363. = Voy. auſſi Herod. l. 7. n. 6 & 12.

[b] Hygin. Fab. 274. = Strabo, l. 14. p. 998.

[c] En latin *Cadmea*. Voy. Plin. l. 34. ſect. 2 & 12.

[d] L. 7. n. 6 & 12.

[e] Marm. Oxon. Ep. 11.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ida pour venir s'établir dans la Crète [a]. Il ne paroît pas cependant que l'art de travailler le fer ait été dès-lors beaucoup répandu dans la Grece. Il en a été originairement des Grecs comme de tous les Peuples de l'antiquité. Ils ont employé le cuivre à la plûpart des usages auxquels nous faisons aujourd'hui servir le fer. Du tems de la guerre de Troye non seulement les armes [b], mais encore les outils & tous les instrumens des arts méchaniques [c] étoient de cuivre. Le fer étoit alors si estimé qu'Achille dans les jeux qu'il fait célébrer en l'honneur de Patrocle propose comme un prix considérable une boule de ce métal [d]. Homère en parle toujours avec grande distinction [e].

A l'égard de l'étain, c'est par le commerce avec les Phéniciens que les Grecs se procuroient ce métal. Ils en faisoient beaucoup d'usage dans les siécles héroïques. J'aurai occasion d'en parler plus particulierement à l'article du Commerce & de la Navigation.

Il paroît que, dès les tems dont nous parlons présentement, l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre avoit fait d'assez grands progrès chez les Grecs. On voit par les écrits d'Homère que ces Peuples connoissoient dès-lors tous les instrumens propres à la fabrique de ces métaux [f]. Je réserve le détail de toutes ces pratiques pour le Chapitre suivant où je traiterai des connoissances que les Grecs avoient de l'orfévrerie dans les siécles de la guerre de Troye.

[a] Ephorus, *apud* Diod. l. 5. p. 381. = Hesiod. *apud* Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.
[b] Voy *infrà*, Liv. V. Chap. III.
[c] Iliad. l. 23. v. 118, &c. = Odyss. l. 3. v. 433. l. 5. v. 244.
[d] Iliad. l. 23. v. 826.
[e] Ibid. l. 7. v. 473, & passim.
[f] Odyss. l. 3. v. 433.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Deſſein, de la Gravure en creux, de la Ciſelure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.

ON IGNORE dans quel tems le Deſſein & les Arts qui peuvent y avoir rapport, ont pris naiſſance chez les Grecs. L'antiquité ne nous a rien tranſmis de ſatisfaiſant ſur l'origine de toutes ces différentes découvertes. On attribue à l'Amour le premier eſſai que la Grece ait vû de l'art de deſſiner, & de mouler en terre, les objets.

Une jeune fille vivement épriſe d'un amant dont elle devoit être ſéparée pour quelque tems, cherchoit les moyens d'adoucir la rigueur de l'abſence. Occupée de ce ſoin elle remarqua ſur une muraille l'ombre de ſon amant, deſſinée par la lumiere d'une lampe. L'amour rend ingénieux. Il inſpira à cette jeune perſonne l'idée de ſe ménager cette image chérie en traçant ſur l'ombre une ligne qui en ſuivît & marquât exactement le contour. L'hiſtoire ajoute que notre amante avoit pour pere un potier de Sycione, nommé Dibutade. Cet homme ayant conſidéré l'ouvrage de ſa fille, imagina d'appliquer de l'argile ſur ces traits, en obſervant les contours tels qu'il les voyoit deſſinés. Il fit par ce moyen un profil de terre qu'il mit cuire dans ſon fourneau [a]. On n'eſt point aſſuré du tems auquel a vécu ce Dibutade. Quelques Auteurs le placent dans des ſiécles fort réculés [b].

Telle avoit été, ſuivant l'ancienne tradition, l'origine du deſſein & des figures en relief dans la Grece. Nous ignorons les ſuites qu'eut ce premier eſſai. On ne peut rien dire ſur les degrés qu'ont éprouvés ſucceſſivement chez les Grecs la plûpart des arts qui ont rapport au deſſein. On peut conjecturer que ces pratiques n'ont commencé à faire un progrès ſuivi que depuis l'arrivée des Colonies conduites par Cécrops, Cad-

[a] Plin. l. 35, ſect. 43. p. 710.

[b] Voy. Junius, *in* Catalog. p. 56.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

mus, &c. Ces Princes ſortoient de l'Egypte & de la Phénicie, pays où les arts concernant le deſſein étoient connus de tems immémorial. Quoi qu'il en ſoit, quantité de faits rapportés par Homère montrent que dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, les Grecs étoient inſtruits de pluſieurs arts qui dépendent entierement du deſſein.

Ils ſçavoient travailler l'yvoire & l'employer à différens uſages [a]. Ils l'appliquoient ſur des ſiéges & ſur d'autres meubles pour y ſervir d'ornement [b]. Ces ouvrages étoient d'un grand prix & très-recherchés. Il devoit même y avoir alors dans la Grece des artiſtes diſtingués par leur goût & par leur adreſſe. Homère parle d'un certain Icmalius, comme d'un ouvrier qui excelloit dans ces ſortes d'ouvrages [c].

Il eſt certain auſſi, par rapport à l'orfévrerie, que les Grecs connoiſſoient pluſieurs parties de cet art. On voit fréquemment dans les écrits d'Homère les Princes de la Grece ſe ſervir de coupes, d'aiguieres & de baſſins d'or & d'argent. Le bouclier de Neſtor étoit compoſé de chaſſis ou baguettes d'or [d]. Ce Prince poſſédoit auſſi une coupe d'un travail aſſez élégant. Elle étoit ornée de clous d'or avec deux anſes doubles, & différens autres ornemens [e]. Homère parle encore très-ſouvent d'ouvriers qui ſçavoient mêler l'or avec l'argent pour en faire des vaſes précieux [f]. Les Grecs connoiſſoient donc dès les ſiécles héroïques l'art de ſouder ces métaux.

On pourroit dire que tous les ouvrages dont je viens de parler avoient été apportés en Grece des pays étrangers. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de le préſumer. Homère ne le dit point. On ſçait quelle eſt, à cet égard, ſon exactitude.

Quant à l'art de graver les métaux, je ne penſe pas que les Grecs fuſſent alors au fait de ce travail. Je me fonde premierement ſur ce qu'il n'eſt jamais queſtion dans Homère d'anneaux ni de cachets. Secondement ſur les moyens que les Grecs, au rapport de ce Poëte, employoient pour ſceller les

[a] Odyſſ. l. 4. v. 73, &c.
[b] Ibid. l. 19. v. 56. & l. 23. v. 200.
[c] Ibid. l. 19. v. 56 & 57.
[d] Iliad. l. 8. v. 192 & 193.
[e] Ibid. l. 11. v. 631, &c.
[f] Odyſſ. l. 6. v. 232, &c. l. 23. v. 159 & 160.

caiſſes & les coffres où ils renfermoient des effets précieux. L'uſage des ſerrures & des cadenats leur étoit inconnu. Afin qu'on ne pût pas ouvrir leurs ballots, ſans qu'ils fuſſent en état de s'en appercevoir, ils les entouroient de cordes très-artiſtement nouées. Ces ſortes de nœuds leur tenoient lieu de ſceaux & de cachets. Ils étoient ſi ingénieuſement inventés & ſi compliqués, que celui qui les avoit faits pouvoit ſeul les délier & les ouvrir. Homère pour relever l'habileté d'Ulyſſe à faire de ces eſpéces de fermetures, dit que c'étoit de Circé qu'il en avoit appris le ſecret [a]. Si les Grecs euſſent connu alors l'art de graver des cachets, ils n'auroient pas eû recours à ces nœuds, dont l'uſage habituel devoit être très-incommode & très-embarraſſant.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on en croit cependant certains Auteurs, les Grecs dès les tems héroïques, auroient eû l'uſage des anneaux & des cachets. Plutarque parle de l'anneau d'Ulyſſe ſur lequel ce Héros avoit fait graver un dauphin [b]. Helène, au rapport d'Epheſtion cité par Photius, avoit pour cachet une pierre ſinguliere dont la gravure repréſentoit un poiſſon monſtrueux [c]. Polygnote enfin, peintre Grec, qui fleuriſſoit vers l'an 400 avant J. C. dans ſon tableau de la deſcente d'Ulyſſe aux enfers, avoit peint le jeune Phocus ayant à un des doigts de la main gauche une pierre gravée, enchâſſée dans un anneau d'or [d].

Mais ces Auteurs étoient trop éloignés des tems dont il s'agit, pour que leur témoignage ſoit capable de balancer l'autorité d'Homère, le ſeul guide que l'on doive ſuivre pour les uſages & les mœurs des ſiécles héroïques: Pline l'a bien ſenti. Ce grand Ecrivain ne s'en eſt point laiſſé impoſer. Il n'a pas héſité d'avancer que les cachets & les anneaux n'étoient point en uſage dans les tems dont nous parlons maintenant [e].

Les Grecs ignoroient encore l'art de tirer l'or à la filiere, & celui de l'employer en dorure. L'uſage étoit anciennement d'enrichir d'or les cornes des taureaux ou des geniſſes qu'on offroit en ſacrifice. Homère décrit la maniere dont on y

[a] Odyſſ. l. 8. v. 447, &c.
[b] T. 2. p. 985.
[c] Cod. 190. p. 493.
[d] Pauſ. l. 10. c. 30. p.
[e] L. 33. ſect. 4. p. 602. = Voyez auſſi Heſych. *voce* Θρυπτοφορητες.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

procédoit au tems de la guerre de Troye; c'eſt à l'occaſion d'un ſacrifice offert par Neſtor à Minerve. Le Poëte dit qu'on fit venir un ouvrier pour appliquer l'or ſur les cornes de la victime. Cet homme apporte les outils propres à faire cette opération. Ils conſiſtent dans une enclume, un marteau & des tenailles. Néſtor fournit l'or à cet ouvrier qui le réduit ſur le champ en lames très-minces. Il enveloppe enſuite de ces lames les cornes de la geniſſe [a]. On ne remarque dans ce procédé rien qui puiſſe faire penſer que les Grecs connuſſent alors l'art de dorer, tel qu'ils l'ont connu par la ſuite, & tel que nous le pratiquons aujourd'hui. Il n'eſt fait mention ni de colle, ni de blanc d'œuf, ni d'huile, ni de terres glutineuſes, ni, en un mot, d'aucun mordant propre à faire tenir l'or ſur les cornes de la victime. La maniere dont on doroit alors conſiſtoit à revêtir de lames d'or extrêmement minces les matieres auxquelles on vouloit donner la couleur & l'éclat de ce métal.

Homère ne nous fournit point d'autres lumieres ſur le travail des métaux dans la Grece aux tems dont il s'agit préſentement. Paſſons à la ſculpture.

Cet art a éré long-tems inconnu aux Grecs. On en juge par la maniere dont ils repréſentoient anciennement les Divinités qu'ils adoroient. Leurs ſimulachres étoient alors de ſimples poteaux ou de groſſes pierres; ſouvent même des piques dreſſées d'une certaine maniere [b]. L'idole de Junon, ſi révérée chez les Argiens, n'étoit dans les premiers tems qu'un ais, un morceau de bois travaillé groſſierement [c]. Je pourrois citer pluſieurs autres exemples que je ſupprime pour abréger. Les idoles des Lapons, des Samoyèdes & des autres peuples ſitués vers les extrémités du Nord [d] nous retracent l'image de la groſſiereté & de l'ignorance des anciens habitans de la Grece.

[a] Odyſſ. l. 3. v. 432, &c.
C'eſt le ſens du verbe χρυσόω employé dans toute cette deſcription.

[b] Lucan. Pharſ. l. 3. v. 412, &c. = Juſtin. l. 43. c. 3. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40 & 41. = Strom. l. 1. p. 418. = Plut. t. 2. p. 478. A. = Pauſ. l. 2. c. 9, l. 7. c. 21, l. 9. c. 24 & 27. = Tertullian. Apolog. c. 16. p. 16. = *Ad* Nation. l. 1. c. 12. p. 49.

[c] Pauſ. l. 2. c. 19. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40.

[d] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 192 & 410. = Hiſt. gén. des Cérém. Relig. t. 6, p. 71 & 81.

C'eſt

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

C'est de l'Egypte que ces Peuples ont reçu vraisemblablement les premieres connoissances de la Sculpture. On peut en rapporter l'époque à Cécrops. En effet, ce premier souverain d'Athènes a passé dans l'antiquité pour avoir introduit dans les temples de la Grece l'usage des simulachres [a]. Les Athéniens montroient encore, du tems de Pausanias, une statue de bois représentant Minerve qu'on disoit avoir été donnée par Cécrops [b]. Les ouvrages de sculpture que les Grecs firent pendant quelque tems ne se ressentirent que trop de la maniere Egyptienne. Faute de goût, & manquant de lumieres, leurs sculpteurs se contenterent d'abord de suivre les modèles qu'on leur avoit présentés [c]. On n'a pas oublié ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage sur le goût des statues Egyptiennes [d]. On retrouvoit les mêmes défauts dans celles des anciens sculpteurs Grecs. C'étoient pour la plûpart des figures quarrées, ayant les bras pendans & collés contre le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, sans geste & sans attitude [e]. Les Grecs dans les commencemens imiterent encore le goût des Egyptiens pour les figures giganteſques [f].

La sculpture est restée long-tems dans cet état chez les Grecs. On compte plus de 300 ans depuis Cécrops jusqu'aux siécles où l'on fait vivre Dédale. Ce fut alors que les Artistes Grecs commencerent à reconnoître les difformités & le peu d'agrément qu'avoient les anciennes statues. Ils sentirent qu'on pouvoit faire mieux. Dédale (c'est à dire les sculpteurs qui parurent dans les siécles où l'on place cet Artiste) en copiant les modèles Egyptiens, ne s'y attacherent pas servilement. Ils chercherent à en corriger les défauts, & y réussirent au moins en partie. La nature fut le modèle qu'ils se proposerent. Le visage & les yeux des anciennes statues n'avoient nulle expression. Les Artistes dont je parle s'étudierent à leur en donner. Ils détacherent du corps les bras & les jambes, les mirent en

[a] Euseb. Chron. l. 2. p. 55. = Præpar. Ev. l. 10. c. 9. p. 486. = Isidor. Orig. l. 8. c. 11. p. 69.

[b] L. 1. c. 27. = Voy. aussi Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 109.

[d] Liv. II. Chap. V. p. 157.

[e] Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. = Scaliger, *in* Euseb. Chron. p. 45.

[f] Strabo, l. 17. p. 1159. = Paus. l. 3. c. 19. p. 257.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

action & leur donnerent des attitudes variées [a]. Leurs statues parurent avec des graces qu'on n'avoit point encore vuës dans ces sortes d'ouvrages. On en fut si frappé que l'antiquité a été jusqu'à dire des statues de Dédale, qu'elles paroissoient animées, se mouvoir & marcher d'elles-mêmes [b]; éxagérations qui désignent l'heureux changement qui se fit alors dans la sculpture Grecque [c].

Quoiqu'il y eût bien de la différence entre ces nouvelles productions & les anciennes, elles étoient cependant encore bien éloignées de ce degré de perfection auquel les Grecs, dans la suite des tems, porterent la sculpture. Je pense que les ouvrages de Dédale, si vantés dans l'antiquité, dûrent la plus grande partie de leur réputation à la grossiereté & à l'ignorance des siécles dans lesquels ils parurent. C'est le jugement que Platon en a porté. Nos sculpteurs, dit-il, se rendroient ridicules, s'ils faisoient aujourd'hui des statues dans le goût de celles de Dédale [d]. Pausanias qui en avoit vû plusieurs, avoue qu'elles étoient choquantes, les proportions en étoient outrées & colossales [e].

Après avoir exposé l'origine de la sculpture chez les Grecs, & son état dans les siécles dont nous nous occupons présentement, il reste à examiner les matieres que ces Peuples employoient alors pour leurs statues. On a vû que les premiers ouvrages qu'ils ayent travaillés de relief, étoient en terre cuite. [f]. Ils apprirent ensuite à manier le ciseau, & commencerent à s'essayer sur le bois. C'est la seule matiere solide que, pendant long-tems, les Grecs ayent sçu travailler. Tous les Historiens s'accordent à dire que les anciennes statues [g] & même celles attribuées à Dédale étoient en bois [h].

On trouve, il est vrai, dans quelques Auteurs certaines

[a] Diod. l. 4. p. 319. = Euseb. Chron. l. 2. p. 88. = Suid. *voce* Δαιδάλου-παιήματα t. 1. p. 514. = Scaliger, *in* Euseb. Chron. p. 45.

[b] Voy. Plat. *in* Mænone, p. 426. = *In* Entyphron. *passim*. Arist. de Anima. l. 1. c. 3. t. 1. p. 622. = De Rep. l. 1. c. 4. t. 2. p. 299.

[c] Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. p. 29. = Euseb. Chron. l. 2. p. 88.

[d] *In* Hipp. Maj. p. 1245.

[e] L. 2. c. 4. l. 3. c. 19.

[f] *Suprà*, p. 221.

[g] Plin. l. 22. sect. 2. p. 654. = Paus. l. 2. c. 27. l. 2. c. 17-19-22-25. l. 8. c. 17. = Plut. *apud* Euseb. Præp. Evang. l. 3. c. 8. p. 99.

[h] Diod. l. 1. p. 109. = Paus. l. 2. c. 4. l. 8. c. 35. l. 9. c. 11.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

traditions qui ſembleroient marquer que, dès avant la guerre de Troye, les Grecs auroient connu l'art de ſculpter la pierre [a], & même le marbre [b]. Mais je me ſuis déja expliqué ſur ces ſortes de témoignages. Je ne crois pas qu'on doive s'y arrêter lorſqu'ils ne ſont pas appuyés du ſuffrage d'Homère. Il n'eſt jamais queſtion dans ſes Poëmes de ſtatues de pierre: à l'égard du marbre, j'ai fait voir que, ſuivant toutes les apparences, ce Poëte ne l'avoit pas même connu [c].

L'art de jetter les métaux en fonte pour en faire des ſtatues étoit également ignoré des Grecs dans les ſiécles héroïques. Ce ſecret n'a dû être connu & pratiqué que fort tard. Auſſi Pauſanias regardoit-il comme ſuppoſées des ſtatues de bronze coulées d'un ſeul jet, qu'on attribuoit à Ulyſſe [d]. On adoptera volontiers ſon ſentiment, ſi l'on fait réflexion aux meſures & aux précautions extraordinaires qu'il faut prendre pour réuſſir dans de pareils ouvrages. Les Grecs aſſurément n'étoient pas alors en état de les entreprendre, & moins encore de les exécuter. Cependant, ſi l'on en croit le même Auteur, ces Peuples dès-lors auroient eû des ſtatues de bronze. Voici la maniere dont il prétend que les Grecs les exécutoient. On faiſoit, dit-il, une ſtatue ſucceſſivement & par piéces. On couloit ſéparément & les unes après les autres, les différentes parties qui compoſent une figure. On les raſſembloit enſuite & on les joignoit enſemble avec des clous [e]. On réparoit ſans doute le tout au ciſeau. La ſtatue équeſtre de Marc-Aurèle au Capitole eſt exécutée dans ce goût [f]. Quelque imparfaite que ſoit cette pratique, je penſe néanmoins qu'elle étoit inconnue aux Grecs dans les ſiécles dont il s'agit préſentement.

On pourroit peut-être s'autoriſer de quelques paſſages d'Homère pour appuyer le ſentiment de Pauſanias. Ce Poëte, par exemple, dit qu'on voyoit aux deux côtés de la porte d'Alcinoüs deux chiens d'or & d'argent, dont Vulcain avoit fait préſent à ce Prince [g]. Il place dans ce même édifice des ſtatues

[a] Euſtath. *ad* Iliad. l. 2. v. 308, &c.
[b] Pauſ. l. 2. c. 37.
[c] *Suprà*, p. 205 & 206.
[d] L. 8. c. 14.
[e] L. 8. c. 14. l. 3. c. 17.
[f] Mém. de Trév. Juillet 1703. p. 1208.
[g] Odyſſ. l. 7, v. 92, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'or repréſentant de jeunes garçons qui tenoient à la main des torches qu'on allumoit pour éclairer la ſalle du feſtin [a]. Homère fait encore une peinture merveilleuſe de ces deux eſclaves d'or que Vulcain avoit forgés pour l'accompagner & lui aider dans ſon travail [b].

Mais remarquons d'abord que c'eſt à un Dieu que ce Poëte attribue ces rares ouvrages. Obſervons enſuite que c'eſt dans l'Aſie qu'il les place [c]. Le merveilleux d'ailleurs qu'il met dans toute cette deſcription, ne permet pas de croire qu'il ait eû en vûe rien de ſemblable, ou même d'approchant de ce dont il parle. On doit ranger ces paſſages au nombre des fictions dont les Poëtes font quelquefois uſage pour ſurprendre & amuſer le lecteur. On pourroit même aller plus loin. Je crois entrevoir un rapport aſſez ſenſible entre ces eſclaves d'or de Vulcain qui marchent, penſent, aident ce Dieu dans ſon travail, & ce que l'on débitoit anciennement dans la Grece ſur les ſtatues de Dédale [d]. C'étoit, à ce qu'il paroît, une de ces opinions populaires à laquelle les plus grands génies faiſoient ſemblant de rendre hommage. Je ne penſe donc pas qu'on en puiſſe rien conclure ſur le véritable état de la ſculpture chez les Grecs aux ſiécles dont nous parlons. En général, je ſuis perſuadé qu'il y avoit alors très-peu de ſtatues dans la Grece. Homère n'en met point dans les palais des Princes Grecs dont il a eû occaſion de parler, ni dans aucun autre endroit. J'ajouterai qu'il n'y a pas même dans ſes Ecrits de termes particuliers pour déſigner une ſtatue (1).

On ne ſera pas ſurpris que pour le moment je ne diſe rien de la peinture. J'ai diſcuté cette matiere avec aſſez d'étendue en traitant des arts dont les Peuples de l'Aſie & de l'Egypte pouvoient avoir la connoiſſance dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage. Je me ſuis déclaré pour le ſentiment de Pline qui croit l'invention de la

[a] Odyſſ. l. 7. v. 100, &c.
[b] Iliad. l. 18. v. 417, &c.
[c] Voy. *ſupra*, Chap. I. p. 84.
[d] Voy. *ſupra*, p. 226.
(1) Homère ne ſe ſert jamais que du terme d'Αγαλμα; il employe même cette expreſſion pour marquer en général toutes ſortes d'ornemens. Ce n'eſt que par la ſuite que les Ecrivains Grecs ont reſtraint la ſignification du mot Αγαλμα, & l'ont conſacré à déſigner les *Statues*. Voyez Feith. Antiq. Hom. l. 1, c. 4. p. 31.

Peinture postérieure aux tems héroïques [a]. Je n'ai rien de nouveau à y ajouter. Les raisons que j'ai alléguées regardent autant & plus les Grecs, que les peuples de l'Asie & les Egyptiens. Je suis persuadé que ni les uns ni les autres ne connoissoient point alors l'art de peindre dans le sens que je l'ai expliqué [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voy. *supra*, p. 170 & 171.

[b] Voy. Ibid. p. 163.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SIXIEME.

De l'Origine de l'Ecriture.

IL NOUS reſte fort peu de lumieres ſur les premiers moyens que les Grecs ont employés pour rendre ſenſibles aux yeux & tranſmettre à la poſtérité leurs penſées. On voit ſeulement que dans les premiers tems ils ont fait uſage de pratiques à peu-près ſemblables à celles que tous les Peuples connus dans l'antiquité ont employées originairement. On retrouve chez les Grecs ces eſpéces de Poëmes, qu'on mettoit en chant, pour conſigner la mémoire des faits & des découvertes importantes [a]. Je ſoupçonne auſſi, comme je l'ai déja dit ailleurs, qu'ils ont anciennement fait uſage de l'écriture repréſentative [b] qui conſiſte à deſſiner les objets dont on veut parler. A l'égard des hiéroglyphes, j'ignore ſi les Grecs ont connu cette ſorte d'écriture. Je n'en trouve aucune trace, aucun veſtige dans leur hiſtoire. Je ne voudrois cependant pas en inférer que ces Peuples n'ont jamais pratiqué l'écriture hiéroglyphique. Nous ne ſommes pas aſſez inſtruits des anciens uſages de la Grece, pour oſer rien prononcer ſur ce ſujet.

L'écriture alphabétique n'a été introduite qu'aſſez tard dans cette partie de l'Europe. Cadmus, au rapport des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité, eſt le premier qui ait fait part aux Grecs de cette connoiſſance ſublime [c]. Quelques Auteurs, à la vérité, ont voulu en faire honneur à Cécrops [d]; mais ce ſentiment n'eſt ni prouvé, ni ſuivi. Il s'eſt trouvé auſſi des Critiques modernes qui ont avancé qu'avant Cadmus les Pélaſges avoient un écriture alphabétique [e]. Quelques recherches que j'aie pû faire ſur ce ſujet, j'avoue que je n'en ai pas trouvé le plus léger indice dans l'Antiquité. Tout nous dit que c'eſt à l'arrivée de Cadmus qu'on doit rapporter la connoiſſance des caracteres alphabétiques dans la Grece. La comparaiſon

[a] Tacit. Annal. l. 4. n. 43. = Acad. des Inſcript. t. 6. p. 165. = Voy. auſſi *ſupra*, Liv. I. Chap. III. Art. VIII. p. 74 & 75.

[b] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI. p. 163 & 164.

[c] Herod. l. 5. n. 58. = Ephorus *apud* Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362. = Diod. l. 3. p. 236. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412. = Tacit. Annal. l. 11. n. 14. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 5. p. 473.

[d] Tacit. Annal. l. 11. n. 14.

[e] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 616.

Digitized by Google

de l'alphabeth Phénicien, & de l'alphabeth Grec, suffiroit seule pour s'en convaincre. Il est visible que les caracteres Grecs ne sont que les lettres Phéniciennes retournées de droite à gauche. Joignons-y les noms, la forme, l'ordre & la valeur des lettres qui sont les mêmes dans l'une & dans l'autre écriture [a]. Les raisons qu'on voudroit opposer à ce sentiment me paroissent si foibles & si dénuées d'autorités, que je ne crois point devoir m'arrêter à les combattre.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'ancien alphabeth Phénicien apporté dans la Grece par Cadmus étoit assez défectueux : il se terminoit au *Thau* [b]. Ce ne fut que dans la suite & à différens tems qu'on y ajouta l'*Upsilon*, le *Phi*, le *Psi*, &c [c]. Si l'on s'en rapporte à quelques Auteurs Grecs [d] & Latins [e], ce premier alphabeth auroit été encore plus imparfait que nous ne le disons. Ils veulent en effet que l'alphabeth de Cadmus n'ait été composé que de seize lettres. On nomme Palamède, Simonide, Epicharme, pour les Auteurs des nouvelles lettres dont l'alphabeth des Grecs s'est enrichi successivement. Mais ce narré ressemble beaucoup à une fiction de Grammairiens Grecs, fort ignorans dans l'origine de leur langue ; fiction adoptée ensuite par les Auteurs Latins, & par le plus grand nombre de nos Ecrivains modernes. Plusieurs raisons me portent à penser ainsi. La diversité de sentimens, sur ces prétendus inventeurs des lettres qui manquoient à l'ancien alphabeth Grec [f], prouve d'abord combien tout ce qu'on disoit de leurs découvertes, étoit incertain. Je trouve ensuite dans la langue Grecque plus de seize lettres Phéniciennes qui s'accordent entre elles & de nom & de son [g]. Il y a d'ailleurs quantité de mots Grecs des plus communs, des plus anciens & des plus nécessaires qui ne s'écrivent que par le moyen des lettres dont on attribue l'invention à Palamède, à Simonide, ou à Epicharme [h]. Nous voyons enfin que la forme des caracteres a beaucoup varié chez les Grecs ; elle a éprouvé des changemens successifs, pareils à ceux qu'a éprouvé l'écriture de toutes les langues. J'observe que quelques-uns de ces caracteres qu'on a prétendu avoir

[a] Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 490, &c.
[b] Voy. Acad. des Inscript. t. 23, Mém. p. 420.
[c] Ibid. *loco cit.*
[d] Plut. t. 2. p. 738. F.
[e] Plin. l. 7. sect. 57. p. 412 & 413.
[f] Voy. Hermannus Hugo, de prim. Scrib. orig. c. 3. = Fabricius, Bibl. Græc. l. 1. c. 23. n. 2. t. 1. p. 147.
[g] Voy. le Clerc, Bibl. choisi, t. 13. p. 39 & 40.
[h] Id. ibid.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

été nouvellement inventés, ne paroiſſent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes [a]. On ne doit donc point s'arrêter à ce que quelques Ecrivains aſſez modernes ont débité ſur les prétendues augmentations faites ſucceſſivement à l'alphabeth de Cadmus par Palamède, Simonide, & Epicharme. Ces faits ne ſont rien moins que prouvés, l'uſage ſeul a pû enrichir l'alphabeth Grec des caracteres dont il avoit beſoin [b].

Nous voyons par tout ce qui reſte de monumens de l'antiquité, qu'originairement les Grecs formoient alternativement leurs lignes de droite à gauche & de gauche à droite, de la même maniere que les laboureurs tracent leurs ſillons. C'eſt ce qui avoit fait donner à cette ancienne façon d'écrire le nom de *Bouſtrophédon*, mot qui à la lettre veut dire *écriture ſillonnée* (1).

Je doute au ſurplus qu'on doive regarder les Grecs comme les inventeurs de cette maniere d'écrire. Je ſerois aſſez porté à croire que les Phéniciens écrivoient ainſi originairement, & même encore du tems de Cadmus. Il eſt en effet plus que probable que les Grecs, en recevant l'écriture des Phéniciens auront d'abord ſuivi la maniere dont ces peuples rangeoient leurs caracteres. Cette pratique même, qui nous ſemble aujourd'hui ſi bizarre, a pû cependant être celle qui ſe ſera préſentée la premiere. Dans l'origine de l'écriture alphabétique, & lorſqu'on aura commencé à faire uſage de cette invention, il a dû paroître aſſez naturel de continuer la ligne en rétrogradant, & de pourſuivre ainſi alternativement. Je penſerois qu'il a fallu quelque réflexion pour ſe déterminer, après une premiere ligne finie, à reporter la main ſous la premiere lettre de cette ligne, & à recommencer ainſi toutes les lignes du même ſens. Il eſt vrai que dans la maniere d'écrire en *Bouſtrophédon*, on étoit obligé à chaque ligne de former une partie des mêmes caracteres en ſens contraire. Mais l'expérience nous apprend, qu'en fait de découvertes, on a preſque toujours débuté par les procédés les plus difficiles. D'ailleurs, je préſume que dans les premiers tems on n'écrivoit gueres qu'en lettres majuſcules; & l'on ſçait que dans l'alphabeth Grec il y en a pluſieurs qu'on peut former également

[a] Voy. Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 420 & 421.

[b] Id. ibid. *loco cit.*

(1) Je n'ai pas crû devoir donner un modele de cette ſorte d'écriture, attendu qu'on en trouve dans pluſieurs ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde. Voyez entre autres le 23e vol. des Mém. de l'Acad. des Inſcriptions.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

également en ſens contraires. Obſervons encore qu'originairement on gravoit ces caracteres ſur des matieres dures, ou au moins très-fermes. Cette pratique ne permettoit pas d'écrire couramment, comme nous faiſons aujourd'hui. Dans cette poſition il devoit être preſque indifférent de graver le même caractere de droite à gauche, ou de gauche à droite.

L'écriture en *Bouſtrophédon* a ſubſiſté très-longtems dans la Grece. C'eſt de cette maniere qu'étoient écrites les loix de Solon [a]. Ce Légiſlateur les publia vers l'an 594 avant l'Ere Chrétienne. On a découvert auſſi des inſcriptions en *Bouſtrophédon* qui ne remontent qu'entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. [b].

Les Grecs n'ont reconnu qu'aſſez tard l'inconvénient de former leurs lignes alternativement de gauche à droite & de droite à gauche. A la fin cependant ils ſentirent que la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite étoit la plus naturelle, en ce qu'elle gênoit & contraignoit moins la main [c]. Cette découverte dût faire abandonner inſenſiblement l'écriture en Bouſtrophédon. Un Auteur ancien, dont les ouvrages n'ont pas encore été publiés, dit, au rapport de Fabricius qui le cite dans ſa Bibliothéque Grecque, que ce fut Pronapidés qui le premier introduiſit dans la Grece la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite [d]. Ce Pronapidès paſſoit dans l'antiquité pour avoir été le Précepteur d'Homère [e]. On pourroit donc avancer que ce fut à peu-près vers l'an 900 avant J. C. que les Grecs commencerent à écrire uniformément de gauche à droite. Mais il vaut mieux avouer qu'on ne peut rien dire de bien ſatisfaiſant ſur les ſiécles auxquels cette pratique a été conſtamment obſervée dans la Grece. On voit bien, par quelques monumens qui remontent à des tems très-reculés, que cette ſorte d'écriture a eu lieu chez les Grecs fort anciennement. M. l'Abbé Fourmont a rapporté de ſon voyage du Levant des inſcriptions écrites de gauche à droite qui paroiſſent être du tems de la premiere guerre des Lacédémoniens contre les Meſſéniens, c'eſt-à-dire, de l'an 742 avant J. C. [f]. Mais on ſçait auſſi, que, près de cent ans après cet événement, l'écriture en *Bouſtrophédon* devoit être

[a] Suid *in* Θέσμοι, t. 2. p. 674. = Harpocration *in* Κύρβεις πάμπες p. 208.
[b] Muratori, Nov. Theſ. t. 1. Coll. 48.
[c] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI. pag. 172.
[d] Bibliot. Græc. t. 1. l. 1. c. 27. n. 2 & 3. p. 159.
[e] Voy. Diod. l. 4. p. 237.
[f] Acad. des Inſcript. t. 15. p. 397. t. 16. Hiſt. p. 104.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

encore en usage. La maniere dont je viens de dire qu'étoient écrites les loix de Solon [a], & d'autres inscriptions postérieures à ce Législateur, le prouve assez. Il paroît donc que, durant quelques siécles, on a continué à écrire indifféremment en *Boustrophédon*, & uniformément de gauche à droite. Du surplus il ne me paroît pas possible de déterminer préciſement le moment où la premiere de ces pratiques a été absolument abolie. Il n'y a que le tems, les recherches, & quelques heureux hazards qui puissent nous procurer l'éclaircissement de toutes ces difficultés.

L'écriture Phénicienne, en passant de l'Asie dans la Gréce, reçut un changement encore plus considérable que celui dont je viens de parler. Les Phéniciens, comme la plûpart des peuples Orientaux, n'exprimoient point les voyelles en écrivant : ils se contentoient de les aspirer dans la prononciation. Les Grecs, dont la Langue étoit plus douce que celle des Phéniciens, n'avoient pas besoin de tant d'aspirations : ils les convertirent donc en voyelles qu'ils exprimerent dans leur écriture. Ce changement étoit assez facile : le nom des principales aspirations usitées dans la langue Phénicienne, a dû naturellement fournir celui des voyelles Grecques [b].

Cette maniere d'écrire n'aura certainement pas eû lieu dès les premiers momens où Cadmus instruisit la Gréce dans l'art d'écrire. Il a dû se passer quelque tems avant qu'on ait songé à faire des changemens à l'écriture Phénicienne. Il seroit difficile d'assigner l'époque à laquelle les voyelles ont été introduites dans l'écriture Grecque. On pourroit peut-être, d'après un ancien Historien, attribuer cette innovation à Linus [c], le maître d'Orphée, de Thamyris, d'Hercule, &c. Ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit de Thèbes en Béotie [d], ville fondée par Cadmus, & où par conséquent l'écriture a dû le plutôt se perfectionner. Ce n'est au surplus qu'une conjecture sur laquelle je ne prétends point insister.

Les Grecs, dans le commerce ordinaire, se servoient originairement pour écrire de tablettes de bois enduites de cire [e],

[a] *Suprà*, p. 233.

[b] Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 493. On pourroit cependant croire encore qu'anciennement les Phéniciens exprimoient les voyelles dans leur écriture. Cette conjecture n'est point dénuée de fondement. Mais elle entraineroit trop de discussion.

[c] Dionys. *apud* Diodor. l. 3. p. 236.

[d] Paus. l. 9. c. 29.

[e] Isidor. Orig. l. 6, c. 8.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

C'étoit avec un ſtilet de fer qu'ils traçoient leurs caracteres [a]. A l'égard des loix, des traités d'alliance ou de paix, ils étoient dans l'uſage de les graver ſur la pierre ou ſur l'airain [b]. Ils conſervoient de la même maniere le ſouvenir des événemens qui intéreſſoient la nation & la ſucceſſion des Princes qui les avoient gouvernés [c].

Il paroît au reſte qu'il en a été anciennement chez les Grecs de même que chez tous les peuples de l'antiquité, c'eſt-à-dire, qu'ils ont fait dans les premiers tems très-peu d'uſage de l'écriture. On voit par Homère qu'aux ſiécles héroïques on ne l'employoit point dans les actes les plus néceſſaires de la vie civile. Les procès, les différends, ſe décidoient par la dépoſition verbale de quelques témoins [d] : on a même lieu de douter que les traités de paix fuſſent alors rédigés par écrit.

Dans l'Iliade, les Grecs & les Troyens prêts à ſe charger, propoſent de terminer leurs différends par un combat entre Pâris & Ménélas : on ſtipule quelles ſeront les conditions de part & d'autre, ſelon l'événement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour les ſacrifier, & du vin pour faire des libations : Agamemnon coupe de la laine ſur la tête des agneaux : les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Princes. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations ; le traité eſt ratifié [e] ; & il n'eſt point dit que les conditions en fuſſent couchées par écrit.

Dans une autre occaſion, Hector provoque à un combat ſingulier le plus vaillant de l'armée des Grecs. Il ſe préſente pluſieurs Princes pour accepter le défi : on convient que le ſort décidera de celui qui combattra le fils de Priam. La maniere dont on y procéde eſt à remarquer : au lieu d'écrire ſon nom, chacun des Princes fait une marque qu'il jette dans le caſque d'Agamemnon [f].

S'agit-il d'élever un tombeau, Homère ne dit point qu'on y joignît quelque inſcription [g] : on voit qu'on ſe contentoit

[a] Iſid. Origin. l. 6. c. 8.
[b] Pauſ. l. 4. c. 26. = Tacit. Annal. l. 4. n. 16 & 43. = Suid. *in* Ἀνακάλυψις t. 1. p. 89.
[c] Acad. des Inſcript. t. 15. p. 397.
[d] Iliad. l. 18. v. 499, &c.
[e] Ibid. l. 3. v. 292, &c.
[f] Ibid. l. 7. v. 175, &c.
[g] Ibid. l. 23. v. 245, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

alors de mettre sur les monumens une colonne, ou quelque autre marque caractéristique [a]. Il n'est parlé enfin dans ce Poëte d'aucune correspondance, d'aucun ordre expédié par écrit. Toutes les instructions & toutes les commissions se donnent & se rendent verbalement.

La seule fois qu'il soit parlé d'écriture dans Homère, c'est au sujet de Bellérophon : il dit que Prætus envoya ce Prince porter à Jobate une lettre qui contenoit un ordre de le faire périr [b]. Cette lettre, autant qu'on le peut conjecturer, étoit écrite sur des tablettes enduites de cire [c].

Il faut cependant que l'abus d'écrire aussi rarement qu'on le faisoit dans les tems héroïques, n'ait pas continué, & l'écriture a dû nécessairement devenir commune entre l'espace de tems qui s'est écoulé depuis la guerre de Troye jusqu'au siécle d'Homère. Le degré de perfection où nous voyons que du tems de ce Poëte la langue Grecque étoit déja portée, en est un sûr garant : elle avoit dès lors tous les caractères d'une langue riche, polie, réguliere, susceptible, en un mot, de tous les genres d'écrire. Mais la langue Grecque ne seroit jamais parvenue à cette pureté & à cette élégance, si depuis la guerre de Troye jusqu'au siécle d'Homère, les Grecs n'eussent beaucoup écrit (1).

[a] Iliad. l. 17. v. 434. = Odyss. l. 12. v. 14 & 15.

[b] Iliad. l. 6. v. 168, &c.

On pourroit peut-être élever des doutes sur la signification des termes employés par Homère dans cette occasion, & il faut avouer que ces doutes ne seroient pas sans fondement. Car Homère ne désigne ce que Bellerophon fit voir à Prætus, que par le mot vague de Σήματα, à la lettre, des *marques*, des *signes*; cette façon de s'exprimer est assez singuliere, & ne désigne une écriture alphabétique qu'assez vaguement. Le mot Σήματα conviendroit mieux à des Hiéroglyphes. J'ai cependant crû devoir suivre la maniere ordinaire d'interpréter ce passage.

[c] Voy. Plin. l. 13. sect. 10 & 27. l. 33. sect. 4.

(1) Observons qu'Homère est né & a vécu dans la Grece Asiatique, c'est donc dans ces contrées que la langue Grecque a commencé à se policer & à se perfectionner.

FIN DU SECOND LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'AI TRAITÉ de l'origine des Sciences dans la premiere Partie de cet Ouvrage ; j'ai même eſſayé d'en développer les progrès : je ne l'ai ſouvent pû faire, qu'à l'aide de pluſieurs conjectures. Il ne nous reſte preſque aucun détail ſur les événemens arrivés dans cette haute antiquité : les ſiécles que nous parcourons préſentement fourniront plus de matiere à nos recherches. Les faits en ſont aſſez connus, & même aſſez circonſtanciés. On voit chez quelques nations des progrès marqués qu'il faut attribuer vraiſemblablement à l'invention de l'écriture alphabétique (1).

Avant la découverte de cet Art admirable, les peuples avoient, il eſt vrai, quelques moyens pour conſerver la

(1) Le Lecteur s'appercevra ſans doute que je rappelle ici à peu près les mêmes idées que j'avois déja préſentées dans le début précédent. Mais comme il eſt important qu'il ne perde point de vûe le plan & la gradation que je me ſuis propoſés dans cet Ouvrage, j'ai crû ces répétitions néceſſaires. Je prévois même que je ſerai forcé d'en faire encore uſage plus d'une fois.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

mémoire de leurs découvertes. Mais ces ſecours étoient ſi imparfaits, qu'ils n'ont pû contribuer que foiblement à l'avancement des Sciences, & s'il eſt permis d'employer ce terme, à leur propagation. L'écriture alphabétique a levé tous les obſtacles : les connoiſſances ſe ſont étendues & multipliées. Différentes colonies, ſorties de l'Egypte & de l'Aſie, porterent les Sciences dans la Gréce, & tirerent cette partie de l'Europe de la barbarie & de l'ignorance. Les Sciences ne trouverent pas dans ces premiers momens un terroir ni des eſprits favorablement diſpoſés : les fruits qu'elles y porterent furent d'abord peu abondans & très-tardifs. C'eſt à la longueur du tems que la Gréce a dû toutes les connoiſſances qui l'ont ſi fort diſtinguée des autres contrées. Mais cette lenteur a été bien compenſée par la beauté & l'abondance des productions de toute eſpéce qu'elle a enfantées dans la ſuite.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Aſie.

ON A VU précédemment que l'hiſtoire de l'Aſie nous étoit preſque entierement inconnue dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet. Le peu que nous en avons pû recueillir ne regarde que les peuples qui habitoient les côtes de cette partie du monde que baigne la Méditerranée. Les Phéniciens ont été preſque les ſeuls ſur leſquels l'hiſtoire nous ait fourni juſqu'à préſent quelques lumieres : ils ſeront auſſi les ſeuls dont je parlerai ſous cet article.

C'eſt dans la Phénicie qu'on trouve les premieres traces d'un ſyſtême philoſophique ſur l'origine, & ſur la formation du monde. On doit en effet mettre au rang des premiers Philoſophes que l'Aſie ait produits, Sanchoniaton dont Euſébe nous a conſervé un fragment précieux [a]. Cet Auteur écrivoit vers le commencement des ſiécles que nous parcourons préſentement : ſon ouvrage eſt, après les Livres de Moïſe, le plus ancien monument qui nous ſoit reſté de l'antiquité. Sanchoniaton nous a tranſmis, autant en Philoſophe qu'en Hiſtorien, les anciennes traditions des Phéniciens ; j'ai ſouvent fait uſage du peu qui nous reſte de ſes écrits [b]. C'eſt une des ſources où j'ai puiſé, en grande partie, l'hiſtoire des Arts & des découvertes dans les premiers âges. On croit communément que Sanchoniaton étoit contemporain de Joſué [c].

On voit auſſi qu'il eſt parlé dans le Livre de Joſué d'une ville de la Paleſtine nommée *Dabir*. L'Hiſtorien ſacré obſerve que cette ville s'appelloit auparavant *Cariath-Sepher* [d]. Le nom par lequel cette ville étoit connue originairement, nous porte à croire que dès les premiers tems, il y avoit dans la Paleſtine des écoles publiques où l'on enſeignoit les Sciences. *Cariath-Sepher* en effet ſignifie la *Ville des Livres*, ou des *Lettres*. Une

[a] Voy. à la fin du 1er Vol. notre Diſſertat. ſur le fragment de Sanchoniaton.

[b] Voy. ibid. ce que nous penſons de cet Ouvrage.

[c] Voy. Bochart, Chan. l. 2. c. 2. = Fourmont, Réflex. Critiq. ſur l'Hiſt. des anc. Peuples, t. 1. p. 36 & 37.

[d] Joſ. c. 15. ℣. 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

pareille dénomination ſemble indiquer qu'il y avoit ordinairement un grand nombre de Sçavans raſſemblés dans cette ville. Les ſciences doivent par conſéquent avoir été fort cultivées dans la Paleſtine dès les premiers ſiécles après le déluge.

Nous ne devons pas au ſurplus en être étonnés. Ces contrées ont été certainement des premieres qui ſe ſoient policées [a] : il eſt donc naturel qu'elles ayent produit de fort bonne heure pluſieurs Philoſophes. Auſſi voyons-nous que les premiers ſyſtêmes de Philoſophie remontoient chez les Phéniciens à des époques très reculées. C'eſt ce que nous apprenons des écrits de Sanchoniaton. Cet Auteur avoit puiſé dans des Ouvrages anciens, les idées qu'il a débitées ſur le débrouillement du cahos, ſur l'état originaire du monde, & ſur les premiers événemens qui s'y étoient paſſés [b]. Il eſt donc certain que dès les tems les plus reculés les Phéniciens avoient porté leurs ſpéculations juſqu'à vouloir expliquer la maniere dont le monde avoit été formé. Toute obſcure & toute embrouillée que fût leur Coſmogonie, elle ſuppoſe néanmoins quelques études, quelques recherches, & quelques raiſonnemens. Je ne crois pas au reſte devoir m'étendre ſur les idées que ces anciens Philoſophes avoient de l'origine & de la formation du monde : aſſez d'autres Critiques & Littérateurs ont déja pris le ſoin d'expoſer ce ſyſtême, pour que je me croye diſpenſé d'en rendre compte. Je remarquerai ſeulement que plus on remonte vers les ſiécles voiſins de la création, & plus on trouve de traces de cette grande vérité, qu'envain la préſomption & la témérité de l'homme ſe ſont efforcées par la ſuite d'obſcurcir (1).

[a] Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 37.

[b] Euſeb. Præp. Evang. l. 1. p. 31.

(1) Euſebe, & après lui quelques Ecrivains modernes, ont crû que la Coſmogonie de Sanchoniaton conduiſoit à l'athéiſme, ſur ce que cet Auteur paroiſſoit donner peu, ou point de part au Souverain Etre dans la formation du monde. Mais Cudwort, dans ſon ſyſtême intellectuel prétend, & avec raiſon, que Sanchoniaton admet deux principes, dont l'un eſt cahos obſcur & ténébreux : l'autre Πνεῦμα un eſprit, ou plutôt une *Intelligence* douée de bonté, qui a arrangé le monde dans l'état où il eſt. Ce ſentiment eſt d'autant plus vrai, que Sanchoniaton avoit tiré ſa Coſmogonie des écrits de Thaut ; & le même Euſebe nous apprend d'après Porphyre, que Thaut étoit le premier qui eût écrit des Dieux d'une façon plus relevée que la ſuperſtition du vulgaire ; Syrmumbelus & Thuro, Ecrivains poſtérieurs à Thaut de de pluſieurs ſiécles, avoient éclairci ſa Théologie cachée juſqu'à leur tems ſous des allégories & des emblêmes. Cette obſcurité & ce ſtyle énigmatique en ont impoſé à Euſebe & aux Auteurs modernes dont je parle. Ils n'ont cependant pas pû s'empêcher de reconnoître & de convenir que le deſſein de Sanchoniaton étoit d'accréditer l'idolatrie. Or rien n'eſt plus oppoſé à l'idolatrie que l'athéiſme.

Dans un autre fragment tiré du même Sanchoniaton, il étoit dit que Thaut avoit beaucoup médité ſur la nature du ſerpent appellé par les Phéniciens Ἀγαθὸς δαίμων,

Un

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem.t de la Royauté chez les Hébreux.

Un certain Moſchus de Sidon nous fournit le plus ancien exemple de cette folle entrepriſe. Il a été regardé comme le premier qui ait enſeigné le ſyſtême abſurde de la formation du monde par le concours fortuit des atômes [a]; ſyſtême que bien des ſiécles après, Epicure a tâché de renouveller dans la Grece. Strabon au ſurplus nous apprend que le Moſchus dont il s'agit ici, écrivoit vers le tems de la guerre de Troye [b]. On ne peut pas décider ſi cette opinion eſt bien ou mal fondée, Strabon étant, que je ſçache, le ſeul des Anciens qui ait parlé de ce Moſchus.

A l'égard des ſciences proprement dites, les navigations des Phéniciens dûrent beaucoup contribuer à l'avancement de l'Aſtronomie & de la Géographie. C'eſt dans les ſiécles dont il s'agit préſentement que ces peuples entreprirent ces voyages de long cours qui ont rendu leur nom ſi célebre dans l'antiquité. Ils paſſerent le détroit de Cadix, & ſe hazardant ſur l'Océan, ils s'avancerent d'un côté juſques à l'extrémité Occidentale de l'Eſpagne, & de l'autre juſques ſur les côtes de cette partie de l'Afrique que baigne la mer Atlantique [c]. La découverte que firent les Phéniciens des ſecours qu'on pouvoit tirer de l'obſervation de l'Etoile Polaire pour diriger la route d'un vaiſſeau, fut la cauſe des ſuccès qui accompagnerent leurs entrepriſes maritimes [d]. J'en réſerve les circonſtances pour l'article de la Navigation. Les détails dans leſquels j'entrerai alors, feront encore mieux ſentir à quel point les Phéniciens ont dû poſſéder, dès les ſiécles qui fixent préſentement nos regards, les principales parties des ſciences Mathématiques.

Bon Génie. Philon nous apprend que Zoroaſtre, dans ſon commentaire *ſacré* ſur les cérémonies de la religion Perſanne, avoit parlé de ce *Bon Génie* d'une façon admirable, en diſant que ce Dieu eſt le maitre de toutes choſes, exempt de la mort, ou éternel dans ſa durée, ſans commencement, ſans parties, &c. *Apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 1. c. 10. p. 41 & 42. Je demande ſi de pareilles idées conduiſoient à l'athéiſme?

Je l'ai déja dit, Euſebe & les Auteurs modernes qui l'ont ſuivi, ont été trompés par le ſtyle énigmatique de Sanchoniaton. C'étoit au ſurplus le goût général des Sçavans de l'antiquité. Ils affectoient de ne parler que par énigmes, par emblêmes, & d'une façon preſque inintelligible. Aucun Philoſophe des anciens tems n'a préſenté ſa doctrine nûement & ſimplement. Aucun n'a même enſeigné quelque partie des Sciences que ce ſoit, d'une façon claire & intelligible. Ce goût domine encore aujourd'hui dans tous les écrits des Orientaux.

[a] Strabo, l. 16. p. 1098.

[b] Id. Ibid.

[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. II.

[d] Voy. ibid. *loco citato*.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Egyptiens.

L'HISTOIRE, dans les ſiécles d'ont il s'agit préſentement, nous fournit beaucoup de lumieres ſur l'état des ſciences en Egypte. Je traiterai ſéparément, & ſous différens articles, chaque objet, & j'en indiquerai l'état & les progrès relativement aux tems qui ſont le ſujet de cette ſeconde Partie de mon travail.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

EN EXAMINANT l'origine & l'état de la Médecine dans la premiere Partie de cet Ouvrage, j'ai dit qu'il n'étoit point fait mention de Médecins de profeſſion avant le tems de Moïſe. J'ai rapporté les moyens dont on s'étoit ſervi originairement pour traiter les maladies, & l'expédient qu'on avoit imaginé afin que tout le monde pût profiter des découvertes particulieres. On expoſoit les malades en public pour les mettre à portée de recevoir les conſeils ſalutaires que chacun pouvoit leur donner [a]. Il eſt bon de remarquer qu'alors on ne connoiſſoit pas l'écriture. Depuis l'invention de cet art on mit en pratique un autre uſage qui a dû encore plus contribuer à faire connoître les différens remedes dont on pouvoit ſe ſervir. Ceux qui avoient été atteints de quelques maladies mettoient par écrit comment & par quels moyens ils avoient été guéris. Ces mémoires étoient dépoſés dans les temples pour ſervir d'inſtruction publique. Chacun étoit le maître de les aller conſulter, & d'y choiſir le remede dont il croyoit avoir beſoin (1).

Dans la ſuite, le nombre de ces recettes ayant augmenté, il fallut néceſſairement les mettre en ordre. Ceux qui furent chargés de ce ſoin ſe trouverent à portée de connoître plus particulierement la compoſition des différens remedes. En les comparant les uns avec les autres, ils apprirent à juger de leur vertu. Ils acquirent par ce moyen des connoiſſances plus exactes que celles dont on avoit fait uſage juſqu'à ce moment. On commença pour lors à conſulter ces ſortes de perſonnes, & à les appeller dans les occaſions critiques. Comme Moïſe parle

[a] Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. 1^r. p. 183.

(1) En Egypte, ces ſortes de Regiſtres étoient dépoſés dans le temple de Vulcain à Memphis. Galen. *de compoſit. Medicament. per genera*, l. 5. c. 2. t. 13. p. 775. Edit. Charterii.

Le même uſage s'obſervoit auſſi dans d'autres pays. *Voy.* Plin. l. 29. c. 1. p. 493. = Pauſ. l. 2. c. 27 & 36. = Strabo, l. 8. p. 575.

C'étoit dans ces Regiſtres, ſuivant Pline & Strabon, qu'Hippocrate avoit puiſé une grande partie de ſes connoiſſances. Plin. *loco cit.* = Strabo. l. 14. p. 972.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

nommément de Médecins [a], on peut, je crois, rapporter aux siécles où il a vécu, l'origine de cette profession.

On doit regarder les Egyptiens comme les premiers qui ayent réduit en principes & assujetti à de certaines regles les pratiques vagues & arbitraires auxquelles on s'en étoit tenu pendant bien du tems. Ils passoient dans l'antiquité pour avoir cultivé la Médecine plus anciennement & plus sçavamment qu'aucun autre Peuple [b]. La raison n'en est pas bien difficile à rendre. Il n'y a jamais eû de contrée où les Médecins ayent été, & soient encore plus nécessaires qu'en Egypte. Les débordemens du Nil l'ont exposée de tous tems à des maladies fréquentes. Les eaux de ce fleuve n'ayant point d'écoulement libre pendant les deux mois & demi qui précedent le solstice d'été, il faut nécessairement qu'elles se corrompent [c]. Lorsque les inondations ont été grandes, le Nil en se retirant forme des marécages qui infectent l'air [d]. Ces eaux croupissantes ont toûjours occasionné dans l'Egypte des maladies épidémiques. On dût surtout en ressentir des effets très-pernicieux dans les premiers siécles, où l'on n'avoit point encore pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. Mais ces mêmes précautions auront été pendant bien du tems funestes aux habitans de ce climat. Les remuemens de terres occasionnés par la construction & par l'entretien de cette quantité innombrable de canaux dont l'Egypte étoit autrefois arrosée, & les travaux qu'il a fallu faire pour dessécher les marais, ont dû produire les accidens les plus fâcheux. On sçait quelles vapeurs malignes il sort des terres nouvellement remuées.

D'ailleurs les habitans des villes & des villages, qui ne sont pas sur les bords du Nil, ne boivent pendant la plus grande partie de l'année que de l'eau saumâtre & corrompue [e]. Celle des puits n'est pas meilleure [f]. Les fontaines sont extrêmement rares en Egypte. C'est une espece de prodige d'en rencontrer quelqu'une [g].

[a] Exod. c. 21. ℣. 19.

[b] Hom. Odyss. l. 4. v. 231. = Isocrat. in Busirid. p. 329. = Plin. l. 7. c. 56. p. 414. = Clem Alex. Strom. l. 1. p. 362.

[c] Voyage de l'Egypte par Granger, p. 19 & 20.

[d] Description de l'Egypte par Maillet, p. 15 & 26.

[e] Granger, p. 25.
C'est l'eau des marécages formés par les débordemens du Nil.

[f] Plut. t. 2. p. 367. B.

[g] Maillet. p. 16.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

De plus, au rapport des voyageurs, l'air y eſt très-mal ſain [a]. Il regne annuellement en Egypte, depuis l'équinoxe du printems juſqu'au ſolſtice d'été, des fiévres malignes très-meurtrieres. En automne, il ſurvient des charbons aux cuiſſes & aux genoux, qui enlevent les malades en deux ou trois jours. Dans le tems de la crûe du Nil, la plupart des habitans ſont attaqués de dyſſenteries opiniâtres cauſées par les eaux de ce fleuve, qui dans ce tems-là ſont chargées de beaucoup de ſels [b].

Le ſerein ſurtout eſt fort dangereux en Egypte. Comme le ſoleil eſt très-ardent dans ces climats, il fait élever quantité d'exhalaiſons & de vapeurs malignes qui cauſent beaucoup de fluxions ſur les yeux; de-là vient qu'on y voit tant d'aveugles [c].

Ce pays eſt encore ſujet à une incommodité très-ſinguliere, & très-fréquente. Lorſqu'on en eſt attaqué, on croit avoir tous les os briſés [d]. Ces accidens ſont produits par les vents qui ſouffient en Egypte. Comme ils ſont chargés de beaucoup de ſels, ils occaſionnent des douleurs affreuſes dans toutes les parties du corps, & ſouvent même des paralyſies dont on guérit difficilement. Auſſi voit-on peu de gens robuſtes & peu de vieillards en Egypte [e]. Il en étoit apparemment de même lorſque Jacob y paſſa avec toute ſa famille. On ſeroit tenté de conjecturer que les Egyptiens n'étoient pas accoutumés à voir des perſonnes d'un âge fort avancé, par la demande que Pharaon fait à Jacob de l'âge qu'avoit ce Patriarche (1).

L'Egypte ayant été expoſée de tout tems à un ſi grand nombre de maladies générales & habituelles, on a dû s'y occuper de bonne heure des moyens propres à y remédier. De-là ſe formerent les Médecins.

On peut conclure d'après ce qu'on trouve dans l'hiſtoire ſur la pratique des Egyptiens, que ces Peuples ont été les premiers

[a] Gemelli, t. 1. p. 33 & 113.

[b] Granger p. 21, &c. = Relat. d'Eg. par le P. Vanſleb, p. 36.

[c] Maillet, p. 15. = Granger, p. 22. = Voyage au Levant par Corneille le Brun. c. 40. *init.* Edit. *in-fol.*

[d] Maillet. p. 15.

[e] Granger, p. 24 & 27.

(1) Il eſt vrai qu'Hérodote dit qu'après les Libyens il n'y avoit point d'hommes ſur la terre plus ſains que les Egyptiens. Il attribue cette bonne ſanté à la température de l'air toujours égale, dont l'Egypte jouit. l. 2. n. 77.

Mais il faut obſerver qu'Hérodote ne parle que d'un canton particulier. Les Voyageurs conviennent aſſez généralement que l'Egypte eſt un pays mal ſain. On peut joindre aux témoignages que nous avons déja cités, celui de Pietro della Valle, t. 1. p. 325. & de Gemelli. t. 1. p. 33. On peut voir auſſi ce que Pline dit ſur les maladies particulieres à l'Egypte, l. 26. c. 1.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

qui ayent ſenti la néceſſité de partager entre pluſieurs perſonnes les différens objets de la Médécine.

Les Anciens nous diſent qu'il n'y avoit aucun pays où les Médecins fuſſent en auſſi grand nombre qu'en Egypte. Ils nous apprennent en même tems que ceux qui exercoient cette profeſſion, ne s'ingéroient point de traiter indifféremment toutes ſortes de maladies. Il y en avoit pour celles des yeux, pour les maux de tête, pour les maux de dents. Les maux de ventre & les autres maladies internes avoient auſſi leurs Médecins particuliers [a]. Les Egyptiens n'avoient pas été long-tems à comprendre que la vie & l'étude d'un ſeul homme ne ſuffiroient pas pour s'inſtruire parfaitement de toutes les parties d'une ſcience auſſi étendue que la Médecine. C'eſt pourquoi ils avoient obligé ceux qui embraſſoient cette profeſſion à ne s'attacher qu'à une eſpéce de maladie, & d'en faire l'unique objet de leur étude.

Les Auteurs anciens en nous inſtruiſant de cette pratique, ne nous ont rien tranſmis ſur la nature des remedes que les Egyptiens employoient. Ils ne nous ont donné ſur ce ſujet que des notions générales. On ſçait ſeulement que ces Peuples faiſoient un grand uſage de la diéte & des boiſſons purgatives (1). Perſuadés que toutes les maladies proviennent des alimens, ils regardoient les remedes qui tendent à évacuer les humeurs, comme les plus propres à conſerver la ſanté [b]. On voit encore, par l'expoſé qu'un Auteur ancien nous fait de leur ſyſtême de Médecine, qu'ils donnoient l'excluſion à tout remede dont l'application pouvoit devenir dangereuſe. Ils n'employoient que ceux dont on peut uſer auſſi ſurement que des alimens journaliers [c].

Il paroît au reſte, que ces peuples s'étoient autant occupés du ſoin de prévenir les maladies, que de celui de les guérir. Ce qui donne lieu d'en juger ainſi, c'eſt qu'il eſt dit, que les Egyptiens étoient dans l'habitude de ſe purger tous les mois, pendant trois jours conſécutifs, par des vomitifs & des lavemens [d].

Les Egyptiens paſſent pour avoir fait connoître & mis en uſage les premiers l'huile d'amandes douces [e]. On peut mettre

[a] Herod. l. 2. n. 84.

(1) On croit que le purgatif des Egyptiens étoit une eſpéce de *raifort*, ou une herbe qui reſſembloit au *céleri*. Il y en a même qui veulent que ce fût une compoſition qui approchoit de la biere. Le Clerc Hiſt. de la Médec. l. 1. c. 18. p. 58.

[b] Herodote, l. 2. n. 77. = Diod. l. 1, p. 73.

[c] Iſocrat. *in* Buſir. p. 329.

[d] Herod. Diod. *ubi ſuprà*.

[e] P. Æginet. *de* Re Med. l. 7. c. 20.

encore au nombre des médicamens inventés par ces peuples, le *Nepenthés* dont Homère fait de ſi grands éloges. Hélène, à ce qu'il dit, en avoit appris la compoſition de Polydamna, femme de Thonis, roi d'Egypte. Ce médicament étoit ſi admirable, qu'il faiſoit oublier tous les maux, & diſſipoit tous les ennuis [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les qualités du *Nepenthés* d'Homère ont, à ce qu'il me paroît, bien du rapport avec celles de l'Opium. On ſçait que la vertu de ce médicament n'eſt pas uniquement de provoquer au ſommeil, il a encore celle de rendre gai, & de produire même une ſorte d'ivreſſe. Auſſi voyons-nous que les femmes d'Egypte qui uſoient beaucoup du Nepenthés, paſſoient autrefois pour poſſéder ſeules le ſecret de diſſiper la colère & le chagrin [b]. L'Opium eſt encore aujourd'hui d'un très-grand uſage dans le Levant (1); uſage qu'on peut regarder comme une ſuite de l'attachement que ces peuples ont toujours eû pour les pratiques originaires : je ſuis donc très-porté à croire que c'eſt de cette eſpéce de médicament dont Homère a voulu parler, ſous le nom de *Nepenthés*, & que de ſon tems les Egyptiens étoient peut-être les ſeuls peuples qui en ſçûſſent la préparation (2).

La maniere de traiter les malades ne dépendoit pas en Egypte du choix & de la volonté des Médecins. Tous les préceptes concernant la Médecine étoient renfermés dans certains livres ſacrés. Les Médecins étoient obligés de s'y conformer exactement. Il ne leur étoit pas permis d'y rien changer [c]. S'ils ne pouvoient ſauver le malade, en ſuivant cette méthode, ils n'étoient point reſponſables de l'événement; mais s'ils s'en étoient écartés, & que le malade vînt à périr, ils étoient punis de mort [d]. Cet aſſujettiſſement des Médecins d'Egypte aux coutumes du pays, nous eſt encore confirmé par Ariſtote : il parle d'une ancienne loi des Egyptiens, par laquelle il étoit défendu aux Médecins de remuer les humeurs, c'eſt-à-dire, de

[a] Odyſſ. l. 4. v. 220. & ſuiv.

[b] Diod. l. 1. p. 109.

(1) Les Turcs en prennent juſqu'à la valeur d'une dragme lorſqu'ils ſe préparent à marcher au combat.

(2) Il faut convenir cependant que les opinions des Critiques ſont aſſez partagées ſur ce qu'Homère a voulu déſigner par le *Népenthés*; on peut conſulter ſur ce ſujet la Diſſertation de P. Petit, intitulée *Homeri Nepenthes*. Traject. 1689.

[c] Diod. l. 1. p. 74.

C'étoit un ſuite de ce même eſprit d'attachement que les Egyptiens avoient pour tout ce qui étoit établi anciennement. *Voy.* Plato, de Leg. l. 2. p. 789.

[d] Diod. l. 1. p. 74.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

purger les malades, avant le quatriéme jour de la maladie, à moins qu'ils ne vouluſſent le faire à leurs riſques [a]. Qu'on juge d'après cet expoſé ſi la Médecine a pû jamais faire quelque progrès en Egypte, & s'y enrichir de découvertes utiles. L'état des malades, les ſymptomes & les accidens journaliers n'étoient pas ce qui déterminoit les Médecins à faire l'application des principes de leur art. La théorie & même la pratique étant fixées, ils avoient moins beſoin de jugement que de mémoire. Les Egyptiens s'imaginoient apparemment que tous les corps étoient conſtitués de la même façon ; & contre l'expérience journaliere, ils préſumoient que les maladies ne s'y combinoient point diverſement.

Quelques Auteurs prétendent que dans la vûe de rendre leurs remédes plus efficaces, les Médecins d'Egypte ajoûtoient à l'étude de leur profeſſion celle de l'Aſtrologie & de certains Rits myſtérieux [b]. Ils diſent que la Médecine, dans ce pays, étoit mêlée de pluſieurs pratiques ſuperſtitieuſes [c]. Cette opinion paroît aſſez probable. On ſçait que ces peuples donnoient beaucoup dans l'Aſtrologie judiciaire. Hérodote aſſure qu'il n'y avoit point de nation plus ſuperſtitieuſe que les Egyptiens [d]. Il ne ſeroit donc pas ſurprenant qu'ils euſſent été dans la perſuaſion que l'influence de certaines planétes, & la protection de quelques Génies tutélaires contribuoient beaucoup à la guériſon des maladies. Néanmoins il faut convenir que ni dans Hérodote, ni dans les autres Auteurs de la haute antiquité, on ne trouve rien qui autoriſe à croire que les Egyptiens employaſſent des pratiques ſuperſtitieuſes dans la maniere de traiter les malades.

Nous terminerons ce qui concerne la Médecine en Egypte, par remarquer l'attention avec laquelle le Gouvernement avoit pourvû à tout ce qui pouvoit intéreſſer la conſervation des citoyens. Il n'en coûtoit rien aux Egyptiens pour ſe faire traiter quand ils étoient à la guerre, ou quand ils voyageoient dans le royaume. Il y avoit des Médecins payés des deniers publics, pour prendre ſoin de ceux qui tomboient malades dans ces

[a] De Repub. l. 3. c. 15. p. 358, ou pluſôt, ſelon Victorius, p. 265. ſur ce paſſage d'Ariſtote, de rien changer aux loix établies qui défendoient d'agir avant le 4me jour révolu, ce qui eſt conforme à la doctrine d'Hippocrate.

[b] Scholiaſt. *in* Ptolom. Tetrabibl. l. 1.

[c] Conringius de Hermeticâ Medic. l. 1. c. 12, &c. = Borrichius *de* ortu & progreſſu Chemiæ, p. 59. = Le Clerc, Hiſt. de la Médec. l. 1. c. 5. p. 13.

[d] L. 2. n. 37-65-82.

occaſions,

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

sions [a]. Ce fait nous prouve encore que la Médecine ne s'y exerçoit pas gratuitement. Il en étoit de même chez les Hébreux: Moïse ordonne que si deux hommes viennent à se battre, & qu'il y en ait un de blessé, l'aggresseur rendra à celui qu'il aura frappé tout ce qu'il lui en aura coûté pour se faire guérir [b]. Ce précepte étoit fondé, sans doute, sur l'usage déja établi de payer les soins que les Médecins prenoient des malades.

[a] Diod. l. 1. p. 74.
[b] Exod. c. 21. ℣. 19. *Mercedem Medici solvet*, dit la Paraphrase Chaldaique sur ce verset.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Aſtronomie.

JE N'AI pû donner que des notions très-vagues & très-ſuccinctes ſur l'état de l'Aſtronomie chez les Egyptiens dans les premiers ſiécles. On y a vû que dès avant Moïſe, ces peuples avoient une année ſolaire compoſée de 360 jours[a]. C'étoit vraiſemblablement par l'obſervation de la différence & de l'inégalité des ombres méridiennes que les Egyptiens étoient parvenus à s'appercevoir que la révolution du Soleil dans le cours d'une année ſurpaſſoit de beaucoup la durée de douze lunaiſons. Il y a tout lieu de croire que, pour meſurer les différentes grandeurs des ombres méridiennes, ils s'étoient ſervis originairement des Gnomons que la nature leur indiquoit, tels que les arbres, les montagnes, les édifices, &c.

Mais les Gnomons naturels ne pouvoient pas fournir les moyens de meſurer exactement la durée de l'année ſolaire; les Egyptiens en ſentirent bientôt l'imperfection & l'inſuffiſance, ſans méconnoître cependant l'utilité dont pouvoient être ces ſortes d'inſtrumens. Cette double conſidération les conduiſit à imaginer les Gnomons artificiels. On ne peut conteſter à ces peuples le mérite d'en avoir introduit des premiers l'uſage. Il eſt impoſſible de ne pas reconnoître dans les Obéliſques, des Gnomons conſtruits avec beaucoup de ſoins, de dépenſes & d'apparat. Car de s'imaginer que les Monarques Egyptiens, en faiſant tailler ces maſſes énormes, ne ſe ſoient propoſé d'autre but qu'une folle oſtentation de leurs richeſſes & de leur puiſſance, c'eſt ce que je ne puis me perſuader. Le choix de cette eſpéce de monument ne me paroît point fait au hazard. La forme des Obéliſques n'eſt pas uniquement dûe au caprice & à la fantaiſie. Les Souverains qui les ont fait conſtruire ont cherché très-certainement à s'immortaliſer par ces grandes entrepriſes; mais c'eſt le motif de l'utilité publique, & la gloire

[a] Voy. la prem. Partie, Liv. III. Chap. II. Art. II. pag. 117.

de contribuer à l'avancement des Sciences, qui aura dirigé le choix & la forme de ces sortes de monumens.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'est pas même ici une simple conjecture de notre part. On entrevoit dans un passage d'Appion, rapporté par Joseph [a], que de tout tems les Obéliſques avoient été destinés par les Egyptiens à des usages astronomiques. Ce Grammairien donne la description d'une espéce de Gnomon assez singulier, dont il attribue l'invention à Moïse. Le Législateur des Juifs l'avoit inventé, dit-il, pour servir aux mêmes usages que les Obéliſques. Rien n'est à la vérité plus mal fondé ni plus absurde que tout ce qu'Appion débite sur le compte de Moïse; mais ce passage n'en prouve pas moins que dans l'Antiquité, on étoit persuadé que les Obéliſques avoient été originairement élevés pour servir de Gnomons, & c'est tout ce que je prétends établir.

Au témoignage d'Appion joignons l'autorité de Pline. Selon cet Auteur les Egyptiens avoient taillé les Obéliſques, en imitation des rayons du Soleil. Il ajoûte que c'étoit le nom par lequel ils désignoient ces grandes aiguilles. [b]. Cette dénomination sans doute étoit relative, tant à la forme de ces monumens, qu'à l'usage auquel on les employoit (1).

Quand même nous n'aurions pas des témoignages précis sur l'usage auquel les Egyptiens avoient destiné leurs Obéliſques, celui qu'en a fait une Nation qui ne s'est jamais distinguée par ses connoissances astronomiques, suffiroit pour nous en instruire. Auguste après avoir soumis l'Egypte, fit transporter à Rome deux grands Obéliſques: il en fit dresser un dans le Cirque, & l'autre dans le Champ de Mars. On prit toutes les précautions nécessaires pour que celui-ci pût servir de Gnomon [c]. Auguste en faisant servir cet Obéliſque à des Observations astronomiques, ne fit probablement qu'imiter la pratique des Egyptiens. Ces peuples n'avoient imaginé ces sortes de Monumens, qu'afin

[a] Advers. App. l. 2. p. 469. Edit. d'Havercamp.

[b] Plin. l. 36. sect. 14. p. 735.

(1) Les Egyptiens avoient apparemment donné le nom de rayons du soleil aux Obéliſques, sur ce qu'on peut concevoir la sphere de cet astre, comme étant partagée en une infinité de pyramides qui ont leur sommet à la surface de son disque, & leur base à la circonférence de cette sphere. Daviler dans son Dictionnaire d'Architecture, au mot *Obéliſque*, avance que les Prêtres d'Egypte, nommoient les Obéliſques *les doigts du Soleil*, parce que ces grandes aiguilles servoient de style pour marquer sur la terre les differentes hauteurs de cet Astre. J'ignore dans quel Auteur de l'Antiquité Daviler a puisé ce fait.

[c] Plin. l. 36. sect. 15. p. 736.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

de se procurer des instrumens plus surs & plus exacts que les Gnomons naturels, pour déterminer la durée de l'année solaire par la mesure des ombres méridiennes. Je ne crois pas au surplus devoir répéter ce que j'ai dit ailleurs sur l'antiquité des Obélisques. J'ai fait voir qu'il en falloit fixer l'époque au régne de Sésostris, c'est-à-dire, environ à l'an 1640 avant J. C. [a].

Ces anciens Gnomons étoient au surplus bien inférieurs à ceux qu'on a inventés de nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les Obélisques qui subsistent encore aujourd'hui. Ils sont taillés en forme de pyramides quadrangulaires tronquées par le sommet; il étoit par conséquent impossible en quelque façon de déterminer sur la méridienne, le point d'ombre formé par le sommet de l'Obélisque: ce point faisoit partie d'une pénombre très-difficile à démêler. Il devoit dans bien des cas se confondre avec l'ombre du corps de l'Obélisque (1). En supposant même qu'on fût parvenu à déterminer ce point avec exactitude, il n'eût pas donné la vraie hauteur du soleil à l'heure de midi, c'est-à dire, celle de son centre. On auroit seulement obtenu la hauteur du bord septentrional de cet astre.

Un peuple ingénieux, tel que l'étoient les Egyptiens, dut sentir presque dès les premiers momens où il employa les Obélisques à mesurer les ombres, les inconvéniens de cette sorte de Gnomon. Les connoissances que les Egyptiens avoient acquises de bonne heure en Géométrie, leur suggérerent sans doute les moyens de remédier à l'imperfection de leurs instrumens astronomiques. Ils imaginerent de poser au sommet des Obélisques une boule portée sur une tige très-déliée, & assez élevée pour que l'ombre qu'elle formoit se trouvât absolument dégagée de l'ombre de l'Obélisque. La projection de cette ombre sur le sol voisin du Gnomon, formoit une ellipse dont le milieu déterminoit par sa position, assez exactement la hauteur du centre du Soleil.

On ne trouve, il est vrai, dans les Auteurs anciens aucune

[a] *Suprà*, Liv. II. Chap. III. p. 131.

(1) Cela devoit arriver toutes les fois que la hauteur méridienne du Soleil, c'est-à-dire, l'arc du Méridien compris entre l'horizon & le lieu du Soleil, surpassoit l'angle que formoient les côtés de la pyramide obtuse, qui terminoit l'Obélisque, avec le plan de sa base. Et il faut observer qu'en Egypte au solstice d'été la hauteur du soleil pouvoit être de plus de 80 degrés.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

preuve directe que les Egyptiens ayent été dans l'uſage de placer des boules ſur le ſommet de leurs obéliſques ; mais on ſçait qu'Auguſte en avoit fait mettre une ſur le haut de l'Obéliſque tranſporté par ſes ordres dans le Champ de Mars [a]. Les mêmes raiſons qui m'ont déterminé à croire que cet Empereur n'avoit fait qu'imiter la pratique des Egyptiens, en deſtinant cet Obéliſque à des Obſervations aſtronomiques ; me portent à juger que ce fut encore à leur exemple qu'il y ajouta la boule dont je viens de parler. D'ailleurs, on voit ſur des médailles grecques très-anciennes, des Obéliſques ſommés d'une boule. On n'ignore pas que les Grecs tenoient des Egyptiens toutes leurs connoiſſances Aſtronomiques. Auſſi l'Académie des Inſcriptions, conſultée par celle des Sciences ſur l'antiquité de cet uſage en Egypte, n'a-t-elle pas héſité à le faire remonter aux ſiécles les plus reculés [b].

Je crois donc pouvoir rapporter aux tems dont nous nous occupons maintenant, non-ſeulement l'invention des Gnomons, mais encore la pratique de les terminer par des boules. C'eſt vraiſemblablement à cette découverte qu'on doit attribuer la réforme que les Egyptiens firent dans la durée de leur année ſolaire ; réforme qui conſtamment a eû lieu dans les ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis la mort de Jacob juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Juifs. C'eſt ce qu'il me reſte à diſcuter.

J'ai dit précédemment que du tems de Moïſe, c'eſt-à-dire, vers l'an 1480 avant J. C. l'année Egyptienne n'étoit encore compoſée que de douze mois de 30 jours chacun [c]. L'avantage que ces Peuples retirerent de leur induſtrie à s'être procurés des inſtrumens plus exacts que les Gnomons naturels, fut de s'appercevoir que 360 jours n'embraſſoient pas la durée totale de la révolution annuelle du Soleil. Ils évaluerent d'abord cet excédent à cinq jours qu'ils ajouterent à leur année. Cherchons dans l'Hiſtoire quelques faits qui puiſſent nous aider à fixer l'époque de cette réforme.

Si l'on s'en rapportoit aux anciennes traditions des Egyptiens, il faudroit faire remonter aux tems les plus reculés l'établiſſe-

[a] Plin. l. 36. ſect. 15. p. 737.
[b] Mémoires de l'Acad. des Inſcript. t. 3. Hiſt. p. 166.
[c] *Supra*, p. 250.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ment de cette année de 365 jours. Voici la fable qu'ils débitoient sur ce sujet.

Ils disoient que Rhéa ayant eû un commerce secret avec Saturne, elle devint grosse. Le Soleil qui s'en apperçut, la chargea de malédictions, & prononça qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun mois de l'année. Mercure qui de son côté étoit amoureux de Rhéa, parvint aussi à gagner ses bonnes graces. Elle lui fit part de l'embarras où elle se trouvoit. En reconnoissance des faveurs qu'il en avoit obtenues, Mercure entreprit de garantir cette Déesse des effets de la malédiction du Soleil. Cette soupleſſe d'esprit par laquelle il est si connu, lui fournit, pour y parvenir, un expédient très-singulier. Un jour qu'il jouoit aux dez avec la Lune, il lui proposa de jouer la soixante & douzième partie de chaque jour de l'année. Mercure gagna, & profitant de son gain, il en composa cinq jours, qu'il ajouta aux douze mois de l'année. Ce fut pendant ces cinq jours que Rhéa accoucha : elle mit au monde Osiris, Orus, Typhon, Isis & Nephté [a].

Je ne chercherai point à développer le sens mystique de cette fable : je ne l'ai rapportée que pour montrer à quelle antiquité les Egyptiens faisoient remonter l'établissement de leur année de 365 jours.

Il falloit cependant qu'il se fût conservé quelque tradition de cet évenement, moins altérée que celle dont je viens de parler. Le Syncelle attribue à un Monarque nommé Aseth la réforme de l'ancien calendrier Egyptien. Sous ce Prince, dit cet Auteur, l'année Egyptienne fut réglée à 365 jours, car jusqu'à ce moment elle n'en avoit eû que 360 [b]. Ce fait ne fournit pas de grandes lumieres sur le tems auquel cette forme d'année a commencé d'avoir lieu. On sçait combien il est difficile de fixer les regnes des anciens Souverains de l'Egypte. Cependant, en rassemblant les différens faits que l'histoire peut fournir, & en examinant la forme du principal Cycle dont se servoient les Egyptiens, connu sous le nom de *Cycle Caniculaire*, on peut en conclure la datte précise de l'institution de l'année de 365 jours.

Dans la description que Diodore fait du tombeau d'Osimandès

[a] Plut. t. 2. p. 355. D. Diodore paroit avoir eu aussi quelque connoissance de cette Fable allégorique. *Voy.* l. 1. p. 17.

[b] P. 123. D.

roi de la grande Thèbes, il parle d'un cercle d'or dont la circonférence avoit 365 coudées de tour sur une coudée de largeur. Chacune des 365 coudées répondoit, dit-il, à un jour de l'année : on y avoit marqué pour chaque jour le lever & le coucher des astres avec les pronostics des tems, conformément aux idées des astrologues Egyptiens [a]. Osimandès est nommé Ismandès par Strabon, qui ajoûte que le Prince appellé Ismandès par les Egyptiens étoit le même que le Memnon [b], dont il est souvent parlé dans les Historiens de l'antiquité, comme souverain d'Ethiopie. Il est fort probable qu'Osimandès Prince très belliqueux [c], avoit conquis ce Royaume (1) ; évenement qui aura pû jetter les Anciens dans l'erreur. Quoi qu'il en soit, on retrouve ce Memnon dans quelques listes des rois d'Egypte [d], & l'on sçait d'ailleurs qu'il étoit extrêmement révéré sous ce nom chez les Egyptiens. Son regne tombe vers le tems de la guerre de Troye. On le prouve soit par l'autorité d'Homère, d'Hésiode, de Pindare & de Virgile, soit par le témoignage des plus anciens monumens, tels que le coffre des Cypsélides, le thrône d'Apollon Amycléen, les statues de Lycius, les tableaux de Polygnote, &c. [e]. Ainsi on est déja assuré que dès le tems de la guerre de Troye l'année solaire des Egyptiens étoit de 365 jours, & que par conséquent le regne d'Aseth doit avoir précédé cette époque. Mais l'examen du Cycle que les Egyptiens appelloient le Cycle caniculaire, va nous fournir une datte beaucoup plus précise.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Anciens parlent très-souvent de la *Grande année* des Egyptiens désignée dans quelques Auteurs sous le nom d'*Année de Dieu*. Censorin & plusieurs autres Ecrivains nous apprennent que cette année de Dieu, que quelques-uns appelloient aussi *Année Héliaque*, recommençoit à chaque quatorze cent soixan-

[a] L. 1. p. 59.
Ce cercle fut enlevé par Cambyse, lorsqu'il fit la conquête de l'Egypte. *Diod. ibid.*

[b] L. 17. p. 1167.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 57.

(1) D'anciennes Inscriptions, dont parle Tacite, attestoient que Rhampsès, roi de Thèbes, avoit conquis l'Ethiopie. *Annal.* l. 2. c. 60.

Je penserois que ce Prince pourroit bien être l'Osimandès de Diodore. On sçait à quel point les Historiens Grecs & Latins, ont défiguré les noms Egyptiens.

[d] Syncell. p. 72 & 151.

[e] Odyss. l. 4. v. 188. l. 11. v. 521. = Hesiod. Theogon. v. 984. = Pind. Olymp. 2. v. 148. = Pyth. 6. v. 30. = Virgil. Æneid. l. 1. v. 489. = Pausan. l. 5. c. 19. & 22. l. 10. c. 31. l. 3. c. 3.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

te & unieme année. Ce n'étoit donc autre choſe qu'un Cycle caniculaire (1). On voit encore très-clairement qu'il ne s'agiſſoit que de la durée de ce cycle dans le nombre des 1461 ans, ſi mal appliqué par Tacite à la durée de la vie du Phœnix, par Dion au calendrier Romain, & par Firmicus à la révolution générale des Planétes.

Cela poſé, on trouve depuis l'an 1322 avant J. C. juſqu'à l'an 139 de l'Ere Chrétienne, un Cycle caniculaire bien conſtaté par les autorités & par les calculs de quantité d'Auteurs. Il n'eſt donc plus queſtion préſentement que de voir ſi l'établiſſement de l'année de 365 jours concourut avec un commencement de cycle. Or il eſt évident qu'au tems où les Egyptiens donnerent pour la premiere fois 365 jours à leur année, le Thoth fut caniculaire, & qu'un des caracteres de cette premiere année doit être d'avoir commencé avec le lever de la canicule. C'eſt un fait dont on peut acquérir des preuves ſuffiſantes, en raſſemblant ce que diſent les Anciens ſur la maniere dont les Egyptiens régloient leurs années par le lever de la canicule (2). Je crois donc pouvoir fixer l'inſtitution de l'année de 365 jours à l'an 1322 avant J. C. (3).

La maniere dont les Egyptiens plaçoient leurs cinq jours Epagomènes, étoit fort différente de celle que nous ſuivons aujourd'hui. Ils n'avoient point diſtribué ces jours dans le courant de l'année. Ainſi, au lieu d'avoir comme nous des mois égaux & des mois inégaux, les leurs étoient tous de 30 jours chacun. A

(1) Le premier mois de l'année Egyptienne s'appelloit *Thoth*. Lorſque le lever Héliaque de la Canicule tomboit au 1er jour du mois, on diſoit que le Thoth étoit caniculaire, & on comprenoit ſous le nom de *Cycle* caniculaire, le tems qui s'écouloit depuis un Thoth canieulaire juſqu'au ſuivant. Cet intervalle étoit néceſſairement de 1460 années Juliennes. Car l'année Egyptienne de 365 jours étant trop courte d'environ 6 heures, le lever de la canicule anticipoit d'un jour tous les quatre ans, & parcouroit en rétrogradant tous les jours de cette année les uns après les autres pendant 4 fois 365 jours, ou 1460 ans. Ainſi ce n'étoit qu'après 1461 années Egyptiennes, équivalentes à 1460 années Juliennes, que le lever héliaque de la canieule revenoit au 1er jour du mois Thoth, & commençoit un nouveau Cycle caniculaire.

(2) Ces peuples faiſoient une attention particuliere au lever de la canicule, dont l'apparition annonçoit le débordement du Nil, attention qui fut une des principales cauſes des progrès qu'ils firent en Aſtronomie.

(3) Je renvoie pour la preuve de tout ce que je viens d'avancer ſur l'époque de l'inſtitution de l'année de 365 jours en Egypte, à l'Hiſtoire du calendrier Egyptien, donnée par M. de la Nauze, dans les Mémoires de de l'Académie des Inſcriptions. t. 14. M. p. 334.

la

la fin de ces 12 mois ils plaçoient leurs cinq jours épagomènes tout de ſuite entre le dernier mois de l'année finiſſante & le premier de la ſuivante (1).

Au moyen de cette correction, les Egyptiens approcherent aſſez près de la détermination exacte de l'année ſolaire. Ils l'avoient trouvée à un quart de jour près environ. Leurs Aſtronomes parvinrent même à la fin à découvrir que l'année purement de 365 jours étoit plus courte de quelques heures que l'année ſolaire naturelle. Mais je doute qu'ils aient atteint à ce point de préciſion dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

On ne marche que pas à pas à la découverte de la vérité. Les Egyptiens commencerent par s'appercevoir de la diſproportion qu'il y avoit entre l'année ſolaire & l'année lunaire qui leur avoit originairement ſervi de regle, ainſi qu'à tous les premiers Peuples. Ils arbitrerent d'abord cet excédent à 6 jours. Ayant enſuite reconnu que ce nombre n'étoit pas ſuffiſant, ils ajoûterent encore 5 jours à leur année. Mais ce n'a été que quelque tems après l'époque dont il s'agit dans cette ſeconde Partie, qu'ils parvinrent à connoître préciſement de combien la durée de l'année ſolaire ſurpaſſoit celle de l'année lunaire. Leurs obſervations, aux ſiécles dont nous parlons, n'avoient pas acquis aſſez de juſteſſe pour donner la meſure exacte de la révolution annuelle du ſoleil d'occident en orient. Les aſtronomes Egyptiens n'avoient pas encore découvert que cet Aſtre employe près de 6 heures au-delà de 365 jours, pour revenir au même point du ciel d'où il étoit parti. Ce fait n'eſt pas difficile à prouver. Il ſuffit de rappeller ce que j'ai dit plus haut de ce cercle d'or placé ſur le tombeau d'Oſymandès. Ce cercle, comme on l'a vû, étoit diviſé en 365 coudées, dont chacune répondoit à un jour de l'année. Cependant l'année naturelle renfermant environ un quart de jour de plus, il s'enſuit qu'un cercle ainſi diviſé en 365 parties égales ne pouvoit pas fournir un calendrier exact. Car il n'eſt point dit qu'il y eût quelque partie téſervée pour le quart de

(1) Les Mexicains en uſoient de la même maniere : ils plaçoient à la fin de l'année leurs cinq jours intercalaires. Durant ces cinq jours qu'ils croyoient avoir été laiſſés exprès par leurs ancêtres, comme vuides & hors de compte, ils s'abandonnoient totalement à l'oiſiveté, & ne ſongeoient qu'à perdre le plus agréablement qu'ils le pouvoient, ces jours qu'ils regardoient comme ſuperflus. *Hiſt. de la Conquête du Mexique.* l. 3. c. 17. p. 554.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

jour que la vraie année emploie au-delà des 365 jours. On ne voit point non plus que cette eſpéce de Calendrier fût accompagné de formules qui en corrigeaſſent le défaut. C'eſt pourquoi je penſe que les Egyptiens n'ont découvert la vraie durée de l'année ſolaire que dans des ſiécles poſtérieurs à ceux dont nous nous occupons pour le moment [a].

[a] C'eſt auſſi le ſentiment de Marsham, voy. p. 237.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'étendrai pas beaucoup sur le progrès des Egyptiens dans les autres parties des Mathématiques, dont il me reste à parler. J'ai fait voir dans les Livres précédens que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces Peuples [a]. Les tributs que Séſoſtris impoſa ſur toutes les terres de ſon Royaume, & la maniere dont il ordonna qu'ils ſeroient perçus, doit avoir contribué à l'avancement de la Géométrie en Egypte. Les redevances étoient proportionnées à la quantité de terrein que chaque habitant poſſédoit. On avoit même égard aux diminutions & aux altérations que le Nil pouvoit cauſer chaque année aux héritages ſur leſquels il s'étendoit [b]. Un pareil établiſſement a dû, ſans contredit, faire perfectionner les premieres pratiques de la Géometrie, & par une ſuite néceſſaire, occaſionner de nouvelles découvertes. Du ſurplus, on ne peut point déterminer juſqu'à quel degré cette ſcience avoit alors été portée en Egypte.

De toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique eſt celle que les Egyptiens paroiſſent avoir le mieux poſſédée, dès les tems dont il s'agit; il ne nous reſte à la verité aucun témoignage précis ſur les découvertes de ces Peuples en Méchanique: l'hiſtoire ne nous fournit à cet égard aucun éclairciſſement. Mais comme il eſt certain que les Egyptiens ont cultivé la Géométrie dès les premiers tems, & que c'eſt dans l'application des théories de cette ſcience aux différentes queſtions qui concernent le mouvement & l'équilibre, que conſiſtent la Méchanique proprement dite, il y a tout lieu de préſumer que ces Peuples corrigerent promptement leurs premieres pratiques, les rectifierent & les aſſujettirent à quelques méthodes fixes & conſtantes. Il ſeroit effectivement aſſez difficile de concevoir que ſans autre guide qu'une pratique aveugle, & deſtituée de principes, les

[a] Prem. Part. Liv. III. Chap. II. Art. III. [b] Voy. Herod. l. 2. n. 109.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Egyptiens euſſent pû parvenir à élever ſur leurs baſes des maſſes telles que les Obéliſques [a].

On pourroit demander de quelles machines les Egyptiens ſe ſervoient pour de pareils ouvrages. Etoient-elles ſemblables aux nôtres ? Exécutoient-ils enfin ces grandes entrepriſes avec moins d'appareil que n'en employa le célebre Fontana lorſqu'il fit redreſſer ces mêmes Obéliſques, par ordre de Sixte V ? C'eſt ce qu'on ne ſçauroit décider. On voit ſeulement que les Egyptiens prenoient des précautions & des meſures fort extraordinaires pour exécuter de ſemblables entrepriſes [b].

La Géographie reçut auſſi de grands accroiſſemens chez les Egyptiens dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement. Les vaſtes conquêtes de Séſoſtris contribuerent beaucoup au progrès de cette ſcience. Ce Monarque s'appliqua à faire lever la carte de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il ne ſe contenta pas d'enrichir l'Egypte de ces productions Géographiques, il eut ſoin encore d'en faire répandre des copies juſques dans la Scythie, par le déſir de faire paſſer ſon nom dans les climats les plus reculés [c].

La mémoire des cartes Géographiques de Séſoſtris s'étoit parfaitement bien conſervée dans l'antiquité. Dans le Poëme compoſé par Apollonius Rhodien ſur l'expédition des Argonautes, Phinée roi de la Colchide prédit à ces Héros les évenemens qui doivent accompagner leur retour. Argus, un des Argonautes, expliquant cette prédiction à ſes compagnons, leur dit que la route qu'ils devoient tenir étoit décrite ſur des tables, ou plutôt ſur des colonnes qu'un conquérant Egyptien avoit autrefois laiſſées dans la ville d'Œa, capitale de la Colchide. Il ajoûte que toute l'étendue des chemins, les limites de la terre & de la mer étoient marquées ſur ces colonnes pour l'uſage des Voyageurs [d]. Le Scholiaſte d'Apollonius appelle Séſonchoſis le monarque Egyptien dont il eſt queſtion dans ce paſſage : mais il obſerve que pluſieurs Auteurs le nommoient auſſi Séſoſtris [e].

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Chap. III. p. 132. Il faut dire cependant que Zabaglia, qui en dernier lieu a tiré de terre un Obéliſque, ignoroit abſolument les Mathématiques, & ne travailloit que de génie & de pratique. *Voy.* Trév. Mai, 1751. p. 1202. ==Acad. des Inſcript t. 23. Mém. p. 370.

[b] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Sect. 1re Chap. III. Art. I. p. 132.

[c] Euſt. *in* fine Epiſt. *ante* Dionyſ. Perieg.

[d] L. 4. v. 272, &c.

[e] Ibid. *ad* verſ. 272.

On ſçait d'ailleurs que ce Prince avoit conquis la Colchide, & qu'il y avoit même laiſſé une Colonie [a].

On ne doit pas au reſte être étonné que la Géographie ait fait de grands progrès en Egypte. De tous les tems les Sçavans de cette nation en avoient fait une étude particuliere. Cette ſcience étoit une de celles à laquelle les prêtres s'appliquoient particulierement [b].

Je pourrois encore m'étendre ſur les connoiſſances Géographiques dont on trouve tant de preuves dans les écrits de Moiſe. J'en ai déja parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage [c]. Le partage de la Terre promiſe commencé par Moiſe, & achevé ſous Joſué, fournit un témoignage des plus précis ſur les progrès que la Géographie avoit faits alors [d]. On ne peut s'empêcher d'en être frappé, lorſqu'on lit dans les Livres ſaints les circonſtances & le détail de ce partage. Ce fait ſeul ſuffiroit pour nous convaincre de l'ancienneté & de l'aſſiduité avec laquelle certains Peuples s'étoient appliqués à la Géographie. Le point auquel nous verrons que cette ſcience étoit portée du tems d'Homère, achevera d'en donner là preuve complette. J'en rendrai compte dans la troiſieme Partie.

En traitant l'article des ſciences chez les Egyptiens, on ne doit pas oublier une circonſtance qui fait honneur à ces Peuples. C'eſt chez eux qu'on trouve l'exemple de la plus ancienne Bibliotheque dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. Dans le nombre des bâtimens dont étoit accompagné le ſuperbe tombeau d'Oſimandès, il y en avoit un qui renfermoit la Bibliotheque ſacrée [e]. On liſoit au-deſſus cette inſcription, *Les remedes de l'ame* [f].

[a] Herod. l. 2. n. 103 & 104.
[b] Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 757.
[c] Liv. III. Chap. V. p. 257.
[d] Deuter. c. 3. ℣. 12. = Joſ. chap. 13. & chap. 18.
[e] Diod. l. 1. p. 58. = Voy. ce que j'ai dit ſur ce Monarque, ci-deſſus p. 255.
[f] Diod. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Grece.

IL N'Y A preſque aucune Nation qui n'ait prétendu avoir inventé les arts & les ſciences. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage juſqu'à quel point cette prétention pouvoit-être fondée. Il eſt certain que chaque Peuple a eû des notions ſur les premieres pratiques qui ont donné naiſſance aux arts & aux ſciences. Mais il eſt également vrai que ces premieres notions ſe ſont promptement perfectionnées dans certains pays; tandis que dans d'autres contrées les Peuples ſont reſtés très-long-tems bornés à ces pratiques groſſieres qu'on ne doit pas honorer du titre de ſciences. Peut-être même que ces Nations n'auroient jamais pû atteindre à des théories plus relevées, ſi elles n'avoient pas été inſtruites par des colonies ſorties de pays plus éclairés. C'eſt dans ce ſens qu'on doit regarder les premiers habitans de l'Aſie & de l'Egypte comme les maîtres qui ont enſeigné aux nations de l'Europe la plûpart des arts & des ſciences dont nous jouiſſons aujourd'hui. Les ſciences avoient déja fait d'aſſez grands progrès en Orient dans le tems que les Grecs en connoiſſoient à peine les premiers élémens.

La Grece a produit autrefois pluſieurs perſonnages fameux auxquels certains Ecrivains de cette Nation ont voulu faire honneur de l'invention des Arts & des Sciences. Mais les bons Auteurs Grecs n'ont fait aucun cas de ces traditions populaires. Ils ont été les premiers à s'en mocquer & à reconnoître que c'étoit de l'Egypte & de l'Aſie que la Grece tenoit toutes ſes connoiſſances. Les traditions dont je parle attribuoient, par exemple, l'invention de l'Arithmétique à Palamède [a]. Platon reléve avec raiſon l'abſurdité d'une pareille opinion. « Quoi » donc, dit-il, ſans Palamède Agamemnon auroit ignoré le » nombre de ſes doigts [b]? » On doit porter le même jugement des

[a] Voy. Plat. de Rep. p. 697.

[b] Loco *ſuprà*, cit.

autres découvertes dont le commun des Grecs faiſoit paſſer pour auteurs, les grands hommes des ſiécles héroïques. On ſçait dans quel tems ont vécu ces perſonnages ſi vantés, & ce tems eſt bien poſtérieur à celui du paſſage des premieres Colonies de l'Aſie & de l'Egypte dans la Grece. C'en eſt aſſez pour démontrer la ſuppoſition des faits dont certains Ecrivains ont voulu embellir l'hiſtoire des anciens héros de la Grece. On peut dire ſeulement en leur honneur, qu'ayant perfectionné les premieres connoiſſances que la Grece avoit originairement reçûes de l'Orient., ils ont mérité en quelque ſorte d'en être regardés comme les inventeurs.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Sans parler des Princes Titans, d'Inachus & d'Ogygès, on doit regarder Cécrops, Danaüs & Cadmus, comme les auteurs de la plus grande partie des connoiſſances qui, dans la ſuite, ont diſtingué ſi avantageuſement les Grecs, des autres peuples de l'Europe. Ces premieres teintures, il eſt vrai, dûrent être aſſez imparfaites. Les Sciences, au moment des tranſmigrations dont je parle, n'avoient pas encore acquis dans l'Aſie & dans l'Egypte le degré de perfection auquel elles parvinrent enſuite dans ces climats. Une Colonie d'ailleurs ne peut pas communiquer à la nation chez qui elle va s'établir toutes les découvertes dont jouit le pays d'où elle ſort. Ce qu'elle en apporte même ne peut fructifier que par la longueur du tems. Auſſi voyons-nous que, pendant bien des ſiécles, les Sciences n'ont fait que languir chez les Grecs. Il fallut pour qu'elles ſortiſſent de cet état d'enfance, que des hommes d'un eſprit ſupérieur, ſentant ce qui manquoit à leur nation, remontaſſent, pour ainſi dire, à la ſource qui avoit fourni à la Grece ſes premieres inſtructions. Ils furent puiſer de nouveau en Egypte & en Aſie les lumieres dont ils avoient beſoin. Par ces voyages ils enrichirent leur patrie de nouvelles découvertes; & les diſciples ſurpaſſerent bientôt leurs maîtres. Ces faits appartiennent à des ſiécles dont je n'aurai point occaſion de parler. Renfermons-nous dans notre objet. Examinons l'état des Sciences chez les Grecs aux tems qui fixent actuellement nos regards: ce ſont ceux qu'on a déſignés dans l'Antiquité par le nom de *Tems héroïques*.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

IL EST inutile d'obſerver qu'originairement chez les Grecs, comme chez toutes les Nations de l'Antiquité, les Profeſſions de Médecin, de Chirurgien & d'Apoticaire ſe trouvoient réunies dans la même perſonne. Cette partie de la Médecine qui s'occupe de la guériſon des maladies internes ne leur étoit guères connue [a]. On ne trouve preſque point d'exemples de cures de ſemblables maladies. En voici un néanmoins qui mérite à pluſieurs égards notre attention. La Fable l'a extrêmement défiguré ; mais il n'eſt pas difficile d'en démêler le fond hiſtorique. Ce fait peut ſervir à faire connoître de quelle maniere pluſieurs des remédes ont été trouvés : il nous donnera encore lieu de faire quelques réflexions ſur les récompenſes qu'on donnoit aux anciens Médecins lorſqu'ils réuſſiſſoient.

L'Hiſtoire dit qu'il étoit arrivé un accident des plus étranges aux filles de Prætus, roi d'Argos. Elles s'imaginoient être métamorphoſées en vaches [b]. La Fable attribue ce délire ſingulier à la colère de Bacchus, ou à celle de Junon [c] ; mais il eſt aiſé de s'appercevoir que c'étoit l'effet d'une maladie dont les Médecins rapportent divers exemples [d]. Abas qui avoit occupé le thrône d'Argos avant Prætus, avoit laiſſé d'Idomené ſa fille, un petit-fils nommé Mélampus [e]. Ce Prince s'étoit adonné à la vie paſtorale, ſelon l'uſage de ces tems reculés où les enfans des Rois & les Dieux, c'eſt-à dire, les Rois eux-mêmes gardoient ſouvent leurs troupeaux. La profeſſion de Berger donna occaſion à Mélampus de faire quelques découvertes dans la Médecine. Il a paſſé dans l'Antiquité pour le premier

[a] Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. I.
[b] Virgil. Eclog. 6. v. 48. = Servius, *ad* hunc loc.
[c] Apollod. l. 2. p. 68.
[d] Voy. P. Ægineta. l. 3. *de* Atrâ-bile. = Le Clerc, Hiſt. de la Médec. l. 1. p. 4.
[e] Apollod. l. 2. p. 68 & 69. Son pere ſe nommoit Amythaon. Mélampus, vivoit environ 150 ans avant l'Eſculape Grec.

des Grecs

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des Grecs qui eût trouvé la purgation [a]. Mélampus avoit remarqué que lorſque ſes chévres avoient mangé de l'ellébore, elles étoient violemment purgées : il imagina d'en faire prendre le lait aux filles de Prætus. D'autres diſent qu'il leur donna tout naturellement de l'ellébore. Il paroît que Mélampus joignit à cette recette quelques remédes ſuperſtitieux [b]. Il eſt le premier qui ait mis en uſage dans la Grece ces prétendus moyens [c]. Quoi qu'il en ſoit, Mélampus réuſſit à guérir les filles de Prætus de leur manie.

Les Médecins de ces tems héroïques n'entreprenoient pas les malades à bon marché. La récompenſe que Mélampus éxigea en eſt une preuve. Il demanda d'abord le tiers du Royaume d'Argos. Les Argiens, après quelques difficultés, y ayant conſenti, Mélampus ajouta à ſa premiere demande celle du tiers du même Royaume pour ſon frere Bias. L'Hiſtoire dit que comme toutes les Argiennes devenoient folles, on fut obligé de lui accorder toutes ſes prétentions [d]. Il eſt vrai que d'autres Hiſtoriens content le fait d'une maniere beaucoup plus naturelle. Ils diſent que ce fut le Roi d'Argos qui, par reconnoiſſance partagea ſon Royaume avec Mélampus & Bias ſon frere [e].

Ce n'eſt pas, au-reſte le ſeul exemple que l'Antiquité nous fourniſſe de récompenſes ſemblables accordées à des Médecins. Dans un moment j'aurai occaſion d'en rapporter un autre. On ceſſera cependant d'en être étonné, quand on fera réflexion que ces Médecins étoient fils ou petits-fils de Souverains.

On trouve encore un autre exemple de cures attribuées par l'Antiquité à Mélampus. Mais la Fable a tellement déguiſé ce fait, & les circonſtances s'en accordent ſi peu avec la Chronologie, que je n'ai pas jugé à propos de le rapporter [f].

C'eſt à peu près à quoi ſe réduit tout ce que j'ai pû recueillir ſur la guériſon des maladies internes dans les ſiécles dont il s'agit préſentement. J'ai déja eû ſoin de remarquer qu'autre-

[a] Apollod. l. 2. p. 69.
[b] Apollod. ibid. = Ovid. Metam. l. 15. v. 325. & ſuiv. = Servius ubi *ſuprà*.
[c] Herod. l. 9. n. 49.
[d] Herod. l. 9. n. 33. = Apollod. l. 2. p. 69.
Servius, dit ſeulement que Mélampus, mit dans ſon marché qu'on lui donneroit en mariage une des filles de Prætus, nommée Cyrianaſſe, avec la moitié du Royaume. *Ad* Eclog. 6. v. 48.
[e] Diod. l. 4. p. 313. = Pauſ. l. 2. c. 17.
[f] Voy. le Clerc. Hiſt. de la Médec. l. 2. p. 26 & 27.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

fois cette partie de la Médecine étoit preſque entiérement inconnue. La ſcience des premiers Médecins ne conſiſtoit que dans l'exercice de la Chirurgie [a]. Les Anciens ont très-bien obſervé que, quoiqu'il y eût des Médecins dans l'armée des Grecs devant Troye, Homère ne dit point qu'ils furent employés dans la peſte dont le camp fut affligé, ni dans aucune autre ſorte de maladie. Ils ne ſont appellés que pour panſer les bleſſés [b]. Nos réflexions ne doivent donc tomber que ſur la maniere dont, aux tems héroïques, les Grecs traitoient les bleſſures. Homère en fournit quelques exemples.

Dans l'Iliade Ménélas eſt bleſſé d'une fléche dans le flanc : On fait venir auſſi-tôt Machaon pour le panſer. Le fils d'Eſculape après avoir conſidéré la playe, en ſucce le ſang & y met un appareil pour appaiſer la douleur [c]. Homère ne ſpécifie point ce qui entroit dans cet appareil (1). Il n'étoit compoſé, ſuivant toutes les apparences, que de quelques racines amères. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que, dans la deſcription que ce Poëte fait du panſement d'une pareille bleſſure, il dit expreſſément qu'on appliqua ſur la playe le ſuc d'une racine amère, broyée [d]. Il paroît que c'étoit le ſeul reméde qu'on connût alors. La vertu de ces plantes eſt d'être ſtyptique. On les employoit pour empêcher la ſuppuration, & afin de procurer la réunion des playes plus promptement. Ces racines amères faiſoient le même effet que l'eau-de-vie & les autres liqueurs ſpiritueuſes dont on fait uſage aujourd'hui. Mais ces ſortes de remédes devoient cauſer beaucoup de douleur aux bleſſés par les irritations & les inflammations qu'ils ne pouvoient pas manquer d'occaſionner (2).

J'avois oublié de dire que le premier ſoin, dans ces tems-là,

[a] Voy. Apollod. l. 3. p. 172. = Plin. l. 29. c. 1. *init.* = Hygin. Fab. 274. p. 328. = Celſ. l. 1. *in* Præfat.

[b] Celſ. *loco cit.*

[c] L. 4. v. 218 & 219.

(1) Platon, Repub. l. 3. p. 623. a cité cette bleſſure de Ménélas, pour exemple de la maniere dont, aux tems héroïques, on panſoit les playes; mais comme il s'eſt ſervi des expreſſions d'Homère, il ne peut fournir aucun éclairciſſement ſur la nature des remédes qu'Homère a voulu déſigner.

[d] Τίλλαι πικρὴν. Iliad. l. 11. v. 845, 846.

(2) C'eſt ce qui me porte à croire qu'on ne doit pas prendre à la lettre les épithetes qu'Homère donne à ces ſortes de remédes. Il les appelle ἤπια, ἀδυνήσαντα φάρμακα, remédes *doux*, *adouciſſans*. Je penſe que par ces termes le Poëte a voulu ſeulement dire que ces remédes adouciſſoient la douleur, en procurant la la guériſon des playes. *Voy.* Iliad. l. 5. v. 401.

étoit de laver les playes avec de l'eau tiéde [a]. On voit auſſi que dès-lors on connoiſſoit & on pratiquoit la ſuccion [b].

Il faut encore obſerver que toutes les armes offenſives dont on ſe ſervoit aux tems héroïques, étoient d'airain [c]. Il y a lieu de croire que les playes faites avec de pareilles armes, n'étoient pas auſſi difficiles à guérir que les playes faites avec des armes de fer [d]. Autant en effet que la rouille du cuivre priſe intérieurement, eſt pernicieuſe & mortelle, autant elle eſt utile employée à l'extérieur. Le verd-de-gris déterge & deſſéche les ulcères; il conſume les chairs fongueuſes & ſuperflues. On fait auſſi un uſage très-ſalutaire du vitriol pour appaiſer les inflammations. Il ne pourroit même réſulter que de bons effets du ſéjour du cuivre dans les playes. Ce métal porte en lui-même une vertu ſtyptique. Les raclures du cuivre entrent dans la compoſition de pluſieurs remédes dont on ſe ſert pour prévenir la corruption des chairs. Quelques Auteurs même prétendent qu'un clou d'airain mis dans les chairs d'un animal mort empêchent qu'elles ne ſe corrompent [e]. Au reſte, la découverte des propriétés du cuivre pour le panſement des playes eſt très-ancienne. Toute l'Antiquité s'eſt accordée à dire qu'Achille avoit guéri Téléphe avec la rouille de ſa lance, dont la pointe étoit de cuivre. Ce héros paſſoit même pour le premier qui eût reconnu les bons effets du verd-de-gris dans le traitement des bleſſures [f].

L'idée de croire, que par la vertu de certaines paroles, on peut arrêter le ſang & guérir les playes, eſt une ſuperſtition des plus anciennes. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les hommes en ſont entêtés. Ces moyens illégitimes qu'une fauſſe religion a fait naître, & que la crédulité a entretenus, ont été en uſage

[a] Iliad. l. 11. v. 845. l. 14. v. 6. & ſuiv.

[b] Ibid. l. 4. v. 218.

Il faut convenir que le mot ἐμυζήσας, dont Homère s'eſt ſervi dans cette occaſion, eſt ſuſceptible de deux interprétations; car il peut auſſi ſignifier ſimplement *eſſuyer la playe après l'avoir preſſée*. C'eſt le ſens que le Clerc a ſuivi. *Hiſt. de la Médecine*, l. 1. p. 49 & 50.

Mais outre que pluſieurs Interprêtes ont cru que dans cette occaſion Homère avoit voulu déſigner *la ſuccion*, je ſuis déterminé par l'autorité d'Euſtathe, qui l'a pris dans ce ſens. Il ajoute même que de ſon tems, parmi les nations les plus barbares, on pratiquoit ce remède qui réuſſiſſoit ordinairement.

[c] Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.

[d] C'eſt le ſentiment d'Ariſtote, Problem. 35. ſect. 1. p. 683. = Voy. auſſi Plut. t. 2. p. 659.

[e] Plut. t. 2. p. 659. = Journ. des Sçavans, Juillet 1678. p. 159.

[f] Plin. l. 25. ſect. 19. p. 365.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem' de la Royauté chez les Hébreux.

dans tous les tems, & chez tous les peuples [a]. Homère fournit des preuves très-marquées de la créance que les Grecs donnoient à ces impoſtures. Ulyſſe raconte qu'ayant été dangereuſement bleſſé par un ſanglier, les fils d'Autolycus banderent ſa playe, & en arrêterent le ſang en proférant certaines paroles [b]. Il y a bien de l'apparence auſſi qu'il entroit beaucoup de ſuperſtition dans le nœud merveilleux dont on attribuoit l'invention à Hercule. Les Anciens prétendoient que ce nœud avoit une vertu ſinguliere pour guérir les playes [c].

Le ſoin de régler la nourriture des bleſſés, eſt un des principaux objets de la Médecine. Il eſt d'une néceſſité abſolue, & d'une très-grande conſéquence, de preſcrire dans ces occaſions aux malades des loix pour le boire & pour le manger. On eſt toujours étonné du régime qu'Homère fait obſerver à ſes héros bleſſés. Machaon, fils d'Eſculape, étoit lui-même un Médecin très-habile. Il étoit ſoldat auſſi bien que Médecin. Il fut bleſſé dangereuſement à l'épaule dans une ſortie que firent les Troyens. Neſtor auſſitôt le ramene dans ſa tente. A peine y ſont-ils entrés, que Machaon prend une boiſſon mixtionnée avec du vin où l'on avoit rapé du fromage & mis de la farine d'orge [d]. Quels mauvais effets ne devoit pas produire un pareil breuvage, puiſque le vin ſeul, au ſentiment des perſonnes de l'art, eſt très-contraire à la guériſon des playes. Les mets qu'on ſert enſuite à Machaon, ne paroiſſent nullement convenables à l'état dans lequel il ſe trouvoit [e].

Cette conduite qu'Homère fait tenir à ſes héros, eſt ſi extraordinaire, que Platon n'a pas pû s'empêcher d'en faire la remarque, mais en même tems, il s'efforce de trouver dans la maniere de vivre des tems héroïques, des raiſons pour excuſer un pareil régime. Je doute cependant que les motifs ſur leſquels Platon fonde la défenſe d'Homère, ſoient auſſi ſolides

[a] Voy. le Clere, Hiſt. de la Méd. 1re Part. l. 1. p. 35. & ſuiv.

[b] Odyſſ. l. 19. v. 457. = Plin. l. 28. c. 2. p. 446.

[c] Plin. l. 28. c. 6. p. 455.

[d] Iliad. l. 11. v. 506, 507 & 637. &c. Mad. Dacier a traduit Ἄλφιτα λευκὰ, par de *la fleur de froment*. Mais il eſt certain qu'ἄλφιτα ne jamais ſignifié que de la farine d'orge. *Voy.* Plat. Repub. l. 2. p. 600. On ſçait d'ailleurs que ce breuvage mixtionné qu'Homère nomme κυκεὼ, ſe faiſoit anciennement avec la farine d'orge. *Voy.* le Schol. d'Euripid. *ad* Oreſt. p. 209. Edit. Steph.

[e] Iliad. l. 11. v. 629.

qu'ils ſont ingénieux [a]. Il vaut mieux attribuer, avec un Auteur très-éclairé dans ces matieres, cette conduite irréguliere à l'ignorance où l'on étoit alors des vrais principes de la Médecine. Il eſt certain qu'aux tems héroïques la partie de cette ſcience, qui concerne la nourriture des malades, étoit abſolument inconnue [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que, ſuivant toutes les apparences, on ne connoiſſoit pas anciennement la ſaignée. Ce reméde ne ſemble point avoir été en uſage chez les Egyptiens. A l'égard des Grecs, on n'en trouve aucune trace dans Homère. Cependant la ſaignée auroit été connue & pratiquée dès les tems héroïques, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au témoignage d'Etienne de Byzance. Ce Géographe dit que Podalire, frere de Machaon, revenant de la guerre de Troye, fut jetté par une tempête ſur les côtes de Carie. Le bruit s'étant répandu qu'il étoit Médecin, on le mena au Roi Damætus, dont la fille étoit tombée du haut d'une maiſon. Il la guérit, dit-on, en la ſaignant des deux bras [c]. Le Roi, par reconnoiſſance, lui donna cette Princeſſe en mariage avec la Cherſonnèſe. Comme on ignore où Etienne de Byzance avoit pris cette hiſtoire, & qu'il eſt le ſeul qui en parle, il y a tout lieu d'en douter; d'autant plus que ce Géographe eſt un témoin trop moderne par rapport à des tems auſſi reculés que ceux dont nous parlons (1).

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que chez les Peuples de l'Orient, le ſoin des accouchemens avoit été originairement confié aux femmes. Il n'en a pas été de même chez les Grecs dans les premiers tems. Il étoit expreſſément défendu aux femmes d'exercer aucune des parties de la Médecine, ſans en excepter même celle des accouchemens. Cette

[a] *In* Jone. p. 366. = Repub. l. 3. p. 622. & 623.

Platon n'avoit pas Homère ſous les yeux quand il a écrit cet endroit de ſa République: il confond les perſonnages, en diſant que ce fut Eurypile qui prit le breuvage en queſtion. Ce fut, ſuivant Homère, Machaon lui-méme. On ne voit point qu'Eurypile, après ſa bleſſure ait rien pris. C'eſt une légere inattention de la part de Platon, dans laquelle M. le Clerc eſt également tombé. *Hiſt. de la Méd.* l. 1. p. 42.

[b] Le Clerc, Hiſt. de la Méd. l. 1. p. 44.

[c] Stephan *in voce* Σωρα. p. 625 & 626.

(1) Thom. de Pinedo conjecture qu'Etienne de Byzance, écrivoit entre l'an 490 & 500. de l'Ere Chretienne. Fabricius penſe qu'il peut être plus ancien d'une centaine d'années. *Bibl. Græc.* t. 3. p. 46.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

défense avoit eû des suites très-fâcheuses. Les femmes ne pouvoient se résoudre à appeller des hommes dans ces momens critiques. Faute de secours il en périssoit beaucoup dans les travaux de l'enfantement. L'industrie d'une jeune Athénienne qui se déguisa en homme pour apprendre la Médecine, tira les femmes d'intrigue. On avoit remarqué que ce prétendu Médecin étoit le seul dont les femmes se servissent. Cela fit naître des soupçons. On le traduisit devant l'Aréopage pour rendre compte de sa conduite. Agnodice (c'étoit le nom de notre jeune Athénienne) n'eut pas de peine à tirer ses Juges d'erreur. Elle exposa le motif de son déguisement. Cette aventure fut cause qu'on abrogea l'ancienne Loi. Depuis ce tems les femmes eurent permission de présider aux accouchemens [a].

Les Princes alors & les Rois ne dédaignoient pas l'exercice de la Médecine. Presque tous les fameux personnages des siécles héroïques se sont distingués par leurs connoissances dans cet art. On compte dans ce nombre Aristée, Jason, Télamon, Teucer, Pelée, Achille, Patrocle, &c. Ils avoient été instruits par le Centaure Chiron, que ses lumieres & ses connoissances avoient rendu alors l'oracle de la Grece. C'est particulierement à la connoissance des Simples qu'ils s'étoient attachés. On désigne encore aujourd'hui plusieurs plantes par le nom de quelques-uns de ces Héros, preuve que dans l'antiquité ils passoient pour les premiers qui en eussent découvert les vertus [b].

On pourroit joindre à tous ces illustres personnages Palamède. Ce n'est pas qu'il se fût appliqué à connoître les secrets de la Médecine. Il avoit refusé d'être instruit dans cette science par Chiron. Palamède étoit Fataliste, & regardoit en conséquence la Médecine comme une connoissance odieuse à Jupiter & aux Parques. L'exemple d'Esculape foudroyé l'épouvantoit [c]. Mais comme la pénétration de son esprit s'étendoit à tout, il empêcha, dit-on, par ses bons conseils que la peste qui ravageoit toutes les villes de l'Hellespont & Troye même, n'attaquât personne dans le camp des Grecs, quoique le lieu où ce camp étoit assis fût très-mal sain. Palamède, ajoute-t-on, avoit prevû cette peste sur ce que les loups descendant du mont Ida, se jettoient

[a] Hygin. Fab. 274. p. 328.
[b] Voy. le Clerc, Hist. de la Méd. l. 1. p. 30.
[c] Philostrat. Heroic. c. 10. p. 708.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſur le bétail & même ſur les hommes. Le moyen qu'il employa pour empêcher l'armée des Grecs d'être attaquée de la peſte, fut d'ordonner que l'on mangeât peu, & particulierement que l'on s'abſtînt de chair. Il enjoignit encore de faire beaucoup d'exercice. Ses conſeils eurent, dit-on, tout le ſuccès poſſible [a].

Si ce fait étoit bien prouvé, on pourroit dire que, ſur le ſujet de la Médecine, Palamède en ſçavoit plus que tous les Grecs, ſans en excepter Podalire & Machaon. Mais toute cette belle Hiſtoire ne mérite aucune croyance. Je n'aurois eû garde même d'en parler ſi, toute fauſſe qu'elle eſt, elle ne ſervoit pas à confirmer ce que j'ai dit précédemment ſur les découvertes dont quelques Ecrivains Grecs ont voulu faire honneur à leurs Héros. Pour détruire toutes ces traditions, il ſuffit d'ouvrir Homère dont le témoignage doit être d'un ſi grand poids pour tout ce qui concerne les tems héroïques. CePoëte dit expreſſément que les Grecs furent la proye des fleches mortelles d'Apollon. On ne voyoit partout, ajoute-t-il, que monceaux de morts ſur des buchers qui brûloient ſans ceſſe [b].

Je ne dirai qu'un mot de Médée. Cette Princeſſe a paſſé dans l'antiquité pour une fameuſe Magicienne. Elle n'a dû probablement cette mauvaiſe réputation qu'aux connoiſſances qu'elle avoit acquiſes dans la Botanique, & à l'uſage criminel qu'elle n'en fit que trop fréquemment. On lui vit faire quelques cures ſurprenantes. On ſçavoit auſſi que par ſes ſecrets elle s'étoit défaite ſouvent de ceux qui s'étoient attiré ſon inimitié; il n'en fallut pas davantage pour la faire regarder, dans ces tems d'ignorance, comme une Magicienne du premier ordre.

Entre tous les effets merveilleux qu'elle avoit opérés, il n'y en a point de plus célebres que le rajeuniſſement du vieil Eſon, pere de Jaſon ſon amant. Ovide a décrit cette fable d'une maniere très-élégante & très-pathétique [c]. Pluſieurs Mythologiſtes ont cherché à donner un ſens raiſonnable à ce conte abſurde. Il y en a qui ont crû y entrevoir une expérience dont on s'eſt beaucoup occupé ſur la fin du dernier ſiécle. Je parle de la transfuſion du ſang, remede qu'on a tenté pluſieurs fois & qui a toûjours très-

[a] Philoſtrat. Heroic. c. 10. p. 710 & 711.
[b] Iliad. l. 1. v. 51. & ſuiv.
[c] Métam. l. 7. v. 162. & ſuiv.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

mal réussi [a]. D'autres cherchent l'origine de cette fable dans une tradition qui portoit que Médée connoissoit des herbes dont la vertu étoit de teindre en noir les cheveux blancs [b]. Mais toutes ces explications ne portent sur aucun fondement historique [c].

[a] Bannier Explic. des Fables. t. 6. p. 459. & 460.
[b] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363.
Voy. le Clerc, Hist. de la Médecine. L. 1. p. 65.
[c] Bannier. *loco cit.* p. 460.

ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Mathématiques.

LES GRECS, dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, n'avoient que des notions extrêmement bornées des Mathématiques. Ce qu'ils en connoiſſoient ne mérite certainement pas le nom de ſcience. On eſt toûjours étonné quand on compare les ſiécles brillans de cette nation avec ſes commencemens. Il s'en faut de beaucoup que ſon génie ſe ſoit développé auſſi promptement que celui des Peuples de l'Orient. Oppoſons les Grecs des ſiécles héroïques aux Phéniciens des mêmes ſiécles, & on trouvera preſque autant de différence entre eux qu'entre les Peuples de l'Europe les plus policés, & les nations de l'Amérique au moment qu'on en fit la découverte. Les Grecs n'ont même ſçu mettre à profit que très-tard les connoiſſances dont les Colonies de l'Aſie & de l'Egypte leur avoient fait part. Quelque imparfaites qu'on ſuppoſe ces premieres teintures, le peu d'uſage qu'en firent les Grecs pendant près de mille ans ſera toujours un grand ſujet d'étonnement.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

§. PREMIER.

Arithmétique.

IL EST IMPOSSIBLE de donner même des notions vagues & imparfaites de l'érat & des progrès de l'Arithmétique dans la Grece aux ſiécles héroïques. L'antiquiré ne nous fournit aucunes lumieres ſur les premieres méthodes que les Grecs ont employées pour faire leurs calculs. Je me contenterai de propoſer quelques conjectures ſur les ſymboles arithmétiques uſités anciennement chez ces Peuples.

Les Grecs, ainſi que toutes les nations de l'antiquité, n'ont point connu les chifres proprement dits, c'eſt-à-dire, les caracteres uniquement deſtinés à exprimer des nombres. Ils faiſoient ſervir à cet uſage les lettres de leur alphabeth partagées & rangées en différentes manieres. Il paroît qu'ils déſignerent dabord les nombres par des lettres initiales (1), auxqu'elles ils ſubſtituerent dans la ſuite les lettres numérales [a]. Les premieres n'étant, pour ainſi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en ſervir avant que de donner aux letrres de l'alphabeth une valeur dépendante non-ſeulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui eſt ſenſible dans la façon d'exprimer les unités, les dixaines, les centaines, &c. Cette ſeconde opération eſt bien plus compliquée que la premiere. Elle n'a dû s'introduire que lorſqu'on a reçu des Phé-

(1) Cette méthode ne pouvoit avoir lieu dans les cas où une même lettre initiale convenoit à pluſieurs noms de nombres différens. Il étoit difficile, par exemple, de faire ſervir l'*Epſilon*, à déſigner les nombres *ſix*, *ſept*, *neuf*, ἑξ, ἑπτὰ, ἐννέα, lorſqu'il étoit queſtion de les exprimer dans un ſeul & même calcul. Il y auroit eû néceſſairement de l'erreur & de la confuſion, à déſigner ces nombres par la lettre initiale de leur nom. Nous ignorons de quelle façon les Grecs des premiers âges remédioient à cet inconvénient. Mais les monumens qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, ne nous permettent pas de douter du grand uſage qu'ils ont fait, généralement parlant, des lettres initiales, des noms de nombres pour en exprimer la valeur d'une maniere abrégée.

[a] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 23, Mém. p. 416, &c.

niciens les Epiſémons, *Bau*, *Koppa* & *Sampi* (1), qui paroiſſent être venus plus tard en Grece que la plûpart des autres caracteres.

Du tems d'Hérodien, la premiere façon de compter exiſtoit encore dans les loix de Solon, & ſur d'anciennes colonnes [a]. Elle ſe perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été inſenſiblement abandonnée par les autres villes de la Grece, de-là vient que des Grammairiens, tels que Terentius Scaurus, & Priſcien, n'en parlent que comme d'un uſage particulier aux Athéniens [b].

Il eſt clair cependant que dans les commencemens, cet uſage a dû être commun à tous les Peuples de la Grece. On en trouve des preuves dans quelques fragmens de très-anciennes Inſcriptions [c]. Mais il faut convenir en même tems que l'autre façon de compter, c'eſt-à-dire, par lettres numérales, s'eſt introduite de fort bonne heure dans pluſieurs cantons de la Grece [d].

J'euſſe déſiré pouvoir m'étendre davantage ſur l'origine & l'état de l'arithmétique chez les Grecs dans ces tems reculés. Le ſilence des Auteurs anciens ne me l'a pas permis. Il ſeroit bien difficile d'y ſuppléer par des conjectures, qui d'ailleurs auroient néceſſairement le défaut d'être très-incertaines & très-arbitraires. L'Aſtronomie va fournir plus de matiere à nos recherches.

(1) C'eſt le nom que les Grecs donnerent à trois caracteres qu'ils ajouterent aux 24 lettres de leur alphabeth, pour étendre & faciliter la pratique des calculs. Ces caracteres étoient formés ainſi ϛ. ϟ. ϡ. & déſignoient les nombres 6, 90 & 900. Les 24 lettres de l'alphabet, priſes ſuivant l'ordre qu'on leur avoit donné originairement marquoient les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700 & 800. La combinaiſon des huit lettres ι', κ', λ', μ', ν', ξ', ο', π'. & du *Koppa* ϟ, avec les huit premieres α', β', γ', δ', ε', ζ', η', θ'. & avec l'épiſemon *Bau* ϛ, ſervoit à exprimer tous les nombres intermédiaires entre 10 & 20, entre 20 & 30, & ainſi de ſuite juſqu'à 100. Enfin les huit dernieres lettres ρ', σ', τ', υ', φ', χ', ψ', ω', & le *Sampi* ϡ, en ſe combinant tant avec les ſeize précédentes & les deux premiers épiſémons, qu'avec les combinaiſons des huit premieres augmentées du *Bau*, & des huit intermédiaires, augmentées du *Koppa*, exprimoit tous les nombres qui ſont entre 100 & 200, entre 200 & 300, &c. juſqu'à 1000. Tous ces caracteres tant ſimples que compoſés étoient ſurmontés d'un accent.

Pour exprimer tous les nombres qui ſont entre 1000 & 10000000, on n'employoit point de nouveaux ſymboles numériques, on ſe contentoit ſeulement de tranſporter l'accent à la partie inférieure du caractere, qui ſans cela n'auroit déſigné que des unités, des dixaines ou des centaines; cette nouvelle poſition de l'accent déterminoit ce caractere à repréſenter des unités, des dixaines & des centaines de mille.

[a] Voy. ſon Traité περὶ τῶν ἀριθμῶν.

[b] Terent. Scaurus *de* Orth. p. 2258. Edit. de Putſ. = Priſcus, de Fig. num. p. 1345. = Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 417.

[c] Voy. Acad des Inſcript. t. 23. Mém. p. 416 & 417.

[d] Ibid. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

§. SECOND.

Aſtronomie.

RIEN ne marque mieux le peu de diſpoſitions des anciens Grecs pour les ſciences, que l'état d'imperfection dans lequel l'Aſtronomie a langui chez eux pendant tant de ſiécles. Il eſt certain qu'au tems dont nous parlons préſentement, & encore bien poſtérieurement après, leur Calendrier étoit très-imparfait. C'eſt ſans doute parce que les Grecs ne ſe ſont adonnés qu'aſſez tard à l'Agriculture, & qu'ils ont été très-long-tems ſans entreprendre des navigations de long cours [a].

Il paroît cependant que cette nation n'a jamais manqué d'Aſtronomes. La plûpart des fameux perſonnages des ſiécles héroïques ont paſſé pour s'être appliqués à l'étude du Ciel. Il n'y en a preſque aucun, auquel on n'ait attribué quelques découvertes Aſtronomiques [b]. Si l'on en croyoit même Philoſtrate, Palamède auroit été aſſez inſtruit de cette ſcience, pour expliquer la cauſe des éclipſes du ſoleil [c]. Je me ſuis déja aſſez expliqué ſur ce qu'on devoit penſer des prétendues découvertes de ce Héros; ce ſeroit donc perdre du tems que de s'y arrêter davantage.

Il y a bien de l'apparence, que, dans les commencemens, les Grecs ne comptoient les années que par les ſaiſons, encore n'y avoit-il pas à cet égard d'uniformité entre les différens Peuples de la Grece. Les Arcadiens, qui paſſoient pour les premiers qui euſſent cherché à ſe former un Calendrier, firent originairement l'année de trois mois, & enſuite de quatre. Les Argiens & les Acarnaniens en donnerent ſix à la leur [d].

On ne peut point fixer le ſiécle auquel les Grecs parvinrent à accorder, d'une maniere un peu raiſonnable, la durée de leurs années avec le cours des ſaiſons. Anciennement leurs années

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. II. p. 174, &c. & *infrà* Liv. IV. Chap. IV.

[b] Voy Lucian. de Aſtrol. t. 2. p. 364, & ſuiv. = Achill. Tat. *Iſag. init.*

[c] Heroic. c. 10. p. 709.

[d] Plin. l. 7. c. 48. p. 403. = Cenſorin. c. 19. = Solin. c. 1. p. 4. = Plut. *in* Numa. p. 72. B. = Stob. Eclog. Phyſ. p. 21. = Auguſt. de Civit. Dei. l. 15. c. 12. p. 129. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

étoient purement lunaires [a]. Les Grecs ne dûrent pas tarder à ſentir combien cette maniere de partager le tems étoit irréguliere. En moins de dix-ſept de ces années, l'ordre de la nature ſe trouvoit abſolument renverſé; l'été prenant la place de l'hyver, & l'hyver celle de l'été. Il fallut remédier à ces inconvéniens. Les Grecs imaginerent ſucceſſivement différentes Périodes ou Cycles, pour faire concourir la durée de leurs années avec le retour périodique des ſaiſons, mais ils manquoient des connoiſſances les plus eſſentielles, & ſans leſquelles il n'eſt pas poſſible de réuſſir dans une ſemblable entrepriſe. Nous en avons une preuve bien marquée dans la nature même de ces Périodes. La premiere fut la *Dièteride*.

Cette Période ſuppoſoit que 25 révolutions lunaires répondoient exactement à deux révolutions ſolaires. En partant de ce faux principe, les Grecs crurent avoir trouvé le vrai moyen de ramener les différens mois de leur année à la même ſaiſon, en intercalant un treizieme mois de deux ans en deux ans, de façon que les années fuſſent alternativement de douze & de treize mois [b]. Ils appellerent cette Période *Dièteride* ou *Trièteride*, c'eſt à dire, Période de deux ans, ou Période de trois ans, parce que cette intercalation n'avoit lieu que chaque troiſieme année, après deux années révolues [c].

Les Grecs ne furent pas long-tems ſans reconnoître les imperfections de cette réforme (1). Ils imaginerent alors de doubler l'intervalle de l'intercalation du treizieme mois, & de ne faire cette intercalation qu'après quatre ans révolus, ou ce qui eſt la même choſe, au commencement de chaque cinquieme année. C'eſt de-là que cette ſeconde Période prit les noms de de *Tetraèteride* & de *Pentaèteride* ſous leſquels elle a été également connue [d]. Enfin, comme la Tetraèteride étoit encore plus défectueuſe que la Diéteride (1), les Grecs en inventerent une

[a] Solin. c. 1. p. 4. = Suid. *in* Ἐνιαυτός, 2. t. p. 747. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242. c. 13. p. 251.

On en verra d'ailleurs la preuve dans ce que nous allons rapporter de leurs anciennes périodes, qui ſuppoſent néceſſairement des années lunaires de 354 jours.

[b] Cenſorin. c. 18.

[c] Ibid.

(1) Le Dièteride excédoit d'environ ſept jours la durée de deux années ſolaires. Elle opéroit par conſéquent 28 jours, c'eſt-à-dire, près d'un mois d'erreur tous les huit ans.

[d] Cenſor. c. 18.

(1) Il s'en falloit de 15 jours ou 15 jours & demi que 49 mois lunaires ne fiſſent quatre années ſolaires. Ainſi la Tétraèteride faiſoit trente à trente & un jours d'erreur tous les huit ans, près de trois jours de plus, par conſéquent, que la Dièteride. Mais le dérangement opéré

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

troiſieme que l'on nomma *Octaëtéride*, ou *Ennéatéride*, eû égard à ce que ce nouveau Cycle recommençoit chaque neuvieme année [a]. Les Auteurs ſont partagés ſur la maniere dont l'intercalation ſe pratiquoit dans cette troiſieme Période. Les uns diſent qu'on intercaloit trois mois après huit années révolues; d'autres diſent que les Grecs obmettoient tous les huit ans un mois intercalaire, & que c'eſt en cela que conſiſtoient leurs Octaëtérides [b]. Macrobe prétend qu'ils avoient ſept années communes de 354 jours chacune, & que la huitieme ils intercaloient les 90 jours dont huit années ſolaires ſurpaſſent huit années lunaires [c].

Je penſe que l'*Ennéatéride* avoit lieu dans la Gréce dès le tems de Cadmus. Nous voyons en effet, que ſous ce Prince il eſt queſtion d'une *Grande année* & que cette *Grande année* étoit de huit ans [d]. On n'ignore pas que les Anciens par ces *grandes années* entendoient des Périodes imaginées pour réformer la durée des années ordinaires, & les ramener à l'ordre des ſaiſons & à la révolution des Aſtres. Je crois encore entrevoir des traces de cette période dans la maniere dont les Anciens diſent que Minos publia ſes loix [e]. L'emploi de tous ces différens cycles prouve ſenſiblement quelle étoit alors l'ignorance & l'incapacité des Grecs en Aſtronomie.

Par la ſuite ils s'appliquerent à trouver des moyens plus propres à régler avec exactitude la durée de leurs années. Les anciennes Annales de la Grece attribuoient à une réponſe de l'oracle de Delphes ces premieres recherches. L'oracle ayant dit qu'il falloit célébrer les fêtes ſolemnelles non-ſeulement ſuivant l'uſage de la patrie, mais que de plus il falloit y obſerver *trois choſes* (1), les Grecs crurent que par ces *trois choſes*, l'Oracle leur ordonnoit d'avoir égard aux jours, aux mois & aux années; ils s'imaginerent que pour cet effet ils devoient régler les années ſur le cours du ſoleil, & les mois ſur celui de la lune [f].

Les Auteurs de qui nous tenons ce fait, ne nous apprennent point le tems auquel on ſe mit en devoir de ſe conformer aux

par cette période, ſe faiſoit dans un ordre tout oppoſé. La Diétéride reculoit le retour de chaque mois, par rapport à la ſaiſon à laquelle il appartenoit, & la Tétraëtéride au contraire l'avançoit.

[a] Cenſor. c. 18.

[b] Newton, Chronologie des Grecs, p. 78. & 79.

[c] Saturn. l. 1. c. 13. p. 251. = Voy. auſſi Suidas, in Ἐνιαυτὸς, t. 1. p. 747.

[d] Apollod. l. 3. p. 137.

[e] Voy. Marsh. p. 613.

(1) Κατὰ γ'.

[f] Gemin. apud Petav. Uranol. c. 6. p. 328.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ordres de l'Oracle; mais il eſt certain qu'il ſe paſſa pluſieurs ſiécles avant que les Grecs fuſſent inſtruits des moyens propres à les conduire au but qu'ils ſe propoſoient.

Selon le témoignage même de leurs Ecrivains les plus eſtimés, ces Peuples avant le regne d'Atrée n'avoient pas encore fait attention au mouvement propre du ſoleil d'Occident en Orient. Ce Prince, diſent-ils, fut le premier qui en inſtruiſit les Grecs [a]. On n'ignore pas que le regne d'Atrée n'a précédé que de ſeize ans la guerre de Troye. Philoſtrate, en même tems qu'il veut faire honneur à Palamède des connoiſſances les plus relevées, eſt forcé d'avouer qu'alors on n'avoit ni regles ni meſures pour les mois & pour les années [b]. Il doit donc paſſer pour conſtant que toutes les pratiques dont les Grecs ſe ſervoient dans les tems héroïques, étoient très-imparfaites.

Quelques Modernes néanmoins ſe ſont imaginés que l'entrepriſe des Argonautes avoit fait faire de grands progrès à l'aſtronomie dans la Grece. Les hazards d'une navigation longue & dangereuſe ſur des mers inconnues forcerent, dit-on, les Grecs à s'appliquer avec une grande attention à connoître l'état du ciel. On a même été juſqu'à avancer qu'au tems de l'expédition des Argonautes on avoit chargé le fameux Centaure Chiron de réformer l'ancien Calendrier de la Grece qui manquoit d'exactitude. Chiron, continue-t-on, dreſſa un nouveau calendrier pour l'uſage des Argonautes deux ans avant leur expédition. Il forma même les conſtellations afin de faciliter le voyage de ces Héros. On a fait plus: on a voulu aſſigner dans quels points du Ciel Chiron avoit fixé les points des équinoxes & des ſolſtices [c].

Une opinion auſſi contraire à tout ce que l'hiſtoire ancienne nous apprend du peu de connoiſſance que les Grecs avoient de l'Aſtronomie, aux tems héroïques, n'a pas manqué d'être relevée. On en a démontré la fauſſeté d'une maniere aſſez palpable pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire d'y inſiſter de nouveau. Cependant afin de ne rien obmettre ſur une matiere auſſi intéreſſante, je vais expoſer en peu de mots les moyens par leſquels on a combattu un ſyſtême ſi oppoſé à l'hiſtoire & à la raiſon. Je ne ferai qu'abréger ce qu'en ont déja dit deux Auteurs très célebres & très-

[a] Strabo, l. 1. p. 43. = Lucian. de Aſtrol. t. 2. p. 365 & 366. = Achill. Tat. Iſag. p. 140.

[b] Heroic. c. 10. p. 709.

[c] Newton, Chron. des Grecs, p. 85-87-89. & ſuiv.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

connus [a], en ajoutant seulement quelques réflexions à leurs raisonnemens.

Jusqu'à présent on n'avoit regardé Chiron que comme un Thessalien très-versé dans la Botanique. A cet égard on s'étoit conformé au témoignage unanime de toute l'antiquité. Elle n'a jamais parlé de Chiron que comme d'un Médecin qui connoissoit mieux que tous ses contemporains l'usage des plantes, sur-tout de celles qui servent à la guérison des playes. Il y a plus : on sçait que Jason fut élevé par Chiron [b]. Ce Centaure, disent les Anciens, fit part à son disciple de toutes ses connoissances, & particulierement de la Médecine. Ils ajoutent même que Chiron donna par ce motif le nom de Jason à ce Héros, au lieu de celui de Diomède qu'il portoit auparavant [c]. On ne voit point que dans ces anciennes traditions il soit parlé en aucune façon de l'Astronomie. Sur quelle autorité s'est donc appuyé un Auteur moderne pour faire de Chiron un Astronome capable de dresser un Calendrier, & de fixer le véritable état du Ciel, sur-tout dans les siécles dont il s'agit ? On se fonde sur un fragment d'un Poëte inconnu, rapporté par Clément d'Alexandrie [d]. Mais encore, que dit ce passage qui fait l'unique base du système que nous combattons? Le voici, traduit à la lettre, afin qu'on puisse juger si une pareille autorité est capable de détruire le suffrage unanime de l'antiquité. « Hermippus de Béryte donne le nom de sage à » Chiron le Centaure, & celui qui a écrit la Titano-machie rap» porte qu'il a le premier appris au genre humain à vivre selon la » justice, en lui montrant la force du serment, les sacrifices » joyeux, ou d'actions de graces & les figures du ciel [e]. »

Sans parler de l'assortiment bisarre de ces trois sortes de connoissances, sans vouloir discuter l'autorité d'un Poëte inconnu & dont les Anciens ne nous ont presque rien transmis, ce qu'il dit même peut-il nous faire conclure que Chiron ait été assez sçavant en astronomie pour ranger toutes les étoiles sous différens Astérismes ? Voit-on dans le passage en question que ce Centaure

[a] Le P. Hardouin, Dissert. sur la Chron. de M. Newton. Elle est insérée dans les Mémoires de Trévoux, Septem. 1729. Art. 87. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 342. & suiv.

[b] Le Scholiaste de Pindare, rapporte pour le prouver deux vers d'Hésiode. Nemea 3. *ad* Vers. 92.

[c] Id. Pyth. 4. *ad* Vers. 211.
C'est ce que dit aussi le Scholiaste d'Apollonius, l. 1. v. 554.

[d] Strom. l. 1. p. 360 & 361.

[e] Σχήματα Ὀλύμπια. Clem. Alex. *loco cit.*

ait

ait réformé le calendrier en faveur des Argonautes, & enfin qu'il ait fixé les quatre points des solstices & des équinoxes au milieu, c'est-à-dire, au quinzieme degré du cancer & du capricorne, du bélier & de la balance.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tout ce que l'on pourroit, ce me semble, conclure de plus naturel de ce passage, c'est que Chiron joignoit à la connoissance de la Botanique, cette sorte d'astronomie qui concerne le coucher & le lever héliaque de quelques constellations, telles que les Hyades, les Pléïades & Orion, dont l'apparition fournit des pronostics sur les vents, les tempêtes, la pluye & les autres accidens funestes à l'agriculture. Il pouvoit connoître aussi que l'observation des étoiles voisines du Pole est utile dans la navigation. Peut-être aura-t-il donné quelques instructions aux Grecs sur ces objets. C'est le point, sans doute, auquel se réduisoient les connoissances célestes de Chiron. L'état où étoit alors l'astronomie dans la Grece, ne permet pas d'en douter. Ces connoissances, au reste, étoient assez bornées, & ne mettoient pas celui qui les possédoit en état d'exécuter tout ce dont on a voulu faire honneur à Chiron (1).

Il faut d'ailleurs avoir fait bien peu d'attention à la maniere dont les Grecs navigeoient, aux tems héroïques, pour imaginer que les Argonautes eussent besoin d'un Calendrier qui marquât exactement le lever, le coucher, & la position des étoiles. Les Grecs ne faisoient alors que caboter, c'est-à-dire, naviger le long des côtes. Il ne s'agissoit point dans l'entreprise des Argonautes de s'élever en pleine mer; leur objet étoit de faire le trajet de la Thessalie à la Colchide. De quel usage auroit donc pû leur être le prétendu Calendrier de Chiron? Supposera-t-on que ces Aventuriers sçavoient prendre la hauteur des étoiles pour connoître celle du lieu où ils étoient? Ce que je dirai dans le Livre suivant, sur la manœuvre des Grecs aux siécles héroïques, fera sentir combien ils étoient incapables d'une pareille opération. On y verra que, même du tems d'Ho-

(1) Ce qu'ajoute Clément Alexandrin, d'Hyppo, fille de Chiron, qu'Ovide, pour le dire en passant, nomme Ocyroé, confirme l'explication que je viens de donner des connoissances Astronomiques de Chiron. Hyppo, fille de ce Centaure, dit Clément, ayant épousé Eole, le même chez qui arriva Ulysse, enseigna à son mari la science de son pere, c'est-à-dire, la contemplation de la nature. Euripide, ajoute-t-il, dit de cette Hyppo, qu'elle connoissoit & prédisoit les choses Divines par les oracles & par le lever des étoiles. *Strom.* l. 1. p. 361.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

mère, c'eſt-à-dire, plus de 300 ans après l'époque dont il s'agit actuellement, la grande Ourſe étoit le ſeul guide que connuſſent leurs Pilotes [a].

Voilà, je crois, des preuves plus que ſuffiſantes pour détruire toutes les imaginations qu'on a débitées ſur le Calendrier dreſſé par Chiron. S'il étoit néceſſaire d'y ajoûter quelques réflexions, les ſeuls écrits d'Homère & d'Héſiode en fourniroient aſſez pour renverſer le ſyſtême que nous combattons. Homère qui dans ſes Poëmes a eu tant d'occaſions de parler des aſtres, & qui en effet en parle très-ſouvent, ne nomme cependant que ſix Conſtellations, la *grande Ourſe*, *Orion*, *le Bouvier*, *les Hyades*, *les Pléïades & le grand Chien*. C'eſt une forte préſomption que, même de ſon tems, les Grecs n'en connoiſſoient pas davantage. Dans la deſcription qu'il fait du bouclier d'Achille, où il dit que Vulcain, entre autres ſujets, avoit repréſenté toutes les Conſtellations dont le Ciel eſt couronné [b], on ne voit pas qu'il en marque un plus grand nombre.

Si d'Homère nous paſſons à Héſiode, on verra que le nombre des Conſtellations connues des Grecs n'étoit pas augmenté de ſon tems. Ce Poëte ne fait mention que de celles dont il eſt parlé dans Homère. Car Sirius & Arcturus [c] dont les noms ſe trouvent dans ſes écrits, & dont on ne voit aucune trace dans ceux d'Homère, ne ſont que deux étoiles particulieres, qui font partie, l'une du grand Chien, & l'autre du Bouvier. Anacréon, quoique fort poſtérieur à Homère & à Héſiode, ne nomme qu'une Conſtellation de plus que ces deux Poëtes (1). Enfin, qu'on examine tous les anciens Auteurs Grecs qui ont eû occaſion de parler des Conſtellations, on verra qu'ils n'en connoiſſoient point d'autres que les deux Ourſes, Orion, le Bouvier & les Pléïades.

A l'égard du Zodiaque, il n'en eſt fait mention dans aucun Ecrivain de l'Antiquité. On ne trouve ce terme employé que

[a] Liv. IV. Chap. IV.

[b] Ἐν δ' ἄρα τεύχεα πάντα τὰ τ' ἀμφιτρὶς ἐπιβάλλει. Iliad. l. 18. v. 485.

[c] Opera. v. 609 & 610.

Ce nom Σείριος donné au grand Chien, & celui d'Ἀρκτοφύλαξ, donné au Bouvier, font ſoupçonner qu'Héſiode n'eſt pas tout-à-fait auſſi ancien qu'Homère.

(1) C'eſt la petite Ourſe. On voit qu'elle étoit connue de ſon tems, parce qu'il ſe ſert du plurier ἄμαξαι, au lieu du ſingulier ἅμαξα, qu'Homère & Héſiode employent toujours conſtamment. C'eſt Thalès, comme on le dira dans la 3me Partie, qui apprit aux Grecs à connoître la petite Ourſe.

dans des Auteurs assez récens (1) ; nous ne devons pas en être étonnés. Il est certain qu'avant Thalès les Grecs n'avoient aucune idée de l'Astronomie envisagée comme science [a]. Si même on s'en rapporte à Pline, Anaximandre auroit été le premier qui leur auroit fait connoître l'obliquité de l'Ecliptique [b], découverte que je crois cependant devoir rapporter à Thalès [c]. Pline nous apprend encore que Cléostrate a été le premier parmi les Grecs qui ait fait connoître les différens signes qui composent ce cercle de la Sphère [d]; & de la maniere dont Pline s'exprime, on voit que ce ne fut que quelque tems après Anaximandre [e].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il me paroît donc démontré, que dans les siécles qui font présentement notre objet, & même long-tems après, les Grecs ne connoissoient que celles des Constellations dont l'observation est la plus nécessaire pour l'agriculture. Ce n'a été que successivement & à la longue qu'ils sont parvenus à reconnoître & à désigner la plûpart des Constellations, dont on veut nous faire croire que le prétendu Planisphère de Chiron étoit composé. On aura lieu de s'en convaincre encore mieux par l'exposition que je ferai dans le Tome suivant, de l'état où étoit alors l'Astronomie dans la Grece.

D'ailleurs les noms par lesquels les Grecs ont désigné les Constellations suffiroient seuls, à mon avis, pour prouver que loin d'avoir été inventées avant l'expédition des Argonautes, elles n'ont pû l'être au contraire que postérieurement à cette époque. De l'aveu des partisans du systême que nous combattons, la plûpart de ces noms ont un rapport direct avec cette expédition [f], & en ce point nous sommes parfaitement d'accord. Nous ne différons qu'en ce qu'ils supposent que les Grecs avoient formé leurs Constellations avant le voyage des Argonautes. Nous prétendons au contraire qu'elles n'ont pû l'être

(1) Il n'est ni dans Platon ni dans Aristote. On ne le trouve point non plus dans le Poëme de la Sphère qui nous est resté sous le nom d'Empedocle. *Apud* Fabric. Bibl. Græc. t. 1. p. 477.

Il est vrai que dans le traité *de Mundo*, inséré dans les Ouvrages d'Aristote, on voit le mot ζώδια employé pour désigner les douze signes. Mais tous les Critiques conviennent aujourd'hui que ce traité n'est pas d'Aristote.

Aratus est l'Auteur le plus ancien qui ait désigné le Zodiaque par le terme ζώδιος κύκλος. Aratus vivoit vers l'an 270. avant J. C.

[a] C'est ce qu'on prouvera dans la 3me Partie.

[b] L. 2. sect. 6.

[c] Voy. ce qui est dit sur ce sujet 3me Part.

[d] Plin. l. 2. sect. 6.

[e] Ibid.

[f] Newton, Chron. des Grecs, p. 87.

IIe PARTIE. •Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

que depuis cet événement, & nous le prouvons par les noms de pluſieurs Conſtellations, tels que celui du Dragon qui gardoit la toiſon d'or, de la coupe de Médée, de Caſtor & Pollux, & de Chiron lui-même. Ces noms ſuppoſent néceſſairement l'expédition des Argonautes devenue déja célebre par le ſuccès.

A l'égard du navire Argo, l'une des principales Conſtellations du Planiſphère grec, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été formée dans la Grece. On n'y peut appercevoir qu'une partie des étoiles qui la compoſent. Je ſerois aſſez porté à croire que cette Conſtellation eſt l'ouvrage des Aſtronomes Grecs établis à Alexandrie ſous les Ptolémées. Le nom de *Canopus*, donné à la plus brillante étoile de cet Aſtériſme, paroît l'indiquer aſſez poſitivement. Perſonne n'ignore que ce mot eſt purement Egyptien. C'étoit le nom d'un Dieu très-célebre & très-révéré dans l'Egypte [a].

Enfin eſt-il bien prouvé que dans les tems dont il s'agit, les Grecs déſignaſſent même les Conſtellations qu'ils connoiſſoient, par les noms qui ſont reſtés aujourd'hui en uſage dans notre Aſtronomie? Ne voyons-nous pas au contraire que ces noms & ces figures ont ſouffert beaucoup de variations chez ces peuples? La grande Ourſe, que par la ſuite ils ont nommée *Helicé*, n'eſt jamais appellée qu'*Arctos* par Homère & par Héſiode (r). La conſtellation du Bouvier, appellée par Homère Bootès, & Arcturus par Héſiode, a été nommée depuis Arctophylax, *le gardien de l'Ourſe* [b]. Celle du Taureau ne portoit point auſſi dans les premiers tems, chez les Grecs, le nom de cet animal. Ils nommerent originairement cette Conſtellation *le gardien des termes* [c].

Mais quelle a donc été l'origine des noms & des figures que les Grecs avoient donnés anciennement aux Conſtellations? A quelle cauſe rapporter les changemens qu'ils y ont faits? C'eſt une queſtion que je traiterai dans une Diſſertation particuliere. J'y expoſerai mes conjectures ſur l'origine des noms par leſquels les premiers Peuples avoient originairement déſigné

[a] Voy. Plut. de Iſide & Oſiride, p. 359. E. = Voſſ. de Idol. l. 1. c. 31.

(r) Outre les noms d'Ἄρκτος, d'Ἅμαξα & d'Ἑλίκη, donnés par les Grecs à la grande Ourſe, on voit qu'ils la déſignoient encore par celui d'Ἀγάνη. Heſychius *in voce* Ἀγάνη.

[b] Voy. Hygin. Poet. Aſtron. l. 2. n. 26. p. 360

[c] Sphæra Empedocl. v. 98. & ſuiv. = Voy. Hygin. Poet. Aſtron. l. 2. où il a rapporté tous les différens noms donnés aux Conſtellations par les Grecs.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Conſtellations. J'y rendrai compte auſſi des changemens que ces noms ont reçus chez les Grecs, & des motifs qui les ont occaſionnés [a]. Je me crois par cette raiſon diſpenſé d'entrer préſentement dans aucun détail ſur cet objet.

A l'égard des Planètes, il eſt certain qu'aux tems dont nous parlons, les Grecs ne connoiſſoient encore que Vénus. C'eſt la ſeule Planète en effet dont il ſoit parlé dans les Ecrivains de la haute antiquité. Mais la découverte de Vénus n'a conduit que très tard les Grecs à la connoiſſance des autres Planètes. C'eſt un fait dont je donnerai la preuve dans le Tome ſuivant. On y verra que juſqu'au moment où Eudoxe & Platon revinrent d'Egypte, les Grecs n'avoient aucune idée du mouvement propre des Planètes. Il eſt aiſé de s'en convaincre, quand on fait réflexion que, du tems de Pythagore, ces Peuples croyoient encore que Vénus du matin & Vénus du ſoir, étoient deux Planètes différentes. Ce fut Pythagore qui les tira d'une erreur auſſi groſſiere.

Les faits que je viens d'expoſer me paroiſſent ſuffire pour donner une idée de l'état de l'Aſtronomie chez les Grecs, aux tems héroïques. Les inductions qu'on en peut tirer ſe préſentent, pour ainſi dire, d'elles-mêmes.

[a] Voy. à la fin de ce Volume la 1re Diſſertation ſur les noms des Conſtellations.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

§. TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'arrêterai point à rechercher quelles pouvoient être les connoiſſances que les Grecs avoient de la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. Les faits que l'Hiſtoire ancienne, & Homère en particulier, fourniſſent ſur cette époque, prouvent que les Grecs avoient alors quelques notions des pratiques fondamentales de ces différentes ſciences. J'ai fait voir ailleurs que ſans une pareille connoiſſance, il n'y a pas de ſociété politique qui pût ſubſiſter. Mais déterminer préciſément l'état où étoient, aux ſiécles héroïques, les Mathématiques dans la Grece, c'eſt ce qui n'eſt pas poſſible. Les Auteurs anciens ne nous ont rien tranſmis de détaillé ni de précis ſur cet objet. Je ne crois donc pas devoir même eſſayer de le traiter. Je ne pourrois que répéter la plûpart des conjectures que j'ai propoſées dans la premiere Partie de cet Ouvrage, ſur l'origine & le développement des Sciences. On n'a qu'à ſe rappeller ce que j'en ai dit, on verra que preſque toutes les réflexions que j'ai faites alors ſur les premiers Peuples, peuvent parfaitement bien s'appliquer aux Grecs des ſiécles héroïques. Il ſera mieux, je crois, de propoſer quelques idées ſur les cauſes qui ſont arrêté ſi long-tems le progrès des Sciences dans la Grece.

Je l'ai déja dit, mais je ne crains point de le répéter, il eſt toujours étonnant que des peuples auxquels on ne ſçauroit conteſter la gloire d'avoir porté au plus haut degré les Arts & les Sciences; que des Peuples regardés aujourd'hui, & avec raiſon, comme nos maîtres & nos modèles dans toutes les connoiſſances qui élèvent & diſtinguent l'eſprit humain, ayent été ſi long-tems bornés à des notions extrêmement

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

groſſières. Depuis l'époque de l'établiſſement des premieres Colonies de l'Aſie & de l'Egypte dans la Grece, juſqu'au tems de Thalès, c'eſt-à-dire, pendant plus de mille ans, les Grecs n'ont fait aucun progrès dans les Sciences, que les peuples de l'Orient leur avoient communiquées. Les relations continuelles que la Grece a entretenues avec l'Egypte & la Phénicie paroîtroient avoir dû contribuer à étendre & à développer le germe des premieres connoiſſances. Ce commerce néanmoins avec des peuples ſi éclairés, ne fit point l'effet que naturellement il auroit dû produire. Les premieres ſemences furent étouffées. Eſſayons de rendre raiſon des cauſes qui ont occaſionné ce retard & cette inaction. En examinant l'état où étoit la Grece dans les ſiecles qui fixent préſentement nos regards, & en réfléchiſſant ſur les événemens qui s'y ſont paſſés alors, on ſentira qu'il n'étoit gueres poſſible aux Grecs de perfectionner les premieres connoiſſances qu'ils avoient reçues de l'Aſie & de l'Egypte.

Il eſt, je crois, démontré par tout ce que l'hiſtoire peut nous fournir de lumieres ſur l'origine & le progrès des ſciences, qu'elles n'ont commencé à acquérir une ſorte de perfection que dans les Etats un peu conſidérables [a]. La Grece aux ſiécles héroïques, & long-tems encore après, comptoit preſque autant de royaumes que de villes. On ſent aiſément quelle devoit être la foibleſſe de ces ſortes d'Etats. Ce qu'il pouvoit y avoir d'habitans devoit être uniquement occupé du ſoin de ſa conſervation. Dans une pareille poſition, difficilement les ſciences euſſent-elles fait quelques progrès.

Une nation d'ailleurs ne peut cultiver les Sciences, qu'autant qu'elle jouit d'une tranquillité dont la Grece fut bien éloignée de goûter les douceurs dans les tems héroïques [b]. En butte aux courſes & aux ravages des étrangers, tourmentée par des diviſions & des guerres inteſtines, engagée à porter ſes armes dans des climats éloignés; expoſée enfin à une des plus funeſtes révolutions, comment ſes peuples auroient-ils pû ſe livrer au repos & à l'étude ſuivie qu'exigent les Sciences & les Arts? Expoſons, pour le prouver, un tableau ſuccinct, mais exact, des différentes révolutions dont cette partie de l'Europe fut alors agitée.

[a] Voy. la Prem. Part. Liv. III. Chap. II. Art. VI.

[b] Voy. Thucyd. l. 1. n. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On vient de voir qu'il n'y avoit point autrefois dans la Grece d'Etats floriſſans; il n'y avoit en conſéquence ni ſureté, ni tranquillité dans cette partie de l'Europe. Ce pays tout ouvert alors & ſans défenſe ſe trouvoit en proye à l'avidité des Peuples voiſins qui venoient à chaque inſtant l'attaquer, & le ſaccager. Dans ces tems malheureux les habitans s'éloignoient, autant qu'ils le pouvoient, des bords de la mer par la crainte des Pirates [a]. Il n'y avoit guères plus de ſureté dans l'intérieur des terres. Les Peuples s'entre-pilloient, ſe dépouilloient, & ſe chaſſoient mutuellement de leurs habitations. Auſſi étoient-ils obligés d'avoir toujours les armes à la main [b]: on ne pouvoit donc ni commercer, ni même cultiver les terres [c].

Les différentes Colonies, qui de l'Aſie & de l'Egypte vinrent s'établir dans la Grece vers le commencement des ſiécles que nous parcourons maintenant, la tirerent des horreurs où elle étoit alors en proye. Les conducteurs de ces nouvelles peuplades communiquerent aux Grecs des connoiſſances dont ces Peuples avoient toujours été privés, ou qu'ils avoient au moins abſolument négligé de cultiver. On bâtit des villes dans des endroits avantageux, & commodes en même tems pour le trafic. On trouva auſſi les moyens d'habiter les côtes avec quelque ſureté. Les places maritimes, en s'enrichiſſant, s'augmenterent peu-à-peu: les plus puiſſantes ſe fermerent de murailles, & ſe mirent à l'abri des incurſions [d]. C'eſt ainſi que la Grece commença inſenſiblement à s'inſtruire & à ſe policer.

Mais l'eſprit de diſcorde s'empara preſque en même tems des différens Etats, qui ſe formerent alors dans chaque canton. Sans entrer dans le détail de quantité de petites hoſtilités inteſtines, les deux guerres de Thèbes, dont la derniere finit par la ruine de cette ville, mirent elles ſeules toute la Grece en combuſtion. L'expédition des Argonautes, qui enſuite occupa dans des pays lointains l'élite & la fleur de la Nation, la ligue qui ſe forma peu de tems après pour détruire Troye, la révolution enfin que cauſa le retour des Héraclides dans la Péloponèſe, ne donnerent pas aux Grecs le tems

[a] Thucyd. l. 1. n. 7. = Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 109.
[b] Thucyd. l. 1. n. 5-6-7-12 & 17.
[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. IV.
[d] Thucyd. l. 1. n. 7 & 8.

de

de reſpirer. La guerre de Troye avoit occaſionné dans la Grece les plus grands déſordres [a]; mais la révolution qui rendit les Héraclides maîtres du Péloponèſe eut des ſuites encore plus funeſtes. Ce dernier événement replongea la Grece dans un état de barbarie peu différent de celui d'où l'avoient fait ſortir les colonies de l'Egypte & de l'Aſie.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On peut ſe rappeller ce que j'ai déja dit dans le premier Livre ſur les efforts que firent, 80 ans après la priſe de Troye, les deſcendans d'Hercule pour rentrer dans le Domaine de leurs Ancêtres [b]. Après différentes tentatives, ils parvinrent enfin à ſe rendre maîtres du Péloponèſe. Le ſuccès de leur entrepriſe jetta la Grece dans le plus grand trouble & dans la plus grande confuſion. Preſque tous les anciens habitans furent chaſſés de leurs premieres demeures. Le mouvement fut général. Ce ne fut pas à ces calamités que ſe bornerent les mauvais effets que produiſit cet événement. Les troupes dont les deſcendans d'Hercule ſe ſervirent, étoient compoſées, pour la plus grande partie, de Doriens de Theſſalie [c]. Ces peuples groſſiers & féroces jetterent la Grece dans un état d'ignorance & de barbarie à peu-près pareil à celui où l'invaſion des Normands jetta la France ſur la fin du neuvième ſiécle. Ces Doriens exterminerent ou chaſſerent preſque tous les habitans du Péloponèſe & d'une partie de l'Attique. Ils détruiſirent la plûpart des anciennes villes & en fonderent de nouvelles dont les citoyens ignoroient les Lettres, & négligerent les Sciences, ne s'occupant que de l'agriculture & de l'art militaire. Ceux des anciens habitans qui reſterent dans le pays furent réduits en eſclavage. Les autres, obligés de chercher de nouvelles demeures, allerent s'établir dans les Iſles & ſur les côtes de l'Aſie mineure. L'occupation de leur établiſſement, & le ſoin de leur défenſe contre les peuples de ces contrées, les empêcherent pendant quelque tems de ſonger à cultiver les Lettres. Ils ne les négligerent cependant pas tout-à-fait. La fertilité des pays qu'ils habitoient leur ayant bientôt procuré cette aiſance & ce repos ſi favorables aux Sciences & aux Arts, on vit ſortir de ces contrées les premiers Auteurs

[a] Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.
[b] Chap. IV. Art. IV. p. 45.
[c] Thucyd. l. 1. n. 12. = Pauſ. l. 5. c. 3 & 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

qui ayent mérité à tous égards de paſſer à la poſtérité ; Auteurs dont on ne peut trop encore aujourd'hui admirer les Ouvrages (1). Ce fut de ces mêmes colonies Aſiatiques que les Lettres repaſſerent dans la Grece Européenne, & commencerent à en bannir la barbarie, qui néanmoins s'y ſoutint encore aſſez long-tems, & regna juſqu'au ſiécle de ces hommes célebres que les Grecs honorerent du nom de Sages, c'eſt-à-dire, juſqu'au tems de Solon & de Piſiſtrate. [b].

(1) Homère, Herodote, &c.

[b] Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. 7. Mémoires, p. 331 & 332.

FIN DU TROISIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Commerce & Navigation.

EN TRAITANT de l'origine du Commerce & de la Navigation dans la premiere Partie de cet Ouvrage, il a fallu ſe reſtraindre à des vûes générales. C'eſt l'effet de l'obſcurité qui regne ſur l'hiſtoire des ſiécles qui fixoient alors notre attention. Ceux dont il s'agit préſentement nous procureront plus de ſatisfaction. On peut entrer dans quelques détails ſur l'état du Commerce & de la Navigation chez pluſieurs peuples. Dans le compte que je vais en rendre, j'obſerverai l'ordre chronologique, & la ſucceſſion des faits, autant qu'il me ſera poſſible ; c'eſt pourquoi je parlerai d'abord des Egyptiens. Les entrepriſes maritimes de Séſoſtris ſont les plus anciennes dont nous ayons connoiſſance dans les tems dont nous entreprenons maintenant de tracer le tableau.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

J'AI DIT dans le Volume précédent que les premiers habitans de l'Egypte avoient peu d'inclination pour le commerce ; j'ai fait voir auſſi qu'ils n'avoient dû s'adonner que fort tard à la navigation. La politique & la ſuperſtition s'y oppoſoient [a]. Séſoſtris qui monta ſur le thrône vers l'an 1659 avant J. C. [b], fit taire ces motifs & diſparoître ces préjugés. Ce Prince dont l'ambition ne vouloit point connoître de bornes, s'étoit propoſé la conquête de l'Univers [c]. Mais il lui auroit été difficile d'entreprendre un ſi vaſte projet ſans le ſecours d'une flotte. S'écartant donc des principes qu'avoient ſuivis les Rois ſes prédéceſſeurs, par rapport à la marine, il fit équiper une flotte des plus conſidérables ; elle étoit, dit-on, forte de 400 voiles [d]. Si l'on en croit le rapport des Auteurs de l'Antiquité, ce furent les premiers vaiſſeaux de guerre qu'on vit paroître [e]. Juſqu'alors les Egyptiens n'avoient eû que de foibles barques, ou même des radeaux dont ils ſe ſervoient pour côtoyer les bords du Golphe Arabique [f]. Ce fut auſſi ſur cette mer que Séſoſtris fit conſtruire ſa flotte [g]. Je ſuis perſuadé, quoique les Anciens ne le diſent point, qu'il eut recours pour cet effet à des ouvriers Phéniciens. Il eſt également probable que la plus grande partie des équipages qui montoient ces vaiſſeaux, étoit tirée de la même nation.

Par le moyen de ſa flotte, Séſoſtris ſe rendit maître d'une grande partie des Provinces maritimes, & des côtes de la mer des Indes [h]. On ne voit point que ce Prince ait eû de vaiſſeaux

[a] Voy. Liv. IV. Chap. II. p. 284.
[b] *Supra*, Liv. I. Chap. III. p. 11.
[c] Diod. l. 1. p. 63.
[d] Id. ibid. p. 64.
[e] Herod. l. 2. n. 102. = Diod. l. 1. p. 64.
[f] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.
[g] Herod. l. 2. n. 102. = Diod. l. 1. p. 64.
[h] Herod. & Diod. *locis cit.* Ces Auteurs ne parlent que de la Mer rouge ; mais on ſçait que ſous cette dénomination, les Anciens comprenoient tout l'eſpace de mer qui baigne l'Aſie au midi.

sur la Méditerranée. Diodore dit, il est vrai, que Séſoſtris conquit les isles Cyclades [a]. Mais il y a bien de l'apparence que cette expreſſion doit s'entendre de quelques Isles de la mer des Indes, & nullement de celles que les Anciens ont connues sous ce nom dans la Méditerranée. La maniere seule dont Diodore s'exprime le donne assez à entendre (1); d'autant mieux que ni lui, ni Hérodote ne disent en aucun endroit que Séſoſtris ait eû une flotte sur la Méditerranée.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Le regne de ce Prince fut une époque brillante, mais paſſagere, pour la marine chez les Egyptiens. Il ne paroît pas en effet que les ſucceſſeurs de Séſoſtris ſoient entrés dans ſes vûes, ni qu'ils ayent continué ſes projets. Les Ecrivains de l'Antiquité ne parlent d'aucune entrepriſe maritime faite en Egypte dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. L'ancienne façon de penſer à l'égard du Commerce & de la Navigation, reprit ſon empire. Tout occupé des moyens de rendre le commerce intérieur de ſon Royaume très-floriſſant, Séſoſtris avoit voulu que les différentes Provinces de l'Egypte puſſent communiquer entr'elles avec aiſance. Dans cette vûe, il avoit fait creuſer pluſieurs canaux qui partoient du Nil [b], & rendoient les uns dans les autres. En facilitant ainſi le tranſport des denrées, il avoit pourvû à ce que l'abondance pût ſe répandre dans toutes les parties de ſon Royaume. Ces travaux ſi propres à favoriſer le commerce, ne purent cependant en inſpirer le goût aux Egyptiens; ils ne chercherent point à étendre leur négoce au-dehors, ni à former chez les étrangers des établiſſemens capables de le favoriſer; car je ne penſe pas qu'on puiſſe rapporter à ce but les différentes colonies que Cécrops & Danaüs conduiſirent de l'Egypte dans la Grece, une centaine d'années environ après Séſoſtris. Nous ſçavons que les Chefs de ces nouvelles Peuplades n'entretinrent aucune relation avec l'Egypte [c]. On ne doit donc les regarder que comme des aventuriers qui, mécontens de leur ſort, s'étoient mis à la tête d'une troupe de vagabonds pour aller chercher fortune

[a] L. 1. p. 65.

(1) Le nom de *Cyclades*, eſt un terme générique qui peut convenir à pluſieurs amas d'Iſles.

[b] Herod. l. 2. n. 108. = Diod. l. 1. p. 66.

[c] Voy. Herod. l. 2. n. 154.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans une terre étrangere. Je pense au surplus qu'il en a été de ces secondes colonies comme des premieres, c'est-à-dire, qu'elles firent leur trajet d'Egypte en Grece sur des bâtimens Phéniciens [a].

Les Egyptiens continuerent aussi à donner fort peu d'accès aux étrangers. Les Ports de l'Egypte, excepté celui de Naucratis, demeurerent toujours fermés. Ils ne furent ouverts que sous le regne de Psammétique [b], c'est-à-dire, plus de mille ans après Séfostris.

Quoique l'ancienne Egypte fût peu commerçante, ses peuples néanmoins jouissoient d'immenses richesses. Ils en étoient redevables aux exploits & aux conquêtes de leurs premiers Souverains. Ces Princes avoient parcouru & subjugué une grande partie de l'Asie [c]. Ces guerres ne furent point infructueuses : Séfostris rapporta de ses expéditions un butin immense [d]. Il imposa d'ailleurs des tributs considérables de toute espèce sur les Nations qu'il avoit vaincues [e]. Elles étoient même obligées de les apporter en Egypte [f]. Les successeurs de ce Prince imiterent son exemple. D anciennes Inscriptions qui subsistoient encore du tems de Strabon & de Tacite, marquoient le poids de l'or & de l'argent, le nombre des armes & des chevaux, la quantité d'yvoire & de parfums, de bled & d'autres denrées que chaque nation devoit payer [g]. Ces tributs, au rapport de Tacite, égaloient ceux que de son tems les Parthes & même les Romains pouvoient exiger des peuples soumis à leur domination [h].

Il n'est donc pas étonnant que, malgré son peu d'inclination pour le commerce, l'ancienne Egypte ait joui d'une grande opulence. Par les conquêtes de ses premiers Monarques, elle étoit devenue le centre où aboutissoit une grande partie des richesses de l'Asie. Les monumens superbes que ces Princes faisoient ériger, les travaux immenses qu'ils entreprenoient, répandoient l'argent dans la Nation, & faisoient circuler leurs trésors. Chaque particulier en profitoit, & pouvoit par cette

[a] Voy. Marsh. p. 109 & 110.
[b] Diod. l. 1. p. 78.
[c] Id. ibid. p. 23, 24 & 56.
[d] Ibid. p. 65.
[e] Ibid. p. 64 & 65.
[f] Ibid. p. 65.
[g] Strabo, l. 17. p. 1171. = Tacit. Annal. l. 2. c. 60.
[h] Ibid.

seule voye s'enrichir assez promptement. Aussi y avoit-il beaucoup de luxe en Egypte dès les premiers tems. On en peut juger par la quantité de vases d'or & d'argent, d'habits précieux, &c. que les Israëlites emporterent de ce pays quand ils en sortirent [a].

[a] Exod. c. 12. ℣. 35.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Phéniciens.

J'AI RÉSERVÉ pour les ſiécles que nous parcourons préſentement pluſieurs détails touchant le commerce & la navigation des Phéniciens. C'eſt à cette époque en effet qu'on doit rapporter la plûpart des entrepriſes maritimes qui ont rendu ces Peuples ſi fameux dans l'antiquité. Leur hiſtoire fournit une preuve bien convaincante de ce que peut l'induſtrie, & montre bien évidemment à quel point le commerce eſt capable d'élever une nation qui s'y applique avec ardeur.

Lorſqu'on parle des Phéniciens, il faut diſtinguer les tems avec exactitude. Ces peuples poſſédoient originairement une aſſez grande étendue de pays, compriſe ſous le nom de Terre de *Chanaan*. Ils en perdirent la plus grande partie par les conquêtes des Iſraëlites ſous Joſué. Les terres qui tomberent dans le partage de la Tribu d'Aſer s'étendoient juſqu'à Sidon [a]. Cette ville cependant ne fut point ſubjuguée. Ses habitans conſerverent leur vie & leur liberté [b]. Il paroît même qu'ils ne furent point inquiétés, & qu'on les laiſſa jouir d'une grande tranquillité [c]. Les Sidoniens en profiterent pour continuer leur commerce, & travailler à l'étendre de plus en plus. Ils ſe trouverent même bientôt aſſez puiſſans pour opprimer à leur tour les Iſraëlites. Cet événement arriva du tems des Juges [d]. Nous en ignorons les circonſtances, qui d'ailleurs ſont étrangeres à notre objet. Revenons au commerce des Sidoniens.

Si les conquêtes de Joſué enleverent aux Phéniciens une grande partie de leur domaine, ils en furent bien dédommagés par les ſuites de cet événement. Pour ſoutenir & entretenir leur commerce avec avantage, ces Peuples avoient beſoin de ſe ménager des entrepôts dans les différentes contrées où

[a] Joſ. c. 19. ℣. 28.
[b] Judic. c. 3. ℣. 3.
[c] Ibid. c. 18. ℣. 7.
[d] Ibid. c. 10 ℣. 12.

le

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

le négoce les attiroit. Ils ne pouvoient parvenir à former des établiſſemens ſtables, qu'à l'aide d'un certain nombre de colonies. La révolution occaſionnée dans le pays de Chanaan par l'irruption du peuple Hébreu, mit les Sidoniens en état d'envoyer des colonies par tout où ils le jugerent à propos. En effet, la plûpart des anciens habitans de la Paleſtine ſe voyant menacés d'une entiere deſtruction, eurent recours à la fuite pour s'en garantir. Sidon leur offroit un aſyle : ils s'y jetterent ; mais le territoire de cette ville ne pouvant pas ſuffire à nourrir cette multitude de réfugiés, ils ſe virent encore dans la néceſſité d'aller chercher de nouvelles demeures [a]. La mer étoit ouverte. Sidon leur prêta des vaiſſeaux, & ſe ſervit utilement de ces nouveaux habitans pour étendre ſon négoce & former des établiſſemens. De-là ce grand nombre de colonies qui ſortirent alors de la Phénicie, pour ſe répandre dans pluſieurs contrées de l'Afrique & de l'Europe.

Je n'entreprendrai point de détailler exactement tous les lieux où les Phéniciens parvinrent à s'introduire. On peut conſulter les Auteurs qui ont diſcuté cette matiere avec l'étendue qui lui convient, & l'exactitude qu'elle mérite (*). Je me bornerai à des faits généraux qui puiſſent mettre le Lecteur à portée de juger de la nature & de l'étendue du commerce qu'exerçoit cette nation dans les ſiécles dont il s'agit préſentement. J'obſerverai auſſi qu'alors il n'étoit point queſtion de Tyr, pas même de l'ancienne qui fut priſe par Nabuchodonoſor. Cette ville ne fut bâtie qu'environ 40 ans après la priſe de Troye [b]. Elle devoit ſon origine à une colonie de Sidoniens [c]. Ses commencemens, comme tous ceux des nouveaux établiſſemens, furent très-foibles. Homère qui parle ſi ſouvent de Sidon, ne nomme ſeulement pas Tyr. Cette ville n'étoit pas encore aſſez diſtinguée de ſon tems, pour mériter une place dans l'Hiſtoire.

Pour revenir à notre ſujet, les premiers établiſſemens des Phéniciens furent dans les iſles de Chypre & de Rhodes. Ils paſſerent ſucceſſivement dans la Grece, dans la Sicile & dans la Sardaigne. Enſuite ils ſe porterent dans les Gaules, & s'a-

[a] Voy. Procop. de Bello Vandal. l. 2. c. 10.

(*) Bochart, Huet, Newton, &c.

[b] Marsh. p. 290.

[c] Voy. la prem. Part. Liv. IV. Chap. II. Art. I, p. 281.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

vançant toujours, ils reconnurent la partie méridionale de l'Eſpagne. Ces peuples ſont inconteſtablement les premiers Navigateurs qui ayent pénétré dans cette extrémité de l'Europe. C'eſt même dans la langue Phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie du nom que ce Royaume porte encore aujourd'hui (1).

Juſqu'alors les Phéniciens, de même que tous les autres peuples de l'Antiquité, n'étoient point ſortis de la Méditerranée : leurs expéditions maritimes ſe bornoient à l'enceinte de cette mer ; & l'Eſpagne méridionale étoit le terme de leurs courſes. Mais cette Nation inquiete & avide de gain, tenta bientôt de plus grandes entrepriſes. En parcourant la pointe méridionale de l'Eſpagne, les navigateurs Phéniciens s'étoient apperçus que la Méditerranée communiquoit par un canal aſſez étroit avec une autre mer. Les périls qui ſe préſentoient à franchir ce dangereux paſſage, & à s'engager dans des parages inconnus, avoient toujours effrayé les pilotes de Phénicie. Encouragés cependant par des ſuccès continuels, ils oſerent enfin s'y hazarder. On vit donc vers l'an 1250 avant J. C. les vaiſſeaux Phéniciens ſortir de la Méditerranée, & paſſant le détroit, entrer dans l'Océan [a]. La réuſſite couronna la hardieſſe de cette entrepriſe. Ils prirent terre à la côte occidentale de l'Eſpagne. Ce premier voyage fut ſuivi de pluſieurs autres. Bientôt les Phéniciens firent paſſer des colonies dans ces contrées, y fonderent des villes & y formerent des établiſſemens ſolides.

Leur principale attention ſe porta ſur cette Iſle connue à préſent ſous le nom de Cadix [b]. Ils ne furent pas long-tems ſans reconnoître l'importance & l'avantage de ce poſte. C'étoit un entrepôt favorable pour y dépoſer les riches effets qu'ils apportoient de l'Aſie & des pays voiſins. Ils pouvoient y reriter pareillement ceux qu'ils recevoient de la Bétique & des autres contrées de l'Eſpagne. Pour s'aſſurer la poſſeſſion de cette

(1) On prétend qu'autrefois l'Eſpagne étoit remplie d'une ſi prodigieuſe quantité de lapins, que ces animaux à force de creuſer la terre alloient juſqu'à renverſer les maiſons. *Varro, de Re Ruſtica.* l. 3. c. 13. = Strabo l. 3. p. 213, 214 & 256. = Plin. l. 8. ſect. 43 & 83.

שפן *Saphan*, en langue Hébraique, peu différente de la Phénicienne, ſignifie un *Lapin*. SPANIJA, dans la même langue, d'où les Latins ont fait *Hiſpania*, & nous ESPAGNE, veut dire *pleine de Lapins*. Bochart *in* Phaleg. l. 3. c. 7. p. 190.

[a] Voy. Diod. l. 5. p. 345. = Bochart *in* Phaleg. l. 3. c. 7. p. 189. = *In* Chanaan, l. 1. c. 34. p. 662.

[b] Elle eſt ſituée proche la côte Occidentale de l'Andalouſie.

iſle, les Phéniciens y bâtirent une ville [a], à laquelle ils donnerent un nom qui déſignoit l'utilité dont elle leur étoit, & l'uſage qu'ils en faiſoient. Ils la nommerent *Gadir*, mot qui veut dire *réfuge*, *enclos* [b].

L'avantage qu'eurent les Phéniciens de commercer des premiers avec l'Eſpagne fut très-conſidérable. Les anciens habitans de cette riche contrée étoient fort dénués d'arts & de connoiſſances. Ils avoient de l'or & de l'argent en abondance, mais ils ne ſçavoient point en profiter : méconnoiſſant le prix de ces métaux, ils les employoient aux uſages les plus vils [c]. Les Phéniciens ſçurent bien ſe prévaloir de cette ignorance. En échange de l'huile & de quelques bagatelles qu'ils donnerent à ces peuples, ils en reçurent une ſi prodigieuſe quantité d'argent, que leurs navires ne purent ſuffire à tranſporter ce tréſor. Ils furent obligés d'ôter tout le plomb dont leurs anchres étoient chargées, & d'y mettre en place l'argent qu'ils avoient de trop [d]. L'hiſtoire des prémiers voyages que les Européens ont faits dans l'Amérique, nous retrace l'image fidéle de ces anciens événemens.

Ce n'étoit pas à l'or & à l'argent que ſe bornoient les richeſſes que les Phéniciens tiroient de l'Eſpagne ; ſans parler de la cire, du miel, de la poix, du vermillon, &c. le fer, le plomb, le cuivre & l'étain ſur-tout, étoient des objets auſſi lucratifs [e]. Tout ce qui ſe conſommoit autrefois de ce dernier métal paſſoit par les mains des Phéniciens. Cet expoſé ſuccinct ſuffit pour faire juger des bénéfices immenſes que produiſoient les retours de vaiſſeaux chargés de pareilles cargaiſons ; car il eſt certain que la Phénicie entretenoit des relations avec toutes ſes colonies, à la différence de l'Egypte qui paroît avoir été dans des principes entiérement oppoſés.

L'Eſpagne ne fut pas le ſeul pays au-delà des colonnes d'Hercule où les Phéniciens pénétrerent. S'étant familiariſés avec la navigation de l'Océan, ils s'étendirent à la gauche du détroit de Cadix, de même qu'ils avoient fait à la droite.

[a] Diod. l. 5. p. 345.
[b] Bochart *in* Chanaan. l. 1. c. 34. p. 673.
[c] Strabo, l. 3. p. 224.
[d] Ariſt. de Mirab. auſcult. t. 1. p. 1165. = Diod. l. 5. p. 358.
[e] Diod. l. 5. p. 361. = P. Mela l. 2. c. 6. = Strabo, l. 3. p. 212, 213 & 219. = Plin. l. 3. ſect. 4. p. 145. l. 4. ſect. 34. p. 228. l. 34. ſect. 47.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Strabon aſſure que ces peuples avoient parcouru une partie de la côte occidentale d'Afrique peu de tems après la guerre de Troye. Ils y avoient, ſuivant cet Auteur, formé dès-lors quelques établiſſemens & bâti quelques villes [a].

Je n'oſerois placer dans les mêmes ſiécles leur paſſage en Angleterre. On pourroit peut-être s'y déterminer ſur une réflexion que fournit la lecture des Écrivains de l'Antiquité. Ils étoient perſuadés que tout l'étain qui ſe conſommoit dans le monde connu, ſortoit des iſles Caſſitérides, & on ne peut douter que ces iſles ne ſoient les Sorlingues & une partie de la côte de Cornouailles [b]. Nous voyons par les Livres de Moïſe que, de ſon tems, l'étain étoit connu dans la Paleſtine [c]. Homère nous apprend auſſi qu'on faiſoit uſage de ce métal dans les ſiécles héroïques [d]. Ce Poëte, comme on ſçait, eſt exact à ne prêter aux tems dont il parle que les connoiſſances qu'il ſçavoit leur appartenir. Il s'enſuivroit donc que les Phéniciens auroient commercé en Angleterre, dès une antiquité très-reculée. Ce n'eſt pas néanmoins mon ſentiment.

En reconnoiſſant qu'on avoit très-anciennement l'uſage de l'étain dans pluſieurs contrées de l'Aſie, je ne penſe pas que ce fût de l'Angleterre qu'on le tirât. Il y a trop de diſtance entre cette iſle & l'Eſpagne, pour préſumer que les Phéniciens aient tenté ce trajet dans les ſiécles dont il s'agit maintenant. Une pareille traverſée ne pouvoit pas ſe faire ſans s'écarter trop des côtes. Il falloit s'abandonner entiérement à la pleine mer. Dira-t-on que c'étoit du bord de la Gaule oppoſé à l'Angleterre que les Phéniciens paſſoient dans ce pays; mais cette opinion ſuppoſeroit que dès les tems les plus reculés, ces peuples auroient parcouru toutes les côtes de l'Eſpagne & preſque toutes celles de la Gaule, ſentiment qui me paroit peu probable. Je penſe donc que, dans ces anciens tems, c'étoient l'Eſpagne & le Portugal qui fourniſſoient aux Phéniciens l'étain dont ces peuples trafiquoient ſi avantageuſement avec les autres nations. Ce métal étoit autrefois très-abondant dans ces deux contrées [e].

[a] L. 1 p. 83. l. 3. p. 224.

[b] Voy. Bochart, Chan. l. 1. c. 39. p. 722. & 724.

[c] Num. c. 31. ℣. 22.

[d] Iliad. l. 11. v. 25 & 34, &c.

[e] Diod. l. 5. p. 361. = Strabo, l. 3. p. 219. = Plin. l. 4. ſect. 34. p. 228. l. 34. ſect. 47. = Stephan. de Urbib. voce Τασσος, p. 639.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On ſent aſſez par l'énumération que je viens de faire des pays où les Phéniciens fréquentoient dans les ſiécles qui nous occupent préſentement, quelle étoit dès-lors l'abondance & l'étendue de leur commerce. Jugeons-en par la quantité d'or & d'argent que les Iſraëlites trouverent dans la Paleſtine, par le luxe & la magnificence qui régnoient alors dans ce pays. Les Souverains y étoient vêtus de pourpre, le peuple portoit des pendans d'oreilles d'or & des colliers précieux. Les Chameaux même étoient ornés de boſſettes, de carquans & de plaques d'or [a]. Ces faits ſont des preuves bien convainquantes des richeſſes que les Phéniciens avoient verſées dans la Paleſtine. Leur commerce étoit d'autant plus avantageux que dans ces anciens tems, les différentes contrées de notre Univers n'avoient preſque point de relation les unes avec les autres. Par cette poſition les Phéniciens s'étoient rendu les commiſſionnaires & les facteurs de tout le monde connu. On voit que, dès le tems de la guerre de Troye, les Sidoniens étoient en poſſeſſion de fournir aux autres nations tout ce qui peut contribuer au luxe & à la magnificence [b]. Telle fut la ſource des richeſſes immenſes que les Phéniciens amaſſerent. Tout le commerce étant entre leurs mains, ces peuples intelligens n'en laiſſoient entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos. Ils cachoient avec ſoin les lieux où ils naviguoient, & cherchoient par toutes ſortes de moyens à en dérober la connoiſſance aux autres nations [c]. L'obſcurité qu'ils affectoient de répandre ſur leur négoce, les fit taxer de ruſe & de friponnerie [d]. Entrons maintenant dans quelque examen ſur la maniere dont étoient conſtruits les vaiſſeaux des Phéniciens. Diſons auſſi un mot de leurs progrès dans l'art de naviger.

Originairement on n'avoit que des radeaux, des pirogues ou de ſimples barques. On ſe ſervoit de la rame pour conduire ces bâtimens foibles & légers. A meſure que la navigation s'étendit & devint plus fréquente, on perfectionna la conſtruction des Navires, on les fit d'une plus grande capacité. Il fallut alors & plus de monde & plus d'art pour les faire manœuvrer.

[a] Judic. c. 8. ℣. 21, &c.
[b] Hom. Iliad. l. 6. v. 289, 290. l. 23. ℣. 743. = Odyſſ. l. 4. v. 154. l. 15. v. 114.
[c] Strabo, l. 3. p. 165.
[d] Odyſſ. l. 14. v. 288, &c. l. 15. v. 414, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hebreux.

L'induſtrie de l'homme croît ordinairement en raiſon de ſes beſoins. On ne tarda donc pas à reconnoître l'utilité qu'on pouvoit retirer du vent pour hâter & faciliter la courſe d'un Navire ; & on trouva l'art de s'en aider par le moyen des mâts & des voiles. Il regne une très-grande obſcurité ſur le tems auquel ces parties acceſſoires du Vaiſſeau ont été inventées. Je penſe que les Phéniciens auront été des premiers à ſe ſervir du vent. Je crois même cette maniere de naviger aſſez ancienne chez ces peuples. Quelle apparence, en effet, qu'ils euſſent pû entreprendre des navigations auſſi longues & auſſi difficiles que celles dont je viens de parler, avec des Navires qui n'euſſent pas porté de voiles? Semblables au ſurplus à nos Galères, ces bâtimens alloient auſſi à la rame. On faiſoit ſervir les voiles quand le tems étoit favorable : on avoit recours aux rames pendant les calmes, ou lorſque le vent étoit contraire.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que pluſieurs Peuples s'étoient adonnés très-anciennement à la Navigation. Ils n'auront pas couru long-tems les mers, ſans qu'il ſe ſoit élevé entre eux des diſputes & des conteſtations. La cupidité, l'ambition de primer, & la jalouſie auront fait penſer alors aux moyens d'attaquer & de ſe défendre ſur mer avec ſuccès. Dès ce moment on inventa une conſtruction de bâtimens propres à cet uſage. On a vû précédemment que Séſoſtris paſſoit dans l'antiquité pour le premier qui eût fait paroître des vaiſſeaux de guerre [a]. Mais je crois en devoir plutôt faire honneur aux Phéniciens [b]. Quoi qu'il en ſoit, on ſçait que dès les ſiécles dont nous parlons, on diſtinguoit deux eſpéces de bâtimens, les uns deſtinés pour le Commerce, & les autres pour les expéditions navales. La fabrique de ces deux ſortes de navires étoit différente. Les vaiſſeaux de guerre Phéniciens que je préſume avoir ſervi de modèle aux autres Nations, étoient longs & pointus. Ils les nommoient *Arco* [c] ; c'eſt tout ce qu'on en peut dire. Leurs vaiſſeaux marchands appellés *Gaulus* & *Gauloi*, étoient au contraire d'une forme ronde [d], ou pour mieux dire, preſque ronde (1). Car

[a] *Suprà*, Chap. I. p. 292.
[b] Voy. ibid.
[c] Bochart, Chanaan. l. 1. c. 11. p. 819. & 820.
[d] Bochart. ibid.

(1) C'eſt l'idée qu'en donne Feſtus lorſqu'en parlant des bâtimens appellés GAULUS, il les définit : *Gaulus, genus navigii penè rotundum.* voce GAULUS, p. 162.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

je ne puis croire que par l'expreſſion de vaiſſeaux *ronds* les Anciens ayent voulu déſigner une rondeur parfaite. Comment de pareils navires auroient-ils pû tenir la mer? Ils n'auroient tout au plus été capables que de flotter ſur des rivieres. Je penſe donc que les GAULUS avoient leur milieu fort enflé afin de pouvoir porter plus de marchandiſes. On les nommoit *ronds* par oppoſition aux vaiſſeaux de guerre qui étoient extrêmement *pointus*.

Ces ſortes de bâtimens qui avoient le ventre large & la carène platte [a], étoient ſujets à de grands inconvéniens, & devoient apporter beaucoup d'obſtacles à la navigation. Un navire en effet de fabrique ronde & de fond large & plat, ne tire que très-peu d'eau (1). Dès lors il obéit à tous vents, parce qu'il manque de point d'appui. Ayant peu de pied en mer, il gliſſe ſur la ſurface des flots, ſans pouvoir ſe défendre & réſiſter. Il ne peut donc faire route qu'avec un vent en pouppe; & encore n'eſt-il pas en état de porter alors beaucoup de voiles (2). Le ſillage des vaiſſeaux marchands Phéniciens devoit être, conſéquemment à ces principes, très-lent & très-incertain. De pareils bâtimens employoient néceſſairement beaucoup de tems à leurs moindres voyages. Il n'eſt pas difficile au ſurplus de faire ſentir pourquoi les premiers Navigateurs avoient affecté de donner à leurs navires Marchands une forme ronde. Cette ſorte de conſtruction convenoit parfaitement à l'état où étoit la navigation dans ces tems reculés. Alors on ne s'éloignoit des côtes que le moins qu'il étoit poſſible. Les Anciens ne pouvoient par conſéquent donner beaucoup de creux à leurs bâtimens [b]: ils cherchoient donc à regagner ſur la largeur ce qu'ils perdoient ſur la profondeur.

[a] Tacit. Annall. l. 2. c. 6.

(1) On dit d'un navire qu'il tire tant de pieds d'eau, pour exprimer de combien de pieds il enfonce dans la mer.

(2) Un vaiſſeau de fabrique longue, & qui entre profondément dans l'eau, fait route preſque à tous vents. En préſentant le côté, il ſe fait de l'énorme volume d'eau contre lequel il preſſe, un point d'appui ſuffiſant pour réſiſter au mouvement contraire que le vent pourroit imprimer à ſes voiles. Un vaiſſeau de Roi, par exemple, a de longueur plus de cent cinquante pieds, & tire plus de vingt pieds d'eau. Quelle force ne faudroit-il pas pour qu'un pareil bâtiment pût déplacer latéralement l'énorme maſſe d'eau qui lui réſiſte dans une direction perpendiculaire à ſa longueur? Il réſulte donc de l'effort du vent, combiné avec la réſiſtance de l'eau, qu'un pareil vaiſſeau s'échappe par la diagonale. Auſſi le vent *largue*, ou de *quartier*, eſt-il aujourd'hui réputé le meilleur pour faire route. Le vent en pouppe n'eſt pas ſi favorable, parce qu'alors il n'y a qu'une partie des voiles qui ſerve, le vent ne pouvant pas agir ſur toutes à la fois.

[b] Voy. Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne penſe pas que ces navires euſſent un avant & un arriere marqués & diſtincts. La forme en devoit être la même [a]. Ils pouvoient, à ce que je crois, gouverner de tout ſens. Je le juge ainſi ſur leur fabrique qui étoit bien différente de celle de nos vaiſſeaux. Nous n'avons qu'un gouvernail attaché à la pouppe, mais les Anciens en avoient juſqu'à trois & quatre [b]; c'eſt à dire, qu'à proprement parler, ils n'en avoient point, & que ce qui en tenoit lieu étoit, à ce que je préſume, une eſpéce de rame très-longue & très-large (1). Ces navires pouvoient par ce moyen manœuvrer de tel ſens qu'on le vouloit. Quelques nations Indiennes ſe ſervent encore aujourd'hui de vaiſſeaux qui navigent également de l'avant & de l'arriere [c]. Peut-être auſſi que les gouvernaux des Anciens, au lieu d'être attachés à la pouppe & à la proue, étoient diſpoſés ſur les côtés [d], comme on voit qu'ils le ſont aux *Praos*, ou Pyrogues de Bantam [e].

Les méthodes & les pratiques dont les Phéniciens faiſoient uſage pour diriger leurs navigations, ne nous ſont pas connues. L'hiſtoire ne nous a rien tranſmis ſur une objet ſi curieux & ſi intéreſſant. Je ne m'arrêterai donc point à propoſer des conjectures qui ne porteroient ſur aucun fondement. Je crois ſeulement pouvoir expliquer par quelle raiſon ces Peuples ont tenté de grandes entrepriſes avant aucune autre Nation de l'antiquité.

En traitant des moyens employés par les premiers Navigateurs pour reconnoître leur route, & s'en aſſurer après une tempête qui les en avoit écartés, j'ai dit que la grande Ourſe avoit été vraiſemblablement le premier guide qu'ils euſſent ſuivis. J'ai fait voir en même tems à quels inconvéniens ce choix les expoſoit [f]. Les Phéniciens furent des premiers à s'en appercevoir. Ils falloit donc chercher dans le Ciel quelque point qui pût ſervir à diriger la courſe d'un vaiſſeau d'une façon plus préciſe & plus sûre que la grande Ourſe. On avoit dû s'appercevoir qu'au-deſſus de cette conſtellation il y en avoit une plus petite, de figure preſque

[a] Voy. Hygin. Fab. 168 & 277. = Suid. *in voce* Ἀμφιτρίτης, t. 1. p. 153 & *voce* Δίκροτα, p. 589. = Scheffer. de Milit. Nav. Veter. l. 2. c. 5. p. 147.

[b] Athen. l. 11. c. 12. p. 489. = Hygin. Fab. 14. p. 50. = Scheffer. *loco cit.* p. 146.

(1) On voit naviger ſur la Seine des bateaux aſſez grands & aſſez forts qui n'ont point d'autre gouvernail.

[c] Rec. des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 594.

[d] Voy. Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

[e] Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 367.

[f] Voy. prem. Part. Liv. IV. Chap. II. p. 280.

ſemblable

blable, mais en ſituation contraire, & qui étant beaucoup plus près du Pôle, ne ſe couchoit jamais pour les mers où l'on fréquentoit alors. On connoît cette conſtellation ſous le nom de la *petite Ourſe*. Les Phéniciens en choiſirent une étoile pour être leur guide & leur point de reconnoiſſance [a]. Je dis une étoile en général, car dans les tems dont il s'agit, c'eſt-à-dire, vers l'an 1250 avant J. C., l'étoile qui eſt à l'extrémité de la queue de la petite Ourſe, & ſur laquelle nous nous réglons aujourd'hui, ne pouvoit pas indiquer le pôle avec préciſion. Elle en étoit alors trop éloignée [b]. Je crois que les Phéniciens ſe ſervoient dans les ſiécles dont je parle, de la *Claire des gardes*. Cette étoile placée dans l'épaule de la petite Ourſe, eſt de la ſeconde grandeur, & fort remarquable. Ce fut cette découverte qui encouragea probablement les Phéniciens à entreprendre de bonne heure de grands voyages, & à s'expoſer ſur des mers inconnues. Leur habileté dans la Marine & dans le négoce étoit très-célebre dès le tems de la guerre de Troye [c].

[a] Voy. Bochart Chan. l. 1. c. 8. p. 410. Palmer. Exercitat. p. 445.
[b] Acad. des Sciences, Année 1733. Mémoires, page 440.
[c] Odyſſ. l. 15. v. 414 & 415.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.

L'HISTOIRE ne nous a point conſervé, ſur le commerce des autres Peuples de l'Aſie, les mêmes connoiſſances que ſur celui des Phéniciens. On ne peut cependant pas douter que, dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, le négoce ne fût très-floriſſant dans pluſieurs contrées de cette vaſte partie du Monde, & particulierement de l'Aſie mineure. Il eſt vrai, comme je viens de le dire, que nous en ignorons les détails & les particularités. On n'en peut juger que d'après certains traits diſperſés dans les écrits des Hiſtoriens de l'antiquité.

Ce que la fable, par exemple, publioit de Midas, roi de la grande Phrygie, qu'il convertiſſoit en or tout ce qu'il touchoit, doit s'entendre, à ce que je penſe, de l'habileté de ce Prince à faire valoir les productions de ſon Royaume, & de ſon attention à y faire fleurir le commerce. Telle fut la ſource des richeſſes de ce Prince, ſi vantées dans l'antiquité [a]. Eh ne peut-on pas dire, par une métaphore, qui même n'eſt point trop outrée, que l'effet du commerce eſt de convertir tout en or? Cette conjecture me paroît d'autant plus vraiſemblable, que Midas s'étoit particuliérement appliqué à perfectionner la navigation. On diſoit qu'il avoit inventé l'ancre dont on ſe ſert pour arrêter les vaiſſeaux [b]. Auſſi voyons-nous que les Phrygiens ont été regardés, pendant quelque tems, comme les maîtres de la Mer [c]. Il n'y a jamais eû que des Nations commerçantes qui ayent pû prétendre à cette eſpece de ſupériorité.

Les Phrygiens paſſoient auſſi dans l'antiquité pour avoir inventé les chariots à quatre roues [d] ſi commodes pour tranſporter par terre les marchandiſes. J'oubliois de dire qu'une ancienne tradition attribuoit à Démodice, femme de Midas, l'invention de battre monnoie [e]. On doit conclure de tous ces faits que les

[a] Voy. Plin. l. 33. ſect. 15. p. 613 & 614.
[b] Pauſan. l. 1. c. 4. p. 12.
[c] Syncell. p. 181.
[d] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
[e] Pollux, l. 7. c. 6. §. 83. p. 1063 = Heraclid. *in* Polit. Verbo Φρυγία.

Peuples de la grande Phrygie étoient alors fort adonnés au commerce.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On en peut dire autant de ceux qui habitoient la petite Phrygie. Le commerce devoit être très-floriſſant dans cette contrée. Tantale qui y régnoit vers le milieu des ſiécles qui nous occupent actuellement, a été également renommé & par ſes richeſſes & par ſon avarice ſordide [a]. Maître d'un grand tréſor, il n'oſoit y toucher. Son fils Pélops en fit un meilleur uſage. Obligé de renoncer au thrône de ſon pere, & de s'enfuir de ſa patrie, il paſſa dans la Grece du tems qu'Acriſius régnoit dans Argos. Pélops avoit emporté d'Aſie de grandes richeſſes. Ce Prince ſçut les répandre à propos. Il leur dut ce degré de puiſſance qui l'éleva bien-tôt au-deſſus de tous les Souverains de la Grece [b] très-pauvres alors & très-indigens; le commerce étant encore inconnu dans cette partie de l'Europe.

Je n'ai rien de particulier à dire, pour le moment, ſur le commerce des Lidyens. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que ces Peuples s'étoient adonnés au négoce dès les tems les plus reculés [c]. Ils le continuerent avec tant de ſuccès que Crœſus, leur dernier Souverain, fut réputé le plus riche Monarque de l'univers.

Il eſt certain encore que le commerce devoit être fort en honneur dans le royaume de Troye. Les richeſſes de Priam ne permettent pas d'en douter [d]. Les états de ce Prince étoient ſitués fort avantageuſement. Ils s'étendoient ſur toute la côte occidentale de l'Helleſpont: les Iſles de Ténedos & de Leſbos s'y trouvoient même compriſes [e]. Les Troyens avoient ſçu profiter de cette heureuſe poſition pour s'adonner au commerce & à la navigation [f]. Ils avoient de bons ports [g] & d'habiles conſtructeurs de vaiſſeaux [h]. Enée & Antenor furent en état, même après la ruine de leur patrie, d'équiper chacun une flotte aſſez conſidérable pour aller chercher & former de nouveaux établiſſemens [i].

Je ne ſçais s'il faut mettre les Cariens au nombre des nations

[a] Voy. Méziriac, *ad* Epiſt. Ovid. t. 2. p. 329.

[b] Thucyd. l. 1. p. 6 & 7.=Plut. *in* Theſ. p. 2. A.

[c] Liv. IV. Chap. I. p. 269 & 273.

[d] Voy. Hom. Iliad. l. 24. v. 544, &c.

[e] Hom. ibid. &c.=Virgil. Æneid. l. 2. v. 21, &c.

[f] Voy. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.

[g] Virgil. Æneid. l. 3. v. 5 & 6.

[h] Hom. Iliad. l. 5. v. 60, &c.

[i] Virgil. Æneid. l. 1. v. 242. l. 3. v. 46 &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

commerçantes. L'origine de ces Peuples ne nous eſt pas autrement connue. On ſçait ſeulement qu'ils prétendoient avoir habité de tems immémorial cette province de l'Aſie mineure qui de leur nom s'eſt appellée Carie [a]. Il paroît que les Cariens ont couru les Mers dès une très-haute antiquité. Mais ce n'étoit point dans la vue de faire aucun négoce: Ils n'avoient pour but que de pirater & de piller les côtes. Telle eſt du moins l'idée que nous en donnent les anciens Auteurs [b]. On voit en effet, que ſous le regne de Cécrops les Cariens venoient faire des deſcentes ſur les côtes de l'Attique & les ravager [c]. Ils infeſtoient de leurs pirateries la mer Egée dès avant le tems de Minos [d]. Ils s'étoient même établis dans les Iſles Cyclades. Si l'on en croit Thucydide, Minos parvint à les en chaſſer [e]. Je dis, ſi l'on en croit Thucydide, car Hérodote ne s'accorde point avec cet Auteur ſur la maniere dont Minos traita les Cariens. Il prétend que le roi de Crète ne les chaſſa point des Cyclades; il leur fut permis d'y demeurer, à la condition de joindre un certain nombre de leurs vaiſſeaux aux flottes que ce Prince jugeroit à propos d'équiper [f]. Quoi qu'il en ſoit de ces deux narrations, il en réſulte toûjours que dès une très-grande antiquité, les Cariens s'étoient adonnés à la navigation; mais on ne voit point qu'ils ſe fuſſent également appliqués au commerce.

[a] Voy. Acad. des Inſcript. t. 9. Mém. p. 113.
[b] Voy. Thucyd. l. 1. p. 6.
[c] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.
[d] Thucyd. l. 1. p. 4.
[e] Ibid.
[f] L. 1. n. 171.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Grecs.

SI L'ON ſe rappelle ce que j'ai dit dans les Livres précédens ſur l'ancien état de la Grece [a], on concevra facilement que pendant pluſieurs ſiécles le commerce a dû y être inconnu. Les premiers habitans de cette partie de l'Europe n'avoient entre eux ni liaiſon ni communication, & par conſéquent nul trafic & nul négoce. Leurs meilleurs Hiſtoriens en conviennent [b]. Vers le tems d'Abraham à peu près, quelques colonies ſorties de l'Egypte paſſerent dans la Grece. Ces nouvelles peuplades en civiliſerent un peu les habitans, & leur communiquerent quelques teintures des arts & des ſciences; mais ces premieres ſemences furent bientôt étouffées [c]. Enfin, on vit ſucceſſivement & dans l'eſpace de moins d'un ſiécle, Cécrops, Cadmus, Danaüs, &c. venir former de nouveaux établiſſemens dans la Grece. Ces dernieres Colonies réuſſirent plus heureuſement que les premieres à policer cette contrée. Leurs chefs parvinrent à perſuader aux Grecs de s'adonner à l'agriculture [d]. Dès lors on vit le commerce naître chez ces Peuples. Ces faits ſont parfaitement conformes à tout ce qui reſte d'anciennes traditions. Elles nous apprennent que l'uſage de trafiquer n'a commencé à s'introduire dans la Grece que quelques années après l'arrivée de Cadmus. C'eſt à Bacchus, petit-fils de ce Prince, que l'antiquité attribuoit l'inſtitution de tous les reglemens relatifs à cet objet [e].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement le commerce ne ſe faiſoit que par échange, & que c'étoit l'eſtimation qui alors régloit le prix des effets dont on vouloit négocier. On y a vû auſſi que les Peuples n'ayant pas tardé à reconnoître les inconvéniens de cette façon de trafiquer, avoient cherché les moyens d'y remédier, & que ſucceſſivement ils avoient

[a] Voy. prem. Part. Liv. I. Art. V. — Seconde Part. Liv. I. Chap. IV. & Liv. II. Sect. 2. Chap. I.

[b] Voy. Thucyd. l. 1, p. 2.

[c] Voy. *ſuprà*, Liv. II. p. 174.

[d] Voy. ibid. p. 175.

[e] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 411.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

inventé les meſures, puis les poids & les balances. J'ai remarqué qu'enſuite on avoit introduit les métaux dans le commerce, comme ſignes communs & repréſentatifs des marchandiſes; que dans les premiers tems c'étoit le poids qui en régloit le prix, & qu'enfin on avoit trouvé l'art de fabriquer la monnoye proprement dite [a]. L'hiſtoire du commerce chez les Grecs, préſente une image fidele de ces différentes gradations; mais il eſt difficile d'en marquer l'époque, & d'aſſigner le tems de la plupart de ces uſages.

Il eſt certain que la maniere primitive de vendre & d'acheter par échange a eû lieu originairement dans la Grece. Cette façon de trafiquer étoit encore en uſage au tems de la guerre de Troye. Dans l'Odyſſée, Minerve, déguiſée ſous la figure d'un étranger, dit qu'elle trafique ſur mer & qu'elle va à Témèſe chercher de l'airain pour l'échanger contre du fer [b]. Non-ſeulement l'échange avoit lieu dans le commerce en gros, mais auſſi dans le commerce en détail. Dans l'Iliade pluſieurs vaiſſeaux chargés de vin arrivent de Lemnos au camp des Grecs; auſſi-tôt les troupes cherchent à s'en procurer, les uns pour de l'airain, les autres pour du fer, ceux-ci pour des peaux, & ceux-là pour des bœufs. On donnoit même juſqu'à des eſclaves [c].

Dans ces paſſages Homère ne dit point qu'on meſurât ou qu'on peſât les marchandiſes dont on trafiquoit; mais il faut le ſous-entendre. On voit en effet par d'autres endroits de ce Poëte que les meſures [d] & les balances [e] étoient alors connues. Il ne faut donc pas s'arrêter aux Auteurs qui veulent faire paſſer Phéidon d'Argos pour l'inventeur des poids & des meſures dans la Grece [f]. Ce Prince n'a paru que quelque tems après Homère [g]. J'accorderai tout-au-plus que Phéidon trouva l'art de perfectionner les poids & les meſures: c'eſt le ſentiment de pluſieurs Ecrivains de l'antiquité [h].

Quoique la maniere de trafiquer par échange fût encore uſitée du tems de la guerre de Troye, dès lors néanmoins les

[a] Liv. IV. Chap. I.
[b] L. 1. v. 182, &c.
[c] L. 7. v. 492, &c.
[d] Iliad. l. 7. v. 471, &c.
[e] Ibid. l. 8. v. 69, &c.
[f] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 112. = Schol. Pindar, ad Olymp. Od. 13.
[g] Voy. Marsh. p. 420.
[h] Syncell. p. 198. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 24.
C'eſt auſſi ce qu'on doit conclure de la maniere dont s'expriment ſur Phéidon *Herod.* l. 6. n. 127. = Strabo, l. 8. p. 549.

métaux étoient introduits dans le commerce. Homère parle souvent de talens d'or [a]. Il paroît assez constant que c'étoit le poids qui dans les premiers tems décidoit chez les Grecs, comme chez les anciens Peuples, de la valeur des métaux. On peut dire même qu'on en trouve une preuve dans l'étymologie du mot *talent*, qui tenoit lieu aux Grecs de notre livre idéale, ou livre de compte. Ce terme signifioit originairement en Grec *balances*, *poids*.

A l'égard de la monnoie, il est presque impossible de pouvoir déterminer avec précision le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Grece. Les Anciens sont partagés tant sur l'époque, que sur l'auteur de cette invention. Les uns en font honneur à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes [b]. Ce Prince vivoit environ vers l'an 1513 avant J. C. D'autres rapportent l'art de battre la monnoie à Phéidon roi d'Argos [c]. Cette époque tombe à l'an 890 avant J. C. Il y en a enfin qui attribuent cette invention aux Eginètes [d], mais sans fixer de tems.

Si l'on veut consulter Homère pour éclaircir cette question, on n'y trouvera rien qui soit absolument décisif. Ce Poëte, comme je viens de le dire, parle assez souvent de talens. On voit encore que dans plusieurs occasions, pour distinguer la valeur ou le prix d'une chose, il se sert de cette expression : elle valoit cent *Bœufs* ; elle en valoit neuf [e]. Cette maniere de s'exprimer, aussi bien que l'emploi du *talent* dans Homère, ont donné lieu à de grandes contestations entre les Critiques.

Les uns pensent que cette façon de désigner le prix d'une chose par un certain nombre de bœufs, ne doit pas être prise à la lettre. On doit l'entendre, disent-ils, de certaines pieces de Monnoie qui s'appelloient des *bœufs*, parce qu'elles portoient l'empreinte de cet animal [f]. Les espéces de cette fabrique

[a] Voy. Feith. Antiq. Homer. l. 2. c. 10. p. 201.

[b] Voy. Hygin. Fab. 274. p. 327. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 414. = Pollux, l. 9. c. 6. p. 1063.

A la vérité Pline & Hygin ne disent pas expressément qu'Erichthonius mit le premier en usage la monnoye. On peut cependant le conjecturer, de ce que d'un côté Pline dit qu'Erichthonius inventa l'argent, & que de l'autre Hygin, dit que ce Prince fut le premier qui fit connoitre ce métal aux Athéniens. Cette conjecture se trouve fortifiée par le témoignage de Pollux, qui met Erichthonius au nombre de ceux qui passoient pour avoir introduit la monnoye à Athènes.

[c] Strabo, l. 8. p. 577. = Pollux, *loco cit.* p. 1062.

[d] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 10.

[e] Iliad. l. 2. v. 449. l. 6. v. 236. l. 21. v. 79.

[f] Pollux, l. 9. c. 6. §. 60. p. 1029. = Schol. Homeri *ad* Iliad. l. 2. v. 449. & *ad* l. 21. v. 79.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

étoient d'or [a]. Elles avoient cours principalement chez les Athéniens & dans l'Iſle de Délos [b]. Suivant Plutarque, Théſée fut le premier qui mit cette monnoie en uſage. Il la marqua d'un bœuf, dit cet Hiſtorien, ſoit en mémoire du taureau de Marathon, ſoit dans la vue d'exhorter les Athéniens au labourage [c]. Je ne crois pas que Plutarque ait touché les vrais motifs de cet uſage. J'en dirai la raiſon dans un moment. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut douter que ces pieces d'or marquées de l'empreinte d'un bœuf, n'ayent été autrefois très-répandues dans la Grece: Elles avoient même donné lieu à ce proverbe ancien & fameux, *Il porte un Bœuf ſur la langue* [d] qu'on appliquoit à ceux qui avoient vendu leur ſilence & ſe taiſoient pour de l'argent [e].

D'autres Critiques ſoutiennent qu'Homère a entendu tout naturellement des bœufs, & que telle étoit du tems de la guerre de Troye la maniere d'eſtimer & de déſigner le prix d'un effet quelconque [f]. Ainſi, lorſqu'on diſoit qu'une choſe valoit dix bœufs, cent bœufs, &c. on entendoit réellement qu'il auroit fallu donner dix bœufs, cent bœufs, en échange de cet effet.

Il y en a enfin qui prenant un parti mitoyen entre ces deux opinions, prétendent que dans ces paſſages d'Homère il n'eſt queſtion ni de pieces monnoyées qui portaſſent l'empreinte d'un bœuf, ni de bœufs réels. Leur ſentiment eſt que cette eſpéce de monnoie conſiſtoit dans des morceaux d'or ou d'argent, qu'on coupoit proportionnément à ce que pouvoit valoir un bœuf [g].

A l'égard du TALENT, il eſt encore plus difficile d'en donner une notion exacte & de conjecturer l'idée qu'on pouvoit attacher à ce mot dans les ſiécles héroïques. Certains Commentateurs avancent qu'il y avoit alors des pieces de monnoie nommées *talent* [h]. D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, croyent que le poids ſeul régloit le prix de cette ſorte de monnoye, c'eſt-à-dire, qu'on appelloit *talent* une certaine quantité de métal peſant un certain poids: c'eſt pourquoi, diſent-ils, il eſt parlé dans l'antiquité de *grands* & de *petits* talens, relativement au poids. Du ſurplus, ils ſoutiennent qu'il n'y a jamais eû de pieces monnoyées

[a] Schol. Hom. *ad* Iliad. *loco cit.*
[b] Pollux, *loco cit.* p. 1029 & 1030.
[c] *In* Theſ. p. 11.
[d] Æſchyl. *in* Agamemn. v. 36.
[e] Pollux, *loco cit.* p. 1030. = Suidas, t. 1. p. 449. = Heſychius, *voce* Τάλαντα.
= Euſtath. *ad* Iliad. l. 1. v. 449.
[f] Pollux, l. 9. c. 6. ſegm. 73 & 74. = Kuſter, *ad* Suid. Αλφεσιβοια, not. (14) t. 1. p. 138.
[g] Ottho Sperling. de Numm. c. 22. p. 144.
[h] Feithius, l. 2. c. 10 p. 201.

connues

connues & désignées sous le nom de *Talent* : c'étoit, ajoutent-ils, une simple maniere de compter & d'évaluer les grosses sommes. Entre tant de contestations & de difficultés, voici le sentiment qui m'a paru le plus probable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je pense, d'après le plus grand nombre des Auteurs, qu'il y a eû, dès les siécles héroïques, de la monnoie marquée chez les Grecs. Je présume que cette invention leur avoit été apportée par les différentes Colonies de l'Asie & de l'Egypte qui vinrent successivement s'établir dans la Grece. Je crois avoir suffisamment montré dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'ancienneté de la monnoie dans la Phénicie, l'Assyrie & l'Egypte [a]. J'ajouterai que la premiere monnoie des Grecs portoit l'empreinte d'un bœuf. Le témoignage des Ecrivains de l'Antiquité y est formel & unanime [b]. On apperçoit même très-aisement les motifs de ce choix. Avant que les Grecs eussent introduit les métaux dans leur commerce, ils se servoient de bœufs, comme de la marchandise la plus chere pour apprécier tous les autres effets [c]. Les Romains en avoient usé de même dans les premiers tems [d]. Lorsqu'ensuite les Grecs apprirent l'art d'imprimer sur une certaine portion de métal, une marque qui pût en constater le prix & la valeur, ils choisirent naturellement pour premiere empreinte l'objet qui leur avoit servi originairement à apprécier tous les effets commerçables. Il me semble donc qu'Homère a désigné ces anciennes espéces dans les passages où il estime le prix de quelque effet par une certaine quantité de bœufs. Je pense au surplus qu'il en a été des premieres monnoies Grecques comme de toutes celles des anciens Peuples. Je veux dire qu'elles étoient très-informes & très-grossieres. On doit regarder Phéidon d'Argos comme le premier qui ait montré aux Grecs l'art de donner à leurs espéces monnoyées une forme réguliere & agréable. C'est dans ce sens, à ce que je présume, qu'il faut conserver à ce Prince le titre d'inventeur de la monnoie dans la Grece.

Il n'est pas si aisé d'expliquer ce qu'Homère a entendu par le mot de TALENT. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eû de piece de monnoie qui ait porté ce nom. On doit donc présumer que le talent étoit alors une monnoie fictice. Nous sçavons en effet,

[a] Liv. IV. Chap. I. p. 269, &c.
[b] Voy. *suprà*, p. 311 & 312.
[c] Voy. Paus. l. 3. c. 12. p. 235.
[d] Voy. Plin. l. 18. sect. 3. p. 98. l. 33; sect. 13. p. 610. = Columel. *in* Præfat. l. 7.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

qu'outre les eſpéces réelles d'or, d'argent & de cuivre, les Anciens ſe ſervoient dans le calcul de monnoie fictice, autrement dite monnoie de compte, qui n'étoit, comme aujourd'hui, qu'une maniere de ſupputer. Par exemple, chez-nous la ſomme de cinquante livres eſt cenſée devoir contenir 50 pieces appellées LIVRES. Ces pieces cependant ne ſont pas réelles, cette ſomme pouvant être payée en différentes eſpéces, comme en louis d'or, en écus, ou autre monnoie ayant cours. Il en aura été de même chez les Grecs, du TALENT, qui originairement ayant ſervi à peſer l'or & l'argent, fut enſuite appliqué à déſigner une certaine quantité de ces métaux réduite en monnoie; quantité qui, ſuivant toutes les apparences, étoit aſſez peu conſidérable dans les premiers tems. En effet, Homère ne préſente une ſomme de deux talens d'or, que comme un des moindres objets de tous ceux qui compoſent les prix des jeux célébrés par Achille pour honorer les funérailles de Patrocle [a]. Obſervons encore que le même Poëte ne parle jamais ni de dragmes, ni d'oboles, &c. On en peut inférer que ces petites monnoies, ſi propres à faciliter le commerce en détail, & ſurtout le débit des denrées, étoit encore inconnues dans la Grece, au tems de la guerre de Troye.

Je ne m'arrêterai point à rechercher les moyens dont les Grecs ſe ſont ſervis originairement pour exercer leur commerce intérieur. Nous ignorons dans quel tems ces Peuples ont appris à ſe ſervir de bêtes de ſomme pour tranſporter les marchandiſes. On ſçait ſeulement qu'ils avoient l'uſage des chariots très-anciennement. Les Grecs étoient redevables de cette connoiſſance à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes [b], dont l'époque tombe à l'an 1513 environ avant J. C. A l'égard des batteaux, il n'eſt pas poſſible de marquer le tems auquel l'uſage s'en eſt introduit dans la Grece.

De quelque maniere que les Grecs puſſent exercer leur commerce intérieur, il a dû être long-tems foible & languiſſant. Anciennement il n'y avoit point de villes fortes dans la Grece, & moins encore d'état floriſſant. On n'y cultivoit point les terres, & les arts y étoient très-peu connus [c]. Indépendamment du manque d'induſtrie, les dangers auxquels les Voyageurs étoient expoſés,

[a] Iliad. l. 23. v. 269.

[b] Ælian. Var. Hiſtor. l. 3. c. 38. ‖ Tertull. de Spect. c. 9. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 79.

[c] Voy. Thucyd. l. 1. p. 2-6-9. = Herod. l. 8. n. 137. = Voy. auſſi *ſuprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. I.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

aux tems héroïques, formoient un obſtacle à la circulation & au progrès du commerce. De toutes parts les chemins étoient infeſtés de brigands, & on ne pouvoit marcher que bien armé [a]. Théſée ſe rendit immortel par ſon courage & ſon activité à purger ſa patrie des voleurs qui l'infeſtoient. Ses exploits rétablirent la ſureté publique, & les chemins dorénavant furent libres [b]. Ce Héros s'étoit propoſé l'exemple d'Hercule, qui avoit employé la meilleure partie de ſa vie à parcourir la Grece pour exterminer les ſcélerats & les brigands (1).

Si les Grecs, aux tems héroïques, avoient peu de facilité pour exercer leur commerce par terre, ils trouvoient encore de plus grands obſtacles à ſurmonter du côté de la mer. On en va juger par les faits que préſente l'hiſtoire de la navigation chez ces Peuples; hiſtoire qui doit néceſſairement précéder celle de leur commerce maritime.

Les Grecs, dont le partage ſemble avoir été d'emprunter des autres nations les premiers élémens des connoiſſances les plus utiles, dûrent à des étrangers les premieres notions de l'art de naviger, art dans lequel ils excellerent par la ſuite. Les premiers principes leur en furent apportés par les colonies qui, vers le tems d'Abraham, firent la conquête de la Grece ſous la conduite des Princes Titans [c]. L'anarchie qui ſuivit la prompte extinction de cette famille [d], ne permit pas aux Grecs de profiter de cette découverte. Le voiſinage de la mer devint même funeſte à ceux qui s'y étoient établis. Ils ſe virent bientôt aſſaillis par quantité de pirates. N'étant pas en état de réprimer leurs violences, il ne leur reſta d'autre parti à prendre que celui d'abandonner les côtes pour ſe retirer dans le milieu des terres [e]. Les conducteurs des dernieres colonies qui paſſerent de l'Egypte & de l'Aſie dans la Grece, enſeignerent à ces Peuples les moyens de ſe défendre contre les incurſions des Pirates. Ils leur perſuaderent pour cet effet de ſe réunir, de bâtir des villes & de les fortifier [f]. Les

[a] Thucyd. l. 1. p. 2. = Apollod. l. 3. p. 206. = Plut. *in* Theſ. p. 3.

[b] Apollod. Plut. *loc. cit.* = Pauſ. l. 2. c. 1. p. 112.

(1) Tel étoit l'état de la France au commencement de la troiſieme Race. Toute communication d'un pays à un autre étoit alors interceptée.

[c] Voy. Æſchyl. *in* Prometh. Vinct. v. 466.

[d] Voy. la prem. Part. Art. V. p. 61.

[e] Thucyd. l. 1. p. 6.

[f] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609. = Thucyd. l. 1. p. 108.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs alors ſe trouverent en état d'habiter les bords de la mer & de s'adonner à la navigation.

Les habitans de l'Attique paroiſſent avoir été les premiers qui ayent joui de cet avantage. Ils en furent redevables à Cécrops qui, à la tête d'une colonie Egyptienne, vint s'établir dans cette contrée 1582 ans avant J. C. [a]. Il y a lieu de croire que ce Prince étoit ou accompagné d'une petite flotte, ou qu'il fit conſtruire quelques navires ſur le modèle de ſon bâtiment. On voit en effet, que Cécrops étoit dans l'uſage d'envoyer chercher en Sicile les bleds dont ſa colonie avoit beſoin pour ſubſiſter [b]. On doit croire même que les Athéniens avoient alors quelques forces Navales. L'hiſtoire dit qu'Eréſichton fils de Cécrops s'empara de l'Iſle de Délos [c], 1558 ans avant J. C. Une pareille expédition ne pouvoit réuſſir que par le moyen d'un certain nombre de bâtimens. Il ne ſemble pas néantmoins que ces premieres entrepriſes ayent eu de ſuite. Tout nous porte au contraire à juger que les Athéniens, après la mort de Cécrops, négligerent la marine & perdirent de vue cet important objet. On voit que du tems de Théſée ils furent obligés d'avoir recours à des matelots & à des pilotes de Salamine pour conduire le vaiſſeau qui porta ce Hétos en Crète [d]. Nous remarquerons encore que pendant pluſieurs ſiécles les Athéniens n'ont eû qu'un ſeul port, qui étoit celui de Phalère [e]. Ce n'étoit, à proprement parler, qu'un méchant havre.

D'autres Peuples de la Grece s'adonnerent, vers les mêmes ſiécles à la Navigation, & s'y diſtinguerent beaucoup. Tels furent les habitans de l'Iſle d'Egine auxquels d'anciens mémoires attribuoient l'invention de cet art [f]. Tels furent auſſi les habitans de Salamine qui paroiſſent l'avoir emporté, aux tems héroïques, par leur habileté & leur expérience dans la Marine [g]. On peut mettre encore les Argiens de ce nombre: & ce n'eſt pas ſans fondement. Le vaiſſeau ſur lequel Danaüs paſſa dans la Grece, a été célébré par tous les Ecrivains de l'Antiquité [h]. On n'ignore pas que ce

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. I. p. 17.
[b] Tzetzès *ex* Philocor. *ad* Heſiod. Op. v. 32. p. 18. Edit. *in*-4° 1603.
[c] Pauſ. l. 1. c. 31. = Euſeb. Chron. l. 2. n. 90. p. 76. = Athen. l. 9. p. 392, ſelon la correction de Caſaubon, Animadv. p. 673. = Syncell. p. 153.
[d] Plut. *in* Theſ. p. 7.
[e] Pauſ. l. 1. c. 1. p. 3.
[f] Héſiod. Fragm. p. 343.
[g] Voy. *infrà*, p. 322.
[h] Apollod. l. 2. p. 63. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Prince s'empara du thrône d'Argos 1510 ans avant J. C. [a]. Mais on peut dire que de tous ces Peuples il n'y en a point qui puſſent alors faire comparaiſon avec les Crétois. Minos a paſſé conſtamment chez les Anciens pour le premier Prince Grec qui ait eû l'empire de la mer [b]. Je parle de Minos ſecond qui tira une vengeance ſi ſanglante des Athéniens pour le meurtre de ſon fils Androgée [c]. Ce Prince fut en état d'équiper une armée navale aſſez forte pour nettoyer la mer des Pirates qui l'infeſtoient [d]. Cet empire de la mer, dont l'antiquité fait honneur à Minos, ne doit s'entendre au ſurplus que de la ſupériorité dont il jouiſſoit dans la mer de Crète & les Iſles adjacentes; c'eſt à dire, que ce Prince ayant une plus grande quantité de vaiſſeaux dans ces parages, y étoit le plus puiſſant. A l'égard du commerce maritime des Crétois, je ne trouve rien dans tout ce qui nous reſte de l'antiquité, qui puiſſe ſervir ſeulement à l'indiquer.

On reconnoît quelques traces d'expéditions maritimes dans ce que l'ancienne Mythologie nous a conſervé des voyages de Bellérophon, de Perſée & d'Hercule [e]. Mais je doute que ces entrepriſes ayent été auſſi étendues que certains Critiques modernes voudroient le perſuader [f]. Les Grecs étoient alors trop ignorans dans la Marine. Quoique leurs Ecrivains ayent beaucoup vanté les forces navales de Minos, on ne doit pas ſe former une grande idée de la flotte de ce Prince. Les vaiſſeaux dont elle étoit compoſée, méritoient à peine ce nom. Ils ne portoient point de voiles. Dédale paſſoit conſtamment dans l'antiquité Grecque pour les avoir inventées lorſqu'il cherchoit les moyens de s'enfuir de l'Iſle de Crète. Ce fameux Artiſte trouva alors, dit-on, le ſecret de s'aider du vent pour hâter la courſe de ſon vaiſſeau. A la faveur de cette nouvelle découverte, ſon navire paſſa impunément au milieu de la flotte de Minos, ſans qu'elle pût le joindre; l'adreſſe & la force des rameurs cédant à l'activité du vent dont Dédale avoit l'avantage [g].

Cette connoiſſance ne fit pas alors de grands progrès chez les

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. II. p. 34.
[b] Thucyd. l. 1. p. 4. = Herod. l. 3. n. 122. = Ariſt. de Repub. l. 2. c. 10. = Diod. l. 4. p. 304. = Strabo, l. 10. p. 730.
[c] Plato de Leg. l. 4. p. 825.
[d] Thucyd. l. 1. p. 4.
[e] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. H. p. 37, &c.
[f] Id. ibid. p. 220, &c.
[g] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 418. = Pauſ. l. 9. c. 11. p. 732.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs. Il paroît à la vérité que depuis Dédale ils ſe ſervirent de voiles; mais ils ignoroient l'art de les diriger à propos. Eole, le même qui reçut Ulyſſe au retour de Troye, paſſoit dans la Grece pour le premier qui eût enſeigné aux Navigateurs à connoître les vents & la maniere d'en profiter en orientant les voiles convenablement à leur direction [a]. Eh, que penſer encore de ces inſtructions? Du tems d'Homère, c'eſt-à-dire, près de 300 ans après la guerre de Troye, les Grecs ne connoiſſoient que les quatre vents cardinaux [b]. Vitruve & Pline nous apprennent que ces Peuples ignorerent long-tems l'art de ſubdiviſer les parties intermédiaires de l'horiſon, & de déterminer un nombre de Rhumbs ſuffiſant pour fournir aux beſoins d'une navigation un peu étendue [c].

Le voyage que les Argonautes entreprirent pour pénétrer dans la Colchide, fit faire aux Grecs quelques progrès dans l'architecture navale. Juſqu'alors ces Peuples, de l'aveu de leurs meilleurs Hiſtoriens, ne s'étoient ſervis que de barques & de petits navires marchands [d]. Jaſon prévoyant tous les dangers de l'expédition qu'il méditoit, prit des précautions extraordinaires pour la faire réuſſir. Il fit conſtruire au pied du mont Pélion dans la Theſſalie, un vaiſſeau qui par ſa grandeur & ſon appareil ſurpaſſoit tous ceux qu'on avoit vûs juſqu'à ce moment. Ce fut le premier vaiſſeau de guerre qui ſortit des ports de la Grèce [e]. Le bruit de cet armement s'étant répandu, tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Nation voulut y avoir part, & s'embarqua ſous la conduite de Jaſon, 1253 ans avant J. C.

Il ſeroit aſſez ſatisfaiſant de pouvoir pénétrer les motifs & l'objet d'une entrepriſe à laquelle la Grèce entiere s'intéreſſa: mais les événemens de ces tems reculés ſont enveloppés de tant de fables, qu'il eſt bien difficile d'en démêler la vérité. On ne peut point décider au juſte ce que c'étoit que la Toiſon d'or, dont les Argonautes ſe propoſoient la conquête. Les ſentimens des Auteurs anciens ſont très-partagés ſur ce point. Le voyage des Argonautes avoit pour but, ſuivant quelques-uns, de retirer de la Colchide

[a] Diod. l. 5. p. 336. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 418. = Servius, ad Æneid. l. 1. v. 56.
[b] Odyſſ. l. 5. v. 295.
[c] Vitruv. l. 1. c. 6. = Plin. l. 2. ſect. 46. p. 96.
[d] Diod. l. 4. p. 285.
[e] Diod. ibid. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

les tréſors que Phryxus y avoit portés [a]. D'autres penſent que l'idée de la Toiſon d'or eſt née de l'uſage où l'on étoit dans ces contrées, de ramaſſer, par le moyen des peaux de moutons, l'or que rouloient certains torrens [b]. Varron croit que cette fable tire ſon origine d'un voyage entrepris par quelques habitans de la Grece, afin d'aller acheter les laines & les autres fourures précieuſes que la Colchide fournit en abondance [c]. D'après ce ſentiment qui a été adopté par pluſieurs Critiques modernes [d], on ne devroit regarder l'expédition des Argonautes que comme une entrepriſe formée par quelques Marchands aſſociés pour faire de nouvelles découvertes. Je ne parle point des viſions des Alchymiſtes. Accoutumés à trouver par-tout le ſecret du grand œuvre, ils veulent que les Argonautes ayent entrepris le voyage de la Colchide dans le deſſein d'en rapporter un livre écrit ſur des peaux de moutons, où étoit contenu le ſecret de faire de l'or [e].

De tous ceux qui ont eſſayé de développer cet événement, je crois qu'Euſtathe eſt celui qui en a donné l'idée la plus juſte & la plus exacte [f]. Il l'avoit tirée d'un ancien Hiſtorien (1). Le voyage des Argonautes, ſelon cet Auteur, étoit tout à la fois une expédition Militaire & Marchande. L'objet qu'ils ſe propoſoient étoit de s'ouvrir le commerce du Pont Euxin, & de ſe l'aſſurer en même tems par quelques établiſſemens. Il falloit, pour y réuſſir, une flotte & des troupes. Auſſi l'armement des Argonautes étoit-il compoſé de pluſieurs vaiſſeaux, & ils laiſſerent des Colonies dans la Colchide. On en trouve la preuve dans Homère & dans pluſieurs autres Ecrivains [g]. Néanmoins la plûpart des Poëtes n'ont parlé que de la navire Argo, parce qu'étant l'Amiral de cette flotte, ce vaiſſeau portoit les Princes qui aſſiſterent à ce voyage. Les autres objets de cette entrepriſe n'intéreſſoient pas également la Poëſie & les Muſes.

[a] Voy. Herod. l. 7. n. 197. = Diod. l. 4. p. 290. = Hygin. Fab. 3. = Palæphat. c. 31. p. 39.

[b] Strabo, l. 11. p. 763. = Appian. de Bell. Mithridat. p. 242.

Vers le Fort-Louis, on ſe ſert de pareilles toiſons pour recueillir la poudre d'or que le Rhin roule. Quand ces peaux en ſont bien remplies, on peut, par alluſion, les appeller des toiſons d'or.

[c] De Re Ruſt. l. 2. c. 1.

[d] Le Clerc. B. Univ. t. 1. p. 247. = Mém. de Trév. Juin 1702. p. 66.

[e] Suid. *voce* Ἀργώ, t. 1. p. 525 = Anonym. Incred. c. 3. p. 86.

[f] Ad Dionyſ. Perieget. v. 689.

(1) Charax.

[g] Iliad. l. 5. v. 641, &c. = Plin. l. 6. ſect. 5. p. 305. = P. Mela, l. 1. c. 19. p. 106. = Strabo, l. 11. p. 758. = Euſtath. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'entreprendrai pas de ſuivre les Argonautes dans leurs courſes. Faute d'entendre aſſez bien la navigation, leur flotte erra long-tems ſur différentes côtes. Ils coururent un grand riſque dans le paſſage des Cyanées ou Symplégades. C'eſt ainſi qu'on nommoit autrefois un amas de rochers qui ſe préſentent à 4 ou 5 lieues de l'entrée du Pont Euxin. Comme ils ſont aſſez près les uns des autres, à meſure qu'on s'en éloigne, ou qu'on s'en approche, ces rochers paroiſſent ſe joindre ou ſe ſéparer. Les flots de la mer qui viennent s'y briſer avec impétuoſité élevent une vapeur qui obſcurciſſant l'air, empêche de diſtinguer nettement les objets & augmente l'illuſion [a]. Du tems des Argonautes on croyoit ces rochers mobiles, & l'on s'imaginoit qu'ils ſe rejoignoient pour fracaſſer les vaiſſeaux dans leur paſſage [b]. Effrayés à l'aſpect de ce détroit, nos héros lacherent, dit-on, une colombe pour eſſayer ſi elle y paſſeroit impunément. L'oiſeau en fut quitte pour perdre le bout de ſa queue. Les Argonautes enhardis par cet exemple, franchirent le paſſage. La navire Argo toucha ſeulement de ſa pouppe dont il ſe détacha un morceau [c]. La colombe eſt ſans doute l'emblême d'un vaiſſeau léger qu'on envoya découvrir le paſſage. Apollodore dit qu'elle perdit le bout de ſa queue, expreſſion qui ſignifie que ce bâtiment briſa ſon gouvernail contre quelques écueils. On ajoute que depuis ce moment Neptune fixa ces rochers [d], c'eſt-à-dire, que ce paſſage étant déſormais connu, on ne fit plus de difficulté de le tenter.

Enfin après pluſieurs autres aventures, que je paſſe ſous ſilence, les Argonautes découvrirent le Caucaſe. Cette montagne leur ſervit de point de reconnoiſſance; elle les guida pour entrer dans le Phaſe où ils mouillerent aſſez près d'Œa, qui alors étoit la capitale de la Colchide. Je ne dirai rien des ſuites de cette expédition, qui ne fourniſſent aucune lumiere ni pour le commerce ni pour la navigation. Je n'ajouterai qu'une réflexion ſur cet événement conſidéré ſeulement comme entrepriſe maritime.

Quelques perſonnes peu attentives aux tems & aux circonſtances dans leſquelles les Grecs tenterent le voyage de la Colchide, n'en ont pas ſenti toute la hardieſſe. Cet exploit tant vanté,

[a] Tournefort, Voyage du Levant, t. 2. p. 149, &c.

[b] Apollod. l. 1. p. 43 = Homer. Odyſſ. l. 12. v. 66, &c. = Strabo, l. 1. p. 39. l. 3. p. 222, &c. = Plin. l. 4. ſect. 27. p. 219 = Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 310.

[c] Apollod. l. 1. p. 48 & 49.

[d] Ibid. p. 49.

diſent

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

diſent ces Critiques, ne feroit pas aujourd'hui la matiere du plus léger entretien. C'étoit ſe rendre immortel à peu de frais. Heureux, ajoute-ton, ceux qui vivent dans de pareils ſiécles. Il n'eſt rien tel que de ſe placer à propos, &c.

Je doute que ceux qui parlent ainſi de l'expédition des Argonautes, ayent bien fait attention à l'état où étoit alors la navigation dans la Grece. Cet art y ſortoit à peine de l'enfance. Les Grecs, aux ſiécles héroïques, manquoient abſolument d'expérience & d'habileté dans la Marine. Ils alloient cependant affronter une mer qui leur étoit entierement inconnue [a]. Je crois donc que toute proportion gardée, il y avoit autant de danger, & par conſéquent autant de mérite dans le voyage de la Colchide, qu'il peut y en avoir eû dans les plus fameux Voyages entrepris depuis deux ſiécles. Les ſecours que les Navigateurs de ces derniers tems étoient à portée de ſe procurer, diminuoient conſidérablement les obſtacles qu'ils pouvoient rencontrer.

Depuis l'expédition des Argonautes les Grecs tournerent plus particulierement leurs vûes du côté de la mer. On peut juger des progrès qu'ils firent dans la Marine par la flotte qu'ils aſſemblerent pour porter la guerre dans l'Aſie & ruiner Troye. Elle étoit forte de 1200 vaiſſeaux [b]. Cet armement néanmoins n'eſt poſtérieur au voyage de la Colchide que d'environ 35 ans (1).

Je ne m'arrêterai point à détailler la quantité de vaiſſeaux que fournit chacun des Peuples de la Grece qui eut part à cette grande expédition. Je me contenterai de quelques obſervations générales.

Les forces navales d'Agamemnon roi d'Argos & de Mycènes devoient être conſidérables. Ce Prince avoit équipé 160 vaiſſeaux [c]. Les Athéniens en conduiſoient cinquante [d]. C'étoit beaucoup pour des Peuples qui n'avoient commencé à pratiquer la mer que depuis le regne de Théſée. Il eſt aſſez étonnant qu'en moins de quarante ans ils ayent été en état d'en fournir un pareil nombre; mais il eſt bien plus ſurprenant que les Athéniens ayent

[a] Voy. Strabo, l. 1. p. 39.
[b] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 16, &c. Thucyd. l. 1. p. 8.
(1) Voy. Bann. Explicat. des Fables, t. 6. p. 442.
[c] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 83 & 118.
[d] Ibid. v. 64.

IIe PARTIE.

laiſſé tomber enſuite leur marine, & qu'il n'en ſoit plus queſtion dans l'eſpace de 700 ans qui ſe ſont écoulés depuis la guerre de Troye juſqu'à la bataille de Marathon: car, ſelon la remarque de Thucydide, ce ne fut que dix ou douze ans après cette fameuſe journée que les Athéniens devinrent hommes de mer [a]; & dès lors néanmoins ils furent regardés comme le Peuple de la Grece qui entendoit le mieux la navigation (1).

* Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Il falloit auſſi que les Lacédémoniens ſe fuſſent adonnés à la marine quelque tems avant la guerre de Troye. Ménélas roi de Sparte commandoit ſoixante vaiſſeaux [b]. On pourroit croire que ces peuples l'emportoient alors ſur les Athéniens qui n'en donnerent que cinquante. Mais il faut obſerver que l'armement de Ménelas n'étoit pas compoſé des ſeuls vaiſſeaux fournis par Sparte. Homère nomme pluſieurs autres villes qui étant alors dans la dépendance de Ménélas avoient contribué à former ſon eſcadre; au lieu que les cinquante vaiſſeaux des Athéniens avoient été équipés par la ſeule ville d'Athènes. La navigation au ſurplus n'a jamais été la partie dans laquelle les Lacédémoniens ſe ſoient diſtingués. Lycurgue qui donna des loix à Sparte pluſieurs ſiécles après la guerre de Troye, proſcrivit entierement la marine [c].

On remarque qu'Homère ne parle point de Corinthe, ville très-célébre dans les autres Ecrivains de l'antiquité, par ſon commerce & par ſes forces maritimes. Sans doute qu'aux tems héroïques les Corinthiens ne s'étoient pas encore fait connoître pour leur habileté dans la marine. Ces Peuples d'ailleurs étoient alors ſoumis aux rois de Mycènes, ils marchoient ſous les ordres d'Agamemnon [d].

Il paroît que la flotte combinée des Princes de la Grece ſe rendit heureuſement devant Troye; l'hiſtoire ne fournit ſur cette traverſée aucun événement relatif à la navigation.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'il n'étoit point fait mention dans la haute antiquité de combats donnés ſur la mer. Si l'on en croit certains mémoires, Minos eſt le premier

[a] L. 1. p. 11 & 13.

(1) On diſoit dans la Grece: *Les Athéniens pour la mer.*

[b] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 94.

[c] Voyez la troiſieme Partie Liv. IV. Chap. III.

[d] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 77. = Voyez auſſi Pauſ. l. 2. c. 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

qui s'y ſoit hazardé [a]. C'eſt un fait qu'on ne peut ni nier ni aſſurer poſitivement. Il paroît ſeulement aſſez certain que ce Prince réprima les Pirates qui déſoloient la mer Egée [b]. Mais il put y parvenir ſans donner de combats ſur mer. Ce fut peut-être en détruiſant leurs vaiſſeaux dans les Ports & dans les Rades où ils avoient coutume de ſe retirer. On trouve auſſi dans Athénée que les Argonautes furent attaqués par les Tyrrhéniens qui leur livrerent un ſanglant combat. Tous ces Héros, excepté Glaucus, y furent bleſſés [c]. Aucun Auteur de l'antiquité n'a parlé de cet événement. Athénée eſt le ſeul qui en ait fait mention ſur l'autorité d'un ancien Ecrivain nommé Poſis. Il rapportoit ce fait dans le troiſieme Livre de ſon Ouvrage intitulé l'*Amazonide*. Comme ce Poſis nous eſt entiérement inconnu, on ne ſçait ſi cet Auteur méritoit beaucoup de croyance.

On pourroit oppoſer à tous ces différens faits le ſilence d'Homère. On ne trouve dans ſes Ecrits aucun indice de bataille navale. Il n'en parle jamais, pas même de combat livré de vaiſſeau à vaiſſeau. Cependant de pareilles deſcriptions auroient orné ſes Poëmes, & il lui auroit été facile d'y en placer quelqu'une. Il y a plus. On a vû dans le Chapitre précédent que les Troyens avoient des vaiſſeaux. Enée & Anténor ſe ſauverent chacun ſéparément à la tête d'une flotte aſſez conſidérable [d]. On ne voit point néanmoins que les Grecs aient entrepris de s'oppoſer à leur retraite. L'hiſtoire n'en dit rien. Ce ſilence eſt d'autant plus ſingulier que les Grecs, à ce qu'il paroît, s'étoient rendus maîtres de la mer. Il eſt dit dans l'Iliade qu'Iphidamas venant au ſecours de Troye avec douze vaiſſeaux, les laiſſa à Percope & acheva ſon voyage par terre [e]. Il n'eſt donc pas aiſé de comprendre comment Enée & Anténor ont pû paſſer à travers la flotte des Grecs, qui faiſoient la même route pour leur retour, ſans rendre de combat. Quelques Auteurs prétendent, il eſt vrai, qu'il y avoit un traité entre ces Princes Troyens & les Grecs pour ne les point troubler dans leur retraite [f]. C'eſt un fait que je n'entreprendrai pas d'approfondir; mais en ſuppoſant qu'Homère ait ſuivi ce ſentiment pour ne point faire attaquer la flotte d'Enée ni

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 418.
[b] Voy. *ſuprà*, p. 317.
[c] L. 7. c. 12. p. 296.
[d] Voy. *ſuprà*, p. 307.
[e] L. 11. v. 228 & 229.
[f] Dionys. Halicarn. l. 1. p. 37.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

celle d'Anténor par les vaiſſeaux de Ménélas, d'Ulyſſe & des autres Princes Grecs, dont il raconte les courſes maritimes après la priſe de Troye, il eſt très-digne de remarque que ce Poëte n'ait point imaginé de faire la deſcription de quelque combat naval, lui qui n'a négligé aucune occaſion de parler de tout ce qu'il pouvoit avoir lû & vû.

Je viens de tracer ſuccinctement l'hiſtoire de la Marine chez les Grecs aux tems héroïques. Examinons maintenant quelle étoit la conſtruction de leurs vaiſſeaux & la maniere dont ils navigeoient. Homère ſera mon principal guide. C'eſt à ſes Ecrits qu'on doit s'en rapporter pour tout ce qui concerne cette haute antiquité.

On peut aſſurer que les Grecs des tems héroïques ne mettoient pas beaucoup d'art dans la fabrique de leurs vaiſſeaux. Des chevrons placés à peu de diſtance les uns des autres, & aſſemblés par des tenons, en formoient la carcaſſe [a]. Des planches de moyenne grandeur chevillées & arrêtées avec des liens aux côtes ou membres du navire en faiſoient le bordage [b]. D'autres planches plus longues formoient la carène ou fond de cale [c]. Ces bâtimens étoient pontés, & Thucydide s'eſt trompé en avançant que les vaiſſeaux qui porterent les Grecs devant Troye n'étoient point couverts [d]. Il ſuffit d'ouvrir Homère pour ſe convaincre qu'ils l'étoient. Ce Poëte dit qu'Ulyſſe finit ſon navire en le couvrant d'ais fort longs [e], termes qui déſignent néceſſairement le pont. Je préſume que ces vaiſſeaux n'avoient pas de quille, Homère ne l'auroit pas oubliée (1). A l'égard du gouvernail, ils n'en avoient qu'un [f]. Il étoit fortifié des deux côtés par des claies faites de branches de ſaules, ou d'oſier. Ce moyen avoit été imaginé pour mettre le gouvernail en état de réſiſter à l'impétuoſité des flots [g]. Les vaiſſeaux des Grecs différoient alors de ceux des

[a] Odyſſ. l. 5. v. 252 & 253.

[b] Ibid. v. 248. J'ai dit chevillées & non pas clouées, eû égard à ce qu'Homère employe dans ces paſſages le mot Τέμνος au lieu de celui d'Ηλος, dont il ſe ſert ordinairement pour déſigner des cloux.

Pluſieurs nations ſont encore aujourd'hui dans l'uſage de n'attacher le bordage de leurs vaiſſeaux qu'avec des chevilles. *Voy.* M. Paul. l. 1. c. 23.

[c] Odyſſ. l. 5. v. 252.

[d] L. 1. p. 8.

[e] Odyſſ. l. 5. v. 253. = Voy. auſſi l. 13 v. 73 & 74. où il eſt dit que ce fut ſur le pont de leurs vaiſſeaux que les Phéaciens dreſſerent le lit d'Ulyſſe.

(1) Les vaiſſeaux des Coſaques de l'Ukraine, n'ont point de quille. *Merc. de France*, Novembre 1750. p. 56 & 57.

[f] Odyſſ. l. 5. v. 255.

[g] Ibid. v. 256 & 257.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Phéniciens qui, ſuivant que je l'ai remarqué, avoient plus d'un gouvernail [a].

On ne voit point qu'il entrât alors de fer dans leur conſtruction [b]. Ces bâtimens ne pouvoient donc être qu'extrêmement groſſiers, d'autant plus que les Grecs, dans les ſiécles dont je parle, ignoroient encore l'uſage de la ſcie. Ils ne travailloient leur bois qu'avec la hache & la doloire [c]. On peut juger d'après ce détail de l'état où étoit alors l'architecture navale chez ces Peuples. Leurs ouvriers n'avoient pour guide qu'une routine groſſiere. Ils n'étoient pas en état d'appliquer à cette partie de la navigation les Mathématiques dont les Grecs n'avoient pour lors aucune notion.

On pourroit être étonné de l'eſpéce d'arbres que les Grecs employoient à conſtruire leurs navires. Ils ſe ſervoient d'aunes, de peupliers & de ſapins [d]. Nous évitons aujourd'hui de faire entrer de pareils bois dans la bâtiſſe de nos vaiſſeaux; on ne s'en ſert que pour les ouvrages du dedans (1). Mais il faut obſerver que dans les pays chauds les arbres dont je viens de parler ſont d'une eſpéce différente de celle de nos climats. Ils y ſont beaucoup plus durs & bien moins ſujets à s'altérer ou à ſe déjetter. A préſent encore, les vaiſſeaux en Turquie ſont entierement bâtis de ſapin, parce que le ſapin dans ce pays eſt auſſi bon que le chêne l'eſt en France. La préférence que les Anciens donnoient à ces bois étoit donc bien fondée; ils trouvoient même un grand avantage à s'en ſervir, car ces bois étant fort légers, ils n'en étoient que plus propres à rendre légers à la courſe les bâtimens qu'on en conſtruiſoit.

Homère ne nous apprend point ſi les Grecs, aux tems héroïques, étoient dans l'uſage de carêner leurs vaiſſeaux. Suidas dit

[a] Voy. *ſuprà*, Chap. II. p. 304.

Il paroît que dans la ſuite les Grecs adopterent la pratique des autres peuples, & mirent plus d'un gouvernail à leurs vaiſſeaux. *Voy.* Scheffer, de Milit. Naval. l. 2. c. 5. p. 146 & 147.

Quant à ce que dit cet Auteur, que dans toutes les repréſentations qui nous reſtent de la navire Argo, ce Vaiſſeau eſt toujours repréſenté avec plus d'un gouvernail, cela ne conclut rien pour le tems dont je parle. Ces repréſentations ſont des deſſeins arbitraires, & faits dans des tems trop poſtérieurs pour avoir aucune autorité. On ſçait bien qu'il ne nous reſte point de monuments de cette haute antiquité.

[b] Voy. Pauſ. l. 9. c. 16. p. 742.

[c] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. III. p. 207 & 208.

[d] Odyſſ. l. 5. v. 239. = Plato, de Leg. l. 4. p. 824.

(1) On n'employe le ſapin à l'extérieur que lorſqu'il faut doubler les vaiſſeaux qui vont en Amérique, pour les garantir des vers qui piquent & percent le bordage.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

que les Phéaciens chez leſquels Ulyſſe fut jetté par la tempête, enduiſoient leurs navires de poix [a]. Mais cette autorité eſt bien moderne pour des ſiécles auſſi réculés que ceux dont nous parlons. Ce qu'il y a de certain c'eſt que dans les tems poſtérieurs on a employé à cet uſage la poix, la gomme & même la cire [b].

Il n'en eſt pas de même à l'égard du leſt. On avoit ſenti dès-lors la néceſſité de donner aux vaiſſeaux une certaine peſanteur qui les fît entrer dans l'eau, leur ſervît de contre-poids, & les empêchât de ſe renverſer. Auſſi les Grecs avoient-ils ſoin de leſter leurs bâtimens [c]. On prétend que Diomède en partant pour Troye fit ſervir à cet uſage les pierres de cette ville infortunée [d].

Nos vaiſſeaux ont quatre mâts. Ceux des Grecs au tems de la guerre de Troye n'en avoient qu'un [e], qui n'étoit pas même arrêté à demeure, puiſqu'on étoit dans l'uſage de le coucher ſur le pont lorſque le navire étoit dans le Port. On le dreſſoit quand on vouloit partir, & on l'aſſuroit par des cordages [f]. Ce mât n'étoit traverſé que par une antenne ou vergue [g]. Il ſeroit difficile de déterminer avec certitude ſi cette vergue portoit pluſieurs voiles, ou ſi elle n'en avoit qu'une. Le premier ſentiment paroît le plus probable, attendu qu'Homère nomme toûjours les voiles au plurier [h]. On les manioit par le moyen de pluſieurs cordages. On voit que dès les tems héroïques les différentes manœuvres d'un vaiſſeau avoient chacune leur nom particulier & relatif à leur deſtination [i].

[a] *Voce* Nausicaa, t. 2. p. 600.

[b] Voy. Ovid. de Remed. Amor. v. 447. Epiſt. 5. v. 42. Metam. l. 11. v. 314. l. 14. v. 532. = Voſſ. de Idol. l. 4. c. 92. p. 549. Comme les Anciens ne ſe ſervoient point de la cire pour s'éclairer, il n'eſt pas ſurprenant qu'on l'employât à enduire les vaiſſeaux.

[c] Odyſſ. l. 5. v. 257.

[d] Lycophron, Caſſand. v. 618.

[e] Odyſſ. l. 5. v. 254.

[f] Iliad. l. 1. v. 434. = Odyſſ. l. 2. v. 424. & 425. l. 15. v. 290. Ces mâts devoient être à peu près diſpoſés comme le ſont ceux des coches, & des grands bateaux qui navigent ſur la Seine. On les baiſſe lorſqu'il s'agit de paſſer ſous l'arche d'un pont.

[g] Odyſſ. l. 5. v. 254.

[h] Ibid.

[i] Ibid. v. 260. Dans ces paſſages, par ἱστία, il faut entendre les cordages qui manœuvrent la vergue: par κάλως, ceux qui ſervent aux voiles; & par πόδας, ceux qui aſſurent & contiennent le mât, les mêmes que nous appellons *Haubans*. Quand il eſt queſtion des cables qui ſervent à s'amarrer ſoit dans un Port, ſoit à la côte, Homère les déſigne toujours par le mot πρυμνήσια. Mais lorſqu'il eſt queſtion des manœuvres en général, ce Poëte ſe ſert du mot τέλαμα. Ainſi, à proprement parler, les τέλαμα ſont les cordages qui ſervent à la manœuvre d'un vaiſſeau, & les πρυμνήσια, ceux qui ſont à la pouppe ſeulement. La différence de ces deux mots eſt évidente par leur étymologie. Le premier vient de τείνω; Ce nom dérive de l'uſage que les mariniers font de ces cordages. Ils s'en ſervent pour faire obéir & tourner le vaiſſeau à leur gré. Le ſecond vient de πρύμνη, qui déſigne la pouppe ou l'arriere du navire.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les voiles étoient faites de différentes matieres, de chanvre, de jonc, de plantes à longues feuilles, de nattes & de peaux [a]. Il paroît cependant que celles des Grecs étoient plus ordinairement de toile [b]. Il en étoit de même à l'égard des cables. On y employoit le cuir, le lin, le genêt, le chanvre, en un mot, toutes les différentes plantes & écorces qui peuvent ſervir à cet uſage [c]. Les cables de jonc, ou d'oſier marin ſemblent avoir eû la préférence chez les Grecs, aux tems héroïques. Ils les tiroient d'Egypte où cette plante eſt fort abondante [d]. Homère ne dit point ſi l'on enduiſoit les cordages de quelque préparation qui les défendant des impreſſions de l'air & de l'eau, les préſervât de la pourriture.

La coutume de peindre & d'orner les vaiſſeaux eſt très-ancienne. Elle avoit lieu dès avant la guerre de Troye [e]. Hérodote dit qu'alors on y employoit le vermillon. La maniere dont il s'exprime fait entendre que cet uſage ne ſubſiſtoit plus de ſon tems [f].

Après avoir parlé de la conſtruction des vaiſſeaux & de leurs agrès dans les ſiécles héroïques, il eſt à propos d'examiner quelle pouvoit alors en être la forme.

Il paroît que les Grecs ont eû de bonne heure deux ſortes de conſtructions, une pour les navires marchands & l'autre pour les vaiſſeaux de guerre. Les premiers étoient fort évaſés, ayant le ventre très-large [g]. Les autres au contraire étoient de forme allongée. Tel étoit, dit-on, le navire ſur lequel Danaüs paſſa dans la Grece. Ce bâtiment avoit 50 tames, c'eſt-à-dire, 25 de chaque côté. On prétend qu'il ſervit de modèle pour conſtruire la navire ARGO, le premier vaiſſeau de guerre que les Grecs aient bâti [h]. On doit au ſurplus regarder tous ces bâtimens comme

[a] Voy. Voſſ. de Phyſiol. l. 5. c. 39. p. 661. = Scheffer, l. 2. c. 5. p. 141.

[b] Odyſſ. l. 5. v. 258, &c. l. 2. v. 426.

Euſtathe conjecture que les voiles des Grecs étoient de lin, ſur ce qu'il eſt dit dans le 2 livre de l'Odyſſée, v. 426. que celles du vaiſſeau de Télémaque étoient blanches.

[c] Iliad. l. 2. v. 135. = Odyſſ. l. 2. v. 426. = A. Gell. l. 17. c. 3. = Voſſ. & Scheffer, *locis cit.*

[d] Odyſſ. l. 21. v. 390 & 391.

Ces cables étoient faits de la plante appellée *Byblus*, qu'on recueilloit dans les marais d'Egypte. C'étoit une ſorte de canne ou roſeau qui porte à ſon extrémité ſupérieure une eſpéce de chevelure, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. On faiſoit les cordages & les cables des vaiſſeaux de cette chevelure, comme ici on fait les cordes à puits d'écorce de tilleul. *Voy.* Strab. l. 17. p. 1151.

[e] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 4. c. 12. p. 500.

[f] L. 3. n. 58.

[g] Odyſſ. l. 5. v. 249, &c.

[h] Voy. Bochart, *in* Chan. l. 2. c. 11. p. 819. = Meziriac, *ad* Ep. Ovid. t. 2. p. 81.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des eſpéces de galeres qui alloient à voiles & à rames. En effet, indépendamment des voiles, il eſt toujours parlé des rameurs & des bancs ſur leſquels ils étoient aſſis [a]. Je ne dirai rien des vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames, il n'en eſt point queſtion dans Homère. On n'en a fait uſage que depuis la guerre de Troye [b].

Quelque forme que puſſent avoir alors les navires des Grecs, ils ne devoient pas être bien conſidérables. Les plus grands dont parle Homère ſont ceux des Béotiens. Ils portoient, dit-il, ſix-vingts hommes [c]. On pourroit peut-être imaginer que ce Poëte n'a prétendu déſigner que les troupes de débarquement, mais il n'y a pas d'apparence, puiſque, comme l'obſerve fort bien Thucydide, c'étoient les ſoldats qui ſervoient de rameurs [d]. Je penſe donc que tout l'équipage de ces vaiſſeaux ſe réduiſoit à ſix-vingts hommes. Jugeons d'ailleurs de leur peu de capacité par l'uſage où étoient alors les Grecs de tirer leurs navires à terre, dès qu'ils étoient au Port [e]. Auſſi voyons-nous que quand il s'agiſſoit de s'embarquer, la premiere opération étoit de lancer le navire à l'eau [f]. Cette manœuvre étoit alors ſi aiſée, que les matelots ne manquoient pas d'emporter le gouvernail de leurs vaiſſeaux lorſqu'ils étoient à terre, de peur qu'on ne les emmenât à leur inſçû [g].

Cet uſage de mettre les navires à ſec dans les tems où ils ne ſervoient point, paroît bien extraordinaire; & cependant il étoit généralement pratiqué. La flotte des Grecs étoit enfermée dans leur camp devant Troye. Ils avoient fortifié ce camp, tant pour leur propre ſureté, que pour mettre les vaiſſeaux à l'abri des incurſions de l'ennemi [h]. Il n'eſt pas aiſé de concevoir comment on pouvoit, après un certain tems, faire uſage de pareils bâtimens qui devoient être extrêmement déjettés & entrouverts. Il falloit bien des ſoins pour les réparer. Les Grecs devoient y être d'autant plus attentifs que navigeant ſur la Méditerranée, leurs vaiſſeaux demandoient une ferme conſiſtance. La lame ſur

[a] Iliad. l. 1. v. 309. = Odyſſ. l. 2. v. 419, &c.
[b] Thucyd. l. 1. p. 8 & 10.
[c] Iliad. l. 2. B. v. 16 & 17.
[d] L. 1. p. 8. = Voy. auſſi Huet. Hiſt. du commerce, p. 270 & 271.
[e] Iliad. l. 1. v. 485. = Odyſſ. l. 11. v. 20. = Heſiod. Op. & Dies. v. 624. = Strabo, l. 4. p. 198.
[f] Iliad. l. 1. v. 308. = Odyſſ. l. 2. v. 389. l. 11. v. 2. = Heſiod. Op. & Dies. v. 631.
[g] Voy. Académ. des Inſcript. t. 7. H. p. 38.
[h] Iliad. l. 7. v. 437.

cette

cette mer eſt très-courte & très-fréquente, par conſéquent elle heurte plus ſouvent le navire, & le fatigue beaucoup plus que ne fait l'océan.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Quant à la maniere de conduire un vaiſſeau, tout nous prouve à quel point les Grecs des rems héroïques étoient ignorans dans cet art. Quoique ces Peuples gouvernaſſent à la vûe des terres, autant qu'il leur étoit poſſible (1), ils étoient forcés néanmoins, dans bien des occaſions, de prendre la pleine mer (2). J'ignore par quel moyen les pilotes pouvoient alors diriger leur route. Nous tirons de grands ſecours de l'obſervation des hauteurs méridiennes du ſoleil. C'eſt ainſi qu'on détermine avec facilité l'élévation du Pôle, & on gouverne en conſéquence. Mais ces pratiques étoient abſolument inconnues aux navigateurs Grecs. Ils ne ſe doutoient pas des opérations que nous faiſons pendant le jour pour aſſurer la route d'un vaiſſeau en pleine mer.

A l'égard de celles qui s'exécutent pendant la nuit, on voit que les Grecs avoient dès-lors quelques notions de l'utilité qu'on peut tirer de l'obſervation des étoiles pour ſe conduire ſur mer. On prétend qu'ils devoient ces connoiſſances à Nauplius un des Argonautes [a]. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que l'art de diriger la route d'un bâtiment par l'aſpect des étoiles devoit être aſſez ancien dans la Grece. Homère nous dépeint Ulyſſe conduiſant ſa nacelle en regardant attentivement *les Pléïades*, le *Bouvier*, *l'Ourſe* & *Orion* [b]. On voit auſſi Calypſo ordonner à ce Prince de faire route en laiſſant à gauche la *grande Ourſe* [c]. Cette conſtellation étoit le principal guide des pilotes Grecs [d]. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage les inconvéniens de cette pratique, & les dangers qui devoient en réſulter [e]. D'ailleurs ces obſervations ne pouvoient être alors que bien groſſieres & bien défectueuſes. Elles ſe faiſoient à la vûe ſimple; les Grecs n'avoient point d'inſtrumens pour prendre hauteur.

Ils connoiſſoient encore moins les cartes Marines. Comment

(1) Virgile, en faiſant ranger à ſon Héros les côtes de la Grece, d'Italie & de Sicile, au lieu de le conduire par la haute Mer, s'eſt en ce point conformé aux anciennes pratiques.

(2) C'eſt ce qu'on appelle pour les galeres, *faire canal*.

[a] Theon. Alex. *ad* Arati. Phœn. p. 7.
[b] Odyſſ. l. 5. v. 272 & 275, &c.
[c] Ibid. v. 276 & 277.
[d] Voy. Scheſler, l. 4. c. 6. p. 297, &c.
[e] Liv. IV. Chap. II. p. 280.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

pouvoient-ils donc s'aſſurer des terres qu'ils vouloient gagner, ou au contraire éviter les écueils, les rochers & les côtes où il y avoit danger d'échouer? Quel devoit être enfin leur embarras, lorſqu'ils étoient accueillis d'une tempête. Dans les nuits ſombres, dans les gros tems qui ne permettent pas d'appercevoir les étoiles, un pilote ne pouvoit pas faire route. Il falloit pour lors errer à l'aventure [a] & aborder où l'on pouvoit. Homère fait arriver Ulyſſe dans différens pays; mais c'eſt toûjours ſans que ce Héros ſe doute des climats où il ſe trouve [b].

Remarquons encore que les Grecs, dans les ſiécles dont je parle, manquoient de pluſieurs machines dont l'uſage paroît indiſpenſable dans la navigation. Du tems des Argonautes, ils ne connoiſſoient pas encore les anchres [c]. Je doute même qu'on en fît uſage dans le ſiécle d'Homère. Le mot Grec qui ſert à déſigner une anchre proprement dite, ne ſe trouve dans aucun de ſes Poëmes. Il n'en emprunte aucune comparaiſon. Si l'on veut enſuite examiner attentivement les différentes manœuvres décrites par ce Poëte, lorſqu'il parle de vaiſſeaux entrans ſoit dans des ports, ſoit dans des rades peu fréquentées, il n'y en a aucune qui puiſſe faire ſoupçonner que les Grecs ſe ſerviſſent d'anchres. Je ſçais bien qu'il y a quelques paſſages dans l'Iliade & dans l'Odyſſée qu'on traduit ordinairement par *jetter l'anchre*; mais c'eſt mal à propos & ſans fondement [d]. Les Grecs alors n'employoient,

[a] Voy. Virgil. Æneid. l. 3. v. 200, &c.

[b] Odyſſ. l. 6. v. 119, &c. l. 9. v. 174, &c.

[c] Plin. l. 36. ſect. 23. p. 741. = Arrian. Peripl. Pont Eux. p. 121.

[d] Les paſſages dont il s'agit ſe trouvent dans l'Iliade, l. 1. v. 436. = Odyſſ. l. 15. v. 497. & l. 9. v. 137. Ἐκ δ' ἄνιας ἔβαλον, = αὐτὰρ ἐπὶ πρύμνηθεν ἐβάλετο. On traduit ces paſſages par *jetter l'Anchre*. La raiſon ſur laquelle les anciens Critiques, tels qu'Euſtathe & Heſychius, ſe fondent pour interpréter ἄνιας par *Anchre*, c'eſt, diſent-ils, qu'ἄνιας ζω, qui ſignifie *dormir*, vient d'ἄνιας. Or, ajoutent-ils, l'immobilité d'un vaiſſeau qui eſt à l'anchre peut fort bien être repréſentée comme une eſpéce de ſommeil, ſur-tout en ſtyle Poëtique. Διὰ τὸ ἀγκύρᾳ καθαπερεὶ ὕπνῳ κατέχεσθαι τὰς ναῦς, τὸ quòd anchorâ dejectâ, *navis veluti dormiat*. C'eſt ſans doute d'après cette explication que les Lexicographes rendent le mot ἄνιας par *Anchre*.

Mais je ne crois point cette explication à l'abri de toute critique. Je doute d'abord que l'on puiſſe dire, même en ſtyle Poëtique, d'un vaiſſeau qui eſt à l'anchre, qu'il dort. Car de quelque maniere qu'on l'attache, il a toujours ſon roulis. De plus ne peut-on pas dire également d'un vaiſſeau attaché par des cables à un rocher, ou retenu par des groſſes pierres, qu'il dort, comme on le diroit d'un vaiſſeau arrêté par des *Anchres*?

Je crois donc que par ἄνιας on ne doit point entendre les *Anchres*, tels que les Grecs les ont eues par la ſuite, mais de groſſes pierres qui ſervoient à arrêter les vaiſſeaux.

à ce qu'il paroît, que de groſſes pierres pour arrêter leurs vaiſſeaux. Quand Ulyſſe eſt arrivé à la rade des Leſtrigons, il attache ſon vaiſſeau à un rocher avec des cables [a]. Lorſque ce Prince part du port des Phéaciens, les rameurs détachent le cable qui arrêtoit le navire par le moyen d'une pierre trouée à laquelle il étoit noué [b]. Il me paroît donc démontré qu'alors les Grecs ne connoiſſoient pas les anchres, & qu'au défaut de cette machine, ils ſe ſervoient de groſſes pierres (1).

Il y a bien de l'apparence auſſi que ces Peuples n'avoient point l'uſage de la ſonde. Homère n'en parle jamais, & rien d'ailleurs ne paroît contredire ſon ſilence. Jugeons d'après ces faits, des dangers auxquels les navigateurs Grecs étoient expoſés. Difficilement pouvoient-ils connoître la profondeur de la mer, ſçavoir ſur combien de braſſes ils étoient, être sûrs que le mouillage étoit bon, &c. Ils couroient donc riſque de toucher à chaque inſtant. De plus, n'ayant point d'anchres, quand la tempête les ſurprenoit proche des côtes hériſſées de rochers, ou des bancs, quelle devoit être leur ſituation? Ils étoient expoſés à voir leur bâtiment ſe briſer, ou tout au moins échouer à chaque moment. Le moindre accident qu'ils avoient à craindre étoit de dériver conſidérablement. Ils devoient être jettés ſouvent hors de leur route; car je ne crois pas que les Grecs connuſſent alors l'art d'enter pluſieurs mâts les uns au-deſſus des autres. Ils ne pouvoient par-conſéquent profiter des différens lits de vent, & il ne leur étoit pas poſſible, lorſqu'ils étoient une fois affalés à une côte, de s'en écarter & de s'élever au large; les voiles hautes étant les ſeules qui puiſſent agir en pareille occaſion. Enfin on ne voit pas que dans les ſiécles héroïques il y eût des pilotes-lamaneurs pour gouverner à la vûe des rades & des ports d'entrée difficile. Je ne doute donc point que les naufrages ne fuſſent alors très-fréquens. Auſſi les Anciens faiſoient-ils tant d'eſtime des pilotes, que l'hiſtoire n'a pas dédaigné de conſerver les noms de pluſieurs d'entre eux. On nomme ceux qui conduiſirent en Crète le vaiſſeau de Théſée [c].

[a] Odyſſ. l. 10. v. 96.
[b] Ibid. l. 13. v. 77.
(1) C'eſt par cette raiſon que le mot λίθος, ſignifie en pluſieurs occaſions une *Anchre*. Voy. le tréſor de H. Etienne, au mot λίθος.
[c] Plut. *in* Theſ. p. 7.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il est beaucoup question dans le voyage des Argonautes de Typhis qui servoit de pilote à ces fameux aventuriers [a]. On n'a pas non plus oublié Ancée qui le remplaça dans cette fonction [b]. On voit enfin qu'Homère parle avec les plus grands éloges de Phontis pilote du vaisseau de Ménélas [c].

Il ne me reste plus qu'à parler du Commerce maritime des Grecs aux tems héroïques. Il ne devoit pas être bien considérable: ces Peuples n'étoient pas alors en état d'entreprendre des voyages de long cours. Je doute qu'ils connussent l'Océan; ou s'ils en avoient entendu parler, c'étoit comme d'une mer inaccessible. Ce ne fut que plus de six cents ans après l'expédition des Argonautes, que les Grecs oserent y entrer [d]. A l'égard du golphe Arabique, & de la Mer rouge, ils n'y ont point navigué avant Alexandre.

D'ailleurs pour qu'une nation puisse se livrer au trafic maritime il faut, ou que le pays qu'elle habite produise naturellement de grandes richesses, ou qu'elle y supplée par son industrie. Les Grecs, dans les tems dont il s'agit, n'étoient ni dans l'une ni dans l'autre position. La Grece n'est point riche en minéraux; & son sol, pour être fertile, a besoin d'être bien cultivé. Ses anciens habitans dénués d'arts & d'industrie n'étoient pas en état de tirer de la terre tout ce qu'elle auroit pû rendre: aussi étoient-ils en général fort pauvres [e]: d'ailleurs à peine avoient-ils entre eux quelque communication [f]. Dépourvus de richesses naturelles & des moyens qui y suppléent, avec quoi ces Peuples auroient-ils donc pû trafiquer?

Indépendamment de ces raisons, d'autres obstacles s'opposoient encore aux progrès du trafic maritime dans la Grece. Il n'y avoit point alors de sureté sur les mers. Elles étoient infestées de pirates. Sans parler des Cariens, des Phéniciens, & des Tyrrhéniens, les Grecs eux-mêmes s'étoient adonnés à la piraterie dès l'instant qu'ils avoient eû quelque habitude avec la mer [g]. Ils y avoient porté cet esprit de rapine & de brigandage qui les

[a] Apollod. l. 1. p. 42 & 43. = Hygin. Fab. 14. p. 36.
[b] Apollod. l. 1. p. 49. = Hygin. Fab. 24. p. 46.
[c] Odyss. l. 3. v. 282, &c.
[d] Voy. Herod. l. 4. n. 152.
[e] Athen. l. 6. c. 4. p. 231 & 232.
[f] Voy. *suprà*, p. 309.
[g] Voy. Odyss. l. 3. v. 72, &c. = Thucyd. l. 1. p. 4. = Strabo, l. 17. p. 1142.

animoit ſur terre [a]. Le métier de corſaire n'étoit point infâme aux tems héroïques, au contraire on s'en faiſoit honneur [b]. Les Souverains mêmes s'en mêloient. Ménélas, dans l'Odyſſée, ne rougit point de dire à Piſiſtrate & à Télémaque, qui admiroient ſes richeſſes, qu'elles étoient le fruit de ſes courſes maritimes [c]. C'eſt par cette voie que pluſieurs Princes Grecs avoient amaſſé des tréſors conſidérables [d]. On ſent aiſément quel tort une pareille licence pouvoit faire au commerce maritime, & combien il devoit en être interrompu.

Minos paſſoit dans l'antiquité pour le premier qui eût commencé à donner la chaſſe aux pirates [e]. Mais il paroît que, du tems des Argonautes, on prit des meſures plus efficaces encore pour les réprimer. Plutarque rapporte, d'après un ancien Auteur, qu'on fit alors un reglement dans la Grece, qui défendoit à qui que ce fût de mettre en mer des vaiſſeaux qui portaſſent plus de cinq hommes. Jaſon ſeul fut excepté de cette loi générale. On lui donna au contraire commiſſion expreſſe de courir les mers à main armée pour détruire les corſaires & les brigands [f].

Si l'on pouvoit adopter les idées du célébre Bianchini, ſur les motifs qui occaſionnerent la guerre de Troye, il s'enſuivroit que dès-lors les Grecs auroient dû faire un commerce très-étendu, & qu'en général la navigation & le trafic maritime auroient été le principal objet de la politique de ces peuples. M. Bianchini, en effet, veut que la guerre de Troye ait eû pour objet, non le prétendu raviſſement d'Hélène, mais la navigation & le commerce libres de la mer Egée & du Pont-Euxin. Tel fut, ſelon lui, le véritable motif qui arma les Grecs contre les Troyens. Cette expédition, ajoute-t-il, ne ſe termina point par la deſtruction de l'empire Troyen; mais par un traité de commerce avantageux aux Grecs [g].

Je ne crois point devoir m'arrêter à réfuter un paradoxe ſi ſingulier, qui voudroit réduire l'Iliade à une pure hiſtoire:

[a] Voy. *ſupra*, p. 314 & 315.

[b] Voy. Thucyd. l. 1. p. 4 & 6.=Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 9. p. 192. l. 4. c. 12. p. 498.

On penſoit de même autrefois chez les peuples du Nord. On y regardoit la piraterie comme un moyen légitime d'acquérir des richeſſes. Bibliotheque Anc. & Mod. t. 2. p. 256 & 261, &c.

[c] L. 4. v. 90, &c.

[d] Odyſſ. l. 3. v. 301. l. 14. v. 230, &c.

[e] Thucyd. l. 1. p. 4.

[f] Clidemus, *apud* Plut. *in* Theſ. p. 8.

[g] La Iſtoria Univerſale, Deca III. cap. 30. p. 452, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

allégoriſée dans le goût Oriental. On peut mettre hardiment ce ſyſtême au nombre de ceux qu'enfante une imagination vive & féconde ; mais qui dénué de la moindre vraiſemblance, ſe trouve abſolument démenti par tout ce qui peut nous reſter de notions hiſtoriques ſur l'objet & les événemens de la guerre de Troye.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'Époque dont nous ſommes occupés préſentement, offre pour l'art Militaire les mêmes reſſources que pour les loix, les arts & les Sciences. Je dirai plus. Les ſiécles ſuivans ne fourniſſent pas, à beaucoup près, autant de connoiſſances ſur tous ces objets. A l'égard de l'Art Militaire particulierement, il eſt certain que depuis les ſiécles héroïques juſqu'au tems de Cyrus, on n'apperçoit ni changement ni progrès dans la maniere de faire la guerre chez les Peuples dont je trace ici l'hiſtoire. Ainſi ce qu'on va lire peut ſervir à fixer nos idées ſur les connoiſſances qu'ont eues de l'Art Militaire, pendant une longue ſuite de ſiécles, les Egyptiens, les Aſiatiques & les Grecs.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

L'EGYPTE, généralement parlant, n'a jamais été guerriere. Plus appliquée à faire fleurir les Loix, les Arts & les Sciences, qu'à exercer ſon Peuple aux combats, les vertus militaires n'étoient pas celles qu'elle cultivoit avec le plus de ſoin. Auſſi n'eſt-ce point par l'éclat de ſes armes que l'Egypte s'eſt attirée l'attention de la poſtérité. Il faut avouer cependant qu'elle a produit quelques Conquérans, dont les exploits ne le cédent à aucun de ceux des plus fameux Héros de l'antiquité.

On doit mettre à juſte titre dans ce nombre Séſoſtris, qui monta ſur le thrône vers l'an 1650 avant J. C. [a]. Son regne eſt l'époque de la gloire militaire des Egyptiens. Ce Prince dévoré de l'ambition la plus vaſte, ne ſe propoſa rien moins que la conquête de l'univers [b]. Il prit en conſéquence les meſures néceſſaires pour aſſurer le ſuccès de ſes armes. Son premier ſoin fut de régler l'état des troupes. Cet objet, apparemment, avoit été négligé, ou du moins mal ordonné par ſes prédéceſſeurs, puiſque les Anciens ont regardé Séſoſtris comme l'Auteur des réglemens concernant la diſcipline & le ſervice Militaire en Egypte [c]. C'eſt pourquoi je rapporterai à ſon regne ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont tranſmis ſur ce ſujet.

On voit que la maxime des Egyptiens étoit d'entretenir toûjours ſur pied une milice nombreuſe, partagée en deux corps; celui des Calaſires & celui des Hermotybies. L'un montoit à cent ſoixante mille hommes, & l'autre à deux cents cinquante mille. L'uſage étoit de diſtribuer ces troupes dans les différentes Provinces du Royaume [d]. Les ſoldats n'avoient point de paye, & il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique [e]. Mais l'Etat avoit pourvû abondamment à leur entretien. On

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. p. 11.
[b] Diod. l. 1. p. 63.
[c] Ariſt. de Rep. l. 7. c. 10.=Diod. l. 1. p. 105 & 106.
[d] Herod. l. 2. n. 164, & ſuiv.
[e] Id. ibid. n. 165 & 166.

terre

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

avoit aſſigné à chaque ſoldat douze arures de terre exempte de toutes ſortes de charges & d'impoſitions [a]. Ils les affermoient à des laboureurs qui les faiſoient valoir & leur en rendoient une certaine redevance [b].

C'étoit d'entre les Calaſires & les Hermotybies qu'on tiroit la garde du Prince. Elle étoit compoſée de deux mille hommes qui ſe relevoient tous les ans. Dans l'année d'exercice on donnoit par jour d'extraordinaire à chaque ſoldat cinq livres de pain, deux livres de viande, & la valeur de deux ou trois pintes de vin [c]. On peut juger par ce détail que le ſoldat avoit non-ſeulement de quoi ſubſiſter; mais qu'il étoit même en état d'entretenir ſa famille. Car l'intention du légiſlateur avoit été de favoriſer le mariage aux troupes, attendu que le fils étoit obligé de ſuivre la profeſſion de ſon pere [d].

Quant à la diſcipline Militaire, les Anciens nous ont tranſmis peu de détails ſur cet article. Ils nous apprennent ſeulement que ceux qui abandonnoient leurs rangs, ou qui déſobéiſſoient à leurs Généraux, étoient notés d'infamie. Ils pouvoient cependant s'en relever, s'ils réparoient leur faute par des actions de vigueur & d'éclat. La maxime des Egyptiens étoit qu'il falloit laiſſer au ſoldat le moyen de rétablir ſon honneur, & lui faire comprendre qu'il devoit être plus ſenſible à cette perte qu'à celle de la vie [e]. Car la profeſſion Militaire étoit en grande conſidération chez ces Peuples. Après les familles ſacerdotales celles qu'on eſtimoit le plus, étoient, comme parmi nous, les familles deſtinées aux armes [f]. On voit encore que dans les armées Egyptiennes la droite étoit le poſte d'honneur [g].

[a] Herod. l. 2. n. 168. = Diod. l. 1. p. 85.

Ces douze arures égalent à peu près onze arpens meſure de Paris. L'arure dont il s'agit ici étoit une meſure ſuperficielle, qui, ſuivant Hérodote, avoit cent coudées Egyptiennes en tout ſens, ou dix mille coudées quarrées. Les Sçavans ſont aſſez d'accord que le Dérach du Caire, qui ſuivant Greaves, eſt de 1 pied 8 pouces $6\frac{3}{11}$. lignes de roi, eſt parfaitement égal à l'ancienne coudée Egyptienne, & que cette meſure n'a jamais ſouffert aucune altération. A ce compte l'arure devoit être de 814 toiſes, 28 pieds 85 pouces $51\frac{317}{1441}$. lignes quarrées, & par conſéquent 12 arures valoient 9777 toiſes 19 pieds 16 pouces $36\frac{1844}{1441}$. lieues quarrées. L'arpent de Paris eſt, comme l'on ſçait, préciſément de 900 toiſes quarrées, ainſi onze arpens valent 9900 toiſes quarrées. Il ne s'en falloit donc que de 122 toiſes, 16 pieds 127 pouces $107\frac{1393}{1441}$. lignes quarrées, que 12 arures Egyptiennes n'égalaſſent onze arpens meſure de Paris.

[b] Diod. l. 1. p. 85.

[c] Herod. l. 2. n. 168.

[d] Diod. p. 85. = Herod. n. 166. = Ariſt. de Rep. l. 7. c. 10. = Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 272.

[e] Diod. l. 1. p. 89.

[f] Herod. n. 168. = Diod. p. 85.

[g] Diod. l. 1. p. 77 & 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il réſulte de ce qu'on vient de lire que, dans les tems ordinaires, les forces de l'Egypte montoient à quatre cents dix mille hommes; mais lorſque le Souverain jugeoit à propos d'augmenter ſes troupes, ou qu'il étoit néceſſaire de les recruter, c'étoit parmi les laboureurs qu'on prenoit des ſoldats [a]. L'hiſtoire de Séſoſtris va nous prouver qu'on avoit quelquefois recours à cet expédient.

L'armée que ce Monarque leva répondoit à la grandeur de ſes projets. Elle étoit forte de ſix cents mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux & de vingt-ſept mille chariots armés en guerre [b], ſans parler d'une flotte de 400 voiles équipée ſur la mer rouge [c].

Séſoſtris s'étant mis en marche, conduiſit ſon armée du côté du midi, & tomba dabord ſur les Ethiopiens. Les ayant défaits, il leur impoſa pour tribut l'obligation de lui apporter tous les ans une certaine quantité d'or, d'ébenne & d'yvoire [d]. Revenant enſuite ſur ſes pas il paſſa dans l'Aſie dont ſa flotte rangeoit les côtes. Tout plia devant lui. Mais il ſeroit difficile de déterminer juſqu'à quel point préciſément ce Conquérant porta ſes armes dans cette partie du monde. Si l'on en croit certains Auteurs, Séſoſtris paſſa le Gange, traverſa toutes les Indes, & parvint juſqu'à l'Océan oriental [e]. Mais ce fait paroît peu vraiſemblable. Hérodote borne l'étendue des conquêtes de ce Monarque, d'un côté aux parties de l'Aſie ſituées le long du golphe Arabique, & de l'autre aux provinces occidentales du même continent [f]; & le témoignage de cet Auteur eſt d'un grand poids ſur tout ce qui concerne les événemens de cette haute antiquité. Ajoutons que le trajet depuis l'Egypte juſqu'à l'Océan oriental, paroît abſolument impoſſible pour une armée telle que celle de Séſoſtris. A l'égard de l'Europe, les Hiſtoriens de l'antiquité s'accordent à dire que la Thrace fut le terme de ſes conquêtes, dans cette partie du Monde [g].

Au ſurplus, l'expédition de ce Monarque ne nous fournira preſque aucun éclairciſſement ſur la maniere dont on pouvoit

[a] Diod. l. 1. p. 33.
[b] Ibid. p. 64.
[c] Ibid.
[d] Ibid. = Herod. l. 2. n. 110. = Strabo, l. 16. p. 1114.
[e] Diod. p. 64. = Strabo, p. 1114. = Lucan. Pharſal. l. 10. v. 276.
[f] L. 2. n. 102, 103 & 106.
[g] Herod. n. 103. = Diod. l. 1. p. 65.

faire la guerre de ſon tems. Les particularités ne nous en ſont point connues. Nous ignorons les moyens que Séſoſtris employa pour réduire ſi promptement ce nombre infini de nations dont parlent les Anciens. Ce qu'on en ſçait, c'eſt qu'alors on faiſoit un fort grand uſage des chariots armés en guerre. C'étoit la principale force des armées. On a déja vû que le monarque Egyptien en avoit vingt-ſept mille. Il eſt dit auſſi dans l'Ecriture, qu'il y en avoit un grand nombre dans l'armée que Pharaon leva pour marcher à la pourſuitte des Iſraëlites [a]. Ce n'étoit pas au reſte un uſage particulier à l'Egypte, il a été commun à tous les Peuples de l'Antiquité.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On a lû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la plûpart des Anciens attribuoient à Orus l'invention de monter à cheval; que quelques-uns néanmoins en faiſoient honneur à Séſoſtris [b]. J'ai dit, alors, que cette opinion ne me paroiſſoit pas bien fondée. Je ne répéterai point ici les raiſons qui m'ont déterminé à la rejetter. J'ajouterai ſeulement que ceux qui rapportent à Séſoſtris l'art de monter à cheval, ont vraiſemblablement mal interprété la tradition. Elle portoit ſans doute que ce Prince avoit imaginé le premier de former un corps de cavalerie. Il y en avoit en effet dans ſon armée. Dans le dénombrement des troupes de Séſoſtris, Diodore diſtingue expreſſément la cavalerie, d'avec les chariots armés en guerre [c]. On remarque la même diſtinction dans la deſcription que l'Ecriture fait des forces ramaſſées par Pharaon pour opprimer les Hébreux dans leur fuite [d]. Je crois donc pouvoir concilier les différens rapports des Anciens, en attribuant à Séſoſtris l'inſtitution de la cavalerie dans les armées Egyptiennes. C'eſt peut-être à cette nouveauté qu'il fut redevable de la promptitude de ſes exploits.

Quoi qu'il en ſoit, la rapidité des conquêtes de ce Monarque prouve que la plûpart des Peuples qu'il attaqua étoient fort ignorans dans l'art Militaire. Il n'y avoit ni villes ni forteresſes pour arrêter les progrès du vainqueur [e]. On n'en peut pas douter, lorſqu'on lit l'énumération des pays ſubjugués par Séſoſtris. Si ce

[a] Exod. c. 14. ℣. 7.
[b] Liv. V. p. 298.
[c] L. 1. p. 64.
[d] *Omnis equitatus Pharaonis, currus ejus & Equites.* Exod. c. 14. ℣. 23. On trouve auſſi dans les anciennes verſions les mots ἵππος, καὶ ἀναβάτης, *equus & inſidens equo.*
[e] Voy. prem. Part. Liv. V. p. 306.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Prince eut rencontré dans son chemin quelques places un peu fortifiées, & si l'on eut été instruit dans l'art de les défendre, il auroit employé plus de neuf années à soumettre un si grand nombre de Peuples. C'est cependant à ce court espace que les Anciens bornent la durée de son expédition [a], & le fait est très-probable. Ce que nous sçavons des conquêtes d'Alexandre, d'Attila, de Gengiskam, de Tamerlan, &c. montre avec quelle facilité un Conquérant pouvoit anciennement parcourir la terre.

L'ignorance où l'on étoit alors sur l'art de la guerre défensive, rendoit plus faciles les moyens de faire subsister une armée aussi nombreuse que celle de Sésostris. J'ai dit ailleurs que le gain d'une bataille ouvroit aux vainqueurs un pays immense : il s'emparoit de tout, & ce qu'il retiroit des Peuples vaincus le mettoit en état d'entretenir & de faire subsister ses troupes [b]. Il est très-probable encore que l'armée de Sésostris pouvoit être divisée en plusieurs corps qui marchoient & agissoient séparément. Il est dit néanmoins que faute de vivres, elle pensa périr dans la Thrace, & que ce Conquérant fut obligé de revenir sur ses pas [c]. Cette circonstance me feroit penser que Sésostris trouva dans ces contrées une résistance qu'il n'avoit point éprouvée ailleurs. Le fait est d'autant plus vraisemblable que les Thraces ont toûjours passé pour un des Peuples les plus belliqueux de l'antiquité.

Il ne paroît pas que Sésostris ait pris aucune mesure pour conserver à ses successeurs les vastes contrées qu'il s'étoit soumises [d]. Satisfait d'avoir vaincu des Nations innombrables, ce Monarque ne songea point aux moyens d'assurer ses conquêtes. Aussi n'eurent-elles point de suite. Leur durée peut se comparer à leur rapidité. Les provinces que les Egyptiens venoient de subjuguer furent aussi-tôt perdues qu'acquises : le vaste Empire formé par Sésostris ne passa point à sa postérité.

Si ce Prince négligea d'assurer ses conquêtes, il ne mérite pas le même reproche à l'égard de ses Etats héréditaires. De retour en Egypte, il employa le loisir que la paix lui laissoit, à mettre ce Royaume à l'abri de toute invasion. Dans cette vûe il fortifia tout le côté de l'Egypte qui regarde l'Orient & dont l'accès étoit facile, par un mur prolongé jusqu'à la longueur de 1500

[a] Diod. l. 1. p. 65.
[b] Prem. Part. Liv. V. p. 307.
[c] Diod. l. 1. p. 65.
[d] Justin. l. 1. c. 1.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſtades (1). Ce rempart s'étendoit depuis Péluſe ſituée ſur une des bouches du Nil, juſqu'à Héliopolis bâtie à l'endroit où le fleuve commence à ſe partager [a]. Séſoſtris fit exécuter encore d'autres travaux qui contribuoient autant à la ſureté qu'à l'utilité de ſon Royaume. Il fit creuſer un grand nombre de canaux le long du Nil. Ces ouvrages changerent la face de l'Egypte. Auparavant c'étoit un pays ouvert de tous côtés, qu'on pouvoit parcourir en entier à cheval & en chariot. Mais au moyen de cette quantité de canaux l'Egypte devint un pays coupé, & Séſoſtris la rendit preſque impraticable aux voitures & même aux chevaux [b].

Depuis le regne de ce Monarque juſqu'à celui de Séſac, c'eſt-à-dire, pendant près de ſept cents ans, on ne voit point que l'Egypte ſe ſoit ſignalée par aucune entrepriſe militaire. Il paroît que cet eſprit de gloire & de conquêtes qui l'avoit animée ſous Séſoſtris, s'éteignit en très-peu de tems. Selon quelques Auteurs, ce ſeroit ſur ce Prince même qu'il en faudroit rejetter le blâme. Appréhendant, dit-on, que le goût pour la guerre n'inſpirât à ſes ſujets des ſentimens d'indépendance, il chercha les moyens d'amollir leurs mœurs, & d'énerver leur courage. On aſſure qu'il ne réuſſit que trop bien à opérer ce funeſte changement, & que les Egyptiens ne tarderent pas à dégénérer [c]. Cette politique de Séſoſtris étoit fondée, au ſurplus, ſur la connoiſſance que ce Prince avoit du caractere des Peuples qu'il avoit à gouverner. On aſſure en effet, que les anciens Souverains de l'Egypte avoient été expoſés à de fréquentes révoltes, & de tout tems ils avoient pris des meſures pour s'en garantir, & prévenir

(1) 62. à 63. lieues.

[a] Diod. l. 1. p. 67.

[b] Herod. l. 2. n. 108. = Diod. l. 1. p. 66 & 67.

Si l'on en croit Hérodote, Séſoſtris rendit l'Egypte abſolument impraticable aux chevaux; mais ce ſentiment ne me paroit pas exact, car il s'en ſeroit ſuivi qu'on auroit négligé d'élever des chevaux. Or nous voyons au contraire par pluſieurs paſſages de l'Ecriture, que ſous les rois des Juifs, il devoit y avoir une prodigieuſe quantité de chevaux en Egypte, & qu'ils étoient même alors très-eſtimés. *Voy.* 3. Reg. c. 10. ℣. 28, 29. = 2. Paral, c. 12. ℣. 3. = Iſaïas, c. 36. ℣. 9. Cant. Cant. c. 1. ℣. 8.

Il vaut donc mieux dire avec Diodore, que ce nombre prodigieux de canaux rendit l'Egypte très-difficile à parcourir en voitures, & preſque inacceſſible à la cavalerie.

[c] Nymphodor. *apud* Scholiaſt. Sophocl. Œdip. Colon. v. 338. p. 283. Edit. H. Stephan. 1568.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

les complots & les factions [a]. Séſoſtris crut ſans doute avoir beſoin des mêmes précautions, & il en fit uſage. J'aurai ſujet de revenir ſur cette politique des Monarques Egyptiens dans la troiſieme Partie de cet Ouvrage [b].

[a] Diod. l. 1. p. 100. — Plut. t. 2. p. 180. A. | [b] Liv. II. Chap. II.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Aſie.

ON a vû dans le premier Livre que nous ignorions totalement les événemens arrivés dans l'Empire d'Aſſyrie durant le cours des ſiécles qui nous occupent préſentement. Il eſt par conſéquent impoſſible de préſenter aucune idée ſur l'état où étoit alors l'art Militaire dans la plus grande partie de l'Aſie. Nous ne pouvons parler que des Peuples qui habitoient les côtes occidentales de cette partie du monde. L'invaſion de la Paleſtine par les Iſraélites nous fournira quelques dérails & quelques réflexions ſur la maniere dont on faiſoit la guerre dans ces contrées, au tems de Moyſe, de Joſué & des Juges. Je pourrois auſſi comprendre ſous l'article préſent l'expédition des Grecs devant Troye. Je n'en parlerai cependant qu'au chapitre de la Grece pour ne pas tomber dans des répétitions qu'il ſeroit indiſpenſable d'éviter.

Pluſieurs circonſtances ont déja pû donner lieu de remarquer qu'entre tous les Peuples de l'antiquité, il y en a peu dont les progrès dans les arts & dans les ſciences ayent été auſſi rapides que ceux des premiers habitans de la Paleſtine [a]. L'hiſtoire des guerres qu'ils ont eues à ſoutenir contre les Iſraélites ne nous donneroit pas une grande idée de leur habileté dans l'art militaire, ſi on ne ſçavoit que les événemens en avoient été ménagés par les decrets de la Providence. Le Seigneur avoit frappé tous les Peuples de ces cantons d'un eſprit de rerreur & d'aveuglement [b]. Ce n'eſt donc point à leur lâcheté ou à leur ignorance qu'on doit imputer les ſuccès rapides & continuels du Peuple Hébreu. Il paroît au contraire que ces Narions éroient fort aguerries & qu'elles n'étoient point dépourvûes des connoiſſances qu'on pouvoit avoir alors de la ſcience militaire.

[a] Voy. prem. Part. Liv. IV, Chap. II, Art. I, p. 281.=Seconde Part. Liv. II. Ch. IV. Art. II. p. 160. Liv. IV, Ch. II. p. 296.

[b] Exod. c. 23. ℣. 7.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

On voit d'abord que les peuples de la Paleſtine avoient beaucoup de cavalerie dans leurs armées [a], méthode qui n'a jamais été connue que des Nations policées. Ils avoient auſſi un grand nombre de chariots de guerre [b], & connoiſſoient parfaitement l'art de s'en ſervir. L'Ecriture obſerve que la tribu de Juda ne put point réduire les habitans des vallées, parce qu'ils avoient une grande quantité de chariots armés de faulx [c]. C'étoient donc des Peuples belliqueux exercés aux armes & aux combats.

J'ai eû occaſion d'inſiſter ſouvent ſur l'ignorance où l'on étoit autrefois dans l'art de munir & de défendre les villes. Je viens de dire que probablement Séſoſtris n'avoit point rencontré de places fortifiées dans ſa courſe. L'invaſion de ce Prince avoit apparemment fait faire des réflexions aux habitans de la Paleſtine. C'eſt en effet dans ces contrées que l'Hiſtoire offre le premier exemple de places fortifiées. Moïſe nous apprend que les villes y étoient défendues par des murailles très-hautes & par des portes munies de barres & de poteaux [d]. Il paroît auſſi que dès-lors on connoiſſoit dans ces contrées l'uſage des machines propres à renverſer les remparts des villes qu'on aſſiégeoit [e]. On ne voit pas cependant que ni dans les guerres entrepriſes par Moïſe, ni dans celles que Joſué & ſes ſucceſſeurs ont conduites, il ſoit fait mention de ſiéges entrepris & ſoutenus en forme, quoiqu'il y ſoit parlé très-ſouvent de priſes de villes. Voici ce que pluſieurs paſſages nous apprennent touchant la maniere dont alors on tâchoit de ſe rendre maître d'une place. On dreſſoit une embuſcade; l'armée enſuite s'avançoit contre la ville: les aſſiégés en ſortoient pour livrer bataille. On feignoit de plier, & lorſqu'on les avoit attirés à une certaine diſtance, le corps placé en embuſcade marchoit vers la place, & la trouvant vuide de combattans, s'en emparoit & y mettoit le feu. A ce ſignal l'armée qui plioit faiſoit volte-face & chargeoit l'ennemi. Les troupes qui s'étoient rendues maîtreſſes de la ville en reſſortoient alors & achevoient la défaite [f].

J'avoue naturellement que je ne comprends pas une ſemblable

[a] Joſué c. 11. ℣. 4.
[b] Ibid.
[c] Judic. c. 1. ℣. 19.
[d] Deuter. c. 3. ℣. 5.
[e] Ibid. c. 20. ℣. 19.
[f] Joſué c. 8. ℣. 12, &c. = Judic. c. 20. ℣. 29, &c.

manœuvre

manœuvre. Comment ſuppoſer en effet dans les aſſiégés, aſſez peu de prévoyance pour ne pas laiſſer dans la place un corps de troupes capable de la garantir d'un coup de main ? Comment d'ailleurs imaginer qu'on oubliât même de fermer les portes ? Cette précaution ſi ſimple ſuffiſoit pour mettre une ville à l'abri de pareilles ſurpriſes. Mais, je l'ai déja dit, tous ces événemens n'arrivoient que par un ordre ſpécial de la Providence.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Un fait qui me paroît preſque auſſi étonnant, c'eſt la ſécurité & la tranquillité des habitans de la Paleſtine ſur la marche & le ſéjour des Iſraëlites dans leurs environs. On ne voit point que pendant 40 ans que le peuple Hébreu a erré dans ces contrées, les nations voiſines s'en ſoient beaucoup inquiétées. La plûpart ne furent informées du deſſein des Iſraëlites que lorſqu'elles ſe virent prêtes d'en être attaquées. Dans quel endroit du Monde connu une troupe de plus d'un million d'ames [a] pourroit elle aujourd'hui ſe raſſembler ſans allarmer les Etats voiſins, & ſans qu'on lui envoyât demander compte de ſes projets ? On peut répondre que dans ces tems reculés, il n'y avoit point ou peu de commerce entre les Peuples. A peine les Etats les plus voiſins entretenoient-ils quelques relations les uns avec les autres. Auſſi une nation n'étoit-elle preſque jamais inſtruite des deſſeins formés à ſon préjudice, qu'au moment où elle voyoit l'ennemi à ſes portes. Les Peuples étoient donc toûjours ſurpris & par-conſéquent preſque toûjours vaincus.

L'hiſtoire des guerres dont il eſt parlé dans les Livres de Moïſe, de Joſué & des Juges, prouve la vérité de ce que j'ai déja répété pluſieurs fois, que le gain d'une bataille étoit pour l'ordinaire déciſif dans les ſiécles dont je parle. On y voit des guerres terminées ſouvent en un mois, quelquefois même en deux ou trois jours. C'eſt qu'on ne connoiſſoit point alors l'art de ſe ſervir de places fortifiées. Il ne reſtoit par conſéquent aucun moyen aux vaincus pour défendre leur liberté & pour compoſer avec le vainqueur après une premiere défaite [b].

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la maniere dont étoient armés alors les Hébreux & les habitans de la Paleſtine. Ils ſe ſervoient de toutes les eſpéces d'armes qu'on ſçait avoir été en uſage chez les Peuples de l'antiquité. Je remarquerai en finiſſant

[a] Voy. Num. c. 1. ℣. 45 & 46.

[b] Voy. prem. Part. Liv. V. p. 306.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

cet article, que dès-lors plusieurs Peuples alloient à la guerre parés de tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus précieux. Les troupes de Madian portoient des anneaux, des pendans d'oreilles, des brasselets & des coliers d'or. Leurs chameaux étoient ornés de bossettes, de carquans & de plaques du même métal [a]. Cette coutume, à ce qu'il paroît, a toujours eû lieu chez les Orientaux, & le tems ne l'a point abolie (1).

[a] Num. c. 31. ℣. 50. = Judic. c. 8. ℣. 21, 24 & 26.

(1) Elle subsiste encore aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Asie.

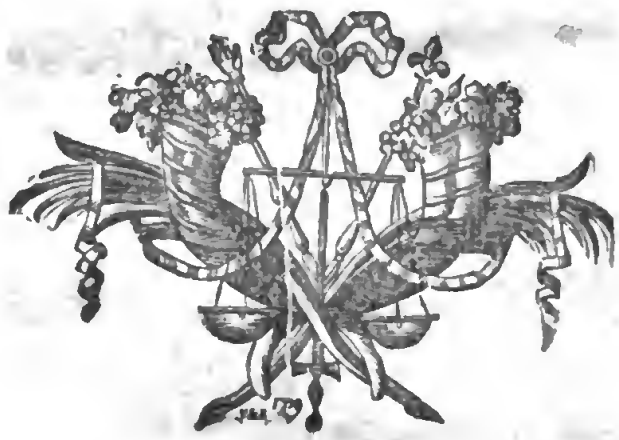

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

LES premieres guerres dont parle l'hiſtoire Grecque, ne ſont ni aſſez intéreſſantes, ni aſſez inſtructives pour mériter une attention particuliere. Ce n'étoit, à proprement parler, que des incurſions de barbares, qui n'avoient d'autre but que de ravager des terres, faire des eſclaves, enlever des troupeaux, &c. [a]. Leurs armées étoient peu nombreuſes, & n'avoient pas beaucoup de chemin à faire pour ſe rencontrer. On ne ſçavoit ni fortifier les frontieres, ni faire la guerre dans le plat-pays. Une bataille décidoit ordinairement la querelle [b]: Rien ne pouvoit alors arrêter le vainqueur. Anciennement les villes dans la Grece étoient toutes ouvertes; nul ouvrage n'en défendoit l'approche; elles n'étoient pas même fermées de murailles [c]. Une guerre étoit donc bientôt terminée. Mais les hoſtilités recommençoient ſans ceſſe. Jamais les Peuples n'étoient tranquilles. Il falloit être toujours armé. Auſſi n'y avoit-il autrefois ni paix ni ſureté dans la Grece [d].

L'Hiſtoire parle, à la vérité, d'une citadelle élevée dans Athènes par Cécrops [e]. On prétend que Cadmus en fit autant lorſqu'il jetta les fondemens de Thèbes [f]; & Danaüs uſa, dit-on, de la même précaution quand il ſe vit maître du trône d'Argos [g]. Mais, ſelon toutes les apparences, les fortereſſes d'Athènes, de Thèbes & d'Argos étoient peu conſidérables. Je préſume qu'elles ſervoient plutôt à tenir en reſpect les habitans de ces villes, qu'à les défendre contre les attaques de leurs ennemis.

L'expérience inſtruit, & le tems eſt un grand maître. Les Grecs ſentirent à la fin la néceſſité de fermer leurs villes, pour

[a] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 7. §. 2.
[b] Voy. Pauſ. l. 9. c. 9.
[c] Thucyd. l. 1. p. 4. = Ariſtot. de Rep. l. 7. c. 11. t. 2. p. 438. D.
[d] Thucyd. *loco cit.*
[e] *Suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. I. p. 18.
[f] Ibid. Art. IV. p. 40.
[g] Ibid. Art. II. p. 34.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les mettre à l'abri du pillage & des invaſions. Amphion qui régnoit à Thèbes vers l'an 1390 avant J. C. fut, dit-on, le premier qui imagina de pourvoir à la ſûreté de ſa capitale. Il l'environna de murailles flanquées de tours de diſtance en diſtance [a]. Cette maniere de fortifier les places, quoique ſimple, étoit néanmoins ce qu'on pouvoit imaginer de meilleur dans ces tems reculés. Les tours ſaillantes défendoient le flanc & le parapet des murailles. Elles procuroient d'ailleurs aux aſſiégés l'avantage de tirer ſur l'ennemi d'un lieu ſupérieur, & d'être en même tems peu expoſés à ſes coups.

Il eſt probable que pluſieurs Princes de la Grece ne tarderent pas à imiter l'exemple d'Amphion. C'eſt un fait au ſurplus dont la diſcuſſion eſt peu néceſſaire. Je n'ai point à rendre compte d'événemens qui y aient rapport. Je paſſe donc à l'hiſtoire de la guerre de Thèbes, la plus mémorable qui ſe ſoit faite entre les peuples de la Grece, aux tems héroïques.

Œdipe, dont l'hiſtoire eſt trop connue pour m'arrêter à la retracer, avoit remis ſa couronne à ſes deux enfans, Etéocle & Polynice. Ces Princes, au lieu de la partager, convinrent de regner tour à tour chacun pendant un an. Etéocle en qualité d'aîné monta le premier ſur le thrône. L'année expirée, Polynice lui redemanda le ſceptre. Mais Etéocle avoit trouvé trop d'appâs à le porter. Il refuſa de s'en déſaiſir. Polynice indigné ſe retire chez Adraſte, roi d'Argos. Il gagne l'amitié de ce Prince, obtient ſa fille en mariage, avec promeſſe d'un prompt ſecours pour l'aider à monter ſur le thrône. Adraſte en effet commence par envoyer un Ambaſſadeur repréſenter à Etéocle les droits de Polynice. Etéocle joignant la perfidie à l'injuſtice, veut faire aſſaſſiner le Député d'Argos. Adraſte irrité de cette lâche trahiſon, regarde dès-lors la querelle de Polynice comme lui étant perſonnelle, & ſe prépare à en tirer vengeance. Il leve des troupes, ſe ligue avec pluſieurs Princes, & les engage à marcher avec lui contre Etéocle.

Etéocle prévoyant ſans doute qu'il ſeroit bientôt attaqué, n'avoit rien négligé pour ſa défenſe. Il s'étoit menagé des Alliés, & avoit raſſemblé des forces nombreuſes [b]. Les armées s'étant miſes en campagne de part & d'autre, ſe

[a] Homer. Odyſſ. l. 11, v. 262, &c.=Hygin. Fab. 69. p. 120.

[b] Apollodor. l. 3. p. 150 & 153.=Diodor. l. 4. p. 308, &c.=Pauſ. l. 8. & 9.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

rencontrerent ſur les bords du fleuve Iſmène. Les Thébains, dès le premier choc, lâcherent pied, & ſe réfugierent dans leur ville. Les vainqueurs en formerent auſſi-tôt le ſiége [a]. C'eſt le premier dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire Grecque.

Les Grecs étoient alors fort ignorans dans cette partie de la ſcience militaire. Ils ne ſçavoient point conduire une attaque [b]. Ces peuples ne s'attachoient, à ce qu'il paroît, qu'à reſſerrer les aſſiégés, & à les empêcher de ſortir de la place, & encore s'y prenoient-ils aſſez mal. J'en juge ainſi d'après ce que l'on trouve dans les anciens Auteurs ſur les diſpoſitions que formerent les Argiens pour ſe rendre maîtres de Thèbes. Cette ville avoit ſept portes. Les aſſiégeans partagerent en conſéquence leurs troupes en ſept diviſions qu'ils placerent vis-à-vis chaque porte [c]. Mais on ne voit point qu'ils connuſſent alors l'art de tirer des lignes de circonvallation.

On pourroit imaginer qu'aux tems dont je parle, les Grecs pratiquoient l'eſcalade; c'eſt-à-dire, que pour forcer une place ils appliquoient contre les murailles un grand nombre d'échelles, ſur leſquelles ils faiſoient monter pluſieurs files de ſoldats. On pourroit même aller juſqu'à croire que ces peuples avoient dès-lors inventé quelques machines propres à la défenſe des villes aſſiégées. Ce ſentiment ſeroit fondé ſur les circonſtances de la mort de Capanée qui voulant, dit-on, eſcalader les murs de Thèbes, tomba frappé d'un coup de foudre [d]. Mais nous verrons dans la ſuite que vraiſemblablement l'eſcalade n'étoit pas en uſage chez les Grecs, même au tems du ſiége de Troye, & moins encore les machines de guerre. Je penſe donc que le ſiége de Thèbes fut conduit à peu-près comme celui de Troye, c'eſt-à-dire, que les aſſiégeans retranchés dans leur camp devant la ville, en formerent le blocus. Le ſeul objet alors étoit, comme je l'ai déja dit, d'empêcher les aſſiégés de faire des ſorties, de les reſſerrer & de leur couper les ſecours & les vivres. Telle étoit autrefois la maniere de ſe rendre maître d'une place.

La conduite des aſſiégés répondoit à l'attaque des aſſiégeans.

[a] Apollodor. p. 154. = Pauſ. l. 9. c. 9.

[b] Pauſ. *loco cit.*

[c] Apollodor. l. 3. p. 153. = Æſchil. Sept. *ad* Theb. v. 42-55-56. = Euripid. Phœniſſ. act. 3. v. 744. = Pauſ. l. 9. c. 8. = Philoſtrat. Imagin. l. 1. c. 6.

[d] Apollodor. l. 3. p. 155. = Euripid. Phœniſſ. act. 4. v. 1179, &c. = Diod. l. 4. p. 309. = Pauſ. l. 9. c. 8.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt dit qu'Etéocle avoit diviſé ſa garniſon en autant de corps que l'étoit l'armée ennemie [a]. La défenſe d'une place conſiſtoit donc à faire de fréquentes ſorties pour tâcher de forcer le camp des aſſiégeans, ou du moins pour intercepter leurs convois & les affamer [b]. Il ſe livroit de fréquens combats entre les deux partis [c]. C'eſt à cette ignorance dans l'art d'attaquer les places, qu'on doit attribuer la durée extraordinaire de certains ſiéges dont il eſt parlé dans l'Antiquité.

Comme celui de Thèbes traînoit en longueur, les deux freres, Etéocle & Polynice, prirent la réſolution de terminer leur querelle par un combat ſingulier. Ils ſe battirent ſous les murs de la ville, à la vûe des deux armées, & ſe percerent mutuellement.

Arrêtons-nous un moment à réfléchir ſur l'idée que les Anciens avoient de l'amour & du reſpect qu'ils croyoient dûs à la patrie. Rien n'étoit plus injuſte & plus criant que le procédé d'Etéocle envers ſon frere. Cependant de tous les Auteurs anciens qui ont eu occaſion de traiter ce ſujet, il n'en eſt aucun qui n'ait jugé Polynice indigne des honneurs de la ſépulture, pour avoir troublé le repos de ſa patrie, & amené dans ſon ſein une armée étrangere [d].

La mort des deux freres ne mit point fin à la guerre. Créon, oncle de ces Princes, s'emparant de l'autorité ſouveraine, anima les Thébains à venger la mort de leur Roi. Le ſuccès répondit à leur fermeté & à leur courage. Ils firent une ſortie ſi bien conduite, qu'ils culbuterent les aſſiégeans, forcerent leur camp & les taillerent en piéces. Adraſte fut, dit-on, le ſeul qui pût échapper de cette déroute complette [e]. L'avantage que les Thébains remporterent dans cette occaſion leur coûta néanmoins bien cher, & depuis il paſſa en proverbe de dire *une victoire à la Thébaine*, ou à la *Cadméenne*, pour déſigner une action où le vainqueur étoit au moins auſſi maltraité que le vaincu [f].

[a] Æſchyl. Sept. *ad* Theb. v. 57 & 58. = Apollodor. l. 3. p. 154. = Euripid. Phœniſſ. act. 3. v. 744, &c.

[b] Voy. Iliad. l. 18. v. 509, &c.

[c] Voy. *infrà*, p. 354.

[d] Æſchyl. Sept. *ad* Theb. v. 1021, &c. = Sophocl *in* Antig. v. 204, &c. = Euripid. *in* Phœniſſ. v. 1280.

[e] Pauſ. l. 9. c. 9.

[f] Herod. l. 1. n. 166. = Diod. l. 11. p. 412 & 413. = Pauſ. l. 9. c. 9. = Voy. dans les Adages d'Eraſme, *Cadmea victoria*.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

La premiere guetre de Thèbes fut bientôt ſuivie d'une ſeconde occaſionnée par le procédé barbare de Créon. Les Argiens en ſe retirant avoient laiſſé la campagne toute couverte de leurs morts. On ſçait quelles étoient les idées des Anciens au ſujet des cadavres qui demeuroient ſans ſépulture. Adraſte envoya donc des Ambaſſadeurs à Créon pour demander la permiſſion de faire inhumer ſes ſoldats. Créon eut l'inhumanité de la refuſer. Adraſte pénétré de douleur implora le ſecours des Athéniens. Ils étoient alors gouvernés par Théſée. Ce Prince ſenſible aux droits de la Religion & de l'humanité, marcha en perſonne contre Thèbes, & força Créon de laiſſer Adraſte rendre les derniers devoirs à ſes ſoldats. Les uns prétendent que ce fut par le gain d'une bataille [a]; d'autres au contraire diſent que ce fut au moyen d'une tréve [b]. C'eſt même, ajoute-t-on, le premier traité qui ait été fait pour retirer les morts [c]. Diſons à ce ſujet, qu'anciennement demander une pareille permiſſion, c'étoit s'avouer vaincu.

Je n'entrerai point dans le détail de la guerre que les enfans des Princes qui avoient péri devant Thèbes, recommencerent dix ans après la premiere : cet événement ne fournit aucune inſtruction particuliere. Je dirai ſeulement que cette expédition finit par la priſe de Thèbes, que les vainqueurs détruiſirent entiérement [d]. Je me hâte de venir à la guerre de Troye. Cette entrepriſe, célebre à bien des égards, mérite toute notre attention. Les circonſtances en ſont très-propres à nous faire connoître comment on faiſoit alors la guerre dans la Grece & dans l'Aſie Mineure.

Perſonne n'ignore que ce fut l'enlévement d'Hélène qui détermina les Grecs à porter leurs armes devant Troye. Cet outrage n'intéreſſoit, à proprement parler, que Ménélas & Agamemnon ; mais ces deux freres ſe trouvant alors les deux plus puiſſans Princes de la Grece, engagerent toute la nation à épouſer leur querelle (1). Cependant il y avoit déja quelques

[a] Herod. l. 7. n. 27. = Iſocrat. Encom. Helen. p. 310. = Panégyr. p. 75. = Euripid. Suppl. v. 591. = Apollodor. l. 3. p. 157. = Pauſ. l. 1. c. 39.

[b] Plut. *in* Theſ. p. 14. A.

[c] Philocor. *apud* Plut. *loco cit.* = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416.

[d] Apollodor. l. 3. p. 159.

(1) Ce ne fut point par force ni par crainte que les Princes de la Grece ſuivirent Agamemnon & Menelas devant Troye, comme Thucydide le prétend, l. 1. p. 7. Homère dit très-clairement le contraire. *Iliad.* l. 1. v. 157 & 158. = Voy. auſſi Pauſan. l. 3. c. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux

ſemences d'animoſité entre les Grecs & les Troyens. Tantale, pere de Pélops & triſayeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé, ou fait périr Ganimède, grand oncle de Priam. Ainſi on peut dire que Pâris, petit-neveu de Ganimède, enleva Hélène par forme de repréſailles contre Ménélas, arriere-petit-fils du raviſſeur de ſon grand oncle. Il ne fut donc pas difficile de préſénter aux Grecs cet attentat comme une injure faite à toute la nation. Ce motif détermina ces peuples à déclarer la guerre aux Troyens (1).

Les préparatifs en furent très-longs. Il s'écoula près de dix années entre l'enlévement d'Hélène & le départ des Grecs. On ne doit pas en être ſurpris. Il ne s'étoit point encore fait une pareille entrepriſe dans la Grece. C'étoit la premiere fois que la nation ſe liguoit en corps pour faire la guerre [a]. On vouloit aſſembler des forces conſidérables. Il falloit de plus équiper une flotte. Ne ſoyons donc pas étonnés que les préparatifs de cet armement ayent duré dix ans. Ce tems fut employé à réunir les forces des différens Princes de la Grece, & à conſtruire les douze cents vaiſſeaux ſur leſquels on tranſporta l'armée. Ajoutons que les Grecs allant dans un pays aſſez éloigné avoient beſoin de prendre bien des précautions. Ils ne devoient en effet enviſager d'autres reſſources dans l'Aſie que celles qu'ils pourroient ſe procurer à la pointe de l'épée [b]. Toutes les forces de la Grece raſſemblées montoient à peu près à cent mille hommes [c]; armée peu nombreuſe, eû égard à la quantité de rois & de peuples qui étoient entrés dans cette ligue (2).

Le tems que les Grecs avoient employé à préparer leur armement avoit donné aux Troyens celui de ſe diſpoſer à les bien recevoir. Priam avoit levé des troupes nombreuſes, & s'étoit fortifié du ſecours des plus puiſſans Princes de l'Aſie.

(1) Herodote, l. 1. *init.* fait remonter, d'après une ancienne tradition, les ſujets de haine entre les Grecs & les Aſiatiques, beaucoup plus haut. Mais j'avoue que je ne trouve aucun rapport entre les faits qu'il allegue, & le motif de l'expédition des Grecs devant Troye.

[a] Thucyd. l. 1. p. 3.

[b] Thucyd. ibid. p. 9.

[c] Je ſuis le calcul de Thucydide, p. 9. Voy. au ſurplus, Meziriac *ad* Epiſt. Ovid. t. 2. p. 319.

(2) Thucydide, *ibid.* prétend que la Grece auroit pû fournir un plus grand nombre de troupes; mais la difficulté de les faire ſubſiſter fut cauſe, dit-il, qu'on n'en mena pas une plus grande quantité. Cette raiſon me paroit peu ſolide. Je ſuis perſuadé que les Grecs mirent en campagne toutes les forces qu'ils purent lever, & ſi leur armée ne fut que de cent mille combattans, c'eſt que la Grece n'en pouvoit pas fournir alors davantage.

Se

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ses troupes nationales pouvoient monter à cinquante mille hommes [a]. Mais celles de ſes alliés étoient beaucoup plus conſidérables. Quant aux fortifications de Troye, elles conſiſtoient dans une enceinte de murailles flanquée de tours de bois [b], & dans des barrieres au-devant des portes [c]. Il eſt bien ſingulier que cette ville ne fût point entourée d'un foſſé. On voit Patrocle, après avoir repouſſé les Troyens dans un combat très-vif, monter d'emblée ſur les murs de Troye [d], action que le Poëte n'auroit certainement pas ſuppoſée s'il eût fallu franchir un foſſé, ou dont au moins il ſe ſeroit expliqué. Ce fait me donneroit encore à penſer que les murs de Troye n'étoient conſtruits qu'en terre. On eſt obligé en effet de donner beaucoup de talus à ces ſortes d'ouvrages, autrement tout ébouleroit. C'eſt donc à la faveur du talus que Patrocle monte bruſquement ſur les murs de Troye ; car ſi ç'eût été à l'aide d'une échelle, Homère, qui eſt ſi exact à marquer les détails, n'auroit pas obmis cette circonſtance (1).

Après une navigation longue & pénible, les Grecs aborderent au promontoire de Sigée. La deſcente ne ſe fit pas ſans oppoſition de la part des Troyens. Il ſe donna un combat ſanglant. Les Grecs y furent victorieux. Ils prirent terre, s'établirent ſur le rivage, formerent leur camp, & s'y retrancherent [e].

Je ne ſçais comment définir l'entrepriſe des Grecs contre Troye. Ils ſe propoſoient de prendre cette ville. Je ne vois cependant ni plan, ni deſſein dans leur conduite. On ne trouve dans le récit que les Anciens font de cet événement célebre, aucune circonſtance qui caractériſe un ſiége. On ne voit point les Grecs former de diſpoſitions pour s'approcher de la place,

[a] Iliad. l. 8. v. 562.
On ne doit point avoir d'égard au diſcours d'Agamemnon, Iliad. l. 2. v. 126, &c. où il avance que ſi les Grecs étoient rangés à table dix à dix, & qu'on prît, par chaque dixaine, un Troyen pour ſervir d'échanſon, il y auroit pluſieurs dixaines qui en manqueroient. C'eſt une exagération que le Poëte met dans la bouche d'Agamemnon, pour encourager les Grecs, & rabaiſſer les Troyens.

[b] Voy. Virgil. Æneid. l. 2. v. 460, &c.

[c] Iliad. l. 3. v. 153, l. 21. v. 537.

[d] Ibid. l. 16. v. 702.

(1) L'expreſſion dont Homère s'eſt ſervi pour peindre cette action de Patrocle, ſuffit, à ce que je crois, pour prouver le ſentiment que j'avance. Il dit que ce Héros monta ἐπ' ἀγκῶνος τείχεος.
Obſervons encore qu'Homère donne dans un autre occaſion, le nom de *muraille* à un ſimple rempart de terre. Iliad. l. 20. v. 145.

[e] Thucyd. l. 1, p. 9.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

& moins encore pour l'attaquer. Ils n'ouvrent point de tranchées, ils ne ſont point uſage de la ſappe, ni même de l'eſcalade. Quant aux machines de guerre, Homère n'en parle jamais, lui qui d'ailleurs s'eſt plû à traiter de tout ce qui concerne l'art militaire. Enfin il paroît que les Grecs n'avoient pas même pris la précaution de reconnoître Troye. Le haſard ſeul les inſtruiſoit des endroits forts ou foibles de la place [a].

Il eſt également difficile de reconnoître, dans leurs opérations devant Troye, le blocus d'une ville. Ils ne tirent point de lignes de circonvallation, ils ne diſpoſent point de corps de troupes autour de la place; en un mot, ils ne font aucune des manœuvres, & ne conduiſent aucun des travaux propres & néceſſaires à reſſerrer les aſſiégés dans leurs murs. Troye ne fut jamais inveſtie. La preuve, c'eſt que pendant les dix années que les Grecs furent campés ſous ſes murailles, on ne voit point que les vivres y aient jamais manqué. Il y a plus. Les ſecours étrangers qui venoient aux Troyens entroient librement dans la place. Le camp des Grecs en étoit fort éloigné [b]. L'eſpace étoit ſi grand que les armées avoient plus de terrein qu'il n'en falloit pour ſe ranger de part & d'autre en bataille. Auſſi n'eſt-il queſtion dans l'Iliade que des combats que les deux partis ſe livroient journellement. Les Troyens s'avançoient très-loin de leurs murailles. Les Grecs ſortoient de leurs retranchemens & alloient à leur rencontre dans la plaine. C'étoit alors qu'on en venoit aux mains. Repréſentons-nous deux armées, l'une campée ſous les murs d'une place, & l'autre retranchée à une grande diſtance, s'aſſaillant réciproquement, & nous aurons une idée très-juſte de la poſition des Grecs & des Troyens. Nous comprendrons auſſi fort aiſément comment Troye a pû réſiſter pendant dix années entieres aux efforts de toute la Grece raſſemblée devant ſes murailles. Les forces étoient à peu près égales, & il n'y avoit point, à proprement parler, d'attaques de la part des Grecs. Ils ignoroient alors entiérement l'art de faire des ſiéges, & s'ils parvinrent enfin à ſe rendre maîtres de Troye, ce ne fut qu'à la faveur

[a] Voy. Iliad. l. 6. v. 435; & *paſſim*. = Voyez auſſi Strabon, l. 13, p. 893.
[b] Iliad. l. 3. B. v. 318, &c. l. 5. v. 791.

d'un ſtratagême groſſier (1), & qui ne réuſſit encore que par une inſigne trahiſon (2).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il faut donc écarter toute idée de ſiége ; mal-à-propos caractériſeroit-on ainſi l'expédition des Grecs devant Troye. Ces peuples, comme on vient de le voir, n'avoient alors aucune notion de cette partie de la guerre. Examinons ſeulement quelles pouvoient être leurs connoiſſances par rapport aux autres objets de l'art militaire.

Je commence par les campemens, & je dis que l'art n'en étoit pas inconnu aux Grecs dans les tems héroïques. La diſpoſition de leur camp devant Troye paroît en général aſſez bien ordonnée. L'enceinte en étoit conſidérable, car il étoit queſtion non-ſeulement d'y retirer les troupes, mais auſſi d'y enfermer toute la flotte, ces peuples étant alors dans l'uſage de tirer leurs bâtimens à ſec lorſqu'ils prévoyoient devoir être quelque tems ſans s'en ſervir [a]. Le promontoire Sigée, où les Grecs avoient pris terre, ſe trouvant trop étroit pour qu'on pût y ranger de front les douze cents vaiſſeaux qui compoſoient la flotte, on les avoit diſpoſés ſur deux lignes. Les bâtimens qui avoient abordé les premiers étoient avancés vers la ville, & faiſoient le premier rang. On avoit mis au ſecond ceux qui étoient venus les derniers. Ils touchoient preſque à la mer [b].

Les troupes campoient entre l'intervalle formé par ces deux lignes [c]. Au centre on avoit ménagé une grande place où ſe tenoient les vivandiers. On rendoit la juſtice dans ce même endroit. On y avoit auſſi dreſſé les autels deſtinés au culte des Dieux [d]. L'armée marchoit ſous différens Chefs, dont Agamemnon étoit le Généraliſſime. Chaque Chef avoit ſon quartier

(1) C'eſt ce qu'on doit penſer du fameux cheval de bois, & c'eſt auſſi l'idée qu'Homère nous en donne. *Odyſſ.* l. 4. v. 272.

Envain quelques Ecrivains bien poſtérieurs à ce Poëte, ont-ils voulu trouver dans cette circonſtance, l'image d'une machine de guerre propre à renverſer les murailles d'une ville. Le ſilence d'Homère, ſur cet article, dément toutes leurs conjectures. *Voy.* auſſi Bannier, Explicat. des Fabl. t. 7. p. 280.

(2) Il me paroit aſſez bien prouvé qu'Enée & Anténor, livrerent leur patrie aux Grecs. *Voy.* Dionyſ. Halic. l. 1. p. 37.=Dictyſ. Cret. l. 4. c. 22.=Pauſ. l. 10. c. 27. p.

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. IV. Chap. IV. p. 328.

[b] Iliad. l. 14. v. 30, &c. l. 9. v. 43 & 44.

[c] Ibid. l. 15. v. 652.

[d] Ibid. l. 11. v. 805, &c. compar. avec l. 8. v. 222, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

marqué & ſéparé [a]. Le camp des Grecs enfin étoit un camp retranché, autant pour mettre leurs vaiſſeaux à l'abri des attaques de l'ennemi, que pour n'être pas eux-mêmes ſurpris par les Troyens qui venoient ſouvent les inſulter juſques dans leurs tentes. Ces retranchemens conſiſtoient dans un rempart de terre flanqué d'eſpace en eſpace de tours de bois (1). L'ouvrage étoit défendu par un foſſé large & profond revêtu de paliſſades. On y avoit ménagé différentes iſſues pour que les troupes puſſent ſortir & rentrer librement [b].

L'armée campoit ſous des tentes, ou plutôt ſous des baraques, telles qu'Homère décrit celle d'Achille [c]. On faiſoit une garde exacte. Les Grecs étoient dans l'uſage non-ſeulement de poſer des ſentinelles, mais encore d'établir des gardes avancées [d]. Homère remarque comme un manque de diſcipline de la part des Troyens d'avoir négligé cette précaution [e]. C'étoit auſſi la coutume d'allumer de grands feux pendant la nuit [f]. On prenoit ce moment pour envoyer des eſpions examiner les démarches de l'ennemi [g].

On voit que les Grecs, dès les tems héroïques, étoient armés à peu près de la même maniere que l'ont été la plûpart des peuples de l'antiquité. Ils avoient pour armes offenſives la maſſue, la hache, l'épée, les fleches, le javelot & la fronde [h]. Ajoutons-y la pique dont on ſe ſervoit de deux façons différentes; car tantôt on la lançoit de loin comme un javelot [i], & tantôt on l'employoit comme une épée pour ſe battre de près

[a] Iliad. l. 8. v. 222, &c.

(1) La preuve qu'Homère n'a voulu déſigner qu'un rempart de terre, & des tours de bois, c'eſt que tout l'ouvrage fut fini en un jour. l. 7. v. 475.

Il y a plus. On voit dans une occaſion Sarpédon, forçant le camp des Grecs, embraſſer un des creneaux de la muraille en queſtion, & le tirer à lui de toute ſa force. Le creneau obeit à l'effort de ce Héros, & emporte, en s'éboulant, une partie du mur, où il fait une bréche capable de laiſſer entrer pluſieurs hommes de front. L. 12. v. 397, &c.

Homère ne ſe ſeroit certainement pas permis une pareille fiction, ſi la muraille qu'il fait bâtir aux Grecs eût été en maçonnerie.

[b] Iliad. l. 7. v. 436, &c. l. 12. v. 36.

[c] Ibid. l. 24. v. 448, &c. Ce Poëte appelle ſouvent ces barraques des *Maiſons*. Ibid. v. 471 & 673.

[d] L. 9. v. 66.

[e] L. 10. v. 416 & 417.

[f] L. 8. v. 662.

[g] L. 10. v. 204, &c.

[h] L. 13. v. 716-599-612. l. 15. v. 711. l. 7. v. 141.

Les Grecs ne faiſoient pas grand cas des troupes qui ſe ſervoient de frondes. *Xenoph. Cyroped.* l. 7. p. 149. = Q. Curt. l. 4. c. 14. p. 232. Remarquons qu'Homère n'en donne jamais à ſes Héros.

[i] Odyſſ. l. 8. v. 228.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

& à coups de main [a]. Si l'on s'en rapporte aux Ecrivains de l'Antiquité, c'étoit des Crétois que les Grecs avoient appris l'uſage des fleches [b]. Ces peuples paſſoient encore pour avoir inventé l'épée [c]. Il n'eſt pas aiſé d'expliquer la maniere dont les Grecs portoient cette derniere arme. Autant qu'on le peut conjecturer, elle étoit ſuſpendue par une eſpéce de baudrier qui portoit ſur les deux épaules. Ce baudrier devoit être fait à peu-près comme des bretelles. Il étoit contenu par le moyen d'une ceinture qui s'agraffoit pardevant au bas de la cuiraſſe [d]. L'épée battoit ſur la cuiſſe [e].

Les armes défenſives étoient le bouclier, la cuiraſſe, le caſque & des bottines de métal pour garantir les jambes [f]. Hérodote prétend que les Grecs avoient reçu des Egyptiens le bouclier & le caſque [g]. Dans les commencemens ces armes n'étoient faites que de la peau des animaux (1). On apprit enſuite à les fabriquer de métal.

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la forme qu'avoient anciennement les caſques des Grecs. Il n'en eſt pas de même des boucliers. On voit d'abord qu'ils étoient d'une grandeur étonnante, ayant preſque la hauteur d'un homme [h]. Mais ce qu'on ne comprend nullement, c'eſt la maniere dont les Grecs portoient cette arme au tems de la guerre de Troye, & l'uſage qu'ils en pouvoient faire. Il paroît très-clairement qu'alors

[a] Iliad. l. 2. B. v. 50. = Voy. Strabo, l. 10. p. 688 & 689.

[b] Diod. l. 5. p. 282. = Pauſ. l. 1. c. 23.

[c] Diod. l. 5. p. 382. = Iſidor. Origin. l. 14. c. 6.

[d] Iliad. l. 16. v. 135. l. 4. v. 132 & 133. = Odyſſ. l. 2. v. 3. = Heſiod. Scut. Hercul. v. 221, &c. = Virgil. Æneid. l. 8. v. 459.

[e] Iliad. l. 1. v. 190. l. 5. v. 516. = Odyſſ. l. 9. v. 300. l. 11. v. 48. = Virgil. Æneid. l. 10. v. 786, &c.

[f] Feith. Antiq Hom. l. 4. c. 8.

[g] L. 4. n. 180.

Par le moyen ſans doute des différentes colonies qui paſſerent ſucceſſivement dans la Grece, dès les tems les plus reculés. On trouve, en effet, une grande conformité entre les boucliers des Egyptiens & ceux des Grecs aux tems héroïques. *Voy.* Bochart. Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335.

Il y avoit cependant ſur ce ſujet différentes traditions dans la Grece. *Voy.* Apollodor. l. 2. p. 67 & 68. = Diod. l. 5. p. 382. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.

(1) Leur nom même le déſigne. Le mot latin *ſcutum*, *Bouclier*, vient du mot Grec Σκύτος qui ſignifie *du cuir*. Les anciens boucliers étoient preſque toujours faits de peaux de bœuf.

Galea, CASQUE, vient de Γαλῆ, qui veut dire *Belette*, parce que les premiers caſques étoient faits de la peau de cet animal. *Voy.* Euſtath. *ad* Iliad. l. 3. v. 336. p. 421. *lin.* 8.

[h] Iliad. l. 6. v. 117, 118. l. 16. v. 802. l. 7. v. 219. = Tyrtæus Carm. 111. v. 23, &c. = Schol. *ad* Iliad. l. 2. v. 389. = Boehart, Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335. = Feith. l. 4. c. 8. §. 5. Animadv. p. 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

on ne portoit point le bouclier au bras. Il étoit attaché au cou par une courroie, & pendoit ſur la poitrine. Lorſqu'il s'agiſſoit de ſe battre, on le tournoit ſur l'épaule gauche, & on le ſoutenoit avec le bras. Pour marcher on le rejettoit derriere le dos, & alors il battoit ſur les talons [a]. Je l'avoue naturellement, je ne conçois pas d'après cette deſcription comment on pouvoit ſe ſervir du bouclier. Cette arme ne pouvoit être que d'une foible utilité, & devoit cauſer beaucoup d'embarras & d'incommodité, eû égard ſur-tout à ſon volume immenſe. Comment un ſoldat pouvoit-il ſe battre ? A peine étoit-il en état de ſe remuer. Il ne devoit pas avoir les mouvemens libres. D'ailleurs on perdoit la principale utilité du bouclier qui me paroît avoir été particuliérement deſtiné à parer les coups qui menaçoient la tête.

On ignore dans quel tems les Grecs ont ceſſé de porter leurs boucliers d'une façon ſi peu naturelle & ſi déſavantageuſe. On ſçait ſeulement que les Cariens, peuple très-belliqueux, changerent cet uſage biſarre & groſſier. Ils enſeignerent aux Grecs à porter le bouclier paſſé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anſes qu'ils trouverent l'art d'y attacher [b].

A l'égard des cuiraſſes, il paroît qu'on leur donnoit anciennement une forme différente de celle qui étoit en uſage au tems de la guerre de Troye [c]. Je ne m'arrêterai point à ce détail. Je finis en obſervant qu'alors la plûpart des armes étoient de cuivre. Cadmus fut, dit-on, le premier qui en introduiſit la connoiſſance dans la Grece [d]. On ſçait que les Anciens avoient le ſecret de durcir le cuivre par la trempe [e]. Comme on étoit dans ces ſiécles reculés très-ignorant dans l'art de travailler le fer, ce métal n'étoit employé qu'à fort peu d'uſages.

Plutarque obſerve avec raiſon qu'Homère repréſente toujours

[a] Iliad. l. 2. v. 388, 389. l. 5. v. 796, 797, &c. l. 11. v. 294. l. 14. v. 404, 405. l. 15. v. 479. l. 16. v. 106. l. 20. v. 261, 262 & 278. l. 6. v. 117. l. 11. v. 544. = Herod. l. 1. n. 171.

[b] Herod. l. 1. n. 171. = Strabo, l. 14. p. 976. = Scholiaſt. Thucydid. l. 1. p. 6. not. 6.

[c] Pauſ. l. 10. c. 26.

[d] Conon, Narrat. 37. *apud* Phot. p. 445. = Bochart, Chan. l. 1. c. 19. p. 487 & 488. = Voy. auſſi *ſuprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. IV. p. 218 & 219.

[e] Voy. prem. Part. Liv. II. Chap. IV. p. 150.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſes héros bien armés [a]. Ils n'expoſent point témérairement leur vie. A l'égard des ſoldats, les Chefs ont grande attention de viſiter leurs armes [b]. Ils ont ſoin auſſi de faire prendre de la nourriture aux troupes avant que de les mener au combat [c].

Je ne crois pas qu'aux tems héroïques les Grecs euſſent aucune méthode, aucune regle pour diviſer & diſtribuer en différens corps la quantité d'hommes qui compoſent une armée. Au rapport de quelques Hiſtoriens, Mneſthée qui commandoit les Athéniens devant Troye, paſſoit pour avoir imaginé le premier l'art de former les troupes en bataillons & en eſcadrons [d]. Mais ce fait me paroît aſſez peu vraiſemblable. On ne voit point dans Homère que les Grecs connuſſent alors cette pratique. Ce Poëte ne ſe ſert jamais d'aucun terme qui puiſſe le donner à entendre (1). On n'y reconnoît point non plus les différens grades d'Officiers dont il eſt parlé dans les Ecrivains poſtérieurs. Les perſonnages qu'Homère introduit ſur la ſcène paroiſſent tous égaux en autorité. Je ne parle point des uniformes. C'eſt une inſtitution abſolument moderne.

Quant à la maniere de mettre les troupes en bataille, les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, avoient ſur ce ſujet quelques principes. Neſtor & Mneſthée ſont célébrés par Homère comme deux Capitaines très-expérimentés dans l'art de ranger une armée en bataille [e]. On trouve dans l'Iliade le modèle de deux diſpoſitions différentes. Dans la premiere, Neſtor place en tête ſa cavalerie, c'eſt-à-dire, les chars en quoi conſiſtoit alors ce qu'Homère appelle cavalerie. L'infanterie eſt rangée derriere les chars pour qu'elle puiſſe les ſoutenir. Neſtor met au centre ſes plus mauvaiſes troupes, afin de forcer ceux des ſoldats ſur leſquels il comptoit le moins, à combattre. Les ordres que ce Général donne à ſa cavalerie ſont de retenir leurs chevaux, de marcher en bon ordre, ſans ſe mêler ni confondre les rangs. Il recommande ſur-tout qu'aucun des conducteurs de chars ne ſe pique de devancer ſes camarades pour charger le premier l'ennemi [f].

[a] *In* Pelopid. *init.*
[b] Iliad. l. 14. v. 381 & 382
[c] Voy. Feith. Antiq Hom. l. 4. p. 511. Animadverſ. p. 81.
[d] Voy. Meurſ. de Regn. Athen. l. 2 c. 8.

(1) Il n'employe jamais que le mot vague & général Φάλαγξ.
[e] Iliad. l. 2. B. v. 60, &c.
[f] Ibid. l. 4. v. 297, &c. = Voy. Feith. Antiq. Hom, p. 512.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Dans une autre occaſion on voit au contraire l'infanterie ſe mettre en bataille en avant. La cavalerie la ſoutient en s'étendant derriere les bataillons [a]. Homère donne à connoître par le modèle de ces deux diſpoſitions, que dès la guerre de Troye les Grecs étoient aſſez inſtruits dans la Tactique pour ſçavoir qu'on devoit ranger les troupes différemment, ſelon que le terrein étoit plus ou moins ouvert. Ces peuples, au ſurplus, étoient alors dans l'uſage de ſerrer extrémement leurs rangs [b], en obſervant néanmoins de laiſſer aſſez d'eſpace entre les files pour que les Chefs y puſſent paſſer librement [c].

Homère nous repréſente les Grecs gardant un profond ſilence au moment d'en venir aux mains, & les Troyens pouſſant au contraire de grands cris [d]. Cette pratique de jetter de grands cris en allant au combat étoit en uſage chez pluſieurs nations de l'antiquité [e]. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui dans bien des contrées. Les Turcs & tous les Orientaux jettent des hurlemens affreux dans l'inſtant qu'ils vont à la charge.

C'étoit un point d'honneur dans ces tems reculés de s'emparer des armes & du corps de l'ennemi vaincu. On trouve bien des exemples de cette façon de penſer dans Homère [f] & dans les autres Ecrivains Grecs [g]. Auſſi le premier ſoin des anciens héros, lorſqu'ils ſe ſentoient bleſſés à mort, étoit-il de recommander à ceux en qui ils avoient le plus de confiance, de ne point laiſſer leurs armes ni leur cadavre en proie à l'ennemi. La crainte d'y être abandonnés leur cauſoit la plus cruelle inquiétude. Sarpédon en rendant les derniers ſoupirs paroît uniquement occupé de cette penſée [h]. La nuit terminoit toujours le combat [i]; uſage qui ſemble avoir été généralement obſervé chez les anciens Peuples.

Il ſeroit difficile de repréſenter bien nettement les idées qu'Homère avoit d'une action générale. Quoique ce Poëte en faſſe de fréquentes deſcriptions, on n'en peut diſtinguer néanmoins

[a] L. 11. v. 51.
[b] L. 13. v. 130, &c. l. 16. v. 211 & 215.
[c] Iliad. *paſſim*.
[d] Iliad. l. 3. v. 8 & 8. l. 4. v. 429, &c.
[e] Voy. Feith. l. 4. p. 516 & Animadverſ. p. 82.
[f] Iliad. *paſſim*.
[g] Voy. Herod. l. 7. n. 224 & 225. l. 9. v. 22 & 23.
[h] Iliad. l. 16. v. 495, &c.
[i] Feith. l. 4. p. 519, 520. & Animadverſ. p. 82.

ni

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ni la conduite ni l'effet. Il ne préſente point de plan, & n'offre point d'attaque ſuivie & raiſonnée. Homère parle à la vérité d'ordre de bataille [a]; mais on n'en remarque jamais d'application. On ne ſent point la maniere dont les troupes ſe mêlent & combattent. Le jeu des différens corps qui compoſent une armée ne ſe fait point appercevoir. On ne ſçait ſi c'eſt tout à la fois, ou par diviſions, que les troupes chargent. Point d'évolutions, point de mouvemens raiſonnés pendant l'action. Aucune manœuvre, aucune opération enfin émanée de la tête du Général. Les Chefs dans la mêlée agiſſent autant & plus de la main que les ſoldats. Ils ne paroiſſent occupés qu'à ſe battre. Leur mérite conſiſte moins à bien commander une troupe, qu'à tuer un plus grand nombre d'ennemis. Auſſi les batailles décrites dans l'Iliade ne préſentent-elles jamais que des combats corps à corps. Trois ou quatre perſonnages de part & d'autre ſement la terreur & renverſent une armée entiere. Nos Amadis & nos Rolands n'en feroient pas davantage.

D'ailleurs comment concevoir ces longs entretiens que très-ſouvent deux héros ennemis ont enſemble ſur le champ de bataille, au moment où les troupes ſont le plus acharnées au combat [b]. Ces faits répugnent entiérement à l'idée que nous avons aujourd'hui d'une action générale. Homère s'eſt-il réglé pour ſes deſcriptions de batailles ſur ce qui ſe pratiquoit du tems de la guerre de Troye, ou les a-t-il tirées de ſa pure imagination ? C'eſt ce que j'ignore.

Il eſt beaucoup queſtion de cavalerie & de chevaux dans les combats de l'Iliade. On ne doit cependant pas s'y tromper. Par le terme de *cavalerie* Homère n'entend point de la cavalerie telle que nous en avons aujourd'hui dans nos armées, ni telle que les Grecs en ont eûe dans les tems poſtérieurs à la guerre de Troye. Le mot de *cavalerie* ne déſigne chez ce Poëte que des chars tirés ordinairement par deux chevaux, & montés de deux hommes. A l'égard des cavaliers, il n'y en avoit point dans les armées Grecques, aux ſiécles héroïques, ni dans celles des autres Peuples dont parle Homère. Ce n'eſt pas que l'art de monter à cheval fût alors inconnu dans la Grece. Je

[a] *Supra*, p. 359.
[b] Voy. Iliad. l. 6. v. 119, &c. l. 13. v. 248. l. 20. v. 177. On en pourroit citer bien d'autres exemples.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ne le préſume pas. Cette connoiſſance y avoit ſans doute été apportée très-anciennement par les colonies ſorties d'Egypte & de Phénicie, pays où l'équitation étoit en uſage dès les tems les plus reculés [a]. Mais la méthode de faire ſervir des cavaliers à la guerre, & l'art d'en former des corps de troupes étoit inconnu aux Grecs des tems héroïques. La ſeule maniere d'employer alors les chevaux chez ces Peuples, étoit de les atteler à des chars, ſoit pour combattre, ſoit pour voyager [b]. C'eſt un fait atteſté par tous les Ecrivains de l'antiquité [c].

On eſt étonné de voir que les Grecs & pluſieurs autres Nations aient été ſi long-tems ſans connoître l'uſage de la cavalerie. Quoi ! Ne ſentoient-ils pas les inconvéniens des chars à l'armée ? Ces machines occaſionnoient beaucoup de dépenſe, tant pour leur conſtruction, que pour leur entretien. D'ailleurs de deux hommes qui étoient ſur chaque char, un ſeul combattoit ; l'autre ne ſervoit qu'à conduire les chevaux : ſur deux hommes ç'en étoit donc un en pure perte. De plus, il y avoit des chars attelés non-ſeulement de trois, mais même de quatre chevaux, pour le ſervice d'une ſeule perſonne [d] : autre perte également ſenſible. Enfin un foſſé, un ravin, une haie, l'inégalité du terrein pouvoient rendre tout cet appareil & toute cette dépenſe abſolument inutiles ; inconvéniens auxquels la cavalerie eſt beaucoup moins expoſée.

C'eſt le peu de connoiſſance qu'on avoit autrefois de l'art militaire qui a fait ſubſiſter ſi long-tems l'uſage des chars dans les armées. On ne ſçavoit point alors prendre l'avantage du terrein, ni faire la guerre dans un pays couvert & fourré. On choiſiſſoit ordinairement pour ſe battre une vaſte & large plaine. Le tems & l'expérience ayant rendu les Peuples plus ſçavans dans l'art de faire la guerre, ils reconnurent les déſavantages des chars. Alors les Nations policées ceſſerent abſolument de s'en ſervir, & leur ſubſtituerent la cavalerie ; mais cette réforme n'a eû lieu que fort tard.

Il paroît que dès les tems héroïques on étoit dans l'uſage de barder les chevaux deſtinés au ſervice des chariots de

[a] Voy. la prem. Part. Liv. V. p. 298.
[b] Voy. Odyſſ. l. 3. v. 475 & 476.
[c] Voy. Diod. l. 5. p. 346 & 367. = Pollux, l. 1. Segm. 141.
[d] Iliad. l. 8. v. 185.

guerre [a]. Mais je ne crois pas qu'on connût alors l'art de les ferrer. Aucun paſſage d'Homère ne le donne à entendre (1), & il eſt à obſerver que Xénophon, dont il nous reſte un traité particulier ſur la maniere de panſer & de gouverner les chevaux, ne parle point de la ferrure [b]. Si du tems de Xénophon on ne ferroit pas encore les chevaux dans la Grece, c'eſt une preuve que cette pratique ne s'y eſt introduite que bien poſtérieurement aux ſiécles héroïques. Ce fait au ſurplus ne doit pas nous paroître extraordinaire. Il y a encore aujourd'hui quantité de Peuples qui ne ſont point dans l'uſage de ferrer leurs chevaux [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs anciennement n'avoient point d'inſtrumens militaires pour ſonner la charge, animer les troupes, battre les marches ou les retraites. Il n'eſt jamais queſtion dans l'Iliade de trompettes, de tambours, ni de timbales. Homère parle à la vérité de la trompette, mais ce n'eſt que comme comparaiſon [d], & on doit diſtinguer chez ce Poëte ce qu'il dit de ſon chef, d'avec ce qu'il rapporte comme Hiſtorien. Comme Poëte, il emploie ſouvent des comparaiſons tirées d'uſages poſtérieurs à la guerre de Troye. Mais comme hiſtorien, Homère ſage obſervateur du *Coſtume*, n'empiète point ſur les tems; & c'eſt par cette raiſon qu'il ne donne point de trompettes, aux Grecs ni aux Troyens. Il dit ſeulement qu'on entendoit dans le camp de ces derniers le ſon des flûtes & des chalumeaux [e]. Il eſt donc certain que les Grecs, aux tems héroïques, n'avoient point encore l'uſage de la trompette, ni celui d'aucun autre inſtrument militaire. Auſſi étoit-ce alors une qualité très-

[a] C'eſt ce qu'on peut conjecturer des vers 156 & 157 du 20e Livre de l'Iliade, où Homère dit, *que la plaine brilloit de l'éclat de l'airain qui couvroit les hommes & les chevaux.*

(1) Euſtathe, & après lui Mad. Dacier, ont crû que les chevaux étoient ferrés dès le tems de la guerre de Troye. Ils fondent leur opinion ſur les vers 152 & 153 du 11e Livre de l'Iliade. Homère y dit à ce qu'ils prétendent, que les chevaux *frappent la terre avec leur airain, καπνὸν ὀρούσαις.*

Mais Euſtathe, & Mad. Dacier, n'ont pas pris garde que le participe *ὀρούσαις*, ſe rapporte aux *nominatifs* *ἵπποι* & *ἐπωμὶς* des vers 150 & 151. Le ſens eſt donc que les Grecs mettent en fuite les Troyens en les frappant, dit le Poëte, avec les armes d'airain qu'ils ont à la main. *Voy.* la remarque du Scholiaſte ſur le vers 153.

[b] Voy. auſſi les Mém. de Trév. Janv. 1713. p. 171.

[c] Voyage de V. le Blanc. 2de Part. p. 75. & 81. = Kæmpher, Hiſt. du Japon, t. 2. p. 297 & 298. = Lettr. Edif. t. 4. p. 143. = Tavernier, t. 1. l. 2. c. 5. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 182.

[d] Iliad. l. 18. v. 219.

[e] Ibid. l. 10. v. 13.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

déſirable & très-néceſſaire dans un Commandant, que celle d'avoir une voix très-forte & très-ſonore. Le talent de ſe faire entendre fort loin étoit même ſi eſtimable autrefois, qu'Homère en fait un ſujet d'éloge pour Ménélas [a].

Les drapeaux, cette invention ſi utile pour conduire & rallier les troupes, étoient également inconnus dans ces ſiécles, & des Grecs & des Troyens. Homère n'en parle jamais, & il ne s'en feroit pas tû, ſi l'uſage en eût été alors établi. On n'avoit point non plus inventé la pratique de donner aux troupes un certain mot auquel les ſoldats d'un même parti puſſent ſe reconnoître & ſe rallier [b]. Les ſurpriſes dont Homère & Virgile parlent ſi ſouvent, en ſont la preuve.

De tous ces faits combinés & rapprochés, il réſulte qu'au tems de la guerre de Troye l'art militaire étoit encore dans ſon enfance chez les Grecs. Ils n'avoient alors nulle idée de ce qu'on appelle aujourd'hui *faire la guerre*. L'uniformité qui régne dans les opérations & dans les manœuvres décrites par Homère le prouve ſuffiſamment. Les Grecs ne connoiſſoient pas même le ſecret d'affamer l'ennemi dans une place, & de lui couper toute communication au-dehors [c]. L'art de faire la guerre conſiſtoit, dans ces tems reculés, à ſurprendre un parti, & à dreſſer à propos une embuſcade [d]. On voit par pluſieurs traits de l'Iliade que les Grecs avoient une haute opinion de ces ſortes de manœuvres [e]. Diſons maintenant un mot de leur diſcipline militaire.

On ne voit point clairement les uſages que les Grecs ſuivoient anciennement par rapport à la levée des troupes. Neſtor dit à la vérité dans l'Iliade qu'il avoit été envoyé avec Ulyſſe, par Agamemnon pour faire des ſoldats dans toute la Grece, mais

[a] Il donne à ce Prince l'épithète de βοὴν ἀγαθὸς, dont la ſignification propre veut dire que Ménelas avoit une voix très-propre à ſe faire entendre. Iliad. l. 2. v. 408.

Je ne doute point que le ſens dans lequel je rends cette épithète, ne paroiſſe pas juſte à bien des perſonnes. On l'explique ordinairement par *Vaillant, intrépide*. Mais pourquoi ne pas prendre cette épithete à la lettre? N'étoit-ce pas alors une qualité très-recommandable dans un chef, que celle d'avoir une voix capable de ſe faire entendre, même dans la mêlée.

[b] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416. dit à la vérité, que Palamède avoit inventé toutes ces pratiques. Mais le ſuffrage de Pline, qui dans cet article, n'a fait que compiler différentes traditions vraies ou fauſſes, ne peut balancer le ſilence d'Homère.

[c] Voy. *Suprà*, p. 354.

[d] Voy. Iliad. l. 18. v. 513 & 520, &c.

[e] L. 1. v. 227. l. 13. v. 277, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Homère ne s'explique point ſur les moyens que ces deux Princes employerent pour y parvenir [a]. On ſçait ſeulement que chaque famille étoit obligée de fournir un combattant, & que c'étoit le ſort qui décidoit de celui qui devoit marcher [b]. Il n'étoit pas permis de s'en exempter. Ceux qui refuſoient de porter les armes étoient condamnés à une amende [c]. Il paroît encore que les Grecs alloient fort jeunes à la guerre [d].

Il eſt certain que dans ces tems reculés les ſoldats n'avoient point de paye [e]. Ils ſervoient à leurs frais & dépens. Le ſeul dédommagement qu'ils puſſent eſpérer, étoit leur part du butin; car alors il n'étoit point permis de piller pour ſon propre compte. On ne pouvoit s'approprier aucune dépouille de l'ennemi. Tout ce qu'on prenoit étoit rapporté avec beaucoup d'exactitude à la maſſe commune. Le partage s'en faiſoit de tems en tems entre toute l'armée avec le plus d'exactitude qu'il étoit poſſible. Les Chefs avoient une part plus conſidérable que les ſimples ſoldats [f].

J'ai eu ſoin de faire remarquer ailleurs que l'autorité des anciens Rois de la Grece n'étoit point deſpotique. Elle étoit tempérée par le concours du peuple & des grands de l'Etat [g]. On reconnoît ce même eſprit de gouvernement dans l'ordre & la diſcipline des armées Grecques. Agamemnon, quoique Généraliſſime des troupes, ne jouiſſoit point d'une autorité abſolue. Il avoit à la vérité l'inſpection ſur tous les Chefs & ſur toute l'armée. Il commandoit les troupes un jour d'action, & alors il avoit pouvoir de vie & de mort [h]. Mais dans tout le reſte ſon autorité étoit très-limitée. Ce Prince ne pouvoit rien décider de ſon chef. Il étoit obligé d'aſſembler le Conſeil & de ſuivre la pluralité des ſuffrages. La diſcipline

[a] Iliad. l. 11. v. 769, &c.
[b] Ibid. l. 24. v. 400.
[c] L. 13. v. 669. L. 23. v. 297.
On peut conjecturer de ce dernier paſſage, qu'au tems de la guerre de Troye, il étoit déja établi qu'on pouvoit ſe diſpenſer de ſervir, moyennant un homme, ou même un cheval qu'on fourniſſoit.
[d] Iliad. *paſſim.*
[e] Voy. Suid. *voce* Ἐν Κωμῇ, &c. t. 1. p. 749. = Potter, Archæolog. l. 3. c. 2. p. 432.
[f] Feith. Antiq. Homer. l. 4. c. 16. p. 529.
[g] *Suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. VII.
[h] Iliad. l. 2. v. 391 &c.
Ariſtote, en citant ce paſſage, de *Rep.* l. 3. c. 14. ajoute un demi-vers qui ne paroît plus aujourd'hui dans nos exemplaires. Il fait dire à Agamemnon. . . . . Παρ' γὰρ ἐμοὶ θάνατος . . . . *Car j'ai le pouvoir de faire mourir ceux qui me déſobéiſſent.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

militaire des Grecs, aux tems héroïques, présente un mélange continuel de Monarchie, d'Aristocratie & de Démocratie.

On peut distinguer dans Homère trois espéces de conseils de guerre. Le conseil public & général, où, toutes les troupes étant assemblées, quelqu'un des Chefs exposoit le sujet sur lequel il falloit délibérer. Le second Livre de l'Iliade offre un exemple de ces délibérations publiques. Agamemnon, pour sonder la disposition des Grecs, propose à toute l'armée de se rembarquer & de renoncer au projet de prendre Troye. Dans le neuvieme Livre ce Prince fait pareillement assembler les troupes pour leur représenter que le seul parti qui reste à prendre, est de regagner promptement la Grece. Il paroît au surplus que tous les Chefs de l'armée avoient indifféremment le droit de faire assembler les troupes pour le Conseil [a].

Il régnoit une très-grande liberté dans ces Conseils publics. Chacun y étoit maître de dire tout ce qu'il pensoit. Agamemnon lui-même étoit obligé d'endurer jusqu'aux injures les plus atroces dites en face & sans aucun ménagement. Achille ne les lui épargne pas dans l'assemblée générale que ce jeune héros avoit convoquée au sujet de la peste qui affligeoit le camp des Grecs. Dans celle qui se tient au neuvieme Livre de l'Iliade, & dont je parlois il n'y a qu'un moment, Diomède commence son discours par dire à Agamemnon qu'il s'oppose à l'avis *insensé* ouvert par ce Prince, & qu'il profite pour cet effet de la liberté que donnent les assemblées publiques; & tout de suite il ajoute qu'à la vérité Jupiter a donné à Agamemnon un sceptre au-dessus de tous les sceptres; mais que ce Dieu en même tems lui a refusé la force & le courage dont l'empire est encore plus grand & plus glorieux. Diomède enfin termine sa harangue par dire à ce Prince, qu'il est le maître de s'en retourner s'il veut, & que les chemins lui sont ouverts [b].

Le Conseil public & général ne pouvoit pas s'assembler à chaque occasion qui se présentoit de délibérer sur une démarche. On tenoit alors un Conseil particulier composé des Chefs de l'armée. On y déterminoit ce qu'il falloit faire dans les circonstances présentes, telles, par exemple, que celle où les

[a] Voy. Iliad. l. 1. v. 54.

[b] Ibid. l. 9. v. 32, &c.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs ſe trouvent dans le dixieme Livre de l'Iliade, lorſqu'ils ſont aſſiégés dans leur camp par les Troyens. Agamemnon aſſemble les Chefs de l'armée, & délibere avec eux ſur les meſures qu'il y avoit à prendre dans cette ſituation critique.

Il y avoit enfin le Conſeil privé qui ſe tenoit ordinairement dans la tente d'Agamemnon. On n'y admettoit que les Chefs d'une prudence & d'une expérience conſommées. La jeuneſſe en étoit exclue [a]. Il eſt à remarquer que dans Homère les délibérations des Grecs ſont preſque toujours accompagnées d'un repas. Souvent même c'eſt à table que ſe prennent les réſolutions les plus importantes [b].

On entrevoit dans Homère quelques indices de punitions & de récompenſes militaires. Agamemnon en donnant ſes ordres pour le combat, dans le ſecond Livre de l'Iliade, menace de livrer en proie aux chiens & aux oiſeaux tous ceux qu'il trouvera en diſpoſition de demeurer dans leurs vaiſſeaux, loin de la mêlée [c].

A l'égard des récompenſes militaires elles étoient proportionnées à la groſſiéreté de ces tems reculés. Agamemnon, pour encourager Teucer, un des principaux Chefs de l'armée, lui promet qu'après la priſe d'Ilion, il aura pour prix de ſa valeur ſoit un trépied, ſoit un char attelé de ſes chevaux, ſoit enfin une femme dont la poſſeſſion le ſatisfera [d]. On voit encore que dans certaines occaſions on rendoit un honneur particulier aux Héros qui s'étoient ſignalés par quelque exploit éclatant. Cet honneur conſiſtoit à leur ſervir dans les feſtins, une portion de viande très-conſidérable [e].

Homère ne s'explique pas directement ſur les meſures que les Grecs avoient priſes pour approviſionner leur armée pendant ſon ſéjour devant Troye. Thucydide prétend qu'on avoit envoyé dans la Cherſonnèſe de Thrace, pluſieurs détachemens ſemer du blé & faire la récolte [f]. Ce ſentiment me paroît aſſez peu fondé. On ne voit point dans l'Iliade, que depuis le moment où les troupes furent raſſemblées devant Troye, elles ſe ſoient jamais écartées du camp. C'étoit par la mer que les

[a] Iliad. l. 9. v. 89. l. 2. v. 53.
[b] Voy. Feith. l. 3. c. 5. p. 308.
[c] V. 391, &c.
[d] Iliad. l. 8. v. 289, &c.
[e] Ibid. l. 7. v. 321.
[f] L. 1. p. 9.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs tiroient leurs ſubſiſtances. Homère le fait aſſez entendre [a]. De tems en tems il leur arrivoit des convois qui, autant qu'on peut le préſumer, venoient des différentes iſles voiſines de la Troade [b]. On ſçait que les Grecs avoient eu ſoin de s'en rendre maîtres pendant le cours de leur expédition [c].

Je finis ce que j'ai à dire ſur la guerre de Troye par une derniere remarque. Le deſir de venger l'affront fait à Ménélas, fut l'unique motif qui engagea les Grecs à porter leurs armes dans l'Aſie. L'objet d'y faire des conquêtes & de s'agrandir n'entra pour rien dans cette entrepriſe. Au contraire à peine Troye étoit-elle priſe, que le premier ſoin des Grecs fut de ſe rembarquer, ſans prendre aucune meſure pour s'aſſûrer du pays qu'ils venoient de ſubjuguer. L'avantage qu'ils remporterent ſur les Troyens fut donc à la lettre, & ſuivant leur proverbe, une victoire *à la Cadmus*. Pour une légere portion de butin que les Grecs eurent en partage, ils donnerent lieu aux plus grands vices & aux plus grands déſordres de s'introduire dans leur patrie [d]. La longue abſence de la meilleure partie des Princes de la Grece ouvrit la porte à la licence & aux déréglemens. Les villes furent en proie à des ſéditions qui forcerent les anciens habitans à ſortir de leur pays [e]. Contraints d'aller chercher de nouvelles demeures, ces troupes errantes s'adonnerent au brigandage & à la piraterie. Ceux des Troyens qui ſurvécurent à la deſtruction de leur patrie, embraſſerent auſſi le même genre de vie [f]. Le concours de tous ces événemens produiſit une pépiniere de pirates & de brigands qui ne ceſſerent pendant des ſiécles de déſoler le commerce & de troubler le repos des mers & du continent [g].

Quatre-vingts ans après la deſtruction de Troye la Grece éprouva une grande révolution. Elle fut occaſionnée par les différens mouvemens que ſe donnerent les deſcendans d'Hercule pour rentrer dans les domaines qui leur appartenoient. Cette entrepriſe arma les Grecs les uns contre les autres, & fit naître une guerre longue & ſanglante dont les ſuccès furent

[a] Iliad. l. 7. v. 467, &c. l. 9. v. 71, &c.
[b] Ibid. l. 7. v. 467 & 468.
[c] Ibid. l. 9. v. 328.
[d] Strabo, l. 3. p. 223.
[e] Thucyd. l. 1. p. 9.=Plato de Leg. l. 3. p. 807. D.
[f] Strabo, l. 3. p. 223.
[g] Voy. *ſupra*, Liv. IV. Chap. IV.

aſſez

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

assez variés. Il se livra bien des batailles, & il se donna plusieurs combats [a]. Je passerai cependant sous silence le détail de tous ces événemens. On n'en peut recueillir presque aucune instruction sur l'objet qui nous occupe présentement. Je remarquerai seulement que, selon quelques Ecrivains, ce fut alors que l'usage de la trompette s'introduisit dans les armées Grecques [b].

Je parlerai aussi d'un usage dont l'histoire de ces tems reculés fournit plusieurs exemples. On voit dans bien des occasions, où les armées étant en présence sembloient devoir en venir aux mains, qu'au lieu de se charger elles prenoient le parti de remettre la décision de la guerre au hasard d'un combat singulier. On choisissoit de part & d'autre un champion, & l'événement de leur combat régloit le sort du parti qu'ils soutenoient. L'armée dont le champion avoit été vaincu, se retiroit sans penser à donner bataille, & les articles dont on étoit convenu s'exécutoient de très-bonne foi [c]. Il paroît au surplus que cet usage avoit lieu dès les tems les plus reculés, & chez d'autres Peuples encore que les Grecs.

Dans le troisieme Livre de l'Iliade les Grecs & les Troyens étant en présence, & prêts à se charger, Hector propose de terminer le différend des deux Peuples par un combat singulier entre Pâris & Ménélas. Les conditions offertes, & acceptées de part & d'autre sont, que le vainqueur emmenera Hélène avec toutes ses richesses, & que les deux armées se sépareront après que les Grecs & les Troyens auront juré une alliance ferme & sincère.

Au sujet de ces combats singuliers, faisons une réflexion qui se présente souvent à la lecture d'Homère. Ce Poëte décrit plusieurs combats seul à seul entre des héros du premier rang. On n'apperçoit cependant nul détail, nulle variété dans ses récits. Les combats qu'il peint ne durent qu'un moment, & ne sont point disputés. Les champions de part & d'autre ne se portent jamais qu'un seul coup, & ce coup est toujours décisif. Hector se bat contre Achille. Ces deux héros sont couverts l'un & l'autre d'armes impénétrables. On s'attendroit à voir le Poëte profiter de cette circonstance pour faire durer le

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. VI.

[b] Suid. voce Κάλαυ., t. 2. p. 360.

[c] Voy. *supra*, Liv. I. Art. IV. p. 46 & 47.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

combat des deux plus fameux personnages qu'il ait introduits dans son Poëme. Hector cependant est couché par terre du premier coup. Achille lui perce la gorge que l'armure laissoit à découvert [a]. Disons enfin que les héros d'Homère ne se servent presque jamais de l'épée. Ils ne font ordinairement usage que de la pique & du javelot.

Le Tasse, au contraire, & les autres Poëtes modernes sont extrêmement variés, & offrent beaucoup de détails dans leurs descriptions de combats. D'où peut venir cette différence, & pourquoi cette stérilité dans Homère, dont l'imagination est d'ailleurs si riche & si féconde? C'est qu'aux siécles héroïques, & du tems même d'Homère, la force décidoit de tout dans les combats. L'adresse n'y entroit presque pour rien. On n'avoit pas encore étudié l'art de se battre. Les différens exercices qui apprennent la maniere la plus avantageuse de manier les armes n'étoient point inventés; l'Escrime, en un mot, n'étoit pas alors connue. Homère devoit par conséquent manquer d'idées pour varier & détailler ses combats.

Après tant de détails sur l'état où étoit l'art militaire, dans les siécles que nous parcourons présentement, il faut jetter un coup d'œil sur la maniere dont les vainqueurs usoient de leurs avantages. On est saisi d'horreur en voyant quelles étoient alors les loix de la guerre, & l'esprit de barbarie & de cruauté qui régnoit chez tous les différens Peuples dont j'ai eû occasion de parler. Les villes réduites en cendres, les Peuples massacrés de sang-froid, ou réduits au plus dur esclavage, étoient les suites ordinaires de la victoire. On ne respectoit ni l'âge, ni le sexe, ni la naissance. Les Souverains se voyoient exposés aux plus cruelles indignités. Il n'y avoit point d'horreurs enfin que le vainqueur n'exerçât.

Les Ecrivains de l'antiquité louent Sésostris sur la modération avec laquelle il traita les Peuples dont il s'étoit rendu maître. Il laissa, dit-on, sur leur thrône les Princes qu'il avoit vaincus, se contentant de leur imposer des tributs proportionnés à leurs forces, à la charge néanmoins de les apporter eux-mêmes en Egypte [b]. Mais de quelle maniere Sésostris traitoit-il ces Princes, lorsqu'ils venoient chaque année au tems marqué lui payer le tribut auquel ils étoient obligés? Chaque fois

[a] Iliad. l. 22, v. 324, &c.

[b] Diod. l. 1. p. 68.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

que dans ces occaſions le Monarque Egyptien alloit au temple, ou qu'il entroit dans ſa capitale, on dételloit les chevaux de ſon char pour mettre à leur place ces Rois qui venoient lui rendre hommage [a].

Adonibéſec qui régnoit dans la Paleſtine deux ſiécles environ après Séſoſtris, nous fournit un exemple encore plus frappant des excès auxquels les vainqueurs ſe portoient dans ces ſiécles barbares & groſſiers. Il avoit défait & pris ſoixante & dix autres Souverains de cette contrée. On frémit en voyant la maniere dont il uſa de ſes victoires. Il fit couper à ces malheureux Princes les extrémités des pieds & des mains, & les réduiſit à n'avoir d'autre nourriture que les reſtes de ce qu'on lui ſervoit, & qu'ils étoient encore obligés de ramaſſer ſous ſa table [b].

Les loix de la guerre n'étoient pas moins cruelles chez les Grecs. Je ne parlerai point des indignités exercées par Achille ſur le cadavre d'Hector, quoique toute l'armée paroiſſe prendre part à un procédé ſi bas & ſi inhumain (1). Je ne dirai rien non plus des douze Troyens immolés par ce Héros ſur le tombeau de Patrocle [c]; on pourroit penſer qu'il s'étoit laiſſé emporter à ces excès par un motif outré de vengeance. Mais qu'on liſe dans Homère les adieux d'Andromaque & d'Hector, on verra quels étoient alors les droits du vainqueur, & comment il uſoit de ſes avantages [d]. La mort ou l'eſclavage étoient le partage de la nation vaincue. Rien n'en mettoit à couvert. Les Souverains maſſacrés, & leurs cadavres jettés en proie aux chiens & aux vautours, les enfans à la mammelle écraſés, les Reines traînées indignement dans les fers, étoient les excès ordinaires auxquels les vainqueurs s'abandonnoient [e]. On ajoutoit l'outrage & l'humiliation aux rigueurs de la captivité. Les Princeſſes étoient employées aux plus viles fonctions. Hector ne diſſimule point à Andromaque que ſi les Grecs ſe rendent maîtres de Troye, elle ſera condamnée par les vainqueurs à aller puiſer de l'eau comme la derniere des eſclaves [f].

[a] Diod. l. 1. p. 68. = Lucan. Pharſal. l. 10. v. 277. = Plin. l. 33. ſect. 15. p. 614.

[b] Judic. c. 1. ℣. 7.

(1) Chaque ſoldat vient inſulter à la mort de ce héros, & chaque parole eſt accompagnée d'un coup de pique, ou de javelot. Iliad. l. 22. v. 371, &c.

[c] Iliad. l. 23. v. 175.

[d] Ibid. l. 6. v. 448. = Voy. auſſi l. 9. v. 587, &c.

[e] Voy. Iliad. l. 22. v. 62, &c. = Virgil. Æneid. l. 2. v. 550. &c.

[f] L. 6. v. 457. C'étoit autrefois la fonction la plus abjecte. *Voy.* Joſué, c. 9. ℣. 23.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Hécube ſe plaint dans Euripide qu'on l'ait enchaînée comme un chien à la porte d'Agamemnon. Et qu'on ne croie pas que l'eſprit de vengeance porta les Grecs à des cruautés particulieres à la priſe de Troye. Ces excès n'étoient que trop communs aux ſiécles héroïques. Les Argiens, ſous la conduite d'Alcméon, s'étant rendus maîtres de Thèbes, ils détruiſirent cette ville & la renverſerent de fond en comble [a]. Je pourrois encore citer d'autres exemples, mais il vaut mieux les épargner au Lecteur, & ne pas inſiſter plus long-tems ſur des faits ſi honteux à l'humanité.

On voit enfin, & c'eſt le dernier trait par lequel je prétends caractériſer les Grecs des tems héroïques; on voit, dis-je, que ces Peuples étoient alors dans l'uſage horrible d'empoiſonner leurs fleches. Homère raconte qu'Ulyſſe étoit allé exprès chez Ilus, roi d'Ephyre, lui demander du poiſon pour en frotter ſes dards. Ilus refuſa de lui en donner, parce qu'il avoit, dit le Poëte, la crainte des Dieux. Mais, ajoute-t-il, Ulyſſe en obtint d'un autre Prince, ſouverain de Taphos [b]. On dira peut-être que dans toutes les bleſſures dont Homère a eû occaſion de parler, on n'en voit point où l'effet du poiſon ſoit marqué. Je conviens que ce Poëte ne le donne point à entendre. Mais je préſume qu'il n'a ſans doute affecté ce ſilence que par égard & par reſpect pour ſa nation.

[a] Apollod. l. 3, p. 159. [b] Odyſſ. l. 1. v. 260.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Uſages.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

NOus n'avons point à nous occuper, dans cette Seconde Partie, des mœurs des Egyptiens. J'ai rapporté ſous la premiere époque tout ce qui pouvoit appartenir à cet objet. Je m'y ſuis d'autant plus attaché, que les mœurs des Egyptiens paroiſſent avoir été dès-lors toutes formées, & qu'à cet égard rien n'a varié chez cette nation. Les mœurs ont toujours été les mêmes en Egypte, tant que cet Empire a ſubſiſté ſous la domination de ſes Rois naturels. Si par la ſuite des tems il a paru s'y introduire quelques nouveautés, on ne doit les attribuer qu'aux nations étrangeres qui, ſucceſſivement depuis Cambyſe, ſe ſont rendues maîtreſſes de l'Egypte.

Je garderai le même ſilence ſur les mœurs des Peuples de la haute Aſie. J'ai déja eu plus d'une fois occaſion d'en expliquer les motifs. On perd abſolument de vûe ces nations pendant

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

un long espace de tems. Elles ne recommencent à figurer dans l'Histoire, que vers les siécles qui font l'objet de la Troisieme Partie de cet Ouvrage.

Nous n'avons donc à considérer, pour le moment, que les mœurs des habitans de la Palestine & celles de quelques Peuples de l'Asie Mineure. Je parlerai ensuite des Grecs, & j'examinerai quelles étoient les mœurs & les usages de cette nation aux siécles héroïques, c'est-à-dire, dans les tems que nous parcourons présentement.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Habitans de la Paleſtine.

ON a remarqué de tous les tems un grand rapport entre les mœurs d'une Nation & ſes progrès dans les arts & dans les ſciences. Le goût pour le faſte, le luxe & la magnificence a toujours été le vice dominant des Orientaux. J'ai fait voir ailleurs [a] que, dès les premiers ſiécles après le Déluge, les habitans de la Paleſtine avoient porté les arts & les ſciences à un grand degré de perfection. Ces découvertes ont fourni promptement à ces peuples bien des moyens de contenter le penchant naturel qu'ils avoient pour le luxe & pour la molleſſe. Cette inclination a toujours été, ſi on peut le dire, en augmentant. On voit par la maniere dont parle Moïſe, que de ſon tems il devoit régner beaucoup de faſte & de magnificence dans la plûpart des contrées de la Paleſtine. Les peuples qui les habitoient alors portoient des anneaux d'or, des bagues, des braſſelets & des colliers précieux [b]. J'ai même obſervé dans le Livre précédent que chez toutes ces différentes nations l'uſage étoit d'aller à la guerre paré de tout ce qu'on pouvoit avoir de plus riche & de plus beau [c]. Le luxe enfin étoit porté dans ces climats au point qu'on ornoit les chameaux deſtinés au ſervice du Souverain, de boſſettes, de carcans & de plaques d'or [d].

Les Hiſtoriens profanes ſont d'accord en ce point avec les Livres ſaints. Ils nous apprennent que l'art de teindre les étoffes en pourpre, couleur ſi recherchée des Anciens qu'elle diſputoit de prix avec l'or même, eſt dû aux habitans de la Paleſtine [e]. J'ai fait voir ailleurs que l'invention devoit s'en rapporter aux ſiécles que nous parcourons préſentement [f]. Il ſuffit auſſi d'ouvrir les Poëmes d'Homère pour ſe convaincre que dès le tems de la

[a] Voy. la prem. Part. Liv. II. & Liv. III. & *ſupra*, Liv. II. Sect. 1re Chap. II, &c.
[b] Num. c. 31. ℣. 50.
[c] Chap. II. p. 346.
[d] Judic. c. 8. ℣. 21-24-26.
[e] Voy. *ſupra*, Liv. II. Sect. 1re Chap. II, Art. I. p. 95 & 96.
[f] Voy. *Supra*, *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

guerre de Troye, les Phéniciens étoient en posseossin de fournir à la plûpart des Peuples connus, tout ce qui peut contribuer à entretenir le luxe, le faste & la molleſſe.

Ces faits prouvent assez quelles devoient être alors les mœurs & les inclinations dominantes des habitans de la Palestine. Mais le détail particulier de leurs coutumes & de leurs usages nous est absolument inconnu. Je présume qu'en général la maniere dont vivoient les habitans de la Palestine devoit être, dans les siécles dont je parle maintenant, fort semblable à la façon de vivre qu'on a vû avoir lieu dans cette contrée dès les tems les plus reculés [a]. On sçait que les mœurs & les usages ont très-peu varié dans l'Orient.

[a] Voy. la prem. Part. Liv. VI. Chap. I.

CHAPITRE.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Aſie Mineure.

IL y avoit beaucoup de conformité, dans ces mêmes ſiécles, entre les mœurs des habitans de la Paleſtine, & celles des Peuples de l'Aſie mineure. On voit regner également chez les uns & chez les autres beaucoup de magnificence & de moleſſe. On en peut juger par ce qu'Homère dit des Troyens & de leurs alliés. La maniere dont il s'exprime dans pluſieurs occaſions, fait aſſez connoître l'inclination & le caractère de ces Peuples. Ce Poëte nous fournit même ſur cet article quelques détails capables de ſatisfaire notre curioſité.

Il paroît d'abord que ces Peuples étoient fort recherchés dans leurs logemens. Homère donne à entendre qu'il y avoit dans Troye pluſieurs palais très-vaſtes & très-magnifiques. Celui de Priam renfermoit quantité d'appartemens qui compoſoient autant de pavillons ſéparés, contigus cependant & voiſins les uns des autres. Il y en avoit cinquante à l'entrée de la cour de ſon palais. Ces cinquante pavillons étoient occupés par les Princes enfans de ce Monarque. Ils y logeoient avec leurs femmes. Au fond de cette cour, & vis-à-vis les appartemens dont je viens de parler, étoient douze autres pavillons pour les gendres de Priam [a]. Hector & Pâris avoient indépendamment chacun leur palais particulier [b].

J'ai dit ailleurs qu'on ignoroit en quoi pouvoit conſiſter la magnificence de ces palais du côté de l'architecture. Nous ne ſommes guères mieux inſtruits de leur décoration intérieure. On voit en général que les appartemens de tous ces différens palais étoient lambriſſés de bois rares [c], & ornés de meubles précieux [d], dont l'eſpéce ne nous eſt cependant pas bien connue. Homère dit encore qu'on reſpiroit ſans ceſſe dans ces

[a] Iliad. l. 6. v. 242, &c.
[b] Ibid. v. 313-317-370.
[c] Iliad. l. 24. v. 191 & 192.
[d] Ibid. l. 6. v. 289. l. 24. v. 192.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

appartemens l'odeur des parfums les plus exquis & les plus agréables [a].

Les Troyens n'étoient ni moins recherchés, ni moins voluptueux dans leur parure & dans leurs ajustemens. Les Dames Troyennes faisoient un grand usage des senteurs. Elles se frottoient le corps d'essences odoriférantes, & parfumoient leurs habits [b]. Leurs ajustemens étoient & fort nombreux & fort diversifiés [c]. Leur toilette enfin demandoit beaucoup d'art & beaucoup de tems. On peut s'en convaincre en lisant la peinture qu'Homère fait de celle de Junon [d]. Car je suis persuadé qu'on doit rapporter aux mœurs des habitans de l'Asie mineure toutes les descriptions que ce Poëte fait des parures & des toilettes des Déesses. Il a voulu probablement peindre dans ces occasions ce que pratiquoient les femmes de son païs, & je pense qu'Homère avoit pris naissance & passé sa vie dans l'Asie mineure.

On voit au surplus que dès les siécles héroïques, l'usage étoit dans ces climats, que les Princesses se fissent servir par un grand nombre de femmes esclaves [e]. C'est, pour le dire en passant, la seule espéce de domestiques qui ait jamais été connue dans l'Orient.

A l'égard de la vie privée & particuliere des Princesses, Homère & plusieurs autres Ecrivains de l'antiquité nous apprennent que dans les tems héroïques elles s'occupoient à filer, à broder, & à travailler, en un mot, différens ouvrages sur le métier [f]. On retrouve d'ailleurs chez les Peuples de l'Asie mineure les mêmes coutumes, par rapport aux femmes, que j'ai dit dans la premiere Partie avoir eu lieu de toute antiquité dans l'Orient. Les femmes avoient leurs appartemens séparés [g], & ne paroissoient en public que couvertes d'un voile [h].

Le luxe & la molesse s'étendoient chez les Troyens jusqu'aux hommes. Ils avoient particuliérement grand soin de leur chevelure. Homère représente Pâris tout occupé du soin d'arranger

[a] Iliad. l. 3. v. 282. l. 6. v. 288. l. 24. v. 191.
[b] Ibid. l. 14. v. 170, &c. l. 3. v. 385. = Odyss. l. 6. v. 79 & 80.
[c] Ibid. l. 18. v. 400 & 401. l. 22. v. 468, &c. l. 14. v. 180.
[d] Iliad. l. 14. v. 170, &c.
[e] Ibid. l. 6. v. 286-287-375-381. l. 22. v. 441. l. 24. v. 302.
[f] Ibid. l. 3. v. 125. l. 6. v. 491. l. 22. v. 440. l. 1. v. 31. = Odyss. l. 7. v. 105. 106. = Virgil. Æneid. l. 7. v. 14. = Voy. aussi Ovid. Métam. *passim*.
[g] Iliad. l. 6. v. 251 & 252. = Odyss. l. 6. v. 15, &c. v. 50 & 51.
[h] Iliad. l. 3. v. 141-228-419. l. 22. v. 470.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſes cheveux [a]. Turnus dans Virgile reproche auſſi à Enée de friſer ſes cheveux & de les parfumer [b]. Ces Peuples ne ſe contentoient pas d'arranger élégamment leur chevelure : ils l'enrichiſſoient encore d'anneaux d'or & d'argent, qui ſervoient à en ſerrer les boucles [c]. Enfin nous voyons qu'Homère donne toujours aux Troyens, & à leurs alliés, des armes très-riches & très-magnifiques. L'armure de Glaucus étoit d'or [d]. Rien n'égaloit la magnificence du char dont Rhéſus ſe ſervoit à la guerre. Ses armes éblouiſſoient les yeux par leur richeſſe & par la beauté de leur travail [e].

Je n'ai rien à dire ſur les repas & ſur les divertiſſemens de ces Peuples. Je remarquerai ſeulement que Priam ſe plaint de ce que ſes enfans paſſent toutes les nuits à danſer & à faire bonne chere. Il leur reproche particuliérement de faire une grande conſommation d'agneaux & de chevreaux [f]. Cette circonſtance montre qu'alors on regardoit comme une délicateſſe trop ſenſuelle de manger de pareilles viandes. En rapprochant donc les différens traits répandus dans les Poëmes d'Homère ſur les mœurs des Troyens & de leurs alliés, il réſulte que dès les tems héroïques, il devoit y avoir beaucoup de luxe & de moleſſe chez les peuples de l'Aſie mineure.

Malgré la magnificence & la ſenſualité qui régnoient alors dans ces contrées, on y apperçoit néanmoins certaines pratiques qu'on doit regarder comme un reſte des uſages établis primitivement chez la plûpart des nations de l'antiquité. Les enfans de Priam tirent eux-mêmes de la remiſe le chariot qui devoit porter ce Monarque au camp des Grecs. Ils y attelent les mules & les chevaux, & chargent deſſus le coffre qui contenoit les préſens deſtinés pour la rançon du corps d'Hector [g]. On voit des uſages abſolument ſemblables chez les Phéaciens, Peuples, ſuivant Homère, encore plus adonnés au luxe & à la magnificence que les Troyens (1). Les fils d'Alcinoüs vont

[a] Iliad. l. 11. v. 385.
L'expreſſion dont Homère ſe ſert dans cette occaſion, montre que c'étoit alors l'uſage chez les peuples de l'Aſie Mineure, de partager les cheveux ſur le front, de maniere qu'ils s'élevaſſent en pointe, & formaſſent comme deux cornes. *Voy.* Mad. Dacier. t. 3. p. 88.

[b] *Vibratos calido ferro, mirrhaque madentes.* Æneid. l. 12. v. 100.

[c] Iliad. l. 17. v. 51 & 52. = Plin. l. 33. ſect. 4. p. 602.

[d] Iliad. l. 6. v. 235 & 236.

[e] Ibid. l. 10. v. 438, &c.

[f] Ibid. l. 24. v. 261 & 262.

[g] Ibid. l. 24. v. 265, &c.

(1) Voy. ci-deſſus les raiſons pour leſquelles je mets les Phéaciens au nombre des peuples de l'Aſie, p. 84. note (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

dételer les mulets de la Princeſſe Nauſicaa leur ſœur, & portent eux-mêmes dans le palais du Roi leur pere les paquets dont ce char étoit chargé [a]. Alcinoüs néanmoins avoit un très-grand nombre de domeſtiques. On voit même qu'il en fait uſage dans pluſieurs rencontres [b].

J'ai déja dit que les Princeſſes avoient auſſi des femmes pour les ſervir. Cependant elles s'acquittoient en perſonne de pluſieurs fonctions aſſez pénibles. Nauſicaa va laver ſes robes à la riviere avec ſes femmes, & met elle-même la main à l'ouvrage [c]. Les femmes & les filles des Troyens en uſoient de même [d]. Ce mélange de luxe & de ſimplicité, qu'on remarque perpétuellement dans les mœurs des anciens Peuples, forme un contraſte aſſez ſingulier. Dans ces tems reculés on étoit fort éloigné des idées que nous avons de la décence & des bienſéances convenables au rang, au ſexe & à la qualité des perſonnes.

[a] Odyſſ. l. 7. v. 4, &c.
[b] Ibid. l. 6. v. 69 & 71.
[c] Ibid. v. 90 & 91.
[d] Iliad. l. 22. v. 154 & 155.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

J'AI DIFFERÉ juſqu'à ce moment à parler des mœurs & des uſages des Grecs. Ces Peuples en effet n'ont commencé qu'aſſez tard à ſe former en ſociétés. Ils ont vécu dans les premiers tems d'une maniere ſi brutale & ſi ſauvage, que l'Hiſtoire n'a pas daigné y faire attention, & nous conſerver des détails dont l'humanité auroit tant à rougir. Ce n'eſt que vers les commencemens des ſiécles qui nous occupent dans cette ſeconde Partie, qu'on peut appercevoir quelque ſuite & quelques principes dans les mœurs des Grecs. Homère ſera notre principal garant pour la plûpart des uſages dont je vais parler.

Ce n'eſt pas dans les ſiécles héroïques qu'il faut chercher du luxe & de la délicateſſe dans les tables des Grecs. Ces Peuples menoient alors une vie très-groſſiere, & par conſéquent très-frugale. Ils ne mangeoient que du taureau, du bélier, du bouc & du verrat. Je dis du taureau, du bélier, &c. parce qu'Homère donne toujours à entendre qu'au tems de la guerre de Troye on ne connoiſſoit point encore dans la Grece l'art de couper les animaux [a]. En liſant la deſcription que ce Poëte fait des feſtins des Grecs, on s'imagine lire ces relations modernes où il eſt parlé des repas des Sauvages. Lorſque les Grecs veulent préparer à manger, ils aſſomment un taureau, ou égorgent un bélier, dépouillent ces animaux, & les coupent en pluſieurs morceaux qu'ils font griller ſur le champ [b]. Je dis griller, parce qu'aux tems héroïques on ne connoiſſoit pas encore l'art de faire rôtir les viandes [c]. Ajoutons que c'étoit

[a] Voy. Odyſſ. l. 14. v. 16 & 17.

[b] Voy. Iliad. l. 1. v. 459, &c. l. 24. v. 622, &c. = Odyſſ. l. 3. v. 448, &c. l. 10. v. 250, &c.

[c] Voy. Athen. l. 1. p. 12. B. = Serv. *ad* Æneid. l. 1. v. 710.
Il paroît qu'on faiſoit auſſi bouillir certaines parties qu'il n'eût pas été facile de faire griller. *Voy.* Athen. Ibid. p. 25. D.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

les Rois & les Princes qui ſe mêloient alors non-ſeulement de ce ſoin, mais auſſi de les tuer & de les dépecer [a]. Une eſpéce de poignard qu'ils portoient toujours à la ceinture, leur tenoit lieu de couteau [b].

Autre conformité des Grecs avec les Sauvages. Ils n'avoient ni cuillers, ni fourchettes, ni nappes, ni ſerviettes. Je ne vois pas non plus que les aſſiettes leur fuſſent connues. Enfin, pour dernier trait de reſſemblance, ces Peuples, comme les Sauvages, mangeoient prodigieuſement. C'étoit faire honneur aux principaux convives que de leur ſervir de très-groſſes piéces de viandes. Agamemnon ſert à Ajax le dos entier d'un taureau [c]. Quand Eumée reçoit Ulyſſe, il apprête pour le ſouper de ce Prince deux jeunes cochons [d].

A l'égard du gibier, de la volaille & des œufs, il n'en eſt jamais queſtion dans les repas d'Homère. On n'en voit pas même paroître ſur la table des amans de Pénélope, quoique le Poëte les repréſente comme livrés à toutes ſortes de débauches & de diſſolutions (1). Il en eſt de même des fruits & des légumes. Homère n'en fait nulle mention (2). Quant au poiſſon, les Grecs des ſiécles héroïques mépriſoient extrêmement cette eſpéce de nourriture. Ménélas, dans l'Odyſſée, s'excuſe d'en avoir mangé, ſur ce qu'alors il étoit réduit à la derniere des néceſſités [e].

Le vin étoit la boiſſon ordinaire des Grecs; les femmes & même les jeunes perſonnes en buvoient [f], contre la coutume de toutes les autres nations de l'antiquité [g]. L'uſage vouloit au tems de la guerre de Troye, qu'on ne ſervît cette liqueur que mêlée avec une certaine quantité d'eau. Un des premiers apprêts d'un feſtin étoit de commencer par mêler le vin & l'eau

[a] Iliad. l. 9. v. 209, &c. l. 24. v. 621, &c.

[b] Iliad. l. 3. v. 271, 272.

[c] Ibid. l. 7. v. 321.

[d] Odyſſ. l. 14. v. 74, &c.

(1) Les Grecs, cependant mangeoient alors quelquefois de la venaiſon, mais ſeulement dans des occaſions preſſantes, & faute d'autre nourriture. *Voy.* Odyſſ. l. 9. v. 155. l. 10. v. 180, &c.

(2) Dans tous les Poëmes d'Homère, on voit une ſeule fois ſervir des oignons, & encore n'eſt-ce que pour irriter la ſoif. *Iliad.* l. 11. v. 629.

A l'égard des fruits, il n'en paroît dans aucun repas. Les Grecs cependant devoient en manger, aux tems héroïques, puiſqu'il y avoit des poiriers, des pommiers & des figuiers dans le jardin de Laërte. *Odyſſ.* l. 24. v. 339, &c. ſuppoſé que ce 24eme Livre ſoit d'Homère.

[e] L. 4. v. 368 & 369.

[f] Odyſſ. l. 6. v. 77.

[g] Voy. Athen. l. 10. p. 441.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans de grands vaſes, où l'on puiſoit enſuite pour remplir les coupes que l'on préſentoit aux conviés [a]. Car on ne leur en donnoit que par meſure, &, à ce qu'on en peut juger, ils n'étoient pas les maîtres de boire autant qu'il leur plaiſoit [b]. Une circonſtance qui m'a toujours frappé dans l'hiſtoire de l'antiquité Grecque, c'eſt l'affectation avec laquelle preſque tous les Hiſtoriens nomment celui qui paſſoit pour avoir trouvé le premier le ſecret de mêler l'eau avec le vin [c]. On lui avoit même élevé une ſtatue. Etoit-ce donc une découverte ſi rare, & d'une eſpéce à s'attirer toute l'attention de la poſtérité? Il falloit apparemment que les Grecs y attachaſſent un mérite qui ne nous frappe plus aujourd'hui (1).

Ces Peuples, dans les tems dont je parle, faiſoient ordinairement deux repas par jour, l'un à midi & l'autre le ſoir [d]. Ce dernier étoit toujours le plus fort & le plus conſidérable [e]. On ſervoit les viandes toutes coupées, & chaque convive avoit ſa portion marquée qu'on lui préſentoit ſéparément [f]. Les Grecs mangeoient aſſis, dans les ſiécles héroïques [g], & non couchés ſur des lits, comme la coutume s'en introduiſit par la ſuite. On préſume qu'alors ils n'aimoient pas à paſſer le nombre de dix à table [h]. Remarquons que les femmes ne mangeoient point avec les hommes. Diſons enfin que les conviés étoient dans l'uſage de boire à la ſanté les uns des autres [i].

L'habillement des Grecs, aux tems qui nous occupent préſentement, étoit aſſez ſemblable à celui des Peuples dont j'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Il conſiſtoit,

[a] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 3. c. 2. p. 280, &c.

[b] Voy. Iliad. l. 4. v. 261, 262. l. 8. v. 162.=Athen. l. 5. p. 192.

[c] Hygin. Fab. 274.=Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.=Athen. l. 2. p. 38 & 45. Scholiaſt. Stat. *ad* Theb. l. 1. v. 453.

(1) On pourroit peut-être trouver les motifs de ces éloges dans la qualité des vins Grecs. Tous ſont liquoreux, & pour peu qu'on en boive, ils portent à la tête & incommodent. On avoit donc crû devoir témoigner quelque reconnoiſſance à celui qui avoit trouvé le moyen d'ôter à ces vins leur qualité mal faiſante, par un mélange d'eau exact & proportionné. Car on obſervoit des régles ſur ce ſujet. Il y avoit certains vins qu'on trempoit plus ou moins, ſelon leurs qualités. Homère en fournit bien des exemples.

[d] Voy. Feith. l. 3. c. 3.

[e] Ibid. p. 289.

[f] Iliad. l. 2. v. 431. l. 9. v. 217. l. 24. v. 626.=Odyſſ. l. 14. v. 434. l. 15. v. 140. l. 20. v. 280.=Athen. l. 1. p. 12.

[g] Athen. l. 1. p. 11. F.=Feith. l. 3. c. 5. p. 296.

[h] Voy. Euſtath. *ad* Iliad. l. 2. v. 126.

[i] Feith. l. 3. c. 5. p. 306 & 307=Plutt. t. 2. p. 156. F.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

pour les hommes, dans une tunique très-longue, & dans un manteau qui s'attachoit avec une agraphe [a]. On retrouſſoit la tunique par le moyen d'une ceinture lorſqu'il falloit agir, ſe mettre en route, ou aller au combat [b]. L'uſage des doublures ne devoit pas encore être connu dans la Grece. J'en juge ainſi d'après l'uſage où ces Peuples étoient alors de laver fréquemment leurs habits [c]. La maniere dont ils s'y prenoient mérite d'être remarquée. Ils nettoyoient leurs étoffes en les foulant aux pieds dans de grandes foſſes préparées à cet effet [d].

Les Grecs, dès les ſiécles héroïques, ſe ſervoient de ſouliers, mais non pas habituellement. Ils ne les prenoient que lorſqu'ils vouloient ſortir [e]. On ne voit pas bien quelle pouvoit être la forme de ces ſouliers. Les hommes portoient auſſi des eſpéces de bottines faites de cuir de bœuf [f] qui ſe mettoient à cru ſur la jambe. Ils n'avoient aucune ſorte de coëffure; leur parure, à cet égard, conſiſtoit dans la beauté de leurs cheveux qu'ils portoient très-longs [g]. La couleur blonde étoit alors la plus eſtimée [h]. Ceux qui ſe piquoient de magnificencence nouoient les boucles de leur chevelure avec des crochets d'or. Chez les Athéniens ces crochets étoient faits en forme de cigales [i]. A l'égard de la barbe les Grecs des tems héroïques la laiſſoient croître [k].

L'uſage vouloit dans ces ſiécles que non-ſeulement les Princes, mais même les perſonnes conſidérables, telles que les peres de famille, les juges, &c. portaſſent pour marque de diſtinction un bâton fait en forme de ſceptre [l]. Remarquons qu'Homère ne parle ni de couronnes ni de diadêmes. Les Grecs ne les connoiſſoient point dans les tems héroïques.

Il régnoit dès-lors beaucoup de luxe & de magnificence dans les habits des hommes. Voici la deſcription qu'Homère fait de l'habillement d'Ulyſſe: Ce Prince, dit-il, étoit vêtu d'un manteau de pourpre, très-fin & très-ample, qui s'attachoit

[a] Voy. Feith. l. 3. c. 6.
[b] Idem ibid. p. 321. l. 4. c. 8. p. 464. & 465.
[c] Feith. p. 348.
[d] Odyſſ. l. 6. v. 93.
[e] Feith. l. 3 c 7. p. 332.
[f] Odyſſ. l. 24. v. 227.
[g] Voy. Feith. l. 3. c. 10. p. 349.
[h] Ibid. p. 350.
[i] Thucyd. l. 1. p. 4. D.
[k] Odyſſ. l. 16. v. 176. l. 18. v. 175. = Diod. l. 4. p. 251.
[l] Iliad. l. 2. v. 46 & 186, &c. l. 18. v. 556 & 557. = Odyſſ. l. 2. v. 37. l. 3. v. 412.

avec

avec une double agraffe d'or. Ce manteau étoit brodé par-devant. On y avoit repréſenté entre autres ſujets, un chien tenant un faon, prêt à le déchirer. Ces figures étoient en or. Sous ce manteau, Ulyſſe avoit une tunique d'une étoffe extrêmement fine, & dont Homère compare l'éclat à celui du ſoleil [a], d'où l'on pourroit peut-être inférer, qu'alors les Grecs portoient des vêtemens dans le tiſſu deſquels il entroit de l'or & de l'argent.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il nous reſte à peu-près autant de détail ſur l'habillement des femmes dans ces tems reculés. Elles avoient alors de longues robes attachées & renouées par des agraphes qui étoient d'or [b], chez les perſonnes aiſées & de diſtinction. Homère ne dit point en quoi pouvoit conſiſter l'eſpéce & la beauté de ces vêtemens. A l'égard des autres parures les femmes Grecques, dès les ſiécles héroïques, portoient des colliers d'or, des braſſelets de même métal garnis d'ambre; & des pendans d'oreille à trois pendeloques [c]. Ajoutons qu'elles uſoient dès-lors de quelque fard pour embellir & nettoyer leur teint [d]. On voit au ſurplus que les femmes diſtinguées ne paroiſſoient en public que couvertes d'un voile, ou pour mieux dire, d'une eſpéce de mante [e] qui ſe mettoit par-deſſus la robbe, & s'attachoit avec une agraffe [f].

Il faut convenir que d'ailleurs l'habillement des Grecs, tant pour les hommes que pour les femmes, étoit fort défectueux & fort imparfait. N'eſt-il pas étonnant, par exemple, que ces Peuples n'ayent jamais connu ni culottes, ni bas, ni caleçons, ni épingles, ni boucles, ni boutons, ni boutonnieres, ni poches? Ils ne connoiſſoient point non plus les bonnets, ni les chapeaux. J'ai déja fait voir que les Grecs n'étoient point dans l'uſage de doubler leurs habits; auſſi pour peu qu'il fit froid, étoient-ils obligés d'avoir recours à leurs manteaux [g]. Il eſt encore plus étrange que, n'ignorant point l'art de préparer le lin & d'en former des tiſſus [h], il ne leur ſoit jamais venu en penſée

[a] Odyſſ. l. 19. v. 225, &c.
[b] Iliad. l. 5. v. 424 & 426.
[c] Odyſſ. l. 11. v. 325 & 326 = Ælian. Var. Hiſt. l. 1. c. 18. = Pauſ. l. 9. c. 41. p. 796.
[d] Odyſſ. l. 18. v. 171-191-192.
[e] Ibid. l. 2. v. 334.
[f] Iliad. l. 5. v. 424 & 425.
[g] Voy. Odyſſ. l. 14. v. 480, &c.
[h] Voy. Iliad. l. 9. v. 657. l. 20. v. 128 = Odyſſ. l. 13. v. 73. l. 14. v. 519.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'en faire des chemises, & qu'en général le linge leur ait été entierement inconnu. C'est par cette raison que l'usage du bain étoit si familier aux Anciens. L'invention du linge, & la coutume d'en porter habituellement, ont introduit à cet égard un changement notable dans nos mœurs.

J'ai fait voir dans les Livres précédens, qu'on ne pouvoit pas se former d'idée claire & précise de la forme extérieure qu'avoient les maisons des Grecs, aux tems héroïques [a]. La distribution & la décoration de leurs appartemens ne nous sont guères mieux connues. Il paroît seulement que les logemens d'en-bas étoient occupés par les hommes, & que ceux d'en-haut étoient destinés pour les femmes [b]. Tous ces appartemens au surplus devoient être bien incommodes, puisque les Grecs ne connoissoient ni les cheminées, ni les vîtres, ni quantité d'autres inventions, dont nous ne sentons peut-être pas aujourd'hui tout le mérite, par l'habitude où nous sommes d'en jouir dès l'enfance.

Quant aux meubles, on en peut parler avec un peu plus de précision. Les Grecs en avoient dès-lors de deux espéces, les uns pour l'utilité & la commodité, & les autres uniquement pour le luxe & pour la parade. Les premiers consistoient dans des lits, des siéges, des tables & des coffres [c]. Car ces Peuples, dans les siécles héroïques, ne connoissoient ni les armoires, ni les commodes, ni les buffets. Ils n'avoient point non plus l'usage des tapisseries. Parlons d'abord des meubles d'usage.

Les lits des Grecs étoient composés d'une couchette sanglée, garnie de matelas, de couvertures, & probablement aussi de quelques espéces de traversins [d]. Il ne paroît pas que les pavillons ou ciels de lit, ni les rideaux eussent lieu anciennement dans la Grece. Homère n'en fait nulle mention. On se déshabilloit pour se coucher [e]. Quelques passages de l'Iliade & de l'Odyssée pourroient donner lieu de croire que les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, se servoient de draps [f]. Mais ce fait me paroît d'autant plus douteux, que cet usage a été in-

[a] Liv. II. Chap. III. p. 213.
[b] Voy. Feith. l. 3. c. 11. p. 363.
[c] Odyss. l. 8. v. 424-425-438-439.
[d] Voy. Feith. l. 3. c. 8. p. 334.
[e] Odyss. l. 1. v. 437, &c.
[f] Iliad. l. 9. v. 657 = Odyss. l. 13. v. 73 l. 14. v. 519, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

connu à toute l'antiquité. On voit au ſurplus que chez les Princes & les Rois, les bois de lit étoient ornés de plaques d'or & d'argent & de morceaux d'yvoire [a]. A l'armée, les Grecs couchoient ſur des peaux étendues à terre. On les couvroit de tapis, ou d'autres étoffes qui tenoient lieu de matelas. On mettoit enſuite par-deſſus les couvertures.

La forme qu'avoient anciennement les ſiéges, dans la Grece, ne nous eſt pas bien connue. Je préſume qu'ils étoient entierement de bois, n'ayant qu'un ſimple doſſier, ſans bras. Ces ſiéges étoient toujours accompagnés d'un marchepied, ſoit qu'on s'en ſervît dans les appartemens pour la converſation, ſoit même à table pour manger [b]. Chez les grands on les couvroit de peaux, de tapis & d'étoffes couleur de pourpre [c]. La même magnificence éclattoit ſur les bois des ſiéges, comme ſur les bois des lits [d]. Ils étoient travaillés avec ſoin, & revêtus de beaucoup d'ornemens [e]. Tels étoient les principaux meubles d'uſage que les Grecs connuſſent, aux tems héroïques.

Leurs meubles de luxe conſiſtoient alors dans de beaux trépieds deſtinés uniquement à parer les appartemens; car d'ailleurs on n'en faiſoit aucun uſage [f]. Ajoutons-y des cuvettes [g] & d'autres vaſes précieux, pour la matiere & pour le travail. Du ſurplus, les Grecs aux tems héroïques, n'avoient ni ſtatues ni tableaux [h]. Il ſeroit bien difficile au reſte, pour ne pas dire impoſſible, d'expliquer de quelle maniere l'or, l'argent, l'yvoire, & peut-être l'ambre étoient employés à décorer l'intérieur des palais dont parle Homère [i]. On ne peut pas même à cet égard propoſer de conjectures. Paſſons donc aux uſages de la vie civile: voyons comment les Grecs des ſiécles héroïques ſe conduiſoient dans la ſociété, quels étoient alors les amuſemens, & en un mot, les mœurs de cette Nation.

La politeſſe de ces tems reculés conſiſtoit à appeller chacun

[a] Odyſſ. l. 23. v. 189, &c.
[b] Feith. l. 3. c. 11. p. 361.
[c] Iliad. l. 9. v. 657, &c. l. 10. v. 155, 156. l. 24. v. 644, &c.
[d] Feith. p. 297.
[e] Ibid. p. 361.
[f] Voy. Iliad. l. 9. v. 122. l. 18. v. 373 & 374.
On appelloit alors *Trépieds*, de grands vaſes faits d'une façon particuliere, dont je doute que nous ſoyons bien inſtruits. On leur donnoit ce nom, ſur ce qu'apparemment ils étoient ſoutenus par trois pieds.
[g] Iliad. l. 23. v. 267, 268 & 270.
[h] Voy. *ſuprà*, Liv. II. p. 170.
[i] Odyſſ. l. 4. v. 72, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

par ſon nom [a], à ſe ſaluer de la main droite, & à s'embraſſer [b]. On tenoit auſſi quelques propos obligeans lorſqu'on s'abordoit [c]. Une des principales regles de civilité étoit, lorſqu'on recevoit des étrangers, d'attendre quelques jours à leur demander le ſujet & les motifs qui les amenoient [d]. Il étoit autrefois auſſi de la politeſſe, chez les Grecs, d'entrer le premier, même dans ſa propre maiſon [e].

Les hommes ne vivoient point habituellement avec les femmes. Elles étoient preſque toujours renfermées dans leurs appartemens [f]. Les mœurs des Grecs ne ſe reſſentoient que trop de ce peu de commerce entre les deux ſexes. On ſera toujours choqué de la groſſiereté & de l'indécence des propos qu'Homère met dans la bouche de ſes Princes & de ſes Héros. Il n'y a pas juſqu'à leurs témoignages d'eſtime & de conſidération qui ne portent l'empreinte de la barbarie qui régnoit encore dans la Grece aux ſiécles héroïques. La meilleure maniere en effet de témoigner à quelqu'un combien on l'honoroit & on l'eſtimoit, étoit de lui ſervir à table la portion la plus conſidérable du feſtin, & de lui verſer toujours à boire à plein bord [g]. Telle eſt encore à préſent la politeſſe des ſauvages [h].

Les Grecs avoient deux ſortes de domeſtiques. Des eſclaves, & des perſonnes libres qui ſervoient moyennant des gages qu'on leur donnoit [i]. Loin que le nombre en fût à charge à leur maîtres, ils en tiroient au contraire beaucoup de profit & d'utilité. On les employoit à garder les troupeaux, & à faire valoir les terres, les ſeules richeſſes qu'on connût preſque dans ces tems reculés. Ce n'étoit pas d'ailleurs l'uſage d'avoir alors des domeſtiques uniquement pour le faſte & l'oſtentation. On ne voit paroître chez les Princes Grecs ni portiers, ni huiſſiers, ni gardes, ni introducteurs, ni valets de chambre, ni aucuns des autres officiers qui rempliſſoient en Egypte & en Aſie les cours des Monarques. A l'armée particulierement, les Héros d'Homère ſe ſervent eux-mêmes, comme je l'ai déja

[a] Iliad. l. 10. v. 68 & 69.
[b] Feith. l. 3. c. 13.
[c] Ibid.
[d] Voy. Iliad. l. 6. v. 175 & 176.
[e] Voy. Odyſſ. l. 1. v. 125.
[f] Voy. Cornel. Nepos, *in* Præfat p. 29.
[g] Voy. Iliad. l. 4. v. 261, &c. l. 7. v. 321.
[h] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 520.
[i] Odyſſ. l. 1. v. 398. l. 4. v. 23-216-217. & 644. l. 11. v. 488. l. 18. v. 356, &c. = Herod. l. 8. n. 137.

Cette ſeconde eſpéce de domeſtiques n'étoit, à proprement parler, que des gens de journée.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

remarqué ; mais à la ville, les uſages étoient très-différens. Neſtor & Ménélas ſe font toujours ſervir dans leur palais par des ôfficiers [a]. Il en eſt de même des amans de Pénélope. On voit que dans preſque toutes les occaſions, ces Princes ſe font ſervir par des domeſtiques [b]. Remarquons à ce ſujet, qu'alors c'étoient des femmes ou des filles qui s'acquittoient envers les hommes de toutes les fonctions domeſtiques, même de celles où la pudeur & la retenue ſemblent le plus intéreſſées. C'étoient les femmes qui conduiſoient les hommes dans le lit, au bain, qui les parfumoient, les habilloient & les déshabilloient [c]. Diſons au reſte que chez les Grecs, dans les tems héroïques, comme aujourd'hui chez les Sauvages, les femmes étoient chargées de preſque tous les travaux pénibles du ménage. Elles faiſoient moudre les grains, cuiſoient le pain, alloient puiſer de l'eau, nettoyoient les appartemens, faiſoient les lits, allumoient le feu [d], &c. Le peu d'égards & de ménagemens pour le ſexe a de tous tems caractériſé les barbares.

Les Grecs, dès les ſiécles héroïques, connoiſſoient différentes ſortes de plaiſirs & d'amuſemens. Ils avoient la muſique, la danſe, les exercices du corps, & les jeux du diſque & de la balle. Ces Peuples faiſoient particulierement grand cas de la muſique. Ils avoient ſur cet article des idées bien différentes de celles que nous pourrions avoir aujourd'hui. Cet art n'eſt regardé parmi nous que comme un ſimple amuſement. Les Grecs enviſageoient la muſique d'un œil beaucoup plus ſérieux & beaucoup plus attentif. Ils étoient intimement perſuadés qu'elle ſervoit non-ſeulement à récréer l'eſprit, mais encore qu'elle contribuoit infiniment à former le cœur. Je me contenterai entre pluſieurs exemples de cette façon de penſer, d'en citer un des plus remarquables. Homère dit qu'Agamemnon, en partant pour Troye, avoit laiſſé auprès de la Reine ſa femme un Muſicien chargé du ſoin de la conduite de cette Princeſſe. Egyſthe,

[a] Odyſſ. l. 3. v. 338, 339. l. 4. v. 23-37. & 38, &c. 57-58-216-217-621, &c.
[b] Ibid. l. 1. v. 109, 110. l. 16. v. 248 & 253. l. 17. v. 331, &c. l. 18. v. 75. l. 20. v. 253, &c.
[c] Iliad. l. 1. v. 31. l. 14. v. 6, 7. l. 18. v. 559 & 560 = Odyſſ. l. 1. v. 436, &c. l. 3. v. 464. l. 4. v. 49. l. 10. v. 348, &c. l. 15. v. 93, 94. l. 17. v. 88, &c. l. 19. v. 320. l. 20. v. 105, &c. v. 147-297, 298. = Athen. l. 1. p. 10. E. = Catullus, Poem. 62. v. 160.
[d] Id. ibid. = Herod. l. 8. n. 137.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ajoute-t-il, ne peut triompher de Clytemneſtre qu'après avoir éloigné & fait périr ce Muſicien dont les inſtructions ſoutenoient cette Princeſſe dans le chemin de la vertu [a]. C'eſt par une ſuite de ces idées ſur les effets de la Muſique, qu'elle attiroit la principale attention des anciens Légiſlateurs. Cet art avoit, au ſentiment des premiers Peuples, une liaiſon & un rapport intime avec les mœurs. Le fait eſt trop connu pour devoir y inſiſter.

Il paroît que dans les tems héroïques la lyre avoit la préférence ſur la flûte. Dans toutes les circonſtances où Homère a eû occaſion de placer de la muſique, il ne parle jamais que de la lyre. Quelques-uns prétendent qu'alors les cordes de cet inſtrument étoient de lin. Ils ſe fondent ſur un paſſage de l'Iliade qui ſemble en effet vouloir l'indiquer [b]. Mais outre que les termes dont le Poëte s'eſt ſervi, ſont ſuſceptibles d'une explication qui peut également convenir à des cordes de boyau, on voit par d'autres paſſages, qu'elles étoient alors connues [c]. D'ailleurs, quel ſon auroit-on pû tirer d'une corde de lin ? Quoi qu'il en ſoit, au ſurplus, la lyre ne ſervoit anciennement que pour accompagner la voix. On ne voit perſonne dans Homère jouer de cet inſtrument ſans chanter. On ne le touchoit point ſeul. Les ſujets des chanſons étoient toujours quelques traits tirés de la Mythologie, ou de l'hiſtoire. Le tems des repas étoit ordinairement celui qu'on choiſiſſoit pour entendre la muſique, c'eſt-à-dire, un chantre qui marioit ſa voix avec la lyre. Car Homère n'introduit jamais qu'un muſicien dans ces occaſions. On ignoroit alors l'art de multiplier les inſtrumens, & d'en faire jouer pluſieurs enſemble pour produire une harmonie agréable ; art qui, je crois, a même été inconnu à toute l'antiquité [d].

Je ne ferai aucune réflexion ſur les danſes qui pouvoient être anciennement en uſage chez les Grecs, ni ſur les différens exercices qui faiſoient le plaiſir favori de cette nation. On a tant écrit ſur tous ces objets, & ils nous ſont ſi familiers, que je me crois diſpenſé d'en parler. Perſonne n'ignore

[a] Odyſſ. l. 3. v. 267, &c.

[b] Schol. ad Iliad. l. 18. v. 570.

[c] Odyſſ. l. 15. v. 406, &c.

[d] Voy. les Mém. de Trév. Octobre 1725. p. 1774, &c.

Digitized by Google

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que toutes ces inſtitutions tendoient à rendre les corps plus agiles & plus robuſtes. Je doute, au ſurplus, malgré le témoignage de quantité d'Auteurs, qu'au ſiécle de la guerre de Troye, il y eût dans la Grece des ſpectacles réglés & fixés à un certain tems, & à un certain lieu, c'eſt-à-dire, des jeux qu'on célébrât régulièrement, tels que le furent par la ſuite les jeux Olympiques, les jeux Pythiens, les jeux Néméens, &c. Homère ne le donne point à entendre. On recueille ſeulement de la lecture de ſes Poëmes, que l'uſage étoit alors établi de célébrer dans certaines occaſions des jeux où l'on diſtribuoit des prix d'une valeur conſidérable aux vainqueurs [a]. Cette circonſtance annonce d'abord une différence eſſentielle dans les récompenſes, objet principal des combattans. Ceux que remportoient les vainqueurs aux jeux Olympiques, Pythiens, Iſthmiques, Néméens, conſiſtoient uniquement dans une couronne faite de branches d'olivier, de laurier, de pin, d'ache, &c. La gloire étoit donc alors le ſeul motif qui animât les combattans, & nullement le lucre & la cupidité. Ces motifs, au contraire, pouvoient entrer pour beaucoup dans les jeux dont parle Homère, où les prix propoſés conſiſtoient dans des eſclaves, des chevaux, des armes, des bœufs, des vaſes précieux, des ſommes d'or & d'argent, &c. Enfin les jeux Olympiques, Pythiens, &c. ſe célébroient régulièrement à certaines époques & conſtamment aux mêmes endroits; mais il ne paroît par aucun paſſage d'Homère, qu'au tems de la guerre de Troye, il y eût rien de fixe & de réglé ſur le tems & le lieu auxquels on devroit célébrer les jeux qu'il décrit. On pourroit néanmoins concilier tous ces faits, en diſant que les jeux ſacrés de la Grece établis très-anciennement avoient ceſſé enſuite d'être célébrés pendant un tems conſidérable; interruption dont l'hiſtoire fournit pluſieurs exemples [b]. Alors il ne ſeroit pas étonnant qu'Homère n'eût rien dit de leur célébration. Comme ce point de critique exigeroit, au reſte, une aſſez longue diſcuſſion, & que d'ailleurs elle ſeroit peu utile, je ne crois point devoir m'y engager.

Il ne nous reſte plus qu'à jetter un coup d'œil général ſur

[a] Voy. Iliad. l. 9. v. 123, &c. l. 23. v. 259.

[b] Voy. le Journal des Sçavans, Févr. 1751, p. 112, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

les mœurs des Grecs, aux ſiécles héroïques, c'eſt-à-dire, ſur leur façon de penſer & d'agir. On a déja pû juger par tout ce que j'ai rapporté, à quel point ces Peuples étoient alors barbares & ignorans. La férocité de leurs mœurs répondoit à la groſſiereté de leur eſprit. Ils n'avoient ni morale, ni principes. Le droit du plus fort étoit preſque la ſeule loi qu'ils reconnuſſent. Cette anarchie forçoit alors les Grecs à marcher toujours armés, & à être perpétuellement en état de défenſe [a]. Dans la deſcription du bouclier d'Achille, Homère repréſente des jeunes gens danſans l'épée au côté [b].

On ne trouvoit donc dans ces anciens tems ni repos, ni ſureté dans la Grece. Le brigandage & la licence y régnoient de toutes parts [c]. C'eſt pourquoi la force du corps & la hardieſſe dans les combats, étoient autrefois les plus belles qualités que ſes Peuples connuſſent [d]. La ſageſſe, la juſtice, la probité, la plûpart des vertus morales, en un mot, n'avoient pas ſeulement de noms dans l'ancien langage des Grecs, comme ils n'en ont point encore chez les ſauvages de l'Amérique [e]. Je n'oſerois même aſſurer qu'il y eût alors dans la langue Grecque de terme qui exprimât l'idée générale de *vertu* (1).

La politeſſe ne s'eſt jamais introduite dans une contrée que par le moyen des lettres. Les vices les plus brutaux & les plus préjudiciables à l'humanité ſont le partage des nations groſſieres & ignorantes. La Philoſophie n'avoit pas encore éclairé la Grece, au tems de la guerre de Troye. Auſſi la conduite de ſes habitans nous préſente-t-elle alors le tableau le plus ſombre & le plus hideux. L'hiſtoire des ſiécles héroïques n'offre que des uſurpations, des meurtres, des violences & des forfaits inoüis. C'eſt à cette époque qu'ont paru tous ces fameux

[a] Thucydid. l. 1. p. 4. C. = Ariſt. de Repub. l. 2. c. 8. t. 2. p. 327. B.
[b] Iliad. l. 18. v. 597 & 598.
[c] Voy. *ſuprà*, Liv. IV. p. 315.
[d] Voy. Feithius, l. 14. c. 7. p. 452.
[e] Voy. la Condamine, Relat. de la riviere des Amazones, p. 54 & 55.

(1) Le mot Ἀρετὴ, ſi fréquemment employé dans Homère, eſt viſiblement dérivé d'Ἄρης, *Mars*, *combat*, & ne ſignifioit originairement que *bravoure* ou *vertu guerriere*.

Si dans la ſuite le mot Ἀρετὴ, a été employé pour ſignifier la *vertu* en général, c'eſt que pendant long-tems les Grecs n'avoient point connu d'autre vertu, que la valeur, qui même dans les plus beaux ſiécles de cette nation, fut toûjours regardée comme la *Vertu par excellence*.

Je crois en pouvoir dire autant du mot Σοφία, *ſageſſe* qu'on rencontre également dans Homère. Ce terme ne déſigne, chez ce Poëte, que l'*habileté* & l'*adreſſe* dans les Arts Méchaniques.

criminels

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

criminels dont les noms ont paſſé juſqu'à nous. On y voit les Théſée, les Atrée, les Etéocle, les Alcméon, les Oreſte, les Eryphile, les Phédre, & les Clytemneſtre. Preſque tous les Princes qui marcherent devant Troye furent trahis par leurs femmes. Le royaume ſeul de Mycènes préſente les cataſtrophes les plus affreuſes. La ſcêne à chaque moment y eſt enſanglantée. L'hiſtoire de Pélops & de ſes deſcendans n'eſt qu'un tiſſu de crimes & d'horreurs [a]. Les ſiécles héroïques ſont, en un mot, les tems les plus féconds en inceſtes & en parricides, dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire [b].

Après ces réflexions il ſeroit, je crois, fort inutile de s'arrêter à prouver combien les éloges dont certains Auteurs ont jugé à propos de combler les tems héroïques, ſont faux & déraiſonnables. On peut parfaitement bien appliquer à ces ſiécles tant vantés, tout ce que j'aï dit ſur ceux qui faiſoient l'objet de la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Grecs alors étoient auſſi ignorans & par conſéquent auſſi vicieux que le pouvoient être les peuples dont je parlois. Il s'eſt paſſé bien des ſiécles avant que la plus grande partie de l'Univers ſoit ſortie de cette funeſte ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux ſont la ſuite inévitable.

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. p. 37. [b] Pauſ. l. 2. c. 29. p. 179.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

DISSERTATIONS.

Digitized by Google

PREMIERE DISSERTATION.

Sur les Noms & les Figures des Conſtellations.

J'AI FAIT voir en traitant l'hiſtoire de l'Aſtronomie, que dès les tems les plus reculés, on avoit imaginé pour diſtinguer plus facilement les Etoiles, d'en réduire pluſieurs ſous un ſeul & même groupe. J'ai dit auſſi que dès lors on avoit donné certains noms à ces différens amas que nous déſignons aujourd'hui par le mot de *Conſtellation*. L'origine de ces figures & de ces noms eſt, de toutes les queſtions qui ſe préſentent ſur l'origine des anciennes pratiques, une des plus curieuſes, mais en même tems des plus obſcures & des plus impénétrables. Les différens ſyſtêmes qu'on a imaginés pour ſe rendre raiſon d'un uſage auſſi biſarre, prouvent ſenſiblement la difficulté de la matiere que j'entreprends de traiter. Elle eſt d'autant plus ingrate, qu'il ne nous reſte aucun monument ſur les progrès de l'Aſtronomie dans les premiers ſiécles. Il ne faut donc pas eſpérer qu'on puiſſe jamais ſatisfaire pleinement la curioſité ſur un uſage dont les motifs ne

peuvent ſe préſenter aux lumieres de la raiſon, que très-difficilement. Eſſayons cependant de propoſer quelques conjectures. Il ſe préſente trois queſtions à examiner.

1°. Si les noms que nous donnons aujourd'hui aux Conſtellations peuvent nous indiquer ceux qu'on leur aura donnés originairement.

2°. Pourquoi on a employé par préférence les noms de certains objets pour déſigner les Conſtellations.

3°. Quel a pû être le motif qui a dirigé l'application des noms de ces objets à certaines Conſtellations.

J'eſſayerai auſſi de remonter à l'origine de quelques expreſſions biſares dont on ſe ſert encore aujourd'hui dans le langage Aſtronomique.

Si l'on s'en rapporte à la plûpart des Auteurs qui ſe ſont exercés juſqu'à préſent ſur la queſtion qui nous occupe, c'eſt dans l'antiquité la plus reculée qu'il faut chercher l'origine des noms & des figures dont les Aſtronomes font uſage pour déſigner les Conſtellations. Je ſuis bien éloigné d'adopter ce ſentiment. Ces inſtitutions ne me paroiſſent point être l'ouvrage des premiers Obſervateurs. Tout nous porte au contraire à penſer que les dénominations primitives ont été altérées, & que les Grecs ont probablement introduit ce changement. Ce ſont les noms qu'ils avoient jugé à propos de donner aux Conſtellations, qui ſe ſont conſervés; mais ces noms ne ſont certainement pas des premiers ſiécles de l'Aſtronomie (*). Il eſt vrai qu'aujourd'hui les Arabes,

(*) Ces noms pour la plupart ſont poſtérieurs à l'expédition des Argonautes.

Digitized by Google

les Mogols, les Tartares & preſque tous les Peuples de l'Orient déſignent les ſignes du Zodiaque par les mêmes noms que nous. Mais on n'ignore pas que toutes ces nations, à l'exception des Chinois, ont adopté l'aſtronomie des Grecs[a]. Ces Peuples l'avoient portée dans l'Arabie & dans la Perſe, d'où elle a paſſé dans le Mogol & dans la Tartarie. Il n'eſt donc pas ſurprenant de retrouver dans ces contrées les aſtériſmes de la Grece. Cette conformité ne prouve rien pour l'ancienneté de ces noms (1).

Mais, dira-t-on, les Grecs n'ont point inventé l'Aſtronomie : ils l'ont appriſe des Chaldéens, des Phéniciens & des Egyptiens ; on peut donc préſumer qu'ils auront retenu les noms & les figures que ces Peuples ont donnés aux Conſtellations ; & c'eſt ainſi que la tradition des uſages primitifs nous aura été tranſmiſe. Cette objection n'eſt pas difficile à écarter.

Quoique les Grecs fuſſent inconteſtablement redevables de la plus grande partie de leurs connoiſ-

[a] Voy. Weidler, Hiſt. Aſtronom. c. 8. p. 205. & c. 10. p. 244. 245. M. Hyde l'aſſure poſitivement des ſignes du Zodiaque, dans ſon Commentaire ſur les tables d'Ulugh-Begh. p. 4.

(1) Ce que j'avance ici ſur l'Aſtronomie Grecque reçue chez les Arabes & les autres Peuples de l'Orient, paroîtra d'abord contradictoire avec ce que j'ai dit Prem. Part. pag. 214. Cette contradiction cependant n'eſt qu'apparente. Les Arabes & les autres Peuples de l'Orient avoient certainement des notions d'Aſtronomie avant le tems auquel ils ont fréquenté les Grecs ; mais, ſuivant toutes les apparences, ces connoiſſances n'étoient pas bien parfaites. Les conquêtes d'Alexandre dans la haute Aſie, & l'Empire qu'après ſa mort les Séleucides établirent dans ces contrées, lierent un très-grand commerce entre les Grecs & les Aſiatiques. L'Aſtronomie avoit fait alors de très-grands progrès dans la Grece. Les Arabes & les autres Nations dont nous venons de parler profiterent de ces découvertes & adopterent en conſéquence les termes & les figures reçues dans l'Aſtronomie Grecque.

ſances Aſtronomiques aux Chaldéens, aux Phéniciens & aux Egyptiens, ils avoient cependant étrangement abuſé des ſymboles par leſquels ces Peuples avoient déſigné les Conſtellations. Les Grecs s'étoient formé un Zodiaque particulier. Les noms par leſquels ils déſignoient les Conſtellations n'étoient point ceux dont ſe ſervoient les anciennes Nations. Ecoutons ce que les Auteurs de l'Antiquité nous apprennent ſur ce ſujet.

Firmicus dit poſitivement que la Sphère des Barbares, c'eſt-à-dire, celle des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, étoit entierement différente de celle des Grecs & des Romains. Pluſieurs autres Ecrivains dépoſent auſſi de la différence qu'il y avoit entre le Zodiaque Grec & le Zodiaque Egyptien. Les noms des Conſtellations, chez ces deux Peuples, ne ſe reſſembloient point [a]. Dans la ſphère Egyptienne on ne connoiſſoit ni le nom ni la figure du *Dragon*, de *Céphée*, d'*Andromède*, &c. Les Egyptiens avoient donné aux amas d'Etoiles qui compoſoient ces Conſtellations chez les Grecs, d'autres figures & d'autres noms [b]. Il en étoit de même chez les Chaldéens [c]. Les Orientaux n'ont jamais connu les Gémeaux (Caſtor & Pollux) dont les Grecs ont fait le troiſiéme ſigne du Zodiaque [d]. Il ne nous reſte à la

[a] Voy. Salmaſ. de Ann. Climact. p. 594.

[b] Achill. Tat. Iſag. c. 39. = Voy. auſſi Plut. de Iſide & Oſiride, p. 539.

[c] Achill. Tat. *loco citato*.

Tout ce que nous diſons ici, d'après les Anciens, ſur la différence qu'il y avoit entre la ſphère des Grecs & celle des anciens Peuples, doit s'entendre avec quelque reſtriction. Nous expliquerons plus bas le ſens dans lequel nous croyons que ces paroles doivent être priſes.

[d] Hérodote l'aſſure des Egyptiens, l. 2. n. 43. = Voy. auſſi Hyde, hiſt. Relig. vet. Perſar. c. 32. p. 391.

vérité.

vérité preſque rien ſur les noms que les premiers habitans de l'Arabie avoient donnés originairement aux Conſtellations, mais par le peu qui s'en eſt conſervé, on voit qu'ils devoient être différens de ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui [a]. Il reſte donc à examiner, d'après ces faits, quel aura été l'uſage primitif, & par quelle raiſon les Conſtellations ont été déſignées chez tous les Peuples par des dénominations ſi biſarres & ſi éloignées de la figure qu'elles ont dans le ciel.

Les Etoiles ne préſentent-elles pas le même arrangement à tous les yeux ? Leur diſpoſition n'eſt-elle pas la même pour tous les climats? Oui ſans doute. Mais dans tous les climats on ne les a pas enviſagées avec les mêmes yeux ; je veux dire, que tous les Peuples n'ont pas ſuivi un plan uniforme pour grouper les Etoiles. Les formes ſous leſquelles on a réduit ces aſtres ayant été fort différentes, le nombre & la forme des Conſtellations a dû par conſéquent varier dans chaque contrée. C'eſt par cette raiſon que les Indiens comptent dans le Zodiaque 27 Conſtellations, & les Chinois 28 [b]. Il y a même chez ces derniers des Conſtellations qui ne ſont compoſées que d'une ſeule Etoile (1).

Si l'on remarque une grande variété dans le nombre & dans la forme des Conſtellations chez les différens Peuples de cet Univers, elle n'eſt pas moins

[a] Voy. Hyde, in Tab. Ulugh-Begh.

[b] Voy. les obſervat. Math. Aſtronomiq. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 243.

(1) La premiere Conſtellation du Zodiaque Chinois, nommée *Kio* qui veut dire *la corne*, n'eſt compoſée que d'une Etoile.

ſenſible dans les noms par leſquels ils ont jugé à propos de les déſigner. Qu'on parcoure toutes les Nations, même les plus ſauvages, on verra qu'elles connoiſſent quelques Conſtellations, & qu'elles leur ont donné des noms qui ſont tous relatifs à certains objets ſenſibles. Cependant, rien de moins uniforme que les objets auxquels chaque Nation a fait reſſembler les Aſtériſmes. D'où peut venir l'accord de tant de Peuples, qui ſurement n'ont pas eû de commerce les uns avec les autres, à déſigner les Conſtellations par des dénominations qui n'ont aucun rapport avec leur arrangement dans le Ciel? Comment peut-il être arrivé qu'ils ſe ſoient tous réunis dans une pratique d'autant plus extraordinaire, qu'elle eſt moins naturelle? Avant que d'entrer dans aucune diſcuſſion, je crois qu'il eſt à propos de diſtinguer les tems.

Nous avons ici deux objets à conſidérer. Les noms qu'on a donnés primitivement aux Conſtellations, & ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui. L'origine de ces derniers eſt très-ancienne. Mais j'ai déja dit qu'on n'en devoit pas attribuer l'invention aux premiers ſiecles de l'Aſtronomie. Ces dénominations n'ont pas aſſez de rapport avec la diſpoſition apparente du plus grand nombre des Etoiles. Je ne puis me perſuader que les premiers hommes ayent crû voir dans les aſſemblages d'Etoiles dont ils ont formé les Conſtellations, la reſſemblance de la plûpart des figures par leſquelles on les déſigne aujourd'hui chez preſque tous les Peuples. On ſe ſera donc ſervi originairement de quelque pratique, autre que celle dont l'uſage nous eſt reſté. C'eſt cette pratique

primitive qu'il faut tacher de deviner, & expliquer en même tems l'origine de celle dont nous nous ſervons préſentement.

Les premieres dénominations ont dû être extrêmement ſimples, & relatives à l'objet qu'on vouloit déſigner. Si l'on peut ſe flatter de retrouver quelques traces des uſages primitifs, c'eſt chez les Sauvages de l'Amérique qu'il faut les chercher. Ces Peuples avant l'arrivée des Européens connoiſſoient quelques Conſtellations, & leur avoient donné des noms. Examinons la ſignification de ces noms, & les idées qu'ils y avoient attachées.

Les Iroquois connoiſſent la *grande Ourſe*, ils la nomment *Okouari* [a], c'eſt-à-dire, l'Ourſe; dénomination dont les motifs ſont très-aiſés à pénétrer, comme on le verra dans un moment. A l'égard de la petite Ourſe il ne paroît pas que ces Peuples ayent donné de nom à cette Conſtellation. Il n'y a que l'Etoile Polaire qui ait attiré leur attention [b]. C'eſt elle qui les dirige dans leurs voyages. Ils ont beſoin d'un pareil guide pour ne pas s'égarer dans les vaſtes campagnes du continent de l'Amérique. Le nom qu'ils ont donné à cette Etoile eſt très-ſimple. Ils la nomment *Iate ouatitentio, celle qui ne marche point* [c]. Cette dénomination eſt fondée ſur ce que le mouvement de cette Etoile eſt inſenſible, & qu'elle paroît toujours fixe dans le même point.

Les Peuples du Groenland connoiſſent non-ſeulement l'étoile Polaire, mais même toute la Conſ-

[a] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 236.
[b] Ibid. p. 239.
[c] Ibid.

tellation de la petite Ourſe. Ils la nomment *Kaumorſok*. Ce nom a dans leur langue un rapport immédiat avec l'uſage qu'ils font de la connoiſſance de cette Conſtellation. Ces Peuples tirent une grande partie de leur ſubſiſtance des Chiens de mer. Ce n'eſt que la nuit qu'on peut prendre ces amphibies. L'apparition de l'étoile du Nord eſt pour les Groenlandois un avertiſſement de ſe diſpoſer à partir pour la chaſſe des Chiens de mer. Auſſi le nom *Kaumorſok* qu'ils donnent à la petite Ourſe, ſignifie-t-il dans leur langue : *quelqu'un eſt ſorti pour prendre des Chiens de mer* [a].

On remarque auſſi dans le nom que ces Peuples donnent aux Pléïades, un rapport très-marqué avec la figure que cet Aſtériſme préſente aux yeux. Ils appellent les Pléïades *Killuktwſet*, qui veut dire *liées enſemble* [b]. En effet, ces Etoiles ſe touchent de ſi près à la vûe, qu'elles ſemblent être attachées les unes aux autres.

On en peut dire autant des Etoiles qui compoſent la tête du Taureau céleſte. Elles répréſentent aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupède. Cette reſſemblance eſt même ſi frappante, que les Peuples les plus ſauvages l'ont ſaiſie. Les Nations qui habitent le long de l'Amazone, appellent les Hyades *Tapüra*,

[a] Hiſt. Nat. de l'Iſlande & du Groenland. t. 2. p. 224. 225.

L'Auteur de qui j'ai tiré ce fait, dit que ce nom de *Kaumorſok* donné par les Groenlandois à l'étoile du Nord, vient de ce que cette Etoile paroît ſortir & ſe lever de la mer. Son eſprit ſans doute voyageoit ſous l'Equateur, quand il a écrit cela. Je laiſſe à juger ſi l'on peut dire que, pour des Peuples qui ſont ſitués par les 70 degrés de latitude Septentrionale, l'étoile Polaire paroît ſortir & ſe lever de la mer.

[b] Ibid. p. 225.

Rayouba, du nom qui ſignifie aujourd'hui dans leur Langue, *mâchoire de Bœuf* [a].

Cette longue traînée blanche qui traverſe tout le Ciel, a reçu auſſi chez la plupart des Peuples une dénomination très-conforme à l'objet qu'elle repréſente. Les Grecs l'ont nommée *Galaxie*, ou *Voye Lactée*, eû égard à ſa blancheur. Les Chinois l'appellent *Tien-ho*, le *Fleuve céleſte*. Pluſieurs Nations l'ont nommée *le grand chemin* [b]. Les ſauvages de l'Amérique Septentrionale la déſignent ſous le nom de *chemin des Ames* [c]. Nos Payſans l'appellent *le chemin de ſaint Jacques*.

Il eſt encore aſſez probable que les deux Etoiles brillantes de la tête des Gémeaux ont pu être déſignées par deux objets ſemblables. Les Grecs leur avoient donné le nom des deux freres célebres, Caſtor & Pollux. On prétend que dans l'ancienne Sphère c'étoient deux Chevreaux qui déſignoient cette Conſtellation [d]. Les Arabes y avoient mis originairement deux Paons. Toutes ces dénominations ſont très-naturelles. Comme les deux Etoiles dont il s'agit, ſont les plus remarquables de toutes celles qu'on découvre dans cette partie du Ciel, qu'elles ſont à peu près

[a] Relat. de la Riviere des Amazones par M. de la Condamine, dans les Mém. de l'Academ. des Scienc. Ann. 1745. M. p. 447.

Sur ce mot *Tapiira Rayouba* qui ſignifie aujourd'hui chez les Indiens *Mâchoire de Bœuf*, M. de la Condamine ajoute, je dis aujourd'hui, parce que ce mot ſignifioit autrefois Mâchoire de *Tapiira*, animal propre du pays; mais depuis qu'on a tranſporté des Bœufs d'Europe en Amérique, les Braſiliens & les Péruviens ont appliqué à ces animaux les noms qu'ils donnoient dans leur Langue maternelle au plus grand des Quadrupèdes qu'ils connoiſſoient avant la venue des Européens.

[b] Voy. le Comment. de Hyde ſur les tables d'Ulug-Begh, p. 23.

[c] Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 406.

[d] Hyde Hiſt. Relig. Veter. Perſar. cap. 32. p. 391.

auſſi grandes & auſſi brillantes l'une que l'autre, on a cherché à les déſigner par des objets ſemblables.

Les Chinois pourroient encore nous fournir quelques lumieres ſur la queſtion que nous cherchons à éclaircir. L'origine de l'Aſtronomie remonte chez cette Nation à une antiquité très-reculée. On ſçait que les Chinois ont été long-tems ſans vouloir rien emprunter des autres Peuples ſoit de l'Aſie, ſoit de l'Europe [a]. Les expreſſions en uſage dans l'Aſtronomie Chinoiſe peuvent donc nous donner quelque idée des dénominations primitives qui ſont en ce moment l'objet de nos recherches, d'autant plus que ces Peuples ſont attachés, ſi l'on peut dire, juſqu'à la minutie à leurs anciennes pratiques. Les Chinois appellent, par exemple, le Zodiaque *Hoang-tao*, le *chemin jaune*. Cette dénomination eſt aſſez naturelle : on y voit un rapport ſenſible avec le cours annuel du ſoleil, qui s'exécute ſur ce cercle de la Sphère. Le nom de Zodiaque que nous lui donnons d'après les Grecs, n'a pas autant de conformité avec les Phénomènes qu'il préſente aux yeux. Auſſi le terme de *Zodiaque* eſt-il aſſez récent, même dans la langue Grecque. Il n'eſt certainement pas des premiers ſiécles de leur Aſtronomie. On ne voit point que les Auteurs anciens l'ayent employé. Les Grecs, cependant, n'ont pas été juſqu'au tems où ce nom s'eſt introduit chez eux, ſans connoître le mouvement propre du Soleil, & ſans avoir un mot dans leur Langue pour déſigner le cercle que cet Aſtre ſemble parcourir dans le Ciel. Je ſerois fort porté à croire que dans

[a] Voy. les Obſervat. Mathématiques-Aſtronomiques faites aux Indes & à la Chine publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 3. 4. & 5.

les premiers tems le *Zodiaque* aura été déſigné par le nom & l'emblême d'une ceinture qui environne le Ciel. C'eſt le terme dont pluſieurs Nations, & en particulier les Arabes & la plûpart des peuples de l'Orient, ſe ſervent encore pour exprimer ce cercle de la Sphère [a].

Je penſe auſſi que les Conſtellations ſous leſquelles paſſent la Lune & le Soleil, n'auront point été originairement déſignées par les noms de Belier, de Taureau & de Lion, &c. Il eſt bien plus naturel de croire qu'on aura d'abord appellé ces amas d'Etoiles les *demeures* ou les *maiſons* de la Lune & du Soleil. C'eſt ainſi que pluſieurs Nations ont déſigné de toute antiquité les ſignes du Zodiaque [b].

Mais, dira-t-on, comment a-t-il pû arriver qu'une pratique ſi ſimple & ſi naturelle ait dégénéré dans un uſage auſſi biſarre que celui que nous ſuivons? Uſage au reſte qui remonte à une antiquité très-reculée. Voici de quelle maniere je conjecture que ce changement aura pû arriver.

L'Aſtronomie n'auroit fait aucun progrès, ſi dès les tems les plus reculés n'on avoit pris ſoin de coucher par écrit les différentes obſervations qu'on avoit faites. Il faut donc le préſumer quoiqu'il ne nous en reſte aujourd'hui aucune preuve directe. On a

[a] Voy. le comment. de M. Hyde ſur les tables d'Ulug-Begh. p. 30. = Voy. auſſi les notes ſur Aulugelle. l. 13. c. 9. p. 669. not. (8). *Edit.* in 8° de 1666.

[b] Voy. Hyde, ſur les tables d'Ulug-Begh. p. 30.

Le mot Chinois *ſoû* que nous traduiſons par *Conſtellation*, ne répond point dans l'Idiome Chinois à l'idée que préſente le mot *Conſtellation* dans notre langue. Les groupes d'étoiles que les Européens déſignent par le mot *Conſtellation*, ſont appellés par les Chinois *demeure*, *hôtellerie*, dénomination conforme aux idées qu'on a dû ſe former primitivement des ſignes du Zodiaque.

vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les Peuples ont été un tems conſidérable ſans connoître l'écriture Alphabétique [a]. On y a vû auſſi que les Hiéroglyphes avoient été anciennement le moyen le plus généralement pratiqué pour conſerver la mémoire des faits, des ſciences & des découvertes, &c. Nous ne pouvons pas douter qu'on n'ait fait uſage de cette eſpéce d'écriture pour conſtater les premieres obſervations Aſtronomiques. Rien de plus commun dans l'Ecriture hiéroglyphique que les repréſentations d'hommes, d'animaux, &c. On ſçait que ces repréſentations n'avoient ſouvent qu'un rapport très-indirect avec l'objet qu'on vouloit déſigner. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que c'eſt dans ces figures hiéroglyphyques qu'il faudroit chercher l'origine de ces noms biſarres que portent les Conſtellations chez tous les Peuples.

Il eſt plus que probable qu'au récit de leurs obſervations les premiers Aſtronomes joignoient le deſſein des Conſtellations dont ils parloient. Mais ce deſſein vraiſemblablement ne reſſembloit point à ceux que l'Aſtronomie moderne employe. Les premiers hommes en auront uſé de la même maniere qu'en uſent encore aujourd'hui les Chinois. Ces Peuples ont donné des noms aux Conſtellations, & ces noms ſont relatifs à certaines figures. Ces figures néanmoins ne ſont point deſſinées ſur leurs Planiſphères. Les repréſentations des Aſtériſmes n'y ſont exprimées que par des lignes qui joignent les Etoiles les unes aux autres, ſelon les différentes formes ſous leſquelles les Chinois les ont réduites. Ils écrivent à côté de ces aſſemblages

[a] Liv. II. Chapitre VI.

le

le nom de chaque étoile & de chaque Conſtellation *. Cette méthode eſt bien plus ſimple que celle dont nous faiſons uſage. Dans nos Planiſphères les figures par leſquelles nous déſignons les Conſtellations ſont deſſinées, & les étoiles dont chaque Conſtellation eſt compoſée ſont arrangées ſur ces figures. Je crois que dans les premiers tems on en aura uſé d'une maniere toute différente. Les anciens Aſtronomes auront probablement repréſenté les Conſtellations dans le goût que les Chinois les repréſentent, c'eſt-à-dire, ſans aucune figure, joignant ſeulement enſemble par des lignes droites les étoiles qui compoſoient chaque Conſtellation. Je préſume encore que pour éviter les erreurs & les équivoques, les premiers Obſervateurs écrivoient le nom de chacune des Conſtellations à côté de ſa repréſentation; mais ce nom, comme je viens de le dire, étoit écrit en hiéroglyphes. Examinons maintenant l'effet qu'aura pû produire cette pratique, par la ſuite des ſiécles.

La premiere maniere d'écrire les obſervations Aſtronomiques en deſſinant chaque Conſtellation dont on parloit, ſera devenue très-embarraſſante quand le nombre s'en ſera multiplié à un certain point. On aura donc cherché à abréger le travail. Il eſt naturel de croire qu'inſenſiblement on aura ſupprimé les

* Voy. Bianchini, la Iſtor. univ. p. 283.=Acad. des Inſcript. tom. 18. Mém. p. 271.

J'ai vû un Planiſphère Chinois gravé à Pekin, parfaitement conforme à celui dont parle M. Bianchini. Il eſt aſſez difficile d'y reconnoître les Conſtellations, attendu que la poſition des étoiles eſt fort inexacte, & très-défectueuſe: mais d'ailleurs cette maniere de grouper les Conſtellations eſt infiniment préférable à celle que nous ſuivons aujourd'hui, & que nous tenons des Grecs: par ce moyen on reconnoîtroit beaucoup plus aiſément les Conſtellations.

repréſentations. On ſe ſera contenté de déſigner les Conſtellations dont on parloit, par le ſymbole hiéroglyphique de leur nom. Ainſi lorſqu'on aura voulu, par exemple, déſigner la Conſtellation que nous nommons aüjourd'hui *le Taureau*, ſuppoſé que le Taureau fût autrefois le ſymbole hiéroglyphique du nom qu'on avoit donné à cet amas d'étoiles, on aura deſſiné un Taureau, ainſi des autres. De cet uſage, il ſera arrivé qu'inſenſiblement les Conſtellations auront pris le nom des principaux ſymboles qui avoient ſervi originairement à écrire le nom qu'on avoit d'abord donné à ces amas d'étoiles, & qu'à la fin on aura perdu de vûe les dénominations primitives.

Voilà, je crois, la ſource dans laquelle il faut chercher l'origine & les cauſes de ces noms biſarres que les Aſtériſmes portent chez toutes les Nations; car quoique dans les premiers tems l'écriture hiéroglyphique ait été le ſeul moyen que les hommes ayent connu pour peindre leurs penſées, il n'eſt cependant pas probable que la maniere d'employer cette écriture ait été uniforme. Chaque Nation avoit ſes ſymboles particuliers. Les dénominations par cette raiſon, ont dû varier ſuivant la différence des ſymboles. Il a dû en conſéquence arriver que les Conſtellations auront reçu des noms différens, ſuivant les différens ſymboles dont chaque Peuple ſe ſervoit pour écrire ſes idées, & c'eſt ce qui eſt prouvé par le peu qui nous reſte ſur cette matiere. On a déja vû la différence qu'il y avoit entre les Planiſphères Grecs, & ceux des Egyptiens & des Chaldéens. Ces différences ſont encore plus marquées entre les noms que les habitans

du Mogol & de la Chine donnent aux Conſtellations[a].

Si nous avions la clef de cette premiere écriture, nous ſçaurions pourquoi certaines Conſtellations ont reçu le nom de certains objets préférablement à d'autres. Ce qu'on peut conjecturer, c'eſt, comme je l'ai déja dit, que les repréſentations de ces objets jointes probablement à quelques autres marques, avoient été employées originairement à conſerver les premieres obſervations faites ſur ces Conſtellations.

Il n'eſt pas même abſolument impoſſible de pénétrer les motifs de quelques-uns de ces ſymboles. Nous voyons dabord que les êtres animés ont été le ſymbole le plus généralement & le plus fréquemment employé.

Quoiqu'on ne puiſſe point décider quelle eſt préciſément l'eſpéce d'animal par lequel Job déſigne la Conſtellation qu'il appelle *Aiſch*, on n'en eſt pas moins aſſuré que ce mot ſignifie un animal, & vraiſemblablement un quadrupède [b]. Il eſt également certain que les peuples de l'Egypte, de la Chaldée & de la Grece s'accordoient à déſigner les Conſtellations par des Etres animés. Ce que je vais dire de la pratique des ſauvages rendra cette vérité encore plus ſenſible.

Les peuples de l'Amérique Septentrionale connoiſſoient quelques Conſtellations avant la venue des Européens. Ils les déſignoient par des noms d'hommes & d'animaux [c] Les Nations qui habitent ſur les bords de la riviere des Amazones ont fait attention à

[a] Voy. les Obſervations Aſtronom. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 247. & Acta Erudit. Lipſ. anno 1711. p. 387.

[b] Voy. notre Diſſertation ſur les Conſtellations dont il eſt parlé dans Job.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236. & 238. t. 1. p. 410.

pluſieurs étoiles fixes. Pour les diſtinguer ils leur ont donné des noms d'animaux [a].

On peut joindre à toutes ces Nations barbares ou ſauvages, les habitans du Groenland. C'eſt par le nom d'un quadrupède qu'ils déſignent la grande Ourſe. Ils appellent cette Conſtellation *Tugta*, qui veut dire la *Renne* [b]. Cherchons maintenant par quelle raiſon on aura préféré les êtres animés à tout autre objet, pour déſigner les Conſtellations.

Les premiers Aſtronomes s'étoient apperçu que les étoiles avoient un mouvement journalier très-ſenſible. Pour exprimer cette marche des étoiles en hiéroglyphes, ils auront naturellement choiſi le ſymbole d'un être animé & marchant. En ſuivant ces premieres ouvertures nous allons voir que cette explication peut avoir lieu à l'égard de pluſieurs Conſtellations.

Par exemple on peut rendre raiſon par ce moyen des motifs qui auront déterminé certains Peuples à ſe ſervir du ſymbole de l'*Ourſe*, préférablement à celui de tout autre objet, pour déſigner les étoiles du Nord. Les anciens Aſtronomes voyoient les étoiles qui compoſent la Conſtellation de l'*Ourſe* toujours au Nord. L'animal le plus remarquable qu'on rencontre dans ces contrées eſt l'*Ourſe*. Ils ſe ſeront ſervis tout naturellement de l'emblême de cet animal pour déſigner ces étoiles. Auſſi venons-nous de voir que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, chez leſquels l'écriture hiéroglyphique eſt en uſage, appelloient cette Conſtellation l'*Ourſe* [c].

[a] Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1745. M. p. 447.

[b] Hiſt. Nat. de l'Iſlande & du Groenland. t. 2. p. 223.

[c] *Suprà*. p. 403.

Il eſt facile de faire ſentir encore pourquoi cette Conſtellation portoit le même nom chez les Grecs. Ces Peuples, comme on l'a dit ailleurs, avoient reçû de Prométhée leurs premieres connoiſſances Aſtronomiques. Ce Prince, à ce que l'hiſtoire nous apprend, faiſoit ſes obſervations ſur le mont Caucaſe. Les motifs que je viens d'indiquer l'auront ſans doute porté à ſe ſervir de l'emblême de l'*Ourſe* pour déſigner la principale Conſtellation du Nord. Les Grecs qui avoient reçû de Prométhée les premiers élémens de l'Aſtronomie, conſerverent cette ancienne dénomination, & nous l'ont tranſmiſe, mais à leur maniere, c'eſt-à-dire, en y joignant beaucoup de fables relatives à l'hiſtoire de leur pays.

Au moyen de cette explication, on comprend ſans peine pourquoi dans la ſphère Egyptienne & Chaldéenne on ne trouvoit ni le nom ni la figure de l'Ourſe [a]. Il n'y a point d'apparence que dans les premiers tems les Egyptiens euſſent aſſez de connoiſſance des pays du Nord pour être informés que l'Ourſe étoit l'animal le plus commun dans ces contrées. Il n'eſt donc pas étonnant qu'ils ſe ſoient ſervis de quelques autres ſymboles pour déſigner les Etoiles voiſines du Pole (1). On peut appliquer avec autant

[a] *Ubi ſuprà.* p. 400.

(1) Scaliger in Manil. p. 334. dit d'après Probus, que dans la ſphère des Barbares, c'eſt-à-dire, des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, les étoiles du Pôle étoient déſignées par le ſymbole d'un *Chariot*.

On peut, je crois, confirmer ce témoignage par celui d'Homère. Nous voyons en effet que ce Poëte nomme cet amas d'étoiles l'*Ourſe*; mais il nous apprend en même tems qu'on nommoit auſſi cette Conſtellation le *Chariot*. Iliad. l. 18. v. 487. Odyſſ. l. 5. v. 273.

Ne devons-nous pas croire que c'étoient des Egyptiens que les Grecs avoient appris cette dénomination?

de raiſon aux Chaldéens ce que je viens de dire des Egyptiens.

Maintenant il eſt aiſé de concevoir par quels motifs pluſieurs Peuples ont déſigné les mêmes Conſtellations par des ſymboles différens. Ces ſignes ont dû varier relativement aux idées que chaque Peuple s'étoit formées des Aſtériſmes. Il paroît cependant que dans l'antiquité on s'eſt aſſez accordé à repréſenter certaines Conſtellations par les mêmes ſymboles. On voit, par exemple, que les Chaldéens, les Arabes, les Perſes, les Grecs, &c. ſe ſont ſervi de l'emblême d'un géant pour déſigner la Conſtellation d'*Orion* [a]. On doit attribuer ſans doute l'uniformité de ce choix à ce que cette Conſtellation occupe un très-grand eſpace de terrein dans le Ciel.

Il eſt encore aſſez vraiſemblable que la Conſtellation du Taureau aura pû originairement être déſignée par le ſymbole de cet animal. J'ai déja dit que par la maniere dont ſont diſpoſées les étoiles du Taureau céleſte, elles repréſentoient aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupede [b]. On a vû auſſi que les ſauvages de l'Amérique Méridionale avoient donné à cet Aſtériſme le nom de *máchoire de Bœuf* [c]. Nous pouvons donc croire que pour déſigner cet

En effet, de la maniere dont Homère s'exprime, il paroît que ce nom de *Chariot* donné aux Etoiles Polaires, n'étoit pas ſi ancien que celui de l'Ourſe introduit dans la Grece par Prométhée. Il eſt certain d'ailleurs par le témoignage de tous les Ecrivains de l'antiquité, que l'Aſtronomie Grecque étoit un compoſé d'aſtronomie Aſiatique & d'aſtronomie Egyptienne.

[a] Chron. Paſchale. p. 36. A.=== Hyde, Comment. in tabul. Ulug-Begh p. 314.===Homer. Odyſſ. l. 11. v. 571.

[b] *Suprà*. p. 404.

[c] *Suprà*. p. 404. & 405.

amas d'étoiles, on aura choiſi l'animal dont la figure avoit le plus de rapport à la diſpoſition de ces aſtres dans le firmament.

Il y a bien de l'apparence encore que les Dragons, les Hydres, les Serpens & les fleuves n'ont été imaginés & introduits dans le Ciel, que dans la vûe de raſſembler ſous une ſeule figure, une ſuite conſidérable d'étoiles. On pourroit étendre ce plan d'analogie à pluſieurs autres Conſtellations; mais c'en eſt aſſez, & même peut-être trop pour des conjectures.

Il me paroît donc fort probable d'attribuer aux ſymboles de l'écriture hiéroglyphique l'origine des figures & des noms biſarres employés à déſigner les Conſtellations. Je ne doute point auſſi que ces mêmes ſymboles n'ayent donné lieu à tous les contes ridicules qu'on a débités ſur les ſignes céleſtes. On perdit inſenſiblement de vue les motifs des premieros dénominations. Alors les Peuples donnerent carriere à leur imagination. Les Grecs en fourniſſent une preuve bien convaincante.

Ces Peuples avoient reçu des nations de l'Aſie & de l'Egypte les premiers principes de l'Aſtronomie. Il eſt à croire que les Aſiatiques & les Egyptiens leur communiquerent en même tems les termes qu'ils avoient conſacrés à cette ſcience. Mais, ou les Colonies de l'Aſie & de l'Egypte n'expliquerent pas aux Grecs l'origine & les motifs de ces noms, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, les Grecs ne jugerent pas à propos d'en tenir compte. Ces ſymboles leur préſentoient une trop belle occaſion d'exercer la

fécondité de leur imagination pour ne s'y pas livrer; ils y trouvoient un double avantage. Celui de débiter des fictions merveilleuſes, qui ont eû de tous tems un attrait ſingulier pour ce Peuple; l'autre de ſatisfaire leur vanité: car la manie des Grecs a toujours été de vouloir paſſer pour les inventeurs des Arts & des Sciences.

Ils en uſerent donc à l'égard des noms & des ſymboles par leſquels les Colonies d'Aſie & d'Egypte leur avoient appris à déſigner les Conſtellations, de la même maniere qu'ils en ont uſé à l'égard de toutes les anciennes traditions qu'ils avoient puiſées chez les Peuples de l'Orient. Ils altérerent les ſymboles par leſquels ces Peuples avoient déſigné les Conſtellations. Aux noms & aux figures que les Aſtériſmes portoient dans l'Orient, les Grecs ſubſtituerent la plupart de leurs Héros & de leurs fameux Perſonnages. C'eſt en cela que conſiſtoit la différence qu'on remarquoit, ſuivant le témoignage des Anciens, entre la ſphère des Grecs & celle des autres Peuples. Car il ne faut pas croire que cette différence regardât l'arrangement & le nombre des Conſtellations. Le contraire nous eſt prouvé par trop de témoignages pour en pouvoir douter. Les Grecs n'avoient point formé les Conſtellations. Ils étoient redevables de cette connoiſſance aux Peuples de l'Orient (1). Mais en conſervant la ſubſtance des ſymboles

(1) Entre une infinité de témoignages que je pourrois citer, je ne parlerai que de celui de Séneque. Ce Philoſophe dit que de ſon tems il n'y avoit pas encore 1500 ans que les Grecs avoient donné des noms aux Conſtellations. Nat. Quæſt. l. 7. c. 25. p. 887.

Il y avoit déja long-tems que l'Aſtronomie fleuriſſoit dans l'Egypte & primitifs,

primitifs, ils les avoient altérés par des différences considérables introduites tant dans les noms que dans les figures.

Par exemple, les Egyptiens avoient probablement désigné la constellation de Céphée par un homme, & celle d'Andromède par une femme. Les Grecs jugerent à propos, pour accommoder ces symboles à leurs idées, d'en faire un Roi & une Princesse d'Ethiopie, & de changer par une suite nécessaire l'attitude, l'habillement & le nom que ces figures portoient dans les planisphères Egyptiens. Ainsi des autres. A l'égard des symboles que les Grecs ont peu alterés, l'origine n'en fut pas moins défigurée par les fables qu'ils inventerent pour expliquer les motifs de leur institution. C'est la source de tous ces contes absurdes que les Ecrivains de cette nation ont débités sur l'origine du Zodiaque & des autres Constellations[a]. Plus la matière étoit obscure, & plus elle prêtoit à leur imagination. Il seroit donc inutile de vouloir chercher dans les premiers tems, l'origine des noms & des figures par lesquels nous désignons aujourd'hui les Constellations. Ces symboles ont souffert trop d'altération, en passant par les mains des Grecs, pour que nous puissions être assurés aujourd'hui des véritables motifs qui en avoient déterminé le choix. Il est constant que cette pratique remonte aux premiers siécles de l'Astronomie; mais n'attribuons qu'à la vanité des Grecs,

dans l'Asie, & qu'il étoit sorti des colonies de ces pays pour passer dans la Grece. Mais l'époque désignée par Séneque, & qui tombe vers l'an 1400 avant J C. est celle où les Grecs ont déifié la plûpart de leurs Héros.

[a] Voy. Salmas. de ann. Climact. p. 592, 593. & suiv.

& au goût qu'ils ont eû de tous tems pour les fables, l'incertitude & l'obſcurité qui règnent ſur l'origine d'un uſage adopté & pratiqué par tous les peuples de l'univers.

Au ſurplus, les conjectures que je propoſe ſur les changemens introduits par les Grecs dans les ſymboles dont les Aſtronomes de l'Orient ſe ſervoient pour déſigner les Conſtellations, ne ſont pas totalement dénuées de fondement. On trouve fréquemment dans les monumens Egyptiens pluſieurs figures des ſignes céleſtes [a]. On y reconnoît encore les veſtiges des uſages pratiqués par les premiers Auteurs de l'Aſtronomie (1).

Les Grecs au reſte n'ont pas été les ſeuls auxquels les dénominations primitives des Aſtériſmes ayent fourni matiere à bien des contes abſurdes. On

Voy. Bianchini, la Iſtor. Univ. p. 111.

(1) Ce que nous avançons ſeroit même abſolument hors de doute, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au P. Kircher. Ce vaſte Compilateur a donné la figure d'un Planiſphère qu'il prétend être celui des anciens Egyptiens. En le comparant avec celui des Grecs qui eſt auſſi le nôtre, il fait voir qu'il n'y a entre l'un & l'autre que la différence que nous avons marquée. *Œdip. Egypt.* t. 2. p. 2. Claſſ. 7. ſect. 7. c. 1. & 2. p. 160 & 206.

Mais ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu la néceſſité de ſe méfier des ſyſtêmes que débite le P. Kircher. Le Planiſphère dont nous parlons me paroît fort ſuſpect. J'en voudrois d'autant moins garantir l'antiquité & l'authenticité, qu'on y voit des conſtellations repréſentées par des ſymboles, que nous ſçavons certainement n'avoir pas été en uſage dans le Globe céleſte des anciens Egyptiens, tels que l'Ourſe, le Dragon, la Balance & les Gemeaux. En ſuppoſant même l'authenticité du Planiſphère en queſtion, il reſteroit encore à examiner l'âge de ce monument. Car il n'eſt pas douteux que depuis le regne des Ptolémées, l'Aſtronomie Egyptienne a dû ſe reſſentir beaucoup des expreſſions & des figures de l'Aſtronomie Grecque. Il n'y auroit donc que la découverte d'un planiſphère Egyptien, conſtruit avant le regne des Ptolémées, qui pût nous inſtruire avec certitude, des ſymboles employés par les anciens Egyptiens pour déſigner les Conſtellations.

a vû précédemment que les ſauvages de l'Amérique Septentrionale connoiſſoient les Conſtellations de leur Pôle, & qu'ils appelloient la grande Ourſe *Okouari*, qui dans leur langue veut dire une *Ourſe*. Leur imagination a bien travaillé ſur le nom de cette Conſtellation. Ils diſent que les trois étoiles qui compoſent la queue de la grande Ourſe, ſont trois chaſſeurs qui la pourſuivent. La ſeconde de ces étoiles eſt accompagnée d'une autre fort petite qui en eſt aſſez près. Celle-là, diſent-ils, c'eſt la chaudiere du ſecond des chaſſeurs qui porte le bagage & la proviſion [a]. On prétend que les Sauvages de la Gaſpéſie, connoiſſent non-ſeulement la grande Ourſe, mais auſſi la petite. Les contes qu'ils ont forgés ſur cette derniere Conſtellation ne ſont pas moins ridicules [b].

Je crois trouver encore dans cette ſource, c'eſt-à-dire, dans l'écriture hiéroglyphique, l'origine de quelques termes biſarres qui ſe ſont maintenus long-tems dans le langage Aſtronomique.

Nos anciens Aſtronomes appelloient *tête & queue du Dragon*, les deux points d'interſection de l'écliptique & de l'orbite de la Lune. Ils nommoient *ventre du Dragon* l'endroit de ces cercles où ſe trouve la plus grande latitude de cette Planète (1). Y a-t-il rien de plus bizarre que cette dénomination? Quel rapport y a-t-il entre le Dragon, animal chimérique, & les phénomènes céleſtes? Mais en ſe rappellant la maniere dont les anciens peuples écrivoient leurs obſervations Aſtronomiques, on reconnoît dans cette ex-

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236. & 238.

[b] Voy. Ibid.

(1) C'eſt dans ces ſeuls points d'interſection que ſe font les Eclipſes.

preſſion un reſte de l'ancienne dénomination, qui doit ſon origine aux hiéroglyphes. Les Egyptiens déſignoient le ſiécle, le tems, par la forme d'un ſerpent, qui en ſe mordant la queue, formoit un cercle [a]. Il paroît même que la figure de ce ſerpent, n'étoit pas celle d'un ſerpent véritable. Car les Grecs en traduiſant le nom que ce Reptile avoit dans la langue Egyptienne, l'ont rendu par celui de Baſilic, animal auſſi fabuleux que le Dragon [b]. De même, pour repréſenter le monde, les Egyptiens peignoient un ſerpent couvert d'écailles de différentes couleurs, roulé ſur lui-même. Nous ſçavons par l'interprétation qu'Horus-Apollo donne des hiéroglyphes des Egyptiens, que dans ce ſtyle, les écailles du ſerpent repréſentoient les étoiles dont le Ciel eſt ſemé [c]. On apprend encore par Clément Alexandrin, que les Egyptiens déſignoient la marche oblique des Aſtres par les replis tortueux d'un ſerpent. [d]

Les Egyptiens au ſurplus, n'ont pas été les ſeuls qui ſe ſoient ſervis de l'emblême d'un ſerpent, pour déſigner le tour que le Soleil fait en parcourant les douze ſignes du Zodiaque.

Chez les Perſes & chez pluſieurs autres nations, Mithras étoit le même que le Soleil [e]. Dans tous les

[a] Hor. Apollo. l. 1. c. 1.

[b] Ibid.

[c] Ibid.

[d] Strom. l. 5. p. 657.

M. Cuper a prouvé par une infinité de raiſons qu'Harpocrate eſt le Soleil. On voit au bas de pluſieurs repréſentations de ce Dieu, un ſerpent qui embraſſe un cippe, en formant à l'entour pluſieurs replis tortueux. Il n'y a point de doute que ce Reptile ne ſoit employé dans ces repréſentations pour déſigner l'obliquité de l'Ecliptique. *Voy.* l'explication des fables par l'Abbé Bannier, t. 2. p. 356.

[e] Bannier. ibid. t. 3. p. 156.

monumens qui nous reſtent de ce Dieu, on apperçoit parmi pluſieurs autres emblêmes quelques-uns des ſignes du Zodiaque, quelques étoiles très-bien marquées, avec les planètes ou du moins leurs ſymboles. On ne peut pas s'empêcher de regarder ces bas-reliefs comme des eſpéces de Planiſphères céleſtes [a]. Tout annonce évidemment qu'on a eû intention de repréſenter les révolutions du Soleil, des Planètes & des Etoiles fixes. Voici comme en parloit Celſe, au rapport d'Origène. « On voit, dit-il, » dans la doctrine des Perſes, & dans les Myſtères » de leur Mithras, le ſymbole de deux Périodes cé- » leſtes, de celle des Etoiles fixes, de celle des Planè- » tes & du paſſage que fait l'ame par celles-ci [b]. » Nous devons donc regarder toutes ces repréſentations comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique.

Entre pluſieurs de ces repréſentations de Mithras, il y en a une ſur-tout qui eſt fort compoſée. Je n'entreprendrai point d'en donner la deſcription. Je ne parlerai que du couronnement de ce bas-relief. Il eſt des plus ſinguliers. C'eſt une ſuite de figures ſur la même ligne dont la premiere eſt un ſoleil rayonnant avec des aîles, & monté ſur un char tiré par quatre chevaux qui paroiſſent fort agités, & regardent les quatre parties du monde. Près du char eſt un homme nud, qu'un ſerpent entortille de quatre plis, depuis les pieds juſqu'à la tête. On voit après, trois autels flamboyans, & entre ces autels trois grandes phioles quarrées, puis un autre homme nud entortillé comme

[a] Bannier Explicat. des Fables, t. 3. p. 156

[b] Origen. *contra* Celſum. l. 6. p. 290.

le premier, d'un ſerpent. On trouve enſuite quatre autels avec autant de phioles. La Lune ſur ſon char, traînée par deux chevaux qui paroiſſent extrêmement fatigués, termine ces figures. La ſeule inſpection de ce monument annonce qu'on a voulu y décrire le cours des Aſtres. On voit que les ſpirales qui réſultent de la combinaiſon du mouvement diurne du Soleil, avec ſon mouvement de déclinaiſon, ſont déſignées ſous l'emblême de ces deux figures entortillées de ſerpens [a].

L'emploi que pluſieurs autres Nations ont fait de ce ſymbole eſt atteſté par quantité de monumens, d'une maniere ſi poſitive, qu'il ne peut reſter ſur ce ſujet aucun doute [b]. Entre un grand nombre dont on pourroit faire uſage il n'y en a point de plus frappant, qu'un tronçon de ſtatue trouvé à Arles en l'année 1698. Le corps de cette figure eſt entortillé d'un ſerpent qui fait quatre tours, quoiqu'il n'en paroiſſe que trois ſur le devant. Les eſpaces formés par les contours du ſerpent ſont occupés par les ſignes du Zodiaque (1). Il n'eſt pas douteux qu'on a voulu repréſenter par cet emblême le paſſage du Soleil par les douze ſignes, & ſon mouvement diurne d'un tropique à l'autre, qui ſe fait en apparence par des lignes ſpirales.

On retrouve juſques chez les nations de l'Amérique, le ſymbole du ſerpent, pour déſigner la révolution des Aſtres. Les Mexicains, comme on l'a

[a] Bannier, Explicat. des Fables, t. 3. p. 171-180-183.

[b] Ibid. t. 5. p. 493, &c.

(1) On peut voir cette figure, & l'explication qu'en donne le P. Montfaucon, Antiquité expliquée, t. 1. 2de Part. p. 370. Planche 215. fig. 3.

vû[a], exprimoient leurs penſées par des hiéroglyphes. C'eſt de cette maniere que leur ſiécle & leur année étoient repréſentés. Une roue peinte de pluſieurs couleurs contenoit l'eſpace d'un ſiécle diſtingué par années. Leur ſiécle étoit de cinquante-deux années ſolaires. Quatre indictions, de 13 ans chacune, formoient la diviſion de la roue, & répondoient aux quatre points de l'horiſon. Un ſerpent environnoit cette roue, & en marquoit par ſes nœuds les quatre diviſions[b].

Il eſt donc certain qu'on s'eſt ſervi d'hiéroglyphes pour conſerver les premieres obſervations Aſtronomiques. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que tous ces myſteres qu'on a prétendu trouver dans les hiéroglyphes, ne ſont que des chimères. Ces ſymboles employés par toutes les Nations n'étoient qu'une eſpéce d'écriture très-informe & très-défectueuſe. Rien ne répugne à croire que ce ſont ces mêmes ſymboles qui par la ſuite ont donné naiſſance à quantité d'expreſſions ſingulieres, uſitées en Aſtronomie.

Qui peut encore avoir donné lieu à cette perſuaſion intime, dans laquelle ont été tous les anciens Peuples, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui chez preſque toutes les nations de l'Orient, même chez les ſauvages de l'Amérique, que les éclipſes de Lune ſont occaſionnées par un Dragon qui veut dévorer cet Aſtre? La frayeur qu'ils en ont les porte à faire le plus de bruit qu'ils peuvent pour épouvanter le monſtre & lui faire quitter priſe. Ne devons-nous pas mettre cette

[a] Prem. Part. Liv. II. Chap. VI. p. 164 & 166.

[b] Gémelli a donné cette figure du ſiécle des Mexicains avec ſon explication, *Giro-del-Mondo*, t. 6. c. 5.

opinion ridicule au nombre de ces expreſſions Philoſophiques qui mal interprétées par le Peuple, ont donné naiſſance à quantité de fables abſurdes? Ne viendroit-elle point de ce qu'originairement, pour déſigner le cercle périodique de la Lune, on ſe ſeroit ſervi de l'emblême d'un Dragon, dont la tête étoit placée au point où ce cercle coupe l'Eclyptique, parce que c'eſt toujours à ce nœud, ou à ſon oppoſé que ſe forment les Eclipſes de Soleil? Ce qu'on vient de voir ſur le Serpent employé par les Egyptiens & les autres Peuples, dans leurs hiéroglyphes Aſtronomiques, m'engage à propoſer cette conjecture. Quand l'écriture Alphabétique s'eſt introduite chez les Nations policées, l'ancienne maniere d'écrire s'eſt abolie; mais les dénominations qu'elle avoit occaſionnées ont toujours ſubſiſté, particulierement à l'égard de pluſieurs objets des Sciences.

Une derniere réflexion enfin qui nous prouve combien nous ſommes peu en état de juger aujourd'hui des pratiques originaires, c'eſt qu'il n'eſt nullement certain que les noms & les figures en uſage dans notre Aſtronomie ſoient même des premiers ſiécles de la Grece. Tout nous prouve au contraire que les noms & les figures des Conſtellations ont varié chez ces Peuples. J'en rendrai compte dans les Livres ſuivans.

Il ne me reſte plus qu'un mot à dire ſur l'origine des caractères Aſtronomiques par leſquels nous déſignons à préſent les ſignes du Zodiaque. Quelques Auteurs veulent que les Egyptiens en ſoient les inventeurs. Un Critique moderne prétend qu'on y découvre

découvre encore aujourd'hui des traces d'origine Egyptienne. Ce ſont, ſuivant cet Auteur, des veſtiges d'hiéroglyphes Curiologiques, réduits à un caractère d'écriture courante, ſemblable à celle des Chinois. Cela ſe diſtingue plus particulierement, dit-il, dans les marques aſtronomiques du Bélier, du Taureau, des Gemeaux, de la Balance & du Verſeau [a].

Je ne regarde point cette obſervation comme une preuve convainquante qu'on doive rapporter à l'Egypte, l'inſtitution des caracteres Aſtronomiques du Zodiaque. Premierement, il y a des Auteurs qui attribuent cette invention également aux Chaldéens & aux Egyptiens [b]. En ſecond lieu les ſymboles aſtronomiques, par leſquels nous déſignons aujourd'hui les Gemeaux & la Balance, ne viennent ſurement pas de ces derniers. On a vû que ces peuples ne connoiſſoient point Caſtor & Pollux, que les Grecs ont mis pour le troiſiéme ſigne de leur Zodiaque. La même réflexion a lieu par rapport au caractère aſtronomique de la Balance. Les anciens Aſtronomes d'Egypte ne pouvoient pas en être les Auteurs. Dans l'ancienne ſphère, les ſignes de la Vierge & du Scorpion ſe ſuivoient immédiatement. Le Scorpion occupoit à lui ſeul l'étendue des deux ſignes. Ses ſerres ou pinces faiſoient le ſigne qui dans la ſuite a été déſigné par la Balance, & cet aſtériſme n'a été introduit dans le Ciel que ſous le règne d'Auguſte [c].

On peut croire, il eſt vrai, que l'Aſtronomie ayant

[a] Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 285.
[b] Hygin. *apud* Kircher, Œdip. Ægypt. t. 2. Claſſ. 7. c. 6. p. 196.
[c] Voy. Servius, *ad* Georg. l. 1. v. 33.

pris naiſſance dans l'Orient, c'eſt auſſi de ces peuples que nous eſt venu la maniere de déſigner par des caractères ſymboliques les Conſtellations du Zodiaque. Ces caractères doivent donc être regardés comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique ; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que l'origine en peut être attribuée également aux Chaldéens & aux Egyptiens.

Ces marques au ſurplus ont ſouffert beaucoup d'altération. On reconnoît des différences conſidérables entre les figures, dont nous nous ſervons aujourd'hui, & celles dont ſe ſervoient les anciens Aſtronomes (1).

(1) On peut voir la figure de ces anciens caractères Aſtronomiques dans Saumaiſe. *Plin. Exercit.* p. 1035, & ſuiv. M. Huet les a auſſi fait graver dans ſes remarques ſur Manilius, l. 5. p. 80.

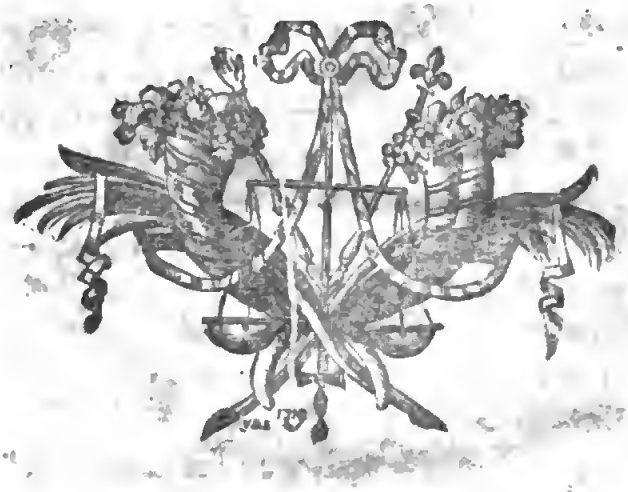

SECONDE DISSERTATION.

Sur les noms des Planètes.

ON DOIT croire que les hommes auſſi-tôt qu'ils ont eû connoiſſance des Planètes, ont ſongé à les diſtinguer chacune par un nom propre. Il y a eû beaucoup de variation ſur ce ſujet parmi les anciens peuples. Il ne ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de tous les différens noms qu'on a impoſés aux Planètes dans l'antiquité. Ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui nous viennent des Latins. Ces peuples ne ſont cependant pas les auteurs de ces dénominations. Ils les avoient empruntées des Grecs, & avoient appliqué aux Planètes les noms, qui dans leur langue répondoient à ceux dont les Grecs ſe ſervoient pour déſigner ces Aſtres. C'étoient ceux de leurs principales Divinités.

Mais ces noms ne ſont pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu qu'après le tems, où les peuples ayant déféré à leurs Héros les honneurs divins, imaginerent de les placer dans le Ciel. Ce fut alors qu'ils donnerent aux Planètes les noms des principales Divinités qu'ils adoroient, & qu'ils les identifierent avec les objets de leur culte. Cet uſage, au reſte, n'a pû s'introduire que quelque tems après la naiſſance de ces nouvelles Divinités. Leur apothéoſe,

il eſt vrai, a ſuivi de près l'inſtant de leur mort [a]; mais encore a-t-il fallu que ces nouveaux cultes fuſſent établis & reconnus, pour qu'on ait changé les noms primitifs des Planètes. On ne peut cependant pas ſuppoſer que les peuples ſoient demeurés juſqu'au tems de ces apothéoſes ſans donner des noms aux aſtres qu'ils avoient obſervés. Le contraire d'ailleurs eſt prouvé par l'Hiſtoire. Quoique dans la ſuite des tems, on ait ſouvent confondu le Soleil avec Apollon, & la Lune avec Diane, il eſt certain que dans l'ancienne Mythologie ces objets étoient très-bien diſtingués [b]. Il eſt donc prouvé qu'on avoit donné originairement aux Planètes d'autres noms que ceux des Divinités par leſquels on les a déſignées dans la ſuite. Ce ſont ces premieres dénominations qu'il eſt à propos de rechercher.

Tout nous porte à croire que les premiers Obſervateurs déſignerent les Planètes par des noms qui avoient un rapport immédiat avec les qualités les plus ſenſibles de ces aſtres. A cet égard ils n'avoient fait que ſuivre l'uſage de ces anciens tems. On n'ignore pas que dans les premiers ſiécles, chaque nom exprimoit la nature & les propriétés qu'on attribuoit à l'objet dénommé. Les noms par leſquels le Soleil & la Lune ſont déſignés dans les Livres Saints, expriment les qualités connues de ces Planètes. Le Soleil y eſt appellé *Schémès* & *Kammah* [c]. Ces deux noms ont un rapport immédiat avec les qualités les

[a] Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, t. 1. p. 312. & ſuiv.

[b] Voy. le Clerc, not. *in* Heſiod. Theog. p. 68 & 128. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 4. p. 140-162-164-208. & ſuiv.

[c] שמש & חמה Geneſ. c. 37. ℣. 9. = Job. c. 30. ℣. 28. = Cantic. Cant. c. 6. ℣. 10. = Iſaï. c. 24. ℣. 23. c. 30. ℣. 26.

plus ſenſibles de cet aſtre. L'un *Schemès*, déſigne ſa clarté & ſa ſplendeur ; l'autre exprime ſa chaleur & ſon activité (1). La Lune eſt nommée *Labanah*, dénomination qui lui a été donnée à cauſe de ſa couleur [a].

Les Aſſyriens & les Babyloniens nommerent originairement le Soleil *Adad*, c'eſt-à-dire, l'*Unique* [b]; dénomination fondeé ſur ce qu'aucun des aſtres ne lui eſt comparable en éclat & en utilité. Les Phrygiens, peuple très-ancien, l'adoroient auſſi ſous le même nom [c]. C'eſt encore par cette raiſon que les Phéniciens appellerent dans les commencemens le Soleil *Beelſamen*, nom qui dans leur langue ſignifioit *Seigneur du Ciel* [d].

Les Péniciens & les Syriens donnerent à la Lune le nom d'*Aſtarté*, Reine des Cieux [e], ſans doute parce que cette Planète ſurpaſſe en grandeur & en éclat tous les autres aſtres dont le Ciel brille pendant la nuit. Les Aſſyriens & les Babyloniens appellerent auſſi la Lune *Ada*, l'*Unique* [f], par la même raiſon qu'ils avoient nommé le Soleil *Adad*.

(1) שמש *Schemès*, vient probablement de la racine Arabe *Schamash* qui ſignifie *ſplenduit, claruit, micuit*, luire, briller.

On peut dire encore que ce mot שמש Schemès tire ſon étymologie des deux mots Hébreux שם שם *Scham, eſch*, qui ſignifient *là eſt le feu* ou *la chaleur, la lumiere*. Alors ce nom auroit été donné au Soleil à cauſe de ſa chaleur, & de ce qu'il eſt regardé comme le foyer de notre monde. Le Soleil eſt auſſi appellé חמה *Kamah*, de la racine חמם Khamam, qui ſignifie avoir *de la chaleur, être chaud*; *Khamah*, ſignifie auſſi *chaleur*.

[a] Iſaïe. c. 24. ℣. 23.

Ce mot לבנה *Labanah*, vient de la racine לבן *Laban* qui ſignifie *blancheur*.

[b] Macrob. Saturn. l. 1. c. 23. p. 312. = Voſſ. de Idol. l. 2. c. 6. p. 125. col. B.

[c] Heſychius; *in voce* Ἄδαδ.

[d] Sanchon. *apud* Euſeb. p. 34. C.

[e] Voſſ. de Idol. p. 151. col. B.

[f] Voſſ. ibid. p. 125. col. B.

On remarque la même conformité dans les noms primitifs par leſquels les Egyptiens déſignerent les Planètes. J'ai dit ailleurs que celles dont l'éclat eſt le plus frappant ont été les premieres qu'on aura reconnues. Cette qualité ſuggéra ſans doute aux hommes les noms qu'ils donnerent originairement aux aſtres. On avoit donné en Egypte à Vénus un nom que les Grecs ont rendu dans leur langue par celui de *Calliſté*, *très-belle*, ou pour mieux dire *la plus belle* [a]. En effet, il n'y a point de Planète qui égale Vénus en éclat & en beauté (1). A l'égard de Mars, les Egyptiens le déſignoient par un mot qui dans leur Langue ſignifioit *embraſé*, dénomination qui répond très-bien à la couleur de cette Planète. Mercure avoit reçu chez eux le nom d'*étincelant*, dénomination qui convient parfaitement bien à cet aſtre. A l'égard de Jupiter ils l'avoient appellé d'un mot qui veut dire *Eclatant* [b].

Il neſt pas auſſi facile de rendre raiſon du premier nom de Saturne. Les Grecs avoient traduit le nom que cette Planète avoit reçu originairement des Egyptiens, par celui de *Phaïnon*, qui dans leur langue ſignifie *lumineux*, *apparent* [c]. Il faut avouer que cette qualification ne paroît gueres convenir à cet aſtre qui a peu d'éclat : A moins qu'on ne veuille

[a] Manetho, *in* Chron. Paſchale, p. 46. & 47. = Jul. Firmic. l. 2. c. 2.

(1) C'eſt par cette raiſon que dans pluſieurs Provinces on n'appelle pas Vénus autrement que la *Belle Etoile*. Voy. le Clerc. not. *in* Heſiod. p. 41.

[b] Jul. Firmic. l. 2. c. 2. = Manethon, *loco cit.*

Les Grecs avoient rendu tous ces noms dans leur langue par ceux de Πυρόεις ou Πυρόεντα Στίλβων & Φαίνων. J'en ai donné la traduction dans le texte.

[c] Jul. Firmic. *locis cit.* = Achill. Tat. Iſag. c. 17. *init.*

dire que ce mot pouvoit être susceptible de quelque autre interprétation sur laquelle nous ne pouvons cependant rien décider (1).

Les Grecs en usèrent de la même maniere que les autres peuples, à l'égard des noms qu'ils donnerent aux Planètes dans les premiers tems. Pour désigner le Soleil, ils emprunterent de la langue Phénicienne le mot *Hélojo* (2), qui signifie *haut*, d'où ils firent en le ramenant à l'analogie de leur langue, *Hélios* (3). Cette propriété d'être extrêmement élevés au-dessus de la terre est commune à tous les astres; mais comme de tous les corps célestes, le Soleil est le plus frappant, il n'est pas surprenant qu'on la lui ait appliquée préférablement à tous les autres *.

Les Grecs donnerent pareillement à la Lune le nom de *Séléné*, nom qui vient d'un autre mot Phénicien, lequel signifie *passer la nuit* (4). Ce nom s'applique si naturellement à la Lune, qu'il seroit ridicule de vouloir éclaircir les motifs d'un choix dont les raisons sont si faciles à découvrir.

A l'égard des autres Planètes, on voit par les Auteurs les plus anciens, qu'elles portoient originaire-

(1) Riccioli Almagest. l. 17. c. 1. croit que Saturne avoit été appellé φαίνων, c'est-à-dire, proprement *celui qui se montre*, parce que de toutes les Planètes, c'est celle dont les conjonctions avec le Soleil durent le moins. Saturne se trouve dégagé promptement des rayons de cet astre à cause de la lenteur de son mouvement propre. Au lieu que Mars, par exemple, dont le mouvement approche beaucoup plus de celui du Soleil, suit cet astre pendant un tems assez considérable, immédiatement après leur conjonction; c'est par cette raison que Mars ne sort pas si-tôt des rayons du Soleil.

(2) עלה.

(3) Ηλιος.

* Le Clerc, not. *in* Hesiod. p. 68.

(4) שלח *Schelanah*, le Clerc. *loco cit.*

ment chez ces Peuples, les mêmes dénominations que chez les Egyptiens [a]. C'eſt une preuve que les Grecs les avoient reçues de l'Egypte, ainſi que les premiers élémens de l'Aſtronomie. Ils firent ſeulement quelques changemens à ces noms, pour les accommoder au génie de leur langue (1)

Les Chinois paroiſſent avoir été les ſeuls d'entre les nations policées qui ayent donné aux Planètes des noms dont il ſeroit difficile de pénétrer les motifs. Ils comptent cinq élémens, la *Terre*, le *Feu*, l'*Eau*, le *Bois* & les *Métaux*. Les Chinois ſe ſont ſervis de ces noms pour déſigner les cinq Planètes, autres que le Soleil & la Lune. Ils ont appliqué la terre à Saturne, le bois à Jupiter, le feu à Mars, le métal à Vénus, & l'eau à Mercure [b].

[a] Homère déſigne Vénus par l'épithéte de κύπρις. Iliad. l. 22. v. 318. = Voy. auſſi Plat. *in* Epinomi, p. 1012. = Ariſt. *de* Mundo, t. 2. p. 602.

Il eſt vrai qu'on doute que ces deux Traités ſoient de Platon & d'Ariſtote; mais quels qu'en puiſſent être les Auteurs, ils ſont certainement très-anciens.

Eratoſthène c. 43, ſe ſert du même terme. Le texte de cet Auteur, tel que nous l'avons dans les imprimés, eſt très-corrompu en cet endroit.

(1) L'Auteur de l'Epinomis l'inſinue aſſez clairement, p. 1012.

Ce que Platon dit *in* Cratyll. p. 281. ſur l'étymologie du mot πῦρ, qui en Grec ſignifie *le feu*, en eſt encore une preuve. Platon convient que les Grecs avoient emprunté ce mot des barbares. Il eſt clair que πυρόεις, nom primitif de la Planète de Mars, vient de πῦρ. Saumaiſe prétend que ce mot eſt purement Egyptien. *De ann. Climact.* p. 596.

Il paroît encore que φαίνων eſt un mot Oriental qui vient de l'Hébreu פנה *Phanah, apparere, lucere.* Ce n'eſt pas même une ſimple conjecture. Nous venons de voir que c'étoit le nom primitif de Saturne chez les Egyptiens. Valens dit auſſi que les Babyloniens nommoient la Planète de Saturne, *Phainon.* Salmaſ. *loco ſuprà cit.*

Sur le ſurplus de ces étymologies, on peut conſulter Voſſius de Idol. l. 2. c. 22 & 31; &c. & les réflexions critiques ſur l'Hiſtoire des anciens Peuples par M. Fourmont, t. 1. l. 2. c. 7. & ſuiv.

[b] Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 22 & 23. = Hyde, Hiſt. Relig. Veter. Perſar. p. 221.

Mais

Mais remarquons en même tems que Vénus porte encore chez les Chinois un autre nom que celui que je viens d'indiquer. Ils l'appellent auſſi *Tai-pe*, qui veut dire la *bien blanche* [a]. Cette dénomination nous prouve deux choſes. La premiere, que les Chinois, comme toutes les autres nations, ont déſigné cette Planète par un nom analogue à ſa qualité la plus apparente. La ſeconde, que cette dénomination, eſt ſans contredit, la dénomination primitive que Vénus aura reçue chez ces peuples. Suivant toutes les apparences, cette Planète eſt la premiere qui aura fixé leur attention. En conſéquence, ils lui auront donné un nom ſimple, & tiré de la qualité qui les avoit le plus frappés. Ce n'aura été que par la ſuite, & quand les Chinois auront découvert les quatre autres Planètes, qu'ils auront cherché une dénomination qui pût être commune à ces cinq aſtres. C'eſt alors probablement que ces peuples auront changé l'ancien nom qu'ils avoient donné à Vénus (').

La pratique des Nations ſauvages & barbares achevera de confirmer ce que je viens de dire ſur l'origine des noms primitifs donnés aux Planètes.

Les Peuples ſauvages de l'Amérique, comme on l'a déja vû ailleurs, ne connoiſſent qu'un très-petit nombre d'étoiles. Ils ont imaginé cependant de leur donner des noms. Ces dénominations, par rapport

[a] Hyde, *loco cit.*

(') C'eſt à M. de Guignes, de l'Académie Royale des Inſcriptions, Profeſſeur Royal & Interprète du Roi pour le Chinois, que je ſuis redevable de tout ce que j'ai dit dans la Diſſertation précédente & dans celle-ci, ſur les dénominations Chinoiſes des Conſtellations & des Planètes.

aux Planètes, ont une conformité parfaite avec celles que ces aſtres avoient reçues dans les premiers tems chez les Peuples de notre continent. Les noms que les ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale donnent au Soleil & à la Lune ſont relatifs aux qualités extérieures & ſenſibles de ces aſtres. Ils nomment le Soleil *Ouentekka* : *il porte le jour* [a]. Ils appellent la Lune *Aſontekka* : *elle porte la nuit* [b]. Vénus n'a pas échappé à leurs regards. Le nom qu'ils donnent à cette Planète la caractériſe parfaitement. Ils la nomment *Ouentanhaonitha* : *elle annonce le jour* [c].

Il ne paroît pas que les Péruviens, quoiqu'aſſez inſtruits en Aſtronomie, euſſent fait une grande attention aux Planètes. J'en juge ainſi ſur ce qu'ils ne les diſtinguoient point par des noms particuliers. Néanmoins l'éclat de Vénus les avoit frappés. Les Péruviens avoient cherché un mot propre à déſigner cette Planète. Le nom qu'ils lui avoient donné étoit, comme ceux de tous les anciens Peuples, pris de ſa qualité principale. Ils l'appelloient *Thaſca*, *Chevelue* [d], ſans doute à cauſe des rayons dont elle paroît toujours environnée.

Mais, comme je l'ai déja dit, les nations de l'Orient & de l'Europe, ne s'en ſont pas tenues conſtamment aux dénominations primitives. Les

[a] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 135.

J'ai traduit *Ouentekka* : *il porte le jour*, pour m'accommoder au génie de notre langue ; car à la lettre il faudroit dire : *elle porte le jour*, le Soleil étant du genre féminin chez ces peuples.

[b] Ibid.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 235.

Ce mot a la même ſignification que Ἑωσφόρος chez les Grecs, & *Lucifer* chez les Latins.

[d] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 36.

peuples pleins de reconnoiſſance pour les grands hommes qui les avoient comblés de bienfaits, leur déférerent les honneurs Divins. On ſongea alors à les placer dans le Ciel. On ne trouva point de ſéjour plus convenable pour ces nouveaux hôtes, que les Planètes. De-là ces noms de certains Dieux, tels qu'Oſiris, Mercure, Saturne, Jupiter, Thuras, Vénus, &c. qu'on a donnés aux Planètes chez pluſieurs nations. Mais nous voyons en même tems que ces nouveaux noms n'avoient pas aboli la mémoire des dénominations primitives. Ces premiers veſtiges de l'antiquité ont ſubſiſté chez les Egyptiens & chez les Grecs, long-tems après les ſiécles où ces peuples s'étant aviſés de placer dans le Ciel les ames de leurs héros, avoient en conſéquence donné leurs noms aux Planètes [a].

Quant aux caractères par leſquels les Aſtronomes déſignent aujourd'hui les Planètes, pluſieurs Auteurs penſent qu'ils ſont fort anciens. Ils s'imaginent même y reconnoître des traces des uſages pratiqués dans les ſiécles les plus reculés (').

[a] Plut. *de* Placit. Philoſoph. l. 2. c. 15. p. 889. = Achil. Tat. Iſag. c. 17. = Gemin. c. 1. *apud* Petav. Uranol. p. 4. = Hygin. Aſtronom. l. 4. c. 15. & ſuiv. = Cleomedes Meteor. l. 1. p. 16. — Cenſorin. *de* Die Nat. c. 13.

(') Scaliger dans ſes notes ſur Manilius, dit que la preuve que les caractères aſtronomiques dont nous nous ſervons pour les Planètes ſont d'une très-grande antiquité, c'eſt qu'on trouve ces mêmes caractères gravés ſur pluſieurs pierres & bagues très-anciennes. Il croit que le caractère aſtronomique ♄ de Saturne, déſigne la faulx du *Tems* qui moiſſonne toutes choſes.

Celui de Jupiter ♃ la premiere lettre du nom de ce Dieu, en Grec avec une interſection.

Celui de Mars ♂ une flêche avec un bouclier.

Celui de Vénus ♀ un miroir avec ſon manche.

Celui de Mercure ☿ le caducée.

C'eſt auſſi l'opinion de Riccioli, Almageſt. l. 7. c. 1.

Je crois qu'on peut rapporter l'invention de ces caractères aux peuples de l'Orient, & que ce ſont des reſtes de la premiere maniere d'écrire en hyéroglyphes. Les Grecs de qui nous tenons cette pratique abrégée de déſigner les aſtres, l'avoient vraiſemblablement reçue des nations Orientales; mais il y a tout lieu de croire que la forme particuliere de chaque caractère eſſuya de grands changemens, relativement aux tems & aux lieux où l'on en fit uſage. Il eſt certain qu'on n'avoit pas donné originairement aux Planètes, les noms des Dieux par leſquels on les a enſuite déſignées. Il eſt égalelement prouvé que les anciens Peuples ne ſe ſont point accordé ſur le nom des Divinités qu'ils ont attribué à ces aſtres [a]. Les caractères aſtronomiques ont dû par conſéquent varier ſuivant les différentes dénominations. Les attributs des uns ne pouvant pas convenir à ceux des autres.

Il faut encore convenir que les caractères dont nous nous ſervons à préſent ſont aſſez différens de ceux qu'on trouve dans les écrits des Anciens. Il

Ce raiſonnement prouveroit tout au plus que ces caractères nous viennent des Grecs; mais ils ne ſont certainement pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu que depuis le tems où on a attribué les noms des Divinités aux Planètes.

[a] Voy. Achil. Tat. Iſag. c. 17. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 21. p. 303. l. 3. c. 12. p. 412. = Herod. l. 2. n. 144. = Diod. l. 2. p. 143. = Ariſt. *de* Mundo. c. 2. p. 602. = Plut. *de* Iſide & Oſiride. = Sholiaſt. Apollon. *ad* l. 3. v. 1376. = Plin. l. 2. c. 8. p. 75 & 76. = Apuleïus *de* Mundo. p. 169. = Hygin. Aſtron. l. 2. c. 42. p. 416. = Chron. Paſchale, p. 37. D. = Tim. Locrus *de* Animâ Mundi *apud* Plat. p. 1091. = Auguſtin. *de* civit. Dei. l. 7. c. 15. = Voſſ. *de* Idol. l. 1. c. 16. l. 2. c. 27-31-32. & 33. = Plin. Exercit. p. 1235 & 1236.

En comparant les différens paſſages de ces Auteurs, on verra combien les anciens Peuples ont varié ſur les noms des Divinités qu'ils attribuoient aux Planètes.

ſuffit d'en faire la comparaiſon pour s'en convaincre (1). Je ſerois donc aſſez porté à regarder les Arabes comme les auteurs de ces changemens, & à croire que nous avons reçu de ces peuples la forme des caractères aſtronomiques, dont nous faiſons préſentement uſage. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que nous déſignons les Planètes en Aſtronomie, & les métaux en Chymie par les mêmes caractères. Or tout le monde convient que la Chymie nous eſt venue des Arabes. Il y a tout lieu de croire que leur ayant auſſi obligation du renouvellement de l'Aſtronomie, nous avons reçu de ces peuples les ſignes dont ils ſe ſervoient pour l'une & pour l'autre ſcience.

L'uſage de faire répondre chaque jour de la ſemaine à une Planète eſt très-ancien. Hérodote & d'autres Ecrivains, attribuent aux Egyptiens l'origine de cette coutume [a]. Il y en a cependant qui la rapportent aux Chaldéens, à Zoroaſtre & à Hyſtape [b]. Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-probable que cet uſage aura pris naiſſance en Orient. On ſçait que de tems immémorial les nations Orientales ſe ſont ſervi de ſemaines compoſées de ſept jours [c]. Sans doute que chaque jour de la ſemaine avoit reçu le nom de la Planète, ſous la dénomination de laquelle les Anciens étoient perſuadés qu'il

(1) Voy. les figures des anciens caractères rapportés par Saumaiſe, Plin. Exercit. p. 1235. & ſuiv. & dans les remarques de M. Huet ſur Manilius, l. 5. p. 80.

[a] Herod. l. 2. n. 82. = Dion. Caſſius, Rom. Hiſt. l. 37. p. 42. edit. 1592.

[b] Salmaſ. *de* An. Climact. p. 595. & 596.

[c] Voy. la prem. Part. l. III. p. 217. & 218.

étoit. Il eſt vrai qu'il n'y a nul rapport entre l'ordre que les Planètes ſuivent dans la ſemaine, & leur arrangement dans le Ciel. Plutarque rendoit raiſon de ce déplacement. Son Ouvrage eſt perdu. Il n'en reſte que le titre. Je ne m'arrêterai point à expliquer les motifs qu'en alléguent les Aſtrologues, motifs fondés ſur le pouvoir qu'ils attribuent à chaque Planète ſur chaque heure du jour, en commençant à celle de midi. Il ſuffit d'annoncer de pareilles explications pour en faire ſentir tout le ridicule.

Fin des Diſſertations.

VAL 15 19403

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google